3 1761 07590390 6

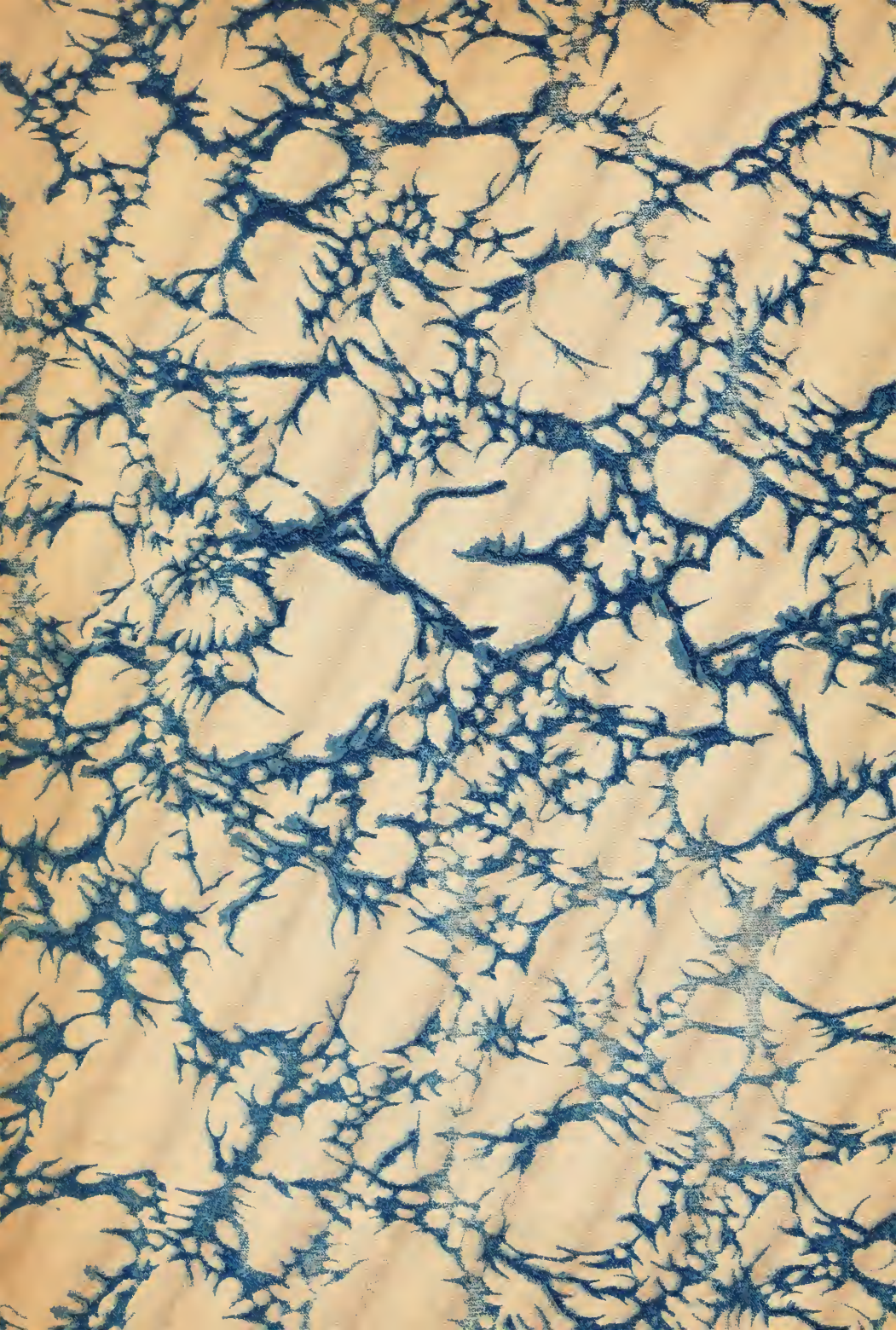

BOOKSELLERS AND BINDERS,
19 Rue Scribe, PARIS
10 Beaver Street, NEW YORK.

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/prceptesetjuge00napouoft

PRÉCEPTES ET JUGEMENTS

DE

NAPOLÉON

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

F.B
N216P

PRÉCEPTES ET JUGEMENTS

DE

NAPOLÉON

RECUEILLIS ET CLASSÉS

par le Lieutenant-Colonel ERNEST PICARD

132210
271 3 114

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS
Rue des Beaux-Arts, 5-7

NANCY
Rue des Glacis, 18

1913

Tous droits réservés

PRÉFACE

Dans la soirée du 8 septembre 1813, Napoléon s'entretenait avec le maréchal Gouvion Saint-Cyr, l'un des hommes de la Grande Armée les plus capables de le comprendre, lorsqu'arriva un de ses aides de camp, le jeune duc de Plaisance, chargé de lui rendre compte de la défaite subie par Ney à Dennewitz, l'avant-veille. « Napoléon l'interrogea, dit Gouvion Saint-Cyr, et entra dans les plus petits détails des mouvements opérés par les différents corps avec le sang-froid le plus imperturbable; il expliqua ensuite, d'une manière qui nous parut aussi claire que précise et juste, les causes des revers, mais sans le plus petit mouvement d'humeur, sans une expression malsonnante ou équivoque contre Ney, ni aucun des généraux ses collaborateurs; il rejeta tout sur les difficultés de l'art, qui, disait-il, étaient loin d'être connues. Il ajouta que, si un jour il en avait le temps, il ferait un livre dans lequel il en démontrerait les principes d'une manière si précise, qu'ils seraient à la portée de tous les militaires, et qu'on pourrait apprendre la guerre comme on apprend une science quelconque. Je lui dis qu'il était bien à désirer que l'expérience d'un homme tel que lui ne fût pas perdue pour la France; mais que j'avais toujours douté que quelqu'un pût faire ce travail; que cependant, si cela était possible, aucun n'avait plus de droits que lui à y prétendre (1). »

(1) Maréchal Gouvion Saint-Cyr, *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, IV, 149-150.

On sait que l'Empereur n'a pas réalisé ce projet (1). Mais il nous a laissé un monument impérissable : sa correspondance et les œuvres de Sainte-Hélène qu'ont toujours méditées ceux qui ont cherché à pénétrer la pensée du maître de la guerre et à discerner ses conceptions géniales. Il reste aussi de lui des dictées faites à ses compagnons de captivité ou des conversations par eux reproduites, témoignages assurément d'une confiance moindre que les précédents, mais qu'il n'est pas permis de négliger. C'est dans l'ensemble de ces documents, de valeur variable, que résident les principes de l'art de la guerre et leurs applications, que se trouvent les éléments de l'ouvrage auquel Napoléon faisait allusion dans son entretien avec Gouvion Saint-Cyr.

Nombreux sont les travaux d'histoire, de stratégie, de tactique, d'organisation pour lesquels on éprouve avec raison le besoin de se référer aux idées de Napoléon. Malheureusement, les recherches de ce genre, dans les trente-deux volumes de la correspondance, dans les ouvrages de Gourgaud, de Las Cases, de Montholon, dans la publication de MM. Brotonne et Lecestre, exigent généralement beaucoup de temps. Aussi avons-nous pensé qu'il serait utile de présenter à nos camarades un instrument de travail qui contienne, en un classement méthodique, tout ce que

---

(1) A Sainte-Hélène, en 1818 et en 1820, Napoléon est revenu à cette idée : « Sa Majesté estime que si Elle continuait à écrire sur ses campagnes, ce serait le meilleur ouvrage pour former des généraux, mais qu'il ne faudrait pas que ce fût imprimé. » « Sans parler des grands principes, je ferais la critique de chaque campagne, les raisons pour ou contre et l'on se formerait soi-même en réfléchissant... » (Général Gourgaud, *Sainte-Hélène, Journal inédit*, II, 460, 30 janvier 1818). On peut rapprocher de cette citation, le passage suivant de Montholon : « Depuis quelque temps, l'Empereur s'est occupé de revoir toutes ses dictées en chapitres, ou comme notes sur la guerre, et sur des questions militaires; il veut en faire un corps d'ouvrage et le dédier aux écoles militaires de France. Ce sera, me dit-il, le cours le plus complet sur l'art de la guerre » (Montholon, *Récits de la captivité*, II, 473, fin 1820).

Napoléon a écrit, dicté ou dit dans sa correspondance et à Sainte-Hélène :

1° D'une question militaire quelconque (administration, organisation, tactique, stratégie, etc.); 2° des guerres, depuis celles de César jusqu'à Waterloo; 3° des hommes.

De là, tout d'abord, la division de cet ouvrage en trois parties : *Les Préceptes, Les Guerres, Les Hommes.*

***

L'idée de réunir en un livre les jugements de l'Empereur n'est pas neuve. D'autres, avant nous, devaient être tentés par l'intérêt et l'utilité qu'offre ce travail et ont publié divers recueils des pensées napoléoniennes. Ce sont, en France, dans l'ordre chronologique :

ANONYME. — *Maximes de guerre de Napoléon,* Paris, Anselin, 1827, in-32, 188 p.

J.-L. GAUDY jeune. — *Maximes et pensées de Napoléon,* Paris, Barbier, 1838, in-16, 191 p.

Damas HINARD. — *Dictionnaire Napoléon ou Recueil alphabétique des opinions et jugements de l'Empereur Napoléon Ier,* Paris, Plon frères, 1854, in-16, XV-556 p.

Général GRISOT. — *Maximes napoléoniennes,* Paris, Chapelot, 1897, in-8, 20 fascicules.

Jules BERTAUT. — *Napoléon Bonaparte, Virilités, Maximes et pensées,* Paris, Sansot, s. d., in-16, 202 p.

ANONYME. — *Napoléon raconté par lui-même,* Paris, Mercure de France s. d., in-12, 1er volume (1769-1806), 327 p., 2e volume (1807-1821), 316 p.

Bien que le présent ouvrage n'ait nullement la prétention d'être sans lacunes, il nous a paru que les travaux qui précèdent pouvaient être complétés tant au point de vue de la documentation que de l'indication précise des sources.

D'une part, en effet, il faut qu'un travailleur qui s'occupe

d'une campagne de l'Empire, puisse trouver, dans un recueil de ce genre, la liste entière des œuvres de Sainte-Hélène (volumes et pages) où Napoléon a parlé de cette campagne; il faut aussi qu'un écrivain, faisant par exemple la biographie d'un homme de guerre de l'époque impériale, n'ignore aucune des appréciations de l'Empereur à ce sujet, et puisse constater les faits qui les ont motivées.

D'autre part, à propos de ce que nous appelons un précepte, il est indispensable que le travailleur sache à quelle occasion il a été formulé. Napoléon, en effet, à part quelques principes généraux, n'émet point d'axiomes applicables partout et toujours; s'il énonce, tel jour, une sorte de maxime, c'est à l'égard d'un cas concret bien défini auquel il importe de se reporter, d'où la nécessité, pour chaque précepte, d'une référence précise, autrement dit de l'indication de la lettre impériale qui permettra au lecteur de se rendre compte rapidement des circonstances auxquelles Napoléon fait allusion. Parfois même, en formulant deux préceptes, l'Empereur semble se contredire : en réalité, il vise deux situations différentes.

Napoléon s'est exprimé très nettement à ce sujet : « ... La connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines et par l'expérience. Il n'y a point de règles précises, déterminées; tout dépend du caractère que la nature a donné au général, de ses qualités, de ses défauts, de la nature des troupes, de la portée des armes, de la saison et de mille circonstances qui font que les choses ne se ressemblent jamais (1). » Et ailleurs : « Jomini établit surtout des principes. Le génie agit par

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène.* Notes sur l'art de la guerre, XXXI, 365 BERTRAND).

inspiration. Ce qui est bon dans une circonstance est mauvais dans une autre, mais il faut considérer les principes comme des axes auxquels se rapporte une courbe (1). »

On peut faire des observations analogues pour les appréciations de l'Empereur sur les hommes, tout au moins pour celles qui sont émises dans la période de la Révolution et de l'Empire. Sous l'influence des circonstances, sous le coup d'une déception quelconque, dans un moment d'humeur provenant d'un échec subi par un de ses maréchaux ou d'une simple négligence dans l'exécution de ses prescriptions, il arrive à Napoléon de dicter soit *ab irato*, soit pour produire une forte impression sur le destinataire, quelques lignes trop sévères. Le cas est fréquent dans les dernières campagnes de l'Empire, notamment en 1813 et en 1814. Peut-être, à cette époque, exagérait-il parfois à dessein son mécontentement pour donner un regain d'activité et d'audace à des chefs qu'il sentait las de la guerre et défiants d'eux-mêmes. Lorsque, par exemple, il écrit à propos de Davout : « Tout ce que ce maréchal a fait à Dresde et dans la retraite, prouve qu'il a les idées les plus erronées et les plus folles de la guerre (2) », il est certain qu'il se laisse aller à un mouvement de colère. A Sainte-Hélène, il atténuera souvent des jugements trop durs (3); il reconnaîtra, par exemple, qu'il a eu tort de s'emporter en 1814 contre Ruty et Guyot.

Selon Las Cases, Napoléon, en captivité, s'efforce d'être impartial : « ... Je dois dire que depuis que j'apprends à connaître l'Empereur, je ne lui ai jamais vu encore un seul moment de colère ou d'animosité contre aucun de ceux

---

(1) Gourgaud, *Sainte-Hélène, Journal inédit*, II, 20.

(2) *Corresp.*, XXV, n° 19778 (au prince Eugène, Paris, 28 mars 1813).

(3) Cf. *Corresp.*, I, Rapport de la Commission à l'Empereur, 7.

qui se sont le plus mal conduits à son égard. Il ne s'exalte pas sur ceux dont on lui vante la belle conduite : ils avaient fait leur devoir. Il ne s'emporte pas contre ceux qui se sont rendus si coupables; il les avait en partie devinés; ils avaient cédé à leur nature; il les peignait froidement, sans fiel; attribuait une partie de leur conduite aux circonstances, qu'il confessait avoir été bien difficiles; rejetait le reste sur les faiblesses humaines (1). » Et plus loin : « Il est sûr qu'il parle froidement, sans passions, sans préjugés, sans ressentiment, des circonstances et des personnes qui remplissent sa vie... Jamais on ne l'a surpris animé contre aucun de ceux dont on croirait qu'il a le plus à se plaindre (2). »

Ces assertions appellent quelques réserves. Malgré de sincères efforts, Napoléon, à Sainte-Hélène, ne réussit pas toujours à juger d'une manière absolument impartiale : en se remémorant quelque grave faute tactique d'un de ses maréchaux qui a compromis une savante combinaison, ou au souvenir d'une pénible défection, il lui arrivera de ne pas pouvoir se maîtriser et d'être même souverainement injuste. C'est Ney, par exemple, qu'il accable des épithètes les plus dures; c'est Davout, qu'il accuse d'avoir, en 1815, « fini par trahir comme les autres », et dont Montholon prendra la défense, si bien que Napoléon conclura : « Vous avez raison de m'arrêter, j'en dis toujours plus que je n'en veux dire quand je me laisse aller à parler sur des sujets aussi palpitants d'intérêt (3). » C'est Moreau aussi que le

---

(1) Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, I, 436-437. « On a essayé de faire passer Napoléon pour un homme terrible, implacable; le vrai c'est qu'il était étranger à toute vengeance et ne savait pas conserver de rancune, quelque mal qu'on lui eût fait » (*Ibid.*, II, 313). Lord Rosebery, *Napoléon, La dernière phase*, qualifie cette assertion de « prodigieuse », 28.

(2) Las Cases, *loc. cit.*, II, 439-441.

(3) Montholon, II, 151 (12 juillet 1817).

Premier Consul a félicité, après Hohenlinden, de ses « belles et savantes manœuvres » et de s'être « encore surpassé dans cette campagne » (1), et au sujet duquel Napoléon s'exprime tout différemment à Sainte-Hélène : « La bataille de Hohenlinden a été une rencontre heureuse; le sort de la campagne y a été joué sans aucune combinaison... C'est une des plus décisives de la guerre; mais elle ne doit être attribuée à aucune manœuvre, à aucune combinaison, à aucun génie militaire (2). » Pour s'expliquer ces deux jugements contradictoires, il faut se souvenir de la conspiration de l'an XII et de la présence de Moreau au quartier général des Alliés en 1813.

Souvent Gourgaud fait des objections aux jugements de Napoléon sur les hommes; il conviendra de se reporter à son journal.

Tels sont les motifs pour lesquels il nous a paru indispensable, dans un recueil de ce genre, de toujours donner, à l'appui de chaque appréciation de Napoléon, une référence précise permettant de reconstituer les circonstances et l'état d'esprit dans lesquels le jugement a été formulé. Il est presque superflu d'ajouter qu'en reproduisant les appréciations de l'Empereur sur les hommes de guerre, nous lui en laissons toute la responsabilité.

***

Si l'on peut faire état de ce que nous appelons les *Préceptes*, sous la réserve d'examiner chaque fois le cas concret envisagé par l'Empereur, il n'en est pas absolument de même de ses récits sur les *Guerres* et des commentaires qui les suivent. Dans ce qui est relatif aux campagnes de

(1) *Corresp.*, VI, n° 5271 (à Moreau, Paris, 19 nivôse an IX, 9 janvier 1801).
(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*, Diplomatie, Guerre), XXX, 439, 442.

César, de Turenne, de Frédéric, la sincérité de Napoléon est hors de doute, mais la documentation insuffisante dont il disposait à Sainte-Hélène lui a fait commettre certaines erreurs involontaires. Dès lors, les faits étant inexactement relatés, les observations auxquelles ils ont donné lieu s'appliquent aux événements tels que l'Empereur les conçoit, plutôt qu'à la réalité. Il en est ainsi, par exemple, des instructions de l'archiduc Jean, pour la journée du 3 décembre 1800, qui fut celle de Hohenlinden. Napoléon a écrit à ce sujet : « Ses dispositions pour la bataille de Hohenlinden sont fort bien entendues; mais il [l'archiduc] a commis des fautes dans l'exécution. » Et encore : « ... La pensée de la bataille était bonne; il eût réussi le 2 décembre, il eût encore réussi le 3, sans ces fautes d'exécution (1). » Or, le texte des instructions du quartier général autrichien (2) montre avec évidence que l'archiduc Jean, grisé par le succès d'Ampfing (1er décembre), ne s'attendait nullement à une bataille pour le 3 : il était persuadé que l'armée française était en pleine retraite sur Munich et qu'elle n'avait laissé qu'une arrière-garde sur la rive droite de l'Isar. Ses dispositions pour le 3, loin de viser une rencontre, ne prévoient qu'une simple marche convergente sur Anzing, à ce point qu'elles contiennent ce paragraphe : « La marche des troupes ne devra pas être ralentie par les difficultés de faire suivre l'artillerie; si une colonne arrive sans une seule bouche à feu, mais en temps utile, le résultat sera certainement atteint (3). »

Il ne semble donc pas possible d'admettre que Napoléon

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène,* Diplomatie, Guerre), XXX, 441-442.

(2) Disposition auf den 3. Dezember 1800, Haag, 2. Dezember 1800 (Document des K. K. Kriegs-Archiv., publié par Hüffer, *Quellen zur Geschichte des Zeitalters der französischen Revolution,* erster Teil, zweiter Band, 431).

(3) *Ibid.*

eût trouvé de pareilles dispositions « fort bien entendues », s'il les avait connues. Certaines de ses observations sur les opérations de l'armée autrichienne perdent de ce fait beaucoup de leur valeur.

Si Napoléon a été très vraisemblablement mal informé sur les préliminaires de Hohenlinden, il a au contraire systématiquement dénaturé les faits au sujet de Marengo (1): il a « biffé, modifié et corrigé presque tous les paragraphes » de la première rédaction présentée par Berthier; il a encore modifié la deuxième (2), si bien que l'on a pu dire justement : « C'est une bataille idéalisée que l'Empereur a ainsi léguée à la postérité (3). »

On voit donc qu'en ce qui concerne les *Œuvres de Sainte-Hélène,* il ne faut pas accepter sans critique et sans contrôle les exposés des campagnes de la Révolution et de l'Empire, pas plus que les commentaires de Napoléon qui les suivent. Certes, il ne saurait être question de mettre en doute la valeur intrinsèque des jugements du Maître, appliqués aux faits tels qu'il les présente. Rien ne serait plus loin de notre pensée. Mais, ce qu'il importe de constater, c'est que parfois ces jugements ne se rapportent pas aux faits tels qu'ils se sont réellement passés. Les *Œuvres de Sainte-Hélène* n'en sont pas moins dans l'ensemble des documents infiniment précieux, et nous ne pouvons d'ailleurs que répéter avec les membres de la Commission chargée de les publier : « Qu'importe à l'histoire quand les paroles de Sainte-Hélène n'auraient point toujours été conformes aux actes mêmes de Napoléon? L'enseignement qu'on doit tirer de l'étude de ces hommes extraordinaires qui apparaissent

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène,* Marengo), XXX, 380-391.

(2) Capitaine DE CUGNAC, *Campagne de l'armée de réserve en 1800,* deuxième partie, Marengo, 414, note 1.

(3) Commandant DE CUGNAC, *La Campagne de Marengo,* 241.

dans l'humanité à de longs intervalles doit venir non seulement de ce qu'ils ont fait, mais de ce qu'ils auraient voulu faire, de ce qu'ils ont expliqué, de ce qu'ils ont dit et écrit, surtout quand le malheur, s'attachant à l'homme, l'a fait en quelque sorte se survivre à lui-même et assister à la postérité. Napoléon, revenu de tout, dégagé finalement de tout intérêt terrestre, les yeux fixés sur l'avenir pendant ses six années de martyre à Sainte-Hélène, donne des conseils à ceux qui peuvent lui succéder, à son pays, à tous les peuples (1). »

***

Les publications utilisées pour le présent ouvrage, sont les suivantes :

I — Correspondance de Napoléon.

PANCKOUCKE. — *Œuvres de Napoléon Bonaparte,* Paris, Panckoucke 1821, 5 volumes (contient des pièces non reproduites dans la *Correspondance de Napoléon Ier,* citée ci-dessous).

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III, Paris, Plon et Dumaine, 1858-1869, 28 volumes in-16 (2). (Œuvre de deux commissions. La première instituée par décrets des 7 septembre 1854, 10 et 30 septembre 1854; la seconde par décret du 3 février 1864.

Léon LECESTRE. — *Lettres inédites de Napoléon Ier* (an VIII-1815), Paris, Plon, 1897, 2 volumes in-8.

Léonce DE BROTONNE. — *Lettres inédites de Napoléon Ier,* Paris, Champion, 1898, 1 vol. in-8.

Léonce DE BROTONNE. — *Dernières lettres inédites de Napoléon Ier,* Paris, Champion, 1903, 1 vol. in-8.

Arthur CHUQUET. — *Ordres et apostilles de Napoléon* (1799-1815), Paris, Champion, t. I et II, 1911; t. III, 1912, grand in-8.

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène,* Rapport à l'Empereur), XXIX, v.

(2) Au sujet de cette publication, voir *Corresp.,* I, Rapport de la Commission à l'Empereur. Elle est loin de contenir la totalité des lettres écrites par Napoléon Ier. L'énumération des ouvrages suivants le montre suffisamment. Cf. la préface des recueils de Lecestre, de Brotonne, de Picard et Tuetey, mentionnés plus loin.

Lieutenant-colonel Ernest PICARD et Louis TUETEY. — *Correspondance inédite de Napoléon Ier, conservée aux Archives de la Guerre*, Paris, H. Charles-Lavauzelle, s. d. [1912], 2 vol. grand in-8.

En outre, la correspondance inédite de Napoléon conservée aux Archives de la Guerre et non encore publiée.

Tels sont les recueils de la correspondance de l'Empereur que nous avons utilisés. Il en existe beaucoup d'autres de moindre importance, comme dimensions, et que signalent notamment la préface du dernier ouvrage de M. de Brotonne et celle de la publication entreprise par la Section historique de l'État-major de l'armée.

II — Œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène.

Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité, Paris, Didot-Bossange, 1822-1825, 8 vol. in-8.

Contiennent certaines dictées de l'Empereur qui n'ont pas été reproduites dans les *Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène*, publiées à la suite de la *Correspondance* et indiquées ci-dessous, parce que la Commission, dans certaines parties dont elle n'a pu retrouver le manuscrit original, n'a reconnu ni la pensée ni le style de l'Empereur.

On n'a pas cru pourtant devoir négliger ces dictées, mais nous en avons fait suivre les extraits d'un point d'interrogation. Les deux premiers volumes contiennent les dictées faites au général Gourgaud; les six derniers, les dictées faites au général Montholon. Les tomes publiés par Gourgaud et ceux publiés par Montholon ont été numérotés séparément. On renverra à cette source par l'abréviation : *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (MONTHOLON), t..... ou *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (GOURGAUD), t..... Cet ouvrage n'a été utilisé d'ailleurs que pour les dictées non reproduites dans la *Correspondance*, celle-ci donnant un texte des *Œuvres de Sainte-Hélène*, soit d'après le manuscrit original, revêtu parfois de corrections de la main de Napoléon, soit d'après des copies de provenance certaine et offrant par suite plus de garanties. De fait, nous avons constaté des différences notables entre ce texte et celui des *Mémoires... écrits à Sainte-Hélène* (1).

---

(1) Cf., pour les éditions des *Œuvres de Sainte-Hélène*, antérieures à celle de la Commission, *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*, Rapport à l'Empereur), XXIX, p. II-III.

Correspondance de Napoléon Ier — Œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène.

Ces œuvres forment les tomes XXIX à XXXII de la *Correspondance de Napoléon Ier*, publiée par ordre de Napoléon III. On renverra aux pages de l'édition in-8 par l'abréviation : *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène...*), t. ..., p. ...

Notes sur l'artillerie (*Revue d'Artillerie*, juin 1897).

Notes sur la fortification permanente (*Revue du Génie militaire*, juillet 1897).

Notes sur l'*Introduction à la guerre de 1756*, par Lloyd — *Archives historiques du département de la Gironde*, 1900, t. XXXV, p. 399-408 (tirage à part, Bordeaux, Gounouilhou, 1901).

Les mémoriaux de Las Cases et de Montholon, cités plus loin, contiennent aussi des dictées de Napoléon à Sainte-Hélène.

III — Mémoriaux de Sainte-Hélène.

B.-E. O'Méara. — *Napoleon in exile or a Voice from Saint-Helena* (*Napoléon en exil, ou l'Écho de Sainte-Hélène*).

L'ouvrage a paru pour la première fois à Londres, en 1822; la traduction française citée dans le présent ouvrage est celle qui forme les tomes X et XI du *Recueil des pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène*, Paris, Corréard, 1821-1825, 11 vol. in-8.

On renverra à cet ouvrage par l'abréviation « O'Méara ».

Comte de Las Cases. — *Mémorial de Sainte-Hélène*, ou *Journal où se trouve consigné jour par jour ce qu'a dit et fait Napoléon pendant dix-huit mois*, Paris, l'auteur, 1823, 8 vol. in-8. (C'est l'édition qui a été adoptée ici).

On renverra à cet ouvrage par l'abréviation « Las Cases ».

F. Antommarchi. — *Les Derniers moments de Napoléon* (1819-1821), Paris, Barrois, 1825, 2 vol. in-8, avec un atlas in-folio.

Comte de Montholon. — *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon, à Sainte-Hélène*, Paris, Paulin, 1847, 2 vol. in-8.

On renverra à cet ouvrage par l'abréviation « Montholon ».

Général Gourgaud. — *Sainte-Hélène, Journal inédit* (1815-1818), Paris, Flammarion, 1899, 2 vol. in-8.

On renverra à cet ouvrage par l'abréviation « Gourgaud ».

Nous avons donné la liste des *Mémoriaux de Sainte-Hélène*, dans l'ordre de leur publication. La confiance qu'on

peut accorder aux uns et aux autres varie beaucoup. La question de la valeur de ces sources a été traitée principalement : par l'éminent historien de Napoléon, M. F. Masson, notamment dans *Autour de Sainte-Hélène* (1re série, *Le cas Gourgaud*) et dans *Napoléon à Sainte-Hélène* (Paris, Ollendorff, 1912) ; par lord Rosebery, dans *Napoleon, the last phase* (London, Humphreys, 1900), traduction française par Augustin Filon (Paris, Hachette, 1902, chap. I-III); enfin par M. Ph. Gonnard, dans *Les Origines de la légende napoléonienne* (Paris, Calman-Lévy, 1907, chap. VI-XIII et chap. XX).

M. F. Masson apprécie justement le journal de Gourgaud comme « le document le plus précieux et le plus essentiel » ; il attache une certaine importance au témoignage de Las Cases, surtout « à le prendre dans la première édition imprimée en Angleterre avant les atténuations » (1) ; par contre, il n'a aucune confiance en O'Méara qui « est à qui le paie, à qui lui fait espérer d'être mieux payé » (2) ; quant aux récits de Montholon, il ne leur attribue « aucune valeur; ils ont été écrits au moins vingt ans après les événements, revus sinon rédigés par un romancier illustre... » (3); enfin, en ce qui concerne Antommarchi, M. Masson juge qu'il « ne faut admettre aucun des propos de l'Empereur rapportés par le prosecteur corse, lequel a certainement employé un teinturier pour étirer son journal en deux volumes » (4).

Lord Rosebery se montre assez sévère pour tous les mémorialistes, sauf pour Gourgaud qu'il tient en grande

---

(1) F. Masson, *Napoléon à Sainte-Hélène* (1815-1821), VIII. — Cf., F. Masson, *Autour de Sainte-Hélène*, 1re série, XXIV.

(2) *Ibid.*, IX.

(3) *Ibid.*, IX et *Autour de Sainte-Hélène*, 1re série, XXVII, XXIX.

(4) F. Masson, *Napoléon à Sainte-Hélène*, X.

estime (1). Las Cases lui est très suspect à cause des documents apocryphes qu'il a insérés dans son journal et en raison de son ton déclamatoire et de sa fertile imagination (2). Il accepte pourtant les récits de Montholon sur les points « où la réputation de Napoléon et où les souffrances de la captivité ne sont pas en jeu », mais il fait observer avec raison que les dates données par le mémorialiste ne sont pas toujours exactes (3).

M. Gonnard partage, sur Gourgaud, l'avis de M. Masson et de lord Rosebery, mais il accorde plus de crédit que ces deux historiens aux témoignages de Las Cases, de Montholon et même de O'Méara; il ne rejette qu'Antommarchi. Au sujet de Las Cases, son avis est « qu'un ouvrage écrit par un honnête homme, intelligent, soigneux de tout noter, qui a rédigé presque immédiatement ses notes et publié presque immédiatement sa rédaction, est une des sources les plus sûres qu'on puisse espérer ». M. Gonnard n'ignore pas que Las Cases étant passionné, son interprétation des faits demeure contestable; mais il le juge « honnête et on peut compter sur sa fidélité dans le rapport des *Mémoires oraux* de Napoléon, et c'est cela surtout que nous recherchons chez lui. Examiné en lui-même, le *Mémorial* nous apparaît comme un document de premier ordre (4). » M. Gonnard considère l'ouvrage de Montholon comme moins important pour l'historien que ceux de Las Cases et de O'Méara, à cause de sa publication tardive, de sa brièveté et de sa sécheresse relatives, du « *déjà vu* de la plupart des conversations ou des faits qu'il rapporte », de sa chronologie

---

(1) Lord Rosebery, *La Dernière phase*, 7-8, 27, 209; chap. II, entièrement consacré à Gourgaud.

(2) Voir Rosebery, *loc. cit.*, 27, pour certains détails.

(3) *Ibid.*, 28.

(4) Ph. Gonnard, *Les Origines de la légende napoléonienne*, 113-114.

incertaine enfin. Toutefois, il faut observer que les *Récits de la captivité* émanent « du confident de Napoléon, de son compagnon assidu et presque unique pendant six années », et ces raisons semblent autoriser M. Gonnard à juger qu'ils gardent « une singulière valeur » (1). De fait, pour les questions militaires, — le présent recueil le montrera — il est souvent très proche de Gourgaud, dont il n'a pas connu le journal; des phrases entières se retrouvent presque identiques chez les deux mémorialistes.

Au sujet de *Napoléon en exil*, Gonnard conclut ainsi : « ...O'Méara ayant rédigé sur-le-champ les conversations de Napoléon (souvent en plusieurs versions *comparables et semblables*), et les ayant publiées très peu après leur rédaction, est une source sûre quand il s'agit de ces conversations. Il a même sur Montholon et sur Las Cases des avantages particuliers; étranger, peu renseigné sur l'histoire de France, Napoléon a été avec lui plus net, moins riche en sous-entendus qu'avec ses anciens généraux ou son ex-conseiller d'État. Aussi les confidences qu'il lui fait sont-elles toujours d'un caractère très explicite qui en augmente le prix (2). »

La discussion critique des *Mémoriaux* de Sainte-Hélène montre une fois de plus la nécessité absolue, dans un recueil de ce genre, d'ajouter aux jugements prêtés à Napoléon des références précises, spécifiant nettement leur origine.

En résumé, MM. Masson, Rosebery et Gonnard sont

---

(1) Ph. Gonnard, *Les Origines de la légende napoléonienne*, 171.

(2) *Ibid.*, 148. — Quand Napoléon s'entretenait avec O'Méara, il s'exprimait le plus souvent en italien. Ses paroles ont dû subir, pour être rendues en français, une double traduction (de l'italien en anglais et de l'anglais en français). La Commission chargée de la publication de la *Correspondance de Napoléon* fait observer que « les diverses éditions françaises de la relation de O'Méara, présentant de nombreuses altérations, on a dû faire du texte anglais une nouvelle traduction » d'après laquelle ont été donnés les extraits publiés. (*Corresp.* [*Œuvres de Sainte-Hélène*], XXXII, 314). Malheureusement les extraits sont peu nombreux, et nous avons été obligé, pour le reste, de recourir à l'édition française citée.

d'accord pour considérer le journal de Gourgaud comme la notation la plus fidèle des entretiens de Napoléon et pour juger Antommarchi comme ne méritant aucune confiance. Leurs avis diffèrent sur la valeur des ouvrages de Las Cases, de Montholon et de O'Méara; mais il faut tenir compte, ici, de l'objet particulier du présent ouvrage. Ces trois mémorialistes peuvent, avec raison, être suspects lorsqu'ils racontent l'existence de l'Empereur captif à Sainte-Hélène, ou qu'ils exposent ses idées politiques; ils le sont beaucoup moins, en général, lorsqu'ils rapportent les conversations de Napoléon sur des choses ou même sur des hommes de guerre, sujets beaucoup moins propres à exciter les passions et sur lesquels en effet le seul Gourgaud fait des objections à l'Empereur. Il ne faudrait pas en conclure que Napoléon se montre, même en ces matières, absolument impartial, mais que ses compagnons ont dû relater ses paroles aussi exactement que possible et, en tout cas, sans parti pris. On s'est attaché d'ailleurs à ne reproduire des mémorialistes que ce qu'ils donnent, en style direct, comme émanant de la bouche même de l'Empereur.

D'une manière générale, tout ce qui, dans le présent ouvrage, n'est qu'une analyse de ses dictées ou de ses propos, a été imprimé en *petits caractères* afin de différencier ces analyses des paroles mêmes de Napoléon.

Octobre 1912.

PRÉCEPTES ET JUGEMENTS DE NAPOLÉON

PREMIÈRE PARTIE

LES PRÉCEPTES

ADMINISTRATEURS

Rien n'égale cette lâcheté [du commissaire des guerres Salva] que la bravoure des soldats. Beaucoup de commissaires des guerres n'ont pas été plus braves.

Tel est, Citoyens Directeurs, l'inconvénient de la loi qui veut que les commissaires des guerres ne soient que des agents civils, tandis qu'il leur faut plus de courage et d'habitudes militaires qu'aux officiers mêmes. Le courage qui leur est nécessaire doit être tout moral; il n'est jamais le fruit que de l'habitude des dangers. J'ai donc senti dans cette circonstance combien il est essentiel de n'admettre à remplir les fonctions de commissaire des guerres que des hommes qui auraient servi dans la ligne plusieurs campagnes, et qui auraient donné des preuves de courage. Tout homme qui estime la vie plus que la gloire nationale et l'estime de ses camarades ne doit pas faire partie de l'armée française. L'on est révolté lorsqu'on entend journellement les individus des différentes administrations avouer et se faire presque une gloire d'avoir eu peur (1).

(1) *Corresp.*, I, nº 925 (Au Directoire exécutif, Milan, 9 fructidor an IV-26 août 1796).

Vos commissaires ne sont pas assez habitués aux détails de la comptabilité; il faut, de plus, un esprit de suite que leurs occupations ou le grand caractère dont ils sont revêtus ne leur permettent pas d'avoir.

.....La comptabilité est une science à part; elle exige un travail à part et une attention réfléchie. D'ailleurs, peut-être penserez-vous qu'il convient de ne pas donner une comptabilité de détails à des hommes qui ont une responsabilité morale et politique. Si, suivant l'esprit de vos instructions, vos commissaires ne doivent que surveiller, il faut que jamais ils n'agissent, et il y a, en général, une présomption défavorable contre ceux qui manient de l'argent (1).

Vous avez calculé sans doute que vos administrateurs voleraient, mais qu'ils feraient le service et auraient un peu de pudeur : ils volent d'une manière si ridicule et si impudente, que, si j'avais un mois de temps, il n'y en a pas un qui ne pût être fusillé (2).

Les principales actrices de l'Italie sont entretenues par les employés de l'armée française; le luxe, la dépravation et la malversation sont à leur comble. Les lois sont insuffisantes; il n'y a qu'un seul remède; il est à la fois analogue à l'expérience, à l'histoire et à la nature du gouvernement républicain : c'est une syndicature, magistrature qui serait composée d'une ou de trois personnes, dont l'autorité durerait seulement trois ou cinq jours, et qui, pendant ce court espace, aurait le droit de faire fusiller un administrateur quelconque de l'armée (3).

.....Un commissaire des guerres actif, probe et ferme, est le véritable père du soldat et a des titres réels à la reconnaissance nationale (4).

.....Si vous voulez continuer à servir, soit au Conseil d'État,

---

(1) *Corresp.*, II, n° 1087 (Au Directoire exécutif, Milan, 21 vendémiaire an V-12 octobre 1796).

(2) *Corresp.*, II, n° 1088 (Au Directoire exécutif, Milan, 21 vendémiaire an V-12 octobre 1796).

(3) Panckoucke, *Corresp. inédite*, II (Au Directoire exécutif, Milan, 17 nivôse an V-6 janvier 1797). — Cf. *Corresp.*, II, n° 1363.

(4) *Corresp.*, V, n° 3943 (Ordre du jour, Le Caire, 19 pluviôse an VII-7 février 1799).

soit dans la marine, j'exige que vous renonciez à toute espèce d'intérêt avec des fournisseurs ou des constructeurs, sous quelque prétexte que ce soit (1).

.....Nos armées ne seront organisées que lorsqu'il n'y aura plus un seul administrateur, que tout sera militaire et qu'on saura d'où vient le garde-magasin, comment il a commencé, quelle perspective d'avancement il a; sans quoi nous serons à la merci de fripons comme nous en avons (2).

J'aurais donné ma fille à un officier de bataille, je ne l'aurais pas donnée au premier des administrateurs... Je conviens cependant qu'un bon directeur de parc est fort utile, mais il me répugne de le récompenser comme celui qui verse son sang. C'est malgré moi que j'ai nommé Evain général; cependant j'ai beaucoup d'estime pour lui, et c'est un administrateur d'un rare mérite; mais je ne puis souffrir la pensée que le grade de général se gagne dans un bureau. Je sais cependant qu'il faut pour les parcs et les états-majors des généraux qui n'aient jamais vu brûler une amorce; mais cela me répugne (3).

ADMINISTRATION

Les généraux de brigade feront arrêter et traduire au conseil militaire, qu'ils convoqueront dans les vingt-quatre heures, les quartiers-maîtres ou sergents-majors qui présenteraient des feuilles de subsistance portant un nombre d'hommes plus fort que celui existant à leur revue (4).

Vous voudrez bien faire traduire devant le conseil militaire de la Lombardie, les citoyens Bockty, Chevilly, Descrivains, employés à différentes administrations de l'armée, pour avoir volé et compromis l'armée et les opérations les plus importantes de la guerre...

---

(1) *Corresp.*, X, n° 8544 (A M. Forfait, Chalon-sur-Saône, 17 germinal an XIII-7 avril 1805).

(2) *Corresp.*, XIV, n° 12178 (A Dejean, Osterode, 26 mars 1807).

(3) Montholon, I, 452-453 (8 décembre 1816). — Cf. Gourgaud, I, 298-300 (même date).

(4) *Corresp.*, II, n° 1103 (Ordre du jour, Ferrare, 29 vendémiaire an V-20 octobre 1796).

Je demande, en conséquence, que ces trois employés soient condamnés à la peine de mort, ne devant pas être considérés comme de simples voleurs, mais comme des hommes qui, tous les jours, atténuent les moyens de l'armée, et font manquer les opérations les mieux concertées, ou du moins n'en permettent la réussite qu'après une expansion du sang français, qui est trop précieux pour qu'on ne prenne pas toutes les mesures capables d'épouvanter leurs complices, trop nombreux dans l'armée d'Italie (1).

Tout se vend. L'armée consomme cinq fois ce qui lui est nécessaire, parce que les garde-magasins font de faux bons et sont de moitié avec les commissaires des guerres.

.....Le maréchal de Berwick fit pendre l'intendant de l'armée, parce qu'il manqua de vivres; et nous, au milieu de l'Italie, ayant tout en abondance, dépensant dans un mois cinq fois ce qu'il nous faudrait, nous manquons souvent (2).

L'expérience prouve que le plus grand défaut en administration générale est de vouloir faire trop; cela conduit à ne point avoir ce dont on a besoin (3).

Mais tenez la main à ce que les généraux ne volent pas. S'ils se conduisent arbitrairement, s'ils vexent et dépouillent les citoyens, ils soulèveront les provinces. Il faut frapper hardiment, destituer honteusement et livrer à une commission militaire le premier qui volera (4).

Le calcul de tout ce que coûte une armée, en y comprenant la solde, les masses, l'état-major, les hôpitaux, etc., est de 1.000 francs par homme pour la cavalerie, et de 500 francs par homme pour l'infanterie (5).

Portez tous vos soins à ce qu'il n'y ait pas de dilapidations et

---

(1) *Corresp.*, II, n° 1344 (A Berthier, Milan, 12 nivôse an V-1er janvier 1797).

(2) Panckoucke, *Corresp. inédite*, II (Au Directoire exécutif, Milan, 17 nivôse an V-6 janvier 1797). — Cf. *Corresp.*, II, n° 1363.

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 62) [Au général Berthier, ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 1er brumaire an XII-24 octobre 1803].

(4) *Corresp.*, XII, n° 10118 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 21 avril 1806).

(5) *Corresp.*, XII, n° 10303 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 31 mai 1806).

à ce que tout se fasse avec le plus grand ordre; je n'en veux tolérer aucune; toutes les ressources doivent être pour l'armée (1).

Il n'est... point de crime qu'on doive punir plus sévèrement que des malversations qui tendraient à faire passer au profit d'un quartier-maître ou de tout autre administrateur ce que l'État sacrifie pour le bien-être du soldat (2).

Le temps de guerre n'est pas un temps de paix. Tout retard est funeste en temps de guerre. Il faut de l'ordre, sans doute; mais il faut que l'ordre soit d'une nature différente qu'en temps de paix. En temps de paix, l'ordre consiste à ne rien donner qu'avec les formalités voulues; en temps de guerre, l'ordre consiste à donner beaucoup sans aucune formalité, mais sur des états qui puissent servir à régulariser (3).

.....Les victoires s'obtiennent par la bonne administration des armées (4).

Jamais les envois de Paris n'arriveront qu'autant qu'ils partiront en convois sous la direction d'un gendarme; alors les ordonnateurs pourront lever les obstacles. Rien ne marche seul; c'est là une des erreurs de l'administration (5).

Il serait trop bête de laisser subsister un papier-monnaie dont les presses sont entre les mains de l'empereur d'Autriche, c'est-à-dire de l'ennemi (6).

.....Les généraux ne doivent pas se servir de formules qui n'appartiennent qu'à la souveraineté;... ils ne doivent agir que par des ordres du jour et... ils ne peuvent rien *arrêter* ni *décréter*... Il est contre toutes les règles que des hommes chargés de l'administration et de l'autorité abusent de leur situation pour

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 11175 (A Mortier, Berlin, 5 novembre 1806).
(2) *Corresp.*, XIV, n° 12108 (Note pour le *Moniteur*, Osterode, 20 mars 1807).
(3) *Corresp.*, XIV, n° 12162 (A Dejean, Osterode, 25 mars 1807).
(4) *Corresp.*, XV, n° 12831 (A Lacuée, Tilsit, 26 juin 1807).
(5) *Corresp.*, XVIII, n° 14737 (A Dejean, Paris, 24 janvier 1809).
(6) *Corresp.*, XIX, n° 15683 (A Champagny, Schönbrunn, 19 août 1809).

s'immiscer dans de pareils projets [acquisition de biens nationaux] (1).

Demandez fréquemment des états de situation, envoyez sur les lieux et empêchez qu'on vous taise la vérité, comme on a l'habitude de le faire dans nos troupes (2).

Un état de situation sert de base aux mesures d'un général (3).

Il est impossible de rien fournir aux troupes qui soit bon; car comment vouloir qu'elles puissent lutter contre l'intérêt des fournisseurs (4)?

Il faut faire une circulaire aux différents majors pour les rendre responsables des effets qui seront reçus aux régiments (5).

Tous les citoyens français ont le droit de réclamer à moi contre qui que ce soit; et aucun ne doit être arrêté, lorsque c'est par l'ordre du ministère, qu'après qu'il m'en a été rendu compte et que j'ai donné mon approbation (6).

C'est un défaut trop reconnu de la part de l'administration française d'abandonner toujours ses amis, en prêtant l'oreille aux calomnies et en condamnant trop légèrement sur les moindres prétextes (7).

.....Tous les sacrifices que supporte le peuple doivent être pour le Trésor (8).

Quand vous croyez devoir attirer mon attention sur une partie

---

(1) *Corresp.*, XXI, n° 17317 (Au prince de Neuchâtel et de Wagram, Paris, 2 février 1811).

(2) *Corresp.*, XXII, n° 18170 (A Davout, Utrecht, 8 octobre 1811).

(3) *Corresp.*, XXII, n° 18226 (A Davout, Wesel, 1er novembre 1811).

(4) *Corresp.*, XXIII, n° 18254 (Au ministre directeur de l'administration de la Guerre, Saint-Cloud, 12 novembre 1811).

(5) *Corresp.*, XXIII, n° 18261 (Au ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 14 novembre 1811).

(6) *Corresp.*, XXIII, n° 18272 (Au ministre de la Police générale, Saint-Cloud, 20 novembre 1811).

(7) *Corresp.*, XXIII, n° 18379 (Au ministre de la Guerre, Paris, 27 décembre 1811).

(8) *Corresp.*, XXIII, n° 18396 (Note dictée en conseil du Commerce et des Manufactures, Saint-Cloud, 30 décembre 1811).

quelconque de l'administration, donnez des détails et ne supposez pas que je sais tout (1).

Il faut maintenir l'indépendance de l'administration pour lui laisser sa responsabilité (2).

.....Il est convenable que la Guerre soit aussi approvisionnée toujours pour une année, en ayant soin de faire cet approvisionnement dans les bonnes années (3).

Il est... inconvenant, quant à la comptabilité, qu'aucun individu ait le droit illimité de tirer sur le Trésor national (4).

Quand on paie au fournisseur les cinq sixièmes comptant, il doit pourvoir à tout (5).

Quand vous me présentez les bases d'un projet tout nouveau, l'adoption du principe n'est qu'une autorisation pour me proposer de revêtir l'exécution de formes légales (6).

Vous avez pour principe d'administration que l'argent n'est rien, tandis qu'au contraire, dans les circonstances où nous sommes, l'argent est tout (7).

AGE DES GÉNÉRAUX

Il ne devrait plus y avoir de généraux après soixante ans (8). Il faudrait leur donner des places honorables, mais où il n'y aurait rien à faire (9).

---

(1) *Corresp.*, XXIII, n° 18401 (Au prince Lebrun, Paris, 30 décembre 1811).

(2) *Corresp. inédite* (A Lacuée, Paris, 7 mars 1812).

(3) *Corresp.*, XXIV, n° 18981 (Au ministre des Manufactures et du Commerce, Gloubokoié, 19 juillet 1812).

(4) *Corresp.*, XXVIII, n° 21800 (Au ministre de l'Intérieur, Paris, 14 avril 1815).

(5) *Corresp.*, XXVIII, n° 21873 (Au ministre de la Guerre, Paris, 3 mai 1815).

(6) *Corresp.*, XXVIII, n° 21960 (Au ministre de la Guerre, Paris, 23 mai 1815).

(7) *Corresp.*, XXVIII, n° 21985 (Au ministre de la Guerre, Paris, 29 mai 1815).

(8) Gourgaud ne donne pas cette phrase comme textuelle. On l'a reproduite pour expliquer celle qui suit.

(9) Gourgaud, I, 309.

ALIMENTATION EN CAMPAGNE

Quant aux Sept Communes, je ne suis point du tout content de ce que le général Belliard, après y avoir été, s'en est retourné aussi promptement : la raison des subsistances n'en peut pas être une; nous avons bien vécu sur le sommet des Alpes (1).

Vous voudrez bien donner ordre que l'on fasse arrêter sur-le-champ le garde-magasin des vivres de Milan, le faire traduire en prison et le faire juger par un conseil militaire, pour avoir donné, depuis huit jours, du pain détestable à la troupe, et capable de faire tomber malades les soldats;

Comme convaincu d'avoir fabriqué du pain blanc et d'en avoir donné à qui la loi n'en accorde pas, et d'avoir offert aux soldats une ration de pain blanc pour deux rations de pain ordinaire, lorsqu'il est évident qu'il ne fait fabriquer ce pain blanc qu'en faisant celui de la troupe de la plus mauvaise qualité (2).

Le général en chef ordonne :

1° Il ne sera fait dans l'armée qu'un seul pain; toutes les rations, soit à l'état-major, soit aux administrations, seront du pain de munition;

2° Il sera fait un pain plus soigné pour les hôpitaux; mais il est défendu, sous quelque prétexte que ce soit, aux administrateurs et aux garde-magasins, de donner de ce pain ni au général en chef, ni à aucun général, ni au manutentionnaire général (3).

Faites sentir, Citoyen Général, au conseil militaire, combien il est essentiel d'être extrêmement sévère contre les dilapidateurs qui vendent la subsistance du soldat (4).

Je persiste à penser que l'on ne saurait avoir les fours trop près de l'endroit où se réunissent les troupes (5)...

---

(1) *Corresp.*, III, n° 2040 (A Joubert, Milan, 8 thermidor an V-26 juillet 1797).

(2) *Corresp.*, III, n° 2087 (A Berthier, Milan, 22 thermidor an V-9 août 1797).

(3) *Corresp.*, IV, n° 3119 (Ordre, Le Caire, 9 fructidor an VI-26 août 1798).

(4) *Corresp.*, V, n° 3660 (A Menou, Le Caire, 3 frimaire an VII-23 novembre 1798).

(5) *Corresp.*, VIII, n° 6943 (Au général Dejean, ministre directeur de l'administration de la Guerre, Bruxelles, 7 thermidor an XI-26 juillet 1803).

J'ai fait faire du biscuit à Ostende; Savary (1) m'en a apporté de deux ans; il est sain comme s'il était d'hier. Quand on peut si longtemps garder des vivres, et dans une guerre [maritime] aussi active, c'est une grande ignorance de n'en pas avoir beaucoup (2).

Dans une saison où il n'y aurait point de pommes de terre dans les champs, ou si l'armée éprouvait quelques revers, le défaut de magasins nous conduirait aux plus grands malheurs (3).

Je ne conçois pas trop que les viandes salées puissent être utiles en Dalmatie; en général, c'est une mauvaise nourriture (4).

Je désire qu'il y en ait à peu près deux [caissons destinés à porter le pain] attachés à chaque bataillon, c'est-à-dire pour porter 2.000 rations ou 2 jours de rations complètes, ou même 4 jours de demi-rations dans des moments pressés (5).

Un bon four peut faire du pain pour 3.000 hommes... Il faut vous souvenir que la Garde est obligée de laisser souvent des boulangers en arrière et d'en envoyer en avant (6).

Les froids vont devenir vifs, et l'eau-de-vie peut sauver mon armée.

On m'assure qu'on trouve beaucoup de vin à Stettin; il faut tout prendre, y en eût-il pour vingt millions. C'est le vin qui dans l'hiver me vaudra la victoire; il faut le prendre en règle et on donnera des reçus (7).

Vous vous souvenez qu'en Égypte nos fours étaient faits en vingt-quatre heures. Dans les pays riches, cela a été négligé; il faut le rétablir (8).

---

(1) Daniel Savary, contre-amiral.

(2) *Corresp.*, X, n° 8685 (Au vice-amiral Decrès, Alexandrie, 14 floréal an XIII-4 mai 1805).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9425 (A M. Petiet, intendant général de l'armée, Augsbourg, 2 brumaire an XIV-24 octobre 1805).

(4) *Corresp.*, XII, n° 10010 (Au prince Eugène, Paris, 23 mars 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10758 (A Berthier, Saint-Cloud, 10 septembre 1806).

(6) *Corresp.*, XIII, n° 10768 (A Bessières, Saint-Cloud, 12 septembre 1806).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 11213 (Note, Berlin, 8 novembre 1806).

(8) *Corresp.*, XIV, n° 11712 (A Berthier, Varsovie, 28 janvier 1807, 10 heures du soir).

.....Il [le général Baville] fera mélanger et bluter les farines de Glogau, afin qu'en cas d'événements on puisse donner de la farine aux soldats à défaut de pain (1).

Ma position serait très belle si j'avais des subsistances; le défaut de subsistances la rend médiocre (2).

Recommandez aux soldats d'épargner le pays; en le ruinant, on se prive de ressources (3).

Ma position ici est excellente, militairement parlant, elle est mauvaise quand je n'ai pas de vivres (4).

Il faudrait alors [pour marcher à l'ennemi] avoir huit jours de pain, quatre que porteraient les soldats et quatre qui seraient portés dans vos caissons (5).

Je n'entends pas que, sous le prétexte de manque de vivres, sa marche [de Junot] soit retardée d'un jour : cette raison-là n'est bonne que pour des hommes qui ne veulent rien faire; 20.000 hommes vivent partout, même dans le désert (6).

Dans les armées de la force de celle-ci, il est toujours possible de se procurer du blé, mais non de la farine, si on ne s'y prend deux ou trois mois d'avance (7).

Les officiers feront des inspections tous les matins pour s'assurer que chaque soldat n'a mangé que le jour de vivres qu'il devait, et qu'il a le reste pour le nombre de jours voulu (8).

Répondez au général Jomini qu'il est absurde de dire qu'on n'a pas de pain quand on a 500 quintaux de farine par jour; qu'au lieu de se plaindre il faut se lever à 4 heures du matin,

---

(1) *Corresp.*, XIV, n° 11740 (Ordres pour le maréchal Berthier, Pultusk, 30 janvier 1807).

(2) *Corresp.*, XIV, n° 11897 (A Talleyrand, Osterode, 27 février 1807).

(3) *Corresp.*, XIV, n° 11947 (A Ney, Osterode, 6 mars 1807).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 12004 (Au général Lemarois, Osterode, 12 mars 1807).

(5) *Corresp.*, XIV, n° 12085 (A Davout, Osterode, 19 mars 1807).

(6) *Corresp.*, XVI, n° 13327 (A Clarke, ministre de la Guerre, Fontainebleau, 5 novembre 1807).

(7) *Corresp.*, XXIII, n° 18773 (Au major général, Danzig, 7 juin 1812).

(8) *Corresp.*, XXIII, n° 18840 (Ordre du jour, Gumbinnen, 20 juin 1812).

aller soi-même aux moulins, à la manutention, et faire faire 30.000 rations de pain par jour; mais que s'il dort et que s'il pleure, il n'aura rien; qu'il doit bien savoir que l'Empereur, qui avait beaucoup d'occupations, n'allait pas moins tous les jours visiter lui-même les manutentions (1).

La ration sera l'équivalent de 28 onces de pain (12 onces en blé, équivalent de 16 onces de pain, plus l'équivalent de 12 onces de pain en légumes, pommes de terre, navets, panais, betteraves, blé de Turquie, haricots, lentilles, pois, autres légumes secs, riz), 8 onces de viande, 1 once d'eau-de-vie. La ration de viande sera distribuée en viande de vache, bœuf, mouton, ou de cheval, cochon, chèvre; en viande salée, lard; en fromage, morue, hareng ou autres poissons salés. Le blé sera distribué au bataillon tous les mois et aux compagnies toutes les semaines; les compagnies le feront moudre à leurs moulins portatifs et en feront du pain. La viande sera livrée vivante aux bataillons une fois par semaine. La ration n'aura pas d'équivalent en blé, mais seulement en légumes. Une fois par semaine aussi, au lieu de viande, on donnera du maigre. Plusieurs fois par an la ration sera donnée en viande de cheval, mulet ou âne. Pendant les camps de plaisance et pendant le mois d'octobre, on défendra aux compagnies de faire du pain; les chambrées mangeront leur farine en galettes cuites sur des plaques ou en bouillie. En campagne, les soldats ne devront, sous quelque prétexte que se soit, ni faire ni consommer du pain; ils mangeront des galettes cuites sur leurs plaques et de la bouillie, à moins qu'ils ne soient en état d'armistice, en quartiers d'hiver ou en garnison. La ration des marches-manœuvres, contenue dans les sachets et portée par les mulets du corps, sera de 11 onces de farine, 1 once d'eau-de-vie et 16 onces de viande. Les sachets contiendront quinze rations; les mulets de bataillon porteront dix rations; en tout vingt-cinq jours. Lorsqu'on pourra se procurer du riz, la ration sera de 3 onces et demie de riz, 2 onces de farine et 16 onces de viande. Les sachets contiendront pour trente jours de vivres, les mulets des corps en porteront pour vingt jours, ce qui fait cinquante jours.

---

(1) *Corresp.*, XXIV, n° 18995 (Au major général, Gloubokoié, 22 juillet 1812).

Les sachets seront divisés chacun en cinq compartiments contenant la ration de trois jours en farine ou de six en riz, de sorte qu'à la seule vue les officiers puissent s'assurer que les soldats ont ménagé leurs vivres et sont pourvus pour les jours suivants. Les progrès de la chimie ont déjà fourni des extraits de substances qui, sous un petit volume et un petit poids, contiennent la valeur d'une ration. Il faut encourager ces recherches, afin de parvenir à former la ration des marches-manœuvres sous le plus petit poids possible.

Les officiers des corps, en temps de paix comme en temps de guerre, mangeront tous ensemble, le chef de bataillon avec les sous-lieutenants; ils prendront leurs repas dans une salle commune en temps de paix ou en garnison, et chez le chef de bataillon en campagne. Il y aura par semaine un officier qui, à tour de rôle, règlera la dépense. Les officiers auront la même ration que le soldat; leurs domestiques autorisés et présents sous les armes auront la ration du soldat en temps de guerre. Il sera accordé un soldat-cuisinier par quinze officiers. En campagne, la batterie de cuisine appelée *cantine*, renfermant tous les ustensiles nécessaires, sera à raison de trois livres par officier, qui aura sur lui ou dans son sac une serviette, un couvert, une timbale. Dans les marches-manœuvres, chaque officier fera remettre à l'ordinaire la ration du jour tirée de son sachet. En campagne, les officiers d'état-major, depuis le grade de colonel jusqu'à celui de sous-lieutenant, mangeront ensemble à une seule table; ils ne pourront en faire plusieurs que lorsque leur nombre dépassera celui de trente. Chaque bataillon portera à la suite, sur ses propres transports, des vivres à raison de 6 livres par homme, officiers, soldats, domestiques; ce qui donne six rations de marches-manœuvres, dix-huit jours en farine, douze en riz, si l'approvisionnement est moitié en farine, moitié en riz (1).

On donne trop de pain au soldat, il faudrait remplacer le pain par du riz, de la viande; il n'y a rien dont, avec le temps, on ne puisse faire prendre l'habitude (2).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée) XXXI, 433-435 [Bertrand].

(2) Gourgaud, I, 405.

Les troupes modernes n'ont pas plus besoin de pain et de biscuit que les Romains; donnez-leur pendant les marches de la farine ou du riz ou des légumes, elles ne souffriront pas. C'est une erreur de supposer que les généraux anciens ne portaient pas une grande attention à leurs magasins : on voit dans les commentaires de César, dans plusieurs de ses campagnes, combien ce soin important l'occupe. Ils avaient seulement trouvé l'art de n'en pas être esclaves, et de ne pas dépendre de leurs munitionnaires; cet art a été celui de tous les grands capitaines (1).

Avec elle [la méthode romaine d'alimentation]... on allait au bout du monde, mais encore fallait-il du temps pour amener à la transition d'un tel régime, il ne pouvait s'opérer par un simple ordre du jour. J'en avais eu la pensée depuis longtemps; mais quelle qu'eût été ma puissance, je me fusse bien donné de garde de le commander. Il n'est point de subordination ou crainte pour les estomacs vides. Ce n'est qu'en temps de paix et à loisir qu'on eût pu y arriver insensiblement : je l'aurais obtenu en créant des mœurs militaires nouvelles (2).

APPROVISIONNEMENTS

On peut avoir autant de pièces de canon que l'on veut, elles ne dépérissent point; autant de fer coulé que l'on veut, cela ne dépérit point; mais il ne faut avoir que l'attirail nécessaire, parce que cela périt (3).

ARMÉE DE DÉBARQUEMENT

Opérer une descente en Angleterre sans être maître de la mer est l'opération la plus hardie et la plus difficile qui ait été faite.

Si elle est possible, c'est en surprenant le passage, soit en échappant à l'escadre qui bloquerait Brest ou Le Texel, soit en arrivant sur des petits bateaux, pendant la nuit et après une

(1) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 51.
(2) Las Cases, VII, 246.
(3) *Corresp.*, XII, n° 10072 (A Dejean, La Malmaison, 10 avril 1806).

traversée de sept à huit heures, sur un des points de la province de Kent ou de Sussex (1).

Un bâtiment peut porter un homme par tonneau sans aucune espèce d'inconvénient. Je vous prie de faire l'essai et de vous assurer du nombre d'hommes que chaque bâtiment peut porter; car, si c'est un inconvénient de trop resserrer les hommes, c'en serait un aussi de trop les diviser et d'employer plus de transports qu'il ne faut (2).

Une nation [l'Angleterre] est bien folle, lorsqu'elle n'a point de fortifications, point d'armée de terre, de se mettre dans le cas de voir arriver dans son sein une armée de 100.000 hommes d'élite et aguerris... Il ne faut être maître de la mer que six heures pour que l'Angleterre cesse d'exister (3).

.....Les Anglais et les Russes, qui sont maîtres de la mer, s'empareront toujours des îles quand ils voudront, en y mettant cinq fois plus de monde (4).

Tant que l'ennemi ne débarquera pas des forces supérieures à celles qu'on a dans le royaume, quelques forts peuvent être utiles; mais l'ennemi ne tente pas de faire un siège lorsque tous les jours il peut être jeté dans la mer (5).

Il n'est aucun moyen d'empêcher une armée double ou triple en forces de l'armée que j'aurais en Dalmatie d'opérer son débarquement sur un point quelconque de quatre-vingts lieues de côtes, et d'obtenir bientôt un avantage décidé sur mon armée, si sa constitution est proportionnée à son nombre (6).

ARMÉE NATIONALE

Sans armée, sans force, sans discipline, il n'est ni indépendance politique ni liberté civile.

---

(1) *Corresp.*, III, n° 2419 (Au Directoire exécutif, Paris, 5 ventôse an VI-23 février 1798).

(2) *Corresp.*, IV, n° 2481 (Au citoyen Belleville, Paris, 16 germinal an VI-5 avril 1798).

(3) *Corresp.*, X, n° 8871 (A Decrès, Milan, 20 prairial an XIII-9 juin 1805).

(4) *Corresp.*, XII, n° 10176 (Au prince Eugène, Saint-Cloud, 30 avril 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10724 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 2 septembre 1806).

(6) *Corresp.*, XIII, n° 10726 (Au général Dejean, Saint-Cloud, 3 septembre 1806).

Quand un peuple entier est armé et veut défendre sa liberté, il est invincible (1).

Par les événements qui viennent de se passer sous vos yeux, vous [les membres du Gouvernement provisoire de Gênes] avez appris que, sans la force et une bonne organisation militaire, les États ne sont rien (2).

Elle [la République] sera enfin formidable aux ennemis, si ses armées de terre et de mer sont fortement constituées; si chacun de ses défenseurs trouve une famille dans le corps auquel il appartient, et dans cette famille un héritage de vertus et de gloire; si l'officier formé par de longues études obtient, par un avancement régulier, la récompense due à ses talents et à ses travaux (3).

L'armée, c'est la nation (4).

Une armée nationale peut seule assurer à la République la tranquillité intérieure et la considération au dehors (5).

.....On ne doit faire entrer dans nos troupes aucun déserteur étranger ou français (6).

Si vous [les Suisses] avez un seul régiment de troupe soldée, il faut renoncer à des milices vigoureuses. Dès que les habitants voient sur pied des soldats qu'ils paient, ils disent : C'est à eux à nous défendre. Une troupe soldée détruit l'énergie nationale; elle vous priverait des ressources qu'au besoin vous trouveriez dans le courage de vos citoyens (7).

---

(1) *Corresp.*, III, n° 1800 (Aux gardes nationales de la République Cisalpine, projet de proclamation écrit en entier de la main de Bonaparte, qui ne porte pas de date mais est présumé de Milan, 25 floréal an V-14 mai 1797).

(2) *Corresp.*, III, n° 2231 (Au Gouvernement provisoire de Gênes, Passariano, 4e jour complémentaire an V-20 septembre 1797).

(3) *Corresp.*, VI, n° 4447 (Aux Français, Paris, 4 nivôse an VIII-25 décembre 1799).

(4) *Corresp.*, VII, n° 6068 (Paroles du Premier Consul au Conseil d'État, dans la séance du 14 floréal an X-4 mai 1802).

(5) *Corresp.*, VII, n° 6213 (Message au Corps législatif de la République italienne, Paris, 9 thermidor an X-28 juillet 1802).

(6) *Corresp.*, VIII, n° 6307 (A Berthier, 17 fructidor an X-4 septembre 1802).

(7) *Corresp.*, VIII, n° 6483 (Allocution aux cinq députés de la Suisse, Saint-Cloud, 20 frimaire an XI-11 décembre 1802).

Sans la conscription, a-t-il dit [a dit l'Empereur], il ne peut y avoir ni puissance ni indépendance nationales. Toute l'Europe est assujettie à la conscription. Nos succès et la force de notre position tiennent à ce que nous avons une armée nationale; il faut s'attacher avec soin à conserver cet avantage (1).

.....La force des armes est le principal soutien des États.

Il est temps enfin que cette jeunesse qui vit dans l'oisiveté des grandes villes cesse de craindre les fatigues et les dangers de la guerre, et qu'elle se mette en état de faire respecter la patrie, si elle veut que la patrie soit respectable (2).

.....Tous les Français doivent considérer comme salutaire et sacrée la loi de la conscription, s'ils ne veulent pas que quelque jour leurs habitations soient dévastées et le beau territoire de la France livré, ainsi que l'Autriche et la Moravie, aux ravages des barbares (3)...

Mais ici, il faut le dire avec courage à la nation, sa sûreté veut qu'une armée nombreuse soit maintenue, que des flottes soient construites et équipées pour protéger notre commerce, nos colonies et nos droits (4).

Si elle [la Hollande] ne peut entretenir une armée pour sa défense, il lui arrivera infailliblement d'être conquise..; les Hollandais sont trop jaloux d'être une nation, et sont trop attachés à leur indépendance, pour ne pas sentir la nécessité d'avoir une armée et une flotte (5).

Il vous faut des troupes sans doute, mais des nationaux. La plupart de vos troupes sont composées d'étrangers et de déserteurs qui ne valent pas grand'chose (6).

---

(1) *Corresp.*, X, n° 8204 (Procès-verbal de la réception des présidents des collèges électoraux, des préfets, des présidents des Cours d'appel, etc., Paris, 15 frimaire an XIII-6 décembre 1804).

(2) *Corresp.*, X, n° 8849 (Discours de l'Empereur au Corps législatif d'Italie, Milan, 7 juin 1805).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9574 (36e bulletin de la Grande Armée, Schönbrunn, 23 frimaire an XIV-14 décembre 1805).

(4) *Corresp.*, XII, n° 9929 (Exposé de la situation de l'Empire, Paris, 5 mars 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10640 (Au roi de Hollande, Saint-Cloud, 13 août 1806).

(6) *Corresp.*, XIV, n° 11580 (Au roi de Hollande, Varsovie, Paris, 7 janvier 1807).

Devant l'ennemi, je n'ai besoin que de Français, parce que je ne puis me fier qu'à eux (1).

Il ne faut point mettre l'ennemi dans sa forteresse, et ce système d'enrôler des prisonniers de guerre peut être funeste un jour (2).

Qu'est-ce qu'un roi qui n'a pas d'armée nationale, qui n'ose point confier la défense de sa couronne à ses sujets, et n'est pas environné d'hommes qui seraient résolus à périr avec lui (3)?

Voilà une plaisante idée : un État qui veut être indépendant et ne veut pas avoir d'armée! Si les Hollandais ont vendu leurs colonies aux Anglais, se sont laissés conquérir par tout le monde, s'ils sont sans conscription, sans énergie, de qui est-ce la faute, si ce n'est la leur (4)?

ARMÉES PERMANENTES

Toute nation qui perdrait de vue l'importance d'une armée de ligne perpétuellement sur pied, et qui se confierait à des levées ou des armées nationales, éprouverait le sort des Gaules, mais sans même avoir la gloire d'opposer la même résistance, qui a été l'effet de la barbarie d'alors et du terrain, couvert de forêts, de marais, de fondrières, sans chemins; ce qui le rendait difficile pour les conquêtes et facile pour la défense (5).

ARMEMENT

Il [le général en chef] a vu... avec peine le manque de baïonnettes occasionné par la négligence d'un grand nombre de soldats : c'est cependant la baïonnette qui a toujours été l'arme du brave et le principal instrument de la victoire; c'est surtout celle qui convient au soldat français (6).

---

(1) *Corresp.*, XIV, n° 12103 (A Daru, Osterode, 20 mars 1807).
(2) *Corresp.*, XIV, n° 12178 (Au général Dejean, Osterode, 26 mars 1807).
(3) *Corresp.*, XV, n° 12424 (Au roi de Hollande, Finkenstein, 19 avril 1807).
(4) *Corresp.*, XV, n° 12473 (Au roi de Hollande, Finkenstein, 25 avril 1807).
(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de César), XXXII, 14.
(6) *Corresp.*, II, n° 1311 (Ordre de l'armée, Vérone, 1er nivôse an V-21 décembre 1796). — Cf. *Corresp.*, XI, n° 9522 (Ordre du jour).

Je ne regarderai pas la République comme consolidée tant qu'elle n'aura pas trois millions de fusils dans ses arsenaux (1).

Une bataille comme celle d'Austerlitz coûte au moins 12.000 fusils; de grandes marches en coûtent aussi (2).

Il faut convenir que la guerre en fait [des armes] une horrible consommation... J'en ai fait ramasser sur le champ de bataille d'Eylau plusieurs milliers (3).

Le général Lloyd développe... son système, qui est d'armer le tiers de l'infanterie avec des piques. S'il était possible de donner à la fois à une partie de l'infanterie des fusils et des piques, ce système serait parfait; mais, comme cela est impossible, le fusil doit avoir la préférence sur tout... La formation en bataillon ou en colonne, les campements, les marches, tout dans la guerre est le résultat de l'invention de la poudre. Si Gustave-Adolphe ou Turenne arrivaient dans un de nos camps à la veille d'une bataille, ils pourraient commander l'armée dès le lendemain. Mais si Alexandre, César ou Annibal revenaient ainsi des Champs-Élysées, il leur faudrait au moins un ou deux mois pour bien comprendre ce que l'invention de la poudre, les fusils, les canons, les obusiers, les mortiers ont produit et ont dû produire de changements dans l'art de la défensive, comme dans l'art de l'attaque; il faudrait les tenir, pendant ce temps-là, à la suite d'un parc d'artillerie (4).

ARMISTICES

Il m'est impossible de trouver des termes pour vous exprimer mon mécontentement. Vous ne commandez que mon avant-garde et vous n'avez point le droit de faire d'armistice sans mon ordre; vous me faites perdre le fruit d'une campagne (5).

---

(1) *Corresp.*, VI, n° 4875 (A Carnot, ministre de la Guerre, Milan, 15 prairial an VIII-4 juin 1800).

(2) *Corresp.*, XIV, n° 11914 (A Dejean, Osterode, 2 mars 1807).

(3) *Corresp.*, XV, n° 12447 (A Dejean, Finkenstein, 22 avril 1807).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'histoire de la guerre), XXXI, 422 [Bertrand].

(5) *Corresp.*, XI, n° 9497 (A Murat Schönbrunn, 25 brumaire an XIV-16 novembre 1805, 8 heures du matin).

La confiance ne doit jamais être aveugle. On nous a prouvé tant de fois qu'on voulait endormir notre surveillance par des propositions de paix, qu'on ne doit jamais s'y livrer aveuglément...

Jusqu'à la paix, l'armistice ne doit être considéré que comme un moment de repos et un moyen de se préparer à de nouveaux combats (1).

L'armistice existe, il est vrai; mais on ne doit jamais s'y fier lorsqu'on est dans la capitale de son ennemi (2).

Je vois avec une extrême surprise que le chef d'état-major, ou tout autre officier dans l'armée, ose correspondre avec l'ennemi sans votre autorisation. C'est une chose étrange.... Le général César Berthier ignore donc le premier devoir de son métier?..... Vous auriez dû mettre huit jours aux arrêts le général Berthier, et, à la première récidive, le destituer. J'écris à son frère pour lui témoigner combien je suis mécontent de sa conduite.

Défendez de parlementer; ce sont des moyens dont nos ennemis se sont toujours servis contre nous (3).

Vous n'avez point le droit d'avoir des entrevues avec un général ennemi sans mon ordre; vous n'avez point le droit de faire d'armistice sans savoir si cela nuit à mes projets généraux (4).

ARRIÈRE-GARDE

...Ce n'est pas avec une arrière-garde qui est prête à partir qu'on garde une position (5).

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9572 (Ordre du jour, Schönbrunn, 23 frimaire an XIV-14 décembre 1805).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9587 (A Berthier, Schönbrunn, 27 frimaire an XIV-18 décembre 1805).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10755 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 8 septembre 1806).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11665 (Au prince Jérôme, Varsovie, 19 janvier 1807).

(5) *Corresp.*, XXVII, n° 21135 (Au major général, Châlons-sur-Marne, 26 janvier 1814, 9 heures du matin).

ART DE LA GUERRE

Agir autrement [qu'en temporisant], ce ne serait plus faire la guerre, dont l'art ne consiste qu'à gagner du temps lorsqu'on a des forces inférieures (1).

La perfection ou le système de la guerre moderne consiste, prétendez-vous, à jeter un corps d'armée, l'un à droite, l'autre à gauche, laisser l'ennemi au centre, et même se mettre derrière une lisière de places fortes. Si ces principes étaient enseignés à la jeunesse, ils reculeraient la science militaire de quatre cents ans; et toutes les fois que l'on se dirigera ainsi, et que l'on aura affaire à un ennemi actif et qui ait tant soit peu de connaissance des embûches de la guerre, il battra un de vos corps et coupera la retraite à l'autre (2).

L'art de la guerre consiste, avec une armée inférieure, à avoir toujours plus de forces que son ennemi sur le point que l'on attaque ou sur le point qui est attaqué; mais cet art ne s'apprend ni dans les livres, ni par l'habitude; c'est un tact de conduite, qui proprement constitue le génie de la guerre (3).

L'art de la guerre n'est que l'art d'augmenter les chances pour soi (4).

.....Savoir nourrir votre armée et tirer du pays où vous êtes des ressources de toute espèce; cela fait une grande partie de l'art de la guerre (5).

Vous devez partir d'un ordre défensif tellement redoutable que l'ennemi n'ose vous attaquer, et abandonner toute position derrière vous, hormis les dispositions défensives de votre capitale, et être tout offensif contre l'ennemi, qui, la descente faite,

---

(1) *Corresp.*, II, n° 1501 (A Joubert, Tolentino, 29 pluviôse an V-17 février 1797).

(2) *Corresp.*, III, n° 1975 (Réponse à M. Dunan, note dictée par le général Bonaparte à Mombello et présumée du 13 messidor an V-1er juillet 1797).

(3) *Corresp.*, III, n° 1976 (Note faisant suite à la note 1975 et présumée de Mombello, du 13 messidor an V-1er juillet 1797).

(4) *Corresp.*, X, n° 8716 (A Decrès, Milan, 21 floréal an XIII-11 mai 1805).

(5) *Corresp.*, XII, n° 9944 (Au prince Joseph, Paris, 8 mars 1806).

ne pourrait rien tenter. C'est là l'art de la guerre. Vous verrez beaucoup de gens qui se battent bien et aucun qui sache l'application de ce principe...

Tout l'art de la guerre consiste dans une défensive bien raisonnée, extrêmement circonspecte, et dans une offensive audacieuse et rapide (1).

.....L'art d'être tantôt audacieux et tantôt très prudent est l'art de réussir (2).

L'art de la guerre est de disposer ses troupes de manière qu'elles soient partout à la fois (3).

L'art du placement des troupes est le grand art de la guerre. Placez toujours vos troupes de manière que, quelque chose que fasse l'ennemi, vous vous trouviez en peu de jours réuni (4).

La guerre ne s'apprend qu'en allant au feu (5).

Il faut avoir longtemps fait la guerre pour la concevoir; il faut avoir entrepris un grand nombre d'opérations offensives pour savoir comme le moindre événement ou indice encourage ou décourage, décide une opération ou une autre (6).

.....L'art de la guerre est d'exagérer ses forces et de déprimer celles de l'ennemi (7).

Sa Majesté n'est pas satisfaite de la direction que vous donnez à la guerre : vous avez la supériorité sur l'ennemi, et, au lieu de prendre l'initiative, vous ne cessez de la recevoir. Vous remuez et fatiguez vos troupes. Ce n'est pas l'art de la guerre (8).

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10558 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 28 juillet 1806).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 10572 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 30 juillet 1806).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10629 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 9 août 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10629 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 9 août 1806).

(5) *Corresp.*, XV, n° 12465 (Au prince Jérôme, Finkenstein, 24 avril 1807).

(6) *Corresp.*, XVII, n° 14283 (Notes sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud, 30 août 1808).

(7) *Corresp.* (Lecestre, n° 537) [A Clarke, ministre de la Guerre, Schönbrunn, 10 octobre 1809].

(8) *Corresp.*, XXIII, n° 18503 (A Marmont, commandant l'armée de Portugal, Paris, 18 février 1812).

.....L'art de la guerre ne consiste pas à diviser ses troupes... (1).

La guerre est une affaire d'opinion, et l'art était de se conserver l'opinion qu'il [Oudinot] avait pour lui, après le grand avantage qu'il avait remporté (2).

....Le jour où votre quartier général a été placé derrière Berlin, c'était dire que vous ne vouliez pas garder cette ville; vous avez ainsi perdu une attitude que l'art de la guerre est de savoir conserver (3).

L'art de la guerre indique qu'il faut tourner et déborder une aile sans séparer l'armée (4).

La tactique, les évolutions, la science de l'ingénieur et de l'artilleur peuvent s'apprendre dans des traités, à peu près comme la géométrie; mais la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines et par l'expérience. Il n'y a point de règles précises, déterminées; tout dépend du caractère que la nature a donné au général, de ses qualités, de ses défauts, de la nature des troupes, de la portée des armes, de la saison et de mille circonstances qui font que les choses ne se ressemblent jamais (5).

Faites la guerre offensive comme Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène et Frédéric; lisez, relisez l'histoire de leurs quatre-vingt-trois campagnes, modelez-vous sur eux; c'est le seul moyen de devenir grand capitaine et de surprendre les secrets de l'art; votre génie ainsi éclairé vous fera rejeter des maximes opposées à celles de ces grands hommes (6).

---

(1) *Corresp.*, XXIII, n° 18512 (Au major général, Paris, 21 février 1812).

(2) *Corresp.*, XXIV, n° 19056 (Au major général, Vitebsk, 7 août 1812).

(3) *Corresp.*, XXV, n° 19688 (A Eugène, Trianon, 9 mars 1813).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 221 [Montholon].

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 365 [Bertrand].

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 418 [Bertrand].

Achille était fils d'une déesse et d'un mortel : c'est l'image du génie de la guerre; la partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat, qui est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être; la partie terrestre, ce sont les armes, les retranchements, les positions, les ordres de bataille, tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles (1).

L'art de la guerre est un art simple et tout d'exécution; il n'a rien de vague; tout y est bon sens, rien n'y est idéologie (2).

L'art de la guerre a des principes invariables, qui ont principalement pour but de garantir les armées contre l'erreur des chefs sur la force de l'ennemi, erreur qui, du plus au moins, a toujours lieu (3).

La guerre est un singulier art; je vous assure que j'ai livré soixante batailles, eh bien, je n'ai rien appris que je ne susse dès la première. Voyez César : il se bat la première fois comme la dernière (4).

L'art de la guerre est comme tout ce qui est beau et simple; les mouvements les plus simples sont les meilleurs (5).

Le grand art des batailles est de changer, pendant l'action, sa ligne d'opérations; c'est une idée de moi, qui est tout à fait neuve. C'est ce qui m'a fait vaincre à Marengo : l'ennemi se porta sur ma ligne d'opérations pour la couper; j'en avais changé, et lui-même se trouva alors coupé (6).

L'art de la guerre ne demande pas de manœuvres compliquées, les plus simples sont préférables; il faut surtout avoir du bon sens. On ne comprend pas, d'après cela, comment les généraux com-

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 123 [MONTHOLON].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 263 [BERTRAND].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 171 [BERTRAND].

(4) GOURGAUD, II, 425.

(5) *Ibid.*, II, 459.

(6) *Ibid.*, II, 460.

mettent des fautes; c'est parce qu'ils veulent faire de l'esprit. Le plus difficile est de deviner les projets de l'ennemi, de voir le vrai dans tous les rapports qu'on reçoit. Le reste ne demande que du bon sens, c'est comme un combat à coups de poing : plus on en donne, mieux cela vaut. Il est, aussi, nécessaire de bien lire la carte (1).

ARTILLERIE

Vous devez achever de donner à l'artillerie, dans cette armée, cette considération et cette indépendance que les lois militaires et l'usage de tous les temps lui ont accordées, et sans lesquelles elle ne peut servir utilement (2).

La formation et le service de l'artillerie, qui influe si puissamment dans notre tactique moderne sur le gain des batailles, et presque exclusivement sur la prise et la défense des places fortes, est encore dans son enfance en Turquie (3).

Les règlements, qui sont les résultats de l'expérience, ont fait, et avec raison, du parc général de l'armée une organisation indépendante et séparée de tout le reste de l'armée (4).

Occupez-vous avec la plus grande activité de l'artillerie; c'est ce qui retarde toujours, et ce dont on n'a jamais assez (5).

Je vous recommande surtout les 80 pièces d'artillerie attelées, car vous savez qu'un renfort d'hommes s'envoie plus vite qu'un train d'artillerie (6).

Faites embarquer un grand nombre d'outils d'artillerie; vous savez qu'on en manque toujours à la guerre (7).

---

(1) Gourgaud, II, 461.

(2) *Corresp.*, I, n° 1 (Au Comité de Salut public, 4 brumaire an II-25 octobre 1793).

(3) *Corresp.*, I, n° 61 (Note du général Buonaparte, 13 fructidor an III-30 août 1795).

(4) *Corresp.*, V, n° 3514 (A Berthier, Le Caire, 29 vendémiaire an VII-20 octobre 1798).

(5) *Corresp. inédite* (A Brune, Paris, 28 messidor an VIII-17 juillet 1800).

(6) *Corresp.*, VIII, n° 6981 (A Mortier, Namur, 16 thermidor an XI-4 août 1803).

(7) *Corresp.*, X, n° 8957 (A Berthier, Plaisance, 9 messidor an XIII-28 juin 1805).

.....Tout dans l'artillerie, à la guerre, doit être à l'armée et non au parc (1).

Les pièces de siège de l'ennemi ne sont bonnes à rien; il faut en vérifier le calibre, et, s'il ne répond pas au nôtre, il faut les refondre. Les pièces de campagne, au contraire, sont utiles; et, tant à l'équipage d'Italie qu'à l'équipage du Rhin, on doit toujours en conserver une soixantaine du calibre autrichien, afin de pouvoir les faire venir après les premières victoires et s'en servir pour employer les boulets qui auraient été pris (2).

Je ne veux point non plus avoir 1.100 ou 1.200 voitures à ma suite. Dites à Songis que c'est autant de pris par l'ennemi. Je ne veux pas plus de 400 voitures. Mais je n'entends pas que la moitié soit des caissons d'outils ou des effets d'artillerie des compagnies, etc. J'entends que ce soient des cartouches d'infanterie, des cartouches de canon, pour réparer des pertes, et avoir vingt ou trente pièces de canon de plus en batterie le jour d'une bataille. Sur ces 400 voitures, je n'en veux pas plus de 30 qui contiennent des objets de rechange du parc; le reste doit être cartouches et munitions. Telle est ma volonté. Alors ce parc me sera de quelque utilité, ne me gênera jamais, et, s'il retarde un peu mes opérations, ce sera un retard raisonnable et selon la nature des choses (3).

C'est à vous organiser un bon parc mobile que doivent tendre tous vos efforts (4).

.....Elle [l'artillerie légère] est ici [sur les confins de la Pologne] de la plus grande nécessité dans les immenses plaines où il faut manœuvrer (5).

.....Ce n'est qu'avec du canon qu'on fait la guerre (6).

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9603 (A Songis, Schönbrunn, 1er nivôse an XIV-22 déc. 1805).

(2) *Corresp.*, XII, n° 10299 (A Dejean, Saint-Cloud, 31 mai 1806).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10910 (A Berthier, Mayence, 30 septembre 1806, 3 h. 30 du matin).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 11285 (A Mortier, Berlin, 21 novembre 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 11173 (Au roi de Naples, Berlin, 4 novembre 1806).

(6) *Corresp.*, XIV, n° 11896 (A Bernadotte, Osterode, 27 février 1807, 5 h. 30 du soir).

Je voudrais bien qu'il fût possible, sans trop faire de dérangement, de n'avoir qu'une seule espèce d'obusiers à l'armée (1).

Tous les jours je me convaincs du grand mal qu'on a fait à nos armées en ôtant les pièces de régiment (2).

Le canon, comme toutes les autres armes, doit être réuni en masse si l'on veut obtenir un résultat important (3).

.....Il vaut mieux n'avoir pas d'artillerie que d'en avoir de mauvaise, qui compromet la vie des hommes et l'honneur des armes...

Les principes de votre bureau d'artillerie ne sont pas assez clairs; il suppose qu'en campagne toutes les munitions doivent être sur des chariots; ce qui n'est pas exact. Un approvisionnement et demi ou deux approvisionnements sont suffisants sur des chariots; mais le surplus des munitions de réserve doit être mis dans des caisses pour être transporté par eau ou traîné sur des voitures du pays (4).

.....Partout où va un régiment on a besoin d'artillerie (5).

.....Les principes de l'artillerie des côtes [sont] tout différents de ceux de l'artillerie de terre. Il faut sur les côtes tirer aussi loin qu'on peut et tirer toujours. Il faut des projectiles qui aillent le plus loin possible. Dans l'artillerie de terre, tous ces principes changent, et on estime avec raison que tirer de loin c'est perdre sa poudre (6).

Chaque caisson doit avoir ses outils, ses rechanges et tout ce qui est prescrit. Il ne faut pas que, sous le prétexte qu'on a souvent fait la guerre sans avoir une chose, on se dispense de l'avoir (7).

---

(1) *Corresp.*, XVIII, n° 14897 (Au major général, Rambouillet, 14 mars 1809).
(2) *Corresp.*, XIX, n° 15273 (A Clarke, Ebersdorf, 29 mai 1809).
(3) *Corresp.*, XIX, n° 15358 (A Eugène, Schönbrunn, 16 juin 1809, 5 h. du soir).
(4) *Corresp.*, XIX, n° 15601 (A Clarke, Schönbrunn, 1er août 1809).
(5) *Corresp.*, XXII, n° 17603 (A Jérôme Napoléon, Paris, 12 avril 1811).
(6) *Corresp.*, XXII, n° 18113 (Au ministre de la Guerre, Compiègne, 4 sept. 1811).
(7) *Corresp.*, XXI, n° 17493 (Au ministre de la Guerre, Paris, 19 mars 1811).

Dans l'artillerie, il faut des hommes d'un an de service au moins (1).

Les mortiers ne peuvent faire d'effet qu'en multipliant les coups, vu l'incertitude du tir (2).

On coupe la tête à un officier d'artillerie qui donne des cartouches qui ne sont pas de calibre (3).

Un sous-officier d'artillerie ne devrait devenir officier que par une action d'éclat ou après huit ans de service; ce qui supposerait dix ou douze ans de service. Avoir des sous-officiers qui n'aient que huit ans de service depuis leur entrée comme soldats est une chose très pernicieuse (4).

Mandez-lui [au duc de Reggio] qu'il faut conserver l'artillerie régimentaire comme elle est formée, qu'on ne saurait avoir trop de pièces de canon, et que je désapprouve tout ce qu'il a fait pour envoyer des pièces sur les derrières. Recommandez-lui de soigner cette artillerie, au lieu de la laisser se désorganiser... (5)

Témoignez mon mécontentement au général... de ce qu'il a laissé ses pièces derrière; cela est contraire à l'honneur militaire : on doit tout laisser excepté ses canons (6).

Un directeur d'artillerie qui expédie des munitions qui ne sont pas en état, selon les lois militaires, mérite la mort (7).

Je n'attache pas d'importance à la perte de canons, si les chances de prises peuvent être compensées par les chances de succès (8).

---

(1) *Corresp.*, XXII, n° 17742 (Au ministre de la Guerre, Rambouillet, 21 mai 1811).

(2) *Corresp.*, XXII, n° 17764 (Au ministre de la Guerre, Chartres, 3 juin 1811).

(3) *Corresp.*, XXII, n° 18124 (Au ministre de la Guerre, Compiègne, 8 septembre 1811).

(4) *Corresp.*, XXII, n° 18124 (Au ministre de la Guerre, Compiègne, 8 septembre 1811).

(5) *Corresp.*, XXIV, n° 19057 (Au major général, Vitebsk, 7 août 1812).

(6) *Corresp.*, XXIV, n° 19239 (A Eugène Napoléon, Moscou, 2 octobre 1812).

(7) *Corresp.*, XXV, n° 19968 (Au ministre de la Guerre, Borna, 5 mai 1813).

(8) *Corresp.*, XXVI, n° 20928 (Instructions pour le général d'Anthouard, Saint-Cloud, 20 novembre 1813, 11 heures du matin).

Les grandes batailles se gagnent avec de l'artillerie (1).

Si, à Leipzig, j'avais eu 30.000 coups de canon le 18 au soir, je serais aujourd'hui le maître du monde (2).

Nous pourrons écraser l'ennemi par une immense supériorité d'artillerie (3).

Un officier d'artillerie qui manque de munitions au milieu d'une bataille mérite la mort (4).

Il convient que l'état-major de l'artillerie serve avec plus d'activité sur le champ de bataille; c'est au général d'artillerie et aux états-majors à disposer l'artillerie et à la faire évacuer, à pourvoir aux consommations, à rectifier les mauvais emplacements que prennent les officiers des compagnies (5).

Il faut que l'on puisse mettre du canon autant que l'ouvrage peut en contenir, d'après le principe que l'on se bat à coups de canon comme on se bat à coups de poing (6).

.....Vous avez des pièces de 24 et de 18, et vous vous croyez inexpugnables, vous suivez l'opinion vulgaire; mais les gens du métier vous diront, et une fatale expérience va vous le démontrer, que de bonnes pièces de 4 et de 8 font autant d'effet pour la guerre de campagne, et sont préférables sous bien des points de vue aux gros calibres (7).

.....C'est dans les pays coupés, que, par la vivacité de ses mouvements, l'exactitude du service et la justesse de l'évaluation des distances, que le bon artilleur a de la supériorité (8).

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20929 (A Eugène, Saint-Cloud, 20 novembre 1813).

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21111 (Au ministre de la Guerre, Paris, 18 janvier 1814).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21138 (A Victor, Vitry-le-François, 26 janvier 1814, 4 h. du soir).

(4) *Corresp.*, XXVII, n° 21301 (Au major général, château de Surville, 19 février 1814).

(5) *Corresp.*, XXVII, n° 21303 (*Ibid*).

(6) *Corresp.*, XXVIII, n° 21995 (Note pour la défense de Paris, Paris, 30 mai 1815).

(7) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V (Le souper de Beaucaire, 39).

(8) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V (Le souper de Beaucaire, 46).

L'unité de l'artillerie est la division : pour l'artillerie à cheval, six bouches à feu; pour l'artillerie à pied, huit. Les officiers, sous-officiers et canonniers d'une compagnie sont suffisants pour son service.

Il serait préférable, si l'on n'était déterminé par les détails de l'artillerie, de former l'unité de quatre bouches à feu, parce qu'une batterie de huit pièces est déjà trop nombreuse pour ne pas être souvent divisée; mais ce qui force à déterminer la division, c'est à cause des ouvriers, des rechanges, forges, etc. En ne composant l'unité que de quatre pièces, tout cela serait doublé; la dépense ne serait pas compensée par l'avantage qu'on obtiendrait en ne formant l'unité que de quatre bouches à feu.

Suivent des observations sur le matériel de Gribeauval; un seul calibre est suffisant pour la guerre de campagne, la pièce de 12 restant comme pièce de réserve, mais modifiée pour avoir une plus grande portée; il doit y avoir dans l'équipage de campagne deux pièces d'obusiers.

Il est mille circonstances à la guerre où il convient de tirer de très loin, soit d'une rive d'une grande rivière à l'autre, soit pour empêcher l'ennemi de camper et d'occuper une position que l'on ne peut battre que de loin; enfin, c'est un désavantage réel que celui de ne point battre l'ennemi quand il vous bat. C'est à l'instruction de l'officier d'artillerie de ne pas tirer inutilement, car on ne prétend en rien attaquer le principe fondamental que, dans les circonstances ordinaires, tirer de loin, c'est brûler des munitions et détruire ses effets. Les pièces d'un calibre supérieur à celui de 12 sont fort inutiles. On a, avec raison, supprimé le 16 que les Prussiens et les Autrichiens traînent encore.

Napoléon examine ensuite les questions du ravitaillement en munitions sur le champ de bataille, de l'emploi de la pièce de 24, de l'utilisation des mortiers et des obusiers.

Les batteries de campagne comprennent 2 obusiers par batterie, ce qui fait le quart pour les batteries à pied et le tiers pour celles à cheval. Pour un équipage de 40 batteries, cela donne 80 obusiers. On s'est récrié sur cette grande quantité d'obusiers,

et à tort. L'obusier de 5 p. 6 l. n'est pas plus dispendieux qu'une pièce de 8 et cette grande quantité d'obusiers est nécessaire pour débusquer l'ennemi des villages, raser des redoutes, etc. Frédéric II est le premier qui ait augmenté le nombre des obusiers.

Napoléon termine par des calculs sur l'approvisionnement en munitions d'infanterie et d'artillerie (1).

Prétendre courir sur les pièces, les enlever à l'arme blanche ou faire tuer les canonniers par des tirailleurs, sont des idées chimériques; cela peut arriver quelquefois, et n'avons-nous pas des exemples de plus fortes prises d'un coup de main? Mais, en système général, il n'est pas d'infanterie, si brave qu'elle soit, qui puisse, sans artillerie, marcher impunément, pendant cinq ou six cents toises, contre seize ou vingt-quatre pièces de canon bien placées, servies par de bons canonniers. Avant d'être arrivés aux deux tiers de sa course, ses hommes seront tués, blessés, dispersés...

Une bonne infanterie est sans doute le nerf de l'armée; mais, si elle avait longtemps à combattre contre une artillerie supérieure, elle se démoraliserait et serait détruite.

Dans les premières campagnes de la guerre de la Révolution, ce que la France a toujours eu de meilleur, c'est l'artillerie; je ne sache pas un seul exemple de cette guerre où vingt pièces de canon, convenablement postées, aient été enlevées à la baïonnette par l'infanterie seule... Il se peut qu'un général plus manœuvrier, plus habile que son adversaire, ayant dans sa main une meilleure infanterie, obtienne des succès pendant une partie de la campagne, quoique son parc d'artillerie soit très inférieur; mais, au jour décisif d'une action générale, il sentira cruellement son infériorité en artillerie et sera exposé à tout perdre dans un moment (2).

Il faut avoir autant d'artillerie que son ennemi, calculer sur

(1) *Notes sur l'Artillerie dictées par Napoléon à Sainte-Hélène au baron Gourgaud* et communiquées par le vicomte de Grouchy, qui les a tirées d'archives de famille (*Revue d'Artillerie,* juin 1897).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 328-329 [Bertrand].

quatre pièces par 1.000 hommes d'infanterie et de cavalerie. Plus l'infanterie est bonne, plus il faut la ménager et l'appuyer par de bonnes batteries.

La plus grande partie de l'artillerie doit être avec les divisions d'infanterie et de cavalerie, la plus petite partie en réserve. Une pièce doit avoir sur elle 300 coups à tirer, non compris le coffret : c'est la consommation de deux batailles (1).

Il est du devoir d'un général d'artillerie de connaître l'ensemble des opérations de l'armée, étant obligé de fournir les divisions d'armes et de munitions. Ses relations avec les commandants d'artillerie, dans chacune d'elles, le mettent au courant de tous les mouvements, et la conduite de son grand parc dépend de ces renseignements (2) (?)

L'artillerie a donné un avantage extrême à l'attaque sur la défense, dont les moyens sont restés les mêmes. Autrefois, un camp, couvert par un fossé, était imprenable; aujourd'hui, l'artillerie foudroierait tout dans son intérieur, et le rendrait inhabitable. Machiavel a écrit sur la guerre comme un aveugle raisonne des couleurs; je vous dicterai des notes sur ces points-là (3).

Je voudrais que la *voie* de l'artillerie pût varier. Le sort d'une bataille, d'un État, tiennent souvent à ce que l'artillerie a pu passer (4).

Frédéric, tout grand homme qu'il était, n'entendait pas bien l'artillerie. Les meilleurs généraux sont ceux qui sortent de ce corps. On croit que ce n'est rien que de bien savoir placer une batterie, et c'est beaucoup. On forme des batteries derrière la première ligne et on démasque tout d'un coup 60 ou 80 pièces sur un point. On décide ainsi de la victoire (5).

Avec de l'artillerie, on passe toutes les rivières; il faut environ

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 411 [Bertrand].

(2) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), I, 40.

(3) Gourgaud, I, 296. — Ces notes, retrouvées dans les papiers de Gourgaud, ont été publiées dans la *Revue d'Artillerie* de juin 1897.

(4) Gourgaud, II, 37.

(5) *Ibid.*, II, 336.

trois heures pour établir un bon pont de bateaux. On commence le soir, on passe le matin (1).

Il faudrait faire des pièces de fer forgé légères; pour la guerre de montagne, des pièces de 24 en plusieurs morceaux, pour porter à dos de mulet. Avoir dans chaque équipage quelques pièces de 24 court; leur absence en Égypte m'a fait manquer la prise d'Acre (2).

Il faut connaître l'artillerie pour savoir comment on peut la faire passer partout; aussi j'estime que tous les officiers devraient servir dans l'artillerie, qui est l'arme qui peut produire le plus de bons généraux. Ils ont personnel et matériel. Le génie est aussi une bonne arme, mais elle est moins d'exécution que l'artillerie (3).

Après dîner, l'Empereur a beaucoup parlé sur l'artillerie. Il eût désiré plus d'uniformité dans les pièces, moins de subdivision. Le général était souvent hors d'état de juger leur meilleur emploi, et rien ne pouvait être supérieur aux avantages de l'uniformité dans tous les instruments et tous les accessoires.

L'Empereur se plaignait qu'en général l'artillerie ne tirait pas assez dans une bataille. Le principe de la guerre était qu'on ne devait pas manquer de munitions, quand elles étaient rares, c'était l'exception; hors de cela, il fallait toujours tirer. Lui, qui avait souvent manqué périr par des boulets perdus, qui savait de quelle importance c'eût été pour le sort de la bataille et de la campagne, il était d'avis de tirer sans cesse, sans calculer les dépenses des boulets. Bien plus, s'il eût voulu, disait-il, fuir le poste du danger, il se serait mis à 300 toises plutôt qu'à 600; à la première distance les boulets passent souvent sur la tête; à la seconde, il faut que tous tombent quelque part.

Il disait qu'on ne pouvait jamais faire tirer les artilleurs sur les masses d'infanterie, quand ils se trouvaient attaqués eux-mêmes par une batterie opposée. C'était lâcheté naturelle, disait-il gaiement, violent instinct de sa propre conservation. Un artil-

---

(1) Gourgaud, II, 337.
(2) Gourgaud, II, 360.
(3) Gourgaud, II, 460.

leur parmi nous se récriait contre une telle observation. « C'est pourtant cela, continuait l'Empereur, vous vous mettez aussitôt en garde contre qui vous attaque; vous cherchez à le détruire, pour qu'il ne vous détruise pas. Vous cessez souvent votre feu, pour qu'il vous laisse tranquille et qu'il retourne aux masses d'infanterie, qui sont pour la bataille d'un bien autre intérêt, etc. (1). »

Combien de fois je me suis emporté contre eux (2) à ce sujet (3) ! Après cela, ils ont bien quelques raisons pour eux. Les approvisionnements ne sont pas chose facile (4).

Il faudrait pour le résoudre (5) être tout à la fois bon officier constructeur, bon officier de parc et bon officier de champ de bataille; réunion presque impossible de trois qualités opposées. Pour être bon officier de champ de bataille, il faut un élan qui s'accorde difficilement avec les études profondes auxquelles est condamné le directeur d'un arsenal, ou les détails administratifs du directeur d'un parc (6).

Les meilleurs généraux (7) seraient ceux qui sortiraient de l'artillerie de campagne. On croit que ce n'est rien que de savoir bien placer une batterie; mais c'est beaucoup. On forme une batterie derrière la première ligne; on la démasque tout d'un coup, et on décide de la victoire (8).

L'Empereur... voudrait que le troisième rang de l'infanterie

---

(1) Las Cases, IV, 339-340.

(2) Les officiers d'artillerie.

(3) « La conversation du soir est sur l'artillerie. » Dans la pensée de l'Empereur, « elle ne peut jamais assez tirer; plus elle tire, plus elle aide le général en chef. Ce que tue le canon n'est rien, l'effet moral qu'il produit est immense; les officiers d'artillerie ne veulent pas le comprendre ». — Cf. Gourgaud, II, 208 (23 juin 1817).

(4) Montholon, I, 317 (23 juin 1817).

(5) Le problème des améliorations à introduire « dans le matériel de l'artillerie, pour l'alléger, la rendre plus mobile, et surtout augmenter le nombre de coups qu'elle peut tirer sans recourir aux approvisionnements du parc ». « Cette pensée a constamment préoccupé l'Empereur pendant sa captivité », ajoute Montholon, « et bien des fois il m'a dicté sur ce sujet des projets que lui-même appelait des rêves », tant il jugeait la question difficile.

(6) Montholon, I, 326-327.

(7) Napoléon discutait les *Instructions* de Frédéric.

(8) Montholon, II, 207.

pût être armé de longues piques et de petits mortiers pour lancer des grenades. Il dicte à ce sujet à Gourgaud, pour problème à résoudre : « Construire un mortier plus léger qu'un fusil, et qui, sous l'angle de 10 degrés, puisse faire ricocher une grenade ». Il combat l'objection du poids des grenades à porter, voudrait qu'on construisît de petites voitures très légères, dans lesquelles on placerait trente ou quarante de ces petits mortiers avec leur approvisionnement. Dit qu'il a toujours pensé qu'en combattant de près, le boulet avait un excédant de force inutile; qu'il vaudrait mieux couvrir de son feu plus d'espace en largeur que d'envoyer un seul boulet à une grande distance, en résumé, est partisan de la mitraille. Gourgaud lui a observé qu'à Dresde, Sa Majesté avait trouvé que la proportion du tiers du chargement d'un caisson était trop, et qu'il avait réduit à douze le nombre des coups de mitraille que porterait chaque caisson. « C'est vrai, répondit l'Empereur, mais alors la guerre était tout autre qu'elle n'est dans les cas ordinaires; c'était une guerre d'exception, vous aviez besoin de boulets pour atteindre de grandes masses à de grandes distances. Dans les temps ordinaires, la mitraille est excellente, et on n'en saurait trop avoir »... Gourgaud... persista dans l'opinion que le boulet est préférable à la mitraille. « Enfin, lui demanda l'Empereur avec impatience, si vous aviez à choisir entre un approvisionnement en entier de mitraille ou un approvisionnement en entier de boulets, que prendriez-vous? — Les boulets, sire. — Eh bien! moi, la mitraille! — Mais, Sire, reprit Gourgaud, si l'ennemi se tient toujours au delà de 300 toises, ses boulets vous atteindront, sans qu'aucun de vos coups de mitraille porte dans ses rangs ». Après une assez vive discussion, l'Empereur finit par se rendre, en disant : « Sans doute, il faut des deux; mais c'est la mitraille qui tue » (1).

AVANCEMENT

Il est indispensable que l'on fasse commander les différents corps par des hommes d'un courage et d'une intelligence éprouvés, afin que cela puisse servir de récompense aux braves gens

(1) Montholon, II, 222-224. — Cf. Gourgaud, I, 377-379.

à la paix, et nous mettre à même, d'ailleurs, de remporter de nouveaux succès (1).

Je ne saurais trop recommander au ministre que la préférence ne soit donnée, soit pour les avancements, soit pour les remplacements, qu'aux officiers qui ont fait la guerre avec le plus de distinction (2).

On ne replace pas un officier qui a donné, de plein gré, sa démission (3).

Il faut quatre ans de grade pour être susceptible d'avancement (4).

Mon Fils, je ne sais pourquoi vous voulez faire des généraux de division de généraux de brigade qui n'ont pas tiré un coup de fusil... Il faut que les généraux actuels fassent la guerre et se distinguent pour arriver aux grades (5).

Il faut donner la réforme à tous ceux qui ne pourraient pas servir activement;..... je les réformerai à mesure. Il est ridicule d'avoir des officiers qui ne servent point (6)...

.....L'on m'a dit qu'il y avait de vieux officiers qui restaient au dépôt et ne marchaient pas; faites-en passer la revue de rigueur et donnez-leur leur retraite. Mon armée ne doit pas être l'armée prussienne (7).

C'est une chose désespérante pour l'armée que j'aie des capitaines depuis 1792, qui m'ont constamment rendu tant de services, et que vous me proposiez pour chef de bataillon un officier qui était lieutenant ou capitaine en 1794, et qui n'a pas

---

(1) *Corresp.*, II, n° 1250 (Aux généraux Augereau, Masséna et Joubert, Milan, 18 frimaire an V-8 décembre 1796).

(2) *Corresp.*, VII, n° 5884 (A Berthier, ministre de la Guerre, Paris, 9 frimaire an X-30 novembre 1801).

(3) *Corresp.*, VII, n° 6024 (Décision, Paris, 15 germinal an X-5 avril 1802).

(4) *Corresp.*, X, n° 8260 (Décision, Paris, 14 nivôse an XIII-4 janvier 1805).

(5) *Corresp.*, XII, n° 10505 (A Eugène, Saint-Cloud, 16 juillet 1806).

(6) *Corresp.*, XIII, n° 11070 (A Dejean, Potsdam, 25 octobre 1806).

(7) *Corresp.*, XVI, n° 13719 (A Clarke, ministre de la Guerre, Barbezieux, 4 avril 1808).

servi depuis... Cela me désole plus et fait plus de torts à l'armée que la perte de plusieurs bataillons.

.....Il serait bien injuste que des officiers qui ont quitté l'armée au moment du danger soient récompensés à l'exclusion des officiers qui n'ont point mis d'interruption dans leurs services... Je dois tout à ceux qui m'ont fait gagner des batailles... Ce ne sont pas de beaux diseurs ni de belles jambes qu'il me faut, mais de bons soldats (1).

Les officiers réformés, en général, ne l'ont point été sans un motif; je vois avec peine que vous en mettez un grand nombre dans l'armée. Cependant vous n'avez sur ces officiers que des notes vagues. Vous placez seize officiers réformés dans le 24e de ligne : introduire seize officiers étrangers dans un corps, c'est s'exposer à changer l'esprit d'un corps (2).

Attachez-vous à faire de bons choix; ne prenez pas trop de jeunes gens; il y a beaucoup de vieux capitaines, de vieux lieutenants, de vieux sous-lieutenants, qui ont fait la guerre et qu'il faut pousser de préférence (3).

Il faut laisser en repos des gens qui ont été jugés inutiles depuis longtemps. Je ne veux, je vous le répète, aucun officier réformé; qu'ils restent tranquilles chez eux (4).

.....J'ai pour principe de n'accorder d'avancement aux officiers qui servent dans les états-majors qu'autant qu'ils servent dans la ligne dans deux grades, et mon intention est que le général Girard serve plusieurs années dans la ligne avant de passer dans les états-majors (5).

Il faut que la retraite soit donnée à tous ceux qui sont hors d'état de faire campagne (6)...

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 13758 (A Clarke, ministre de la Guerre, Bayonne, 18 avril 1808).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14189 (A Clarke, Bayonne, 13 juillet 1808, 6 heures du soir).

(3) *Corresp.*, XVIII, n° 15016 (A Eugène, Paris, 5 avril 1809).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15701 (A Clarke, Schönbrunn, 23 août 1809).

(5) *Corresp.*, XX, n° 15960 (Au major général, Passau, 19 octobre 1809).

(6) *Corresp.*, XX, n° 16026 (A Clarke, Paris, 28 novembre 1809).

AVANT-GARDES

L'avant-garde de cette armée [armée de réserve] est en marche pour la Suisse; mais une avant-garde sans artillerie n'est absolument rien (1)...

En supposant que les Anglais eussent beaucoup de forces en Calabre et voulussent soutenir sérieusement une guerre si disproportionnée, avec une avant-garde à Cassano, appuyée à quelques marches, de deux ou trois brigades, vous seriez renforcé en trois jours par 9.000 hommes; et, si enfin ils ne se croyaient pas suffisamment forts, ils se retireraient d'une marche et seraient encore rejoints par 3.000 hommes. C'est ainsi que l'on fait la guerre, lorsqu'on a plusieurs points à garder et qu'on ne sait pas sur lequel l'ennemi vous attaquera (2).

Il est de principe à la guerre que même un corps de 12.000 hommes ne peut être éloigné de plus d'une heure du gros de l'armée (3).

Il paraît que le 35e de ligne a été isolé et cerné par l'ennemi. Il est de principe à la guerre qu'une avant-garde doit être composée de 10.000 à 12.000 hommes (4).

Une division de 9.000 à 12.000 hommes peut être sans inconvénient laissée pendant une heure isolée; elle contiendra l'ennemi, quelque nombreux qu'il soit, et donnera le temps à l'armée d'arriver; aussi est-il d'usage de ne pas former une avant-garde de moins de 9.000 hommes, d'en faire camper l'infanterie bien réunie, et de la placer au plus à une heure de distance de l'armée. Vous avez perdu le 35e parce que vous avez méconnu ce principe : vous avez formé une arrière-garde composée d'un seul régiment, qui a été tourné; s'il y avait eu quatre régiments, ils auraient formé une masse de résistance telle, que l'armée serait arrivée à temps à leur secours.

---

(1) *Corresp.*, VI, n° 4989 (A Carnot, Paris, 26 messidor an VIII-15 juillet 1800).
(2) *Corresp.*, XIII, n° 10572 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 30 juillet 1806).
(3) *Corresp.*, XV, n° 12465 (A Jérôme, Finkenstein, 24 avril 1807).
(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 444) [Au prince Eugène, vice-roi d'Italie, Saint-Pölten, 10 mai 1809, 5 heures du matin].

.....Vous devez marcher avec une avant-garde composée de beaucoup de cavalerie, d'une douzaine de pièces d'artillerie et d'une bonne division d'infanterie. Tout le reste de vos corps doit bivouaquer à une heure derrière, la cavalerie légère couvrant, comme de raison, autant que possible (1).

Les arrière-gardes et les avant-gardes à la guerre manœuvrent des journées entières (2).

C'est par la combinaison de toutes ces évolutions qu'une avant-garde ou une arrière-garde inférieure en nombre évite des actions trop vives, un engagement général, et cependant retarde assez l'ennemi pour donner le temps à l'armée d'arriver, à l'infanterie de se déployer, au général en chef de faire ses dispositions, aux bagages, au parc, de filer. L'art d'un général d'avant-garde ou d'arrière-garde est, sans se compromettre, de poursuivre l'ennemi ou de l'éloigner, de le contenir, de le retarder, de l'obliger à mettre trois ou quatre heures à faire une lieue. La tactique seule donne les moyens d'arriver à ces grands résultats... (3).

Il y a contradiction à vouloir réunir la cavalerie légère au nombre de plusieurs milliers, à vouloir la destiner à faire l'avant-garde ou l'arrière-garde d'une armée, et à ne pas vouloir qu'elle soit instruite aux manœuvres de ligne.

Les mouvements d'une avant-garde ou d'une arrière-garde ne consistent pas à s'avancer ou à reculer au galop, mais à manœuvrer, et pour cela il lui faut de bonne cavalerie légère, de bonnes réserves de cavalerie de ligne, d'excellents bataillons d'infanterie, de bonnes batteries légères. Il faut que ces troupes soient bien instruites, que les généraux, les officiers et les soldats connaissent également bien leur tactique, chacun selon le besoin de son grade et de son arme (4).

Le plus souvent, il doit y avoir une avant-garde, où doit se trouver le général en chef, pour, de là, diriger les mouvements

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15310 (A Eugène, Schönbrunn, 7 juin 1809, 2h 30 du matin).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 313 [Bertrand].

(3) *Corresp.*, (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre) XXXI, 321.

(4) *Corresp.*, (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre) XXXI, 322.

de son armée. Il faut à l'avant-garde de la cavalerie légère, de la grosse cavalerie, des corps d'infanterie d'élite et une quantité suffisante d'artillerie, afin de pouvoir manœuvrer, contenir l'ennemi, donner le temps à l'armée d'arriver et de se former, aux bagages, aux parcs, de filer (1).

BATAILLE

Les Russes, en combattant, ont l'habitude de mettre leur havresac bas. Comme toute l'armée russe a été mise en déroute, nos soldats ont pris tous ses havresacs (2).

.....Dans de si grandes armées, qui exigent vingt-quatre heures pour mettre tous les corps en position, on ne peut avoir que des affaires partielles, lorsque l'une d'elles n'est pas disposée à finir bravement la querelle dans une affaire générale (3).

Quant à l'artillerie, voici l'attention qu'il faut avoir : aussitôt que vous aurez décidé votre attaque, faites-la soutenir par une batterie de trente à trente-six pièces de canon, rien ne résistera; tandis que le même nombre de canons disséminés sur la ligne ne donnerait pas les mêmes résultats (4).

Il ne serait pas impossible que le prince Jean eût choisi une bonne position et vous attende; dans ce cas, je vous recommande de la bien reconnaître et de bien établir votre système avant de l'attaquer. Un mouvement en avant, sans fortes combinaisons, peut réussir quand l'ennemi est en retraite; mais il ne réussit jamais quand l'ennemi est en position et décidé à se défendre; alors c'est un système ou une combinaison qui font gagner une bataille (5).

.....Les batailles ne doivent pas se donner si l'on ne peut cal-

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 411 [Bertrand].

(2) *Corresp.*, XI, n° 9548 (32e bulletin de la Grande Armée, Austerlitz, 15 frimaire an XIV-6 décembre 1805).

(3) *Corresp.*, XV, n° 12747 (78e bulletin de la Grande Armée, Heilsberg, 12 juin 1807).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15310 (A Eugène, Schönbrunn, 7 juin 1809, 2h 30 du matin).

(5) *Corresp.*, XIX, n° 15310 (A Eugène, Schönbrunn, 7 juin 1809, 2h 30 du matin).

culer en sa faveur soixante-dix chances de succès sur cent; que même on ne doit livrer bataille que lorsqu'on n'a plus de nouvelles chances à espérer, puisque de sa nature le sort d'une bataille est toujours douteux; mais qu'une fois qu'elle est résolue on doit vaincre ou périr, et que les aigles françaises ne doivent se ployer en retraite que lorsque toutes ont fait également leurs efforts...

.....Tant qu'on voudra attaquer de bonnes troupes comme les troupes anglaises dans de bonnes positions, sans reconnaître ces positions et s'assurer si on peut les enlever, on me conduira des hommes à la mort en pure perte (1).

S. M. jugea que le moment de crise qui décide du gain ou de la perte des batailles était arrivé (2).

Une bataille est toujours une chose sérieuse, le gain dépend souvent de peu de chose, d'un lièvre... On court toujours de grandes chances en la livrant et il ne faut jamais en risquer, à moins d'y être forcé, quand l'ennemi a coupé votre ligne d'opérations (3).

.....Depuis l'invention des armes à feu, la manière d'occuper une position pour camper ou pour livrer bataille dépend de tant de circonstances différentes, qu'elle varie avec les circonstances; il y a même plusieurs manières d'occuper une position donnée avec la même armée; le coup d'œil militaire, l'expérience ou le génie du général en chef en décident; c'est sa principale affaire (4).

Une armée qui paralyserait..., pendant toute la durée d'une bataille, la moitié de son infanterie et toute sa grosse cavalerie, serait à peu près sûre d'être battue (5).

L'art d'asseoir un camp sur une position n'est autre chose que l'art de prendre une ligne de bataille sur cette position. Il

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15694 (A Clarke, Schönbrunn, 21 août 1809).
(2) *Corresp.*, XXV, n° 19951 (Bulletin de la Grande Armée, Lützen, 2 mai 1813).
(3) Gourgaud, II, 461.
(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 413 [Bertrand].
(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 413-414.

faut que toutes les machines de jet y soient en jeu et favorablement placées; il faut que la position prise ne soit pas dominée, prolongée, enveloppée, et qu'au contraire, autant que cela est possible, elle domine, prolonge, enveloppe la position opposée (1).

.....Tel est le sort des batailles, qu'elles dépendent souvent du plus petit accident (2).

Un général en chef ne doit se décider à donner bataille que lorsqu'il a l'espérance de la victoire (3).

Il est un moment, dans les combats, où la plus petite manœuvre décide et donne la supériorité : c'est la goutte d'eau qui fait le trop-plein (4).

Une bataille est une action dramatique, qui a son commencement, son milieu et sa fin. L'ordre de bataille que prennent les deux armées, les premiers mouvements faits pour en venir aux mains, sont l'exposition; les contre-mouvements que fait l'armée attaquée forment le nœud; ce qui oblige à de nouvelles dispositions et amène la crise d'où naît le résultat ou dénouement (5).

Il [le maréchal de Contades] se tint, le jour de la bataille, aux dispositions qu'il avait faites la veille dans un ordre du jour de cinq ou six pages, ce qui est le cachet de la médiocrité. L'armée une fois rangée en bataille, le général en chef doit, à la pointe du jour, reconnaître la position de l'ennemi, ses mouvements de la nuit, et, sur ces données, former son plan, expédier ses ordres, diriger ses colonnes (6).

Le sort d'une bataille est le résultat d'un instant, d'une pensée :

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 415 [BERTRAND].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 99 [MONTHOLON].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 263 [BERTRAND].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 82.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 187.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 209 [MONTHOLON].

on s'approche avec des combinaisons diverses, on se mêle, on se bat un certain temps, le moment décisif se présente, une *étincelle morale* prononce, et la plus petite réserve accomplit (1).

Quant à avoir dormi au moment d'une bataille [comme Alexandre et César, suivant les historiens], il n'est point, assurait l'Empereur, de nos soldats, de nos généraux, qui n'aient répété vingt fois cette merveille; et tout leur héroïsme n'était guère que dans la fatigue de la veille.

A cela le Grand Maréchal a ajouté qu'il pouvait dire avoir vu, lui Napoléon, dormir, non seulement la veille de la bataille, mais durant la bataille même. « Il le fallait bien, disait l'Empereur : quand je donnais des batailles qui duraient trois jours, la nature devait aussi avoir ses droits; je profitais du plus petit instant, je dormais où et quand je pouvais. » L'Empereur avait dormi sur le champ de bataille de Wagram et de Bautzen, durant le combat même, et fort en dedans de la portée des boulets. Il disait sur cela qu'indépendamment de l'obligation d'obéir à la nature, ces sommeils offraient au chef d'une très grande armée le précieux avantage d'attendre, avec calme, les rapports et la concordance de toutes ses divisions, au lieu de se laisser emporter peut-être par le seul objet dont il serait le témoin (2).

On a alors compté cinquante à soixante grandes batailles données par l'Empereur. Quelqu'un ayant demandé quelle était la plus belle, il disait qu'il était difficile de répondre; qu'il était nécessaire de s'expliquer d'abord sur ce qu'on entendait par la plus belle des batailles. « Les miennes, continuait-il, ne pouvaient être jugées isolément. Elles n'avaient point unité de lieu, d'action, d'intention. Elles n'étaient jamais qu'une partie de très vastes combinaisons. Elles ne devaient donc être jugées que par leur résultat. Celle de *Marengo*, si longtemps indécise, avait donné toute l'Italie; celle d'*Ulm* avait vu disparaître toute une armée; celle d'*Iéna* avait livré toute la monarchie prussienne; celle de *Friedland* avait ouvert l'empire russe; celle d'*Eckmühl* avait décidé de toute une guerre, etc.

---

(1) Las Cases, II, 39.

(2) Las Cases, II, 454-455.

« Celle de la *Moskova*, disait-il, était une de celles où l'on avait déployé le plus de mérite, et obtenu le moins de résultats.

« Celle de *Waterloo*, où tout avait manqué, quand tout avait réussi, eût sauvé la France et réassis l'Europe, etc., etc. (1) »

BATAILLE EN AVANT D'UN DÉFILÉ

Quand deux armées sont en bataille l'une contre l'autre, que l'une... doit opérer sa retraite sur un pont, que l'autre... peut se retirer sur tous les points de la demi-circonférence, tous les avantages sont à cette dernière; c'est à elle à être audacieuse, à frapper de grands coups, à manœuvrer les flancs de son ennemi; elle a les as, il ne lui reste plus qu'à s'en servir (2).

BATAILLES NAVALES

Les batailles navales n'étaient [autrefois] que des combats de pied ferme, et les vétérans romains, les plus braves de tous les hommes, l'épée à la main, étaient presque toujours assurés de vaincre sur terre comme sur mer. Les armes à feu, qui ont produit une si grande révolution sur terre, en ont fait une très grande dans la marine; les batailles s'y décident à coups de canon, et, comme l'effet du canon dépend de la position qu'on occupe, l'art de manœuvrer et de prendre cette position décide des batailles navales. Les troupes les plus intrépides ne peuvent rien dans un genre de combat où il est presque impossible de s'aborder; la victoire est décidée par deux cents bouches à feu, qui désemparent, brisent les manœuvres, coupent les mâts et vomissent la mort de loin. La tactique navale a donc acquis une tout autre importance. Les combats de mer n'ont plus rien de commun avec les combats de terre. L'art du canonnier est soumis à l'art de la manœuvre qui remue le vaisseau, donne aux batteries des positions d'enfilade ou le présente aux boulets de la manière la plus avantageuse; si, à cette tactique particulière de chaque vaisseau, vous joignez le principe de tactique générale

---

(1) Las Cases, VI, 84-85.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 192.

que tout vaisseau doit manœuvrer de la manière la plus convenable dans la position, dans la circonstance où il se trouve, pour attaquer un vaisseau ennemi, lui lâcher le plus de boulets possible, vous aurez le secret des victoires navales (1).

BULLETINS

L'Empereur les a dits [les bulletins] très véridiques, a assuré qu'à l'exception de ce que le voisinage de l'ennemi forçait à déguiser, pour qu'il n'en tirât pas des lumières nuisibles, lorsqu'ils arrivaient dans ses mains, tout le reste était très exact. A Vienne et dans toute l'Allemagne, on leur rendait plus de justice que chez nous. Si on leur avait fait une mauvaise réputation dans nos armées, si on disait communément *menteur comme un bulletin,* c'étaient les rivalités personnelles, l'esprit de parti qui l'avaient établi ainsi : c'était l'amour-propre blessé de ceux qu'on avait oublié d'y nommer, et qui y avaient ou croyaient y avoir des droits; et, par-dessus tout encore, notre ridicule défaut national de ne pas avoir de plus grands ennemis de nos succès et de notre gloire que nous-mêmes (2).

CANTONNEMENTS, CAMPS ET BIVOUACS

Je pense que, si vous n'avez aucun ennemi à portée, il faut tenir cantonnées vos troupes (3).

Toutes les troupes doivent être campées en carré et être disponibles au premier événement... Il faut qu'elles soient disponibles pour se porter partout sans qu'on s'en aperçoive. C'est là l'avantage des camps (4).

Si mes troupes manquent de paille pour camper, il faut les

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 69.

(2) Las Cases, III, 33-34.

(3) *Corresp.*, XIII, n° 11138 (A Davout, Berlin, 2 novembre 1806, 5 heures du matin).

(4) *Corresp.*, XVI, n° 13416 (A Junot, commandant l'armée de Portugal, Milan, 23 décembre 1807).

faire cantonner dans des couvents et casernes, à raison d'un bataillon par couvent (1).

Il ne faut pas penser aux tentes; cela n'est bon à rien qu'à donner des maladies; il pleut souvent en Italie (2).

Il faut avoir soin, dans chaque camp, de faire établir des tentes horizontales, en manière de ciels de lit, qui soient attachées soit à des arbres, soit à des piquets, et qui donnent beaucoup de frais. Les tentes interceptent le soleil et non le vent. Il faut que le dessous soit arrosé fréquemment par des hommes de corvée. Le soldat peut avoir là-dessous des tables et des chaises, et ne souffrira pas de la chaleur. C'est le moyen de remédier au défaut d'arbres, et c'est ainsi que font les Arabes dans le désert (3).

Qu'y avait-il besoin de faire tant de cérémonies pour camper quelques divisions?... Il fallait se mettre sur la lisière d'un bois, y couper du bois, faire des baraques, et voilà l'armée campée (4).

Toutes les fois que vous serez en présence de l'ennemi, bivouaquez avec vos troupes. Il y a longtemps que j'ai cet usage, et je m'en suis bien trouvé. Cela donne l'exemple à tout le monde (5).

Les tentes ne sont point saines; il vaut mieux que le soldat bivouaque, parce qu'il dort les pieds au feu, qu'il s'abrite du vent avec quelques planches ou un peu de paille, que le voisinage du feu sèche promptement le terrain sur lequel il se couche. La tente est nécessaire pour les chefs, qui ont besoin d'écrire, de lire, de consulter la carte. Une tente pour le chef de bataillon, une pour le général, seraient utiles; cela permettrait de leur imposer l'obligation de ne jamais coucher dans une maison, abus si funeste et auquel sont dues tant de catastrophes. A l'exemple

---

(1) *Corresp.*, XVI, n° 13721 (Au Grand-Duc de Berg, lieutenant de l'Empereur en Espagne, Bordeaux, 5 avril 1808).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 13762 (A Eugène, Bayonne, 18 avril 1808).

(3) *Corresp.*, XVII, n° 13939 (A Joachim, grand-duc de Berg, lieutenant-général du royaume d'Espagne, Bayonne, 19 mai 1808, 2 heures du soir).

(4) *Corresp.*, XVII, n° 13953 (A Daru, intendant général de la Grande Armée, Bayonne, 21 mai 1808).

(5) *Corresp.* (Lecestre, n° 444) [A Eugène, Saint-Pölten, 10 mai 1809, 5 heures du matin].

des Français, toutes les nations de l'Europe ont abandonné les tentes; et, si elles sont encore en usage dans les camps de plaisance, c'est qu'elles sont économiques, ménagent les forêts, les toits de chaume et les villages. L'ombre d'un arbre contre le soleil et la chaleur, le plus chétif abri contre la pluie, sont préférables à une tente... Les tentes sont un sujet d'observation pour les affidés et pour les officiers d'état-major ennemis; elles donnent des renseignements sur votre nombre et la position que vous occupez; cet inconvénient est de tous les jours, de tous les instants. Une armée rangée sur deux ou trois lignes de bivouacs ne laisse apercevoir, au loin, qu'une fumée que l'ennemi confond avec les brouillards de l'atmosphère. Il est impossible de compter le nombre des feux; il est très facile de compter les tentes (1).

CAPITULATIONS

.....Il vous est ordonné... de ne faire aucune capitulation que la brèche ne soit praticable, toutes les défenses ruinées, et sur le point de pouvoir être enlevé d'assaut (2).

Se voyant cerné, il [Mortier] prit le parti le plus sage, de se faire une route (3).

Je suppose que vous avez fait occuper toutes les positions avancées qui peuvent prolonger la défense de la place [Corfou]; car, si l'on se rendait avant que le dernier sac des 140 quintaux de farine russe fût mangé, que tous les ouvrages avancés eussent été emportés d'assaut, la contrescarpe du corps de la place sautée, la brèche non seulement praticable mais prise par l'ennemi, et la garnison repoussée dans le dernier retranchement, ceux qui signeraient une pareille capitulation seraient criminels et passés par les armes à leur rentrée en France (4).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 315 [Bertrand].

(2) *Corresp.*, II, n° 1038 (Au commandant de la place de Porto-Legnano, Milan, 6 vendémiaire an V-27 septembre 1796).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9472 (A Murat, Saint-Pölten, 21 brumaire an XIV-12 novembre 1805, 5 heures du soir).

(4) *Corresp.*, XVI, n° 13504 (Au gouverneur des Sept-Iles, Paris, 29 janvier 1808).

Une capitulation est un acte déshonorant en termes militaires (1).

Enfin il [le général Walther, commandant la place de Palmanova] perdra notre estime, encourra la rigueur des lois qui condamnent à mort lui et tout l'état-major s'il livre la place, même quand les deux lunettes seraient prises, le corps de la place ouvert. Que si l'ennemi avait fait sauter la contrescarpe, il doit alors retrancher le bastion et s'exposer aux hasards d'un assaut. Que la vie d'un Français n'est rien en comparaison de son honneur et qu'il ne doit pas avancer la reddition d'une heure, sous prétexte d'une rédaction honorable (2).

Il faut surtout [dans un ouvrage pour l'École militaire] appuyer sur les devoirs de l'officier qui commande une colonne détachée; bien exprimer l'idée qu'il ne doit jamais désespérer; que, fût-il cerné, il ne doit pas capituler; qu'en pleine campagne il n'y a pour de braves gens qu'une seule manière de se rendre : c'est, comme François Ier et le roi Jean, au milieu de la mêlée et sous les coups de crosse; que capituler, c'est chercher à sauver tout hors l'honneur; mais que, lorsqu'on fait comme François Ier, on peut du moins dire comme lui : *Tout est perdu, fors l'honneur!* (3)

.....Un corps de troupes en ligne ne doit jamais capituler pendant les batailles... Aucun souverain, aucun peuple, aucun général, ne peut avoir de garantie, s'il tolère que les officiers capitulent en plaine et posent les armes par le résultat d'un contrat favorable aux individus des corps qui le contractent, mais contraire à l'armée. Cette conduite doit être proscrite, déclarée infâme et passible de la peine de mort. Les généraux, les officiers, doivent être décimés, un sur dix; les sous-officiers, un sur cinquante; les soldats, un sur mille. Celui ou ceux qui commandent de rendre les

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 13968 (A Junot, commandant l'armée de Portugal, Bayonne, 23 mai 1808).

(2) *Corresp.*, XVIII, n° 14859 (A Clarke, Paris, 6 mars 1809).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15889 (A Clarke, Schönbrunn, 1er octobre 1809).

armes à l'ennemi, ceux qui obéissent, sont également traîtres et dignes de la peine capitale (1).

La conduite de la garnison espagnole de Bergues [1658] est remarquable. L'assiégeant refuse de la laisser sortir de la place avec ses armes sans être prisonnière de guerre; elle se disloque, chacun se sauve pour son compte au milieu des marais; les cinq sixièmes rejoignent leur armée. Pourquoi a-t-on perdu de vue ces belles résolutions? Les clefs d'une place valent toujours bien la liberté de sa garnison lorsqu'elle est résolue de n'en sortir que libre (2).

Quand les armées croient possible de sortir d'une position critique avec une convention sans se déshonorer, tout est perdu. Autant vaudrait confier la défense et l'honneur des armes à de vieilles femmes armées de leurs fuseaux (3).

Les lois de la guerre, les principes de la guerre, autorisent-ils un général à ordonner à ses soldats de poser les armes, de les rendre à leurs ennemis, et à constituer tout un corps prisonnier de guerre? Cette question ne fait pas un doute pour la garnison d'une place de guerre. Mais le gouverneur d'une place est dans une catégorie à part. Les lois de toutes les nations l'autorisent à poser les armes lorsqu'il manque de vivres, que les défenses de sa place sont ruinées, et qu'il a soutenu plusieurs assauts. En effet, une place est une machine de guerre qui forme un tout, qui a un rôle, une destination prescrite, déterminée et connue. Un petit nombre d'hommes, protégés par cette fortification, se défendent, arrêtent l'ennemi et conservent le dépôt qui leur est confié contre les attaques d'un grand nombre d'hommes. Mais, lorsque ces fortifications sont détruites, qu'elles n'offrent plus de protection à la garnison, il est juste, raisonnable, d'autoriser le commandant à faire ce qu'il juge le plus propre à l'intérêt de sa troupe. Une conduite contraire serait sans but et aurait, en outre, l'inconvénient d'exposer la population de toute une cité, vieil-

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 99 [Montholon].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 141.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 175 [Bertrand].

lards, femmes et enfants. Au moment où une place est investie, le prince et le général en chef, chargés de la défense de cette frontière, savent que cette place ne peut protéger la garnison et arrêter l'ennemi qu'un certain temps, et que, ce temps écoulé, les défenses détruites, la garnison posera les armes. Tous les peuples civilisés ont été d'accord sur cet objet, et il n'y a jamais eu de discussion que sur le plus ou le moins de défense qu'a fait un gouverneur avant de capituler. Il est vrai qu'il est des généraux, Villars est de ce nombre, qui pensent qu'un gouverneur doit ne jamais se rendre, mais, à la dernière extrémité, faire sauter les fortifications et se faire jour, de nuit, au travers de l'armée assiégeante; ou, dans le cas que la première de ces deux choses ne soit pas faisable, sortir du moins avec sa garnison et sauver ses hommes. Les gouverneurs qui ont adopté ce parti ont rejoint leur armée avec les trois quarts de leur garnison.

De ce que les lois et la pratique de toutes les nations ont autorisé spécialement les commandants des places fortes à rendre leurs armes en stipulant leurs intérêts, et qu'elles n'ont jamais autorisé aucun général à faire poser les armes à ses soldats dans un autre cas, on peut avancer qu'aucun prince, aucune république, aucune loi militaire ne les y a autorisés. Le souverain ou la patrie commandent à l'officier inférieur et aux soldats l'obéissance envers leur général et leurs supérieurs pour tout ce qui est conforme au bien ou à l'honneur du service. Les armes sont remises aux soldats avec le serment militaire de les défendre jusqu'à la mort. Un général a reçu des ordres et des instructions pour employer ses troupes à la défense de la patrie : comment peut-il avoir l'autorité d'ordonner à ses soldats de livrer leurs armes et de recevoir des chaînes?

Il n'est presque pas de batailles où quelques compagnies de voltigeurs ou de grenadiers, souvent quelques bataillons, ne soient momentanément cernés dans des maisons, des cimetières ou des bois. Le capitaine ou le chef de bataillon qui, une fois le fait constaté qu'il est cerné, ferait sa capitulation, trahirait son prince et son honneur. Il n'est presque pas de batailles où la conduite tenue dans des circonstances analogues n'ait décidé de la victoire. Or, un lieutenant-général est à une armée ce qu'un chef de bataillon est à une division. Les capitulations faites par des

corps cernés, soit pendant une bataille, soit pendant une campagne active, sont un contrat, dont toutes les clauses avantageuses sont en faveur des individus qui contractent, et dont toutes les clauses onéreuses sont pour le prince et les autres soldats de l'armée. Se soustraire au péril pour rendre la position de ses camarades plus dangereuse est évidemment une lâcheté. Un soldat qui dirait à un commandant : « Voilà mon fusil, laissez-moi m'en aller dans mon village », serait un déserteur en présence de l'ennemi, les lois le condamneraient à mort. Que fait autre chose le général de division, le chef de bataillon, le capitaine qui dit : « Laissez-moi m'en aller chez moi, ou recevez-moi chez vous, et je vous donne mes armes? » Il n'est qu'une manière honorable d'être fait prisonnier de guerre, c'est d'être pris isolément les armes à la main et lorsque l'on ne peut plus s'en servir. C'est ainsi que furent pris François Ier, le roi Jean et tant de braves de toutes les nations. Dans cette manière de rendre les armes, il n'y a pas de conditions, il ne saurait y en avoir avec l'honneur : c'est la vie que l'on reçoit, parce que l'on est dans l'impuissance de l'ôter à son ennemi, qui vous la donne, à charge de représaille, parce qu'ainsi le veut le droit des gens.

Les dangers d'autoriser les officiers et les généraux à poser les armes, en vertu d'une capitulation particulière, dans une autre position que celle où ils formaient la garnison d'une place forte, sont incontestables. C'est détruire l'esprit militaire d'une nation, en affaiblir l'honneur, que d'ouvrir cette porte aux lâches, aux hommes timides, ou même aux braves égarés. Si les lois militaires prononçaient des peines afflictives et infamantes contre les généraux, officiers et soldats qui posent leurs armes en vertu d'une capitulation, cet expédient ne se présenterait jamais à l'esprit des militaires pour sortir d'un pas fâcheux; il ne leur resterait de ressources que dans la valeur ou l'obstination, et que de choses ne leur a-t-on pas vu faire!

. . . . . .

Mais que doit donc faire un général qui est cerné par des forces supérieures? Nous ne saurions faire d'autre réponse que celle du vieil Horace. Dans une situation extraordinaire, il faut une résolution extraordinaire; plus la résistance sera opiniâtre, plus on aura de chances d'être secouru ou de percer. Que de choses qui

paraissent impossibles ont été faites par des hommes résolus, n'ayant plus d'autres ressources que la mort! Plus vous ferez de résistance, plus vous tuerez de monde à l'ennemi, et moins il y en aura le jour même ou le lendemain pour se porter contre les autres corps de l'armée. Cette question ne nous paraît pas susceptible d'une autre solution sans perdre l'esprit militaire d'une nation et s'exposer aux plus grands malheurs.

La législation doit-elle autoriser un général cerné, loin de son armée, par des forces très supérieures, et lorsqu'il a soutenu un combat opiniâtre, à disloquer son armée, la nuit, en confiant à chaque individu son propre salut, en indiquant un point de ralliement plus ou moins éloigné? Cette question peut être douteuse; mais toutefois il n'est pas douteux qu'un général qui prendrait un tel parti dans une situation désespérée sauverait les trois quarts de son monde, et, ce qui est plus précieux que les hommes, il se sauverait du déshonneur de remettre ses armes et ses drapeaux par le résultat d'un contrat qui stipule des avantages pour les individus au détriment de l'armée et de la patrie (1).

.....Jamais de capitulation en rase campagne, si vous voulez avoir des soldats et une armée. Une capitulation qui vous sauverait 60.000 hommes ne vaudra pas le tort que fait à l'État la violation de ce principe (2).

Pour être honorable, une capitulation doit stipuler de mauvaises conditions pour la garnison. Il y a toujours présomption défavorable contre la garnison qui sort d'une place sur un pont d'or (3).

Les Romains désavouèrent la capitulation faite avec les Samnites; ils refusèrent d'échanger les prisonniers, de les racheter. Ce peuple avait l'instinct de tout ce qui est grand; ce n'est pas sans raison qu'il a conquis le monde (4).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 211-213, 213-214 [Montholon].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 221.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 180 [Bertrand].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 214 [Montholon].

CAVALERIE

A la guerre, chaque général de cavalerie, commandant une des divisions de cavalerie, doit tous les jours et plusieurs fois par jour, selon que les circonstances l'exigent, envoyer un rapport des mouvements de l'ennemi et la situation de la division (1).

Je ne crois pas d'ailleurs qu'elle [la cavalerie] soit fort utile : Quand on en a si peu, elle ne sert à rien (2).

Recommandez également que les régiments qui sont à portée de l'eau dressent leurs chevaux à passer les rivières; que tous les régiments de dragons fassent l'exercice à pied, quand même ils n'auraient pas de fusils, et qu'on leur en distribue une cinquantaine pour commencer leur première instruction (3).

Il [le général Sébastiani] doit rappeler aux hussards qu'un soldat français doit être cavalier, fantassin, canonnier; qu'il est là pour se prêter à tout (4).

Je désire, Citoyen Ministre, que vous considériez les cuirassiers, les dragons et les hussards comme formant trois armes différentes, et que vous ne me proposiez jamais des officiers de ces corps pour passer d'une arme dans une autre (5).

J'avais défendu toute espèce de versement de corps sur d'autres. Cependant j'apprends qu'il s'est fait un versement d'hommes des cuirassiers sur les dragons. Celà me paraît mauvais et avoir toutes sortes d'inconvénients (6).

.....Ces reconnaissances [de cavalerie] partiront avant le jour; on fera faire deux lieues par deux régiments, deux autres lieues

---

(1) *Corresp.*, III, n° 2278 (A Berthier, Passariano, 13 vendémiaire an VI-4 octobre 1797).

(2) *Corresp.*, V, n° 3634 (A Menou, Le Caire, 26 brumaire an VII-16 novembre 1798).

(3) *Corresp.*, VIII, n° 6652 (A Berthier, Paris, 4 germinal an XI-25 mars 1803).

(4) *Corresp.*, IX, n° 7137 (A Berthier, Paris, 5 vendémiaire an XII-28 septembre 1803).

(5) *Corresp.*, IX, n° 7416 (A Berthier, Paris, 30 frimaire an XII-22 décembre 1804).

(6) *Corresp.*, X, n° 8171 (A Berthier, Saint-Cloud, 19 brumaire an XIII-10 novembre 1804).

par un régiment, une autre lieue par un escadron, une autre lieue par un piquet des mieux montés (1).

.....Il faut qu'un général de cavalerie suive toujours l'ennemi l'épée dans les reins, surtout dans les retraites;... je ne veux point que l'on ménage les chevaux quand ils peuvent prendre des hommes (2)...

C'est dans la grosse cavalerie que doit être, au plus haut degré, la science de l'homme à cheval (3).

.....La police des grandes villes se fait par la cavalerie; la surveillance des côtes de même (4).

Les chasseurs doivent savoir aussi [de même que les dragons] manœuvrer à pied (5).

Je vois avec peine que la cavalerie légère et les dragons soient mêlés ; ce sont deux armes bien différentes. Un régiment de dragons ainsi isolé ne peut rien faire ; quatre ou cinq réunis, forts de 2.000 hommes, manœuvrant parfaitement à pied, vous seront très utiles (6).

L'on ne saurait trop recommander de prendre [pour la guerre] des chevaux de cinq ans (7).

Il paraît que ce qu'il y a le plus à redouter chez les Prussiens, c'est leur cavalerie; mais, avec l'infanterie que vous avez, et en vous tenant toujours en position de vous placer en carrés, vous avez peu à redouter (8).

.....C'est ici que la cavalerie est nécessaire au milieu des immenses plaines de la Pologne (9).

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9268 (A Lannes, Strasbourg, 4 vendémiaire an XIV-26 septembre 1805).
(2) *Corresp.*, XI, n° 9509 (A Lannes, Znaym, 27 brumaire an XIV-18 novembre 1805, 9 heures du soir).
(3) *Corresp.*, XII, n° 9966 (A Eugène, Paris, 13 mars 1806).
(4) *Corresp.*, XII, n° 10329 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 7 juin 1806).
(5) *Corresp.*, XIII, n° 10671 (A Eugène, Rambouillet, 20 août 1806).
(6) *Corresp.*, XIII, n° 10673 (Au roi de Naples, Rambouillet, 20 août 1806).
(7) *Corresp.*, XIII, n° 10794 (Décision, Saint-Cloud, 15 septembre 1806, 11 heures du matin).
(8) *Corresp.*, XIII, n° 10941 (A Soult, Würzbourg, 5 octobre 1806).
(9) *Corresp.*, XIII, n° 11172 (A Eugène, Berlin, 4 novembre 1806).

Je me trouve sur les confins de la Pologne, c'est avec de la cavalerie qu'on fait la guerre dans ce pays (1).

Le défaut de cavalerie avait empêché le maréchal Bernadotte de profiter de ses avantages (2)...

Il faut des cuirassiers grands; mais la taille est tout à fait inutile aux hussards et aux chasseurs; au contraire, elle est nuisible. Par une suite de la grande taille des hommes, il faut de grands chevaux, ce qui double la dépense et ne rend pas le même service (3).

.....Les cuirassiers sont plus utiles que toute autre cavalerie (4).

Les marches et les batailles détruisent un très grand nombre de chevaux (5).

.....Dans des corps d'observation [Lauriston en 1809], on peut mettre un détachement d'infanterie avec beaucoup de cavalerie; mais c'est qu'alors on suppose que l'ennemi n'est point en opération réglée, qu'on va à sa découverte, et qu'enfin cette infanterie formée pourra imposer à la cavalerie ennemie, aux paysans et à quelques compagnies de chasseurs ennemis. En général, dans les pays de plaine, la cavalerie doit être seule, parce que seule, à moins qu'il ne soit question d'un pont, d'un défilé ou d'une position donnée, elle pourra se retirer avant que l'infanterie ennemie puisse arriver (6).

Il faut... que la cavalerie légère perde l'usage de s'éparpiller, mais fasse de bonnes reconnaissances en force; c'est le moyen d'empêcher qu'elle ne soit ramenée, et d'avoir des nouvelles (7).

La cuirasse est une arme; comme l'épée, elle ne peut jamais être prise qu'avec l'officier qui la porte (8).

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 11173 (Au roi de Naples, Berlin, 4 novembre 1806).
(2) *Corresp.*, XIII, n° 11199 (A Davout, Berlin, 7 novembre 1806, 3 heures du soir).
(3) *Corresp.*, XIV, n° 12042 (A Lacuée, Osterode, 15 mars 1807).
(4) *Corresp.*, XVII, n° 13751 (A Bessières, commandant de la Garde impériale en Espagne, Bayonne, 16 avril 1808).
(5) *Corresp.*, XIX, n° 15274 (A Dejean, Ebersdorf, 29 mai 1809).
(6) *Corresp.*, XIX, n° 15310 (A Eugène, Schönbrunn, 7 juin 1809, 2h30 du matin).
(7) *Corresp.*, XIX, n° 15313 (A Eugène, Schönbrunn, 7 juin 1809, 11 heures du soir).
(8) *Corresp.*, XIX, n° 15330 (Note pour M. Daru, Schönbrunn, 10 juin 1809).

La quantité de chevaux tués aux différentes batailles est très considérable. En général, dans les batailles, j'ai constamment, pour un homme de cavalerie tué ou blessé, perdu trois ou quatre chevaux (1).

.....Dans un régiment de cavalerie, un homme à pied ne sert de rien (2).

Il est reconnu que la cavalerie cuirassée peut difficilement se servir de sa carabine; mais il est aussi fort absurde que 3.000 ou 4.000 hommes de si braves gens soient surpris dans leur cantonnement ou arrêtés dans leur marche par deux compagnies de voltigeurs. Il est donc indispensable de les armer..... Quant aux lanciers, voyez s'il est possible de leur donner une carabine avec leur lance; s'il n'est pas possible, il faudrait au moins avoir le tiers de la compagnie armé de carabines (3).

Sous aucun prétexte, les cuirassiers ne pourront être donnés en ordonnances. Ce service sera fait par les lanciers; les généraux mêmes se serviront de lanciers. Le service de correspondance, d'escorte, celui de tirailleurs, sera fait par les lanciers.

Quand les cuirassiers chargent des colonnes d'infanterie, les chevau-légers doivent être placés sur les derrières ou sur les flancs, pour passer dans les intervalles des régiments et tomber sur l'infanterie lorsqu'elle est en déroute, ou, si l'on a affaire à de la cavalerie, sur la cavalerie et la poursuivre l'épée dans les reins (4).

.....En principe, un colonel de chasseurs ou de hussards qui, au lieu de passer la nuit au bivouac et en correspondance continuelle avec ses grand-gardes, se couche, mérite la mort (5).

Il est convenable que les généraux Sébastiani et Latour-Maubourg reçoivent le plus souvent possible des ordres directs de

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15530 (A Clarke, Schönbrunn, 15 juillet 1809).

(2) *Corresp.*, XX, n° 16538 (A Clarke, Saint-Cloud, 8 juin 1810).

(3) *Corresp.*, XXIII, n° 18248 (Au ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 12 novembre 1811).

(4) *Corresp.*, XXIII, n° 18366 (Au même, Paris, 25 décembre 1811).

(5) *Corresp.*, XXIII, n° 18411 (Au prince de Neuchâtel et de Wagram, Paris, 2 janvier 1812).

vous, sans quoi l'esprit de la cavalerie se perdrait. Les généraux d'infanterie ont trop souvent l'habitude d'écraser la cavalerie et de la sacrifier à l'infanterie; je désire donc que vous la gardiez dans vos mains et que vous lui donniez directement des ordres (1).

200 ou 300 hommes de cavalerie légère ne doivent pas prendre position comme un corps d'infanterie; leur but est d'éclairer et non de combattre..... On doit faire connaître qu'il y a peine de mort contre les commandants de patrouilles de troupes légères qui passeraient la nuit dans une ville (2).

Le général Lloyd demande à quoi sert beaucoup de cavalerie. Je demande, moi, comment il est possible de faire autre chose qu'une guerre défensive en se couvrant de retranchements et d'obstacles naturels, lorsqu'on n'est pas à peu près en égalité avec la cavalerie ennemie; perdez une bataille, et votre armée est perdue.

L'auteur ici appellera à son secours les Romains et les Grecs, citation fausse et trompeuse. D'abord Annibal battit constamment les Romains et fut sur le point de s'emparer de Rome par la seule supériorité de sa cavalerie. De toutes les parties de l'Europe, l'Italie est celle, surtout au delà de l'Apennin, où le terrain est le moins propre à la cavalerie. Les Romains, les Grecs, ne marchaient presque jamais que sur des montagnes; ils n'avaient pas de chariots, point d'artillerie; ils se concentraient toujours dans un petit camp. Une armée de 25.000 hommes se renfermait en 100 toises carrées. Après six heures de travail, elle y était inexpugnable. Là ils attendaient le moment ou d'être attaqués ou d'attaquer eux-mêmes, dans un pays peu propre à la cavalerie. Enfin la phalange, hérissée de piques, avait une certaine consistance contre la cavalerie. L'artillerie et le fusil ne permettent plus d'adopter l'ordre de la phalange. Dans toutes les guerres modernes, parmi les nations égales en tactique, en instruction et en bravoure, les armées se sont toujours mainte-

---

(1) *Corresp.*, (Lecestre, nº 967) [Au prince Eugène, commandant en chef la Grande Armée, Trianon, 15 mars 1813].

(2) *Corresp.*, XXVI, nº 20595 (Au major général, Pirna, 19 septembre 1813).

nues en égalité de cavalerie. On voit que l'auteur n'a servi que dans les armées autrichiennes, qui ne surent jamais employer la cavalerie. Ils laissèrent, à Marengo, battre leur infanterie par une charge de 10.000 cavaliers, et à portée de canon de leur ligne de cavalerie, où il y avait plus de 10.000 hommes. A Castiglione, ils laissèrent traverser toute cette belle plaine, et leur cavalerie ne tenta rien. A force de l'avoir tant ménagée, elle se maintint en bon état, après tant de divers mouvements; enfin elle alla périr dans Mantoue.

La cavalerie demande de l'audace, de l'habileté, et surtout de ne pas être dominé par l'esprit de conservation et d'avarice. Ce qu'on pourrait faire avec une grande supériorité de cavalerie bien armée de fusils de dragons, et avec une artillerie légère nombreuse et bien attelée, est incalculable. De ces trois armes, cavalerie, infanterie et artillerie, aucune n'est à dédaigner. Toutes sont également importantes. Une armée supérieure en cavalerie aura toujours l'avantage de bien couvrir ses mouvements, d'être bien instruite des mouvements de son ennemi et de ne s'engager qu'autant qu'elle voudra. Ses défaites seront de peu de conséquence et ses efforts seront décisifs (1).

Il [Lloyd] veut que la cavalerie n'ait ni carabine ni mousqueton; cela est inadmissible. 6.000 hommes de cavalerie d'élite pourraient donc être arrêtés à un passage de défilé par 200 ou 300 hommes d'infanterie. Il leur faudrait des troupes d'infanterie pour se garder à leurs bivouacs et cantonnements. Enfin, dans des événements pressés, dans des pays coupés, ils ne pourraient rien pour protéger la retraite d'une armée ou d'un convoi. Ils seraient exposés à voir plusieurs centaines de voitures et de canons pris sous leurs yeux par un ou deux bataillons de tirailleurs, ou ils verraient un ou deux bataillons de tirailleurs arriver par une marche transversale, s'emparer d'un défilé par où devrait passer l'armée et où eux, comme allant plus vite, auraient été envoyés en avant pour s'en assurer.

Il faut à la cavalerie non seulement des mousquets, mais même du canon. L'objection des officiers de cavalerie est qu'une cara-

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'histoire de la guerre), XXXI, 428-429 [BERTRAND].

bine fatigue le cheval et fatigue davantage le hussard et le chasseur, dont le cheval est plus petit; le cavalier n'a pas de sac sur le dos; enfin le cheval même s'en trouvera mal; il sera dans les bivouacs de la nuit beaucoup plus fatigué, parce que le cavalier, n'ayant pas d'arme à feu, ne pourra faire son service qu'à cheval; que, se trouvant souvent en présence des hussards ou des chasseurs ennemis ou même des tirailleurs d'infanterie, bon nombre de chevaux seront blessés. Somme totale, au bout d'une campagne, la perte qu'éprouveront les chevaux de grosse cavalerie sera plus considérable, s'ils n'ont pas de carabine ou de mousquet, qu'elle ne le sera par le surcroît d'armes et de charge que cela donne à la cavalerie (1).

La cavalerie est utile avant, pendant et après une bataille. Si vous êtes dans une plaine, la cavalerie poussera des batteries d'artillerie légère, d'abord à une portée de canon même de vos ailes, tombera sur vos bagages, vos parcs, et viendra vous canonner et vous sabrer par derrière pendant le temps que l'infanterie vous abordera et vous mettra en retraite : hommes, bagages, drapeaux, tout sera perdu. C'est ainsi qu'on opéra à Champaubert, à Montmirail, à Nangis, à Château-Thierry, à Krasnoé.

Formation des hommes sur deux lignes : dans une charge, la deuxième ligne chargera comme la première; quatre lignes sont inutiles; il vaut mieux avoir une seule ligne qui se déploie sur la droite et sur la gauche. L'autre système de l'auteur [Lloyd], de la faire donner en fourrageurs, est plus mauvaise encore. L'ordre est la première règle de la guerre; les troupes en fourrageurs doivent être des troupes d'élite.

L'Empereur a prouvé en Égypte que, lorsqu'on était plus de cent, il fallait de l'ordre. Les Mameluks, la meilleure cavalerie du monde, n'ont pas pu soutenir les charges. « Comment s'opposera-t-on, dit l'auteur, à cette nuée de fourrageurs? » Par quatre ou cinq lignes successives, qui, faisant escadron à droite et escadron à gauche, augmenteront deux et trois fois de suite le front de la première ligne, et immédiatement après une charge. Sans cavalerie, comment tenir la campagne? comment garder ses

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'histoire de la guerre), XXXI, 423-424 [Bertrand].

derrières? comment escorter cette grande quantité de bagages et de parcs qu'exige l'artillerie? A Iéna, l'infanterie française avait remporté la victoire n'ayant que la cavalerie légère; cette victoire n'eût eu aucun résultat; mais les réserves de cavalerie arrivèrent, alors les Prussiens ne purent plus se rallier. Démoralisés, ils furent enfoncés de tous côtés, suivis l'épée dans les reins; de 200.000 hommes, pas un ne repassa l'Oder. Sans cavalerie, les batailles sont sans résultat (1).

La cavalerie légère doit éclairer l'armée fort au loin;.... elle doit être soutenue, protégée, spécialement par la cavalerie de ligne..... La cavalerie légère est nécessaire à l'avant-garde, à l'arrière-garde, sur les ailes de l'armée..... La cavalerie a besoin de plus d'officiers que l'infanterie; elle doit être plus instruite (2).

.....Toute la cavalerie légère, toute la grosse cavalerie, doivent être munies d'une arme à feu, et savoir l'école de peloton et de bataillon. 3.000 hommes de cavalerie légère ou 3.000 cuirassiers ne doivent point être arrêtés par 1.500 hommes d'infanterie postés dans un bois ou dans un terrain impraticable aux chevaux; 3.000 dragons ne doivent point l'être par 2.500 hommes d'infanterie (3).

Les dragons sont nécessaires pour appuyer la cavalerie légère à l'avant-garde, à l'arrière-garde et sur les ailes d'une armée. Les cuirassiers sont moins propres qu'eux à ce service à cause de leurs cuirasses; cependant il faut en avoir à l'avant-garde, mais seulement pour les accoutumer à la guerre et les tenir en haleine (4).

Une division de 1.600 dragons se porte rapidement sur un point avec 1.500 chevaux de cavalerie légère, met pied à terre pour y défendre un pont, la tête d'un défilé, une hauteur, y

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'histoire de la guerre), XXXI, 426-427 [BERTRAND].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 320 [BERTRAND].

(3) *Ibid.*, 322. — Le texte de Montholon (*Mémoires écrits à Sainte-Hélène*, I, 264) est sensiblement différent.

(4) *Ibid.*, 323. — Même observation au sujet du texte de Montholon (*loc. cit.*, I, 265).

attend l'arrivée de l'infanterie : de quel avantage cette arme n'est-elle pas dans une retraite (1)?

Les charges de cavalerie sont bonnes également au commencement, au milieu ou à la fin d'une bataille; elles doivent être exécutées toutes les fois qu'elles peuvent se faire sur les flancs de l'infanterie, surtout lorsque celle-ci est engagée de front (2).

Ils [les besoins de la guerre] en réclament quatre [espèces de cavalerie] : les éclaireurs, la cavalerie légère, les dragons, les cuirassiers. La cavalerie, y compris les éclaireurs, doit être, dans une armée en Flandre, en Allemagne, le quart de l'infanterie; sur les Pyrénées, les Alpes, un vingtième ; en Italie et en Espagne, un sixième (3).

La cavalerie a plus besoin d'ordre, de tactique, que l'infanterie même; elle doit de plus savoir combattre à pied, être exercée à l'école de peloton et de bataillon (4).

Si vous attachez une poignée d'éclaireurs à chaque division, il faut que leur nombre ne dépasse pas un vingt-cinquième de l'infanterie, et qu'ils soient montés sur des chevaux de quatre pieds cinq à six pouces, dont la cavalerie ne se sert pas (5).

Il faut marcher, si l'on craint la cavalerie, en colonnes, à distance de peloton, afin de pouvoir former le bataillon carré par peloton à droite et à gauche en bataille (6).

C'est à la cavalerie à poursuivre la victoire et à empêcher l'ennemi battu de se rallier (7).

.....Les Allemands ne savent pas se servir de leur cavalerie;

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 323 [Bertrand].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 410-411 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 410.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 410.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 410.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 414.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Diplomatie, Guerre), XXX, 442 [Montholon].

ils craignent de la compromettre, ils l'estiment au delà de ce qu'elle vaut réellement; ils la ménagent trop (1).

La cavalerie d'une armée en Flandre et en Allemagne sera les six vingt-quatrièmes de l'infanterie; en Italie, en Espagne, les cinq vingt-quatrièmes; sur les Alpes et les Pyrénées, un quinzième, et sur les côtes, un vingt-quatrième. L'effectif de la cavalerie de la France sera un sixième de celui de l'infanterie.

La cavalerie fera le service à pied comme à cheval; elle sera à cet effet exercée à l'école de bataillon et armée d'un fusil ou mousqueton avec baïonnette; il ne lui sera jamais accordé d'infanterie pour la garder, quelque position qu'elle occupe. Elle placera, suivant les circonstances, des postes à pied dans les bois, sur les rochers, dans les marais, les maisons.....

Le cavalier aura deux sachets pour porter ses vivres dans les marches-manœuvres et un sac pour dix jours d'avoine pour son cheval, à raison de 4 livres par jour; ce sac sera divisé en compartiments, de manière qu'au coup d'œil l'officier puisse s'assurer que le cavalier a ménagé les vivres de son cheval (2).

Les cuirassiers seront spécialement placés en réserve pour soutenir la cavalerie légère et les dragons. Ils ne seront jamais placés aux avant-gardes, arrière-gardes ou ailes, que lorsqu'il sera nécessaire de les aguerrir ou de soulager les dragons (3).

Une division de 6.000 cavaliers ainsi armés [lance, sabre, paire de pistolets] sera arrêtée par une maison, un village, un ravin où il y aura 100 voltigeurs, cela est absurde; et les cantonnements, les quartiers, les bicoques, qui les gardera? Tout cavalier doit avoir un mousqueton ou carabine (4).

La cavalerie est utile avant, pendant et surtout après les batailles, que l'on soit vainqueur ou vaincu. A Champaubert, à Montmirail, à Nangis, à Krasnoé en 1812, la cavalerie se porta

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 191.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée), XXXI, 453-454 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée), XXXI, 456 [Bertrand].

(4) *Notes inédites de l'empereur Napoléon Ier sur les Mémoires militaires du général Lloyd*, 14.

en débordant l'infanterie, et lui passa derrière, et lui coupa la retraite, la prenant en queue, pendant que se..... (*sic*) en tête (1).

Suivant l'Empereur, les étrangers n'ont jamais su tirer parti de leur cavalerie, qui est, pourtant, une arme bien avantageuse.

Voyez à Nangis, à Vauchamps ce que j'ai pu faire! A Lützen, si l'ennemi avait massé son infanterie sur sa gauche et, faisant une trouée, fût parvenu sur nos derrières, quel désordre en serait résulté (2).

CAVALERIE ET ARTILLERIE A CHEVAL

Les brigades de cavalerie étant faibles, une artillerie trop nombreuse ne fait que les embarrasser (3).

Des sots vous diront que la cavalerie ne sert à rien en Calabre; à ce compte, elle ne sert nulle part. Si Reynier avait eu 1.200 chevaux et les eût bien employés, il aurait fait un mal affreux aux Anglais, surtout s'il eût eu des dragons, qui sont armés de fusils et qui combattent à pied.... Vous avez cinq régiments de dragons disséminés; vous devez les réunir et en former une réserve avec quatre pièces d'artillerie légère, attelées. Ces 4.000 hommes, capables de faire trente lieues en deux jours, peuvent se porter sur Naples ou sur tout autre point qui serait menacé. Que faites-vous de 300 dragons isolés qui perdront l'esprit de leur arme et ne vous serviront de rien?..... Je vous le répète, réunissez vos dragons, donnez-leur quatre ou six pièces d'artillerie légère, avec des caissons et des cartouches; considérez-les comme infanterie, et organisez-les de manière à être promptement partout (4).

Le prince d'Essling doit laisser à cette cavalerie quelques pièces d'artillerie; l'artillerie est le complément de la cavalerie (5).

---

(1) *Notes inédites de l'empereur Napoléon Ier sur les Mémoires militaires du général Lloyd*, 19.

(2) Gourgaud, I, 300.

(3) *Corresp.*, V, nº 4184 (Au général Dommartin, Le Caire, 30 prairial an VII-18 juin 1799).

(4) *Corresp.*, XIII, nº 10629 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 9 août 1806).

(5) *Corresp.*, XXI, nº 16928 (Au major général, Saint-Cloud, 19 septembre 1810).

L'artillerie à cheval est le complément de l'arme de la cavalerie. 20.000 chevaux et 120 bouches à feu d'artillerie légère équivalent à 60.000 hommes d'infanterie ayant 120 bouches à feu (1).

Gassendi n'aime pas l'artillerie à cheval, surtout la nôtre, où les canonniers sont montés. Eh bien! cela seul a changé la face de la guerre. C'est-à-dire que de mettre l'artillerie à même de suivre toujours la cavalerie est un grand changement. On peut maintenant, avec des corps de cavalerie et des batteries à cheval, se porter sur les derrières de l'armée ennemie. Qu'est-ce après tout que la dépense pour monter quelques régiments d'artillerie à cheval, comparée aux avantages que procure cette arme (2)?

CAVALERIE LÉGÈRE

1° Les chevau-légers formeront la cavalerie légère de l'armée; ils seront armés d'un mousqueton avec baïonnette pesant moins de 6 livres, d'un sabre, modèle des chasseurs de la Garde, pesant moins de 3 livres, de deux pistolets pesant moins de 1 livre chacun et attachés à l'arçon par des courroies. La moitié des hommes de l'escadron seront en outre armés d'une lance; tous n'auront d'autre arme défensive que des épaulettes d'écaille et une croix de fer sur les shakos.

2° Ils seront dressés à traverser une rivière en nageant à côté de leurs chevaux, les tenant par les crins et soutenant le mousqueton hors de l'eau. Les chevaux seront harnachés aussi simplement que possible; ils devront pouvoir boire bridés et seront habitués à ne boire qu'une fois par jour. L'équipement de l'homme sera simple, large et commode; officiers, sous-officiers et soldats dormiront toujours tout habillés, en temps de paix comme en temps de guerre.

3° Les escadrons de cavalerie légère en campagne ne passeront jamais une nuit dans une ville, un village ou une ferme; ils seront constamment bivouaqués à la prolonge et passeront la nuit sellés et bridés dans le bivouac qu'ils auront pris après la nuit

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 191. — Cf. *Notes inédites de l'empereur Napoléon Ier sur les Mémoires militaires du général Lloyd*, 21.

(2) Gourgaud, II, 37.

close (changeant à cet effet celui qu'ils occupaient avant le coucher du soleil), et lequel ils auront reconnu le jour autant que faire se pourra. Les chevaux ne seront pansés que par tiers et au retour des reconnaissances du matin. Tout officier de troupes légères qui aura été surpris par l'ennemi pour avoir passé la nuit dans une ville, un village, un château ou une ferme, ou pour avoir conservé la nuit le bivouac qu'il occupait avant le coucher du soleil, sera passible d'un conseil de guerre (1).

CONCENTRATION POUR LA BATAILLE

Votre armée est trop disséminée; elle doit toujours marcher de manière à pouvoir se réunir en un seul jour sur un champ de bataille. Avec 15.000 hommes, je voudrais battre vos 36.000, et être partout supérieur le jour d'une bataille (2).....

Placez toujours vos troupes de manière que, quelque chose que fasse l'ennemi, vous vous trouviez en peu de jours réuni (3).

Mon intention est de concentrer toutes mes forces sur l'extrémité de ma droite, en laissant tout l'espace entre le Rhin et Bamberg entièrement dégarni, de manière à avoir près de 200.000 hommes réunis sur un même champ de bataille (4).

Avec cette immense supériorité de forces réunies sur un espace si étroit, vous sentez que je suis dans la volonté de ne rien hasarder et d'attaquer l'ennemi, partout où il voudra tenir, avec des forces doubles.....

Vous pensez bien que ce serait une belle affaire que de se porter autour de cette place [Dresde] en un bataillon carré de 200.000 hommes. Cependant tout cela demande un peu d'art et quelques événements (5).

.....Il faut..... que vous ayez dans la main 30.000 hommes, qui

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée), XXXI, 455-456 [BERTRAND].

(2) *Corresp.*, XII, n° 9808 (Au prince Joseph, Paris, 14 février 1806).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10629 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 9 août 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10920 (Au roi de Hollande, Mayence, 30 septembre 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10941 (A Soult, Würzbourg, 5 octobre 1806, 11 heures du matin).

marchent réunis de manière à donner ensemble et à se trouver sur le même champ de bataille en trois heures de temps (1).

.....Toutes les fois qu'on livre une bataille, surtout aux Anglais, il ne faut pas se diviser, il faut réunir ses forces, présenter des masses imposantes : toutes les troupes qu'on laisse en arrière courent le risque d'être battues en détail ou forcées d'abandonner les postes (2).

Il ne faut qu'une armée, car l'unité de commandement est de première nécessité à la guerre. Il faut tenir l'armée réunie, concentrer le plus de forces possible sur le champ de bataille, profiter de toutes les occasions, car la fortune est femme : si vous la manquez aujourd'hui, ne vous attendez pas à la retrouver demain (3).

Règle générale : *Quand vous voulez livrer une bataille, rassemblez toutes vos forces, n'en négligez aucune ; un bataillon quelquefois décide d'une journée* (4).

Le premier principe de la guerre est qu'on ne doit livrer bataille qu'avec toutes les troupes qu'on peut réunir sur le champ d'opération (5).

C'était une faute que de faire agir séparément des corps qui n'avaient entre eux aucune communication, vis-à-vis d'une armée centralisée et dont les communications étaient faciles..... Ce fut une seconde faute encore de subdiviser le corps de la droite, et de donner des buts différents à ses différentes divisions (6).

Il est de principe qu'il ne faut faire aucun détachement la veille du jour d'une attaque, parce que, dans la nuit, l'état des choses peut changer, soit par des mouvements de retraite de

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15305 (A Eugène, Schönbrunn, 6 juin 1809, 9 heures du matin).

(2) *Corresp.*, XXIII, n° 18312 (Au major général de l'armée d'Espagne, Paris, 6 décembre 1811).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 418 [BERTRAND].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 210 [MONTHOLON].

(5) *Ibid.*, 227.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 137.

l'ennemi, soit par l'arrivée de grands renforts, qui le mettent à même de prendre l'offensive et de rendre funestes les dispositions prématurées que vous avec faites (1).

On est souvent trompé à la guerre sur la force de l'ennemi qu'on a à combattre. Les prisonniers ne connaissent que leurs corps; les officiers font des rapports bien incertains; c'est ce qui a fait adopter un axiome qui remédie à tout :

Qu'une armée doit être, tous les jours, toutes les nuits et toutes les heures, prête à opposer toute la résistance dont elle est capable; ce qui exige que les soldats aient constamment leurs armes et leurs munitions; que l'infanterie ait constamment avec elle son artillerie, sa cavalerie, ses généraux; que les diverses divisions de l'armée soient constamment en mesure de se soutenir, de s'appuyer et de se protéger; que, dans les camps, dans les haltes et dans les marches, les troupes soient toujours dans des positions avantageuses, qui aient les qualités exigées pour tout champ de bataille, savoir : 1° que les flancs soient appuyés; 2° que toutes les armes de jet puissent être mises en jeu dans les positions qui leur sont le plus avantageuses. Pour satisfaire à ces conditions, lorsqu'on est en colonne de marche, il faut avoir des avant-gardes et des flanqueurs qui éclairent en avant, à droite et à gauche, assez loin pour que le corps principal puisse se déployer et prendre position.

Les tacticiens autrichiens se sont constamment éloignés de ces principes, en faisant des plans basés sur des rapports incertains, et qui, même s'ils eussent été vrais au moment où ils arrêtaient les plans, cessaient de l'être le lendemain ou le surlendemain, c'est-à-dire lorsqu'ils devaient être exécutés.

Un grand capitaine doit se dire plusieurs fois par jour : Si l'armée ennemie apparaissait sur mon front, sur ma droite ou sur ma gauche, que ferais-je? S'il se trouve embarrassé, il est mal posté, il n'est pas en règle : il doit y remédier. Si Alvinzi se fût fait cette demande : « Si l'armée française vient à ma rencontre avant mon arrivée à Rivoli, et lorsque je n'aurai à lui opposer que la moitié de mon infanterie, point de cavalerie, point d'artillerie »,

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 338 [Montholon].

il se fût répondu : « Je serai battu par des forces inférieures aux miennes (1). »

Lorsqu'une armée attend un renfort devant tripler sa force, elle ne doit rien risquer, pour ne pas compromettre un succès qui est certain après la réunion de toutes ses divisions (2).

Pendant cette campagne [1800 en Allemagne], l'armée française, qui était plus nombreuse, a presque toujours été inférieure en nombre sur le champ de bataille. C'est ce qui arrive aux généraux qui sont irrésolus et agissent sans principes et sans plans. Les tâtonnements, le *mezzo termine*, perdent tout à la guerre (3).

Dans les guerres de la Révolution, on avait pour système de s'étendre, d'envoyer des colonnes à droite, à gauche, ce qui ne vaut rien. Pour dire le vrai, ce qui m'a fait gagner tant de batailles, c'est que, la veille, au lieu de donner ordre de diverger, je faisais converger toutes mes forces sur le point que je voulais forcer et les y massais. Je renversais ce que j'avais devant moi, car, naturellement, c'était un point faible. A Wagram, j'ai rappelé Bernadotte, qui était à 40 lieues de là, sur le Danube : j'ai ainsi réuni toutes mes forces, j'avais 160.000 hommes sous mes ordres, tandis que l'archiduc Charles avait laissé le prince Jean à Presbourg (4).

Il ne faut jamais combiner de mouvement de réunion près de l'ennemi (5).....

CONCENTRATION DES FORCES

Il en est des systèmes de guerre comme des sièges des places, réunir des feux contre un seul point; la brèche faite, l'équilibre est rompu, tout le reste devient inutile, et la place est prise.

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 338-339 [Montholon].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 291 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Ulm, Moreau), XXX, 412 [Montholon].

(4) Gourgaud, II, 418. — Cf. *Ibid.*, II, 421; Montholon, II, 363-364.

(5) Gourgaud, II, 461.

Il ne faut donc point disséminer ses attaques, mais les concentrer (1).

Démontrez l'extravagance des ministres d'exposer 30.000 Anglais dans le cœur de l'Espagne, devant 120.000 Français, les meilleures troupes du monde, en même temps qu'ils en envoient 25.000 autres se casser le nez dans les marais de la Hollande, où leurs efforts n'aboutissent qu'à exciter le zèle des gardes nationales. Faites sentir l'ineptie de leurs plans en disséminant ainsi leurs forces, et que les petits paquets ont toujours été le cachet des sots (2).

Cette manière de vouloir garder tous les points dans un moment difficile expose à de grands malheurs (3).

Le résultat de tous mes mouvements réunira 400.000 hommes sur un seul point..... (4)

Quant à votre armée, ayez-la toute dans la main, quelque position que vous ayez, et qu'elle soit réunie (5).

CONSCRIPTION

De tous les genres d'abus, celui qui concerne la conscription est celui qui mérite davantage de considération; c'est celui qui offre les plus grandes conséquences (6).

CONSEILS DE GUERRE

A force de disserter, de faire de l'esprit, de tenir des conseils, il arrivait aux armées françaises de ce temps [1759] ce qui est

---

(1) *Corresp. inédite* (Au Comité de Salut public, Loano, 25 messidor an II-13 juillet 1794).

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 513) [A Fouché, ministre de la Police générale, Schönbrunn, 22 août 1809].

(3) *Corresp.*, XXI, n° 17531 (Au prince de Neuchâtel et de Wagram, Paris, nuit du 29 au 30 mars 1811).

(4) *Corresp.*, XXIII, n° 18725 (A Davout, Dresde, 26 mai 1812).

(5) *Corresp.*, XXVI, n° 20516 (A Macdonald, Dresde, 3 septembre 1813).

(6) *Corresp.* (Lecestre, n° 85) [A Fouché, ministre de la Police générale, Boulogne, 18 thermidor an XIII-6 août 1805].

arrivé dans tous les siècles en suivant une pareille marche : c'est de finir par prendre le plus mauvais parti, qui, presque toujours à la guerre, est le plus pusillanime, ou, si l'on veut, le plus prudent. La vraie sagesse, pour un général, est dans une détermination énergique (1).

CONVOIS

Je désire..... que vous me remettiez un mémoire détaillé sur le parti qu'on peut tirer en général des rivières, pour le mouvement des troupes, les transports militaires et les passages des conscrits et des hommes isolés. Il doit résulter de ce système de grands avantages pour le service, et un profit considérable pour l'État (2).

Rien n'est vicieux comme l'organisation des transports de la compagnie Breidt..... Je voudrais former des bataillons de transport des équipages militaires.....

Par ce moyen, nous n'aurions plus d'intérêt à opposer à l'intérêt de l'armée, ce qui n'est pas à présent; car, par exemple, lorsque j'ai intérêt à ce que les caissons arrivent vite, l'entrepreneur a un intérêt opposé.....

Je veux, par la nouvelle organisation, faire des transports des équipages militaires comme du train d'artillerie, qui m'a rendu de très importants services. Sans la manière dont le train est organisé, je n'aurais pas pu tirer mon immense artillerie des mauvais chemins, et jamais une pièce n'est restée en route..... Ses charretiers doivent être appelés soldats des équipages; ils sont exposés, quoique ce ne soit pas de la même manière que le train. Mais chacun l'est dans une armée, et ce n'est pas un modique salaire, c'est l'esprit du métier qui porte à faire son devoir malgré le danger. Sous ce rapport on avait fait les commissaires des guerres militaires, et cela devait être (3).

.....Je ne vois pas pourquoi les conducteurs d'un convoi, pou-

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 209 [MONTHOLON].

(2) *Corresp.*, X, n° 8780 (A Dejean, Milan, 3 prairial an XIII-23 mai 1805).

(3) *Corresp.*, XIV, n° 11945 (A Dejean, Osterode, 6 mars 1807).

vant détacher leurs porteurs, ne se réuniraient pas à l'escorte pour défendre leurs voitures. Il sera nécessaire de les exercer aux manœuvres essentielles de l'infanterie, comme à charger leurs armes, à tirer, et surtout à marcher à pied, afin qu'ils puissent garder leurs convois. Il en résultera un grand avantage pour la sûreté des convois, et de l'honneur pour le corps, qui se trouvera assimilé au train de l'artillerie et à l'armée..... Il faut attacher aux corps à trois divisions un bataillon. Une compagnie sera affectée à chaque division, et la 4e compagnie sera à la disposition de l'ordonnateur et de l'état-major (1).

Je ne suis point de l'avis de former un bataillon [des équipages militaires] uniquement destiné au service de l'ambulance..... Vous savez vous-même que, le lendemain d'une bataille, on est obligé de se servir des caissons du pain pour évacuer les malades, et *vice versa* (2).

J'ai fait réitérer les défenses les plus positives qu'aucun caisson des équipages militaires soit employé à porter des bagages..... Ils doivent tous être employés à transporter le biscuit à la suite de l'armée, et, après les affaires, à aider à évacuer les blessés (3).

Un principe que le général Songis ne doit pas perdre de vue, c'est qu'il n'y a rien de pis que d'avoir des voitures non attelées; ce n'est qu'un embarras. Il faut avoir des caisses [de cartouches] qu'on transporte sur des charrettes du pays, et à cinq ou six jours derrière l'armée, dans des lieux désignés pour servir de dépôts (4).

Témoignez mon mécontentement au général Monthion pour la consigne qu'il a donnée de défendre de préférence la tête du convoi. Cela est contraire à tous les principes et c'est la cause de tout ce qui est arrivé; le point qui a le plus besoin de défense, c'est la queue, puisque c'est la queue qu'on attaque toujours. Témoignez également mon mécontentement de la mauvaise organisation donnée à ce convoi. J'y vois : 1° un vaguemestre

---

(1) *Corresp.*, XVI, n° 13693 (A Daru, intendant général de la Grande Armée, Saint-Cloud, 27 mars 1808).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 13770 (A Daru, Bayonne, 21 avril 1808).

(3) *Corresp.*, XVIII, n° 14447 (Au major général, Vitoria, 7 novembre 1808).

(4) *Corresp.*, XVIII, n° 15043 (Au major général, Paris, 10 avril 1809).

qui commande; 2° un officier qui commande; 3° un officier de gendarmerie qui commande. Cela fait trois commandants, tandis que l'ordre du commandement devait être donné à un seul officier qui devait disposer de tout et, comme de raison, se tenir à l'arrière-garde.

.....Si dans un convoi il était des voitures comme trésor et papiers, elles ne devraient pas pour cela être plus recommandées que les autres, mais être placées sous une escorte particulière et..... l'escorte générale du convoi doit protéger tout le convoi et soutenir la queue (1).

Marches et escortes des convois (2).

La défense d'un convoi sera toujours difficile, mais l'ennemi souvent se trompe sur la force d'un convoi et la croit plus considérable qu'elle n'est (3).

CORPS D'OFFICIERS

Les soldats ne devraient devenir que difficilement officiers. Les jeunes gens sortant des écoles militaires et ayant des pensions de leur famille arriveraient seuls à l'épaulette. Aussi, en France, on ne considère pas les officiers. Ceux de ma garde n'étaient pas ce qu'il y avait de mieux comme éducation, mais ils convenaient à mon système, ils étaient tous d'anciens soldats, issus de parents laboureurs ou artisans. La Société de Paris n'avait aucune influence sur eux. Ils dépendaient entièrement de moi; je les tenais mieux, et en étais plus sûr que je ne l'eusse été de gens bien élevés. Dans un gouvernement fortement établi, on doit tout au plus donner le quart ou le cinquième des places d'officiers à des hommes sortis du rang (4).

---

(1) *Corresp.* (Brotonne, n° 1133) [A Berthier, major général, Bunzlau, 27 mai 1813].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée), XXXI, 449-452 [Bertrand].

(3) Gourgaud, II, 337.

(4) Gourgaud, I, 404-405.

CORRESPONDANCES

Écrivez au maréchal Suchet pour vous plaindre de ce que la correspondance de sa femme avec Mme Saligny parle de ce qui se passe à son armée; que ces détails ne doivent point se trouver dans la lettre d'une femme, qui ne doit point connaître ni la force des troupes, ni les mouvements qui se font, mais parler de sa santé, et voilà tout (1).

COURAGE PHYSIQUE ET MORAL

En général, ce qu'il y a de fâcheux dans la position des choses, c'est le peu de confiance qu'ont les généraux en eux-mêmes : les forces de l'ennemi leur paraissent considérables partout où je ne suis pas (2).

La conduite de la 6e légion, à la bataille de Zela, qui enfonce tout devant elle, quoique composée de 1.200 vétérans seulement, fait voir de quelle influence est une poignée de braves; cette influence était plus marquée chez les anciens, tout comme elle est plus marquée, chez les modernes, dans la cavalerie que dans l'infanterie (3).

.....L'Empereur disait, au sujet du courage physique, qu'il était impossible à Murat et à Ney de n'être pas braves; mais qu'on n'avait pas moins de tête qu'eux, le premier surtout.

Quant au courage moral, il avait trouvé fort rare, disait-il, celui de deux heures après minuit; c'est-à-dire le courage de l'improviste qui, en dépit des événements les plus soudains, laisse néanmoins la même liberté d'esprit, de jugement et de décision. Il n'hésitait pas à prononcer qu'il était celui qui s'était trouvé avoir le plus de ce courage de deux heures après minuit, et qu'il

---

(1) *Corresp.*, XXIII, nº 18305 (Au prince de Neuchâtel et de Wagram, Paris, 5 décembre 1811).

(2) *Corresp.*, XXVI, nº 20437 (A Maret, Löwenberg, 22 août 1813).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 69.

avait vu fort peu de personnes qui ne fussent demeurées de beaucoup en arrière.

Il disait, à la suite de cela, qu'on se faisait une idée peu juste de la force d'âme nécessaire pour livrer, avec une pleine méditation de ses conséquences, une de ces grandes batailles d'où vont dépendre le sort d'une armée, d'un pays, la possession d'un trône. Aussi observait-il qu'on trouvait rarement des généraux empressés à donner bataille : « Ils prenaient bien leur position, s'établissaient, méditaient leurs combinaisons; mais là commençaient leurs indécisions; et rien de plus difficile et pourtant de plus précieux que de savoir se décider. »

.....« Il n'est aucun de mes généraux dont je ne connaisse ce que j'appelle son *tirant d'eau*. Les uns, disait-il, en s'accompagnant du geste, en prennent jusqu'à la ceinture, d'autres jusqu'au menton, enfin d'autres jusque par-dessus la tête, et le nombre de ceux-ci est bien petit, je vous assure (1). »

DÉFENSE DES ALPES

Depuis le Saint-Bernard jusqu'à Vado, les Alpes, que notre armée occupe, forment une circonférence de 95 lieues. On ne pourrait donc faire circuler nos troupes de la gauche à la droite en moins de deux ou trois décades, tandis que l'ennemi tient le diamètre et qu'il communique en trois ou quatre jours. Cette seule circonstance topographique rend toute défense désavantageuse, plus meurtrière pour notre armée, plus destructive pour nos charrois, et plus onéreuse au trésor public que la campagne la plus active (2).

La défensive des Alpes, outre ces désavantages [vivres rares, maladies, communications difficiles], en a qui tiennent à la nature de la topographie du pays. Les divers corps de l'armée campés sur ces sommités ne peuvent se secourir, ils sont isolés; pour aller de la droite à la gauche, il faut vingt jours, tandis que l'armée qui défend le Piémont est dans de belles plaines, occupe le dia-

(1) Las Cases, II, 42-43, 44.

(2) *Corresp.*, I, n° 49 (Mémoire sur l'armée d'Italie, Paris, premiers jours de thermidor an III-juillet 1795).

mètre et peut, en peu de jours, se réunir en force sur le point qu'elle veut attaquer (1).

Berwick assure que, pour défendre les Alpes, il lui faudrait plus de monde qu'à celui qui l'attaque : c'est une absurdité. Les Alpes ne sont-elles pas une bonne ligne? Si on a plus de monde, pourquoi garder la défensive? D'ailleurs, en se massant à Grenoble et à Chambéry, on sera parfaitement en mesure d'écraser l'ennemi qui débouchera. Villars pensait qu'il fallait tenir au delà des Alpes et tomber sur l'ennemi lorsqu'il entrerait dans le défilé, et il avait raison (2).

DÉFENSE DES CÔTES

Il y a un inconvénient à éviter dans les grandes batteries, c'est de trop multiplier les calibres; mais il ne faut pas cependant, par trop d'uniformité, se priver des avantages que les calibres inférieurs peuvent produire; l'effet de l'artillerie est d'ailleurs le métier de l'artilleur (3).

Avec six pièces de 24, deux grils à boulets rouges et 40 canonniers, j'ai lutté pendant quatre jours contre l'escadre anglaise et espagnole au siège de Toulon, et, après lui avoir brûlé une frégate et plusieurs bombardes, je l'ai forcée à prendre le large (4).

Ordonnez et tenez la main à ce que vos canonniers ne tirent pas lorsque les bâtiments sont encore hors de portée, cela prouve que l'on a peur; qu'on les laisse avancer jusqu'à demi-portée, et qu'alors les bombes et les boulets rouges commencent à la fois, doucement et avec méthode, et je vous assure qu'ils ne tarderont pas à s'en repentir.

Lorsque les bâtiments viennent faire les jolis cœurs, faites tirer à demi-charge pour les attirer et les amorcer. Toute batterie où l'on n'a que le temps de tirer une ou deux bombes

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des opérations de l'armée d'Italie), XXIX, 34.

(2) Gourgaud, II, 418. — Cf. Montholon, II, 364.

(3) *Corresp.*, I, n° 29 (Au citoyen Pille, Nice, 28 prairial an II-16 juin 1794).

(4) *Corresp.*, IV, n° 3059 (A Kléber, Le Caire, 4 fructidor an VI-21 août 1798). Cf. *Ibid.*, 3213.

et trois ou quatre coups de canon est commandée par un homme qui ne sait pas son métier, ou c'est qu'on n'a pas laissé assez approcher le bâtiment. Si l'on a laissé approcher le bâtiment à demi-portée, on doit avoir le temps de tirer cinq ou six bombes et huit ou dix boulets par bouche à feu; et, si les pointeurs sont bons et que les officiers aient du sang-froid, il est certain que dans ce nombre de coups, il y en a qui doivent faire grand ravage, et le vaisseau doit être perdu (1).

..... S'ils [les Anglais] approchent, nos bombes et nos boulets rouges en feront raison; s'ils se tiennent éloignés, le bombardement produira quelques accidents, mais, en dernier résultat, fera peu de mal (2).

Un point d'appui doit avoir le caractère d'être fortifié et d'avoir une rade ou un port où des frégates et des vaisseaux de commerce soient à l'abri d'une force supérieure (3).

.....Contre les vaisseaux, il faut avoir pour principe qu'il est préférable de diviser le feu à le réunir en un seul point (4).

Pour garder les côtes, c'est surtout de la cavalerie et de l'artillerie de campagne qu'il faut (5).

Toutes les troupes sont bonnes pour faire le service des batteries de côte, même la cavalerie (6).

Quant aux insultes du côté de la mer, cela ne peut compter pour rien; tant que l'ennemi brûle ainsi sa poudre, il n'y a rien à craindre. Vingt mortiers à grande portée, quelques batteries de pièces de 36, et quelques forts qu'on trouvera toujours moyen de faire à 30 ou 40 toises, dégoûteront bientôt l'ennemi de ce jeu (7).

---

(1) *Corresp.*, IV, n° 3228 (A Kléber, Le Caire, 18 fructidor an VI-4 septembre 1798).

(2) *Corresp.*, V, n° 3995 (A Menou, Gaza, 8 ventôse an VII-26 février 1799).

(3) *Corresp.*, VIII, n° 6544 (A Decrès, Saint-Cloud, 25 nivôse an XI-15 janvier 1803).

(4) *Corresp.*, VIII, n° 7111 (A Soult, La Malmaison, 30 fructidor an XI-17 septembre 1803).

(5) *Corresp.*, XII, n° 10256 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 21 mai 1806).

(6) *Corresp.*, XII, n° 10285 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 27 mai 1806).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 10724 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 2 septembre 1806).

Combien de temps les Anglais n'ont-ils pas bombardé Malte sans y faire aucun mal, malgré le nombre de vaisseaux qui étaient dans le port? N'ont-ils pas bombardé Alexandrie sans succès?..... Il n'en serait pas moins vrai que les mesures contre un bombardement ne sont qu'un objet secondaire, et qu'il faut d'abord mettre la place en sûreté et l'empêcher d'être prise (1).

Les observations que fait le maréchal [Bessières] sur la grande difficulté de l'artillerie de terre sont contraires à la vérité; l'artillerie est peu de chose par mer, sa supériorité est immense par terre; la différence est d'un à sept, c'est-à-dire que dix mortiers par terre font autant d'effet que soixante-dix par mer (2).

On doit condamner à mort l'officier qui, placé sur la côte, laisse périr dans sa main les armes que je lui ai confiées pour défendre le territoire et protéger les propriétés de l'État ou du citoyen.....

Dès l'année prochaine, mes escadres commenceront à évoluer. Il est donc nécessaire que mes côtes soient défendues par de bons officiers, animés par des sentiments d'honneur et ayant de l'activité, les talents et les connaissances qu'exige cette arme, si grossière en apparence, mais si délicate et si subtile en réalité (3).

Description de trois espèces de batteries de côte (4).

On n'a en France aucun principe fixe sur l'armement des côtes, ce qui donne lieu à des discussions perpétuelles entre les officiers d'artillerie et les autorités locales; celles-ci en voudraient partout, les officiers d'artillerie en voudraient trop peu (5) [?]

DÉFENSE DES PLACES

Quand un ingénieur demande plusieurs années [pour l'amélioration d'une place], son plan est mal rédigé; ce qu'on peut lui

---

(1) *Corresp.*, XVIII, n° 14777 (A Eugène, Paris, 14 février 1809).

(2) *Corresp.*, XX, n° 15967 (A Clarke, Munich, 21 octobre 1809).

(3) *Corresp.*, XXII, n° 18124 (Au ministre de la Guerre, Compiègne, 8 septembre 1811).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Siège de Toulon), XXIX, 22-24.

(5) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), I, 28-34.

accorder, c'est une campagne, encore n'en est-on pas toujours le maître (1).

Dans la situation actuelle de l'Empire, l'art consiste à avoir les approvisionnements dans plusieurs points centraux d'où l'on puisse les diriger, selon les circonstances militaires, sur telle ou telle place.

Il en est de même pour les équipages de campagne (2).

Le rôle que joue une pièce de 24 ou de 16, de 12 ou de 8, n'est pas tellement déterminé dans une place que l'on ne puisse employer les unes pour les autres.....

.....En général, je dois dire aussi qu'il m'a paru que dans l'armement on ne porte point assez de pièces de campagne; il est vrai qu'il est toujours facile d'en faire entrer dans les places; cependant, comme nous avons beaucoup de pièces de 4, de 8 et d'obusiers, on pourrait en augmenter le nombre de beaucoup dans les places, en placer dans les ouvrages avancés, les chemins couverts, etc. Les sorties se font avec des pièces de campagne, en grande partie (3).

Il est une chose bien importante, c'est que l'artillerie de campagne puisse aller au trot sur le rempart (4).....

On fera venir sans retard beaucoup de bois du Tyrol; avec du bois, des outils et des bras, on ferait une place là où il n'en existerait aucune (5).

Les officiers d'artillerie [de Wittenberg] ne manqueront pas d'instruire quelques soldats d'infanterie à la manœuvre du canon (6).

Stettin, avec 1.200 hommes, ayant des canons sur tous les bastions, doit être à l'abri de toute surprise, si, à la manière des

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 9820 (A Dejean, Paris, 15 février 1806).

(2) *Corresp.*, XII, n° 10072 (A Dejean, La Malmaison, 10 avril 1806).

(3) *Corresp.*, XII, n° 10306 (A Dejean, Saint-Cloud, 1er juin 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10747 (A Dejean, Saint-Cloud, 7 septembre 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10817 (A Berthier, note sur la défense de l'Inn et l'occupation de Braunau, Saint-Cloud, 19 septembre 1806).

(6) *Corresp.*, XIII, n° 11197 (Au général Lemarois, Berlin, 7 novembre 1806).

Turcs, et suivant l'usage que nous avons aussi pratiqué avec succès, au lieu de monter la garde tous les jours, on confie la garde de chaque pièce à une compagnie, on se baraque dans chaque bastion, on exige que, de nuit, tout le monde soit là jusqu'à 10 heures du matin; lorsqu'on est certain que l'ennemi ne paraît pas, on ne fait rester que la moitié de son monde près de la pièce, et l'on permet au reste d'aller se promener en ville (1).

Faites exercer l'infanterie au tir du canon..... Les mineurs doivent aussi savoir tirer le canon (2).

Quand un ouvrage a une contrescarpe, il est à l'abri de toute attaque..... Quant à la garnison, des blindages le long du talus des remparts offrent plus de sûreté aux soldats que toutes les casernes (3)... .

On me propose, pour la contrescarpe, 6 pieds de hauteur : c'est trop peu. Il faut qu'elle ait également 13 pieds de profondeur..... Un homme qui arrive sur le bord d'un fossé se décide facilement à franchir 6 pieds, mais il lui est bien plus difficile d'en franchir 13.....

Il faut aussi avoir soin de réunir une grande quantité de bois pour se blinder. C'est le moyen d'être à l'abri des obus et de procurer à la garnison plus de tranquillité (4).

Un fossé rempli d'eau et de 10 toises de largeur est un bon obstacle (5).

Il ne faut pas compter sur les ouvrages de campagne. Ils ont l'inconvénient d'affaiblir une garnison qui, quelle qu'elle soit, sera trop faible dans une place qui a tant d'étendue [Mayence]. Il ne faut point citer l'exemple du dernier siège : on sait trop bien qu'il y avait alors, non une garnison, mais une armée dont une grande partie n'avait pas pu sortir. Sans doute, quand on

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 11200 (A Lannes, Berlin, 7 novembre 1806).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 11280 (Au général Lemarois, Berlin, 19 novembre 1806).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 11326 (A Eugène, Posen, 29 novembre 1806).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 12144 (Observations sur la tête de pont de Praga, Osterode, 24 mars 1807).

(5) *Corresp.*, XV, n° 12566 (Note pour le général Chasseloup, Finkenstein, 10 mai 1807).

ne peut pas faire autrement, il faut faire des ouvrages de campagne; mais, en organisant une place, il faut tâcher de n'en pas avoir besoin, afin d'avoir économie d'hommes et sûreté, ce qui est la propriété de la fortification permanente (1).

Mon opinion est qu'un ouvrage en terre a quelquefois des avantages sur un ouvrage en maçonnerie, parce que les boulets s'y enterrent; mais l'avantage de la maçonnerie, c'est de permettre une économie dans la garnison qui garde une place (2).

Des bombes ne font point rendre un fort (3).

Il faut, à cette occasion, se récrier contre cette manie qu'ont les officiers du génie de croire qu'une place ne peut se défendre que tant de jours; faire sentir combien cela est absurde et citer des exemples connus de sièges où, au lieu du nombre de jours qu'on avait calculé devoir mettre à faire cheminer les parallèles, on a été forcé d'y employer un temps bien plus considérable, soit par des sorties de la place, soit par des feux croisés, soit par toute autre espèce de retards que la défense de la place a fait naître; faire voir, lorsqu'il existe une brèche, toutes les ressources qui restent encore si la contrescarpe n'a pas sauté, si tous les feux ne sont pas éteints, et comment l'assaut même de la brèche peut manquer si l'on s'est retranché derrière.....

.....Il [l'auteur] doit apprendre le peu de cas qu'il faut faire des faux bruits que l'ennemi peut répandre, et poser en principe qu'un commandant de place assiégée ne doit faire aucune espèce de raisonnement étranger à ce dont il est chargé; qu'il doit se regarder comme isolé de tout; qu'il doit enfin n'avoir d'autre idée que de défendre sa place, avec tort ou raison, jusqu'à la dernière minute, conformément à ce que prescrivent les ordonnances de Louis XIV et l'exemple des braves gens (4).

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 13765 (Note pour le général Clarke, ministre de la Guerre, Bayonne, 19 avril 1808).

(2) *Corresp.*, XVIII, n° 14707 (Notes sur la défense de l'Italie, Valladolid, 14 janvier 1809).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15689 (A Cambacérès, Schönbrunn, 20 août 1809).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15889 (A Clarke, Schönbrunn, 1er octobre 1809).

La défense d'une place n'est point organisée lorsque tous les établissements militaires ne sont pas à l'abri de la bombe. Il en résulte qu'au premier accident le commandant réunit son conseil de guerre et propose de rendre la place. C'est ainsi qu'avec quelques mortiers et obusiers l'ennemi s'empare d'une place qui, bien organisée, aurait soutenu un long siège..... Au moment de l'investissement, il est trop tard pour faire des blindages, à moins que le commandant ne soit un homme d'un caractère ferme; ce sur quoi on ne doit pas toujours compter (1).

Une guerre de siège purement passive ne peut avoir d'autre résultat que de prolonger la défense un mois de plus ou un mois de moins.

Corfou ayant déjà trois lignes d'enceinte, il faut trois sièges. Ainsi, on peut prévoir que le commandant pourra résister quatre mois; mais enfin, au bout de ces quatre mois, il sera perdu. Le résultat, au contraire, qu'on peut espérer d'une guerre de siège active ou offensive, est incalculable.

.....L'armée française étant rangée en bataille derrière ces redoutes, l'ennemi ne pourrait point les attaquer de vive force; et, s'il faisait cette sottise, ce serait le cas de déboucher de derrière les redoutes, et, dans ce cas, 5.000 hommes peuvent en battre 15.000.....

Une place comme Corfou, avec la garnison qui doit y être, ne peut se défendre qu'en remuant de la terre et en obligeant l'ennemi à dix sièges avant qu'il soit arrivé sur la première enceinte de la place. Si on laisse l'ennemi arriver à 20 toises de la place, ou si l'on ne prétend disputer le terrain que par des affaires de postes ou de tirailleurs, ce qui est impossible vu la supériorité de l'ennemi, on n'entend point les moyens de vaincre (2).

L'important actuellement est de diriger les travaux de manière que, dès le premier million qu'on y emploiera et dès la première année, il y ait un résultat, et de ne pas laisser suivre la méthode

---

(1) *Corresp.*, XX, n° 16387 (Ordres relatifs aux places d'Italie, Compiègne, 19 avril 1810).

(2) *Corresp.*, XX, n° 16573 (Note sur la défense de Corfou, Saint-Cloud, 21 juin 1810).

ordinaire des ingénieurs, de dépenser beaucoup d'argent et de ne donner de résultat que lorsque tout est achevé (1).

Vous connaissez mon opinion relativement aux bâtiments et casernes qui ne sont pas à l'abri : ils servent toujours de prétexte à la reddition d'une place (2).....

Les forts sont encombrés de bâtiments que trois obus mettraient en feu; après quoi il faudrait les rendre. Une longue paix a introduit ces abus. Je préfère loger les troupes dans des baraques de bois, qu'on démolit en cas d'attaque (3).

Une place sans abris à l'épreuve de la bombe, à moins qu'elle ne soit d'une grande étendue, est bien faible. Aussi toutes les places de la Hollande ont-elles été prises par quelques bombes ou obus (4).

.....Il est important que les bourgeois, propriétaires et autres gens domiciliés, se chargent de la police de leur ville (5).

La première considération d'une défense active, c'est qu'il ne faut laisser l'ennemi s'établir sur aucun point ayant domination..... L'art consiste à tenir l'ennemi éloigné du mont Supérieur [qui domine tout], à l'engager dans une guerre qui lui est désavantageuse, parce que nous sommes maîtres de la position supérieure et que cela est sans remède pour l'ennemi; à le harasser, à lui tuer du monde, à le fatiguer, parce que l'avantage est pour l'assiégé, qu'il a choisi la position et qu'elle est pour lui (6).

Mettez beaucoup d'officiers d'état-major dans les places de Glogau et Stettin; ce sont des officiers que vous retrouverez toujours et qui seront placés là pour surveiller. Recommandez-leur la plus grande vigilance; ils doivent dormir le jour et rester debout toute la nuit, ils doivent avoir l'œil sur tout et vous rendre compte (7).

---

(1) *Corresp.*, XXI, n° 16762 (Au roi de Saxe, Trianon, 4 août 1810).

(2) *Corresp.*, XXI, n° 16770 (A Clarke, Trianon, 7 août 1810).

(3) *Corresp.*, XXI, n° 16789 (A Clarke, Saint-Cloud, 14 août 1810).

(4) *Corresp.*, XXI, n° 17243 (Note sur les conseils d'administration du génie, Paris, 24 décembre 1810).

(5) *Corresp.*, XXII, n° 17543 (A Davout, Paris, 1er avril 1811).

(6) *Corresp.*, XXII, n° 17577 (A Clarke, Paris, 6 avril 1811). — Napoléon expose ses idées sur la défense de Corfou.

(7) *Corresp.*, XXII, n° 17622 (A Davout, Paris, 17 avril 1811).

Quand l'ennemi remue de la terre, il faut qu'il en remue; c'est le moyen de prolonger le siège à l'infini (1).

Vous donnerez pour instruction spéciale au général Rapp de ne jamais sortir de la place....; il devra toujours garder le général Bachelu dans la place, afin que, dans le cas où il lui arriverait quelque accident, il y ait toujours un autre commandant [de place] jusqu'à la rentrée de la division [de la défense mobile] (2).

On doit tenir jusqu'au dernier moment, sans calculer si l'on sera secouru ou non. Se rendre un jour plus tôt est un crime militaire. Un commandant ne doit voir que sa place, et en prolonger la défense sans chercher aucune raison politique (3).

Le service ne doit pas se faire par des gardes qui se relèvent, mais par des bataillons ou compagnies qui restent à poste fixe dans les bastions, demi-lunes et contre-gardes; c'est la méthode turque; elle est la meilleure pour la défense et la plus économique en hommes..... Vous devez donc donner pour instruction que, si le siège venait à avoir lieu, on eût à charger de la défense de chaque front un officier et une portion de la garnison qui baraquerait là; les soldats y resteraient toujours (4).

On allègue que la garnison [de Thorn] ne pouvait pas faire de sorties; si cela était une raison de rendre une place, il ne vaudrait pas la peine d'en avoir. La crainte d'être enlevé de vive force était chimérique; d'ailleurs c'est une chance qu'on doit toujours courir. Si, dans la crainte d'être défait, on n'allait pas à l'ennemi, il serait inutile de lever des armées.....

Les commandants de place n'ont pas de politique à faire..... ils sont chargés de défendre un poste, et ils doivent le faire jusqu'à la dernière extrémité, puisque chaque jour qu'ils ajoutent à la défense de leur place peut les mettre à même d'être secourus, ou être de la plus grande utilité à l'État, en empêchant l'ennemi de disposer de ses troupes .....

---

(1) *Corresp.*, XXII, n° 17689 (A Davout, Saint-Cloud, 3 mai 1811).

(2) *Corresp.*, XXII, n° 17716 (A Davout, Saint-Cloud, 12 mai 1811).

(3) *Corresp.*, XXII, n° 17732 (Note sur la défense de Corfou, Rambouillet, 19 mai 1811).

(4) *Corresp.*, XXIII, n° 18308 (A Davout, Paris, 5 décembre 1811).

Avant qu'une place puisse capituler, les ouvrages avancés doivent être pris et la ligne magistrale attaquée; le fossé doit être passé et la place doit avoir soutenu plusieurs assauts. En un mot, une place doit se défendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ni pain ni munitions, ou bien jusqu'à ce que l'ennemi, ayant passé le fossé, soit logé sur la brèche; encore le gouverneur est-il coupable s'il n'a pas établi un retranchement pour rendre la brèche inutile (1).

Donnez ordre que, dans les places, le service se fasse à la turque, c'est-à-dire que les mêmes hommes restent constamment chargés de la défense du même poste et du même bastion, et y couchent comme dans une caserne. Avec cette méthode, il ne faut pour garder une place que le quart des troupes nécessaires par notre manière ordinaire (2).

.....A la guerre, un commandant de place n'est pas juge des événements; il doit défendre la place jusqu'à la dernière heure; il mérite la mort quand il la rend un moment plus tôt qu'il y est obligé (3) [?]

.....Le système de guerre a changé souvent..... Le système même de nos places était désormais problématique ou sans effet; l'énorme quantité de bombes et d'obus changeait tout. Ce n'était plus contre l'horizontale qu'on avait à se défendre, mais contre la courbe et la développée. Aucune des places anciennes n'était désormais à l'abri; elles cessaient d'être tenables; aucun pays n'était assez riche pour les entretenir. Le revenu de la France ne pouvait suffire à ses lignes de la Flandre; car ses fortifications extérieures n'étaient guère aujourd'hui que le quart ou le cinquième de la défense nécessaire; les casemates, les magasins, les établissements à l'abri de la bombe, voilà désormais ce qui était indispensable, et ce à quoi on ne pouvait suffire. L'Empereur se plaignait surtout de la faiblesse de la maçonnerie actuelle;

---

(1) *Corresp.*, XXV, n° 20155 (Au major général, Dresde, 19 juin 1813).

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 1142) [A Clarke, ministre de la Guerre, Fismes, 5 mars 1814).

(3) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), I, 44.

le génie avait un vice radical sur cet objet, il lui avait coûté des sommes immenses en pure perte.

L'Empereur, frappé de ces vérités nouvelles, avait imaginé un système tout à fait au rebours des axiomes établis jusqu'ici : c'était d'avoir un calibre de gros échantillon poussé en dehors de la ligne magistrale vers l'ennemi, et d'avoir cette ligne magistrale, au contraire, défendue par une grande quantité de petite artillerie mobile; par là, l'ennemi était arrêté court dans son approche subite; il n'avait que des pièces faibles pour attaquer des pièces fortes; il était dominé par ce gros échantillon, autour duquel les ressources de la place, les petites pièces venaient se grouper, ou même se portaient au loin en tirailleurs, et pouvaient suivre tous les mouvements de l'ennemi par leur facile mobilité. Il fallait à l'ennemi dès lors de l'artillerie de siège; il devait ouvrir la tranchée; on gagnait du temps, et le véritable objet de la fortification était accompli. L'Empereur a employé ce moyen avec beaucoup de succès, et, au grand étonnement des ingénieurs, à la défense de Vienne et à celle de Dresde; il voulait l'employer à celle de Paris, qu'il ne croyait défendable que de la sorte, mais du succès duquel il ne doutait nullement..... (1)

DÉFENSE DU TERRITOIRE

On a demandé dans le siècle dernier si les fortifications étaient de quelque utilité. Il est des souverains qui les ont jugées inutiles et qui, en conséquence, ont démantelé leurs places. Quant à moi, je renverserais la question et je demanderais s'il est possible de combiner la guerre sans des places fortes, et je déclare que non. Sans des places de dépôt, on ne peut pas établir de bons plans de campagne, et sans des places que j'appelle de campagne, c'est-à-dire à l'abri des hussards et des partis, on ne peut pas faire la guerre offensive. Aussi plusieurs généraux qui, dans leur sagesse, ne voulaient pas de places fortes, finissaient-ils par conclure qu'on ne peut pas faire de guerre d'invasion. Mais combien faut-il de places fortes? C'est ici qu'on se convainc qu'il en est des places fortes comme du placement des troupes.

---

(1) Las Cases, II, 456-458.

Prétendez-vous défendre toute une frontière par un cordon? Vous êtes faible partout, car enfin tout ce qui est humain est limité : artillerie, argent, bons officiers, bons généraux, tout cela n'est pas infini, et, si vous êtes obligé de vous disséminer partout, vous n'êtes fort nulle part.

.....Il existe [en Dalmatie] plusieurs forts qui défendent les défilés ou passages des montagnes. Ces forts peuvent être utiles; mais leur utilité est secondaire.

Les uns et les autres sont des forts de campagne, quoique de fortification permanente, et je les appelle ainsi, parce qu'ils peuvent servir pour mettre à l'abri un détachement, un bataillon, soit contre un débarquement, soit contre une invasion, pendant que l'armée française serait supérieure en Dalmatie.....

Une place centrale une fois existante, tous les plans de campagne de mes généraux doivent y être relatifs. Une armée supérieure a-t-elle débarqué dans un point quelconque, le soin des généraux doit être de diriger toutes les opérations de manière que leur retraite sur la place centrale soit toujours assurée.....

Tous les magasins de l'armée y seront concentrés, tous les moyens de défense s'y trouveront prodigués, et un but constant se trouvera donné aux opérations des généraux (1).

Il est des cas où les Vosges sont la retraite de l'armée du Rhin, mais il en est d'autres où les Vosges menacent les derrières de l'armée de la Moselle (2).

DÉFENSIVE

Que fera votre armée si elle se concentre à Aix? Elle est perdue; c'est un axiome, dans l'art militaire, que celui qui reste dans ses retranchements est battu : l'expérience et la théorie sont d'accord sur ce point..... (3)

Une fois le général Reynier dégagé et réuni à vos renforts, il faut tenir vos troupes en échelons, par brigades, à une jour-

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10726 (Au général Dejean, Saint-Cloud, 3 septembre 1806).

(2) *Corresp.*, XXVIII, n° 21882 (A Davout, Paris, 9 mai 1815).

(3) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V (Le souper de Beaucaire, 40).

née de distance entre elles de Naples à Cassano, de manière qu'en trois jours quatre brigades formant 10.000 ou 12.000 hommes puissent se réunir.... C'est par ce placement en échelons qu'on est, sur la défensive, à l'abri de tous les événements; en ce que, lorsqu'on veut ensuite prendre l'offensive pour un but déterminé, l'ennemi ne peut le savoir, parce qu'il vous a vu sur une défensive redoutable, et qu'avant les changements qui se sont passés sur la défensive, les dix ou douze jours d'opérations sont terminés. Je ne sais si l'on comprendra quelque chose à ce que je dis là. On a fait de grandes fautes dans la défensive; on n'en fait jamais impunément; l'homme exercé s'en aperçoit du premier coup d'œil; mais les effets s'en font sentir deux mois après (1).

Une rivière ni une ligne quelconque ne peuvent se défendre qu'en ayant des points offensifs; car, quand on n'a fait que se défendre, on a couru des chances sans rien obtenir; mais, lorsqu'on peut combiner la défense avec un mouvement offensif, on fait courir à l'ennemi plus de chances qu'il n'en a fait courir au corps attaqué (2).

Il faut reconnaître toute cette position et le parti qu'on pourrait tirer des marais et des obstacles naturels; c'est dans ce cas que tout obstacle est bon, puisqu'il tend à mettre un corps moins nombreux à l'abri d'un corps plus nombreux, et oblige l'ennemi à faire des dispositions qui donnent le temps d'agir (3).

Votre lettre ..... contient trop d'esprit. Il n'en faut point à la guerre. Il faut de l'exactitude, du caractère et de la simplicité. Dans l'ordre défensif, il faut réunir ses troupes, les tenir sur pied en bataille avant le jour, jusqu'à la rentrée des reconnaissances qu'on a envoyées sur tous les points (4).

Un corps de 12.000 à 15.000 hommes ne prend-il pas vingt positions dans une journée au seul commandement d'un adjudant-major, et nos troupes seraient-elles devenues des levées en masse

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10558 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 28 juillet 1806).

(2) *Corresp.*, XIV, n° 11961 (A Bernadotte, Osterode, 6 mars 1807, minuit).

(3) *Corresp.*, XV, n° 12321 (Ordre, Finkenstein, 6 avril 1807).

(4) *Corresp.*, XV, n° 12511 (Au prince Jérôme, Finkenstein, 2 mai 1807).

qu'il faudrait placer quinze jours d'avance dans les positions où on voudrait qu'elles se battent (1)?

Une rivière, fût-elle aussi large que la Vistule, aussi rapide que le Danube à son embouchure, n'est rien si on a [n'a] des débouchés sur l'autre rive et une tête prompte à reprendre l'offensive. Quant à l'Èbre, c'est moins que rien, on ne le regarde que comme un tracé (2).

Nous avons déjà fait connaître que le système des cordons est des plus nuisibles, et qu'une ligne, comme le Rhin et la Vistule même, ne peut se soutenir qu'en occupant des ponts qui permettent de reprendre l'offensive (3).

On ne saurait trop prendre les précautions de l'art pour avoir le plus de troupes disponibles et pouvoir se porter sur les points d'attaque. Chaque général que vous avez chargé d'une partie de camp retranché à défendre doit fournir les hommes pour les travaux et s'occuper avec activité à augmenter ses moyens de défense (4).

C'est déjà une très grande faute que de se laisser attaquer (5).

Les Anglais et les Russes sont de très bons soldats; les Hollandais sont médiocres, beaucoup désertent; mais dans un pays comme la Hollande, où, à tous les pas, on trouve des positions avantageuses ou inexpugnables, parce que partout on est couvert par des canaux non guéables, des marais ou des inondations, la défensive peut se soutenir avantageusement avec des troupes inférieures en force (6).

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 14283 (Notes sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud, 30 août 1808).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14283 (Notes sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud, 30 août 1808). ....Il faut lire : « Si on n'a des débouchés..... »

(3) *Corresp.*, XVII, n° 14328 (Notes pour Joseph Napoléon, roi d'Espagne, Saint-Cloud, 15 septembre 1808).

(4) *Corresp.*, XXVI, n° 20678 (A Macdonald, Dresde, 2 octobre 1813).

(5) *Corresp.*, XXVII, n° 21428 (A Clarke, Fismes, 4 mars 1814).

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 283 [Bertrand].

Le général Beaulieu voulut défendre le Mincio par un cordon. Ce système est ce qu'il y a de pire dans l'ordre défensif (1).

DÉSERTEURS

S'il [Jérôme Bonaparte] n'est point disposé à laver le déshonneur qu'il a imprimé à mon nom en abandonnant ses drapeaux et son pavillon pour une misérable femme [Mlle Patterson], je l'abandonnerai à jamais, et peut-être ferai-je un exemple qui apprenne aux jeunes militaires à quel point leurs devoirs sont sacrés et l'énormité du crime qu'ils commettent, lorsqu'ils abandonnent leurs drapeaux pour une femme (2).

DÉTACHEMENTS

Lorsque le corps principal est immobile, un corps séparé et secondaire ne doit pas faire diversion par un mouvement actif ou d'invasion; il doit se conformer à l'attitude du corps principal et peser sur le théâtre des opérations par une contenance défensive, en occupant une position qui soit de sa nature menaçante. En trois jours, une armée bien constituée doit remuer tant de terre, creuser de si bons fossés, s'environner de tant de palissades, de pieux, de palanques crénelées, etc., mettre en batterie tant d'artillerie, qu'elle doit être inattaquable dans son camp. Une armée de 20.000 hommes peut, sans le secours des paysans, remuer en trois journées 30.000 à 40.000 toises cubes de terre (3).

Le duc d'York a perdu la bataille de Bergen, qu'il devait gagner, parce que, la veille, dans le dessein de tourner l'armée gallo-batave, il détacha Abercromby sur Hoorn avec 15.000 hommes, le tiers de son armée; de sorte que le 19, pendant la bataille, Abercromby était à sept lieues du feu..... Autant valait-il qu'il fût sur la Tamise. Toutes les règles de la guerre proscrivent

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 325 [Montholon].

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 73) [A Madame Mère, château de Stupinigi, 2 floréal an XIII-22 avril 1805].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 291 [Bertrand].

de pareils détachements, mais surtout dans des pays tels que la Hollande, où une digue coupée met un obstacle infranchissable entre le détachement et l'armée (1).

DISCIPLINE

L'armée est dans un dénuement à faire peur. J'ai encore de grands obstacles à surmonter, mais ils sont surmontables. La misère y a autorisé l'indiscipline, et sans discipline point de victoire (2).

Vous ne vous faites pas une idée de la situation militaire et administrative de l'armée. Quand j'y suis arrivé, elle était travaillée par tous les esprits des malveillants, sans pain, sans discipline, sans subordination. J'ai fait des exemples; j'ai mis tous nos moyens à remonter le service, et la victoire a fait le reste.....

Le soldat sans pain se porte à des excès de fureur qui font rougir d'être homme (3).

.....Il faut souvent fusiller, car il est des hommes intraitables qui ne peuvent pas se commander (4).

Que cet affreux événement [la mort du général Laharpe] rappelle les officiers et sous-officiers à la plus scrupuleuse surveillance; que chacun fasse observer, par les troupes sous ses ordres, la plus exacte discipline; que l'on n'oublie jamais que c'est autant à la négligence des postes avancés qu'au pillage dont quelques scélérats se sont rendus coupables, qu'on doit attribuer les revers qui ont eu lieu quelquefois (5).

L'armée doit sentir que la discipline, la sagesse et le respect des propriétés soutiennent ses victoires, que le pillage et le vol

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 292 [Bertrand].

(2) *Corresp.*, I, n° 121 (Au Directoire exécutif, Albenga, 17 germinal an IV-6 avril 1796).

(3) *Corresp.*, I, n° 220 (Au Directoire exécutif, Carrù, 5 floréal an IV-24 avril 1796).

(4) *Corresp.*, I, n° 366 (A Carnot, Plaisance, 20 floréal an IV-9 mai 1796).

(5) *Corresp.*, I, n° 376 (Extrait de l'ordre du jour, Plaisance, 20 floréal an IV-9 mai 1796).

n'appartiennent qu'aux lâches; que ceux-ci sont indignes de rester dans les rangs des républicains, qu'ils conspirent la perte de leur honneur et qu'ils n'ont d'autre but que de flétrir des lauriers cueillis par tant de bravoure et de constance (1).

.....On n'oubliera jamais de punir exemplairement les soldats qui pourraient s'éloigner des règles d'une sévère discipline (2).

Tenez toujours les demi-brigades réunies, cela dût-il même affaiblir votre ligne; tous les échecs du général Vaubois viennent de ce système d'éparpillement, destructeur de la discipline (3).

Tout soldat qui sera convaincu d'avoir frappé, ou attenté de quelque manière que ce soit à la personne ou aux propriétés du peuple vaincu, ou qui aurait dans son sac des objets pillés, sera fusillé à la tête de son bataillon (4).

Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes; il nous déshonore, il détruit nos ressources, il nous rend ennemis les peuples qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis (5).

Tout individu de l'armée qui aura pillé ou violé sera fusillé (6).

Si une demi-brigade sous mes ordres se soulevait, je casserais le corps et ferais fusiller tous les officiers qui n'auraient pas maintenu l'ordre (7).

Ce n'est point en vous mutinant que vous remédierez à vos maux; au pis aller, il valait mieux enfoncer sa tête dans le sable et mourir avec honneur que de se livrer au désordre et de violer la discipline (8).

---

(1) *Corresp.*, I, n° 615 (Ordre du jour, Milan, 23 prairial an IV-11 juin 1796).

(2) *Corresp.*, II, n° 1257 (A M. Battaglia, Milan, 20 frimaire an V-10 décembre 1796).

(3) *Corresp.*, II, n° 1300 (A Joubert, Vérone, 30 frimaire an V-20 décembre 1796).

(4) *Corresp.*, II, n° 1457 (Proclamation, Forli, 16 pluviôse an V-4 février 1797).

(5) *Corresp.*, IV, n° 2710 (Annexe à la pièce 2708, proclamation à l'armée de terre, à bord de l'*Orient*, 4 messidor an VI-22 juin 1798).

(6) *Corresp.*, IV, n° 2711 (Annexe à la pièce n° 2708, ordre, à bord de l'*Orient*, 3 messidor an VI-21 juin 1798).

(7) *Corresp.*, V, n° 3482 (Au général Manscourt, Le Caire, 25 vendémiaire an VII-16 octobre 1798).

(8) *Corresp.*, V, n° 3990 (Aux soldats de la division Kléber, près du puits de Zâouy, 6 ventôse an VII-24 février 1799).

Les succès de l'armée et son bien-être tiennent essentiellement à l'ordre et à la discipline (1).....

Elle [la 75e demi-brigade] ne peut pas surtout envoyer des hommes à La Fère, puisqu'elle se recrute dans le département de l'Oise, ce qui mettrait les conscrits beaucoup trop près de chez eux (2).

.....Il n'y a point de princes à l'armée. Il y a des soldats, des officiers, des colonels, des généraux, et le général en chef, qui doit couvrir tout et être au-dessus de tous.....

.....Il n'est ni juste ni utile qu'un colonel, quel que soit son rang, passe des revues et fasse ce que ferait un général en chef (3).

La plus funeste des désertions est celle qui se fait lorsque les individus sont reçus au corps. C'est celle-là qui fait le plus de mal à l'armée (4).

Je ne veux point me mettre en campagne sans avoir les moyens de maintenir la discipline, et je ne le peux, si le soldat n'est pas payé (5).

La gendarmerie des divers corps d'armée sera affaiblie, afin d'établir, à une journée en arrière de chaque grande route qu'on prendra, un détachement commandé par un officier supérieur, pour arrêter les traînards et maraudeurs et empêcher le désordre (6).

Je vois avec peine que le quartier général ne marche jamais en règle..... Il faut traiter militairement tout ce monde, mettre aux arrêts, en prison, et établir de la discipline (7).

---

(1) *Corresp.*, V, n° 4046 (Ordre du jour, devant Acre, 30 ventôse an VII-20 mars 1799).

(2) *Corresp.*, VIII, n° 6980 (A Berthier, ministre de la Guerre, Namur, 16 thermidor an XI-4 août 1803).

(3) *Corresp.*, X, n° 8863 (A Soult, Milan, 19 prairial an XIII-8 juin 1805).

(4) *Corresp.*, XI, n° 9046 (Au général Lacuée, camp de Boulogne, 17 thermidor an XIII-5 août 1805).

(5) *Corresp.*, XI, n° 9175 (A M. Barbé-Marbois, camp de Boulogne, 15 fructidor an XIII-2 septembre 1805).

(6) *Corresp.*, XIII, n° 10818 (A Berthier, Saint-Cloud, 19 septembre 1806).

(7) *Corresp.*, XIV, n° 11707 (A Berthier, Varsovie, 28 janvier 1807).

Portez attention à la bonne discipline de vos troupes; un mois de relâchement cause un mal qui ne peut être réparé que par six mois de soins (1).

Mon intention est que le soldat ait toujours le gousset garni pendant sa marche, parce qu'alors il ne pillera pas et achètera les objets dont il aura besoin. Recommandez que les quartiers-maîtres soient exacts dans leurs distributions, et rendez un ordre du jour sévère là-dessus, ainsi que sur le maintien de la discipline (2).

Vous direz dans votre lettre un mot qui fasse comprendre à ces maréchaux l'avantage qu'il y a de tenir pendant quatre mois les troupes campées; la discipline, l'instruction, la santé du soldat, tout y gagne (3).

Le pillage anéantit tout, même l'armée qui l'exerce. Les paysans désertent; cela a le double inconvénient d'en faire des ennemis irréconciliables qui se vengent sur le soldat isolé, et qui vont grossir les rangs ennemis à mesure que nous les détruisons; cela prive de tous renseignements, si nécessaires pour faire la guerre, et de tout moyen de subsistance (4).

Je n'entends pas accoutumer les officiers à demander leur retraite dans un moment d'humeur, et à redemander du service quand cette humeur est passée. Ces caprices sont indignes d'un honnête homme, et la discipline militaire ne les comporte pas (5).

Tout traîneur qui, sous prétexte de fatigue, se sera détaché de son corps pour marauder, sera arrêté, jugé par une commission militaire et exécuté sur l'heure (6).

Quand le soldat ne sera pas payé, il pillera, et je ne sais qu'y faire (7).

---

(1) *Corresp.*, XV, 12282 (Au roi de Naples, Finkenstein, 3 avril 1807).

(2) *Corresp.*, XVI, n° 13628 (Au grand-duc de Berg, lieutenant de l'Empereur en Espagne, Paris, 8 mars 1808).

(3) *Corresp.*, XVI, n° 13680 (Au major général, Saint-Cloud, 24 mars 1808).

(4) *Corresp.*, XVIII, n° 14552 (Ordre de l'armée, Chamartin, 12 décembre 1808).

(5) *Corresp.*, XVIII, n° 14755 (Décision, Paris, 28 janvier 1809).

(6) *Corresp.*, XIX, n° 15205 (Ordre du jour, Schönbrunn, 14 mai 1809).

(7) *Corresp.*, XX, n° 16175 (A Champagny, ministre des Relations extérieures, Paris, 28 janvier 1810).

Il n'y a besoin de brigands ni en Italie ni en France, et c'est un mauvais parti que de mettre de mauvais sujets dans les troupes qui composent l'armée. C'est là la méthode des Napolitains et des pays qui n'ont pas d'armée..... Je désire que tous les régiments de mon armée soient bons et bien composés (1).

Il ne faut que quelques hommes par compagnie pour corrompre tout un régiment (2).

Les soldats mauvais sujets et incorrigibles, qu'il est dangereux de conserver dans les corps réguliers, qui troublent la tranquillité dans l'intérieur, doivent bien faire partie de ces bataillons [coloniaux], mais, au lieu d'être armés de fusils, devraient être armés de pioches et travailler..... Dans les bataillons, il ne sera laissé d'armes qu'aux hommes de la 1re compagnie, qu'on composera des hommes les plus sages et dont on sera le plus content. Les autres n'auront que des pioches et outils de pionniers, ne jouiront d'aucune masse et seront mis pour les travaux à la disposition du génie, qui sera chargé de les solder (3).

.....Offrir sa démission pour ne pas avoir exécuté mes ordres, c'est déclarer qu'on ne veut pas obéir;.... c'est avoir encouru la peine capitale..... l'honneur d'un général consiste à obéir, à maintenir les subalternes sous ses ordres dans le chemin de la probité, à faire régner une bonne discipline, à se livrer exclusivement aux intérêts de l'État et du souverain, et à dédaigner entièrement ses intérêts particuliers (4).

Je n'approuve pas l'organisation des bataillons coloniaux. Cette idée de mettre les armes à la main aux mauvais sujets est une idée funeste (5).

Je suppose que vous avez fait fusiller l'officier de la Garde qui a quitté son poste sans se battre (6).

---

(1) *Corresp.*, XXI, n° 16973 (A Eugène, Fontainebleau, 1er octobre 1810).

(2) *Corresp.*, XXII, n° 17672 (Au ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 30 avril 1811).

(3) *Corresp.*, XXII, n° 17758 (Au ministre de la Guerre, Alençon, 1er juin 1811).

(4) *Corresp.*, XXII, n° 17782 (Au major général de l'armée d'Espagne, Saint-Cloud, 8 juin 1811).

(5) *Corresp.*, XXII, n° 17982 (Au ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 3 août 1811).

(6) *Corresp.*, XXV, n° 19688 (A Eugène, Trianon, 9 mars 1813).

DISSÉMINATION DES FORCES

.....Combien est vicieux et stérile de grands résultats le système de morcellement de ses forces..... S'il [Lecourbe] avait causé deux heures guerre avec moi, il se serait maudit pour ses opérations dans l'Engadine, quand, avec 25.000 hommes, il voulait battre l'archiduc Charles qui en avait 80.000. Mais c'était la mode alors : toujours les petits paquets (1).

DRAGONS

L'escadron de dragons sera divisé en trois compagnies, fortes chacune de 120 dragons et 10 éclaireurs. Ces éclaireurs seront, au moment de l'entrée en campagne, fournis par l'infanterie ; ils tiendront les chevaux lorsque les dragons combattront à pied. Les éclaireurs fourniront les ordonnances aux généraux et officiers supérieurs; ils escorteront les prisonniers et les bagages. Les dragons ne seront jamais chargés de ce service. Le dragon aura une botte très légère, de manière à ne pas être embarrassé à pied. Son porte-manteau sera si petit que, si cela était nécessaire, il pourrait le porter à pied. Il sera armé d'un fusil avec baïonnette, dit *fusil de dragon ;* sa giberne contiendra 60 cartouches, mais il n'y en mettra que 15 étant à cheval; les 45 autres seront réparties autour des fontes de pistolet; il les placera dans la giberne, au commandement : *Préparez-vous à combattre à pied.* Son sabre sera droit comme celui des cuirassiers; sa coiffure, son équipement, seront le plus possible semblables à ceux de l'infanterie, afin que de loin l'on puisse difficilement le distinguer de l'infanterie lorsqu'il est à pied en bataille. Dans les avant-gardes, les arrière-gardes, il fournira des postes à pied concurremment avec l'infanterie, mais dans le rapport de 1 à 4, les éclaireurs non compris (2).

---

(1) Montholon, II, 432-433.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée), XXXI, 456-457 [Bertrand].

DRESSAGE ET INSTRUCTION DES TROUPES

Familiarisez-vous avec les détails des grandes manœuvres d'infanterie. La saison va bientôt commencer de faire exercer vos troupes; et vous en sentez toute l'importance, surtout dans la guerre, où les premiers moments sont les plus chauds et décisifs.....

Voyez beaucoup le soldat, et voyez-le en détail.....

Il y a beaucoup d'avantages à faire ces revues de sept à huit heures; cela accoutume le soldat à rester sous les armes, lui prouve que le chef ne se livre point à la disssipation et s'occupe entièrement de lui; ce qui est pour le soldat un grand motif de confiance (1).

Profitez de l'automne pour améliorer l'instruction, surtout celle des états-majors. Faites commander les bataillons par les aides de camp et adjoints pour qu'ils se forment (2).

Je vous recommande l'instruction des troupes, et surtout de vous assurer que les officiers d'état-major et les aides de camp ont l'instruction convenable; beaucoup négligent trop la connaissance des manœuvres, qui cependant donne tant de facilités pour faire exécuter les mouvements et en rendre compte (3).

Ces canonniers exerceront à la manœuvre les soldats d'infanterie (4).

Je voudrais y [en Istrie] établir deux camps à peu près comme à Boulogne, hormis qu'ils seraient en carrés, et qu'ils soient placés dans des positions importantes. Par ce moyen, la discipline serait maintenue; ces corps s'instruiraient; ils contiendraient le pays (5).....

---

(1) *Corresp.*, IX, n° 7616 (A Marmont, commandant le camp d'Utrecht, La Malmaison, 21 ventôse an XII-12 mars 1804).

(2) *Corresp.*, IX, n° 8013 (A Bernadotte, Aix-la-Chapelle, 23 fructidor an XII-10 septembre 1804).

(3) *Corresp.*, X, n° 8446 (A Bernadotte, La Malmaison, 26 ventôse an XIII-17 mars 1805).

(4) *Corresp.*, X, n° 8785 (A Berthier, Milan, 5 prairial an XIII-25 mai 1805).

(5) *Corresp.*, XII, n° 10003 (A Eugène, Paris, 21 mars 1806).

Je ne saurais trop vous recommander l'instruction de mes cuirassiers. J'imagine qu'ils ont des manèges. Cette arme, qui m'a rendu de si importants services, a besoin d'être bien instruite, et on peut dire que l'instruction fait tout (1).

.....Mon intention est de réunir les conscrits et les dépôts dans ce camp [de Dernis]; ils y seront en bon air, s'y porteront bien, et se formeront plus vite (2).

.....Mon intention est que ce camp [de Montechiaro] soit formé de petites baraques en briques ou en pierres sèches, afin qu'il puisse durer longtemps et que toute l'armée puisse y passer trois mois, à tour de rôle, pour s'instruire (3).

Songez que le nombre des soldats n'est rien, et que ce n'est que lorsque les officiers et les sous-officiers ont la conscience qu'ils manœuvrent qu'on peut attendre quelque chose d'eux. Ce sont les camps de Boulogne, où les corps ont été exercés constamment pendant deux ans, qui m'ont valu les succès de la Grande Armée (4).

Mais des soldats, et des soldats nombreux ne sont rien, s'ils ne sont pas bien exercés; faites-leur faire des manœuvres; faites-les tirer à la cible. Ayez soin de leur santé (5).

.....Du 1er au 30 mai, je vais faire camper toute l'armée par divisions.

Cette manière de passer l'été est la plus favorable pour la santé, l'instruction et la discipline des troupes (6).

Je vous recommande beaucoup de faire manœuvrer les troupes tant au détail qu'à l'école de bataillon, et de les accoutumer à se déployer rapidement pendant que ceux qui arrivent sur le rang font des feux de file (7).

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 10104 (A Eugène, Saint-Cloud, 15 avril 1806).
(2) *Corresp.*, XII, n° 10324 (A Eugène, Saint-Cloud, 6 juin 1806).
(3) *Corresp.*, XII, n° 10343 (A Eugène, Saint-Cloud, 10 juin 1806).
(4) *Corresp.*, XIV, n° 11579 (A Eugène, Varsovie, 7 janvier 1807).
(5) *Corresp.*, XIV, n° 12174 (A Eugène, Osterode, 25 mars 1807).
(6) *Corresp.*, XVI, n° 13707 (A Daru, Saint-Cloud, 31 mars 1808).
(7) *Corresp.*, XVII, n° 13984 (A Bessières, commandant la Garde impériale, Bayonne, 25 mai 1808).

Faites camper vos troupes sans délai et faites-les exercer. C'est le seul moyen de maintenir l'ordre et la discipline. Elles gagneront beaucoup à camper pendant août et septembre (1).

DROIT DES GENS

.....Le droit de guerre donne la grande police au général sur les pays qui en sont le théâtre. Comme le disait le grand Frédéric : « Il n'y a point de pays libre où il y a la guerre (2). »

L'usage barbare de faire bâtonner les hommes prévenus d'avoir des secrets importants à révéler doit être aboli (3).

.....Les lois de la guerre, chez tous les peuples, sont que la garnison d'une ville prise d'assaut doit être passée au fil de l'épée (4)...

Lorsqu'une ville se laisse prendre d'assaut, elle doit en porter la peine (5).

C'est à la postérité à imprimer le sceau de l'infamie sur lord Hawkesbury et les hommes assez lâches pour avoir adopté comme moyen de guerre l'assassinat et le crime (6).

.....En tout pays du monde, un armement non motivé sur les frontières de son voisin équivaut à une déclaration de guerre (7)...

J'imagine qu'on aura fait piller ce village par les soldats. On doit ainsi traiter les villages qui se révoltent. C'est le droit de la guerre, mais c'est aussi un devoir que prescrit la politique (8).

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15586 (A Marmont, Schönbrunn, 24 juillet 1809).

(2) *Corresp.*, III, n° 1971 (Note sur les événements de Venise, présumée du 12 messidor an V-30 juin 1797).

(3) *Corresp.*, V, n° 3605 (A Berthier, Le Caire, 21 brumaire an VII-11 novembre 1798).

(4) *Corresp.*, V, n° 3983 (Au commandant du fort d'El-A'rych, devant El-A'rych, 2 ventôse an VII-20 février 1799).

(5) *Corresp.*, VI, n° 5159 (A Brune, commandant en chef l'armée d'Italie, Paris, 13 brumaire an IX-4 novembre 1800).

(6) *Corresp.*, IX, n° 7929 (A Talleyrand, Ostende, 26 thermidor an XII-14 août 1804).

(7) *Corresp.*, XI, n° 9038 (A Talleyrand, camp de Boulogne, 15 thermidor an XIII-3 août 1805).

(8) *Corresp.*, XII, n° 10131 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 22 avril 1806).

L'humanité l'a emporté sur les lois de la guerre, qui ordonnent de repousser dans une place assiégée les bouches inutiles que l'ennemi veut en éloigner (1).

ÉCLAIREURS

1° Les éclaireurs seront des voltigeurs à cheval, montés sur des chevaux aussi petits que possible; ils ne seront pas formés en escadron; ils resteront divisés par turme, portant le numéro de leur bataillon. En cas de réunion de plusieurs turmes loin de leur bataillon, le commandement appartiendra au plus ancien officier.

2° Les éclaireurs seront équipés exactement comme l'infanterie; la lance est leur arme principale.

3° Le cheval sera harnaché le plus simplement possible, pouvant boire bridé; la ration du cheval sera la moitié de celle d'un cheval de chevau-léger. Le cheval doit être nourri autant que possible au pâturage et accoutumé à vivre de tout comme les chevaux de paysan; il ne sera ferré que des pieds de devant.

4° Les éclaireurs font partie des bataillons et sont toujours sous les ordres des officiers d'infanterie; ils ne sont commandés que par des lieutenants, afin que, réunis momentanément après des charges ou poursuites avec la cavalerie, ils ne puissent, dans aucun cas, commander des capitaines de cavalerie. Ils manœuvreront avec leur bataillon, dont ils ne seront jamais distraits. L'aide de camp du brigadier et le chef d'escadron de la division, chargés de les inspecter, ne les commanderont qu'autant que, par suite d'une charge ou d'une mission, ils se trouveraient éloignés de leur bataillon.

5° Les officiers, sous-officiers et soldats seront mis à pied et replacés à cheval selon la volonté du chef de bataillon, qui en usera comme pour les grenadiers et voltigeurs. Ils n'entreront dans aucune des combinaisons de manœuvre de cavalerie, auxquelles la petitesse de leurs chevaux ne les rend pas propres. Aucun homme ne pourra faire partie d'une compagnie d'éclai-

(1) *Corresp.*, XIV, n° 11468 (41e bulletin de la Grande Armée, Posen, 14 décembre 1806).

reurs s'il n'a au moins servi un an dans les voltigeurs, s'il n'a moins de 5 pieds 1 pouce et s'il n'a la vue très bonne.

6° Les officiers et sous-officiers seront pris, en temps de guerre, autant que faire se pourra, parmi ceux qui connaissent la langue du pays où l'on fait la guerre ou celle de l'armée ennemie. Ils fourniront les ordonnances aux officiers généraux et supérieurs de leur division, escorteront les prisonniers et les bagages, fourniront les postes de correspondance. C'est à cause de toutes ces fonctions qu'ils seront calculés comme cavalerie, parce qu'en effet aujourd'hui ce service occupe un grand nombre de chasseurs, hussards, dragons et cuirassiers. La petite taille des chevaux des éclaireurs les rend très propres à suivre partout l'infanterie, mais cela a surtout l'avantage pour nos pays d'économiser les moyens de remonte.

7° C'est pour ces mêmes raisons que tous les officiers d'infanterie, depuis et y compris le grade de chef de bataillon, les administrateurs, les officiers, sous-officiers et trompettes du train seront montés sur des chevaux taille d'éclaireurs, ce qui occasionnera moins d'embarras dans les rangs et conservera des chevaux de taille pour la cavalerie et les officiers d'état-major, dans le cas de charger avec elle. Les officiers d'éclaireurs porteront en bandoulière un étui dans lequel se trouvera une lunette (1).

ÉCONOMIE DES FORCES

Lorsque deux armées sont sur la défensive, celle qui peut le plus promptement réunir différents postes pour enlever celui qui lui est opposé dans l'ordre défensif, a nécessairement besoin de moins de troupes, et, à force égale, obtient toujours des avantages (2).

Le grand art du général consiste, se trouvant inférieur en réalité, à être supérieur sur les champs de bataille (3).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée), XXXI, 454-455 [Bertrand].

(2) *Corresp. inédite* (Au Comité de Salut public, Loano, 25 messidor an II-13 juillet 1794).

(3) Gourgaud, II, 32.

ÉDUCATION DU SOLDAT

Rien de plus aisé que d'obtenir tout cela [une école dans chaque régiment pour le commencement ou la continuation des travaux dans tous les genres]; le principe une fois adopté, vous eussiez vu chaque régiment tirer tout ce qui eût été nécessaire de ses rangs mêmes; et quel bienfait le déversement de tous ces jeunes gens, avec leurs connaissances acquises, n'eussent-elles été qu'élémentaires, avec les mœurs qui en dérivent nécessairement, n'aurait-il pas été produire dans la masse de la société (1)!

ÉTAT DE SIÈGE

Quand une ville est en état de siège, il me semble qu'un militaire devient alors une espèce de magistrat et doit se conduire avec la modération et la décence qu'exigent les circonstances, et il ne doit pas être un instrument de factions, un officier d'avant-garde (2).

EFFECTIFS

On doit toujours faire croire à son ennemi qu'on a des forces immenses (3).

ÉQUIPEMENT

Je vous ai renvoyé, il y a longtemps, un projet de règlement du grand-duc de Berg pour la cavalerie. Entre autres changements qu'il proposait, les suivants me paraissaient très nécessaires : réduire les porte-manteaux (il est prouvé que les soldats ont toujours les moyens de les remplir); placer le manteau sur le devant de la selle, surtout pour les dragons et les cuirassiers,

---

(1) Las Cases, VII, 247.

(2) *Corresp.*, II, n° 1059 (Au Directoire exécutif, Milan, 11 vendémiaire an V-2 octobre 1796).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21360 (A Joseph, bourg des Noës, à Troyes, 24 février 1814, 7 heures du matin).

et enfin ne laisser à la cavalerie qu'un seul habit; la Garde même, à la Grande Armée, n'a jamais porté que son surtout (1).

Règle générale : il faut recommander qu'aucun détachement ne parte qu'il ne soit bien armé et que chaque soldat n'ait deux paires de souliers dans le havresac et une aux pieds. Aucun soldat ne doit partir qu'il ne soit au moins depuis un mois sous les armes et n'ait déjà un peu manié son fusil (2).

Il est cinq choses qu'il ne faut jamais séparer du soldat : son fusil, ses cartouches, son sac, ses vivres pour au moins quatre jours, et son outil de pionnier. Qu'on réduise ce sac au moindre volume possible; qu'il n'y ait qu'une chemise, une paire de souliers, un col, un mouchoir, un briquet, fort bien; mais qu'il l'ait toujours avec lui; car, s'il s'en sépare une fois, il ne le reverra plus (3).

.....Il est essentiel que le sac soit aussi petit que possible, capable de contenir seulement une chemise, un col, un mouchoir, une paire de bottines, une calotte de coton, un pantalon de toile, un briquet, afin qu'il ne saillisse jamais de plus de 3 pouces sur le dos du soldat. Le soldat aura, indépendamment de ces effets, une chemise, un col, un mouchoir, un bonnet de police, une veste, un pantalon, une paire de bottines dans le sac de la compagnie, qui sera chargé sur les gros bagages (sur les fourgons). Le petit bidon de fer-blanc que le soldat porte en bandoulière doit être divisé en deux compartiments et contenir un litre d'eau et un demi-litre d'eau-de-vie ou autre liqueur; deux sachets de cuir plus longs que larges, capables de contenir chacun 5 livres de farine, seront portés, pendus de droite et de gauche, sous les bras; ils contiendront des vivres pour dix, quinze et même trente jours. Le soldat sera donc chargé de 40 livres, savoir :

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 14182 (A Clarke, Bayonne, 12 juillet 1808).

(2) *Corresp.*, XXIV, n° 19512 (Au ministre de la Guerre, Fontainebleau, 26 janvier 1813).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 314 [Bertrand].

Pour l'armement	Le fusil avec la baïonnette. . . .	10l	2o	21 livres.
	Giberne remplie de 60 cartouches.	5	»	
	Outil de pionnier emmanché. . .	5	»	
	Un sac à terre, un tablier	»	14	
Pour les vivres . .	Les deux sachets pleins	11	»	13 —
	Le bidon	2	»	
Pour l'équipement.	Sac plein	4	»	6 —
	Capote roulée	2	»	
	Total.			40 livres.

Les hommes qui porteront les deux moulins portatifs de la compagnie, les grandes marmites et les bidons, ne porteront pas d'outils.

Les officiers du grade inférieur à celui de capitaine seront armés d'une épée et d'un mousqueton avec baïonnette et porteront une giberne contenant trente cartouches; les capitaines et les officiers d'un grade supérieur porteront une épée et une paire de pistolets sur la poitrine avec dix cartouches; ils auront tous un bidon en sautoir, et ces derniers un rouleau contenant une lunette, cartes, écritoire. Les officiers de tout grade, depuis le général jusqu'au sous-lieutenant, auront leurs deux sachets pareils en tout à ceux du soldat; ils seront portés sur les petits bagages à la suite des corps; leurs domestiques auront leurs deux sachets qu'ils porteront sur eux et seront soumis à l'inspection des vaguemestres (1).

ESPIONS

Vous allez trop vite et vous vous alarmez trop promptement; vous ajoutez trop de confiance à tous les bruits. Il faut plus de calme dans la direction des affaires militaires, et, avant d'ajouter croyance aux rapports, il faut les discuter. Tout ce que les espions et agents disent, sans qu'ils l'aient vu de leurs yeux, n'est rien, et souvent, quand ils ont vu, ce n'est pas grand'chose (2).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée), XXXI, 432-433 [BERTRAND].

(2) *Corresp.*, XXV, n° 19776 (A Lauriston, Paris, 27 mars 1813).

ÉTUDE DES GUERRES

On montre, à l'école spéciale du génie, l'art d'attaquer et de défendre les places; on ne peut montrer l'art de la guerre en grand, parce qu'il n'est pas encore créé, si toutefois il peut l'être; mais une chaire d'histoire où l'on ferait connaître comment nos frontières ont été défendues dans les différentes guerres par les grands capitaines ne saurait produire que de très grands avantages (1).

Je voulais établir un cours de guerre à Fontainebleau; j'y aurais appelé Gérard, Maison, ceux que j'aurais voulu avancer; j'aurais ainsi formé d'excellents généraux (2).

ÉVOLUTIONS

Vous ordonnerez..... qu'on fasse souvent la manœuvre de se mettre promptement en bataillon carré, en ployant derrière les dernières divisions du bataillon, à distance de peloton et en faisant feu de file. C'est la manœuvre qu'il est le plus nécessaire que les colonels connaissent bien, car la moindre hésitation peut compromettre la troupe (3).

EXÉCUTION DES ORDRES

J'ai été peu satisfait, Citoyen Général, de toutes vos opérations pendant le mouvement qui vient d'avoir lieu. Vous avez reçu l'ordre de vous porter au Caire, et vous n'en avez rien fait. Tous les événements qui peuvent survenir ne doivent jamais empêcher un militaire d'obéir; et le talent, à la guerre, consiste à lever les difficultés qui peuvent rendre difficile une opération, et non à la faire manquer (4).

---

(1) *Corresp.*, XV, n° 12416 (Observations sur un projet d'établissement d'une école spéciale de littérature et d'histoire au Collège de France, Finkenstein, 19 avril 1807).

(2) Gourgaud, II, 349.

(3) *Corresp.*, XXV, n° 19643 (A Bertrand, Paris, 2 mars 1813). — Cf. *Ibid.*, XXV, n° 19868 (A Marmont, Mayence, 17 avril 1813).

(4) *Corresp.*, V, n° 4337 (A Desaix, Le Caire, 24 thermidor an VII-11 août 1799).

FAUX BRUITS

Une colonne de 4.000 hommes d'infanterie autrichienne et un régiment de cuirassiers ont traversé nos postes, qui les ont laissés passer, sur un faux bruit de suspension d'armes, qui avait été répandu dans notre armée. On reconnaît, à cette extrême facilité, le caractère du Français, qui, brave dans la mêlée, est d'une générosité souvent irréfléchie hors de l'action (1).

Dissipez les faux bruits, si communs à la guerre (2).

Le roi de Prusse a demandé un armistice de six semaines. L'Empereur a répondu qu'il était impossible après une victoire de donner à l'ennemi le temps de se rallier.

Cependant les Prussiens ont fait tellement courir ce bruit que, plusieurs de nos généraux les ayant rencontrés, on leur a fait croire que cet armistice était conclu (3).

Le général prussien Blücher, avec 5.000 hommes, a traversé la division de dragons du général Klein, qui l'avait coupé. Ayant allégué au général Klein qu'il y avait un armistice de six semaines, ce général a eu la simplicité de le croire (4).

Comment peut-on parler d'évacuer Burgos, quand on ne sait pas encore si l'ennemi est entré à Madrid? Et quel est le militaire, qui a fait six mois la guerre, qui ne sente que dans une position pareille [après un échec retentissant] on doit se prémunir contre les rapports qui voient l'ennemi partout et avec une grosse loupe (5) ?

Avant de faire un mouvement, il faut voir clair..... L'expérience vous apprendra la différence qu'il y a entre les bruits que

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9496 (24e bulletin de la Grande Armée, Schönbrunn, 24 brumaire an XIV-15 novembre 1805).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 10904 (A M. Otto, Mayence, 29 septembre 1806, minuit).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 11028 (10e bulletin de la Grande Armée, Naumbourg, 18 octobre 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 11029 (11e bulletin de la Grande Armée, Mersebourg, 19 octobre 1806).

(5) *Corresp.*, XVII, n° 14253 (Note pour le major général, Saint-Cloud, 16 août 1808).

l'ennemi répand et la réalité. Jamais, depuis seize ans que je commande, je n'ai donné de contre-ordre à un régiment, parce que j'attends toujours qu'une affaire soit mûre et que je la connaisse bien avant de faire manœuvrer (1).

FERMETÉ DE CARACTÈRE

Une fois la résolution prise [de se battre], il faut la tenir; il n'y a plus ni *si* ni *mais* (2).....

Vous avez fait preuve, dans différentes circonstances, de talents distingués, mais la guerre ne se fait qu'avec de la vigueur, de la décision et une volonté constante; il ne faut ni tâtonner, ni hésiter (3).

« Ce n'est pas possible », m'écrivez-vous : cela n'est pas français (4).

L'Impératrice avait eu l'idée de se rendre à Sainte-Geneviève; je crains que cela ne fasse un mauvais effet et n'ait pas d'autre résultat. Faites donc cesser ces prières de quarante heures et ces *Miserere*. Si l'on nous faisait tant de singeries, nous aurions tous peur de la mort. Il y a longtemps que l'on dit que les prêtres et les médecins rendent la mort douloureuse..... Dans cette situation des choses, il faut montrer de la confiance et prendre des mesures hardies (5).

.....Il y a remède à tout avec du courage, de la patience et du sang-froid; il n'y en a pas quand on réunit tous les faits pour en former des tableaux et qu'on se bouleverse l'imagination. Cette

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15322 (A Jérôme, roi de Westphalie, commandant le 10e corps de l'armée d'Allemagne, Schönbrunn, 9 juin 1809).

(2) *Corresp.*, XXIII, n° 18503 (A Marmont, commandant l'armée de Portugal, Paris, 18 février 1812).

(3) *Corresp.*, XXV, n° 20090 (A Bertrand, Liegnitz, 6 juin 1813).

(4) *Corresp.*, XXV, n° 20256 (Au général Lemarois, Dresde, 9 juillet 1813).

(5) *Corresp.*, XXVII, n° 21205 (A Joseph, Nogent, 7 février 1814, 7 heures du soir).

manière de voir n'est propre qu'à faire naître le découragement et le désespoir (1).

Le peuple a de l'énergie et de l'honneur. Je crains bien que ce ne soient certains chefs qui ne veulent pas se battre (2)...

FEUX

Ils [les généraux de division] feront également prévenir les troupes de ne pas tirer hors de portée et de ne pas employer inutilement des munitions qu'il faut conserver pour des occasions plus utiles (3).

Je vous prie, Citoyen Général, de faire la recherche et de me remettre le paragraphe de l'ancienne ordonnance relatif aux feux et aux positions qu'occupaient les deuxième et troisième rangs. Dans la nouvelle ordonnance, on a remplacé ce mouvement en faisant mettre le genou en terre au premier rang, chose impraticable à la guerre et que j'ai l'intention d'abolir (4).

.....Il ne suffit pas que le soldat tire, il faut qu'il tire bien (5).

Il n'y a de feu praticable devant l'ennemi que celui à volonté, qui commence par la droite et la gauche de chaque peloton (6).

FORMATIONS

Prenez pour principe, dans toutes vos formations en bataille, soit que vous vous placiez sur deux ou trois lignes, qu'une même division fasse la droite des deux ou trois lignes, une autre divi-

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21356 (Au roi Joseph, Châtres, 23 février 1814, 2 heures après midi).

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21477 (Au roi Joseph, Soissons, 13 mars 1814).

(3) *Corresp.*, IV, n° 2802 (Ordre du jour, El Rahmânieh, 24 messidor an VI-12 juillet 1798).

(4) *Corresp.*, V, n° 3664 (A Berthier, Le Caire, 3 frimaire an VII-23 novembre 1798).

(5) *Corresp.*, XIV, n° 11390 (A Eugène, Posen, 5 décembre 1806).

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 413 [BERTRAND]. — Cf. *Notes inédites de l'empereur Napoléon Ier sur les Mémoires militaires du général Lloyd*, 14.

sion le centre des deux ou trois lignes, une autre division la gauche des deux ou trois lignes. Vous avez vu à Austerlitz l'avantage de cette formation, parce qu'un général de division est au centre de sa division (1).

Mon intention est que vous placiez vos troupes sur deux rangs au lieu de trois; le troisième rang ne sert à rien au feu; il sert encore moins à la baïonnette. Quand on sera en colonnes serrées, trois divisions formeront six rangs et trois rangs de serre-files. Vous verrez l'avantage que cela aura : votre feu sera meilleur; vos forces seront tiercées; l'ennemi, accoutumé à nous voir sur trois rangs, jugera nos bataillons plus forts d'un tiers (2).

FORME DE LA GUERRE

Toute guerre offensive est une guerre d'invasion; toute guerre bien conduite est une guerre méthodique. La guerre défensive n'exclut pas l'attaque, de même que la guerre offensive n'exclut pas la défense, quoique son but soit de forcer la frontière et d'envahir le pays ennemi. Les principes de l'art de la guerre sont ceux qui ont dirigé les grands capitaines dont l'histoire nous a transmis les hauts faits : Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène, Frédéric-le-Grand (3).

Toute guerre doit être méthodique, parce que toute guerre doit être conduite conformément aux principes et aux règles de l'art, à la raison, avoir un but; elle doit être faite en raison des forces que l'on a (4).

Si on a de l'humanité, toujours de l'humanité, il ne faut pas faire la guerre. Je ne connais pas la guerre à l'eau de rose (5).

A la bonne heure, autrefois les vaincus étaient ou massacrés

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10900 (A Soult, Mayence, 29 septembre 1806).

(2) *Corresp.*, XXVI, n° 20791 (A Marmont, Düben, 13 octobre 1813, 10 heures du matin). — Cf. *Ibid.*, XXVI, n° 20793 (Au major général, Düben, 13 octobre 1813).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 347 [Bertrand].

(4) *Ibid.*, 418. — Le texte de Montholon est sensiblement différent (*Mémoires écrits à Sainte-Hélène*, II, 193).

(5) Gourgaud, II, 449.

ou réduits en esclavage, les femmes violées. Si j'avais fait cela à Vienne, les Russes ne seraient pas arrivés aussi facilement à Paris. La guerre est une chose sérieuse (1).

L'invention des armes à feu a tout changé.....; cette grande découverte était, du reste, tout à l'avantage des assaillants, bien que, jusqu'ici, la plupart des modernes aient soutenu le contraire. La force corporelle des anciens..... était en harmonie avec leurs armes offensives et défensives; les nôtres au contraire, celles de nos jours sont tout à fait hors de notre sphère (2).

FORTIFICATION

Il faut..... qu'on s'étudie à établir les ouvrages [de Cologne] de manière qu'on arrive en peu d'années à un résultat : c'est un art que les ingénieurs négligent trop dans la conduite de leurs travaux (3).

Des fossés pleins d'eau valent mieux que des fossés secs. Les ingénieurs ne savent rien; ils devraient comprendre que l'emploi des pompes à feu changerait tout le système des fortifications (4).

FORTIFICATION DE CAMPAGNE

Il est de principe militaire que tout corps détaché se retranche lui-même, et c'est un des premiers soins qu'on doit avoir en occupant une position (5).

Chaque division de corps d'armée doit avoir 400 ou 500 outils de pionniers, outre 1.500 pour chaque corps d'armée. Ne perdez pas un moment pour organiser cette partie si importante. Sans outils, il est impossible de se retrancher ni de faire aucun ouvrage,

---

(1) Gourgaud, II, 434.

(2) Las Cases, VII, 242.

(3) *Corresp.*, XXV, n° 20313 (Au ministre de la Guerre, Mayence, 28 juillet 1813).

(4) Montholon, II, 126. — L'Empereur avait passé la journée du 7 mai 1817 « à faire avec Gourgaud des calculs sur l'emploi des pompes à feu dans la défense des places ».

(5) *Corresp.*, V, n° 4083 (A Murat, devant Acre, 21 germinal an VII-10 avril 1799).

ce qui peut avoir des conséquences bien funestes et bien terribles (1).

Prévenez bien les officiers du génie que mon intention est, dans la prochaine campagne, de remuer beaucoup la terre; qu'il faut donc qu'ils aient beaucoup d'outils (2).

Ayez soin que 3.000 ou 5.000 outils de pionniers marchent toujours à la hauteur de vos divisions, afin de faire dans la circonstance une redoute ou même un simple fossé.

.....S'il [l'ennemi] est dans une position qu'il occupe depuis longtemps, il aura eu soin de la reconnaître et de la retrancher; dans ce cas, conduisez-vous avec prudence (3).

Il est très convenable de remuer de la terre. C'est le cas des redoutes et des fortifications de campagne qui ont, indépendamment de leur valeur réelle, un avantage d'opinion (4).

Il faut remuer de la terre et couper du bois pour se palissader. C'est le moyen d'épargner l'infanterie et de n'avoir rien à craindre des incursions de la cavalerie (5).

Faites remuer de la terre, c'est nécessaire, surtout avec de mauvaises troupes (6).....

Avec des troupes médiocres, il faut remuer beaucoup de terre (7).

Il est de principe, et vous devez tenir la main à son exécution, que les outils de campagne ne peuvent dans aucun cas être employés pour les places; ce sont des ressources dont je veux pouvoir me servir la veille d'une bataille, ou dans les huit jours qui précèdent des événements importants (8).

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10797 (A Berthier, Saint-Cloud, 16 septembre 1806).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 10803 (A Berthier, Saint-Cloud, 17 septembre 1806).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10941 (A Soult, Würzbourg, 5 octobre 1806, 11 heures du matin).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11906 (A Soult, Osterode, 28 février 1807, 6 heures du soir).

(5) *Corresp.*, XIV, n° 11939 (A Soult, Osterode, 5 mars 1807, 4 heures du soir).

(6) *Corresp.*, XIV, n° 11962 (A Lefebvre, Osterode, 6 mars 1807, minuit).

(7) *Corresp.*, XIV, n° 12111 (A Chasseloup, Osterode, 21 mars 1807, 9 heures du soir).

(8) *Corresp.*, XVIII, n° 14942 (A Bertrand, commandant le génie de l'armée d'Allemagne, La Malmaison, 22 mars 1809).

J'ai toujours vu le génie, dans le tracé des ouvrages de campagne, faire ses plates-formes de manière que l'ingénieur désigne par là les emplacements pour le canon. C'est une fausse mesure d'envisager ainsi l'armement : il faut que l'on puisse mettre du canon autant que l'ouvrage peut en contenir, d'après le principe que l'on se bat à coups de canon comme on se bat à coups de poing. Je voudrais donc que les ouvrages de campagne eussent une batterie continue, de manière à pouvoir mettre sur une face douze à quinze pièces de canon (1).

Les principes de la fortification de campagne ont besoin d'être améliorés. Cette partie importante de l'art de la guerre n'a fait aucun progrès depuis les anciens; elle est même aujourd'hui au-dessous de ce qu'elle était il y a deux mille ans. Il faut encourager les ingénieurs à les perfectionner, à porter cette partie de leur art au niveau des autres. Il est plus facile sans doute de proscrire, de condamner avec un ton dogmatique dans le fond de son cabinet; on est sûr d'ailleurs de flatter l'esprit de paresse des troupes. Officiers et soldats ont de la répugnance à manier la pioche et la pelle; ils font donc écho et répètent à l'envi : « Les fortifications de campagne sont plus nuisibles qu'utiles; il n'en faut pas construire. La victoire est à celui qui marche, avance, manœuvre. Il ne faut pas travailler; la guerre n'impose-t-elle pas assez de fatigues? » Discours flatteurs et cependant méprisables (2).

Une bonne armée de 35.000 à 40.000 hommes doit, en peu de jours, surtout lorsqu'elle est appuyée à une grande place et à une grande rivière, rendre son camp inattaquable par une armée double en force (3).

Usage que les Romains faisaient des ouvrages de campagne. — Changements produits chez les modernes par les armes à feu. — Utilité

---

(1) *Corresp.*, XXVIII, n° 21995 (Note pour la défense de Paris, Paris, 30 mai 1815).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 131-132 [Montholon].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 184 [Montholon].

des ouvrages de campagne. — Ouvrages en terre. — Ouvrages en bois. — Inconvénients des ouvrages de campagne. — Profils. — Tertres. — Murailles de sacs à terre. — Construction de tertres (1).

FORTIFICATION DES CAPITALES

Si Vienne eût tenu [1805 et 1809], cela changeait les opérations, mais les habitants d'une capitale qui peut être bombardée avec des obus ont une grande influence sur sa défense. Une fois maître de Vienne, 8.000 ou 10.000 hommes me suffisaient pour la garder. J'étais bien sûr que les ennemis ne voudraient pas la détruire, et la seule menace faite par la garnison de brûler la ville en retenait les habitants..... Paris devait et doit être fortifié! De nos jours les armées sont tellement nombreuses que les places fortes de nos frontières n'arrêtent pas une armée victorieuse, et c'est d'une bien grande conséquence que de laisser l'ennemi, à la suite d'une victoire, marcher sur la capitale et s'en emparer. Mais, pour fortifier Paris, il faut que son enceinte empêche l'effet du bombardement : mon intention avait toujours été de le faire (2).

Une grande capitale est la patrie de l'élite de la nation, tous les grands y ont leur domicile, leurs familles; c'est le centre de l'opinion, le dépôt de tout. C'est la plus grande des contradictions et des inconséquences que de laisser un point aussi important sans défense immédiate : au retour de la campagne d'Austerlitz, l'Empereur s'en entretint souvent et fit rédiger plusieurs projets pour fortifier les hauteurs de Paris. La crainte d'inquiéter les habitants, les événements qui se succédèrent avec une incroyable rapidité, l'empêchèrent de donner suite à ce projet.

Comment! dira-t-on, vous prétendez fortifier des villes qui ont 12.000 à 15.000 toises de pourtour? Il vous faudra 80 ou 100 fronts, 50.000 à 60.000 soldats de garnison, 800 ou 1.000 pièces d'artillerie en batterie. Mais 60.000 soldats sont une armée; ne vaut-il pas mieux l'employer en ligne? Cette objection est faite, en général, contre les grandes places fortes, mais elle est fausse en ce qu'elle confond un soldat avec un homme. Sans doute, il

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Essai sur la fortification de campagne), XXXI, 462-484 [Bertrand].

(2) Gourgaud, I, 285.

faut pour défendre une grande capitale, 50.000 à 60.000 hommes, mais non 50.000 à 60.000 soldats. Aux époques de malheurs et de grandes calamités, les États peuvent manquer de soldats, mais ne manquent jamais d'hommes pour leur défense intérieure. 50.000 hommes, dont 2.000 à 3.000 canonniers, défendront une capitale, en interdiront l'entrée à une armée de 300.000 à 400.000 hommes, tandis que 50.000 hommes, en rase campagne, s'ils ne sont pas des soldats faits et commandés par des officiers expérimentés, sont mis en désordre par une charge de 3.000 hommes de cavalerie (1).

En fortifiant les capitales, les généraux ont à leur disposition toutes leurs ressources, toutes leurs richesses, toute leur influence. Ils y trouvent des caves, des édifices publics, qui servent à contenir les magasins de l'armée. Ces villes ayant presque toutes eu anciennement des fortifications, ont encore des remparts en maçonnerie ou des écluses, etc., ce qui est utile; tandis que des places de terre ne sont pas à l'abri d'un coup de main, à moins que l'on n'y mette une garnison aussi nombreuse que dans un camp retranché (2) [?]

GARDE DU DRAPEAU

J'avais établi, a-t-il ajouté [l'Empereur], deux sous-officiers, gardes spéciaux de l'aigle dans les régiments, placés à droite et à gauche du drapeau; et pour éviter que l'ardeur dans la mêlée ne les détournât de leur unique objet, le sabre et l'épée leur étaient interdits; ils n'avaient d'autres armes que plusieurs paires de pistolets, d'autre emploi que de veiller froidement à brûler la cervelle de celui qui avancerait la main pour saisir l'aigle. Or, pour obtenir ce poste, ils étaient obligés de faire preuve qu'ils ne savaient ni lire ni écrire, et vous devinez pourquoi? — Non, Sire. — Nigaud! Tout soldat qui sait lire et écrire, et a de l'instruction, avance toujours; mais celui qui n'a pas ces avan-

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 150.

(2) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 50. — Ce passage n'est pas reproduit dans la *Correspondance* (*Œuvres de Sainte-Hélène*).

tages ne parvient bien certainement qu'à force d'actes de courage, et par des circonstances extraordinaires, etc.... (1).

GENDARMERIE

Un gendarme n'est pas un homme à cheval; c'est un agent qui doit être placé dans chaque poste, parce que ce service est le plus important, qui doit être chargé de la police sur les derrières de l'armée et ne doit être employé ni en sauvegarde, ni pour des escortes, ni pour garder aucune espèce de bagages (2).

GÉNÉRAL EN CHEF

Dans les opérations militaires, je n'ai consulté que moi; dans les opérations diplomatiques, j'ai consulté tout le monde, et tous nous avons été d'un même avis (3).

Le maréchal Bernadotte, comme commandant en chef d'une armée, ne doit pas quitter le ressort de cette armée. Il n'y a aucune exception à ce principe (4).

Dans les circonstances de la guerre, et dans un pays comme le Piémont, il est nécessaire que les généraux aient une grande autorité (5).

Et ne quittez pas votre armée, d'abord parce qu'un général ne doit jamais la quitter; ensuite parce qu'il n'est grand que dans son armée, et qu'il est petit dans les cours (6).

Les événements inattendus du général Dupont sont une preuve de plus que le succès de la guerre dépend de la prudence, de la bonne conduite et de l'expérience du général (7).

---

(1) Las Cases, VI, 248-249.

(2) *Corresp.*, XXIII, n° 18871 (Au major général, Kovno, 26 juin 1812).

(3) *Corresp.*, I, n° 339 (Au citoyen Letourneur, président du Directoire, Tortone, 17 floréal an IV-6 mai 1796).

(4) *Corresp.*, X, n° 8744 (Décision, Milan, 26 floréal an XIII-16 mai 1805).

(5) *Corresp.*, XI, n° 9486 (A Fouché, Schönbrunn, 24 brumaire an XIV-15 novembre 1805).

(6) *Corresp.*, XVI, n° 13267 (A Junot, commandant le corps d'observation de la Gironde, Fontainebleau, 17 octobre 1807).

(7) *Corresp.*, XVII, n° 14245 (Note sur la situation actuelle de l'Espagne, Rochefort, 5 août 1808).

A la guerre, les hommes ne sont rien, c'est un homme qui est tout (1).

Il n'est pas possible que vous puissiez commander sept divisions sans lieutenants généraux. L'armée d'Italie sera une et ne sera pas divisée en corps d'armée; il vous faut deux lieutenants généraux; sans quoi, s'il se trouve deux généraux de division ensemble, ils ne s'entendront pas, et il est impossible que vous soyez partout (2).

La guerre est un jeu sérieux, dans lequel on peut compromettre sa réputation et son pays; quand on est raisonnable, on doit se sentir et connaître si l'on est fait ou non pour ce métier..... Les rois de France, des empereurs même régnants, ont souvent commandé une division sous les ordres d'un vieux maréchal (3).

Une armée n'est rien que par la tête (4).....

A la guerre, le premier principe du général en chef, c'est de cacher ce qu'il fait, de voir s'il a les moyens de surmonter les obstacles, et de tout faire pour les surmonter quand il est résolu (5).

Ma grande réputation en Italie est, en partie, due à ce que je ne pillais pas et ne pensais qu'à mon armée. C'est une bien grande fonction que celle de général en chef! La moindre faute peut coûter la vie à des milliers d'hommes (6).

Un bon général n'est pas un homme commun (7).

C'est la nuit qu'un commandant en chef doit travailler; s'il se fatigue inutilement le jour, la fatigue l'accable le soir. A Vitoria, nous avons été battus parce que Joseph dormait trop. Si j'avais dormi la nuit d'Eckmühl, je n'aurais jamais exécuté cette

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 14283 (Notes sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud 30 août 1808).

(2) *Corresp.*, XVIII, n° 14971 (A Eugène, Paris, 29 mars 1809).

(3) *Corresp.*, XVIII, n° 15144 (A Eugène, Burghausen, 30 avril 1809).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15332 (A Clarke, Schönbrunn, 11 juin 1809).

(5) *Corresp.*, XX, n° 16372 (Au major général, Compiègne, 9 avril 1810).

(6) Gourgaud, I, 585-586.

(7) Gourgaud, II, 21.

superbe manœuvre qui est la plus belle que j'aie jamais faite..... Je me suis multiplié par mon activité..... Un général en chef ne doit pas dormir (1).

Un grand général n'est pas chose ordinaire; de tous les généraux de la Révolution, je ne connais que Desaix et Hoche qui eussent pu aller loin. Kléber aimait trop les plaisirs et s'est déshonoré en voulant quitter l'Égypte (2).

La qualité essentielle d'un général est la fermeté, qui, du reste, est un don du ciel (3).

Pour être bon général, il faut savoir les mathématiques; cela sert en mille circonstances pour rectifier les idées. Peut-être dois-je mes succès à mes idées mathématiques; un général ne doit jamais se faire de tableaux, c'est le pire de tout. Parce qu'un partisan a enlevé un poste, il ne faut pas croire que toute l'armée y est : mon grand talent, ce qui me distingue le plus, c'est de voir clair en tout, c'est même mon genre d'éloquence que de voir sous toutes ses faces le fond de la question. C'est la perpendiculaire plus courte que l'oblique (4).

Une armée romaine se campait et se rangeait en bataille toujours dans le même ordre..... Chez les modernes, au contraire, l'art d'occuper une position pour y camper ou pour s'y battre est soumis à tant de considérations qu'il exige de l'expérience, du coup d'œil et du génie. C'est l'affaire principale du général en chef lui-même, parce qu'il y a plusieurs manières d'asseoir un camp ou de prendre un ordre de bataille dans une même position (5).

La tâche qu'a à remplir le commandant d'une armée est plus difficile dans les armées modernes qu'elle ne l'était dans les armées anciennes. Il est vrai aussi que son influence est plus efficace sur le résultat des batailles. Dans les armées anciennes, le général

---

(1) Gourgaud, II, 159.
(2) Gourgaud, II, 423.
(3) Gourgaud, II, 426.
(4) Gourgaud, II, 460.
(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 330 [Bertrand].

en chef, à 80 ou 100 toises de l'ennemi, ne courait aucun danger, et cependant il était convenablement placé pour bien diriger tous les mouvements de son armée. Dans les armées modernes, un général en chef, placé à 400 ou 500 toises, se trouve au milieu du feu des batteries ennemies et fort exposé ; et cependant il est déjà tellement éloigné que plusieurs mouvements de l'ennemi lui échappent. Il n'est pas d'action où il ne soit obligé de s'approcher à la portée des petites armes..... Les champs de bataille modernes sont beaucoup plus étendus; ce qui exige un coup d'œil plus exercé et plus pénétrant. Il faut beaucoup plus d'expérience et de génie militaire pour diriger une armée moderne qu'il n'en fallait pour diriger une armée ancienne (1).

Les généraux en chef sont guidés par leur propre expérience, ou par leur génie. La tactique, les évolutions, la science de l'ingénieur et de l'artilleur peuvent s'apprendre dans des traités, à peu près comme la géométrie; mais la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines et par l'expérience. [Apprend-on dans la grammaire à composer un chant de l'Iliade, une tragédie de Corneille?] Il n'y a point de règles précises, déterminées; tout dépend du caractère que la nature a donné au général, de ses qualités, de ses défauts, de la nature des troupes, de la portée des armes, de la saison et de mille circonstances qui font que les choses ne se ressemblent jamais (2).

La présence du général est indispensable; c'est la tête, c'est le tout d'une armée : ce n'est pas l'armée romaine qui a soumis la Gaule, mais César; ce n'est pas l'armée carthaginoise qui faisait trembler la République aux portes de Rome, mais Annibal; ce n'est pas l'armée macédonienne qui a été sur l'Indus, mais Alexandre; ce n'est pas l'armée française qui a porté la guerre sur le Weser et sur l'Inn, mais Turenne; ce n'est pas l'armée

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 331 [BERTRAND].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 365. Le passage entre crochets n'existe que dans Montholon (*Mémoires écrits à Sainte-Hélène*, II, 52). Le passage suivant n'existe que dans la *Correspondance*.

prussienne qui a défendu sept ans la Prusse contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, mais Frédéric-le-Grand (1) [?]

Le titre de généralissime emporte l'idée du commandement général de toutes les troupes d'un État (2).

.....A la guerre, le chef seul comprend l'importance de certaines choses, et peut seul, par sa volonté et par ses lumières supérieures, vaincre et surmonter toutes les difficultés (3).

Rien ne peut excuser un général de profiter des lumières acquises au service de sa patrie pour la combattre et en livrer les boulevards aux nations étrangères (4).

La première qualité d'un général en chef est d'avoir une tête froide, qui reçoive des impressions justes des objets, qui ne s'échauffe jamais, ne se laisse pas éblouir, enivrer par les bonnes ou mauvaises nouvelles; que les sensations successives ou simultanées qu'il reçoit dans le cours d'une journée s'y classent et n'occupent que la place juste qu'elles méritent d'occuper; car le bon sens, la raison, sont le résultat de la comparaison de plusieurs sensations prises en égale considération. Il est des hommes qui, par leur constitution physique et morale, se font de toute chose un tableau : quelque savoir, quelque esprit, quelque courage et quelques bonnes qualités qu'ils aient d'ailleurs, la nature ne les a point appelés au commandement des armées ni à la direction des grandes opérations de la guerre (5).

Condé a mérité la victoire [de Nordlingen] par cette opiniâtreté et cette rare intrépidité qui le distinguaient, car si elle ne lui a servi de rien dans l'attaque d'Allerheim, c'est elle qui lui a conseillé, après avoir perdu son centre et sa droite, de recom-

---

(1) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène,* II, 90 (Montholon).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 412 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 341 [Montholon].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 109-110 [Montholon].

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 182-183 [Montholon].

mencer le combat avec sa gauche, la seule troupe qui lui restât; car c'est lui qui a dirigé tous les mouvements de cette aile, et c'est à lui que la gloire doit en rester. Des observateurs d'un esprit ordinaire diront qu'il eût dû se servir de l'aile qui était encore intacte pour opérer sa retraite et ne pas hasarder son reste; mais, avec de tels principes, un général est certain de manquer toutes les occasions de succès et d'être constamment battu. C'est ainsi qu'ont raisonné le comte de Clermont à Krefeld, le maréchal de Contades à Minden, le prince de Soubise à Wilhelmsthal. La gloire et l'honneur des armes est le premier devoir qu'un général qui livre bataille doit considérer; le salut et la conservation des hommes n'est que secondaire. Mais c'est aussi dans cette audace, dans cette opiniâtreté, que se trouvent le salut et la conservation des hommes; car, quand bien même le prince de Condé se fût mis en retraite avec le corps de Turenne, avant d'arriver au Rhin, il eût presque tout perdu. C'est ainsi que le maréchal de Contades, après Minden, perdit dans sa retraite non seulement l'honneur des armes, mais plus de monde qu'il n'en eût perdu dans deux batailles. La conduite de Condé est donc à imiter; elle est conforme à l'esprit, aux règles et aux cœurs des guerriers. S'il eut tort de livrer bataille dans la position qu'occupait Merci, il fit bien de ne jamais désespérer tant qu'il lui restait des braves aux drapeaux. Par cette conduite, il obtint et mérita d'obtenir la victoire (1).

Les généraux en chef des armées anciennes étaient moins exposés que ceux des armées modernes; ils paraient les traits avec leurs boucliers. Les flèches, les frondes et toutes leurs machines de jet étaient peu meurtrières : il est des boucliers qui ont paré jusqu'à 200 flèches. Aujourd'hui, le général en chef est obligé tous les jours d'aller au coup de canon, souvent à portée de mitraille, et à toutes les batailles à portée de fusil, pour pouvoir reconnaître, voir et ordonner : la vue n'a pas assez d'étendue pour que les généraux puissent se tenir hors de la portée des balles (2).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 99-100 [MONTHOLON].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 82 [MARCHAND].

Rien n'est plus nécessaire à un général en chef qu'une compagnie de 200 casse-cou bien montés, braves, hommes et chevaux d'élite (1).

Un camp romain était placé indépendamment des localités : toutes étaient bonnes pour des armées dont toute la force consistait dans les armes blanches; il ne fallait donc ni coup d'œil ni génie militaire pour bien se camper; au lieu que le choix des positions, la manière de les occuper et de placer les différentes armes, en profitant des circonstances du terrain, est un art qui fait partie du génie du capitaine moderne (2).

La bravoure que doit montrer un général en chef est différente de celle que doit avoir un général de division, comme celle-ci ne doit pas être celle d'un capitaine de grenadiers (3).

.....Il [Napoléon] disait que les périls des généraux de nos jours ne pouvaient se comparer à ceux des temps anciens; il n'y avait pas de position aujourd'hui où un général ne pût être atteint par l'artillerie; jadis, les généraux ne couraient de risque que quand ils chargeaient eux-mêmes, ce qui n'était arrivé à César que deux ou trois fois. Il était rare et difficile, disait-il dans un autre moment, de réunir toutes les qualités nécessaires à un grand général. Ce qui était le plus désirable et tirait aussitôt quelqu'un hors de ligne, c'est que chez lui l'esprit ou le talent fût en équilibre avec le caractère ou le courage; c'est ce qu'il appelait être *carré* autant de base que de hauteur. Si le courage, continuait-il, était de beaucoup supérieur, le général entreprenait vicieusement au delà de ses conceptions; et, au contraire, il n'osait pas les accomplir si son caractère ou son courage demeurait au-dessous de son esprit. Il citait alors le *Vice-Roi,* chez lequel cet équilibre était le seul mérite, et il suffisait néanmoins pour en faire un homme très distingué (4).

C'est une grande faute pour un commandant d'armée que

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes biographiques), XXXII, 244.
(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 30.
(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 207.
(4) Las Cases, II, 41. — Il s'agit d'Eugène, vice-roi d'Italie.

de ne pas savoir maîtriser ses passions ou ses goûts; on peut faire perdre ainsi la vie à des milliers d'hommes (1).

Le génie militaire est un don du ciel, mais la qualité la plus essentielle d'un général en chef est la fermeté de caractère et la résolution de vaincre à tout prix (2).

L'esprit d'un général doit ressembler, pour la clarté, au verre d'un télescope, *et ne jamais se faire de tableaux.* De tous les généraux qui m'ont précédé, et peut-être qui sont venus après moi, Turenne était le plus grand. Le maréchal de Saxe était simplement un général, il n'avait *pas d'esprit;* Luxembourg en avait *beaucoup,* ainsi que le *Grand Frédéric,* dont le génie vif et prompt embrassait tout à la fois. Votre Marlborough, outre que c'était un grand général, *avait aussi beaucoup d'esprit.* Si je juge les actions de Wellington d'après ses dépêches, et surtout d'après sa conduite envers Ney, je dois dire que c'est *un homme de peu d'esprit, sans générosité ni grandeur d'âme.* Je sais que c'est l'opinion de Benjamin Constant et de Mme de Staël, qui ont dit qu'abstraction faite de ses talents comme général, il n'avait pas deux idées. Comme général, cependant, pour trouver son égal parmi votre nation, il faudrait remonter au temps de Marlborough; mais, sous tout autre rapport, je crois que l'histoire le signalera comme *un homme borné* (3).

GÉNÉRAUX DE LA RÉVOLUTION

C'est une chose bien remarquable, a-t-il dit [l'Empereur], que le nombre de grands généraux qui ont surgi tout à coup dans la Révolution. Pichegru, Kléber, Masséna, Marceau, Desaix, Hoche, etc., et presque tous de simples soldats; mais aussi, là semblent s'être épuisés les efforts de la nature; elle n'a plus rien produit depuis, je veux dire du moins d'une telle force. C'est qu'à cette époque tout fut donné au concours parmi 30 millions d'hommes,

---

(1) Montholon, II, 106. — A propos de Murat, à qui il fallait « du luxe, des femmes, une table d'Épicure ».

(2) Montholon, II, 240-241.

(3) O' Méara, II, 248-249.

et la nature doit prendre ses droits; tandis que plus tard on était rentré dans les bornes plus resserrées de l'ordre et de la société. On a été jusqu'à m'accuser de ne m'être entouré, au militaire et au civil, que de gens médiocres, pour mieux me conserver la supériorité; mais aujourd'hui, qu'on ne rouvrira sûrement pas le concours, à eux de mieux choisir; on verra ce qu'ils trouveront.

Une autre chose non moins remarquable, continuait-il, c'est l'extrême jeunesse de plusieurs de ces généraux qui semblent sortir tout faits des mains de la nature. Leur caractère est à l'avenant; à l'exception de Hoche, qui donnait le scandale des mœurs, les autres ne connaissaient uniquement que leur affaire : la *gloire* et la *patrie*, voilà tout leur cercle de rotation; ils tiennent tout à fait de l'antique.

C'est Desaix que les Arabes nomment le *Sultan juste*; c'est Marceau, pour les obsèques duquel les Autrichiens observent un armistice, par la vénération qu'il leur avait inspirée; c'est le jeune Duphot, qui était la vertu même.

Mais on ne peut pas dire qu'il en fut ainsi de tous ceux qui étaient plus avancés en âge; c'est qu'ils tenaient du temps qui venait de disparaître; M..., A..., B..., et beaucoup d'autres étaient des déprédateurs intrépides (1).

GÉNIE

Le génie ne doit pas être joint à l'artillerie, mais avoir les sapeurs et les pontonniers (2).

GRANDE TACTIQUE

.....Il ne faut pas marcher contre une armée tout entière comme l'on marche contre une armée battue (3).

Vous savez que mon principe est de déboucher en masse (4).

---

(1) Las Cases, III, 319-321.

(2) Gourgaud, II, 174.

(3) *Corresp.*, XXIII, n° 18869 (A Davout, Kovno, 26 juin 1812, 3h30 du matin).

(4) *Corresp.*, XXV, n° 19916 (A Eugène, Erfurt, 28 avril 1813, 3 heures du matin).

.....Il faut éviter l'inconvénient de prendre une position trop serrée, qui empêche les armes de se déployer et donne un grand avantage à la cavalerie ennemie (1).

.....L'ignorance ne doute de rien [à propos de l'ouvrage du général Rogniat], elle veut résoudre par une formule du deuxième degré un problème de géométrie transcendante. Toutes ces questions de grande tactique sont des problèmes physico-mathématiques indéterminés, qui ne peuvent être résolus par les formules de la géométrie élémentaire (2).

La tactique des armées modernes est fondée sur deux principes : 1° qu'elles doivent occuper un front qui leur permette de mettre en action avec avantage toutes leurs armes de jet; 2° qu'elles doivent préférer avant tout l'avantage d'occuper des positions qui dominent, prolongent, enfilent les lignes ennemies, à l'avantage d'être couvertes par un fossé, un parapet ou toute autre pièce de la fortification de campagne.

La nature des armes décide de la composition des armées, des plans de campagne, des marches, des positions, du campement, des ordres de bataille, du tracé et des profils des places fortes; ce qui met une opposition constante entre le système de guerre des anciens et celui des modernes. Les armes anciennes voulaient l'ordre profond; les modernes, l'ordre mince; les unes, des places fort saillantes, ayant des tours et des murailles élevées; les autres, des places rasantes, couvertes par des glacis de terre, qui masquent la maçonnerie; les premières, des camps resserrés, où les hommes, les animaux et les magasins étaient réunis comme dans une ville; les autres, des positions étendues (3).

A la guerre, dans tout mouvement, il faut avoir pour but de gagner une bonne position (4).

---

(1) *Corresp.*, XXV, n° 20065 (Au major général, Neumarkt, 31 mai 1813, 11h 30 du soir).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 338 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 30 [Marchand].

(4) Montholon, II, 362.

GRAND'GARDES

Tout officier et sous-officier qui, étant de grand'garde, négligera les précautions prescrites par les règlements militaires; tout commandant, quel qu'il soit, de troupes légères envoyées en reconnaissances ou détachées sans infanterie, en camp volant, qui négligera de prendre lesdites précautions; tout général de cavalerie qui, flanquant la position de l'armée, négligera de placer ses grand'gardes et l'exécution des règlements militaires, et exposera l'armée à une surprise de l'ennemi, sera traduit par-devant une commission militaire et condamné à mort (1).

GUERRE CIVILE

.....Quand une fois les torches civiles sont allumées, les chefs militaires ne sont que des moyens de victoire; mais c'est la foule qui gouverne (2) [?]

C'est le propre des révoltes : l'égalité des intérêts les commence, l'union des passions les continue, et, le plus souvent, elles finissent par la guerre civile, qui s'établit dans les révoltes elles-mêmes (3) [?]

Dans les guerres civiles, il n'est pas donné à tout homme de savoir se conduire; il faut quelque chose de plus que la prudence militaire, il faut de la sagacité, de la connaissance des hommes..... (4) [?]

Dans les guerres de parti, celui qui est vaincu un jour est découragé pour longtemps. C'est surtout dans les guerres civiles que la fortune est nécessaire (5) [?]

GUERRE DE MONTAGNE

.....Vous vous tiendrez sur la défensive. Les montagnes qui

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20595 (Ordre, Pirna, 19 septembre 1813).
(2) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), VI, 207.
(3) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), VI, 231.
(4) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), VI, 246.
(5) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), VI, 255.

vous couvrent, rendant forcément inactives la cavalerie et l'artillerie de l'ennemi, vous assurent la supériorité dans ce système de guerre, c'est-à-dire la certitude de vous maintenir dans vos positions, ce qui, jusqu'alors, doit être votre véritable et seul objet (1).

Dans les positions de montagne, les positions se réduisent ordinairement à deux ou trois points, seuls susceptibles de défense (2).

Dans les plaines comme la Hongrie, il faut manœuvrer d'une autre manière que dans les gorges de la Carinthie et de la Styrie. Dans les gorges de la Styrie et de la Carinthie, si l'on gagne l'ennemi de vitesse sur un point d'intersection, comme Saint-Michel par exemple, on coupe une colonne ennemie; mais dans la Hongrie, au contraire, l'ennemi, aussitôt qu'il sera gagné de vitesse sur un point, se portera sur un autre (3).

Dans la guerre de montagne, il faut se laisser attaquer et non prendre l'offensive. Voilà le talent! L'ennemi occupe une forte position? Il faut en prendre une telle qu'il soit forcé de venir vous attaquer ou bien d'en venir occuper une autre derrière vous. C'est ainsi que j'ai agi pour faire abandonner Saorgio..... Les montagnes sont de plus grands obstacles que les rivières. On peut toujours franchir une rivière, mais non une montagne. Souvent, comme dans les Vosges, il n'y a que deux ou trois passages et encore ils sont barrés par des places qui empêchent de passer. Quelques heures suffisent pour jeter un pont, et il faut six mois pour établir un chemin. Pour Marengo, je n'aurais pu franchir les Alpes, si le roi de Sardaigne n'avait tracé des routes jusqu'à leur pied. On peut bien donner un coup de collier pour deux ou trois lieues de certains passages, mais pas pour quinze. S'il y avait eu assez de monde pour défendre la ville et le fort de Bard, je ne serais pas passé (4).

Dans les montagnes, on trouve partout un grand nombre de

---

(1) *Corresp.*, VI, n° 4711 (A Masséna, commandant en chef l'armée d'Italie, Paris, 19 germinal an VIII-9 avril 1800).

(2) *Corresp.*, XV, n° 12607 (Au roi de Naples, Finkenstein, 19 mai 1807).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15305 (A Eugène, Schönbrunn, 6 juin 1809, 9 heures du matin).

(4) Gourgaud, II, 336.

positions extrêmement fortes par elles-mêmes, qu'il faut bien se garder d'attaquer. Le génie de cette guerre consiste à occuper des camps ou sur les flancs ou sur les derrières de ceux de l'ennemi, qui ne lui laissent que l'alternative, ou d'évacuer ses positions sans combattre pour en prendre d'autres plus en arrière, ou d'en sortir pour vous attaquer. Dans la guerre de montagnes, celui qui attaque a du désavantage. Même dans la guerre offensive, l'art consiste à n'avoir que des combats défensifs et à obliger l'ennemi à attaquer (1).

Le prince de Condé a violé [en 1644] un des principes de la guerre de montagnes : ne jamais attaquer des troupes qui occupent de bonnes positions dans les montagnes, mais les débusquer en occupant des camps sur leurs flancs ou leurs derrières (2).

Ce principe général devait guider le prince Charles [en 1799] : tourner et ne pas traverser les pays de montagnes (3).

Dans la guerre de montagnes, il faut se faire attaquer et ne jamais attaquer : voilà le talent. L'ennemi occupe-t-il une forte position? Il faut en prendre une telle qu'il soit forcé de venir vous attaquer ou bien d'en prendre une autre en arrière. C'est comme cela que j'ai fait à Saorgio. En plaine, je pense comme Frédéric (4) : il faut toujours attaquer. Son ordre oblique ne peut être bon qu'envers une armée qui ne manœuvre pas. Les montagnes sont de plus grands obstacles que les rivières; car une chaîne de montagnes n'a souvent, comme les Vosges, que deux ou trois passages, et, si l'on a eu la prévoyance de construire des forts pour intercepter ces passages, quelques hommes suffisent pour arrêter une armée. Il faut des mois pour faire un chemin. Je n'aurais pas franchi le Saint-Bernard pour Marengo, si le roi de Sardaigne n'avait pas construit la route jusqu'au pied de la montagne. On peut bien donner un coup de collier pendant deux ou trois

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des opérations de l'armée d'Italie), XXIX, 30. — Cf. *Ibid.*, 31.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 93 [Montholon]. — Les mots à partir des deux points sont soulignés dans les *Mémoires de Napoléon* [Montholon], V, 9.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 264 [Bertrand].

(4) Napoléon discutait les *Instructions* de Frédéric.

lieues de mauvais passages, mais non pas pendant quinze lieues; et s'il y avait eu assez de monde pour bien défendre la ville et le fort de Bard, j'aurais échoué et je ne serais pas passé.

Avec de l'artillerie, on franchit toutes les rivières : il suffit d'environ douze heures pour faire un pont de bateaux : on commence le soir, on passe le matin (1).

GUERRE NAVALE

Il faut que toute la marine qui est située dans l'enceinte de l'armée d'Angleterre soit absolument entre les mains du général qui commande l'armée, comme les autres armes (2).

.....Il faudrait que ce fût le général lui-même, comme sur terre, qui pût le premier observer l'ennemi; mais, sur mer, l'amiral ne peut jamais quitter son armée, parce qu'il n'est jamais sûr de pouvoir la rejoindre, une fois qu'il l'a quittée (3).

Soldats-matelots, fantassins, canonniers ou cavaliers, soyez unis; souvenez-vous que, le jour d'une bataille, vous avez besoin les uns des autres (4).

Il faut proscrire les jurys, les conseils, les assemblées; à bord d'un vaisseau, il ne doit y avoir qu'une autorité, celle du capitaine, qui doit être plus absolue que celle des consuls dans les armées romaines (5).

Vous leur ferez sentir l'inconvénient qu'il y a de vouloir toujours tirer à démâter, et combien il est vrai, dans toutes les circonstances, ce principe qu'il faut commencer par faire le plus de mal possible à son ennemi (6).

---

(1) Montholon, II, 207-208.

(2) *Corresp.*, III, n° 2421 (Au général Caffarelli, Paris, 7 ventôse an VI-25 février 1798).

(3) *Corresp.*, IV, n° 2540 (Au vice-amiral Brueys, Paris, 3 floréal an VI-22 avril 1798).

(4) *Corresp.*, IV, n° 2570 (Aux soldats de terre et de mer de l'armée de la Méditerranée, Toulon, 21 floréal an VI-10 mai 1798).

(5) *Corresp.*, V, n° 4188 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 1er messidor an VII-19 juin 1799).

(6) *Corresp.*, VII, n° 5514 (Au citoyen Forfait, ministre de la Marine et des Colonies, Paris, 17 germinal an IX-7 avril 1801).

.....Souvent..... l'expérience de la guerre de terre est utile et nécessaire aux officiers qui commandent les garnisons des vaisseaux (1).

.....Les officiers [de marine] ne font pas tout ce que les règlements veulent, et les règlements sont les fruits de l'expérience du temps (2).

.....Dans tous les pays du monde et dans tous les siècles, les marins et les soldats de terre ont été enclins à être mal ensemble. D'ailleurs, si les marins croyaient être commandés par des officiers de terre, ils perdraient confiance et finiraient par se dégoûter (3).

L'âme de toutes les armées, et surtout des armées navales, c'est le franc attachement de toutes les parties au chef (4).

Vous sentez combien il est important que les capitaines connaissent bien leur monde, et que rien ne nuit davantage au service que ces versements d'un vaisseau sur un autre (5).

Toutes les expéditions sur mer qui ont été entreprises depuis que je suis à la tête du Gouvernement ont toujours manqué, parce que les amiraux voient double et ont trouvé je ne sais où qu'on peut faire la guerre sans courir aucune chance (6).

Des vaisseaux de guerre ne sont pas des vaisseaux marchands. C'est l'honneur que je veux qu'on conserve, et non quelques morceaux de bois et quelques hommes (7).

---

(1) *Corresp.*, VII, n° 6105 (Note sur un rapport du ministre de la Marine concernant l'organisation de l'artillerie, Paris, 11 prairial an X-31 mai 1802).

(2) *Corresp.*, IX, n° 7461 (A l'amiral Bruix, commandant la flottille de Boulogne, Paris, 18 nivôse an XII-9 janvier 1804).

(3) *Corresp.*, IX, n° 7627 (A Davout, commandant le camp de Bruges, Paris, 26 ventôse an XII-17 mars 1804).

(4) *Corresp.*, IX, n° 7818 (Au vice-amiral Ganteaume, commandant l'escadre de l'Océan, Saint-Cloud, 4 messidor an XII-23 juin 1804).

(5) *Corresp.*, IX, n° 7843 (A Ganteaume, La Malmaison, 14 messidor an XII-3 juillet 1804).

(6) *Corresp.*, IX, n° 8018 (Au vice-amiral Decrès, château de La Haye, 25 fructidor an XII-12 septembre 1804).

(7) *Corresp.*, IX, n° 8024 (A Decrès, Cologne, 28 fructidor an XII-15 septembre 1804).

— Le grand mal de notre marine est que les hommes qui la commandent sont neufs dans toutes les chances du commandement (1).

Que Votre Majesté [le roi d'Espagne] prenne des mesures énergiques, fasse envoyer des secours abondants en argent dans ses ports; c'est le nerf de la guerre, c'est le seul moyen de lever tous les obstacles, surtout dans la partie de la marine (2).

— Car le rastaumement est tout entier à la mer, pour le système des gros calibres, et il faudrait mettre des calibres de plus de 36 si ce n'était la difficulté de lever le boulet (3).

Les excuses sont vaines; ce n'est point avec des excuses qu'on gagne des batailles. Les vaisseaux, frégates, brigs, doivent tous être armés de carronades de 36.

L'opinion générale parmi nos marins est que, lorsqu'ils n'ont sur les gaillards que des pièces de 6, ils ne sont point à armes égales (4).

Nos amiraux ont besoin de hardiesse pour ne point prendre des frégates pour des vaisseaux de guerre, et des vaisseaux marchands pour des frégates. Il faut de la décision dans les délibérations, et, l'escadre une fois sortie, aller droit au but, et non relâcher dans les ports en revenir (5).

— Un chef de marine doit toujours être à la mer et point à Paris (6).

---

(1) Corresp., t. [illegible] (à Lauriston, Paris, 16 pluviôse an XIII-[illegible] février 1805).

(2) Corresp., t. [illegible] (au roi d'Espagne, La Malmaison, 4 ventôse an XIII-[illegible] février 1805).

(3) Corresp., t. [illegible] (à Decrès, La Malmaison, 22 ventôse an XIII-[illegible] mars 1805).

(4) Corresp., t. [illegible] (à Decrès, La Malmaison, 24 ventôse an XIII-[illegible] mars 1805).

(5) Corresp., t. [illegible] (à Lauriston, La Malmaison, [illegible] germinal an XIII-[illegible] mars 1805).

(6) Corresp., t. [illegible] (à Murat, Châlons-sur-Saône, [illegible] germinal an XIII-[illegible] avril 1805).

Quand la France aura deux ou trois amiraux qui veuillent mourir, ils [les Anglais] deviendront bien petits (1).

Mon intention est que, partout où vous trouverez l'ennemi en forces inférieures, vous l'attaquiez sans hésiter et ayez avec lui une affaire décisive (2).

L'art consiste à faire subsister la guerre [maritime] par les succès qu'elle procure (3).

Avec de bons contremaîtres et de bons officiers, j'en suis aussi sûr [des marins enrégimentés] que de mes régiments de terre, et ils me sont très utiles pour le service des places (4).

.....Je désirerais avoir à l'armée du Rhin 2.000 hommes de marine..... Ils seront utiles pour le passage des grandes rivières et pour conduire de petites embarcations armées ou des bateaux pour la navigation (5).

La supériorité sur mer ne donnait pas [autrefois] les mêmes avantages qu'elle donne aujourd'hui; elle n'empêchait pas celui qui était inférieur de traverser les mers, soit l'Adriatique, soit la Méditerranée. César, Antoine, passent l'Adriatique, de Brindisi en Épire, devant des flottes supérieures; César passe en Afrique de Sicile, et, quoique Pompée eût été presque constamment maître de la mer, il n'en tira que peu d'avantages. Ce n'est pas de la marine des anciens qu'il eût fallu dire :

« Le trident de Neptune est le sceptre du monde »: maxime qui est vraie aujourd'hui (6).

La guerre de terre consomme en général plus d'hommes que celle de mer; elle est plus périlleuse. Le soldat de mer, sur une escadre, ne se bat qu'une fois dans une campagne, le soldat de

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9160 (A Decrès, camp de Boulogne, 11 fructidor an XIII-29 août 1805).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9210 (Instructions pour le vice-amiral Villeneuve, Saint-Cloud, 27 fructidor an XIII-14 septembre 1805).

(3) *Corresp.*, XII, n° 9854 (Instructions pour le capitaine de frégate Leduc, Paris, 19 février 1806).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11479 (A Decrès, Posen, 15 décembre 1806).

(5) *Corresp.*, XVIII, n° 14896 (A Decrès, Rambouillet, 14 mars 1809).

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 70.

terre se bat tous les jours. Le soldat de mer, quels que soient les fatigues et les dangers attachés à cet élément, en éprouve beaucoup moins que celui de terre : il ne souffre jamais de la faim, de la soif, il a toujours avec lui son logement, sa cuisine, son hôpital et sa pharmacie. Les armées de mer, dans les services de France et d'Angleterre, où la discipline maintient la propreté, et où l'expérience a fait connaître toutes les mesures qu'il fallait prendre pour conserver la santé, ont moins de malades que les armées de terre. Indépendamment du péril des combats, le soldat de mer a celui des tempêtes; mais l'art a tellement diminué ce dernier, qu'il ne peut être comparé à ceux de terre, tels qu'émeutes populaires, assassinats partiels, surprises de troupes légères ennemies.

Un général commandant en chef une armée navale et un général commandant en chef une armée de terre sont des hommes qui ont besoin de qualités différentes. On naît avec les qualités propres pour commander une armée de terre, tandis que les qualités nécessaires pour commander une armée navale ne s'acquièrent que par expérience.

Alexandre, Condé, ont pu commander dès leur plus jeune âge; l'art de la guerre de terre est un art de génie, d'inspiration; mais ni Alexandre ni Condé, à l'âge de vingt-deux ans, n'eussent commandé une armée navale. Dans celle-ci, rien n'est génie ni inspiration; tout y est positif et expérience. Le général de mer n'a besoin que d'une science : celle de la navigation. Celui de terre a besoin de toutes, ou d'un talent qui équivaut à toutes : celui de profiter de toutes les expériences et de toutes les connaissances. Un général de mer n'a rien à deviner, il sait où est son ennemi, il connaît sa force. Un général de terre ne sait jamais rien certainement, ne voit jamais bien son ennemi, ne sait jamais positivement où il est. Lorsque les armées sont en présence, le moindre accident de terrain, le moindre bois cache une partie de l'armée. L'œil le plus exercé ne peut pas dire s'il voit toute l'armée ennemie, ou seulement les trois quarts. C'est par les yeux de l'esprit, par l'ensemble de tout le raisonnement, par une espèce d'inspiration que le général de terre voit, connaît et juge. Le général de mer n'a besoin que d'un coup d'œil exercé; rien des forces de l'ennemi ne lui est caché. Ce qui rend difficile le métier

de général de terre, c'est la nécessité de nourrir tant d'hommes et d'animaux; s'il se laisse guider par les administrateurs, il ne bougera plus, et ses expéditions échoueront. Celui de mer n'est jamais gêné; il porte tout avec lui. Un général de mer n'a point de reconnaissance à faire, ni de terrain à examiner, ni de champ de bataille à étudier. Mer des Indes, mer d'Amérique, Manche, c'est toujours une plaine liquide. Le plus habile n'aura d'avantage sur le moins habile que par la connaissance des vents qui règnent dans tels ou tels parages, par la prévoyance de ceux qui doivent régner, ou par les signes de l'atmosphère; qualités qui s'acquièrent par l'expérience, et par l'expérience seulement.

Le général de terre ne connaît jamais le champ de bataille où il doit opérer. Son coup d'œil est celui de l'inspiration, il n'a aucun renseignement positif. Les données, pour arriver à la connaissance du local, sont si éventuelles que l'on n'apprend presque rien par expérience. C'est une facilité de saisir tout d'abord les rapports qu'ont les terrains, selon la nature des contrées; c'est enfin un don qu'on appelle coup d'œil militaire, et que les grands généraux ont reçu de la nature. Cependant les observations qu'on peut faire sur des cartes topographiques, la facilité que donnent l'éducation et l'habitude de lire sur ces cartes, peuvent être de quelque secours.

Un général en chef de mer dépend plus de ses capitaines de vaisseau, qu'un général en chef de terre de ses généraux. Ce dernier a la faculté de prendre lui-même le commandement direct des troupes, de se porter sur tous les points et de remédier aux faux mouvements par d'autres. Le général de mer n'a personnellement d'influence que sur les hommes du vaisseau où il se trouve; la fumée empêche les signaux d'être vus. Les vents changent, ou ne sont pas les mêmes sur tout l'espace qui couvre sa ligne. C'est donc de tous les métiers celui où les subalternes doivent le plus prendre sur eux. Il faut attribuer à trois causes les pertes de nos batailles navales : 1° à l'irrésolution et au manque de caractère des généraux en chef; 2° aux vices de la tactique; 3° au défaut d'expérience et de connaissances navales des capitaines de vaisseau, et à l'opinion où sont ces officiers, qu'ils ne doivent agir que d'après des signaux. Les combats d'Ouessant, ceux de la Révolution dans l'Océan et dans la Méditerranée, en

1793-1794, ont tous été perdus par ces différentes raisons. L'amiral Villaret, brave de sa personne, était sans caractère, et n'avait pas même d'attachement à la cause pour laquelle il se battait. Martin était un bon marin, mais de peu de résolution. Ils étaient d'ailleurs influencés tous deux par les représentants du peuple, qui, n'ayant aucune expérience, autorisaient de fausses opérations.

Le principe de ne faire aucun mouvement que d'après un signal de l'amiral est un principe d'autant plus erroné qu'un capitaine de vaisseau est toujours maître de trouver des raisons pour se justifier d'avoir mal exécuté les signaux qu'il a reçus. Dans toutes les sciences nécessaires à la guerre, la théorie est bonne pour donner des idées générales, qui forment l'esprit; mais leur stricte exécution est toujours dangereuse. Ce sont les axes qui doivent servir à tracer la courbe. D'ailleurs, les règles mêmes obligent à raisonner, pour juger si l'on doit s'écarter des règles, etc.

Souvent en force supérieure aux Anglais, nous n'avons pas su les attaquer, et nous avons laissé échapper leurs escadres, parce qu'on a perdu son temps à de vaines manœuvres. La première loi de la tactique maritime doit être qu'aussitôt que l'amiral a donné le signal qu'il veut attaquer, chaque capitaine ait à faire les mouvements nécessaires pour attaquer un vaisseau ennemi, prendre part au combat et soutenir ses voisins.

Ce principe est celui de la tactique anglaise dans ces derniers temps. S'il avait été adopté en France, l'amiral Villeneuve à Aboukir ne se serait pas cru innocent de rester inactif vingt-quatre heures, avec cinq ou six vaisseaux, c'est-à-dire la moitié de l'escadre, pendant que l'ennemi écrasait l'autre aile (1) [?]

GUERRE DE RUES

Recommandez surtout aux hommes de votre arme qu'on ne s'enfile pas dans les rues; on doit s'emparer des débouchés et cheminer avec prudence de maison en maison (2).

---

(1) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), II, 188-193.

(2) *Corresp.*, V, n° 4009 (Au général Caffarelli, devant Jaffa, 16 ventôse an VII-6 mars 1799).

Vous devez vous souvenir des circonstances où, sous mes ordres, vous avez fait la guerre dans de grandes villes. On ne s'engage point dans les rues; on occupe les maisons des têtes de rues et on établit de bonnes batteries (1).

Il [Saragosse] est aujourd'hui cerné, et une ville de 40.000 à 50.000 âmes défendue par un mouvement populaire ne se prend qu'avec du temps et de la patience. Les histoires des guerres sont pleines de catastrophes des plus considérables pour avoir brusqué et s'être enfourné dans les rues étroites des villes. L'exemple de Buenos-Ayres et des 12.000 Anglais d'élite qui y ont péri en est une preuve (2).

Avec la populace, tout consiste dans les premières impressions qu'on fait sur elle. Si elle essuie une décharge d'armes à feu, et qu'elle voie des morts et des blessés dans ses rangs, elle est frappée de terreur, tourne le dos et se dissipe en un instant. Ainsi, lorsqu'on est forcé de faire feu, l'on doit d'abord tirer à boulet. C'est mal entendre les intérêts de l'humanité que de n'employer dans le premier moment que de la poudre, car, au lieu d'épargner le sang, on finit toujours par en faire couler davantage (3).

GUERRE OFFENSIVE

Les flancs sont les parties faibles d'une armée envahissante; on doit s'efforcer de les appuyer, si ce n'est tous les deux, au moins un, à un pays neutre ou à un grand obstacle naturel. Au mépris de ce premier principe de guerre, l'armée française [1796 en Allemagne], en se divisant en trois corps séparés, se créa six flancs; tandis qu'en manœuvrant bien, il lui était facile de marcher réunie en appuyant l'une et l'autre aile..... Jamais les principes de la guerre et de la prudence ne furent plus violés que dans cette campagne..... Une campagne offensive qui a violé également les règles les plus importantes de l'art de la guerre,

---

(1) *Corresp.*, XVI, n° 13733 (A Murat, Bordeaux, 10 avril 1808, midi).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14223 (Notes sur la position actuelle de l'armée en Espagne, Bayonne, 21 juillet 1808).

(3) O' Méara, I, 465.

ce fut celle de Portugal..... Une campagne offensive qui fut également conduite contre tous les principes de la guerre fut celle de Charles XII, en 1708 et 1709 (1).

Toute guerre offensive est une guerre d'invasion (2).

Profitez des faveurs de la fortune lorsque ses caprices sont pour vous; craignez qu'elle ne change, de dépit : elle est femme (3).

Vous voulez..... soumettre le pays, contenir les partis ennemis, faire des sièges, avec des dépôts, des recrues non habillées : vous ne réussirez à rien; vos recrues ne s'instruiront pas; vous encouragerez la rébellion, ce sera de l'huile que vous jetterez dans l'incendie; vous mangerez votre blé en herbe. Les recrues non habillées, non instruites doivent rester dans les casernes, occupées pendant les premiers mois, sept ou huit heures par jour, aux exercices. Quand vous portez la guerre dans un pays ennemi, il ne faut y mener que des soldats formés. Il n'en est pas de même lorsque vous êtes envahi; vous pouvez renfermer dans vos places fortes, pour ne pas affaiblir l'armée, des dépôts, des recrues, des gardes nationales; tout est utile dans une place pour la garder, s'il y a d'ailleurs de bons officiers d'état-major, d'artillerie et de génie; enfin vous n'avez pas dans ce cas l'initiative (4).

Une armée qui marche à la conquête d'un pays a ses deux ailes appuyées à des pays neutres ou à de grands obstacles naturels, soit à de grands fleuves, soit à des chaînes de montagnes, ou elle n'en a qu'une ou point du tout : dans le premier cas, elle n'a plus qu'à veiller à ne pas être percée sur son front; dans le second cas, elle doit s'appuyer à l'aile soutenue; dans le troisième cas, elle doit tenir ses divers corps bien appuyés sur son centre, et ne jamais se séparer; car, si c'est une difficulté à vaincre que d'avoir deux flancs en l'air, cet inconvénient double, si on en a quatre,

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 360-362 [BERTRAND].

(2) *Ibid.*, 417.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 141 [MONTHOLON]. Tout ce passage est souligné dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* [MONTHOLON], V, 117.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 342, note 2 [BERTRAND].

triple si on en a six, quadruple si l'on en a huit, c'est-à-dire si on se divise en deux, trois ou quatre corps différents. La ligne d'opérations d'une armée, dans le premier cas, peut appuyer indifféremment du côté de la gauche et de la droite; dans le second, elle doit appuyer à l'aile soutenue; dans le troisième, elle doit être perpendiculaire sur le milieu de la ligne de marche de l'armée. Dans tous les cas, il faut, toutes les cinq ou six marches, avoir une place forte ou une position retranchée sur la ligne d'opérations, pour y réunir des magasins de bouche et de guerre, y organiser les convois et en faire un centre de mouvement, un point de repère qui raccourcisse la ligne d'opérations (1).

Au commencement d'une campagne, il faut bien méditer si l'on doit ou non s'avancer; mais, quand on a effectué l'offensive, il faut la soutenir jusqu'à la dernière extrémité : car, indépendamment de l'honneur des armes et du moral de l'armée, que l'on perd dans une retraite, du courage que l'on donne à son ennemi, les retraites sont plus désastreuses, coûtent plus d'hommes et de matériel que les affaires les plus sanglantes, avec cette différence que, dans une bataille, l'ennemi perd à peu près autant que vous, tandis que dans une retraite vous perdez sans qu'il perde (2).

HABILLEMENT

Le général en chef voit avec la plus grande indignation la fourberie de plusieurs entrepreneurs fournissant des draps d'une si mauvaise qualité qu'ils ne sont presque d'aucun usage pour le soldat.

Il a vu avec peine que, contre l'ordre qui a été donné que l'on ne fît distribuer aucun habit confectionné, mais simplement de livrer le drap et de laisser la confection aux corps, l'on ait cependant fait la fourniture à plusieurs divisions en habits tout faits et qui, par la mauvaise qualité des draps et doublures, leur mauvaise confection et l'oubli d'avoir baigné le drap avant d'en faire l'habit, rendent cet habillement presque nul pour le soldat (3).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 184.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 209-210 [Montholon].

(3) *Corresp.*, III, n° 2128 (Ordre, Passariano, 11 fructidor an V-28 août 1797).

Il est ordonné aux chefs de corps de faire surveiller et de surveiller eux-mêmes la confection de l'habillement, de manière que les habits soient aisés et bien cousus. L'habit trop étroit est bientôt déchiré et ne convient pas dans un climat chaud (1).

Vous ferez faire [pour les guides] un modèle d'épaulettes qui soient à l'abri d'un coup de sabre (2).

Je ne conçois pas que vous ayez ôté le panache et le baudrier aux généraux de brigade, ce dont ils ont le plus besoin; que vous ayez donné un uniforme particulier au lieutenant général, qui n'est pas un grade; que vous ayez changé les couleurs des aides de camp. A quoi aboutit de changer tous les uniformes, si ce n'est à gêner des hommes qui avaient leur uniforme tout fait (3)?

Mon Cousin, il paraît que l'armée réclame un changement dans l'habillement. On voudrait supprimer les chapeaux, adopter le pantalon, les bottines et l'habit court, en donnant au soldat une capote pour l'hiver.

Ces changements ont souvent été tentés dans l'armée française, mais on n'a pas tardé longtemps à revenir au costume qui est encore en usage (4).

Chaque conseil consignera, dans un procès-verbal qui sera dressé, son opinion sur les changements, les formes et les modèles qu'il jugera propres à concilier ce qu'exigent le bien-être du soldat et l'économie, éléments de premier ordre dans une armée aussi considérable que l'armée française.

Ces conseils seront consultés en même temps sur la question de savoir si les conseils d'administration des corps pourraient se procurer avec économie les draps nécessaires à l'habillement (5).....

---

(1) *Corresp.*, IV, n° 3109 (Ordre du jour, Le Caire, 8 fructidor an VI-25 août 1798).

(2) *Corresp.*, IV, n° 3132 (Au chef de brigade Bessières, Le Caire, 10 fructidor an VI-27 août 1798).

(3) *Corresp.*, VIII, n° 6980 (Au général Berthier, ministre de la Guerre, Namur, 16 thermidor an XI-4 août 1803).

(4) *Corresp.*, IX, n° 7930 (A Berthier, Ostende, 26 thermidor an XII-14 août 1804).

(5) *Corresp.*, IX, n° 7930 (A Berthier, Ostende, 26 thermidor an XII-14 août 1804).

A la guerre, c'est de souliers qu'on manque toujours (1).

.....Que le soldat ne souffre pas, qu'il ait toujours deux paires de souliers dans le havresac (2).

Prenez des mesures pour qu'on ne laisse pas les conscrits nus et pour qu'ils soient habillés. C'est un grand tort qu'ont les corps de ne pas habiller leurs conscrits; cela les dégoûte et les fait déserter (3).

Il est de votre honneur que, vingt-quatre heures après leur arrivée, les conscrits aient la veste, la culotte, le chapeau (4).

C'est bien peu de chose que deux paires de souliers par homme' dans la saison où nous allons entrer;..... nous avons passé la plus belle saison, et désormais une paire de souliers ne durera pas dix jours (5).

Il est fort important d'avoir beaucoup de souliers (6).

La couleur bleue est la meilleure de toutes les couleurs; d'ailleurs, c'est celle sous laquelle nous sommes connus en Europe (7).

Mon Fils, vous savez qu'on manque toujours de souliers à la guerre..... Vous prendrez des mesures pour qu'elles [les paires de souliers] soient de très bonne qualité; car il vaut autant ne rien avoir que d'avoir de mauvais souliers..... Lorsque vous passerez la revue des corps, si les hommes n'ont qu'une paire de souliers dans le sac et une aux pieds, vous leur en ferez donner une troisième paire (8).....

J'ai vu avec peine, dans les revues que j'ai passées, que les soldats ne portaient qu'un pantalon de toile et n'avaient point

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9225 (A Eugène, Saint-Cloud, 16 septembre 1805).

(2) *Corresp.*, XII, n° 10053 (A Eugène, La Malmaison, 4 avril 1806).

(3) *Corresp.*, XII, n° 10200 (A Eugène, Saint-Cloud, 6 mai 1806).

(4) *Corresp.*, XII, n° 10284 (A Eugène, Saint-Cloud, 27 mai 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 11182 (A Lannes, Berlin, 5 novembre 1806, 7 heures du soir).

(6) *Corresp.*, XVI, n° 13595 (A Murat, Paris, 22 février 1808).

(7) *Corresp.*, XVII, n° 14179 (A Dejean, ministre directeur de l'administration de la Guerre, Bayonne, 11 juillet 1808).

(8) *Corresp.*, XVIII, n° 14916 (A Eugène, Paris, 17 mars 1809).

dans leur sac leurs pantalons et culottes de drap, ce qui les expose à des maladies (1).

Je suppose que, dans tous les corps, les soldats ont une paire de souliers aux pieds et deux neuves dans le sac (2).

Il faut que le soldat aime son état, qu'il y place ses goûts et son honneur. Voilà pourquoi de beaux uniformes sont si utiles. Un rien, souvent, fait tenir ferme au feu des gens qui, sans cela, n'y resteraient pas (3).

Une [chemise] suffit dans le sac (4).

HOMOGÉNÉITÉ DES UNITÉS DE COMBAT

En général, il est nécessaire de ne pas changer, à moins de mécontentement, les officiers et les hommes qui sont ensemble, comme je fais pour les bataillons (5).

Attachez-vous à tenir les bataillons réunis. Il n'y a pas d'avantage, dans votre position, à faire servir les troupes par piquets, ni à former des bataillons ou de forts détachements uniquement composés soit de voltigeurs, soit de grenadiers. Cela morcelle les corps et soustrait les officiers et les soldats à leurs principaux chefs. L'anéantissement de toute administration, de toute comptabilité, en est la suite inévitable, et tout se trouve en désarroi. Il est de principe qu'il ne faut réunir des compagnies de voltigeurs et de grenadiers que la veille d'une affaire (6).

Vous avez des régiments qui ont des détachements à Gaëte, à Naples, dans les Abruzzes et en Calabre. Alors il n'y a ni comptabilité, ni ordre, ni esprit de corps. Le premier soin est de réunir les bataillons, sans quoi l'on n'a pas d'armée (7).

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15845 (Au major général, Schönbrunn, 23 septembre 1809).

(2) *Corresp.*, XXII, n° 17566 (Au maréchal Davout, Paris, 4 avril 1811). — Cf. *Ibid.*, n° 17633 (A Eugène, Paris, 19 avril 1811).

(3) Gourgaud, II, 37.

(4) *Notes inédites sur les Mémoires militaires du général Lloyd*, 12.

(5) *Corresp.*, IX, n° 7196 (A l'amiral Bruix, commandant la flottille de Boulogne, Saint-Cloud, 19 vendémiaire an XII-12 octobre 1803).

(6) *Corresp.*, XII, n° 10086 (Au roi de Naples, La Malmaison, 11 avril 1806).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 10630 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 10 août 1806).

Le roi de Naples a pris les compagnies d'élite des régiments pour former sa Garde.... Tous les régiments qui sont à Naples sont des corps perdus, parce qu'on en a ôté la crème (1).

Vous avez pris les compagnies d'élite de la cavalerie pour former votre Garde, de sorte que ces régiments n'ont plus aucun nerf et ne rendent plus aucun service. Isoler ainsi un petit nombre d'hommes, c'est l'art d'en rendre inutile un grand nombre (2).

Il me paraît que vous avez 1.000 hommes des dépôts français. Quels secours attendez-vous de ces 1.000 hommes, composés de soldats sans officiers, appartenant à différents régiments? Tandis que, s'ils étaient à leurs régiments, ils y seraient de la plus grande utilité (3).

IMPRÉVU

.....A la guerre, des événements non calculés peuvent arriver tous les quinze jours (4).

INFANTERIE

.....La fonction des grenadiers, en temps de guerre, doit être de rester avec la masse de leur bataillon; ils ne doivent jamais être en tirailleurs, jamais placés aux grand'gardes, jamais disséminés dans des corps de garde; la compagnie doit toujours pouvoir se trouver réunie pour prendre la tête de la colonne, ou, dans un cas d'alerte, marcher pour soutenir la grand'garde, et, par sa contenance, donner de la confiance à la troupe. Quelquefois, cependant, il est des postes tellement essentiels, tels qu'un pont, etc., que l'on doit les faire garder par les grenadiers (5).

---

(1) *Corresp.*, XIV, n° 12094 (A Dejean, Osterode, 20 mars 1807).
(2) *Corresp.*, XIV, n° 12106 (Au roi de Naples, Osterode, 20 mars 1807).
(3) *Corresp.*, XV, n° 12511 (A Jérôme, Finkenstein, 2 mai 1807).
(4) *Corresp.*, XXI, n° 17389 (A Decrès, ministre de la Marine, Paris, 26 février 1811).
(5) *Corresp.*, IV, n° 3220 (Ordre, Le Caire, 17 fructidor an VI-3 septembre 1798).

Le général en chef a ordonné la formation d'une compagnie d'éclaireurs dans chaque demi-brigade; celles de la 18e et de la 32e se sont déjà distinguées par leur bravoure à l'attaque des places d'armes dans la nuit du 15. Il se ressouvient des services qu'ont rendus ces compagnies toutes les fois qu'on les a formées; il compte spécialement sur elles : un brave éclaireur ne montre jamais le dos à l'ennemi (1).

On ne s'est pas assez attaché, dans ce tableau [relatif à la conscription], à affecter les pays montagneux à l'infanterie légère, et les pays de plaine à l'infanterie de ligne; par exemple, la 6e est affectée à l'Allier, qui est un pays tout de plaine. Il est essentiel de choisir les trente localités les plus montagneuses pour les affecter au recrutement des trente demi-brigades d'infanterie légère (2).

Chaque demi-brigade a 40 à 50 hommes ouvriers, autant de musique, toujours autant aux bagages, ce qui finit par réduire un régiment de deux bataillons à rien. Ils n'offrent d'ailleurs aucun jeu pour se compléter, et je répugne beaucoup à prendre un bataillon dans une demi-brigade et un dans une autre. D'ailleurs, j'estime plus utile d'avoir des demi-brigades de quatre bataillons; on maintient la régularité en n'en envoyant que trois à la guerre, et en mettant l'autre dans les places les plus importantes (3).

Je désire que vous me représentiez les mêmes bases [pour l'organisation de l'armée] en ôtant le deuxième sous-lieutenant, lequel ne sera nommé qu'en temps de guerre; et, effectivement, ce n'est qu'en temps de guerre que la compagnie, étant à 160 hommes, exige ce quatrième officier (4).

---

(1) *Corresp.*, V, n° 4117 (Ordre du jour, devant Acre, 17 floréal an VII-6 mai 1799).

(2) *Corresp.*, VII, n° 6061 (A Berthier, ministre de la Guerre, Paris, 9 floréal an X-29 avril 1802).

(3) *Corresp.*, VIII, n° 6998 (Au citoyen Lacuée, président de la section de la Guerre au Conseil d'État, Sedan, 21 thermidor an XI-9 août 1803).

(4) *Corresp.*, X, n° 8464 (A Berthier, La Malmaison, 1er germinal an XIII-22 mars 1805).

Je désirerais que l'armée, à dater du 1er janvier 1807, eût la formation suivante :

Chaque régiment sera composé de 3 bataillons, chaque bataillon de 8 compagnies, dont 1 de grenadiers, 1 de voltigeurs et 6 de fusiliers; ce qui ferait 24 compagnies pour les 3 bataillons. De plus chaque régiment aurait un dépôt de 4 compagnies (1).....

Art. 1. — Nos régiments d'infanterie de ligne et d'infanterie légère seront, à l'avenir, composés d'un état-major et de cinq bataillons. Les quatre premiers porteront la dénomination de *bataillons de guerre*, et le cinquième celle de *bataillon de dépôt*.

Art. 2. — Chaque bataillon de guerre, commandé par un chef de bataillon, ayant sous ses ordres un adjudant-major et deux adjudants sous-officiers, sera composé de 6 compagnies, dont 1 de grenadiers, 1 de voltigeurs et 4 de fusiliers. Elles seront toutes d'égale force.....

Art. 7. —.....Deux compagnies formeront une division; chaque compagnie formera un peloton; chaque demi-compagnie, une section (2).

Il y a et ne peut y avoir qu'une seule espèce d'infanterie, parce que le fusil est la meilleure machine de guerre qui ait été inventée par les hommes (3).

INFANTERIE MONTÉE

Les Anglais, Citoyen Ministre, lors de la crainte qu'ils eurent d'une descente en Angleterre, firent construire des voitures portant 22 hommes d'infanterie, qui, traînées par quatre chevaux, les portaient rapidement sur le point où il était nécessaire.

Il se présente souvent des circonstances où de pareilles voitures pourraient être très utiles (4).

Il y aura, dans chaque bataillon de régiment d'infanterie lé-

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10734 (Au général Dejean, Saint-Cloud, 4 septembre 1806).

(2) *Corresp.*, XVI, n° 13574 (Décret, Palais des Tuileries, 18 février 1808).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 410 [Bertrand].

(4) *Corresp.*, VII, n° 5487 (Au général Berthier, Paris, 4 germinal an IX-25 mars 1801).

gère, une compagnie appelée *compagnie à cheval,* ou *compagnie d'expédition,* ou *compagnie de partisans.....*

Les hommes de ces compagnies seront exercés à suivre la cavalerie au trot, en se tenant tantôt à la botte du cavalier et tantôt à la queue du cheval, à monter lestement et d'un saut en croupe du cavalier, de manière à pouvoir être ainsi rapidement transportés par la cavalerie (1).

Les voltigeurs étant spécialement destinés à être transportés rapidement par les troupes à cheval dans les lieux où leur présence sera nécessaire, ils seront exercés à monter lestement et d'un saut en croupe d'un homme à cheval, et à en descendre avec légèreté; à se former rapidement, et suivre à pied un cavalier marchant au trot (2).

INITIATIVE

Les événements changent à chaque instant; il est impossible que je donne des ordres qui n'arriveront que quinze jours après (3).

Monsieur le Duc de Feltre, les instructions que vous donnez pour la marche du convoi de Barcelone sont trop précises. Il faut laisser le général Baraguey d'Hilliers maître de la modifier selon les circonstances.

.....Des ordres de ce genre, quand ils viennent du ministère, demandent à être faits d'une manière vague et circonspecte (4).

L'Empereur ne peut point vous donner d'ordres positifs, mais seulement des instructions générales, parce que l'éloignement est déjà considérable, et qu'il va le devenir encore davantage (5).

Cette lettre ne doit être considérée que comme une instruction,

---

(1) *Corresp.*, IX, n° 7415 (Au général Berthier, ministre de la Guerre, Paris, 30 frimaire an XII-22 décembre 1803).

(2) *Corresp.*, IX, n° 7617 (Arrêté, Paris, 22 ventôse an XII-13 mars 1804).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15636 (A Clarke, Schönbrunn, 10 août 1809).

(4) *Corresp.*, XXI, n° 16965 (A Clarke, Fontainebleau, 29 septembre 1810).

(5) *Corresp.*, XXIV, n° 18936 (Au major général, pour le duc de Tarente, Vilna, 9 juillet 1812).

et vous devez me proposer mieux, si vous en trouvez les moyens (1).

INVESTISSEMENT DES PLACES

Pour bien investir une place, il faut prendre une bonne position à 5 ou 6 lieues de là, la fortifier et échelonner des détachements sur les flancs, de manière que si les ennemis attaquent, les troupes puissent se réunir sur-le-champ. Si une armée de secours survient, on dégarnit le côté opposé à la ville et les échelons se portent sur la position fortifiée (2).

LÉGION D'HONNEUR

Vous savez que j'ai toujours pour principe de ne faire jamais officier dans la Légion d'honneur si l'on n'est pas déjà légionnaire, ainsi que pour tous les grades (3).

Réfutation de l'opinion du général Rogniat, l'auteur des *Considérations sur l'art de la guerre*, au sujet de l'attribution de la Légion d'honneur aux civils comme aux militaires (4).

Idées de Napoléon sur les décorations et sur le choix des titulaires (5).

Sur la Légion d'honneur, il [l'Empereur] a dit, entre autres choses, que la diversité des ordres de chevalerie et leur spécialité de récompense consacreraient les castes, tandis que l'unique décoration de la Légion d'honneur, avec l'universalité de son application, était au contraire le type de l'*égalité*. L'une entretenait l'éloignement parmi les classes, tandis que l'autre devait amener la cohésion des citoyens; et son influence, ses résultats dans la grande famille pouvaient devenir incalculables : c'était

---

(1) *Corresp.*, XXIV, n° 19538 (Au ministre de la Guerre, Paris, 5 février 1813).

(2) Gourgaud, II, 32.

(3) *Corresp.*, XXIII, n° 18255 (Au Grand Chancelier, Saint-Cloud, 12 novembre 1811).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 401-402 [Bertrand].

(5) Las Cases, II, 371.

le centre commun, le moteur universel de toutes les ambitions diverses, le véhicule de tous les lustres, la récompense et l'aiguillon de tous les efforts généreux, etc., etc.

.....Notre éducation et nos mœurs passées nous faisaient bien plus vaniteux que forts penseurs; aussi bien des officiers se trouvaient-ils choqués de voir leur même décoration descendre jusqu'au tambour et embrasser également le prêtre, le juge, l'écrivain et l'artiste; mais ce travers se fût passé; nous marchions vite, et bientôt les militaires se seraient trouvés honorés de se voir en confraternité avec les premiers savants et les plus distingués de toutes les professions, tandis que ceux-ci se seraient sentis honorés, ennoblis de se trouver en ligne avec ce qu'il y avait de plus vaillant, et l'ensemble eût composé vraiment la réunion de tout ce qu'il y avait de plus *honorable* dans l'État.

.....Et il termina par ces paroles remarquables : « Le jour où l'on s'éloignera de l'organisation première, on aura détruit une grande pensée, et *ma Légion d'honneur* cessera d'exister (1). »

LIAISON DES ARMES

Comme les trois armes ne peuvent pas se passer un moment l'une de l'autre, elles doivent être cantonnées et placées de manière à pouvoir toujours s'assister (2).

LIAISON DES COLONNES

Il faut faire connaître les événements par des officiers que vous instruirez d'avance, plutôt que par des lettres qui peuvent être interceptées et donner des renseignements utiles à l'ennemi (3).

Donnez-moi plus fréquemment de vos nouvelles ; dans une guerre combinée comme celle-ci, on ne peut arriver à de beaux résultats que par des communications très fréquentes; mettez cela au rang de vos premiers soins (4).

---

(1) Las Cases, III, 279-280.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 211.

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 452) [Au prince Eugène, vice-roi d'Italie, Schönbrunn, 7 juin 1809, 10 heures du matin].

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10970 (A Soult, Kronach, 8 octobre 1806, 3h 30 du soir).

La direction des affaires militaires n'est que la moitié du travail d'un général; établir et assurer ses communications est un des objets les plus importants (1).

L'officier du génie italien que vous avez expédié est arrivé à minuit; il a donc mis six heures pour faire cette mission. Depuis, il n'est arrivé personne. Cet officier pouvait s'égarer. Les règles de la guerre voulaient que vous en envoyassiez trois à une demi-heure de distance les uns des autres..... Comment n'avez-vous pas laissé des postes de cavalerie pour jalonner la route et pour que vos nouvelles arrivassent promptement (2)?

LIAISON DES FORCES

Le plan du duc Ferdinand, à la bataille de Krefeld, est contre la règle qui dit : « Ne séparez jamais les ailes de votre armée les unes des autres, de manière que votre ennemi se puisse placer dans les intervalles (3). »

Dans cette campagne [1762], ce prince [Henri de Saxe] a constamment violé le principe que les camps d'une même armée doivent être placés de manière à pouvoir se soutenir (4).

LIAISON DES QUARTIERS GÉNÉRAUX

En général, vous n'écrivez pas assez, et vous ne faites pas ce qui est nécessaire, lorsque vous êtes isolé, pour vous lier avec le quartier général et avoir promptement des nouvelles et des ordres (5).

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15388 (A Eugène, Schönbrunn, 20 juin 1809, 10 heures du matin).

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15514 (A Marmont, Laa, 11 juillet 1809, 2 heures du matin).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 196 [Montholon]. — A partir des deux points, le passage est souligné dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), V, 242. — Cf., sur le même objet, *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 243.

(4) *Ibid.*, 236. — A partir du mot que, le passage est souligné dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), V, 330.

(5) *Corresp.*, XXIV, n° 18903 (A Eugène, Vilna, 4 juillet 1812).

LIBERTÉ D'ACTION DU GÉNÉRAL EN CHEF

Il faut que le Gouvernement ait une confiance entière dans son général, lui laisse une grande latitude, et lui présente seulement le but qu'il veut remplir. Il faut un mois pour avoir réponse d'une dépêche venant de Savone, et, pendant ce temps, tout peut changer (1).

Si vous m'imposez des entraves de toutes espèces; s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du Gouvernement, s'ils ont droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon..... Dans la position des affaires de la République en Italie, il est indispensable que vous ayez un général qui ait entièrement votre confiance (2).

Toutes les fois que votre général en Italie ne sera pas le centre de tout, vous courrez de grands risques (3).

Vous devez sentir, Général, qu'à la distance où vous êtes, et avec votre grade, ce n'est pas un ordre littéral qui doit vous faire mouvoir, mais la masse des événements (4).

Un général en chef n'est pas à couvert par un ordre d'un ministre ou d'un prince éloigné du champ d'opérations et connaissant mal ou ne connaissant pas le dernier état des choses :

1° Tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais et désastreux est criminel; il doit représenter, insister pour qu'il soit changé, enfin donner sa démission plutôt que d'être l'instrument de la ruine des siens;

2° Tout général en chef qui, en conséquence d'ordres supé-

---

(1) *Corresp.*, I, n° 83 (Note sur l'armée d'Italie, Paris, 29 nivôse an IV-19 janvier 1796).

(2) *Corresp.*, I, n° 420 (Au Directoire exécutif, Lodi. 25 floréal an IV-14 mai 1796).

(3) *Corresp.*, II, n° 1078 (Au Directoire exécutif, Milan, 17 vendémiaire an V-8 octobre 1796).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15381 (A Marmont, commandant l'armée de Dalmatie, Schönbrunn, 19 juin 1809, midi).

rieurs, livre une bataille, ayant la certitude de la perdre, est également criminel;

3° Un général en chef est le premier officier de la hiérarchie militaire. Le ministre, le prince, donnent des instructions auxquelles il doit se conformer en âme et conscience, mais ces instructions ne sont jamais des ordres militaires et n'exigent pas une obéissance passive;

4° Un ordre militaire même n'exige une obéissance passive que lorsqu'il est donné par un supérieur qui, se trouvant présent au moment où il le donne, a connaissance de l'état des choses, peut écouter les objections et donner les explications à celui qui doit exécuter l'ordre.

Tourville attaqua quatre-vingts vaisseaux anglais avec quarante; la flotte française fut détruite. L'ordre de Louis XIV ne le justifie point; cet ordre n'était pas un ordre militaire qui exigeait une obéissance passive, c'était une instruction. La clause sous-entendue était : s'il y avait des chances de succès au moins égales; dans ce cas, la responsabilité de l'amiral était à couvert par l'ordre du prince. Mais, lorsque par l'état des choses la perte de la bataille était certaine, c'était mal comprendre l'esprit de cet ordre que de l'exécuter à la lettre. Si, en abordant Louis XIV, l'amiral lui eût dit: « Sire, si j'eusse attaqué les Anglais, toute votre escadre aurait été perdue; je l'ai fait rentrer dans tel port », le roi l'eût remercié, et, de fait, l'ordre royal aurait été exécuté.....

Le général Jourdan dit, dans ses *Mémoires*, que le Gouvernement lui avait fait insinuer de donner la bataille de Stockach; il cherche ainsi à se justifier de la mauvaise issue de cette affaire; mais cette justification ne pourrait pas être admise, quand même il en aurait reçu l'ordre positif et formel, comme nous l'avons prouvé. Lorsqu'il s'est décidé à donner la bataille, il a cru avoir des chances favorables pour la gagner : il s'est trompé.

Mais ne pourrait-il pas arriver qu'un ministre ou qu'un prince expliquât ses intentions assez clairement pour qu'aucune clause ne pût être sous-entendue? qu'il dît à un général en chef : « Livrez bataille; l'ennemi, par le nombre, la bonté de ses troupes et les positions qu'il occupe, vous battra; n'importe, c'est ma volonté? » Un pareil ordre devrait-il être exécuté passivement?

Non. Si le général comprenait l'utilité et dès lors la moralité d'un ordre aussi étrange, il le devrait exécuter; mais, s'il ne les comprenait pas, il ne devrait pas y obéir.

Quelque chose de semblable cependant arrive souvent à la guerre : un bataillon est laissé dans une position difficile pour sauver l'armée; mais le commandant de ce bataillon en reçoit l'ordre positif de son chef, qui est présent au moment où il le donne, qui répond à toutes les objections, s'il y en a de raisonnables à faire; c'est un ordre militaire donné par un chef présent et auquel on doit une obéissance passive. Mais si le ministre ou le prince étaient à l'armée? Alors, s'ils prennent le commandement, ils sont généraux en chef; le général en chef n'est plus qu'un général de division subordonné.

Il ne s'ensuit pas de là qu'un général en chef ne doit pas obéir au ministre qui lui ordonne de livrer une bataille; il doit au contraire le faire toutes les fois que, dans son opinion , il y a égalité de chances et autant de probabilités pour que contre, car l'observation que nous avons faite n'est que pour le cas où les chances lui paraîtraient tout à fait contraires (1).

LIGNE DE COMMUNICATION

Les ordres à donner pour tracer sa route de communication sont une des grandes affaires d'un général (2).

Il est nécessaire d'écrire cela [l'indication de la route de l'armée] non seulement aux commandants militaires et aux gouverneurs, mais aussi à mes différents ministres plénipotentiaires, qui se permettent, sur la demande des gouvernements, de changer la route de l'armée, ce qui est d'un inconvénient majeur. Ce n'est pas à eux de se mêler de savoir si une route est plus courte et plus commode. La direction des routes militaires est une des opérations les plus importantes (3).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 328-330.

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 461) (A Eugène, vice-roi d'Italie, Schönbrunn, 20 juin 1809).

(3) *Corresp.*, XXV, n° 20055 (Au major général, Rosnig, 30 mai 1813).

Dans toutes ses campagnes, Napoléon a eu soin d'avoir des points d'appui fortifiés échelonnés sur sa ligne de communication (1).

LIGNE D'OPÉRATIONS

L'art militaire est un art qui a des principes qu'il n'est jamais permis de violer. Changer sa ligne d'opération est une opération de génie; la perdre est une opération tellement grave, qu'elle rend criminel le général qui s'en rend coupable. Ainsi, garder sa ligne d'opération est nécessaire pour arriver à un point de dépôt où l'on puisse évacuer les prisonniers que l'on fait, les blessés et les malades qu'on a, trouver des vivres et s'y rallier.....

Quand on est dans une place assiégée, on a perdu sa ligne de communication, mais non sa ligne d'opération, parce que la ligne d'opération est du glacis au centre de la place où sont les hôpitaux, les magasins et les moyens de subsistance (2).

A la guerre, on prend son parti devant l'ennemi. On a toujours la nuit pour soi pour se préparer. L'ennemi ne se place pas sans qu'on le reconnaisse; mais il ne faut pas calculer théoriquement ce que l'on veut faire, puisque cela est subordonné à ce que fait et fera l'ennemi. Selon les lois de la guerre, tout général qui perd sa ligne de communication mérite la mort. J'entends par ligne de communication celle où sont les hôpitaux, les secours pour les malades, les munitions de guerre, les vivres, où l'armée peut se réorganiser, se refaire et reprendre, en deux jours de repos, son moral perdu quelquefois par un accident imprévu. On n'entend pas perdre sa ligne de communication, quand elle est inquiétée par des barbets, des miquelets, des paysans insurgés et, en général, par ce qu'on nomme à la guerre, des partisans. Cela arrête des courriers, quelques hommes isolés qui percent toujours, quelque parti que l'on prenne, mais n'est pas dans le cas de faire front à une avant-garde ou à une arrière-garde; alors cela n'est rien (3).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 355-360 [Bertrand].

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14343 (Note pour le roi d'Espagne, Châlons-sur-Marne, 22 septembre 1808).

(3) *Corresp.*, XVII, n° 14347 (A Joseph Napoléon, roi d'Espagne, Kaiserslautern, 24 septembre 1808).

Dans toute opération, le premier soin est de bien établir sa ligne (1).

On ne connaît pas la direction que vous avez donnée à vos blessés. Si tous ces gens-là ont passé par la ligne par laquelle vous êtes venu, les trois quarts sont perdus. Il faut donc avoir soin de les évacuer par votre nouvelle ligne. Il faut que votre chef d'état-major n'ait jamais fait la guerre. La ligne d'opération ne peut jamais être celle par où on a marché, puisqu'on a marché selon les événements. C'est là le premier soin d'un général. Je réitère qu'on ne vous envoie de Gratz ni d'ailleurs aucun homme isolé, et qu'on réunisse tout en fortes colonnes. Faute de ces précautions, on fait en détail d'immenses pertes, et les armées se fondent (2).

La marche en Allemagne [en 1797] par deux lignes d'opération, celles du Tyrol et de la Pontebba, n'est-elle pas contre le principe qu'une armée ne doit avoir qu'une seule ligne d'opération? La réunion de ces deux corps d'armée dans la Carinthie, si loin du point de départ, n'est-elle pas contraire au principe de ne jamais réunir ses colonnes devant et près de l'ennemi?..... L'un et l'autre des principes ci-dessus indiqués n'ont point été violés (3).

Il [Frédéric] ne viole pas non plus [à Leuthen] un deuxième principe non moins sacré, celui de ne point abandonner sa ligne d'opération ; mais il en change, ce qui est considéré comme la manœuvre la plus habile qu'enseigne l'art de guerre. En effet, une armée qui change sa ligne d'opération trompe l'ennemi, qui ne sait plus où sont ses derrières et les points délicats par où il peut la menacer (4).

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15373 (A Eugène, Schönbrunn, 18 juin 1809, 9 heures du matin).

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15380 (A Eugène, Schönbrunn, 19 juin 1809).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 344 [Montholon].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 184 [Montholon]. A partir des mots : celui de ne point...., jusqu'au mot mais, le passage est en italiques dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), V, 216-217.

Conservez avec soin et n'abandonnez jamais de gaieté de cœur votre ligne d'opération (1).

Les pays de montagnes dépendent des plaines qui les nourrissent, et n'ont d'influence sur elles qu'autant que celles-ci sont sous la portée de leurs canons. Les frontières qui couvrent les empires se composent de plaines, de pays de mamelons, de pays de montagnes. Si une armée veut les franchir et qu'elle soit supérieure en cavalerie, elle fera bien de prendre sa ligne d'opération au travers des plaines; si elle est inférieure dans cette arme, elle préférera le pays de mamelons; mais, pour les pays de montagnes, elle se contentera dans tous les cas de les observer pendant qu'elle les tournera. En effet, une ligne d'opération ne doit point passer par un pays de montagnes : 1° parce qu'on n'y peut pas vivre; 2° parce qu'on y rencontre à tous les pas des défilés qu'il faudrait occuper par des forteresses; 3° parce que la marche y est difficile et lente; 4° parce que des colonnes de braves peuvent y être arrêtées par des paysans déguenillés, sortant de la charrue, être vaincues et défaites; 5° parce que le génie de la guerre de montagnes est de ne jamais attaquer: lors même que l'on veut conquérir, on doit s'ouvrir le chemin par des manœuvres de position qui ne laissent d'autre alternative au corps d'armée chargé de la défense que d'attaquer lui-même ou de reculer; 6° enfin, parce qu'une ligne d'opération doit servir à la retraite; et comment songer à se retirer par des gorges, des défilés, des précipices? Il est arrivé que de grandes armées, lorsqu'elles ne pouvaient pas faire autrement, ont traversé des pays de montagnes pour arriver dans de belles plaines et dans de beaux pays. C'est ainsi qu'il faut nécessairement traverser les Alpes pour arriver en Italie. Mais faire des efforts surnaturels pour traverser des montagnes inaccessibles et se trouver encore au milieu de précipices, de défilés, de rochers, sans autre perspective que d'avoir pendant longtemps les mêmes obstacles à surmonter, les mêmes fatigues à essuyer; être inquiet à chaque nouvelle marche de savoir sur ses derrières tant de mauvais pas; être tous les jours plus en danger

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 240 [Montholon]. — Tout le passage est en italiques dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* [Montholon], V, 338).

de mourir de faim, et cela lorsque l'on peut faire autrement: c'est se plaire dans des difficultés et lutter contre des géants; c'est agir sans bon sens, et dès lors contre l'esprit de l'art de la guerre. Votre ennemi a de grandes villes, de belles provinces, des capitales à protéger, marchez-y par des plaines. L'art de la guerre est un art simple et tout d'exécution : il n'a rien de vague; tout y est bon sens; rien n'y est idéologie (1).

MANŒUVRE

Elle [l'armée d'Italie] a trois espèces de mouvements à faire :

1° Mouvement pour protéger les divisions attaquantes;

2° Mouvement des divisions attaquantes;

3° Mouvement pour en imposer à l'ennemi sur notre vraie attaque (2).

.....Je battrais mes ennemis quand il ne me resterait que 50.000 hommes, parce que, libre de manœuvrer, indépendant de toute ligne d'opération et tranquille sur les points les plus importants de mes États, j'aurais toujours des ressources et des moyens (3).

.....Dans des manœuvres combinées, les tâtonnements, l'irrésolution, qui naissent des nouvelles contradictoires, qui se succèdent rapidement, conduisent à des malheurs.....

.....L'ennemi, qui a intérêt à masquer ses forces en cachant le véritable point de son attaque, opère de manière que le coup qu'il veut porter n'est jamais indiqué d'une manière positive, et le général ne peut deviner que par la connaissance bien approfondie de la position et par la manière dont il fait entrer son système offensif pour protéger et garantir son système défensif (4).

Il ne serait pas impossible que le prince Jean eût choisi une

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 262-263 [Bertrand].

(2) *Corresp.*, I, n° 27 (Plan pour la seconde opération préparatoire à l'ouverture de la campagne de Piémont, Colmars, 2 prairial an II-21 mai 1794).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10920 (Au roi de Hollande, Mayence, 30 septembre 1806).

(4) *Corresp.*, XVII, n° 14276 (Observations sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud, 27 août 1808).

bonne position et vous attende; dans ce cas, je vous recommande de la bien reconnaître et de bien établir votre système avant de l'attaquer. Un mouvement en avant, sans fortes combinaisons, peut réussir quand l'ennemi est en retraite; mais il ne réussit jamais quand l'ennemi est en position et décidé à se défendre; alors c'est un système ou une combinaison qui font gagner une bataille (1).

1° N'attaquez pas de front les positions que vous pouvez obtenir en les tournant; 2° ne faites pas ce que veut l'ennemi, par la seule raison qu'il le désire; évitez le champ de bataille qu'il a reconnu, étudié, et encore avec plus de soin celui qu'il a fortifié et où il s'est retranché (2).

La guerre étant un métier d'exécution, toutes les combinaisons compliquées doivent en être écartées. La simplicité est la première condition de toutes les bonnes manœuvres ..... (3)

Quand on est à portée de frapper au cœur, il ne faut pas s'en laisser distraire par des manœuvres contraires (4).

MANŒUVRES DE NUIT

J'ai passé une portion de la nuit dernière à faire faire aux troupes des évolutions de nuit, manœuvres que des troupes instruites et bien disciplinées peuvent quelquefois faire avec avantage contre des levées en masse (5).

MARCHES

Aussi le soldat dit-il souvent : « L'Empereur a trouvé une

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15310 (A Eugène, Schönbrunn, 7 juin 1809, 2 h. 30 du matin).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 133 [Montholon]. — Tout le passage est souligné dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), V, 100.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 289 [Bertrand].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 170 [Bertrand].

(5) *Corresp.*, IX, n° 7255 (A Cambacérès, Boulogne, 17 brumaire an XII-7 novembre 1803).

nouvelle méthode de faire la guerre, il ne se sert que de nos jambes et pas de nos baïonnettes (1). »

Serrez-vous [Soult] le plus que vous pourrez au maréchal Lannes, puisque la fatalité du pays veut que nous ne fassions qu'une seule colonne; au moins serrez-vous le plus possible, afin que, de la tête à la queue, vous puissiez vous secourir (2).

Dans des marches forcées, le parti qu'il faut prendre est de former tous les jours, des traîneurs, une arrière-garde de 400 hommes avec lesquels vous laisserez un bon officier d'état-major, qui sera chargé de la faire rejoindre. Par ce moyen, on empêchera qu'il ne se commette des désordres, et que les soldats ne fatiguent trop (3).

Dans une guerre de cette nature [guerre d'Espagne], il faut du sang-froid, de la patience et du calcul, et il ne faut pas épuiser les troupes en fausses marches et contre-marches. Il ne faut pas croire, quand on a fait une fausse marche de trois à quatre jours, qu'on l'ait réparée par une contre-marche; c'est ordinairement deux fautes au lieu d'une (4).

Il est des cas où une armée doit marcher sur une seule colonne, et il en est où elle doit marcher sur plusieurs. Une armée ne chemine pas ordinairement dans un défilé de 12 pieds de largeur; les chaussées ont 4 ou 6 toises, et permettent de marcher sur deux rangs de voitures et sur 15 à 20 hommes de front. Presque toujours on peut cheminer sur la droite et la gauche des chaussées. On a vu des armées de 120.000 hommes, marchant en une seule colonne, se mettre en bataille en six heures de temps (5).

Les distances que les corps d'armée doivent mettre entre eux dans les marches dépendent des localités, des circonstances et

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9392 (6e bulletin de la Grande Armée, Elchingen, 26 vendémiaire an XIV-18 octobre 1805).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9462 (A Soult, Linz, 16 brumaire an XIV-7 novembre 1805, 11 heures du soir).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 11100 (A Lannes, Berlin, 28 octobre 1806, midi).

(4) *Corresp.*, XVII, n° 14223 (Notes sur la position actuelle de l'armée en Espagne, Bayonne, 21 juillet 1808).

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 411 [Bertrand].

du but qu'on se propose. Ou le terrain est praticable partout, et alors pourquoi marcher sur un front de 10 à 15 lieues? Ou il n'est praticable que sur un certain nombre de chaussées ou de chemins vicinaux, et alors on reçoit la loi des localités (1).

MARCHE AU CANON

Il leur fera connaître que, s'ils [les généraux Nansouty, d'Hautpoul et Klein] entendent le canon du côté d'Iéna, ils pressent leur marche, et qu'ils envoient des officiers pour prévenir de leur arrivée (2).

Vous savez que le premier principe de la guerre veut que, dans le doute du succès, on se porte au secours d'un de ses corps attaqués, puisque de là peut dépendre son salut (3).

Si vous entendiez le feu demain matin, il faudrait marcher droit sur le feu (4).

MARCHES DE FLANC

Ne faites pas de marche de flanc devant une armée en position, surtout lorsqu'elle occupe les hauteurs au pied desquelles vous devez défiler (5).

MARCHES DE NUIT

.....Des marches de nuit sont surtout avantageuses quand on a le pays pour soi; qu'on doit donc en profiter pour tenter d'enlever les postes de l'ennemi, puisque nous pouvons avoir des intel-

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 412 [Bertrand].

(2) *Corresp.*, XIII, n° 11001 (A M. de la Marche, pas de date, vers le 13 octobre 1806).

(3) *Corresp.*, XVIII, n° 14445 (A Victor, Vitoria, 6 novembre 1808, minuit).

(4) *Corresp.*, XVIII, n° 14619 (A Ney, à Medina de Rio Seco, Tordesillas, 26 décembre 1808, 3 heures du soir).

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 174 [Montholon]. Le passage est souligné dans les *Mémoires de Napoléon* (Montholon), V, 195. — Cf. sur le même sujet : *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 184, 240.

ligences avec les habitants, qui lui diront le nombre d'hommes que l'ennemi a..... (1)

MARINE

La République n'aura jamais de marine tant que l'on ne refera pas toutes les lois maritimes: un hamac mal placé, une gargousse négligée perdent toute une escadre. Il faut proscrire les jurys, les conseils, les assemblées; à bord d'un vaisseau il ne doit y avoir qu'une autorité, celle du capitaine, qui doit être plus absolue que celle des consuls dans les armées romaines.

Si nous n'avons pas eu un succès sur mer, ce n'est ni faute d'hommes capables, ni de matériel, ni d'argent, mais faute de bonnes lois. Si l'on continue à laisser subsister la même organisation maritime, mieux vaut-il fermer nos ports; c'est jeter notre argent (2).

En général, l'avancement des aspirants de marine est trop lent. Il faut, après deux ou trois ans de service, s'ils ont navigué, les faire avancer (3).

Il faut aller doucement avec la marine ; c'est une arme très compliquée, et l'on a bientôt dépensé un million sans obtenir de résultat (4).

En faisant de nouveaux contre-amiraux, il ne faut pas considérer l'ancienneté des services, mais véritablement l'étoffe et les espérances que les officiers peuvent donner (5).

Vous devez être le protecteur des corsaires (6).

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21417 (Au major général, La Ferté-sous-Jouarre, 2 mars 1814, 6 heures du soir).

(2) *Corresp.*, V, n° 4188 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 1er messidor an VII-19 juin 1799).

(3) *Corresp.*, XXI, n° 17509 (Au ministre de la Marine, Paris, 23 mars 1811).

(4) *Corresp.*, XXII, n° 17600 (A Davout, Paris, 12 avril 1811).

(5) *Corresp.*, XXII, n° 18053 (Au ministre de la Marine, Saint-Cloud, 20 août 1811).

(6) *Corresp.*, XXII, n° 18106 (Au ministre de la Marine, Compiègne, 2 septembre 1811).

MÉDECINS MILITAIRES

L'inexpérience des chirurgiens fait plus de mal à l'armée que les batteries ennemies (1).

MORAL

Dans les positions que nous occupons, on n'est jamais battu lorsque l'on veut fortement vaincre (2).

.....Il est d'axiome, dans l'esprit de la multitude, que lorsque l'ennemi reçoit des renforts, elle doit en recevoir pour se croire en égalité de force (3).....

Vous savez combien les mots font aux soldats : ainsi faites connaître aux différentes demi-brigades qu'elles composent la 2e et la 3e division de l'armée de réserve (4).

.....Un mot à l'ordre du jour ferait plus que cent volumes de Cicéron et de Démosthène (5).

.....C'est avec l'honneur qu'on fait tout des hommes (6).

Ces petits moyens [communiqués optimistes] sont d'un effet incalculable sur les hommes, dont les calculs ne sont pas le résultat de têtes froides et dans lesquels chacun porte les alarmes et les préjugés de sa coterie (7).

Quand ils ont une fois été au feu, ils perdent le nom de conscrits; aussi tous aspirent-ils à l'honneur du titre de soldat (8).

---

(1) *Corresp.*, XXIV, n° 19178 (Au ministre directeur de l'administration de la Guerre, Ghjatsk, 3 septembre 1812).

(2) *Corresp.*, VI, n° 4642 (A Masséna, Paris, 14 ventôse an VIII-5 mars 1800).

(3) *Corresp.*, V, n° 3949 (A Marmont, Le Caire, 21 pluviôse an VII-9 février 1799).

(4) *Corresp.*, VI, n° 4660 (A Brune, commandant en chef l'armée de l'Ouest, Paris, 21 ventôse an VIII-12 mars 1800).

(5) *Corresp.*, IX, n° 8001 (A Fouché, Aix-la-Chapelle, 22 fructidor an XII-9 septembre 1804).

(6) *Corresp.*, X, n° 8375 (Note pour le ministre de la Police, Paris, 10 ventôse an XIII-1er mars 1805).

(7) *Corresp.*, X, n° 8628 (A Decrès, Stupinigi, 4 floréal an XIII-24 avril 1805).

(8) *Corresp.*, XI, n° 9370 (4e bulletin de la Grande Armée, Augsbourg, 19 vendémiaire an XIV-11 octobre 1805).

Ils [les chefs de corps] auront soin de faire un état des traîneurs qui, sans cause légitime, sont restés sur les derrières; ils recommanderont aux soldats de leur en faire honte, car, dans une armée française, la plus forte punition, pour celui qui n'a pas su prendre part aux dangers et à la gloire, est la honte qui lui est imprimée par ses camarades (1).

.....Il ne faut laisser à l'ennemi aucun avantage, même d'opinion; et le soldat est toujours frappé lorsqu'il voit que les armes de l'ennemi, surtout si éloigné, vont plus loin que les siennes (2).

Cette armée [prussienne], battue et poursuivie l'épée dans les reins pendant plus de cinquante lieues, est aujourd'hui sans artillerie, sans bagages, sans officiers, réduite au-dessous du tiers de ce qu'elle était il y a huit jours, et, ce qui est encore pis que cela, elle a perdu son moral et toute confiance en elle-même (3).

.....Il ne faut pas qu'elles [les divisions de réserve] croient que ce sont des troupes de rebut dans les corps d'armée. Les hommes sont ce qu'on veut qu'ils soient (4).

Songez qu'il faut dix campagnes pour former l'esprit d'un corps qu'on détruit en un moment (5).

Les Polonais ont des officiers qui ont bonne volonté. Le moyen qu'ils valent quelque chose est de le leur dire, de le leur persuader (6).

.....Décourager les gens, ce n'est pas la manière d'en tirer parti (7).

.....Trois soldats se sont laissé désarmer. Donnez ordre que, pendant un mois, ces soldats soient obligés d'assister à la parade

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9522 (Ordre du jour, Brunn, 3 frimaire an XIV-24 novembre 1805).

(2) *Corresp.*, XII, n° 10299 (A Dejean, Saint-Cloud, 31 mai 1806).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 11030 (12e bulletin de la Grande Armée, Halle, 19 octobre 1806).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11906 (A Soult, Osterode, 28 février 1807, 6 heures du soir).

(5) *Corresp.*, XIV, n° 12107 (Au roi de Naples, Osterode, 20 mars 1807).

(6) *Corresp.*, XIV, n° 12150 (A Lefebvre, Osterode, 24 mars 1807, midi).

(7) *Corresp.*, XIV, n° 12212 (A Savary, Osterode, 29 mars 1807, 5 heures du matin).

avec un bâton au lieu de fusil, et que leurs noms soient mis à l'ordre de l'armée (1).

A la guerre, les trois quarts sont des affaires morales; la balance des forces réelles n'est que pour un autre quart (2).

Tout est opinion à la guerre, opinion sur l'ennemi, opinion sur ses propres soldats. Après une bataille perdue, la différence du vaincu au vainqueur est peu de chose, c'est..... [lacune sur l'original; la minute porte : c'est cependant incommensurable par l'opinion] puisque deux ou trois escadrons suffisent alors pour produire un grand effet. On n'a rien fait pour donner de la confiance aux Français; il n'y a pas de soldat qui ne voie que tout respire la timidité, et il se forme en conséquence l'opinion de l'ennemi. Il n'a pas d'autre élément, pour savoir ce qui lui est opposé, que ce qu'on lui dit et la contenance qu'on lui fait prendre (3).

A la guerre, on voit ses maux et on ne voit pas ceux de l'ennemi; il faut montrer de la confiance.....

.....Si vous saviez l'histoire, vous sauriez que les quolibets ne servent à rien, et que les plus grandes batailles dont l'histoire fasse mention n'ont été perdues que pour avoir écouté les propos des armées (4).

Lorsque des troupes sont démoralisées, c'est aux chefs et aux officiers à rétablir leur moral ou à périr..... Qu'on ne m'oppose ni *si*, ni *mais*, ni *car* ; je suis un vieux soldat; vous devez vaincre l'ennemi ou mourir. J'aurais voulu qu'au premier signal de l'attaque, le prince [royal de Bavière] se fût porté aux avant-postes et eût redonné du moral à sa division (5).

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 13836 (A Joachim, grand-duc de Berg, lieutenant-général du royaume d'Espagne, Bayonne, 9 mai 1808, 5 heures du soir).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14276 (Observations sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud, 27 août 1808).

(3) *Corresp.*, XVII, n° 14343 (Note pour le roi d'Espagne, Châlons-sur-Marne, 22 septembre 1808).

(4) *Corresp.*, XVIII, n° 15144 (A Eugène, Burghausen, 30 avril 1809).

(5) *Corresp.* (Lecestre, n° 536) [A Wrède, commandant en chef des troupes bavaroises, Schönbrunn, 8 octobre 1809].

Je désire que vous écriviez au roi d'Espagne pour lui faire comprendre que rien n'est plus contraire aux règles militaires que de faire connaître les forces de son armée, soit dans des ordres du jour et proclamations, soit dans les gazettes; que, lorsqu'on est induit à parler de ses forces, on doit les exagérer et les présenter comme redoutables en en doublant ou triplant le nombre, et que, lorsqu'on parle de l'ennemi, on doit diminuer sa force de la moitié ou du tiers; que, dans la guerre, tout est moral;..... que c'est porter le découragement dans les troupes françaises que de leur présenter comme immense le nombre des ennemis, et donner à l'ennemi une faible opinion des Français en les présentant comme peu nombreux; que c'est proclamer dans toute l'Espagne sa faiblesse; en un mot, donner de la force morale à ses ennemis et se l'ôter à soi-même; qu'il est dans l'esprit de l'homme de croire qu'à la longue le petit nombre doit être battu par le plus grand.

Les militaires les plus exercés ont peine, un jour de bataille, à évaluer le nombre d'hommes dont est composée l'armée ennemie, et, en général, l'instinct naturel porte à juger l'ennemi que l'on voit, plus nombreux qu'il ne l'est réellement. Mais, lorsque l'on a l'imprudence de laisser circuler des idées, d'autoriser soi-même des calculs exagérés sur la force de l'ennemi, cela a l'inconvénient que chaque colonel de cavalerie qui va en reconnaissance voit une armée, et chaque capitaine de voltigeurs, des bataillons.....

.....Encore une fois, à la guerre, le moral et l'opinion sont plus de la moitié de la réalité. L'art des grands capitaines a toujours été de publier et faire apparaître à l'ennemi leurs troupes comme très nombreuses, et à leur propre armée l'ennemi comme très inférieur. C'est la première fois qu'on voit un chef déprimer ses moyens au-dessous de la vérité en exaltant ceux de l'ennemi.

Le soldat ne juge point; mais les militaires de sens, dont l'opinion est estimable et qui jugent avec connaissance des choses, font peu d'attention aux ordres du jour et aux proclamations et savent apprécier les événements.....

Quand j'ai vaincu à Eckmühl l'armée autrichienne, j'étais un contre cinq, et cependant mes soldats croyaient être au moins égaux aux ennemis..... Avec de vaines considérations, de

petites vanités et de petites passions, on ne fait jamais rien de grand (1).

Les Russes publient partout et sur les derrières la victoire éclatante qu'ils ont remportée sur vous, puisque sans raison vous les avez laissés coucher sur le champ de bataille. La réputation des armes à la guerre est tout et équivaut aux forces réelles (2).

Quand les Français verront votre panache aux avant-postes et qu'ils vous verront vous exposer le premier aux coups de fusil, vous en ferez ce que vous voudrez! (3)

Le ministre doit écrire ..... au duc de Castiglione qu'il marche; qu'avec les troupes qu'il a il battra le double des troupes ennemies, s'il est le premier au feu et s'il reste constamment sous les coups de fusil (4).

La discipline lie les troupes à leurs drapeaux; ce ne sont pas des harangues, au milieu du feu, qui les rendent braves : les vieux soldats les écoutent à peine; les jeunes les oublient au premier coup de canon. Il n'est pas une seule harangue de Tite-Live qui ait été tenue par un général d'armée, car il n'en est pas une qui ait le trait et l'impromptu. Le geste d'un général aimé, estimé de ses troupes, vaut autant que la plus belle harangue. Si les harangues, les raisonnements sont utiles, c'est dans le cours de la campagne, pour détruire les insinuations, les faux bruits, maintenir une bonne opinion dans le camp, fournir des matériaux aux causeries des bivouacs. L'ordre du jour imprimé a bien plus d'avantages que les harangues des anciens.

Quand l'empereur Napoléon disait, en parcourant les rangs de son armée, au milieu du feu : « Déployez ces drapeaux! le moment est enfin arrivé! », le geste, l'action, le mouvement, faisaient trépigner le soldat français (5).

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15933 (A Clarke, Schönbrunn, 10 octobre 1809).

(2) *Corresp.*, XXIV, n° 19100 (Au major général, pour le maréchal Oudinot, Smolensk, 19 août 1812).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21343 (A Augereau, Nogent, 21 février 1814).

(4) *Corresp.*, XXVII, n° 21427 (A Joseph, Fismes, 4 mars 1814).

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 416-417 [Bertrand].

La 32e demi-brigade se serait fait tuer pour moi, parce que, après Lonato, j'avais écrit : « *La 32e était là, j'étais tranquille !* » C'est étonnant, le pouvoir des mots sur les hommes..... La Provence s'est montrée contre moi, parce que j'ai dit, lors du siège de Toulon, que les Provençaux faisaient de mauvais soldats. Les princes devraient faire bien attention à leurs paroles (1).

En me dirigeant sur Landshut [1809], je rencontrai Bessières en retraite. Je le fis aller de l'avant, mais il m'objecta la force des ennemis. « Allez toujours », lui dis-je, et il s'avança. L'ennemi, lui voyant faire un mouvement offensif, le crut plus fort et se retira. A la guerre, tout a lieu comme cela. Il ne faut pas que les soldats comptent leurs ennemis. En Italie, nous étions toujours un contre trois, mais les troupes avaient confiance en moi. La force morale plus que le nombre décide de la victoire (2).

.....Le fanatisme, l'amour de la patrie, la gloire nationale, peuvent inspirer les jeunes troupes avec avantage (3) [?]

Qui est plus peuple qu'une armée? Le général qui ne la saurait pas émouvoir, électriser, serait privé de la plus importante de ses qualités nécessaires (4) [?]

Quand, au fort de la bataille, parcourant la ligne, je m'écriais : « *Soldats, déployez vos drapeaux, le moment est venu !* », il eût fallu voir nos Français; ils trépignaient de joie, je les voyais se centupler; rien alors ne me semblait impossible (5).

---

(1) Gourgaud, II, 109-110.

(2) Gourgaud, II, 136.

(3) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 191. — Ce passage fait partie d'une des 44 notes sur l'ouvrage intitulé *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue* et dont l'auteur déclarait que Napoléon n'avait « jamais eu le pouvoir d'émouvoir le peuple ».

(4) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 295.

(5) Las Cases, VII, 303-304.

MUNITIONS

Si, à Leipzig, j'avais eu 30.000 coups de canon le 18 au soir, je serais aujourd'hui le maître du monde (1).

OFFENSIVE

.....Il est des moments, à la guerre, où aucune considération ne doit balancer l'avantage de prévenir l'ennemi et de l'attaquer le premier (2).

La conduite du général Mack aurait été bonne avec des troupes autrichiennes; car que pouvait-il faire de plus que de mettre ses soldats aux mains avec des soldats français lorsqu'ils étaient au nombre de deux ou trois contre un ? Mais les Napolitains n'étaient pas des troupes exercées; il n'eût jamais dû les employer à des attaques, mais faire une guerre de position qui obligeât les Français à attaquer.

Les militaires sont fort partagés sur la question s'il y a plus d'avantage à faire ou à recevoir une attaque. Cette question n'est pas douteuse, lorsque d'un côté sont des troupes aguerries, manœuvrières, ayant peu d'artillerie, et que, de l'autre, est une armée beaucoup plus nombreuse, ayant à sa suite beaucoup d'artillerie, mais dont les officiers et les soldats sont peu aguerris (3).

.....Les armes à feu sont plus propres à l'offensive qu'à la défensive (4).

En plaine, je pense comme Frédéric; il faut toujours attaquer le premier ..... (5)

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21111 (A Clarke, Paris, 18 janvier 1814).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 11009 (5e bulletin de la Grande Armée, Iéna, 15 octobre 1806).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements militaires de l'année 1798), XXX, 245 [Montholon].

(4) *Notes inédites de l'empereur Napoléon Ier sur les Mémoires militaires du général Lloyd*, 8.

(5) Gourgaud, II, 336.

OFFICIERS D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE

On doit, en général, dans l'établissement d'une école du génie et d'artillerie, considérer comme objet principal de l'instruction la connaissance des manœuvres de toutes les bouches à feu et la tactique de l'infanterie..... Il n'y a rien de plus incertain que la théorie du tir. Cette partie de l'art est classée parmi les sciences physico-mathématiques; ses résultats sont douteux; ceux de la pratique sont certains.

.....Lorsqu'un élève pointera mieux que les soldats, on ne lui contestera ni ses droits à l'avancement, ni les autres avantages de son éducation. Les vieux sergents ne seront pas jaloux des jeunes officiers auxquels ils n'auront jamais rien appris (1).

On élève les officiers d'artillerie comme des officiers du génie; le savoir ne doit pas être le même..... Ce n'est pas que je ne pense que les élèves [destinés à l'artillerie] doivent rester deux ans à l'école; mais il est des circonstances où l'on peut avoir besoin d'eux, et il est alors nécessaire qu'ils sachent tout d'abord le nécessaire et l'indispensable du métier (2).

On conçoit qu'il faut deux ans [passés à Metz] pour le génie; un an d'école pour l'artillerie est suffisant (3).

Je ne conçois pas comment on peut dire que ces officiers n'ont pas servi dans l'artillerie. Je ne sais s'ils sont sortis des écoles, mais tous servent sur le champ de bataille depuis quatorze ans; cela vaut bien le polygone (4).

J'aime mieux un bon capitaine d'artillerie, qui sait bien tirer

---

(1) *Corresp.*, VII, n° 5621 (Notes sur un projet de règlement pour l'école d'artillerie et du génie, Paris, 8 messidor an IX-27 juin 1801).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 11275 (Au général Dejean, Berlin, 17 novembre 1806).

(3) *Corresp.*, XVI, n° 13166 (Décision, Rambouillet, 16 septembre 1807).

(4) *Corresp.*, XVII, n° 14295 (A Clarke, ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 7 septembre 1808).

parti du terrain pour bien placer ses pièces et est brave, que tous les officiers d'ouvriers et de parc..... Je pense de même pour les officiers du génie. Un bon officier ingénieur est celui qui a fait la guerre des sièges, de la défense des places, qui sait adapter au terrain le genre de fortification qui lui convient. Il est bien certain que Haxo (1) ou Roguet (2) sauront mieux construire une place que Fontaine (3) : les premiers sont des hommes de guerre, l'autre n'est qu'un maçon. La guerre seule donne l'expérience; Carnot n'aurait pas écrit son système s'il avait connu l'effet du boulet. La vraie noblesse réside dans celui qui va au feu.

.....En France, on ne manquera jamais de gens d'esprit, ni de faiseurs de plans, mais on n'aura jamais assez de gens de grand caractère et de vigueur, enfin d'hommes qui ont reçu le feu sacré..... Est-ce que vous ne faites pas plus de cas de Nelson que des meilleurs ingénieurs constructeurs? Ce que Nelson a de plus que l'ingénieur de construction ne s'acquiert pas, c'est un don de la nature.

.....Je ne puis souffrir un officier qui s'avance en grade dans un bureau..... Je n'aime que ceux qui font la guerre (4).

OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

Faites commander les bataillons par les aides de camp et adjoints pour qu'ils se forment (5).

Prenez pour chef d'état-major un homme vigoureux (6).

---

(1) Le général du génie Haxo qui, après de beaux états de service dans les guerres de l'Empire, fortifia un grand nombre de nos places frontières et dirigea le siège d'Anvers en 1832. Auteur d'un nouveau système de fortification.

(2) Il faut lire peut-être Rogniat, car Roguet n'était pas général du génie, mais se signala surtout à la tête des troupes, dans la Garde en particulier. Il commanda la Vieille-Garde à Waterloo après Friant.

(3) Adjoint à Percier comme architecte des bâtiments de la Couronne, sous l'Empire, éleva l'Arc de triomphe du Carrousel, en 1810.

(4) Gourgaud, I, 298-300.

(5) *Corresp.*, IX, n° 8013 (A Bernadotte, Aix-la-Chapelle, 23 fructidor an XII-10 septembre 1804).

(6) *Corresp.*, XI, n° 9152 (A Bessières, camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII-28 août 1805).

Un aide de camp peut perdre en route ses culottes, mais il ne doit perdre ni ses lettres ni son sabre (1).

Votre état-major remet sans précaution ses paquets pour Saint-Sébastien et Pampelune à l'estafette qui les apporte à Bayonne..... Tout cela a l'air d'un état-major qui n'a jamais servi (2).

OFFICIERS D'ORDONNANCE ET AIDES DE CAMP

Vous prendrez connaissance..... de tout ce qui peut m'intéresser..... Il n'y aura pas d'inconvénient que vous donniez un dîner aux officiers à l'auberge où vous serez, que vous causiez avec les chefs et que vous vous assuriez de leur esprit (3).

Ils doivent avoir des chevaux partout où j'en envoie. Ils doivent suivre les exercices d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie de la Garde, afin de prendre les connaissances de ces trois armes nécessaires pour leur service (4).

Partez pour Rouen..... Vous observerez ce qui se dit et ce qui se fait. Vous aurez soin de vous promener partout en bourgeois, sans qu'on vous connaisse. Vous pouvez pourtant vous présenter en uniforme chez le préfet (5).

Je désire que vous écriviez une circulaire à tous mes aides de camp pour leur faire connaître que, toutes les fois que je les ai chargés d'une mission ou d'écrire des notes sous ma dictée, ils doivent me remettre leur travail à moi-même (6).

---

(1) *Corresp.*, XVI, n° 13125 (A Eugène, Rambouillet, 7 septembre 1807).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 13795 (A Bessières, Bayonne, 30 avril 1808, 8 heures du matin).

(3) *Corresp.*, XXI, n° 17423 (Au général Lemarois, aide de camp de l'Empereur, Paris, 5 mars 1811).

(4) *Corresp.*, XXII, n° 17860 (A Caulaincourt, grand écuyer, Saint-Cloud, 26 juin 1811).

(5) *Corresp.*, XXII, n° 17959 (Instruction pour le capitaine Gourgaud, Saint-Cloud, 27 juillet 1811).

(6) *Corresp.*, XXV, n° 19690 (Au grand maréchal du palais, Trianon, 11 mars 1813).

L'officier d'ordonnance Lamezan se rendra à Pirna..... Il m'instruira tous les jours de ce qui se passe et veillera à ce que je sois prévenu du moindre événement sérieux (1).

Il [Caraman] ne dissimulera pas, avec toute la réserve convenable, que je trouve le maréchal mal placé et ne comprends pas sa manière de faire..... Il ira voir tous les corps d'armée, prendra tous les renseignements qu'il pourra obtenir sur leur état et leur esprit, et viendra me rendre compte à la fin de la journée (2).

.....J'ai vu l'officier que vous m'avez envoyé..... Il faut des hommes plus déliés, qui aient plus de connaissances et plus d'esprit pour être employés comme aides de camp auprès de vous. Cet homme, qui était très bon capitaine de grenadiers, serait peut-être très bon à la tête de quelque bataillon (3).

OPÉRATIONS EN PLUSIEURS COLONNES

Vous aurez soin que vos deux attaques soient combinées de manière qu'elles se démasquent à temps, afin qu'une des deux séparément ne porte pas seule tous les efforts de l'ennemi (4).

Vous savez qu'en général je n'aime pas les attaques combinées. Arrivez devant Mourad-Bey par où vous pourrez, et avec toutes vos forces. Là, sur le champ de bataille, s'il tient, vous ferez vos dispositions pour lui causer le plus de mal possible (5).

Vous donnerez l'ordre au général Desaix d'attaquer Mourad-Bey partout où il le trouverait, en tenant cependant toujours ses forces réunies; mon intention n'est point qu'il divise ses forces dans l'idée d'envelopper l'ennemi, ces manœuvres étant trop incertaines dans les pays coupés de la nature de celui où il se trouve (6).

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20558 (Au capitaine Lamezan, Dresde, 13 septembre 1813).

(2) *Corresp.*, XXVI, n° 20560 (Ordre pour le capitaine Caraman, Dresde, 14 septembre 1813, dans la nuit).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21237 (A Joseph, ferme de Lumeront, 13 février 1814).

(4) *Corresp.*, II, n° 1022 (A Kilmaine, Milan, 3 vendémiaire an V-24 septembre 1796).

(5) *Corresp.*, IV, n° 3233 (A Desaix, Le Caire, 18 fructidor an VI-4 septembre 1798).

(6) *Corresp.*, IV, n° 3234 (A Berthier, Le Caire, 18 fructidor an VI).

Je vois que vous êtes dans une fausse route militaire ; je vois que vous pensez que deux colonnes, qui en mettent une et demie au milieu, ont l'avantage : mais cela ne réussit pas à la guerre, parce que les deux colonnes n'agissent pas ensemble et que l'ennemi les bat l'une après l'autre. Il faut sans doute tourner l'ennemi, mais d'abord se réunir (1).

Opérer par des directions éloignées entre elles et sans communications est une faute qui, ordinairement, en fait commettre une seconde. La colonne détachée n'a des ordres que pour le premier jour ; ses opérations pour le second jour dépendent de ce qui est arrivé à la principale colonne : ou elle perd du temps pour attendre des ordres, ou elle agit au hasard (2).

Il est..... de principe qu'une armée doit toujours tenir toutes ses colonnes réunies, de manière que l'ennemi ne puisse pas s'introduire entre elles. Lorsque, par des raisons quelconques, on s'écarte de ce principe, il faut que les corps détachés soient indépendants dans leurs opérations, et se dirigent, pour se réunir, sur un point fixe vers lequel ils marchent sans hésiter et sans de nouveaux ordres, afin qu'ils soient moins exposés à être attaqués isolément (3).

Ces dispositions [celles d'Alvinzi avant Rivoli] étaient contraires au grand principe qui veut qu'une armée soit, tous les jours et à toute heure, en état de combattre.

.....Pour qu'une armée soit en état de combattre, il faut qu'elle soit réunie.

.....Une armée, pour se battre, a besoin de sa cavalerie et de son artillerie..... Cette combinaison eût été fort belle si les hommes, comme les montagnes, étaient immobiles ; mais il [Alvinzi] avait oublié le proverbe populaire, que, « si les montagnes sont immobiles, les hommes marchent et se rencontrent ». Les tacticiens autrichiens ont toujours abondé dans ce faux système..... (4)

---

(1) *Corresp.*, XV, n° 12605 (A Jérôme, Finkenstein, 18 mai 1807).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 331 [MONTHOLON].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 331.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 336-337.

ORDRES

Je vous ai dit, une fois pour toutes, de me renvoyer la copie de tous les ordres que je vous dictais (1).

Dans votre lettre, vous ne mettez ni l'endroit d'où vous écrivez, ni la date, ni l'heure; c'est un oubli très capital (2).

Un ordre est bientôt donné; mais on ne pense pas à toutes les peines qu'il en coûte pour l'exécuter (3).

D'ici au 10 octobre, vous recevrez des ordres particuliers. Cependant, je juge convenable de vous donner, dès aujourd'hui [1er octobre] et précautionnellement, un ordre général qui vous servira de guide (4).

.....Vos aides de camp ne doivent pas signer vos ordres (5).

Donnez vos ordres de manière à ne pas être désobéi..... Il faut bien expliquer dans vos ordres qu'ils ne sont susceptibles ni de *mais*, ni de *si*, ni de *car*..... Vos ordres seront composés : 1° d'un ordre positif et sec, à peu près en ces termes : L'Empereur ordonne, etc. ; 2° d'une lettre contenant vos instructions. Mettez dans l'ordre : « Sous peine de désobéissance » (6).

Un ordre doit toujours être exécuté; quand il ne l'est pas, il y a crime, et le coupable doit être puni (7).

Donner des ordres est la moindre chose; ce qui importe, c'est d'en assurer l'exécution (8).

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9182 (A Berthier, Saint-Cloud, 18 fructidor an XIII-5 septembre 1805).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9372 (A Murat, Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV-12 octobre 1805, 9 heures du matin).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10748 (A Eugène, Saint-Cloud, 7 septembre 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10926 (Instructions pour le maréchal Mortier, Mayence, 1er octobre 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10965 (A Eugène, Bamberg, 7 octobre 1806).

(6) *Corresp.*, XXI, n° 17529 (Au major général de l'armée d'Espagne, Paris, 29 mars 1811).

(7) *Corresp.*, XXII, n° 17727 (Au ministre de la Guerre, Rambouillet, 16 mai 1811).

(8) *Corresp.*, XXII, n° 18114 (Au ministre directeur de l'administration de la Guerre, Compiègne, 5 septembre 1811).

L'Empereur ne peut point vous donner d'ordres positifs, mais seulement des instructions générales, parce que l'éloignement est déjà considérable et qu'il va le devenir encore davantage (1).

....,A la guerre, quand on a un ordre, il faut l'exécuter (2).

ORGANISATION

Je sais que ce sont de jeunes soldats que vous avez; mais, lorsqu'on a de vieux officiers et de vieux sous-officiers et des soldats de dix-huit mois ou deux ans de service, on peut se battre (3).

.....Des conscrits qui ont deux mois de service se battent très bien, mêlés avec de vieilles troupes (4).

Cela [la formation de bataillons provisoires] n'avait été imaginé que pour envoyer en ordre ces hommes [des dépôts] à leurs corps. Cependant, depuis plusieurs mois, ils sont arrivés, et, au lieu de les incorporer, on les laisse subsister sous cette organisation provisoire. C'est la bonne manière de désorganiser une armée (5).

Le complet, tel que je l'entends, est à 140 hommes par compagnie; c'est là le maximum de ce qui peut entrer raisonnablement dans un cadre, ce qui forme 1.260 hommes pour l'effectif et ne fait guère que 1.050 hommes présents sous les armes, qui, en quelques mois de campagne, se réduisent à 900, ce qui est encore une force raisonnable (6).

Des jeunes gens de dix-huit ans sont très propres à défendre l'intérieur (7).

Il faut que les compagnies soient de 120 ou 140 hommes (8).

Vous ne réfléchissez pas assez sur l'organisation militaire et

---

(1) *Corresp.*, XXIV, n° 18936 (Au major général, Vilna, 9 juillet 1812).
(2) *Corresp.*, XXV, n° 20253 (Au major général, Dresde, 9 juillet 1813).
(3) *Corresp.*, XII, n° 10245 (Au général Mouton, Saint-Cloud, 17 mai 1806).
(4) *Corresp.*, XII, n° 10323 (A Eugène, Saint-Cloud, 6 juin 1806).
(5) *Corresp.*, XIV, n° 11537 (A Berthier, Varsovie, 2 janvier 1807).
(6) *Corresp.*, XIV, n° 12165 (Au général Lacuée, Osterode, 25 mars 1807).
(7) *Corresp.*, XV, n° 12336 (A Cambacérès, Finkenstein, 10 avril 1807).
(8) *Corresp.*, XVI, n° 13206 (Au roi Joseph, Fontainebleau, 1er octobre 1807).

vous n'en prenez pas assez de soin. Je n'ai de grandes et de fortes armées que parce que je porte la plus grande attention à tous ces détails (1).

.....Qu'on ne fasse pas partir de compagnies à moins qu'elles ne soient à 140 hommes effectifs. Ce n'est pas une nuée d'officiers que je veux, mais des corps dont je puisse me servir (2).

Donnez des ordres pour que tous les détachements soient réunis et qu'on tierce les anciens soldats avec les nouveaux, pour que ces bataillons soient mis en bon état (3).

Règle générale : tout homme partant de l'hôpital doit retourner à son corps, si son corps est sur la frontière prochaine; il doit retourner à son dépôt, si son dépôt est dans la division ou sur la frontière; il doit se réunir au chef-lieu désigné par le ministre et attendre ses ordres, lorsque les convalescents ont à faire une longue route (4).

Le premier principe militaire est qu'un bataillon doit offrir, en entrant en campagne, un complet de 800 hommes, afin d'avoir, après les premiers événements, un présent sous les armes de 500 ou 600 hommes. Un bataillon organisé au complet de 550 hommes ne présenterait qu'un présent sous les armes de 400 hommes; ce bataillon serait de nulle consistance et évidemment trop faible. Je préférerais donc voir les compagnies à 140 hommes et les régiments à trois bataillons. Mais ici un autre inconvénient se présente; une administration pour trois bataillons ou dix-huit compagnies est trop coûteuse, et il est d'une sage économie de n'établir une administration séparée que pour au moins vingt-cinq ou trente compagnies (5).

Cette réserve [de 4es bataillons] paraît nécessaire; les divisions restant composées de cinq régiments, et chaque régiment ayant

---

(1) *Corresp.*, XVI, n° 13206 (Au roi Joseph, Fontainebleau, 1er octobre 1807).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 13755 (A Davout, chargé du 1er commandement de la Grande Armée, Bayonne, 17 avril 1808).

(3) *Corresp.*, XVII, n° 14270 (A Clarke, Saint-Cloud, 24 août 1808).

(4) *Corresp.*, XVIII, n° 14736 (A Clarke, Paris, 24 janvier 1809).

(5) *Corresp.*, XVIII, n° 14800 (A Frédéric-Auguste, roi de Saxe, Paris, 21 février 1809).

un complet de 2.500 hommes, les divisions seraient de plus de 12.000 hommes; si on y laissait les 4es bataillons, elles seraient de 14.000 à 15.000 hommes; ce qui est beaucoup trop fort pour une division. La formation des 4es bataillons n'est pas encore terminée; il sera bon de les avoir sous la main et en dépôt pour être réunis. Il y a aussi un avantage à cette mesure, c'est qu'un régiment qui a trois bataillons en ligne et un bataillon à la division de réserve, qui peut ne pas se trouver compromis le même jour, peut trouver dans ce bataillon des ressources pour réparer ses pertes (1).

Ne savez-vous pas que les armées ne pêchent jamais par défaut d'hommes, mais par défaut d'officiers (2)?

Les 4es bataillons ne devraient avoir ni grenadiers ni voltigeurs, et, à la paix, lorsque je ferai un règlement sur l'armée, mon intention est de les supprimer et de ne composer ces bataillons que de six compagnies de fusiliers (3).

Vous devez partir du principe qu'il faut avoir pour me garder [entrer dans la Garde] quatre quartiers de noblesse, c'est-à-dire quatre blessures reçues sur le champ de bataille. Je ne consentirai jamais à admettre de service auprès de moi des muscadins n'ayant pas noirci sous le harnais; que ceci vous serve de règle..... J'ai mes vieux soldats, je n'en admets pas d'autres à l'honneur de me garder (4).

Je ne veux plus avoir de colonels en second ni majors à la suite. Il faut détruire ces emplois créés dans le moment de la grande guerre, et qui augmentent beaucoup nos dépenses (5).

Vous dites que trois officiers d'artillerie ne sont pas nécessaires dans une compagnie..... Il est facile de comprendre qu'avec la supposition de blessures, de maladies, deux officiers ne peuvent

---

(1) *Corresp.*, XVIII, n° 14934 (Au major général, La Malmaison, 21 mars 1809)

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15387 (A Eugène, Schönbrunn, 20 juin 1809, 4 heures du matin).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15671 (A Clarke, Schönbrunn, 17 août 1809).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15787 (A Fouché, Schönbrunn, 11 septembre 1809).

(5) *Corresp.*, XX, n° 16543 (Note pour le ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 9 juin 1810).

donner la garantie que la compagnie ne restera pas sans officiers (1).

.....Je veux avoir dans ma Garde de quoi former les cadres d'une armée de réserve de cent bataillons ou de six cents compagnies; ce qui ferait 3.000 sergents et 6.000 caporaux, ou 9.000 sous-officiers.

.....Or une réserve de cent bataillons voudrait dire une réserve de 80.000 hommes (2).

Monsieur le duc de Feltre, il me semble qu'il ne serait pas raisonnable de faire passer aux colonies des hommes ayant plus de quarante ans (3).

Je crois que l'organisation actuelle [en Italie] confond dans le régiment d'artillerie les soldats du train, les pontonniers et les ouvriers. Il faut séparer ces armes et avoir un bataillon du train, un régiment d'artillerie à pied, plusieurs compagnies d'ouvriers et plusieurs compagnies de pontonniers (4).

Il est de principe dans l'artillerie que le capitaine en 2e ne suit pas la compagnie, mais tout capitaine, lieutenant et sous-lieutenant doit suivre, et je tiens pour déshonorés tous ceux qui ne rejoindront pas. Ce n'est que sur des principes généraux qu'on gouverne de grandes armées. Je ne connais aucun cas qui puisse dispenser un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant de suivre sa compagnie. Quand le service exige absolument qu'un de ces officiers s'absente, le ministre de la Guerre ne doit le lui permettre qu'en le mettant à la suite (5).

.....Il vaut mieux avoir de petits bataillons, afin de pouvoir utiliser tous les cadres. J'ai ici à l'armée de très petits bataillons qui me rendent tous les jours ce que me rendraient des bataillons

---

(1) *Corresp.*, XX, n° 16635 (A Clarke, Rambouillet, 12 juillet 1810).

(2) *Corresp.*, XXI, n° 16751 (A Bessières, Trianon, 3 août 1810).

(3) *Corresp.*, XXI, n° 17156 (A Clarke, Paris, 24 novembre 1810).

(4) *Corresp.*, XXI, n° 17253 (A Eugène, Paris, 30 décembre 1810).

(5) *Corresp.* (Brotonne, n° 1012) [A Clarke, ministre de la Guerre, Thorn, 4 juin 1812].

plus nombreux. C'est bien assez, en général, que 140 hommes par compagnie; si ce sont des conscrits, c'est deux fois trop fort (1).

Une division se compose de trois brigades, de neuf ou douze bataillons, de 8.640 ou de 11.520 hommes; ce qui fait 7.200 ou 9.600 hommes présents sous les armes (2).

Un bataillon doit avoir en ligne 60 toises de front, ce qui exige 800 hommes présents sous les armes, compris 80 hommes pour les serre-files, les tambours, la musique, les sapeurs, l'état-major, les charretiers; en y ajoutant 160 hommes pour la différence de l'effectif au présent, cela donne un complet de 960 hommes pour la force du bataillon (3).

Composition d'une armée effective de 80.000 hommes, d'une armée effective de 200.000 hommes (4).

Il est bon que les corps d'armée ne soient pas égaux entre eux, qu'il y en ait de quatre divisions, de trois divisions, de deux. Il faut au moins cinq corps d'armée d'infanterie dans une grande armée (5).

Quand une nation n'a pas de cadres et un principe d'organisation militaire, il lui est bien difficile d'organiser une armée. Si la France, en 1790, a mis si promptement sur pied de bonnes armées, c'est qu'elle avait un bon fonds, que l'émigration l'améliora plutôt qu'elle ne le détériora (6).

L'organisation actuelle en divisions est excellente, chacune possédant ses organes complets. C'est comme la légion. Si l'ar-

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21193 (A Joseph, Nogent, 7 février 1814).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 409 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXX, 409 [Bertrand].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Projet d'organisation de l'armée), XXXI, 458-461 [Bertrand].

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 412 [Bertrand].

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 342 [Montholon].

mée française avait été ainsi à Fontenoy, ses manœuvres n'auraient pas été partielles ainsi que cela a eu lieu (1).

30.000 à 40.000 hommes suffisent à un corps d'armée de trois divisions. On le nourrit facilement, on le conduit aisément (2).

Ce ne sont plus des bataillons de 500 hommes, mais, à présent, de 1.300; les bataillons forts font plus que les faibles, la compagnie doit être l'unité comme l'escadron (3).

A la paix..... je comptais..... supprimer les divisions territoriales; je voulais que l'armée restât comme cadre organisé en corps d'armée, divisions et brigades, et formât des camps de manœuvres et d'observation sur nos frontières. J'aurais eu ainsi les cadres de 600.000 hommes, tout en n'ayant sous les drapeaux que moins de 300.000 hommes (4) me coûtant moins de 250 millions (5).

Peut-être aurais-je mieux fait de prendre le bataillon pour unité! (6-7)

L'organisation des armées de Louis XIV était vicieuse; si l'organisation d'aujourd'hui avait existé à la bataille de Fontenoy, les manœuvres n'auraient pas été partielles (8).

Quand Turenne dit : Une armée ne doit pas excéder 50.000 hommes, il faut comprendre ce qu'il entend ainsi par armée.

---

(1) Gourgaud, I, 570. — Cf. *Ibid.*, II, 337; Montholon, II, 105, 208.

(2) Gourgaud, II, 136.

(3) Gourgaud, II, 247.

(4) Ailleurs (I, 435), Montholon, résumant la pensée de l'Empereur sur le même sujet, parle de la réduction de « l'armée à moins de *cent mille* hommes en temps de paix, en conservant des cadres pour six cent mille hommes ».

(5) Montholon, I, 331-332.

(6) Montholon, I, 343 (3 août 1817).

(7) Conversation de l'Empereur avec deux visiteurs anglais, le général Bingham et le capitaine Mancel, sur la différence entre les manœuvres anglaises et françaises; il blâme la composition des « bataillons en dix compagnies; mais il approuve l'organisation par bataillon... ». — Cf. Gourgaud, I, 233 (même date).

(8) Montholon, II, 105.

De son temps, une armée n'était pas organisée par division. Le général en chef devait tout ordonner : il lui fallait désigner des généraux pour commander tel ou tel corps, et alors on conçoit que, devant tout voir et ordonner par lui-même, il craignait la confusion au delà de 50.000 hommes. Mais il ne dit pas qu'avec 50.000 hommes il aurait l'avantage sur une armée de 200.000 ; il veut dire que, dans ce cas, il ferait plusieurs armées : c'est là nos divisions, nos corps d'armée d'aujourd'hui. Dans mon opinion, un corps d'armée ne doit pas être de plus de 30.000 à 40.000 hommes, et doit se composer de trois divisions. Alors, on peut facilement le bien conduire, le nourrir, l'approvisionner; ainsi je vais plus loin que Turenne. — (Le général Gourgaud ayant demandé à l'Empereur l'explication des manœuvres, véritables chassés-croisés, de Turenne et Montecuculli, qui restèrent si longtemps en présence sans se battre, et sans que l'un d'eux attaquât vivement les positions de l'autre, l'Empereur lui dit :) « C'est que les armées d'alors étaient faibles, et qu'avec des armées faibles, les places jouent un grand rôle. Il n'y a pas de position pour arrêter des armées de 200.000 à 300.000 hommes, tandis qu'un habile général trouve partout d'avantageuses positions pour une armée de 20.000 à 30.000 hommes : un village, un défilé, deviennent, dans ce cas, des points importants; mais leur importance diminue en raison de la force des armées. Une armée de 25.000 hommes opposée à une armée de 25.000 hommes n'est pas dans la même proportion qu'une armée de 250.000 hommes opposée à une armée de 200.000 hommes. Les armées ne sont pas en proportion géométrique, mais bien en proportion arithmétique; par exemple, l'armée de 25.000 hommes ne peut disposer que de 5.000 hommes pour faire un détachement, et encore, elle aura beaucoup de peine à le cacher à l'ennemi. D'ailleurs, que peuvent faire 5.000 hommes? la moindre place, la moindre opposition, le moindre obstacle, les arrêteraient. Tandis que l'armée de 250.000 hommes peut faire un détachement de 50.000 hommes qui suffisent pour soumettre un pays, et l'ennemi aura peine à distinguer s'il n'a plus devant lui que 200.000 hommes au lieu de 250.000 qui étaient en ligne avant le détachement (1). »

---

(1) Montholon, II, 133-134.

OUTILS DU GÉNIE

Le général en chef ordonne, Citoyen, qu'il y ait à chacune des divisions actives de l'armée un chariot d'outils, composé de pics, pelles et haches, uniquement destiné à la marche des colonnes, et employé par ordre de l'officier du génie attaché à la division. Ces outils, étant exclusivement réservés aux travaux urgents dans la marche des colonnes, ne pourront, sous aucun prétexte, être donnés aux demi-brigades. Chaque chariot, attelé de quatre chevaux, sera chargé légèrement, de manière à suivre facilement les mouvements de la division (1).

.....Il ne faut laisser rien faire avec ces outils [du génie], sans quoi vous ne trouverez ni outils ni caissons lorsque vous entrerez en campagne. Ces outils ne sont pas pour être employés en temps de paix; ils ne doivent servir que devant l'ennemi. Les officiers du génie ne savent pas cela. Je désire que vous le leur appreniez. Faites leur comprendre qu'il est contre les principes de leur arme d'employer un seul outil attelé ailleurs qu'aux ouvrages des champs de bataille (2).

OUTILS DE PIONNIERS

J'ai fait faire une grande quantité d'outils, mon intention étant d'en donner aux corps. Il me paraît convenable de commencer par le 24e léger. Vous donnerez ordre que les caporaux de ce régiment aient des haches; ils remettront leurs briquets et on leur donnera des haches en échange.

Faites également donner des haches et des pics à hoyau au bataillon de marche de la Garde qui part cette semaine pour l'Espagne; on leur donnera moitié haches et moitié pics à hoyau. Il serait nécessaire que vous fissiez faire un petit règlement là-dessus. On obtiendra de la troupe qu'elle porte des haches et

(1) *Corresp.*, I, n° 1010 (Au chef de brigade Chasseloup, Milan, 3e jour complémentaire an IV-19 septembre 1796).

(2) *Corresp.*, XXII, n° 18115 (A Davout, Compiègne, 5 septembre 1811).

des pics à hoyau; il n'y a que les pelles qui paraissent embarrassantes. On fera sentir dans l'instruction que vous ferez faire que la hache est une arme plus défensive que le sabre, et que cet outil peut servir en outre à faire des abatis et à aider aux fortifications, de même que les pics à hoyau. En général, mon intention serait d'en donner à tous les caporaux de l'armée (1).

Il faut renoncer à donner des outils à l'infanterie; ils sont trop lourds et gêneraient le soldat dans sa marche; il finirait par les jeter : ce serait une très grande perte; faites-en faire la remise au génie (2).

PARLEMENTAIRES

L'Empereur a été fâché que vous ayez reçu à votre quartier général les parlementaires qui apportaient des lettres. A l'avenir, vous ne devez recevoir personne par les avant-postes; les lettres que feront parvenir les prisonniers peuvent être reçues par les vedettes sans aucun parlementage, et celui qui les apporte renvoyé sur-le-champ. Tous les parlementages avec l'ennemi tournent toujours à notre désavantage et ont un but pour celui qui les provoque (3).

Une loi nécessaire dans une armée française serait celle qui défendrait tout parlementage. Nos soldats sont si bons, si prêts à être amis, et nos officiers si faciles à tromper, que les étrangers les jouent perpétuellement (4).

PASSAGE DES RIVIÈRES

C'est spécialement avec l'artillerie que l'on défend le passage des rivières (5).

---

(1) *Corresp.*, XXII, n° 17794 (Au général Clarke, ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 11 juin 1811).

(2) *Corresp.*, XXII, n° 17819 (Au même, Saint-Cloud, 18 juin 1811).

(3) Chuquet, *Ordres et apostilles...*, II, n° 2484 (Berthier à Bessières, Moscou, 27 septembre 1812).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 173 [Bertrand].

(5) *Corresp.*, II, n° 1125 (Instructions pour le général Joubert, Vérone, 8 brumaire an V-29 octobre 1796).

Quand on a bonne volonté d'entrer en campagne, il n'y a rien qui arrête, et jamais, depuis que l'histoire nous retrace des opérations militaires, une rivière n'a pu être un obstacle réel. Si Moreau veut passer le Rhin, il le passera; et, s'il l'avait déjà passé sans faire de difficultés, nous serions dans un état à pouvoir dicter les conditions de la paix d'une manière impérieuse et sans courir aucune chance; mais qui craint de perdre sa gloire est sûr de la perdre (1).

Qui est maître d'une rive de l'Adige et a un pont est maître des deux rives (2).

Monsieur Dejean, je désire que vous me présentiez un projet de décret pour charger l'artillerie des ponts de radeaux, et pour ordonner que, cette année, le bataillon de pontonniers qui est dans le royaume d'Italie jettera un pont de radeaux sur le Pô, à Borgoforte, et que le bataillon qui est à Strasbourg en jettera un sur le Rhin, à Strasbourg. Des commissaires d'artillerie nommés exprès tiendront note de tout ce qu'il faut pour jeter ces ponts et des procédés à employer; ces ponts sont les plus nécessaires à la guerre (3).

Avons-nous un équipage de pont? Je n'en vois pas sur l'état de situation; il serait absurde que le général Songis eût laissé une si grande armée sans moyens de passer une rivière (4).

Le général Songis a tort de s'excuser; un parc d'artillerie sans ponts est une chose trop absurde. Si ceux de Vienne ne valaient rien, il fallait en avoir de plus légers, ce que j'approuve fort (5).

Ces ponts sur pilotis sont plus solides et d'un meilleur service que les ponts de bateaux (6).

---

(1) *Corresp.*, II, n° 1735 (Au Directoire exécutif, Leoben, 27 germinal an V-16 avril 1797).

(2) *Corresp.*, II, n° 1501 (Au général Joubert, Tolentino, 29 pluviôse an V-17 février 1797).

(3) *Corresp.*, XII, n° 10300 (Au général Dejean, Saint-Cloud, 31 mai 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10837 (A Berthier, Saint-Cloud, 20 septembre 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10910 (A Berthier, Mayence, 30 septembre 1806, 3h 30 du matin).

(6) *Corresp.*, XV, n° 12425 (71e bulletin de la Grande Armée, Finkenstein, 19 avril 1807).

Le passage d'une rivière comme le Danube, devant un ennemi connaissant parfaitement les localités et ayant les habitants pour lui, est une des plus grandes opérations de guerre qu'il soit possible de concevoir (1).

L'ennemi ne peut pas effectuer un passage considérable sans avoir un pont, et vous devez facilement rompre son pont en détachant tous les moulins et les gros bateaux et en les lançant au cours du fleuve. Ce moyen, qui a réussi contre nous sur notre pont d'Ebersdorf, doit avoir le même résultat contre le pont que l'ennemi aurait jeté (2).

Ou l'ennemi a un pont à Komorn, ou il n'en a pas; s'il en a un, il faut l'abattre, car il n'aura pas pu faire une estacade, ce qui est un travail long; il faut l'abattre en jetant dessus, au courant de l'eau, des moulins et de grands bateaux que vous ferez détacher, surtout pendant la nuit (3).

Des ponts volants et des bateaux n'ont rien de commun avec le pont; si vous ôtez à l'ennemi le pont de Komorn, vous lui ôtez les moyens de reprendre d'offensive. Ce n'est pas avec des ponts volants qu'on peut faire passer une armée; mais, avec un pont permanent, l'ennemi peut reprendre l'offensive (4).

Jamais une rivière n'a été considérée comme un obstacle qui retardât de plus de quelques jours, et le passage n'en peut être défendu qu'en plaçant des troupes en force dans des têtes de pont sur l'autre rive, prêtes à reprendre l'offensive aussitôt que l'ennemi commencerait son passage. Mais, voulant se borner à la défensive, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de disposer ses troupes de manière à pouvoir les réunir en masse et tomber sur l'ennemi avant que son passage ne soit achevé; mais il faut

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15246 (10e bulletin de l'armée d'Allemagne, Ebersdorf, 23 mai 1809).

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15284 (A Vandamme, commandant les troupes wurtembergeoises, Ebersdorf, 31 mai 1809, 6 heures du soir).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15358 (A Eugène, Schönbrunn, 16 juin 1809, 5 heures du soir).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15388 (A Eugène, Schönbrunn, 20 juin 1809, 10 heures du matin).

que les localités le permettent et que toutes les dispositions soient faites d'avance..... Rien n'est plus dangereux que d'essayer de défendre sérieusement une rivière en bordant la rive opposée; car, une fois que l'ennemi a surpris le passage, et il le surprend toujours, il trouve l'armée sur un ordre défensif très étendu, et l'empêche de se rallier (1).

Lorsque l'armée qui vous est opposée est couverte par un fleuve sur lequel elle a plusieurs têtes de pont, il ne faut pas l'aborder de front; cette disposition dissémine votre armée et vous expose à être coupé. Il faut s'approcher de la rivière que vous voulez passer par des colonnes en échelons, de sorte qu'il n'y ait qu'une seule colonne, la plus avancée, que l'ennemi puisse attaquer sans prêter lui-même le flanc. Pendant ce temps vos troupes légères borderont la rive, et, lorsque vous serez fixé sur le point où vous voulez passer, point qui doit toujours être éloigné de l'échelon de tête, pour mieux tromper votre ennemi, vous vous y porterez rapidement et jetterez votre pont (2).

Une rivière d'aussi peu de largeur [Mincio] est un léger obstacle lorsqu'on a une position qui domine la rive opposée, et que, de là, la mitraille des batteries dépasse au loin l'autre rive (3).

Du moment que l'on est maître d'une position qui domine la rive opposée, si elle a assez d'étendue pour que l'on puisse y placer un bon nombre de pièces de canon, on acquiert bien des facilités pour le passage de la rivière. Cependant, si la rivière a de 200 à 300 toises de large, l'avantage est bien moindre, parce que, votre mitraille n'arrivant plus sur l'autre rive, et l'éloignement permettant à l'ennemi de se défiler facilement, les troupes qui défendent le passage ont la faculté de s'enterrer dans des boyaux qui les mettent à l'abri du feu de la rive opposée. Si les grenadiers chargés de passer pour protéger la construction du pont parviennent à surmonter cet obstacle, ils sont écrasés par

---

(1) *Corresp.*, XXV, n° 19721 (A Eugène, Trianon, 15 mars 1813).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Diplomatie, Guerre), XXX, 438 [Gourgaud].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Diplomatie, Guerre), XXX, 446 [Gourgaud].

la mitraille de l'ennemi, qui, placé à 200 toises du débouché du pont, est à portée de faire un feu très meurtrier, et est cependant éloigné de 400 ou 500 toises des batteries de l'armée qui veut passer; de sorte que l'avantage du canon est tout entier pour lui. Aussi, dans ce cas, le passage n'est-il possible que lorsqu'on parvient à surprendre complètement l'ennemi, et qu'on est favorisé par une île intermédiaire, ou par un rentrant très prononcé, qui permet d'établir des batteries croisant leurs feux sur la gorge. Cette île ou ce rentrant forme alors une tête de pont naturelle. et donne tout l'avantage de l'artillerie à l'armée qui attaque.

Quand une rivière a moins de 60 toises, les troupes qui sont jetées sur l'autre bord, protégées par une grande supériorité d'artillerie et par le grand commandement que doit avoir la rive où elle est placée, se trouvent avoir tant d'avantages, que, pour peu que la rivière forme un rentrant, il est impossible d'empêcher l'établissement du pont. Dans ce cas, les plus habiles généraux se sont contentés, lorsqu'ils ont pu prévoir le projet de leur ennemi et arriver avec leur armée sur le point de passage, de s'opposer au passage du pont, qui est un vrai défilé, en se plaçant en demi-cercle alentour, et en se défilant du feu de la rive opposée, à 300 ou 400 toises de ses hauteurs. C'est la manœuvre que fit Vendôme pour empêcher Eugène de profiter de son pont de Cassano (1).

Les passages des rivières de cette importance [le Pô] sont les opérations les plus critiques de la guerre (2).

Les opérations comme le passage d'une rivière de la nature du Rhin sont si délicates, que les troupes ne doivent pas rester exposées si longtemps sans communications (3).

PAYS CONQUIS

Les peuples avec lesquels nous allons vivre [en Égypte] sont

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Diplomatie, Guerre), XXX, 447-448 [Montholon].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 98.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 188.

mahométans; leur premier article de foi est celui-ci : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. »

Ne les contredisez pas; agissez avec eux comme nous avons agi avec les juifs, avec les Italiens; ayez des égards pour leurs muftis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques.

Ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvents, pour les synagogues, pour la religion de Moïse et de Jésus-Christ.

Les légions romaines protégeaient toutes les religions. Vous trouverez ici des usages différents de ceux de l'Europe : il faut vous y accoutumer (1).

Il faut accoutumer ces gens [d'Égypte] peu à peu à nos manières et à notre manière de voir, et, en attendant, leur laisser entre eux une grande latitude dans leurs affaires intérieures, surtout ne point se mêler de leur justice, qui, étant toute fondée sur des lois divines, tient entièrement au Coran (2).

Il faut faire des exemples sévères; et, comme votre division ne peut pas être destinée à rester dans les provinces de Damiette et de Mansourah, il faut profiter du moment pour les soumettre entièrement; pour cela, il faut le désarmement, des têtes coupées et des otages (3).

J'approuve fort, Citoyen Général, ce que vous me dites, de ne pas brûler les villages, mais seulement punir les chefs, qui effectivement sont les seuls coupables (4).

La meilleure manière de punir les villages qui se sont révoltés, c'est de prendre le cheik-el-beled et de lui faire couper le cou, car c'est de lui que tout dépend (5).

---

(1) *Corresp.*, IV, n° 2710 (Proclamation à l'armée de terre, à bord de l'*Orient*, 4 messidor an VI-22 juin 1798).

(2) *Corresp.*, IV, n° 2778 (A Kléber, Alexandrie, 19 messidor an VI).

(3) *Corresp.*, V, n° 3374 (Au général Dugua, Le Caire, 3 vendémiaire an VII-24 septembre 1798).

(4) *Corresp.*, V, n° 3433 (Au général Dugua, Le Caire, 15 vendémiaire an VII-6 octobre 1798).

(5) *Corresp.*, V, n° 3539 (Au général Reynier, Le Caire, 6 brumaire an VII-27 octobre 1798).

Montrez de la vigueur et châtiez ceux qui se soulèveraient en vous transportant sur eux par des marches promptes et secrètes (1).

L'Empereur préfère ce système de camp volant à un système de pure garnison, qui, en exigeant beaucoup plus de monde, n'assurerait pas autant la tranquillité (2).

Mon intention est que cette petite colonne soit partout et nulle part. Tenez-la perpétuellement en marche pour faire joindre les conscrits, consolider la tranquillité, faire des exemples et se porter partout où il y aurait un commencement de fermentation (3).

Ce n'est pas avec des phrases qu'on maintient la tranquillité dans l'Italie. Faites comme j'ai fait à Binasco: qu'un gros village soit brûlé; faites fusiller une douzaine d'insurgés, et formez des colonnes mobiles afin de saisir partout les brigands et de donner un exemple au peuple de ces pays (4).

Point de demi-mesures, point de faiblesse (5).

Souvenez-vous de Binasco : il m'a valu la tranquillité dont a toujours joui depuis l'Italie, et a épargné le sang de bien des milliers d'hommes. Rien n'est plus salutaire que des exemples terribles donnés à propos (6).

Vous ne sauriez être clément qu'en étant sévère, sans quoi ce malheureux pays et le Piémont sont perdus, et il faudra des flots de sang pour assurer la tranquillité de l'Italie. On a connu la rébellion; il faut qu'on connaisse la vengeance et la punition..... Brûlez un ou deux gros villages; qu'il n'en reste point de traces.....

---

(1) *Corresp.*, V, n° 3995 (Au général Menou, Gaza, 8 ventôse an VII-26 février 1799).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9256 (A Berthier, Saint-Cloud, 5e jour complémentaire an XIII-22 septembre 1805).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9285 (A Menou, Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV-29 septembre 1805).

(4) *Corresp.*, XI, n° 9678 (Au général Junot, gouverneur général des États de Parme et Plaisance, Stuttgart, 19 janvier 1806).

(5) *Corresp.*, XI, n° 9724 (Au prince Joseph, Paris, 31 janvier 1806).

(6) *Corresp.*, XII, n° 9744 (A Junot, Paris, 4 février 1806).

Quand on a de grands États, on ne les maintient que par des actes de sévérité (1).

Sans un exemple sévère, les peuples d'Italie seront toujours prêts à se révolter (2).

Je vois avec plaisir que le village de Mezzano, qui a le premier pris les armes, sera brûlé. Donnez un grand éclat à cette exécution; faites-en faire une grande description dans tous les journaux. Il y aura beaucoup d'humanité et de clémence dans cet acte de rigueur, parce qu'il préviendra d'autres révoltes (3).

Mettez bien ceci dans vos calculs, que, quinze jours plus tôt ou plus tard, vous aurez une insurrection. C'est un événement qui arrive constamment en pays conquis..... Quelque chose que vous fassiez, vous ne vous soutiendrez jamais dans une ville comme Naples par l'opinion..... J'imagine que vous avez du canon dans vos palais et que vous avez pris toutes les mesures pour votre sûreté. Vous ne pourrez trop veiller sur tout votre monde. Les Français sont d'une confiance et d'une légèreté sans exemple..... Désarmez! désarmez! Mettez de l'ordre dans cette immense ville. Tenez vos parcs dans des positions où la canaille ne puisse pas prendre vos canons (4).

Faites fusiller impitoyablement les lazzaroni qui donnent des coups de stylet. Ce n'est que par une salutaire terreur que vous en imposerez à la populace italienne..... Vous avez sans doute fait réunir les prêtres, et vous les avez rendus responsables du moindre désordre. Les lazzaroni doivent avoir des chefs. Au premier mouvement, chassez-en 12.000 ou 15.000 de Naples. S'ils ont des chefs, il faut qu'ils répondent de tout. Quelque chose que vous fassiez, sachez que vous aurez une insurrection. Désarmez-les (5).

Ce n'est pas en cajolant les peuples qu'on les gagne.....

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 9772 (A Junot, Paris, 7 février 1806).
(2) *Corresp.*, XII, n° 9844 (A Junot, Paris, 18 février 1806).
(3) *Corresp.*, XII, n° 9852 (A Junot, Paris, 19 février 1806).
(4) *Corresp.*, XII, n° 9911 (Au prince Joseph, Paris, 2 mars 1806).
(5) *Corresp.*, XII, n° 9936 (Au prince Joseph, Paris, 6 mars 1806).

Si vous ne vous faites pas craindre dès le commencement, il vous arrivera des malheurs. L'établissement d'une imposition ne fera pas l'effet que vous imaginez; tout le monde s'y attend et le trouvera naturelle. C'est ainsi qu'à Vienne, où il n'y avait pas un sou, et où l'on espérait que je ne mettrais pas de contribution, quelques jours après mon arrivée j'en ai mis une de 100 millions de francs : on a trouvé cela fort raisonnable. Vos proclamations au peuple de Naples ne sentent pas assez le maître. Vous ne gagnerez rien en caressant trop. Les peuples d'Italie, et en général les peuples, s'ils n'aperçoivent point de maître, sont disposés à la rébellion et à la mutinerie (1).

Faites condamner à mort les chefs de masses. Votre administration de Naples est trop faible. Il me semble que vous ménagez trop cette populace. Je ne conçois pas comment vous ne faites pas exécuter les lois. Tout espion doit être fusillé; tout chef d'émeute doit être fusillé; tout lazzarone qui donne des coups de stylet à un soldat doit être fusillé..... Montrez de la vigueur et faites des exemples (2).

Dans un pays conquis, la bonté n'est pas de l'humanité. Plusieurs Français ont déjà été assassinés. En général, il est de principe politique de ne donner bonne opinion de sa bonté qu'après s'être montré sévère pour les méchants (3).

.....Des troupes légères comme les Corses, qui, comme les troupes italiennes, parlent la langue du pays, seront excellentes pour faire la guerre aux brigands dans la Calabre. Organisez quatre colonnes mobiles..... Il n'y aura pas un mois que ces colonnes seront établies qu'elles connaîtront toutes les localités, qu'elles seront mêlées avec les habitants, et qu'elles auront fait une bonne chasse aux brigands. Il faut les faire fusiller sur-le-champ dès qu'il y en a d'arrêtés..... Mais tenez la main à ce que les généraux ne volent pas. S'ils se conduisent arbitrairement, s'ils vexent et dépouillent les citoyens, ils soulèveront les provinces. Il faut

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 9944 (Au prince Joseph, Paris, 8 mars 1806).
(2) *Corresp.*, XII, n° 9997 (Au prince Joseph, Paris, 20 mars 1806).
(3) *Corresp.*, XII, n° 10042 (Au prince Joseph, Paris, 31 mars 1806).

frapper hardiment, destituer honteusement et livrer à une commission militaire le premier qui volera.....

Je ne puis trop vous recommander de montrer de la vigueur (1).

Je vois avec plaisir qu'on a brûlé un village des insurgés. Des exemples sévères sont nécessaires. J'imagine qu'on aura fait piller ce village par les soldats. On doit ainsi traiter les villages qui se révoltent. C'est le droit de la guerre, mais c'est aussi un devoir que prescrit la politique (2).

.....Proscrivez surtout les petites garnisons, sans quoi vous ferez beaucoup de pertes. Le vrai système est celui des camps volants.....; que nulle part il n'y ait moins de 400 hommes. Ne mettez point de petits détachements que dans les forteresses et dans les postes bien fortifiés.....

Si le colonel Laffon avait attaqué avec audace les insurgés, avec 400 hommes il devait les mettre à la raison. Toute troupe qui n'est pas organisée est détruite lorsqu'on marche à elle (3).

Ne suivez pas le système des gardes provinciales; rien ne sera plus dangereux. Ces gens-là s'enorgueilliront et croiront n'être pas conquis. Tout peuple étranger qui a cette idée n'est pas soumis (4).

Je désirerais bien que la canaille de Naples se révoltât. Tant que vous n'en aurez pas fait un exemple, vous n'en serez pas maître. A tout peuple conquis il faut une révolte (5).....

30 des principaux coupables fusillés, 200 ou 300 envoyés dans des citadelles de France, et le bourg ou la petite ville, principal foyer de révolte, brûlé, sont des exemples nécessaires, et les actes de vigueur sont humains en ce qu'ils empêchent la renaissance de nouvelles séditions (6).

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 10118 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 21 avril 1806).

(2) *Corresp.*, XII, n° 10131 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 22 avril 1806). — Cf. *Ibid.*, XII, n°s 10558, 10572 (au roi de Naples).

(3) *Corresp.*, XII, n° 10156 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 27 avril 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10629 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 9 août 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10657 (Au roi de Naples, Rambouillet, 17 août 1806).

(6) *Corresp.*, XIV, n° 11592 (Au général Lagrange, Varsovie, 8 janvier 1807).

200 hommes au moins doivent payer de leur tête cette insurrection. L'officier qui a été leur chef doit périr. Nous sommes trop vieux dans les affaires pour croire que l'on est chef malgré soi (1).

A la moindre insurrection qui éclaterait [à Rome], il faut la réprimer avec de la mitraille, si cela est nécessaire, et faire de sévères exemples (2).

Immédiatement après que ces troupes [portugaises] auraient été parties, j'aurais procédé au désarmement. Voilà ce qui s'appelle se rendre maître d'un pays (3).

C'est le moyen d'être partout, puisque en deux marches on peut se porter sur tous les points avec des forces imposantes. Point de garnisons; point de petits paquets..... Rendre les généraux responsables des hommes isolés, les retenir dans les corps et les y mettre en subsistance.

Que le maréchal Bessières, les généraux Verdier et Frère se portent sur le pays ou village qui pourrait s'insurger ou qui aura maltraité des soldats et des courriers; y faire un grand exemple...

.....On pourra laisser quelques capitaines ou lieutenants pour commander les points importants, avec ordre de se replier vers la masse en cas d'insurrection générale.....

.....Dans tous les pays quelconques, en tenant les principales villes ou postes, on les contient facilement, en ayant sous sa main les évêques, les magistrats, les principaux propriétaires, qui sont intéressés à maintenir l'ordre sous leur responsabilité (4).

Tenant ainsi les capitales, le pays restera tranquille, et, s'il était agité, quelques colonnes mobiles tombant sur le lieu, et y faisant des exemples sévères, y rétabliraient la tranquillité (5).

---

(1) *Corresp.*, XIV, n° 11663 (A Berthier, Varsovie, 19 janvier 1807).

(2) *Corresp.*, XVI, n° 13536 (A Eugène, Paris, 7 février 1808).

(3) *Corresp.*, XVI, n° 13620 (A Junot, commandant l'armée de Portugal, Paris, 4 mars 1808).

(4) *Corresp.*, XVII, n° 13749 (Notes pour le prince de Neuchâtel, major général de la Grande Armée, Bayonne, 16 avril 1808).

(5) *Corresp.*, XVII, n° 13751 (A Bessières, commandant de la Garde impériale en Espagne, Bayonne, 16 avril 1808).

En général, je désire que mes troupes soient réunies le plus possible, par la raison que le peuple, qui a l'habitude d'en voir, se révolte dès qu'il apprend qu'elles se sont portées ailleurs (1).

Dans cette espèce de guerre [dans un pays révolté], un mouvement rétrograde ne vaut jamais rien..... Les mouvements rétrogrades sont dangereux à la guerre; ils ne doivent jamais être adoptés dans les guerres populaires : l'opinion fait plus que la réalité; la connaissance d'un mouvement rétrograde que les meneurs attribuent à ce qu'ils veulent crée de nouvelles armées à l'ennemi (2).

L'Empereur juge que ce n'est pas assez de rendre les autorités responsables; il faut sans doute les rendre responsables, mais il faut leur en donner les moyens. Pour cela, il faut désarmer et former quatre compagnies des gardes nationales des plus recommandables du pays, pour appuyer les alcades et maintenir la tranquillité; ceux-là seront responsables s'ils ne la maintiennent pas. A cette responsabilité des plus considérables de chaque ville, on joindra celle des évêques, des couvents. C'est ainsi qu'en France la tranquillité publique a pu être maintenue. Sans eux, la France fut tombée dès 1789 dans la plus horrible anarchie (3).

Dans les guerres civiles, ce sont les points importants qu'il faut garder; il ne faut pas aller partout (4).

En quelque nombre que soient les Espagnols, il faut marcher droit à eux et d'une résolution ferme. Ils sont incapables de tenir. Il ne faut ni les biaiser, ni les manœuvrer, mais courir dessus (5).

Écrivez..... que des points principaux devraient être occupés, et que de là devraient partir des colonnes mobiles pour poursuivre

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 13875 (Au major général, Bayonne, 12 mai 1808).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14104 (A Bessières, Bayonne, 16 juin 1808).

(3) *Corresp.*, XVII, n° 14117 (Note pour le général Savary, en mission à Madrid, Bayonne, 19 juin 1808).

(4) *Corresp.*, XVII, n° 14192 (Notes pour le général Savary, en mission à Madrid, Bayonne, 13 juillet 1808).

(5) *Corresp.*, XVIII, n° 14730 (A Joseph, Valladolid, 16 janvier 1809, au soir).

les brigands.....; que l'expérience de la Vendée a prouvé que le meilleur était d'avoir des colonnes mobiles, disséminées et multipliées partout, et non des corps stationnaires (1).

Les provinces conquises doivent être contenues dans l'obéissance au vainqueur par des moyens moraux, la responsabilité des communes, le mode d'organisation de l'administration. Les otages sont un des moyens les plus puissants, lorsque les peuples sont persuadés que la mort de ces otages est l'effet immédiat de la violation de leur foi (2).

Les peuples conquis ne deviennent sujets du vainqueur que par un mélange de politique et de sévérité, et par leur amalgame avec l'armée. Ces choses ont manqué en Espagne (3) [?]

La conduite d'un général dans un pays conquis est environnée d'écueils : s'il est dur, il irrite et accroît le nombre de ses ennemis; s'il est doux, il donne des espérances qui font ensuite ressortir davantage les abus et les vexations inévitablement attachées à l'état de guerre. Quoi qu'il en soit, si une sédition dans ces circonstances est calmée à temps, et que le conquérant sache y employer un mélange de sévérité, de justice et de douceur, elle n'aura eu qu'un bon effet; elle aura été avantageuse et sera une nouvelle garantie pour l'avenir (4).

PERTES

A la bataille de Pharsale, César a perdu 200 hommes; à celle de Thapsus, 50; à celle de Munda, 1.000; tandis que ses ennemis y avaient perdu leurs armées. Cette grande disproportion de pertes, dans des journées si disputées entre le vainqueur et le vaincu, n'a pas lieu dans les armées modernes, parce que celles-ci se battent avec des armes de jet, et que le canon, le fusil, tuent

---

(1) *Corresp.*, XXIII, n° 18276 (Au major général de l'armée d'Espagne, Saint-Cloud, 20 novembre 1811).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 365 [Bertrand].

(3) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 89.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 113.

également des deux côtés ; au lieu que les anciens se battaient avec l'arme de main. Jusqu'à la victoire, il y avait peu de pertes, les boucliers paraient les traits, et ce n'était qu'au moment de la défaite que le vaincu était massacré ; c'était une multitude de duels où les battus, en tournant le dos, recevaient le coup de mort (1).

A Pharsale, César ne perd que 200 hommes et Pompée 15.000. Les mêmes résultats, nous les voyons dans toutes les batailles des anciens ; ce qui est sans exemple dans les armées modernes, où la perte en tués et blessés est sans doute plus ou moins forte, mais dans une proportion de 1 à 3. La grande différence entre les pertes du vainqueur et celles du vaincu n'existe surtout que par les prisonniers : ceci est encore le résultat de la nature des armes. Les armes de jet des anciens faisaient en général peu de mal ; les armées s'abordaient tout d'abord à l'arme blanche : il était donc naturel que le vaincu perdît beaucoup de monde et le vainqueur très peu. Les armées modernes, quand elles s'abordent, ne le font qu'à la fin de l'action et lorsque déjà il y a bien du sang de répandu ; il n'y a point de battant ni de battu pendant les trois quarts de la journée ; la perte occasionnée par les armes à feu est à peu près égale des deux côtés. La cavalerie, dans ses charges, offre quelque chose d'analogue à ce qui arrivait aux armées anciennes : le vaincu perd dans une bien plus grande proportion que le vainqueur, parce que l'escadron qui lâche pied est poursuivi et sabré, et éprouve alors beaucoup de mal sans en faire (2).

L'opinion est établie que les guerres des anciens étaient plus sanglantes que celles des modernes : cela est-il exact ? Les armées modernes se battent tous les jours, parce que les canons et les fusils atteignent de loin ; les avant-gardes, les postes, se fusillent et laissent souvent 500 ou 600 hommes sur le champ de bataille de chaque côté. Chez les anciens, les combats étaient plus rares et moins sanglants. Dans les batailles modernes, la perte faite

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 82 [MARCHAND].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 58-59 [MARCHAND].

par les deux armées, qui est, par rapport aux morts et aux blessés, à peu près égale, est plus forte que la perte des batailles anciennes, qui ne tombait que sur l'armée battue (1).

PILLAGE

..... Faites piller deux ou trois gros bourgs, de ceux qui se sont le plus mal conduits; cela fera des exemples et rendra aux soldats de la gaieté et le désir d'agir (2).

La ville [Cuenca] a été pillée : c'est le droit de la guerre, puisqu'elle a été prise les armes à la main (3).

Le pillage déshonore les armées et ne profite qu'à un petit nombre (4).

Pavie, disait l'Empereur, était la seule place qu'il eût jamais livrée au pillage : il l'avait promis à ses soldats pour vingt-quatre heures, mais au bout de trois, il n'y put tenir davantage, et le fit cesser. « Je n'avais que 1.200 hommes, disait-il; les cris de la population, qui parvenaient jusqu'à moi, l'emportèrent. S'il y eût eu 20.000 soldats, c'eût été eux dont la masse, au contraire, eût étouffé les plaintes de la population; il ne serait rien parvenu jusqu'à moi. Du reste, continuait-il, heureusement la politique est parfaitement d'accord avec la morale, pour s'opposer au pillage. J'ai beaucoup médité sur cet objet; on m'a souvent mis dans le cas d'en gratifier mes soldats; je l'eusse fait si j'y eusse trouvé des avantages. Mais rien n'est plus propre à désorganiser et à perdre tout à fait une armée. Un soldat n'a plus de discipline dès qu'il peut piller; et si, en pillant, il s'est enrichi, il devient aussitôt un mauvais soldat; il ne veut plus se battre. D'ailleurs, observait-il encore, le pillage n'est pas dans nos mœurs françaises : le cœur de nos soldats n'est point mauvais : le premier

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César) — XXXII, 83 [Marchand].

(2) *Corresp.*, XIII, n° 10572 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 30 juillet 1806).

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 333) [A Joseph Napoléon, roi d'Espagne, Bordeaux, 31 juillet 1808, 11 heures du soir].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 431 [Bertrand].

moment de fureur passé, il revient à lui-même. Il serait impossible à des soldats français de piller durant vingt-quatre heures: beaucoup emploieraient les derniers moments à réparer les maux qu'ils auraient fait d'abord; dans leur chambrée, ils se reprochent plus tard, les uns les autres, les excès commis, et frappent eux-mêmes de réprobation et de mépris ceux d'entre eux dont les actes ont été trop odieux (1). »

PLACE CENTRALE

Il m'est impossible..... d'empêcher une armée plus forte, qui déboucherait par la frontière d'Autriche ou de Turquie, d'obtenir des avantages sur mon armée de Dalmatie.

Mais faut-il que 6.000, 8.000 ou 12.000 hommes, que les événements de la politique générale peuvent me porter à tenir en Dalmatie, soient détruits et sans ressources après quelques combats? Faut-il que mes munitions, mes hôpitaux et mes magasins, disséminés à l'aventure, tombent et deviennent la proie de l'ennemi, du moment qu'il aurait acquis la supériorité en campagne sur mon armée de Dalmatie? Non; c'est ce qu'il m'importe de prévoir et d'éviter. Je ne puis le faire que par l'établissement d'une grande place, d'une place de dépôt qui soit comme le réduit de toute la défense de la Dalmatie, qui contienne tous mes hôpitaux, mes magasins, mes établissements, où toutes mes troupes de Dalmatie viennent se reformer, se rallier, soit pour s'y renfermer, soit pour reprendre la campagne, si telles sont la nature des événements et la force de l'armée ennemie. Cette place, je l'appelle place centrale. Tant qu'elle existe, mes troupes peuvent avoir perdu des combats, mais n'ont essuyé que les pertes ordinaires de la guerre; tant qu'elle existe, elles peuvent elles-mêmes, après avoir pris haleine et du repos, ressaisir la victoire, ou du moins m'offrir ces deux avantages, d'occuper un nombre triple d'elles au siège de cette place, et de me donner trois ou quatre mois de temps pour arriver à leur secours; car, tant que la place n'est pas prise, le sort de la province n'est pas décidé, et l'immense matériel attaché à la défense d'une aussi grande province n'est pas perdu.

(1) Las Cases, IV, 391-393.

Ainsi, tous les forts situés aux débouchés des montagnes ou destinés à la protection des différentes îles et ports ne sont que d'une utilité secondaire. Mon intention est qu'on ne travaille, pour améliorer ou augmenter leurs fortifications, que lorsque je connaîtrai les détails de chacun d'eux, et que lorsque les travaux de la place principale seront arrivés à un degré suffisant de force, et que mes munitions de guerre, mes hôpitaux, mes magasins d'habillement et de bouche seront centralisés dans ma place de dépôt, qui doit fournir ce qui est nécessaire à la défense des localités, mais de manière qu'en peu de temps tout puisse se reployer sur cette place, afin d'éprouver, en cas d'invasion de la part de l'ennemi, la moindre perte possible.

Une place centrale une fois existante, tous les plans de campagne de mes généraux doivent y être relatifs. Une armée supérieure a-t-elle débarqué dans un point quelconque, le soin des généraux doit être de diriger toutes les opérations de manière que leur retraite sur la place centrale soit toujours assurée.

Une armée attaque-t-elle la frontière turque ou autrichienne, le même soin doit diriger toutes les opérations des généraux français. Ne pouvant défendre la province tout entière, ils doivent voir la province dans la place centrale.

Tous les magasins de l'armée y seront concentrés, tous les moyens de défense s'y trouveront prodigués, et un but constant se trouvera donné aux opérations des généraux. Tout devient simple, facile, déterminé, rien n'est vague quand on établit de longue main et par autorité supérieure le point central d'un pays. On sent combien de sécurité et de simplicité donne l'existence de ce point central et combien de contentement elle met dans l'esprit des individus qui composent l'armée. L'intérêt de sa conservation agit assez sur chacun pour que l'on sente que l'on est là en l'air : d'un côté, la mer couverte de vaisseaux ennemis; de l'autre, les montagnes de la Bosnie peuplées de barbares; d'un troisième côté, les montagnes âpres de la Croatie, presque impraticables dans une retraite, lorsque surtout il faut considérer ce pays comme pays ennemi. Trop d'inquiétude anime l'armée si, dans cette position, elle n'a pas pour tous les événements un plan simple et tracé; ce plan simple et tracé, ce sont les remparts de Zara. Quand, après plusieurs mois de campagne,

on a toujours pour pis-aller de s'enfermer dans une ville forte et abondamment approvisionnée, on a, plus que la sécurité de la vie, la sécurité de l'honneur (1).

PLACES FORTES

Il est des places fortes qui défendent une gorge et qui, par cela seul, ont un caractère déterminé; il est des places fortes de dépôt et qui, pouvant contenir de grandes garnisons et résister longtemps, donnent moyen à une armée inférieure d'être renforcée, de se réorganiser et de tenter de nouveaux hasards. Dans le premier cas, un fort ou une petite place peuvent être indiqués; dans le second cas, une grande place où il ne faut épargner ni argent ni ouvrages.

Hors ces deux cas, il en est un troisième, c'est la fortification entière d'une frontière. Ainsi la frontière depuis Dunkerque jusqu'à Maubeuge présente un grand nombre de places de différentes grandeurs et de différentes valeurs, placées en échiquier sur trois lignes, de manière qu'il est physiquement impossible de passer sans en avoir pris plusieurs. Dans ce cas, une petite place a pour but de soutenir l'inondation qui va d'une place à l'autre, ou de boucher un rentrant.

. . . . . .

Quoique place de fortification permanente, Peschiera est une place que j'appelle une place de campagne, qu'un général habile fera beaucoup valoir, qui ne sera d'aucune utilité à un général malhabile..... Si l'on demande ce que veut dire une place de campagne en fortification permanente, qu'on jette un coup d'œil sur les événements qui se sont passés en vendémiaire dernier [octobre 1805]; que l'on voie de quelle utilité a été le mauvais château de Vérone; peut-être a-t-il eu dans les événements une influence incalculable. Ce mauvais château a rendu maître de l'Adige, ce qui a tout de suite donné une autre physionomie à toutes les affaires de la campagne..... Pendant..... qu'une armée manœuvre, l'ennemi n'a ni le temps, ni les moyens de faire un siège; il bloque toutes les places, tire quelques obus, quelques

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10726 (A Dejean, Saint-Cloud, 3 septembre 1806).

salves d'artillerie de campagne; c'est juste le degré de force que doit avoir une place de campagne (1).

Une place que l'on bat en brèche sans que l'on ait couronné le chemin couvert, et dont la brèche est praticable sans passer le fossé et sans faire sauter la contrescarpe, est une mauvaise place (2).

Cette position [Osoppo]..... peut être défendue par une poignée d'hommes; alors elle n'est jamais d'aucun embarras, car les places fortes sont aussi souvent très embarrassantes, affaiblissent une armée, et sont la cause de la perte d'une bataille et d'une campagne (3).

La mesure qu'a prise le général Verrières, de mettre les malades hors de Glogau, est ridicule. A quoi servent les places fortes, si ce n'est pour contenir les dépôts d'une armée? (4)

Il [Mortier] ne prend aucune mesure pour ses parcs, ses hôpitaux, au lieu de les mettre à couvert à Stettin ou à Magdebourg. Les places ne sont faites que pour cela (5).

Vous vous plaignez des embarras qu'on vous envoie. Vous devez savoir que les grandes places fortes, sur les derrières des armées, sont justement faites pour cela (6).

Quelque chose que fasse l'ennemi, le terrain est disposé de manière qu'avec la moitié des forces et égalité de talent tout est facile au général français, tout lui présage et lui indique la victoire; tout est difficile et scabreux pour l'ennemi. C'est le seul avantage que les fortifications puissent offrir à la guerre. Comme les canons, les places ne sont que des armes qui ne peuvent remplir seules leur objet, elles demandent à être bien employées et bien maniées. On sent que, pour ces opérations, il est néces-

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 10419 (A Dejean, Saint-Cloud, 27 juin 1806).
(2) *Corresp.*, XIII, n° 10588 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 3 août 1806).
(3) *Corresp.*, XIV, n° 11667 (A Eugène, Varsovie, 20 janvier 1807).
(4) *Corresp.*, XV, n° 12304 (Au prince Jérôme, Finkenstein, 5 avril 1807).
(5) *Corresp.*, XV, n° 12344 (A Clarke, Finkenstein, 11 avril 1807).
(6) *Corresp.*, XV, n° 12824 (A Rapp, Tilsit, 25 juin 1807).

saire que les communications depuis Ronco, par la rive droite de l'Adige, jusqu'à Anguillara et Venise, soient soignées; on doit les faire reconnaître et les tenir en état, afin de pouvoir porter, pendant la nuit et en deux ou trois marches, l'armée sur une de ses extrémités. Aucun général expérimenté et prudent ne se hasardera devant ce grand rentrant de fortifications depuis Ronco jusqu'à Malghera, où l'armée française, manœuvrant derrière les eaux, rend tout espionnage et communication impossible à l'ennemi, et peut se trouver à tous les levers du soleil à trois marches sur ses derrières, ou sur un de ses flancs, avec toutes ses forces réunies contre ses forces à lui disséminées. Si l'on dit: «mais l'ennemi prendra Arcole»; Arcole, environné d'eau, n'est pas facile à prendre. Si l'on dit: «l'ennemi prendra Legnago», qu'on croit encore plus important pour lui; on a fait le plus bel éloge de la ligne qu'on propose, car, si elle n'est attaquable qu'en prenant une place forte, le but est rempli. On ne peut espérer d'une ligne que les avantages suivants : rendre la position de l'ennemi tellement difficile, qu'il se jette dans de fausses opérations et qu'il soit battu par des forces inférieures, ou, si on a en tête un général prudent et de génie, l'obliger à franchir méthodiquement des obstacles créés à loisir, et ainsi gagner du temps; du côté, au contraire, de l'armée française, aider à la faiblesse du général, rendre sa position tellement indiquée et facile qu'il ne puisse point commettre de grandes fautes, et enfin lui donner le temps d'attendre des secours. Dans l'art de la guerre, comme dans la mécanique, le temps est le grand élément entre le poids et la puissance (1).

Les fortifications sont surtout appropriées contre l'Angleterre, parce que, cette puissance ne pouvant tenter que des coups de main pour profiter de l'éloignement de l'armée, des dépôts et des arsenaux renfermés dans des places peuvent lui résister suffisamment longtemps. Il est donc vrai de dire que les fortifications sont beaucoup plus importantes contre les Anglais que sur le Rhin contre de fortes armées continentales, qui, remportant

(1) *Corresp.*, XVIII, n° 14707 (Notes sur la défense de l'Italie, Valladolid, 14 janvier 1809).

de grandes victoires, auraient le temps de prendre des fortifications qui seraient ensuite des obstacles contre nous (1).

Le système de guerre actuel nécessitant des armées actives très considérables, un pays envahi ne peut compléter les garnisons de toutes ses places, quand elles sont nombreuses et vastes, sans appauvrir singulièrement sa force active, et sans la rendre incapable de disputer le terrain à l'armée offensive. Un moyen se présente d'utiliser toutes les places fortes d'une frontière sans que leur défense absorbe une masse d'hommes trop considérable: c'est de compléter les garnisons et les approvisionnements du petit nombre de places vraiment importantes, de celles qui sont en première ligne et dont les garnisons pourraient inquiéter un ennemi qui se hasarderait à venir assiéger les places de seconde ligne, dont les fortifications seraient dans un état moins respectable et où on ne laisserait qu'une garnison susceptible de se retirer dans la citadelle, et de la défendre en règle, quand le corps de place qu'elles auraient soutenu suffisamment pour forcer l'ennemi à en préparer le siège, aurait été pris (2).

L'avantage d'occuper les places est d'obliger l'ennemi à laisser devant elles plus de monde qu'il n'y en a dans la place (3).

Les places fortes sont utiles pour la guerre défensive comme pour la guerre offensive. Sans doute, elles ne peuvent pas seules tenir lieu d'une armée; mais elles sont le seul moyen que l'on ait pour retarder, entraver, affaiblir, inquiéter un ennemi vainqueur (4).

Les garnisons des places fortes doivent être tirées de la population, et non pas des armées actives; les régiments de milice provinciaux avaient cette destination; c'est la plus belle prérogative de la garde nationale..... Il vaut mieux centraliser, réunir,

---

(1) *Corresp.*, XX, n° 16317 (A Clarke, Paris, 9 mars 1810).

(2) *Corresp. inédite* (Extrait des notes de l'Empereur sur la place d'Erfurt, appliqué à plusieurs places de la frontière nord, présumé août 1811).

(3) *Corresp. inédite* (Au duc de Tarente, Paris, 12 janvier 1814).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 420 [BERTRAND].

rapprocher ses forces, ses canons, ses machines de guerre, que de les disséminer (1).

Il est des militaires qui demandent à quoi servent les places fortes, les camps retranchés, l'art de l'ingénieur; nous leur demanderons à notre tour comment il est possible de manœuvrer avec des forces inférieures ou égales, sans le secours des positions, des fortifications et de tous les moyens supplémentaires de l'art (2)?

Les places fortes sont bonnes pour mettre les dépôts de munitions à l'abri, contenir des soldats qui, en plaine, seraient mis en désordre par quelques houzards, qui se forment pendant la campagne et ensuite peuvent agir offensivement et procurer de nouvelles ressources à l'armée agissante; inquiéter les derrières de l'ennemi, s'il marche en avant; l'obliger à laisser des corps pour le masquer..... Un autre avantage est de raccourcir la ligne d'opérations. Quand je marchais sur Vienne, Würzbourg et Braunau me furent des plus avantageuses (3).

Il est ridicule que tous les dépôts et manufactures d'armes soient sur l'extrême frontière, exposés à être coupés, dès l'entrée en campagne de l'armée agissante..... (4)

Il faut..... à la France une bonne place forte sur la Loire, du côté de Tours (5).

Notes dictées à Gourgaud sur le système de fortifications de Carnot, appelé système à retours offensifs et présenté dans l'ouvrage intitulé *La Défense des places fortes*, 3e édition, Paris, 1812 (mémoire additionnel, p. 439-516). Cet ouvrage semi-officiel avait été rédigé pour servir à l'enseignement de l'École de Metz, sur un ordre de l'Empereur, en date du 1er octobre 1809 (*Corresp.*, XIX, p. 632). Les critiques de Napoléon n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif (6).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 420 [Bertrand].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 122 [Montholon].

(3) Gourgaud, I, 285.

(4) Gourgaud, I, 286.

(5) Gourgaud, I, 286.

(6) *Revue du Génie militaire*, juillet 1897. — Ces notes, restées dans des papiers de famille, ont été découvertes par M. le vicomte de Grouchy, qui les a mises à la disposition de la *Revue du Génie*.

L'amiral [sir George Cockburn] lui ayant demandé [à Napoléon] quelle était, dans son opinion, la place la plus forte du monde, l'Empereur a répondu qu'il était impossible de l'assigner, parce que la force d'une place se compose de ses moyens propres et de circonstances étrangères indéterminées. Pourtant il a nommé Strasbourg, Lille, Metz, Mantoue, Anvers, Malte, Gibraltar. L'amiral ayant dit qu'en Angleterre on lui avait supposé, pendant quelque temps, le dessein d'attaquer Gibraltar : « Nous nous en serions bien donné de garde, a dit l'Empereur; cela nous servait trop bien. Cette place ne nous est d'aucune utilité; elle ne défend, n'intercepte rien; ce n'est qu'un objet d'amour-propre national qui coûte fort cher à l'Angleterre, et blesse singulièrement la nation espagnole. Nous aurions été bien maladroits de détruire une pareille combinaison (1).

PLANS

.....Au moment d'une déclaration de guerre, il y a tant de choses à faire, qu'il est de sagesse de s'y prendre à l'avance quelques années (2).

.....Jusqu'à cette heure, je n'ai aucune idée que l'Autriche veuille faire la guerre; mais le système militaire est d'opposer la force à la force, et la saine politique veut qu'on se mette en garde, dès l'instant qu'une force paraît vous menacer (3).

Dans toutes les affaires, il faut laisser quelque chose aux circonstances (4).

Les affaires se méditent de longue main, et, pour arriver à des succès, il faut penser plusieurs mois à ce qui peut arriver (5).

---

(1) Las Cases, II, 156-157.

(2) *Corresp.*, X, n° 8075 (A Berthier, Mayence, 10 vendémiaire an XIII-2 octobre 1804).

(3) *Corresp.*, X, n° 8282 (Au général Pino, Paris, 2 pluviôse an XIII-22 janvier 1805).

(4) *Corresp.*, X, n° 8897 (A Decrès, Vérone, 27 prairial an XIII-16 juin 1805).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10809 (A Eugène, Saint-Cloud, 18 septembre 1806).

J'ai l'habitude de penser trois ou quatre mois d'avance à ce que je dois faire, et je calcule sur le pire (1).

L'expédition de Sicile est facile,.... mais elle demande à être faite par un système, parce que le hasard ne fait rien réussir..... A la guerre, rien ne s'obtient que par calcul. Tout ce qui n'est pas profondément médité dans ses détails ne produit aucun résultat (2).

Si je prends tant de précautions, c'est que mon habitude est de ne rien donner au hasard (3).

C'est avec des plans sûrs et fortement conçus qu'on réussit à la guerre (4).

PLANS DE CAMPAGNE

Le genre de guerre que doit faire chaque armée doit donc être déterminé :

1° Par les considérations déduites de l'esprit général de notre guerre;

2° Par les considérations politiques qui en sont le développement;

3° Par les considérations militaires (5).

Le genre de guerre que chaque armée doit faire ne peut être déterminé que par l'autorité supérieure (6).

Les plans de campagne se modifient à l'infini, selon les circonstances, le génie du chef, la nature des troupes et la topographie. Il y a deux espèces de plans de campagne : les bons et les mauvais; quelquefois les bons échouent par des circonstances

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10810 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 18 septembre 1806).

(2) *Corresp.*, XII, n° 10325 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 6 juin 1806).

(3) *Corresp.*, XVI, n° 13652 (Au grand-duc de Berg, lieutenant de l'Empereur en Espagne, Paris, 14 mars 1808).

(4) *Corresp.*, XVII, n° 14307 (Au major général, Saint-Cloud, 8 septembre 1808).

(5) *Corresp. inédite* (Au Comité de Salut public, Loano, 25 messidor an II-13 juillet 1794).

(6) *Corresp. inédite* (Au Comité de Salut public, Loano, 25 messidor an II-13 juillet 1794).

fortuites, quelquefois les mauvais réussissent par un caprice de la fortune (1).

Un plan de campagne doit avoir prévu tout ce que l'ennemi peut faire, et contenir en lui-même les moyens de le déjouer (2).

PLAN D'OPÉRATIONS

Dans ce métier-ci, et sur un si grand théâtre, on ne réussit que sur un plan bien établi et qu'avec des éléments bien d'accord. Il faut donc bien étudier vos ordres et ne faire ici ni plus ni moins que ce qu'on vous dit, surtout pour ce qui est mouvement combiné (3).

.....Dans ma position, tout plan où de ma personne je ne suis pas au centre est inadmissible. Tout plan qui m'éloigne établit une guerre réglée, où la supériorité des ennemis en cavalerie, en nombre et même en généraux, me conduirait à une perte totale (4).

PONTS MILITAIRES

.....A Vienne, j'ai fait jeter sur un bras du Danube de 100 toises de large un pont d'une seule pièce. Je désire que, dans les équipages de pont que je fais former à Danzig, les officiers d'artillerie disposent les pièces de manière qu'on puisse en une heure de temps dresser le pont et le mettre à l'eau d'une pièce (5).

POSITIONS DE FLANC

En général, l'idée de découvrir la capitale que l'on doit défendre comporte avec elle l'idée d'un détachement et participe aux in-

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 417 [BERTRAND].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Ulm, Moreau), XXX, 409 [MONTHOLON].

(3) *Corresp.*, XXIII, n° 18769 (A Jérôme, Thorn, 5 juin 1812).

(4) *Corresp.*, XXVI, n° 20492 (Note sur la situation générale de mes affaires, Dresde, 30 août 1813).

(5) *Corresp.*, XXIII, n° 18329 (A Clarke, ministre de la Guerre, Paris, 15 décembre 1811).

convénients attachés à toute dissémination devant une armée déjà supérieure (1).

POURSUITE

Il faut faire à l'ennemi qui fuit un pont d'or ou lui opposer une barrière d'acier (2).

Je vous félicite des succès que vous avez obtenus. Mais point de repos; poursuivez l'ennemi l'épée dans les reins, et coupez-lui toutes les communications (3).

Si j'en voulais hier à quelqu'un, c'était à Walther, parce qu'il faut qu'un général de cavalerie suive toujours l'ennemi l'épée dans les reins, surtout dans les retraites; que je ne veux point que l'on ménage les chevaux quand ils peuvent prendre des hommes (4).....

.....Dans une saison où il fait nuit à 4 heures, et où il ne fait jour qu'à 8, l'ennemi qu'on poursuit a toutes les chances pour se sauver, surtout dans un pays difficile et coupé de bois (5).

.....Vaincre n'est rien, il faut profiter du succès (6).

Vous lui direz [au roi de Westphalie] que tout le fruit de mes manœuvres et la plus belle occasion qui se soit présentée à la guerre ont échappé par ce singulier oubli des premières notions de la guerre (7) [poursuivre vivement].

.....Répondez au prince Poniatowski..... que Sa Majesté est très mécontente de voir qu'il parle de solde, de pain, lorsqu'il s'agit de poursuivre l'ennemi (8).....

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 337 [Bertrand].

(2) *Corresp.*, I, n° 1000 (Au Directoire exécutif, Due-Castelli, 30 fructidor an IV-16 septembre 1796).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9386 (A Murat, abbaye d'Elchingen, 25 vendémiaire an XIV-17 octobre 1805, 2 heures du soir).

(4) *Corresp.*, XI, n° 9509 (A Lannes, Znaym, 27 brumaire an XIV-18 novembre 1805, 9 heures du soir).

(5) *Corresp.*, XIV, n° 11511 (45e bulletin de la Grande Armée, Paluki, 27 décembre 1806).

(6) *Corresp.*, XVIII, n° 14460 (A Joseph, Cubo, 10 novembre 1808, 8 heures du soir).

(7) *Corresp.*, XXIV, n° 18905 (Au major général, Vilna, 5 juillet 1812).

(8) *Corresp.*, XXIV, n° 18932 (Au major général, Vilna, 9 juillet 1812).

PREMIER OBJECTIF DE LA GUERRE

Quand on veut envahir un pays, il ne faut pas craindre de livrer bataille et de chercher partout son ennemi pour le combattre (1).

PRÉPARATION A LA GUERRE

Ce n'est pas en criant : *Paix!* qu'on l'obtient (2).

Ce n'est pas quand le monde arme contre nous qu'il faut annoncer avec tant d'empressement des négociations de paix (3).

.....Les Autrichiens et les Prussiens, donnant des semestres d'un an, rappellent les semestriers bien plus vite que nous ne pouvons faire une nouvelle levée de conscrits et gagnent deux mois sur nous pour se trouver en état..... L'effectif d'une compagnie, en temps de guerre, devrait être au moins de 120 à 130 hommes; l'effectif, en temps de paix, de 100 hommes, dont la moitié chez eux et l'autre moitié au corps (4).

Vous êtes animé par de trop petites vues. Vous croyez avoir tout fait quand vous avez économisé 100.000 francs. Par ce moyen, votre pays se trouvera dépourvu de moyens de défense. Ne désorganisez pas votre armée, je vous le répète, puisque, si les événements arrivent, vous vous trouverez sans ressources pour défendre votre pays (5).....

Il faut donner à l'opinion une direction plus ferme que celle que lui donne la *Gazette de France*. Il n'est pas question de parler sans cesse de paix, c'est le bon moyen de ne pas l'avoir, mais de se mettre en mesure de défense sur tous les points (6).

---

(1) Gourgaud, I, 327.

(2) *Corresp.*, XI, n° 9561 (Au prince Joseph, Schönbrunn, 22 frimaire an XIV-13 décembre 1805).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9563 (A M. Champagny, Schönbrunn, 22 frimaire an XIV-13 décembre 1805).

(4) *Corresp.*, XII, n° 10185 (Au général Lacuée, Saint-Cloud, 3 mai 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10682 (Au roi de Hollande, Rambouillet, 21 août 1806).

(6) *Corresp.*, XV, n° 12382 (A Fouché, Finkenstein, 15 avril 1807).

La paix est un mariage qui dépend d'une réunion de volontés. S'il faut se battre encore pour l'obtenir, je suis en mesure (1).

.....Le moment où on parle de paix est celui où il faut redoubler de préparatifs et multiplier les ressources (2).....

PRÉPARATION DES ATTAQUES

Vous ne devez pas perdre de monde devant des villages et des postes retranchés; mais vous devez sur-le-champ faire avancer les trente-deux pièces de 12 de vos quatre batteries de réserve, avec une quarantaine d'obusiers, au moyen de quoi vous détruirez en deux heures toutes les fortifications de campagne (3).

S'il y a quelque village retranché ou quelque redoute, il faut avant d'attaquer les accabler d'obus. Vous vous souvenez de l'expérience faite à Vienne : ni le blockhaus, ni l'extérieur, ni l'intérieur de la redoute n'ont pu résister aux obus ni à une artillerie supérieure (4).

PRESSE

Vous voudrez bien, Citoyen Général, prendre des mesures pour qu'aucune gazette tendant à porter le découragement dans l'armée, à exciter les soldats à la désertion et à diminuer l'énergie pour la cause de la liberté, ne s'introduise dans l'armée (5).

Il paraît à Madrid un *Courrier d'Espagne*, rédigé en français par des intrigants et qui peut être du plus mauvais effet. Écrivez au maréchal Jourdan pour qu'il n'y ait aucun journal français en Espagne, et qu'on ait à supprimer celui-là. Mon intention est

---

(1) *Corresp.*, XV, n° 12408 (Au roi de Naples, Finkenstein, 18 avril 1807).

(2) *Corresp.*, XV, n° 12474 (A Talleyrand, Finkenstein, 26 avril 1807, 10 heures du soir).

(3) *Corresp.*, XXVI, n° 20365 (A Oudinot, Dresde, 12 août 1813).

(4) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières lettres*, n° 2128) [A Bertrand, commandant le 4e corps, Dresde, 13 août 1813].

(5) Panckoucke, *Corresp. inédite...*, III (Au chef de l'état-major, Milan, 25 messidor an V-13 juillet 1797).

de ne souffrir, partout où sont mes troupes, aucun journal français, à moins qu'il ne soit publié par mes ordres (1).

Mon intention est que les journaux n'impriment rien sur les affaires d'Espagne que d'après le *Moniteur*. Prenez les mesures en conséquence (2).

Les gazettes de Nancy, Metz et Strasbourg parlent en détail de tous les mouvements militaires, des généraux qui passent, etc. Cela n'est pas convenable (3).

Je désire que vous écriviez à mes chargés d'affaires près les différents princes de la Confédération pour qu'il ne soit question d'aucun mouvement de troupes françaises dans leurs journaux (4).

Je vois dans le *Journal de l'Empire*, à l'article de la Confédération du Rhin, des détails sur l'armée qu'on n'aurait pas dû donner. S'ils ont été tirés du *Journal de Francfort*, écrivez-en à mon ministre des relations extérieures, parce que j'ai défendu qu'on publiât les détails de la composition de mes corps d'armée (5).

Comme tous les articles de journaux qui parlent de l'armée sont faits sans tact, je crois qu'il vaut beaucoup mieux qu'ils n'en parlent pas, d'autant plus qu'on sait que ces articles sont faits sous l'influence de la police. C'est une grande erreur de s'imaginer qu'en France on puisse faire entrer les idées de cette façon; il vaut mieux laisser aller les choses leur train. Je vois, dans le journal du 28, des articles de Mayence et de Westphalie; j'en vois dans d'autres journaux: ils sont tous faits dans un bon esprit, mais ils sont maladroits. Ces articles font du mal à l'opinion, et

---

(1) *Corresp.* (Lecestre, n° 430) [Au général Clarke, ministre de la Guerre, Paris, 27 mars 1809).

(2) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières lettres*, n° 1016) [A Fouché, ministre de la Police générale, Paris, 13 février 1810].

(3) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières lettres*, n° 1889) [A Savary, ministre de la Police générale, Paris, 2 mars 1813].

(4) *Corresp.*, XXV, n° 19631 (A Maret, Paris, 2 mars 1813).

(5) *Corresp.* (Brotonne, n° 1094) [A Savary, ministre de la Police générale, Paris, 7 avril 1813]. — Cf. *Ibid.*, n° 1058.

pas de bien; c'est vérité et simplicité qu'il faut. Un mot, telle chose est vraie ou n'est pas vraie, suffit (1).

Les journaux sont rédigés sans esprit. Est-il convenable, dans le moment actuel, d'aller dire que j'avais peu de monde, que je n'ai vaincu que parce que j'ai surpris l'ennemi, et que nous étions un contre trois? Il faut, en vérité, que vous ayez perdu la tête à Paris pour dire de pareilles choses, lorsque moi je dis partout que j'ai 300.000 hommes, lorsque l'ennemi le croit, et qu'il faut le dire jusqu'à satiété..... Voilà comme, à coups de plume, vous détruisez tout le bien qui résulte de la victoire! ..... Un des premiers principes de la guerre est d'exagérer ses forces et non pas de les diminuer (2).

Les journaux ne sont pas l'histoire, pas plus que les bulletins ne sont l'histoire. On doit toujours faire croire à son ennemi qu'on a des forces immenses (3).

Je ne puis être plus mécontent que je le suis du peu que l'on fait pour l'esprit public.

Ce n'est pas par des vers, des odes qu'on peut parvenir à l'animer, mais bien par des faits et des détails simples et vrais. C'est une chose bien simple à comprendre. Je ne veux pas qu'on fasse des articles à Paris; je ne veux pas que l'on trompe le public, mais seulement qu'on mette la conduite des ennemis sous les yeux de tous..... Le ministre des Cultes doit demander des lettres aux évêques, aux chanoines, aux curés; le ministre de l'Intérieur, aux préfets, aux maires; le ministre des Finances, à ceux de ses employés qui sont restés pendant le séjour de l'ennemi; l'administration des Postes, aux directeurs des postes, aux maîtres des postes; le Grand Juge, aux procureurs impériaux, aux juges, aux juges de paix, aux notaires, etc..... Qu'on leur demande ce qu'ils savent, ce qu'ils ont vu; qu'on se garde d'en faire des tableaux, mais qu'on imprime ces lettres à mesure qu'on les recevra. Il faut que les villes qui ont été occupées par les ennemis

---

(1) *Corresp.*, XXV, n° 19945 (A Savary, Lützen, 2 mai 1813, 8 heures du matin).

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21316 (A Savary, château de Surville, 19 février 1814).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21360 (Au roi Joseph, Bourg des Noës, à Troyes, 24 février 1814, 7 heures du matin).

envoient des députés à Paris pour y faire le récit de ce qu'ils ont vu et appris, de ce qui s'est passé chez eux; il faut qu'il y ait là des écrivains pour recueillir ce qu'ils diront. Il faut en général désigner tous les noms. L'ensemble de tous ces faits produira la rage et l'indignation. C'est alors que chacun sentira la nécessité de courir à sa défense plutôt que de voir sa femme ou sa fille violée, que d'être accablé de coups de bâton, que d'être pillé, volé et accablé de tous les genres d'outrages..... La France serait déjà tout entière sous les armes sans la pusillanimité des ministres, qui craignent toujours de mettre en avant l'administration. La police doit tous les jours ramasser des quantités de lettres écrites dans toutes les parties de la France....: qu'elle les fasse imprimer, qu'on mette tous les noms et qu'on ne cache rien au public (1).

PRÊT

Le soldat n'est pas assez payé pour le temps de paix; en campagne, c'était différent. Nous étions toujours vainqueurs et, en pays ennemi, un soldat ne manque de rien quand il a de bons chefs. Je comptais à la paix augmenter sensiblement le prêt du soldat et lui donner, comme ration, de la viande et du vin. Pour 400.000 hommes, c'eût été une augmentation de 6 à 7 millions par an dans la dépense de l'entretien de l'armée, augmentation qu'il eût été facile de couvrir par des économies sur des états-majors inutiles en temps de paix. J'avais sur tout cela beaucoup de projets (2).

PRINCIPES DE LA GUERRE

Il faut toujours faire ce que fait un ennemi qui veut aller en avant, et qui se croit le plus fort. Tous les moyens communs à la guerre sont toujours bons et réussissent (3).

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21375 (Au ministre de l'Intérieur, Troyes, 26 février 1814).

(2) Montholon, I, 331-332 (20 juillet 1817). — Cf. Gourgaud, I, 225 (même date).

(3) *Corresp. inédite* (Au général Masséna, 15 germinal an IV-4 avril 1796).

Tous les grands événements ne tiennent jamais qu'à un cheveu. L'homme habile profite de tout, ne néglige rien de ce qui peut lui donner quelques chances de succès. L'homme moins habile, quelquefois, en en méprisant une seule, fait tout manquer (1).

Dans les opérations militaires, les heures décident du succès et des campagnes (2).

.....Souvenez-vous toujours de ces trois choses : réunion de forces, activité et ferme résolution de périr avec gloire. Ce sont ces trois grands principes de l'art militaire qui m'ont toujours rendu la fortune favorable dans toutes mes opérations. La mort n'est rien; mais vivre vaincu et sans gloire, c'est mourir tous les jours (3).

En ne tenant à aucun projet, on court risque d'être battu partout (4).

.....Il ne faut jamais vouloir deviner ce que peut faire l'ennemi (5).

Voici le principe général à la guerre : un corps de 25.000 à 30.000 hommes peut être isolé; bien conduit, il peut se battre ou éviter la bataille et manœuvrer selon les circonstances sans qu'il lui arrive malheur, parce qu'on ne peut le forcer à un engagement, et qu'enfin il doit se battre longtemps (6).

.....Ce qui convient à la guerre est simplicité et sûreté..... (7)

Lorsqu'une armée a éprouvé des défaites, la manière de réunir ses détachements ou ses secours et de prendre l'offensive est

---

(1) Panckoucke, *Corresp. inédite...*, IV (Au ministre des Relations extérieures, Passariano, 5 vendémiaire an VI-26 septembre 1797).

(2) *Corresp.*, VI, n° 4689 (A l'amiral Mazarredo, Paris, 29 ventôse an VIII-20 mars 1800).

(3) *Corresp.*, X, n° 8209 (Au général Lauriston, Paris, 21 frimaire an XIII-12 décembre 1804).

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 127) [A Louis Napoléon, roi de Hollande, Berlin, 5 novembre 1806, 2 heures du matin].

(5) *Corresp.*, XIV, n° 11939 (A Soult, Osterode, 5 mars 1807, 4 heures du soir).

(6) *Corresp.*, XIX, n° 15310 (A Eugène, Schönbrunn, 7 juin 1809, 2 h. 30 du matin).

(7) *Corresp.*, XIX, n° 15454 (A Marmont, Schönbrunn, 28 juin 1809, 10 heures du matin).

l'opération la plus délicate de la guerre, celle qui exige le plus, de la part du général, la profonde connaissance des principes de l'art; c'est alors surtout que leur violation entraîne une défaite et produit une catastrophe (1).

A la guerre, il ne faut jamais rien faire de son gré qui soit pis que ce qui peut arriver (2).

Le général prussien [Blücher] a violé [en 1815] ces trois grandes règles de la guerre : 1° tenir ses cantonnements rapprochés; 2° donner pour point de rassemblement aux divers cantonnements un lieu où ils puissent tous arriver avant l'ennemi; 3° opérer sa retraite sur ses renforts (3).

Jomini établit surtout des principes. Le génie agit par inspiration. Ce qui est bon dans une circonstance est mauvais dans une autre, mais il faut considérer les principes comme des axes auxquels se rapporte une courbe. C'est déjà quelque chose que, dans telle ou telle occasion, on pense que l'on s'écarte des principes (4).

Frédéric n'a pas voulu tout dire; il a laissé bien du vague dans ses instructions; il pouvait mieux faire, mais ne l'a pas voulu. J'avais envie d'écrire sur ce sujet, mais, ensuite, des généraux sont battus en disant qu'ils ont suivi les principes qu'on leur a inculqués. Il y a tant d'éléments divers à la guerre (5) !

PRISONNIERS DE GUERRE

Les gentillesses et les traitements honnêtes n'honorent que le vainqueur, ils déshonorent le vaincu; il doit avoir de la réserve et de la fierté (6).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 302 [Bertrand].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 299 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 210.

(4) Gourgaud, II, 20.

(5) Gourgaud, II, 339.

(6) *Corresp.*, IV, n° 3263 (A Kléber, Le Caire, 24 fructidor an VI-10 septembre 1801).

On a outrepassé le but.

Les prisonniers ne doivent pas être traités aussi bien que nos troupes (1).

Dans toutes les époques, dans toutes les circonstances, il n'y a qu'un traître qui obéisse à un souverain au pouvoir de l'ennemi (2).....

En général, quand on fait des prisonniers, on envoie les principaux officiers, en poste et successivement, au quartier général, pour avoir des nouvelles, et on ne les fait point marcher avec les troupes. S'il arrive qu'ils soient délivrés, les corps se trouvent en un moment réorganisés. Le général que vous avez fait prisonnier aurait dû être au quartier général vingt-quatre heures après la bataille (3).

Il est inouï qu'un général de brigade qui a été pris depuis six jours ne soit pas encore arrivé près de moi. Vous croyez en avoir tiré tout le parti possible et l'avoir interrogé; vous vous trompez : l'art d'interroger les prisonniers est un des résultats de l'expérience et du tact de la guerre. Ce qu'il vous a dit vous a paru assez indifférent; si je l'avais interrogé, j'en aurais tiré les plus grands renseignements sur l'ennemi (4).

La punition de quelques chefs est tout ce que la justice et la politique permettent; c'est une règle importante de bien traiter les prisonniers. Les Anglais ont violé cette règle de politique et de morale en mettant les prisonniers français sur des pontons; ce qui les a rendus odieux sur tout le continent (5).

Un général au pouvoir de l'ennemi n'a plus d'ordres à donner; celui qui lui obéit est criminel (6).

---

(1) *Corresp.*, X, n° 8129 (Décision, Saint-Cloud, 25 vendémiaire an XIII-17 octobre 1804).

(2) *Corresp.*, X, n° 8719 (A M. Schimmelpenninck, Milan, 22 floréal an XIII-12 mai 1805).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15380 (A Eugène, Schönbrunn, 19 juin 1809).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15388 (A Eugène, Schönbrunn, 20 juin 1809, 10 heures du matin).

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de César), XXXII, 14.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 214 [Montholon].

PRIVATIONS

.....Lorsque les gardes de l'Empereur, qui sont venues à marches forcées de Paris, au lieu d'avoir demi-ration, manquent de pain, n'ont que de la viande et ne murmurent point, l'Empereur n'a pu voir qu'avec peine que les Polonais soient assez mauvais soldats et aient assez mauvais esprit pour relever de pareilles privations (1).....

PROPORTION DES ARMES

.....Si vous ne donnez que six pièces d'artillerie à chaque division, ce n'est pas assez, il en faut douze; c'est avec l'artillerie qu'on fait la guerre (2).

Il faut d'autant plus d'artillerie à une troupe qu'elle est moins bonne. Il est des corps d'armée avec lesquels je ne demanderais que le tiers de l'artillerie qui me serait nécessaire avec d'autres corps d'armée (3).

Je trouve qu'il [le corps d'armée du royaume d'Italie] est bien faible en artillerie, n'ayant que soixante-deux pièces de canon pour 30.000 hommes : ce ne serait que deux pièces pour 1.000 hommes, ce qui est évidemment peu (4).

Les hommes qui se sont fait une idée de la guerre moderne en commentant les anciens, diront qu'il vaut mieux avoir 3.000 chevaux ou 1.000 fantassins de plus dans une armée de 40.000 hommes que 120 pièces de canon, ou n'avoir que 60 bouches à feu et avoir 1.500 chevaux et 500 fantassins de plus. Mais les militaires savent qu'il faut dans une armée de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, dans de justes proportions, et que ces armes ne peuvent point se suppléer. Nous avons vu des occasions où l'ennemi eût gagné la bataille; il occupait avec de fortes batteries de belles positions, d'où il eût foudroyé les colonnes d'at-

---

(1) *Corresp.*, XXIV, n° 18932 (Au major général, Vilna, 9 juillet 1812).
(2) *Corresp.*, XIV, n° 11417 (A Eugène, Posen, 8 décembre 1806).
(3) *Corresp.*, XIX, n° 15678 (A Clarke, Schönbrunn, 18 août 1809).
(4) *Corresp.*, XXI, n° 17253 (A Eugène, Paris, 30 décembre 1810).

taque et les eût dispersées si elles n'eussent été soutenues par une artillerie supérieure. Les proportions des trois armes sont depuis longtemps l'objet de méditations des grands généraux; l'expérience a prouvé qu'il fallait 4 pièces pour 1.000 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, équipages militaires compris, ce qui donne en hommes le dixième de l'infanterie pour le personnel de l'artillerie (1).

PUNITIONS CORPORELLES

En parlant des soldats anglais, il [Napoléon] disait : « Le soldat anglais est brave, personne ne l'est plus, et les officiers sont en général gens d'honneur; mais je ne les crois pas en état d'exécuter de grandes manœuvres. Je crois que si j'étais à leur tête, je pourrais les rendre capables de tout. Cependant, je ne les connais pas encore assez pour avoir une opinion prononcée. J'ai eu une conversation avec Bingham (2) à ce sujet; et bien qu'il ne soit pas de mon avis, je voudrais changer votre système. Au lieu du fouet, je voudrais les conduire par le point d'honneur. Je voudrais exciter en eux une certaine émulation. Je donnerais de l'avancement à tout soldat qui le mériterait, comme je faisais en France. Après une action, j'assemblais les officiers et les soldats, et je demandais quels étaient ceux qui s'étaient le mieux conduits? quels étaient les braves? Et j'avançais tous ceux qui savaient lire et écrire. J'ordonnais à ceux qui ne le savaient pas, d'étudier jusqu'à ce qu'ils en sussent assez, et alors je les avançais. Que ne pourrait-on pas attendre de l'armée anglaise, si tout soldat avait l'espoir de devenir général, en se comportant bien? Bingham dit, cependant, que la plus grande partie de vos soldats sont des brutes, et qu'ils doivent être conduits à coups de bâton. Mais certes, ...les soldats anglais doivent avoir assez de sentiments pour qu'on les mette au moins au niveau des soldats des autres nations, chez qui le système dégradant du fouet n'est pas en usage. Tout ce qui dégrade l'homme ne peut être utile. Bingham dit qu'il n'y a que la lie de la *canaille* qui

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 328 [BERTRAND].

(2) Colonel commandant le 53e régiment d'infanterie, en garnison à Sainte-Hélène.

s'enrôle volontairement. Cette punition avilissante en est la cause. Je voudrais l'abolir, et que l'état même de simple soldat fût un honneur pour celui qui porterait ce titre. Je voudrais faire comme j'ai fait en France. J'encouragerais les jeunes gens instruits, les fils de marchands, de bonne famille, et autres, à s'enrôler comme simples soldats, et je les avancerais selon leur mérite. Je remplacerais le fouet par la prison, le pain et l'eau, et le *mépris de ses camarades. Quando il soldato e avvilito e disonorato colle fruste, poco gli preme la gloria o l'onore della sua patria* (1). Quel honneur peut avoir un homme qui est fustigé devant ses camarades. Il perd tout sentiment, et se battrait aussi bien contre son pays que pour lui, s'il était mieux payé par le parti adverse. Lorsque les Autrichiens étaient maîtres de l'Italie, ils essayèrent en vain de faire des soldats des Italiens. Ceux-ci désertaient aussitôt qu'on les avait enrôlés, ou bien, s'ils étaient obligés de marcher à l'ennemi, ils se sauvaient au premier feu. Il était impossible de maintenir un seul régiment. Lorsque j'eus conquis l'Italie, et que je commençai à lever des soldats, les Autrichiens se moquèrent de moi, et dirent que je ne réussirais jamais; qu'ils l'avaient souvent tenté, et qu'il n'était pas dans le caractère des Italiens de se battre ou de faire de bons soldats. Malgré cela, je levai plusieurs milliers d'Italiens qui se battirent avec autant de bravoure que les Français, et qui ne m'abandonnèrent pas, même dans mon adversité. Quelle en était la cause? J'avais aboli le fouet et le bâton que les Autrichiens avaient adoptés. Je donnais de l'avancement aux soldats qui avaient des talents, et j'en nommai plusieurs généraux. Je substituai l'honneur et l'émulation à la crainte et au fouet (2). »

QUALITÉS DE COMMANDEMENT

Ma santé est entièrement délabrée, et la santé est indispensable et ne peut être suppléée par rien à la guerre (3).

---

(1) Quand un soldat a été avili et déshonoré par le fouet, il s'inquiète fort peu de la gloire ou de l'honneur de son pays.

(2) O' Méara, I, 224-226.

(3) *Corresp.*, III, n° 2272 (Au ministre des Relations extérieures, Passariano, 10 vendémiaire an VI-1er octobre 1797).

.....Un officier qui, se portant bien, offre sa démission au milieu d'une campagne, ne peut pas être venu dans l'intention d'acquérir de la gloire et de concourir au grand but de la paix générale; il a été conduit ici par tout autre motif, et dès lors n'est point digne des soldats que je commande (1).

Je vous ai nommé..... au poste important de commandant en chef de l'armée française en Batavie. Montrez, dans tous les actes que votre commandement vous donnera lieu de faire, que vous êtes au-dessus de ces misérables divisions de tribune dont le contre-coup a été malheureusement, depuis dix ans, le déchirement de la France.

La gloire de la République est le fruit du sang de nos camarades; nous n'appartenons à aucune autre coterie qu'à celle de la nation entière (2).

Dans un corps d'armée, l'œil du chef doit remédier à tout. Capitaines, officiers, quel que soit d'ailleurs leur mérite, sont constamment dans un état d'insouciance, si la présence du chef ne se fait continuellement sentir (3).

Faites connaître à cet officier que je n'accorderai jamais mon estime à un officier qui donne sa démission en temps de guerre (4).

Les soldats ne doivent jamais être témoins des discussions des chefs (5).

.....C'est la volonté, le caractère, l'application et l'audace qui m'ont fait ce que je suis (6).

Je tiens à déshonneur qu'un général quitte ses troupes. Quant à des couches de femme, je n'entre pas dans ces détails-là; ma

---

(1) *Corresp.*, V, n° 3470 (Ordre du jour, Le Caire, 23 vendémiaire an VII-14 octobre 1798).

(2) *Corresp.*, VI, n° 4475 (A Augereau, Paris, 7 nivôse an VIII-28 décembre 1799).

(3) *Corresp.*, IX, n° 7766 (Au contre-amiral Ver Huell, commandant la flottille batave, Saint-Cloud, 1er prairial an XII-21 mai 1804).

(4) *Corresp.*, X, n° 8435 (Décision, La Malmaison, 24 ventôse an XIII-15 mars 1805).

(5) *Corresp.*, X, n° 8507 (A Moncey, Saint-Cloud, 10 germinal an XIII-31 mars 1805).

(6) *Corresp.*, X, n° 8832 (A Jérôme Bonaparte, Milan, 13 prairial an XIII-2 juin 1805).

femme aurait pu mourir à Munich ou à Strasbourg, cela n'aurait pas dérangé d'un quart d'heure l'exécution de mes projets ou de mes vues..... Mais le militaire tombe en quenouille, et je veux être inflexible (1).

Il ne suffit pas de donner des ordres, il faut se faire obéir (2).

Le général Saint-Cyr demande des troupes parce qu'il aura vu quelques frégates russes.

Mais les généraux ne sont point contents s'ils n'ont une armée. Vous lui avez sans doute répondu qu'on a toujours assez de troupes quand on sait les employer, et lorsque les généraux ne couchent point dans les villes, mais bivouaquent avec leurs troupes (3).

C'est par de la vigueur et de l'énergie qu'on sauve ses troupes, qu'on acquiert leur estime et qu'on en impose aux méchants (4).

.....Il ne faut point fatiguer inutilement des troupes sans rien faire (5).....

Il faut éviter les contre-ordres; à moins que le soldat n'y voie une grande raison d'utilité, il prend du découragement et perd la confiance (6).

.....Il [le contre-amiral Allemand] est trop dur; ses capitaines et ses officiers ne l'aiment pas et le quittent. Tâchez de lui faire comprendre qu'il est avantageux pour le bien du service d'être aimé (7).

Il faut être lent dans la délibération et vif dans l'exécution (8).

Le principal est d'avoir des généraux..... mais il faut choisir des hommes vigoureux (9).....

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 10074 (A Berthier, La Malmaison, 10 avril 1806).
(2) *Corresp.*, XII, n° 10350 (A Eugène, Saint-Cloud, 11 juin 1806).
(3) *Corresp.*, XII, n° 10416 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 26 juin 1806).
(4) *Corresp.*, XIII, n° 10558 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 28 juillet 1806).
(5) *Corresp.*, XIII, n° 10563 (A Eugène, Saint-Cloud, 29 juillet 1806).
(6) *Corresp.*, XIII, n° 10599 (A Eugène, Saint-Cloud, 5 août 1806).
(7) *Corresp.*, XIII, n° 10646 (Au général Mouton, Saint-Cloud, 14 août 1806).
(8) *Corresp.*, XIII, n° 10681 (A Eugène, Rambouillet, 21 août 1806).
(9) *Corresp.*, XIII, n° 11172 (A Eugène, Berlin, 4 novembre 1806).

Des généraux intelligents et intrépides assurent le succès des affaires (1).

.....A la guerre, il faut de la santé, puisqu'il faut rester une partie de la nuit à cheval pour pouvoir connaître à ses affaires (2).

Je l'ai jeté exprès [Jérôme] dans un commandement isolé et en chef; car je ne crois pas au proverbe que, pour savoir commander, il faut savoir obéir (3).

C'est lorsque les généraux montrent l'exemple que les subalternes font leur devoir (4).

Le premier devoir de ces jeunes gens [de l'école de Metz] est le repect à l'autorité civile. Qu'ils ne se croient point autorisés à commettre les impertinences et à imiter l'insolente pétulance que se permettaient autrefois les jeunes officiers; qu'ils sachent que les citoyens sont leurs pères et qu'ils ne sont que les enfants de la famille (5).

Les généraux demandent toujours [du renfort]; c'est dans la nature des choses. Il n'y en a aucun sur lequel on puisse compter pour cela. Il est tout simple que celui qui n'est chargé que d'une besogne ne pense qu'à cela; plus il a de monde, et plus il a de sûreté pour ce qu'il a à faire. C'est une grande faute qu'on fait lorsqu'on prend en considération leur demande, si elle n'est pas de nature à être accueillie (6).

QUALITÉS MILITAIRES

Elle [l'armée] fait voir que le vrai courage et les talents guerriers ne s'étonnent de rien et ne se rebutent d'aucun genre de privations (7).

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 11325 (A Mortier, Posen, 29 novembre 1806, 10 heures du soir).

(2) *Corresp.*, XIV, n° 11806 (A Lannes, Eylau, 12 février 1807).

(3) *Corresp.*, XV, n° 12530 (Au roi de Naples, Finkenstein, 4 mai 1807).

(4) *Corresp.*, XV, n° 12641 (Note pour le major général, Finkenstein, 24 mai 1807).

(5) *Corresp.*, XVII, n° 13882 (A Fouché, ministre de la Police générale, Bayonne, 14 mai 1808).

(6) *Corresp.*, XVIII, n° 14846 (A Joseph, roi d'Espagne, Paris, 4 mars 1809).

(7) *Corresp.*, V, n° 4124 (Au Directoire exécutif, devant Acre, 21 floréal an VII-10 mai 1799).

Il n'est aucun de vous qui n'ait fait plusieurs campagnes, qui ne sache que la qualité la plus essentielle d'un soldat est de savoir supporter les privations avec constance (1).

Les premières qualités du soldat sont la constance et la discipline; la valeur n'est que la seconde (2).

Voilà deux ans que vous passez sur les montagnes souvent privés de tout, et vous êtes toujours à votre devoir, sans murmurer. C'est la première qualité d'un bon soldat (3).

Si la bravoure est la première qualité du soldat, la constance est la seconde (4).

Le grenadier Gobain s'est suicidé par des raisons d'amour.....

.....Un soldat doit savoir vaincre la douleur et la mélancolie des passions; .....il y a autant de vrai courage à souffrir avec constance les peines de l'âme qu'à rester fixe sous la mitraille d'une batterie.

S'abandonner au chagrin sans résister, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincu (5).

J'apprends qu'il y a à Boulogne des duels. Faites connaître à l'ordre que le soldat français n'a pas le droit d'exposer sa vie pour des futilités, et que tout sang versé sans tourner à l'honneur du drapeau et de la patrie est un crime (6).

Nos armées sont toujours dignes de leur réputation : avec la même valeur et la même discipline, elles ont acquis cette patience

---

(1) *Corresp.*, VI, n° 4449 (Aux soldats français, Paris, 4 nivôse an VIII-25 décembre 1799).

(2) *Corresp.*, VI, n° 4450 (Proclamation à l'armée d'Italie, Paris, 4 nivôse an VIII-25 décembre 1799).

(3) *Corresp.*, VI, n° 4855 (Bulletin de l'armée de réserve, Ivrée, 9 prairial an VIII-29 mai 1800).

(4) *Corresp.*, VII, n° 5403 (Proclamation à l'armée d'Orient, Paris, 1er ventôse an IX-20 février 1801).

(5) *Corresp.*, VII, n° 6080 (Ordre du jour, Saint-Cloud 22 floréal an X-12 mai 1802).

(6) *Corresp.*, X, n° 8146 (A Soult, Saint-Cloud, 5 brumaire an XIII-27 octobre 1804).

qui attend sans murmurer les occasions et se confie à la prudence et aux desseins du chef qui les conduit (1).

Quelques fatigues qu'il vous faille essuyer, quelques marches forcées que vous ayez à faire, quelques privations qu'il vous faille endurer, souvenez-vous que c'est par là seulement qu'on peut arriver à la gloire (2).

Soldats, ce succès [Ulm] est dû à votre confiance sans bornes dans votre Empereur, à votre patience à supporter les fatigues et les privations de toute espèce, à votre rare intrépidité (3).

Ils [les peuples d'Italie] sont pleins d'esprit et de passion : dès lors il est facile de leur donner les qualités militaires (4).

.....La discipline et la patience à supporter les fatigues sont les premiers garants de la victoire (5).

Un soldat doit faire son devoir sans aller au devant du danger (6).

QUESTION D'ALGER

La destruction des Barbaresques était un de mes projets (7); je n'ai jamais compris comment les puissances maritimes de l'Europe se soumettaient à payer des tributs à ces barbares. Pendant la paix d'Amiens, j'ai proposé à l'Angleterre d'en finir avec eux, je ne me rappelle plus ce qui a empêché que nous puissions nous entendre à cet égard. Plus tard, j'ai donné à plusieurs

---

(1) *Corresp.*, X, n° 8237 (Exposé de la situation de l'Empire français, Paris, 6 nivôse an XIII-27 décembre 1804).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9295 (Proclamation à l'armée d'Italie, Strasbourg, 8 vendémiaire an XIV-30 septembre 1805).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9405 (Proclamation, Elchingen, 29 vendémiaire an XIV-21 octobre 1805).

(4) *Corresp.*, XI, n° 9616 (37e bulletin de la Grande Armée, Schönbrunn, 5 nivôse an XIV-26 décembre 1805).

(5) *Corresp.*, XIV, n° 12100 (Message au Sénat, Osterode, 20 mars 1807).

(6) Gourgaud, II, 83.

(7) « Les journaux » reçus « d'Angleterre », disent les *Récits de la captivité*, à la date du 4 janvier 1817, confirment l'expédition d'Alger et l'importance des résultats obtenus par lord Exmouth.

reprises des ordres au ministre de la Marine pour étudier la question d'Alger. Je ne pense pas que l'Angleterre ait adopté le meilleur moyen en attaquant de vive force les batteries d'Alger (1). C'était exposer ses vaisseaux à une destruction presque certaine. Un blocus sévère ou un débarquement de quelques milliers d'hommes et une attaque par terre me paraîtraient assurer plus sûrement le résultat qu'on doit obtenir, et sans exposer inutilement de braves gens contre une telle canaille (2).....

RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES

Il ne faut pas accoutumer les troupes à recevoir de l'argent pour des actions de courage; il suffit de leur écrire des lettres de satisfaction (3).

On ne paie pas la bravoure avec de l'argent (4).

Quant aux travaux que le soldat exécutera, ils ne seront pas salariés et ne peuvent l'être : c'est déshonorer le soldat, qui doit faire un travail de cette nature [de fortification] uniquement par honneur (5).

Elle [l'armée] doit servir sans l'espoir d'un salaire extraordinaire, qui porterait sur les nobles fonctions du soldat une empreinte de vénalité. On pourrait craindre de faire naître quelque espèce d'intérêt à la durée d'un service lucratif; les germes d'une telle dégradation, que l'on doit croire, d'ailleurs, presque impossible, doivent être soigneusement éloignés (6).

---

(1) « Il paraît, nous dit l'Empereur, que le dey d'Alger a fait la bêtise de laisser approcher l'escadre anglaise à demi-portée de canon sans tirer. » En masse, il blâme l'attaque de vive force. Il croit qu'on aurait obtenu le même résultat par une forte croisière.

(2) MONTHOLON, II, 28. — Cf. GOURGAUD, I, 370. — Au sujet de ce qu'il y aurait à faire en Algérie, voir MONTHOLON, II, 52.

(3) *Corresp.*, IX, n° 7527 (Décision, Paris, 16 pluviôse an XII-6 février 1804).

(4) *Corresp.*, XI, n° 9235 (Décision, Saint-Cloud, 1er jour complémentaire an XIII-18 septembre 1805).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10817 (A Berthier, Note sur la défense de l'Inn et l'occupation de Braunau, Saint-Cloud, 19 septembre 1806).

(6) *Corresp.*, XVI, n° 13557 (Au général Menou, gouverneur général des départements au delà des Alpes, Paris, 13 février 1808).

Ceux qui se sont trouvés à trois des cinq batailles recevront trois jours de gratification; deux jours à ceux qui n'ont été qu'à deux. Je n'entends pas être à la bataille ceux qui étaient à 20 lieues derrière, mais qui y étaient réellement (1).

RECONNAISSANCES

.....Visitez les places fortes et toutes les positions célèbres par des combats. Il est probable qu'avant que vous ayez trente ans vous ferez la guerre, et c'est un grand acquis que la connaissance du territoire (2).

Impossible de reconnaître une armée forte de plus de 100.000 à moins de vingt-quatre [heures] de temps (3).

RECRUTEMENT

Il n'y a pas un régiment que je n'aie vu qui n'ait reçu une centaine de conscrits boiteux, malingres et tout à fait inhabiles au service. Depuis leur arrivée au corps, ils sont aux dépôts à nos frais, en pure perte, usent leurs habits et coûtent beaucoup d'argent (4).

Le cinquième de la conscription est composé du rebut de la nation; cela nous coûte des routes, de l'habillement en pure perte (5).

Le Corse est bon soldat; il faut que Morand m'en procure le plus possible et n'épargne rien pour cela (6).

Un préfet qui ne fait pas marcher la conscription ou qui tolère

---

(1) *Corresp.*, XVI, n° 13681 (Au major général, Saint-Cloud, 24 mars 1808).

(2) *Corresp.*, X, n° 8852 (Instructions pour le prince Eugène, Milan, 7 juin 1805).

(3) *Notes inédites de l'empereur Napoléon Ier sur les Mémoires militaires du général Lloyd*, 10,

(4) *Corresp.*, IX, n° 7918 (Au général Lacuée, Dunkerque, 22 thermidor an XII-10 août 1804).

(5) *Corresp.*, IX, n° 8023 (A Berthier, Cologne, 28 fructidor an XII-15 septembre 1804).

(6) *Corresp.*, X, n° 8600 (A Berthier, Modane, 28 germinal an XIII-18 avril 1805).

des déserteurs, les laisse en repos et désorganise ainsi l'armée, ne peut conserver ma confiance (1).

Il faut qu'elle [la conscription en Italie] soit, comme celle de France, divisée en armée de réserve et en armée active (2).....

Il faut mettre de la méthode et du discernement dans les nouvelles levées; ce n'est pas leur nombre qui en fait la force, mais leur bonne composition (3).

.....Il est convenable de prendre les plus beaux hommes pour l'artillerie (4) .....

Il est instant de nous défaire de tous les soldats qui sont inhabiles au service et qui mangent et consomment sans être utiles (5).

Je ne vous parle pas de l'appel de la conscription de 1808, mon intention étant qu'aucuns ne viennent à l'armée, étant trop jeunes, mais qu'ils restent dans l'intérieur, où ils seront habillés, armés et exercés.

.....Les enfants de dix-huit ans sont trop jeunes pour faire la guerre si loin (6).

La conscription en Toscane va mal; la cause en est bien simple, c'est qu'il n'y a pas d'officiers pour ramener les conscrits. On a confié cette mission à des vétérans qui se sont comportés comme partout, c'est-à-dire avec négligence (7).

Je suis de votre opinion, la taille [minima] n'est pas nécessaire (8).

---

(1) *Corresp.*, X, n° 8623 (A Fouché, Stupinigi, 4 floréal an XIII-24 avril 1805).

(2) *Corresp.*, X, n° 8931 (A Eugène, Mantoue, 20 juin 1805).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9660 (A Eugène, Munich, 8 janvier 1806).

(4) *Corresp.*, XII, n° 10186 (A Dejean, Saint-Cloud, 4 mai 1806).

(5) *Corresp.*, XII, n° 10282 (A Dejean, Saint-Cloud, 26 mai 1806).

(6) *Corresp.*, XV, n° 12722 (A Kellermann, commandant en chef l'armée de réserve du Rhin, Finkenstein, 4 juin 1807).

(7) *Corresp.*, XVIII, n° 14898 (Au général Lacuée, directeur général des revues et de la conscription militaire, Rambouillet, 14 mars 1809).

(8) *Corresp.*, XIX, n° 15538 (A Clarke, Schönbrunn, 16 juillet 1809).

La conscription doit être calculée [en Italie] à raison de 3.000 hommes par million d'habitants (1).

C'est de vingt-cinq à cinquante ans que l'homme est dans toute sa force, c'est donc l'âge le plus favorable pour la guerre. Il faut encourager par tous les moyens les soldats à rester aux drapeaux; ce que l'on obtiendra en faisant une grande estime des vieux soldats..... Il y a une grande injustice à ne pas mieux payer un vétéran qu'une recrue (2).

Je suis intraitable sur les exemptions..... elles seraient des crimes. Comment charger sa conscience d'avoir fait tuer l'un au détriment de l'autre! Je ne sais même pas si j'exempterai mon fils (3).

RECRUTEMENT DES OFFICIERS

Quant aux emplois qui seront vacants en conséquence de ces inspections, envoyez sur-le-champ dans les corps, pour les remplir, bon nombre de jeunes gens de l'école de Fontainebleau et de l'école polytechnique. Ils y font merveille. Il faut convenir que nos officiers sont épuisés, et que sans eux notre armée en manquerait.

.....La plupart des 3es bataillons sont des cadavres qui ne peuvent être ranimés que par cette jeunesse (4).....

Les 3es bataillons sont pleins d'officiers qui ont droit à leur retraite et qui, par leurs infirmités, ne peuvent plus servir. Il faut rajeunir le corps des officiers. J'ai écrit à M. Dejean de faire partir une centaine d'élèves de l'école de Fontainebleau.....

Il n'y a plus d'officiers, et sans cette école [polytechnique] et celle de Fontainebleau je ne sais ce que deviendrait notre armée. Des paysans sans éducation ne peuvent fournir des officiers qu'après huit ou dix ans d'expérience (5).

---

(1) *Corresp.*, XXI, n° 17084 (A Eugène, Fontainebleau, 27 octobre 1810).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 304 [Bertrand].

(3) Las Cases, VII, 246.

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10890 (A Dejean, Mayence, 29 septembre 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10891 (A Lacuée, Mayence, 29 septembre 1806).

Continuez à suivre le travail des réformes avec la plus grande activité. Purgez les cadres de tous les hommes inutiles. Les dépôts des régiments des armées d'Italie et de Naples ont de vieux officiers : donnez-leur leur retraite et remplacez-les par un bon nombre d'élèves de l'école militaire de Fontainebleau, sachant bien l'exercice et capables de former les recrues (1).

Il y a un grand nombre d'officiers d'état-major qui vous sont arrivés de l'intérieur, qui sont absolument incapables de faire ce service, soit par leur âge et leurs infirmités, soit par leur ignorance. Il faut leur donner des commandements de places et les remplacer par des jeunes gens [de Fontainebleau] qui, par leur âge, leur éducation et leur intelligence, sont plus en état de faire un rapport (2).

A-t-on pu oublier mes intentions au point de faire entrer en ligne des hommes qui n'ont fait d'exercice qu'en blanc, qui n'ont jamais fait l'exercice à feu, tiré à la cible? tandis que j'entendais qu'un élève sortant de l'école militaire tirât comme un chasseur baléare. Il faut que chaque élève use dix cartouches à balle par jour en tirant au but, et apprenne à manier son fusil. En effet, ils ont moins d'expérience et sont plus jeunes que le dernier soldat de la compagnie qu'ils sont appelés à commander..... Il faut que les élèves arrivant à leur corps en sachent plus que les vieux officiers d'infanterie; qu'ils connaissent un peu de mathématiques, un peu de fortification, moins de littérature; pourvu qu'ils sachent écrire, cela leur importe moins que de savoir, à leur entrée au corps, ce qu'ils ne sauront qu'en cinq ou six ans d'expérience, si on ne le leur montre point au collège (3).

RÉDUIT DE LA DÉFENSE

Ce qui est le plus important, c'est une belle place de dépôt telle que le Roi lui-même puisse s'y enfermer et s'y défendre pendant des années, avec les hommes qui lui sont le plus attachés ;

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 11237 (A Dejean, Berlin, 12 novembre 1806).
(2) *Corresp.*, XIII, n° 11274 (A Berthier, Berlin, 17 novembre 1806).
(3) *Corresp.*, XVIII, n° 14870 (A Clarke, Paris, 8 mars 1809).

car, une fois le royaume de Naples soumis, le principe d'une famille qui y règne est de n'en jamais dépasser les frontières, et d'y périr, s'il le faut, en défendant le territoire ..... (1)

Quand les rois de Naples, militaires comme c'est le premier métier des rois, auront une place centrale dans laquelle ils sauront qu'ils doivent s'enfermer et qu'ils sont chargés de défendre, ils en augmenteront considérablement les fortifications (2).

REMONTES

Le major général fera connaître au général Bourcier que, sous quelque prétexte que ce soit, je ne veux pas de chevaux qui n'auraient pas cinq ans accomplis; que j'aime mieux ne rien recevoir; que, quant à la taille, je le laisse maître de faire ce qu'on pourra, mais que je n'entends pas de modifications (3).

RENSEIGNEMENTS

Faites connaître au général Margaron que je ne compte pour rien le dire des gens du pays..... (4)

Il faut charger de cette besogne [mise à jour sur des fiches des mouvements et de la situation de l'armée autrichienne] un homme qui s'en occupe constamment, qui sache bien l'allemand, qui reçoive toutes les gazettes de l'Allemagne et fasse toutes les mutations en conséquence (5).

Étudiez le pays; les connaissances locales sont des connaissances précieuses qu'on retrouve tôt ou tard (6).

Il faut aussi que, toutes les fois que des prisonniers arriveront, vous ayez des hommes parlant leur langue, pour les interroger

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10581 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 1er août 1806).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 10724 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 2 septembre 1806).

(3) Chuquet, *Ordres et apostilles...*, II, n° 2203, Vilna, 8 juillet 1812.

(4) *Corresp.*, IX, n° 7186 (A Soult, Saint-Cloud, 18 vendémiaire an XII-11 octobre 1803).

(5) *Corresp.*, XI, n° 9148 (A Berthier, camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII-28 août 1805).

(6) *Corresp.*, XI, n° 9174 (A Eugène, camp de Boulogne, 1er septembre 1805).

sur le nom de leur régiment, le corps d'armée auquel il appartient, sur le temps depuis lequel il est arrivé, enfin, sur les mouvements de l'ennemi (1).

On n'a point de renseignements sur ce que fait l'ennemi. On dit toujours qu'on ne peut pas avoir des nouvelles, comme si cette position était extraordinaire dans une armée, comme si on trouvait ordinairement des espions. Il faut en Espagne, comme partout ailleurs, envoyer des partis qui enlèvent tantôt le curé ou l'alcade, tantôt un chef de couvent ou le maître de poste, et surtout toutes les lettres, quelquefois le maître de poste aux chevaux, ou celui qui en fait les fonctions. On les met aux arrêts jusqu'à ce qu'ils parlent, en les faisant interroger deux fois par jour; on les garde en otage et on les charge d'envoyer des piétons et de donner des nouvelles. Quand on saura prendre des mesures de force et de rigueur, on aura des nouvelles. Il faut intercepter toutes les postes, toutes les lettres.

Le seul motif d'avoir des nouvelles peut déterminer à faire un gros détachement de 4.000 à 5.000 hommes qui, se portant dans une grande ville, prennent les lettres à la poste, se saisissent des citoyens les plus aisés, de leurs lettres, papiers, gazettes, etc.

Il est hors de doute que, même dans la ligne des Français, les habitants sont tous informés de ce qui se passe; à plus forte raison hors de la ligne. Qui empêche donc qu'on prenne les hommes marquants, qu'on les amène et qu'on les renvoie ensuite sans les maltraiter? Il est donc de fait, lorsqu'on n'est point dans un désert et qu'on est dans un pays peuplé, que, si le général n'est pas instruit, c'est qu'il n'a pas su prendre les mesures convenables pour l'être. Les services que les habitants rendent à un général ennemi ne le sont jamais par affection, ni même pour avoir de l'argent; les plus réels qu'on obtient, c'est pour avoir des sauvegardes et des protections, c'est pour conserver ses biens, ses jours, sa ville, son monastère (2).

A la guerre, les espions, les renseignements comptent pour

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9225 (A Eugène, Saint-Cloud, 16 septembre 1805). — Cf. *Ibid.*, 9321, 11347, 12319.

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14276 (Observations sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud, 27 août 1808).

rien; ce serait aventurer la vie des hommes à de bien faibles calculs que de s'y fier (1).

Il faut obliger les gens à parler; il faut faire enfermer les maîtres de poste et ceux dont on croit pouvoir tirer des nouvelles; s'ils ne veulent rien dire, et, quand on les a forcés à dire ce qu'ils savent, les retenir jusqu'à ce que leurs avis soient vérifiés (2).

.....L'art d'interroger les prisonniers est un des résultats de l'expérience et du tact de la guerre (3).

Monsieur le duc de Cadore, mes ministres à l'étranger doivent vous envoyer tous les mois un état des forces militaires de la puissance chez laquelle ils se trouvent (4).

Vous devez tous les jours faire faire des prisonniers par vos avant-gardes et sur toutes les directions qui menacent l'ennemi : c'est le moyen d'avoir des nouvelles de l'ennemi; il n'en est pas d'autre efficace (5).

Il n'y a pas un sous-lieutenant qui ne se serait moqué de mon ministre [le baron de Saint-Aignan] s'il avait su qu'il ajoutait foi à l'existence de 10.000 chevaux ennemis, sur la simple assertion d'un paysan qui dit les avoir vus (6).

Faites connaître au général d'Alton mon étonnement de sa lettre du 29 septembre. Il faut qu'ils aient tous perdu la tête à Erfurt et à Eisenach. S'ils croient tous les on-dit du pays et tous les bruits que répandent les partisans ennemis, ils ne peuvent faire que des sottises..... On ne saurait rendre de plus grands services aux partisans que d'accréditer les bruits qu'ils ont intérêt à faire circuler..... On ne doit pas jeter légèrement l'a-

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 14328 (Notes pour Joseph Napoléon, roi d'Espagne, Saint-Cloud, 15 septembre 1808).

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15325 (A Eugène, Schönbrunn, 10 juin 1809, 6 heures du soir).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15388 (A Eugène, Schönbrunn, 20 juin 1809, 10 heures du matin).

(4) *Corresp.*, XXI, n° 16745 (A Champagny, ministre des Relations extérieures, Saint-Cloud, 2 août 1810).

(5) *Corresp.*, XXIII, n° 18503 (A Marmont, commandant de l'armée de Portugal, Paris, 18 février 1812).

(6) *Corresp.*, XXVI, n° 20675 (A Maret, Dresde, 1er octobre 1813).

larme; il ne faut pas se laisser épouvanter par des chimères, et l'on doit avoir plus de fermeté et de discernement (1).

.....La connaissance des mouvements de l'ennemi est un des grands éléments d'une parfaite réussite (2).

RÉQUISITIONS

C'est au général en chef seul à ordonner le levée des chevaux dans le pays conquis; tout autre ordre est une violation des propriétés; l'on en punira sévèrement les auteurs. Les seules prises valables sont celles des chevaux pris en combattant (3).

Il est défendu à tout militaire, administrateur ou agent quelconque, de lever aucune contribution, de quelque espèce que ce soit, sur l'habitant ou sur les communes, à moins qu'elle n'ait été légalement autorisée par le général en chef ou par les autorités qui en ont le droit (4).

Le général en chef défend sous les peines les plus sévères aux agents des services, aux commissaires des guerres, aux officiers, de faire aucune réquisition, à moins qu'elle ne soit signée de l'ordonnateur en chef (5).

Il [le général en chef] défend de lever aucune contribution, ni d'enlever aucune caisse; vous ferez seulement des réquisitions pour les subsistances en suivant les formes légales ..... (6)

Aucun officier de l'armée ne peut s'approprier un objet sans un ordre du général en chef (7).

Le commissaire ordonnateur en chef aura seul le droit de requé-

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20676 (Au major général, Dresde, 2 octobre 1813).

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21195 (Au roi Joseph, Nogent, 7 février 1814).

(3) *Corresp.*, I, n° 376 (Extrait de l'ordre du jour, Plaisance, 20 floréal an IV-9 mai 1796).

(4) *Corresp.*, I, n° 615 (Ordre du jour, Milan, 23 prairial an IV-11 juin 1796).

(5) *Corresp.*, I, n° 729 (Ordre, Roverbella, 18 messidor an IV-6 juillet 1796).

(6) *Corresp.*, II, n° 1419 (A Joubert, Vérone, 7 pluviôse an V-26 janvier 1797, 9 heures du matin).

(7) *Corresp.*, II, n° 1461 (A Victor, Rimini, 17 pluviôse an V-5 février 1797).

rir les objets nécessaires à l'entretien, à la nourriture et au service de l'armée (1).

.....Art. 5. — Aucun individu de l'armée n'est autorisé à faire des réquisitions ni à lever des contributions, que muni d'une instruction du commissaire ordonnateur en chef, en conséquence d'un ordre du général en chef.

Art. 6. — Dans les cas d'urgence, comme il arrive souvent à la guerre, si le général en chef et le commissaire ordonnateur en chef se trouvaient éloignés d'une division, le général de division pourra autoriser le commissaire des guerres à faire les réquisitions d'urgence.

Le général de division enverra sur-le-champ copie au général en chef de l'autorisation qu'il aura donnée, et le commissaire des guerres enverra une copie au commissaire ordonnateur en chef des objets qu'il aura requis.

Art. 7. — Il ne pourra être requis que les choses nécessaires aux soldats, aux hôpitaux, aux transports et à l'artillerie (2).

Personne n'a le droit de prendre les bateaux; si le général d'artillerie en a besoin, il faut qu'il les paie (3).

Il faut tirer tout ce qui sera possible de la ville [Linz] pour la réorganisation et le bien-être de l'armée. On donnera des bons sur lesquels on paiera par la suite; et, avec cette formalité, on pourra prendre dans les magasins et propriétés particulières (4).

Il faut penser à l'administration; la méthode de se nourrir par des marchés devient impraticable lorsque beaucoup de troupes se concentrent. Il faut alors avoir recours à des réquisitions dans le pays, et faire venir en même temps des pays voisins une grande quantité de subsistances, à un prix fait et par des réquisitions légalement imposées; c'est le meilleur moyen (5).

---

(1) *Corresp.*, II, n° 1611 (Ordre, Goritz, 1er germinal an V-21 mars 1797).

(2) *Corresp.*, IV, n° 2711, annexe à la pièce 2708 (Ordre, à bord de l'*Orient*, 3 messidor an VI-21 juin 1798).

(3) *Corresp.*, V, n° 3720 (A Berthier, Le Caire, 17 frimaire an VII-7 décembre 1798).

(4) *Corresp.*, XI, n° 9460 (A Berthier, Linz, 16 brumaire an XIV-7 novembre 1805).

(5) *Corresp.*, XVIII, n° 14909 (A Eugène, Paris, 16 mars 1809).

Réitérez-lui l'ordre [au général Suchet] de frapper une contribution de plusieurs millions sur Lérida, afin de se procurer les moyens de nourrir, solder et habiller son armée dans le pays. Vous lui ferez comprendre que la guerre d'Espagne exige un tel accroissement de forces qu'il ne m'est plus possible d'y envoyer de l'argent; que la guerre doit nourrir la guerre (1).

Il est fâcheux qu'avec l'esprit que vous avez vous ne vouliez pas voir qu'on ne peut approvisionner Magdebourg que par des réquisitions; que ce sont des moyens que l'état de guerre autorise; qu'on en a constamment usé ainsi depuis que le monde est monde..... (2)

RETRAITE

Lorsque vous êtes chassé d'une première position, il faut rallier vos colonnes assez en arrière pour que l'ennemi ne puisse les prévenir; car ce qui peut vous arriver de plus fâcheux, c'est que vos colonnes soient attaquées isolément avant leur réunion (3).

Les règles de la guerre veulent qu'une division d'une armée évite de se battre seule contre toute une armée qui a déjà obtenu des succès: c'est courir le danger de tout perdre sans ressources..... (4)

Pour bien opérer une retraite, il est nécessaire d'avoir plusieurs routes par lesquelles l'armée puisse se retirer en grosses masses et avec célérité et où elle puisse également se défendre en cas d'attaque (5).

Une fois que la confusion commence à se mettre dans un corps

---

(1) *Corresp.*, XX, n° 16521 (Au major général de l'armée d'Espagne, Le Havre, 29 mai 1810).

(2) *Corresp.*, XXV, n° 19706 (A Jérôme, Trianon, 12 mars 1813).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 325 [MONTHOLON].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 117 [MONTHOLON].

(5) O' MÉARA, 505.

d'armée en retraite, les suites en sont incalculables, plus encore pour une armée anglaise que pour toute autre (1).

Il est impossible de faire battre un homme malgré soi s'il consent à abandonner le pays et à laisser tout prendre (2).

RÉUNION DES FORCES

N'ayez point de ligne, mais tenez toutes vos troupes réunies et groupées autour de Gênes, en tenant vos dépôts dans Savone. Voilà les vrais principes militaires; en agissant ainsi, vous battrez 50.000 hommes avec 30.000..... (3).

Le système de guerre qu'a adopté le Gouvernement est de tenir toutes les troupes en masses sur quelques points favorables à la fois à la défensive et à l'offensive. Les départements frontières ne doivent donc pas s'inquiéter si plusieurs points, qui ont pendant toute la guerre été garnis de troupes, ne le sont plus aujourd'hui. Qu'ils regardent à droite et à gauche, et ils verront de nombreuses armées d'autant plus formidables qu'elles sont plus concentrées, non seulement menacer l'ennemi qui voudrait faire quelque pointe sur le territoire français, mais encore se mettre en mouvement pour réparer, par des victoires éclatantes, l'affront que nos armes ont essuyé dans la dernière campagne (4).

Arrivées à Stuttgart, toutes ses divisions [du maréchal Ney] doivent être très près les unes des autres, afin que tout son corps d'armée puisse se réunir en moins de deux heures en ligne. Je ne veux point d'affaires partielles de divisions (5).

Votre grande étude est de tenir toutes vos forces réunies et

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 298 [Bertrand].

(2) *Notes inédites de l'empereur Napoléon Ier sur les Mémoires militaires du général Lloyd*, 10.

(3) *Corresp.*, VI, n° 4662 (A Masséna, commandant en chef l'armée d'Italie, Paris, 21 ventôse an VIII-12 mars 1800).

(4) *Corresp.*, VI, n° 4722 (Proclamation aux jeunes Français, Paris, 1er floréal an VIII-21 avril 1800).

(5) *Corresp.*, XI, n° 9275 (A Berthier, Strasbourg, 5 vendémiaire an XIV-27 septembre 1805).

d'arriver le plus promptement possible à Naples avec tout votre monde (1).

Vous avez cinq divisions d'infanterie ; tenez-les toujours réunies (2).

.....Concentrez toutes vos forces, de manière qu'elles ne soient pas assez éloignées pour ne pouvoir se réunir dans un jour (3).

Si vous prétendez garder tous les points de votre royaume de Naples, ce ne sera point assez des forces de France (4).

Mon Fils, il faut laisser entier le corps du général Marmont, qui est rassemblé pour pouvoir agir, en cas d'événement, sur tous les points (5).

.....Il paraît que le général Lauriston se laisse bêtement enfermer par 3.000 ou 4.000 Monténégrins; s'il avait marché à eux avec toutes ses troupes, il les aurait culbutés et leur aurait donné une bonne leçon. Ses lettres ne montrent point un caractère bien décidé. De qui peut-il se plaindre si ses forces ne sont pas réunies (6)?

Je vous avais prévenu de ne pas trop écouter Dumas, qui n'a aucune habitude de la guerre. Il paraît que personne ne sait où sont vos troupes, qu'elles sont disséminées partout, et en force nulle part..... Marchez donc en force. Ne disséminez donc point vos troupes..... Prenez donc enfin un parti vigoureux et tenez vos troupes dans vos mains, en échelons, de manière à pouvoir réunir 18.000 hommes sur un point et écraser vos ennemis. Je ne vois dans votre lettre aucune réunion de forces; tout cela ne me paraît pas clair (7).

Il y a longtemps que je vous ai dit que vous disséminiez trop vos troupes. Tenez-les réunies, et il vous arrivera ce qui est arrivé

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9665 (Au prince Joseph, Munich, 12 janvier 1806).
(2) *Corresp.*, XI, n° 9738 (Au prince Joseph, Paris, 2 février 1806).
(3) *Corresp.*, XII, n° 9789 (Au prince Joseph, Paris, 9 février 1806).
(4) *Corresp.*, XII, n° 10329 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 7 juin 1806).
(5) *Corresp.*, XII, n° 10368 (A Eugène, Saint-Cloud, 14 juin 1806).
(6) *Corresp.*, XII, n° 10443 (A Eugène, Saint-Cloud, 3 juillet 1806).
(7) *Corresp.*, XIII, n° 10554 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 26 juillet 1806).

en France : les Anglais ont débarqué plusieurs fois, mais ils ont été bien rossés et n'osent plus débarquer (1).

.....Ce ne sont pas les troupes qui vous manquent, c'est la manière de les rassembler, de les tenir réunies et de les faire agir avec vigueur (2).

Il faut faire rejoindre ces détachements, et porter le plus grand soin à tenir vos corps réunis.....

.....Si vous ne partez pas du principe que tout point qui n'a pas de but l'ennemi ne l'attaquera pas en force; si vous gardez tous les points, nous n'arriverez à rien. Réunissez tous vos dragons et faites-en une réserve.....

.....Vos troupes ne seraient pas plutôt réunies ensemble pour se refaire et évoluer à la fin de septembre, qu'elles auraient une grande opinion de leurs forces, qui se répandrait dans le royaume, opinion qui se maintiendrait davantage que par l'aspect même des forces (3).

Que le maréchal Lefebvre réunisse son corps d'armée. Je n'aime point voir la division du général Gazan éparpillée dans les montagnes; c'est là l'affaire de quelques piquets ou, au plus, de quelques détachements..... (4).

Songez que 8.000 hommes ne sont rien; tenez votre corps d'armée réuni (5).

Il n'y a dans tout ceci qu'une chose très importante : c'est que mes trois corps et ma cavalerie puissent se réunir en peu de temps, si les mouvements des Russes le rendaient nécessaire (6).

Il est de principe, à la guerre, que même un corps de 12.000 hommes ne peut être éloigné de plus d'une heure du gros de l'armée (7).

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10573 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 30 juillet 1806).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 10578 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 31 juillet 1806).

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10672 (Au roi de Naples, Rambouillet, 20 août 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10911 (A Berthier, Mayence, 30 septembre 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 11035 (A Soult, Halle, 20 octobre 1806, midi et demi).

(6) *Corresp.*, XIII, n° 11251 (A Davout, Berlin, 13 novembre 1806, 4 heures du soir).

(7) *Corresp.*, XV, n° 12465 (A Jérôme, Finkenstein, 24 avril 1807).

Il faut lui recommander [au général Lechi] d'agir toujours en masse et jamais isolé. L'Empereur blâme l'attaque qu'a faite le général Duhesme le 9, avec quatre bataillons, quand il pouvait en mettre davantage. Les dépôts dans la citadelle et dans le fort Montjuich étaient suffisants. Qu'il perde cette habitude de disséminer ses troupes, sans quoi il fera plus de mal que de bien (1).

La position des armées françaises en Espagne était excellente. Dans le métier de la guerre, une fausse disposition change les choses. Elle est cependant toujours très bonne; mais, contre mon avis, Savary a disséminé les divisions Frère et Gobert (2).

S'il [le maréchal Bessières] a été défait et bien battu, il faut se concentrer et rassembler toutes les troupes dans le cercle de sept à huit journées de Madrid, et étudier les dispositions dans les différentes directions, pour savoir où placer les avant-gardes, afin de profiter de l'avantage d'être au milieu, pour écraser successivement avec toutes ses forces les divers corps de l'ennemi (3).

Il faut donc marcher tous bien réunis, et point de petits paquets. Voici le principe général à la guerre : un corps de 25.000 à 30.000 hommes peut être isolé; bien conduit, il peut se battre ou éviter la bataille, et manœuvrer selon les circonstances sans qu'il lui arrive malheur, parce qu'on ne peut le forcer à un engagement, et qu'enfin il doit se battre longtemps (4).

.....Il faut se réunir et ne pas marcher par petits paquets; cela est de principe général pour tous les pays, mais surtout pour un pays [Espagne] où l'on ne peut avoir de communication (5).

Les plus grands moyens éparpillés ne produisent aucun résultat en artillerie, comme en cavalerie, en infanterie, en places fortes et dans tout le système militaire (6).

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 14100 (Au major général, Bayonne, 16 juin 1808).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14191 (A Joseph Napoléon, Bayonne, 13 juillet 1808).

(3) *Corresp.*, XVII, n° 14192 (Notes pour le général Savary, aide de camp de l'Empereur, en mission à Madrid, Bayonne, 13 juillet 1808).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15310 (A Eugène, Schönbrunn, 7 juin 1809, 2h 30 du matin).

(5) *Corresp.*, XIX, n° 15340 (A Clarke, Schönbrunn, 12 juin 1809).

(6) *Corresp.*, XIX, n° 15736 (A Clarke, Schönbrunn, 2 septembre 1809).

Mon Cousin, je vois que le général Kellermann montre la plus grande insouciance, et que, loin de placer ses forces de manière à appuyer l'armée de Portugal, il tient ses troupes disséminées.

.....Écrivez de nouveau au général Drouet que j'attache la plus grande importance à avoir des nouvelles de l'armée de Portugal; que le principe d'occuper tous les points est impossible à exécuter; qu'il faut se contenter d'occuper les points où sont les dépôts et les hôpitaux, et avoir ses troupes sous la main pour les porter où cela est nécessaire ..... (1).

C'est un des principes les plus importants de la guerre, que l'on viole rarement impunément : rassembler ses cantonnements sur le point le plus éloigné et le plus à l'abri de l'ennemi (2).

Il [Frédéric] marcha à la conquête de la Bohême [en 1757] par deux lignes d'opération, avec deux armées séparées entre elles par 60 lieues, et qui devaient se réunir à 40 lieues de leur point de départ, sous les murs d'une place forte, en présence des armées ennemies. Il est de principe que les réunions des divers corps d'armée ne doivent jamais se faire près de l'ennemi; cependant tout réussit au roi..... La fortune se plut à combler Frédéric, qui devait être battu en détail avant la réunion des deux armées..... (3).

Il vaut mieux faire trois ou quatre marches de plus et réunir ses colonnes en arrière et loin de l'ennemi, que d'opérer leur réunion en sa présence (4).

La gauche de l'armée française n'eût pas dû déboucher par la Bormida et faire sa jonction à Novi [1799] avec la droite, en plaine, devant l'ennemi. Elle eût dû l'opérer derrière la Bocchetta, et, réunie à la droite, déboucher à Novi. Ceci est fondé sur ce

---

(1) *Corresp.*, XXI, n° 16921 (Au major général de l'armée d'Espagne, Fontainebleau, 18 septembre 1810).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 98 [Montholon].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 172 [Montholon].

(4) *Ibid.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 289 [Bertrand].

principe, qui n'admet pas d'exception, que toute jonction de corps d'armée doit s'opérer en arrière et loin de l'ennemi (1).

Il faut que le point de réunion d'une armée, en cas de surprise, soit toujours désigné en arrière, de sorte que tous les cantonnements puissent y arriver avant l'ennemi (2).

RIVALITÉS ENTRE GÉNÉRAUX

Cette division de corps d'armée a été funeste aux armées du Rhin; je ne l'ai jamais soufferte où j'ai été. Sur le seul avis qu'il y avait insurrection sur les derrières du général Reynier, il [Duhesme] devait prendre toutes ses dispositions et marcher. Le général Saint-Cyr est susceptible, plus qu'aucun autre, de ce genre d'amour-propre; c'est ce qu'il y a de plus funeste à la guerre (3).

Je vous recommande d'être plein de l'esprit de la chose, de mettre de côté toute petite rivalité et de tomber ferme sur le flanc de l'ennemi..... (4).

.....La défense de la Zélande aurait été meilleure si l'on n'avait pas laissé de rivalité entre le commandant hollandais et le commandant français;.....cependant il fallait que l'un des deux commandât, et..... il était plus naturel que ce fût le Français qui commandât que le Hollandais..... (5).

RUSES DE GUERRE

.....Faire croire à l'ennemi que nous établissons des batteries, en faisant un bout d'épaulement avec des terres et d'autres avec des tonneaux qu'on remplira de terre; ce qui inquiétera l'ennemi

---

(1) *Corresp.*, (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 298 [Bertrand].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 117 [Montholon]. Le passage est en italique dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* [Montholon], V, 65.

(3) *Corresp.*, XII, n° 10156 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 27 avril 1806).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11915 (A Soult, Osterode, 2 mars 1807, 2 heures du soir).

(5) *Corresp.*, XIX, n° 15746 (A Clarke, Schönbrunn, 4 septembre 1809).

et aura le double avantage de lui faire user sa poudre, s'il est assez sot pour tirer, et d'accélérer de son côté les négociations qui sont entamées (1).

Les Arabes répondent à nos postes, lorsque les sentinelles les reconnaissent, en criant : *France!* En conséquence, le général en chef recommande aux commandants des patrouilles d'infanterie et surtout de cavalerie de répondre : *Républicains français!* ou bien par le numéro de la demi-brigade ou du corps de cavalerie (2).

Le général en chef ordonne qu'avec des perches et un morceau en travers, sur lequel on mettra un mauvais sarrau de soldat et une espèce de bonnet ou chapeau, vous fassiez faire une vingtaine de mannequins qu'on placerait dans différents coins, pour faire croire à l'ennemi que ce sont des sentinelles ou des postes, leur faire consommer leurs munitions, et les dégoûter de tirer sur nos sentinelles lorsqu'ils commenceront à s'apercevoir qu'elles sont invulnérables (3).

Une bonne ruse serait de faire tirer des salves en réjouissance de la victoire remportée sur l'autre armée. Il faudrait aussi faire passer une revue d'apparat comme si j'étais là et faire crier : *Vive l'Empereur* (4)!

Ces 300 cavaliers entretiendront beaucoup de feux toute la nuit; ils se retireront au grand trot à 6 heures du matin, laissant 25 des meilleurs coureurs, qui ne se retireront que lorsque l'ennemi s'apercevra de la retraite; ce qui ne doit être que vers les 9 ou 10 heures du matin (5).

.....Qu'il [Macdonald] fasse toutes les dispositions pour faire

---

(1) *Corresp.*, IV, n° 2632 (Au général Vaubois, à bord de l'*Orient*, 23 prairial an VI-11 juin 1798).

(2) *Corresp.*, IV, n° 3300 (A Berthier [pour mettre à l'ordre de l'armée], Le Caire, 27 fructidor an VI-13 septembre 1798).

(3) *Corresp.*, V, n° 3972 (A Reynier, devant El-A'rych, 29 pluviôse an VII-17 février 1799).

(4) *Corresp.*, XXVI, n° 20781 (A Joachim Napoléon, Düben, 12 octobre 1813, 8 heures du soir).

(5) *Corresp.*, XXVII, n° 21192 (A Mortier, Troyes, 6 février 1814, 4 heures du soir).

croire que je suis sur la ligne; que, dans le cas où il serait en présence de l'ennemi, il y fasse crier : *Vive l'Empereur!*..... Qu'on répande le bruit de mon arrivée parmi les soldats et les habitants pour demain (1).

La présence seule de ces canons [aux barrières de Paris] en imposera aux partis de cavalerie ennemie (2).

Dites sourdement que l'ennemi a demandé un armistice ou une suspension d'armes, ce qui était une chose absurde, puisque c'était m'ôter les avantages de mes manœuvres. Ajoutez que cela fait voir jusqu'à quel point il est décontenancé. Que l'on n'imprime pas cela, mais qu'on le dise partout (3).

En Égypte, Napoléon était convenu avec tous les chefs de corps que, dans les ordres du jour, on surchargerait d'un tiers la quantité réelle de toute distribution de vivres, d'armes, d'effets d'habillement..... Dans les rapports des campagnes d'Italie, en 1796 et 1797, et depuis, les mêmes moyens ont été employés pour donner des idées exagérées des forces françaises (4).

Les louanges des ennemis sont suspectes; elles ne peuvent flatter un homme d'honneur que lorsqu'elles sont données après la cessation des hostilités (5).

Les Autrichiens sont très habiles à répandre de faux bruits, à créer une fausse opinion parmi les habitants; ce sont de grands maîtres pour semer l'alarme sur les derrières d'une armée; mais si vous tirez du fourreau l'épée de Renaud, l'enchantement se dissipe aussitôt (6).

SECRET DES OPÉRATIONS

Le ministre de la Police générale notifiera à tous les journa-

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21393 (Au major général, Troyes, 27 février 1814, 9 heures du matin).

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21198 (Au ministre de la Guerre, Nogent, 7 février 1814).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21293 (A Joseph, Nangis, 18 février 1814).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 366 [Bertrand].

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Défense de Gênes par Masséna), XXX, 366 [Gourgaud].

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 186.

listes qu'ils ne doivent se permettre de rien imprimer dans leurs feuilles de relatif aux mouvements des armées de terre et de mer (1).

Je vous prie, Citoyen Ministre, de prévenir par une petite circulaire les rédacteurs des quatorze journaux de n'y rien mettre qui puisse instruire l'ennemi des différents mouvements qui s'opèrent dans nos escadres, à moins que cela ne soit tiré du *Journal officiel* (2).

Les journaux continuent à annoncer les mouvements des ports. Leurs rédacteurs ne savent point qu'un récit, indifférent en apparence, peut, dans cette matière, avoir des conséquences fâcheuses (3).

Quant aux opérations de la guerre, je verrai avec plaisir que Votre Majesté [le roi d'Espagne] charge le prince de la Paix de s'entendre directement avec la France, sans le concours des ministres, afin que le secret soit mieux gardé et l'exécution plus rapide (4).

Recommandez bien aux officiers, quand ils auront ouvert leurs paquets, de garder le plus profond secret sur leur destination, car un bâtiment peut être pris et le secret connu de l'ennemi, quinze jours avant qu'il ne doive l'être, s'il est divulgué dans le bâtiment (5).

Je vous prie de me présenter un projet de décret par lequel aucun étranger ne pourra non seulement séjourner, mais même passer ni s'approcher de Toulon ni de Brest, de cinq lieues, sans une permission de l'Empereur (6).

---

(1) *Corresp.*, VI, n° 4595 (Arrêté, Paris, 26 pluviôse an VIII-15 février 1800). Cf. *Ibid.*, 13324.

(2) *Corresp.*, VII, n° 5425 (A Fouché, ministre de la Police générale, Paris, 10 ventôse an IX-1er mars 1801). — Cf. *Ibid.*, 14807, 15040.

(3) *Corresp.*, VIII, n° 6782 (Au citoyen Regnier, Paris, 14 prairial an XI-3 juin 1803).

(4) *Corresp.*, X, n° 8253 (Au roi d'Espagne, Paris, 12 nivôse an XIII-2 janvier 1805).

(5) *Corresp.*, X, n° 8436 (Au vice-amiral Ganteaume, La Malmaison, 24 ventôse an XIII-15 mars 1805). — Cf. *Ibid.*, 8442.

(6) *Corresp.*, X, n° 8710 (A Fouché, Milan, 20 floréal an XIII-10 mai 1805).

Je désire beaucoup que vous enjoigniez de nouveau [aux journalistes] dans les ports de ne rien écrire sous peine d'être destitué. Écrivez aussi aux commissaires de police. Si l'on attend une escadre à Toulon, je ne vois pas pourquoi le *Journal de Paris* fait la grâce d'en avertir l'Europe (1).

Faites défense aux gazettes des bords du Rhin de parler de l'armée, pas plus que si elle n'existait pas; dites-leur qu'il ne leur est pas plus permis d'en parler que des mouvements des escadres (2).

Il faut qu'aucun mouvement ne se manifeste; qu'on fuie devant les Cosaques, qu'on ne fasse rien qui donne de l'inquiétude à l'ennemi; qu'on ne laisse faire aucun prisonnier, afin de ne pas être prévenu par le bavardage de quelque soldat (3).

J'ai vu avec peine, dans un de vos rapports d'hier, qu'un paysan était venu d'Elditten à Liebstadt. Ne saurons-nous donc jamais servir? Pas même un lièvre ne doit passer la ligne. Le premier qui passera, faites-le fusiller, innocent ou coupable. Cette terreur sera salutaire. Nous ignorons ce que fait l'ennemi, il faut qu'il ignore ce que nous faisons (4).

Je ne sais pas pourquoi le *Journal de l'Empire* instruit l'ennemi que le général Dufresse a 2.000 bons soldats dans l'île d'Aix à opposer à l'ennemi. Est-ce aux journaux à donner des détails si précis? Cela est fort bête. S'il avait quadruplé, encore passe (5).

Vous veillerez à ce qu'aucun renseignement ne soit publié, sur les frontières militaires de l'Empire, que vous ne l'ayez permis, et vous ne la donnerez, votre permission, pour rien de ce qui pourrait donner à l'ennemi des connaissances qui pourraient être nuisibles (6).

---

(1) *Corresp.*, X, n° 8718 (A Fouché, Milan, 22 floréal an XIII-12 mai 1805).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9202 (A Fouché, Saint-Cloud, 25 fructidor an XIII-12 septembre 1805).

(3) *Corresp.*, XIV, n° 11709 (Au grand-duc de Berg, Varsovie, 28 janvier 1807).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11906 (A Soult, Osterode, 28 février 1807, 6 heures du soir).

(5) *Corresp.*, XV, n° 12371 (A Fouché, Finkenstein, 14 avril 1807).

(6) *Corresp.*, XVI, n° 13360 (A Clarke, Fontainebleau, 15 novembre 1807).

Nous n'avons point ici l'usage des parlementaires, il ne faut point en recevoir : cela n'est bon à rien dans votre position; les lettres doivent être remises aux avant-postes de cavalerie. Ainsi, pour l'échange du sieur Dodun, il faut qu'aucun Autrichien ne dépasse les vedettes du général Montbrun. Si un trompette autrichien se présente, un officier du général Montbrun doit aller à sa rencontre; mais je veux qu'aucun officier ni soldat français ne cause avec eux, hormis le général Montbrun ou l'officier qu'il désignera, et cela doit se faire hors la ligne de mes avant-postes. De même, si l'on a quelque chose à communiquer aux Autrichiens, il faut le faire remettre à leurs avant-postes (1).

Vous remettrez l'instruction ci-jointe au sieur Mortemart (2). Vous lui donnerez des conseils généraux sur la manière dont il doit se conduire. Il faut qu'il ne fasse aucun embarras; sa femme même doit ignorer où il va. Il doit seulement dire qu'il est absent pour un mois (3).

.....Il est important de garder le secret le plus longtemps possible, pour que les troupes aient le temps d'arriver sur la Vistule avant que les Russes en sachent rien (4).....

.....Donnez ordre au duc d'Abrantès d'être rendu de sa personne à Vérone le 15 février .....Recommandez-lui de garder le plus profond mystère sur son départ et sur sa destination, de sorte que ses aides de camp même et ses domestiques ne sachent pas où il va (5).

Recommandez au général Colbert de disparaître et de ne faire d'adieux à personne. Tous les mouvements qui se feront à Vincennes et à Paris doivent se faire de nuit et de manière à ne pas être remarqués (6).

---

(1) *Corresp.*, XIX, nº 15374 (A Eugène, Schönbrunn, 18 juin 1809, midi).
(2) Le capitaine de Mortemart, officier d'ordonnance de l'Empereur.
(3) *Corresp.*, XXII, nº 17605 (A Duroc, Paris, 14 avril 1811).
(4) *Corresp.*, XXIII, nº 18488 (Au major général, Paris, 8 février 1812).
(5) *Corresp.*, XXIII, nº 18489 (Au major général, Paris, 8 février 1812).
(6) *Corresp.*, XXIII, nº 18490 (A Bessières, Paris, 8 février 1812).

Personne ne doit être dans votre confidence, pas même votre chef d'état-major (1).

SERVICE DE PLACE

Une grande vigilance est plus nécessaire pour la tranquillité de la place qu'une grande dissémination de troupes : quelques officiers de service qui courent la ville [du Caire], quelques sergents de planton qui se croisent sur des ânes, quelques adjudants-majors qui visitent les endroits les plus essentiels, quelques Francs qui se faufilent dans les marchés et les différents quartiers, et quelques compagnies de réserve, pour pouvoir envoyer dans les endroits où il y aurait quelque trouble, sont plus utiles et fatiguent moins que des gardes fixées sur des places ou des carrefours (2).

Le général en chef recommande aux commandants de place de ne faire faire à leurs troupes que le service indispensable; il y a des villes où, sur 600 hommes de garnison, les commandants de place en mettent 300 de garde (3).

Il faut donc diminuer le service, se contenter de garder les points les plus importants, et supprimer tous les factionnaires et gardes de pure ostentation (4).

SERVICE DE SANTÉ

Je vous recommande par-dessus tout la santé des troupes. Si on les place dans des lieux malsains, l'armée se fondra et se réduira à rien. C'est là la première de toutes les considérations militaires (5).

Vous savez combien les évacuations des hôpitaux ont d'incon-

---

(1) *Corresp.*, XXIII, n° 18727 (A Jérôme, Dresde, 26 mai 1812).

(2) Panckoucke, *Corresp. inédite...*, V (Au général Dupuy, Le Caire, 17 thermidor an VI-4 août 1798).

(3) *Corresp.*, IV, n° 3220 (Ordre, Le Caire, 17 fructidor an VI-3 septembre 1798).

(4) *Corresp.*, VII, n° 6126 (A Berthier, ministre de la Guerre, Paris, 21 prairial an X-10 juin 1802).

(5) *Corresp.*, IX, n° 7139 (A Davout, commandant le camp de Bruges, Paris, 5 vendémiaire an XII-28 septembre 1803).

vénients..... Il n'y a rien de nuisible aux malades comme de les faire voyager, et puis ce sont des hommes qui, éloignés de leurs corps, sont perdus (1).

Recommandez de nouveau au maréchal Jourdan de veiller à la santé des troupes. C'est l'ennemi le plus dangereux qu'il ait (2).

Que, sous prétexte d'emmener les blessés, on ne dégarnisse pas les rangs..... (3).

Je vous recommande surtout de ne point laisser les troupes dans des endroits malsains. L'insouciance des généraux sur cet objet est incalculable; ils seraient capables de laisser, une année entière, des troupes dans les marais de Mantoue sans bouger..... C'est parce que j'ai toujours porté le plus grand soin dans ces détails que mes armées n'ont point eu de malades proportionnellement aux autres. La seule perte qu'on ne puisse pas réparer, ce sont les morts (4).

A cet effet, le général Marmont doit établir, comme je l'avais fait à l'armée d'Italie, et il doit s'en souvenir, des petits dépôts de convalescence, aérés et sains, où il dirigera tout ce qui sortira des hôpitaux de Dalmatie, pour, de là, les envoyer par détachements d'une centaine d'hommes à Cattaro et à Raguse, par eau.....

.....Ce n'est qu'en s'occupant sans cesse de ces petits soins qu'on empêche la destruction d'une armée.....

.....La moitié de l'art de la guerre consiste dans l'art de reformer rapidement son armée, d'épargner des courses inutiles et, par contre-coup, la santé du soldat (5).

---

(1) *Corresp.*, IX, n° 7180 (A Soult, commandant le camp de Saint-Omer, Saint-Cloud, 15 vendémiaire an XII-8 octobre 1803).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9105 (Décision, camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII-22 août 1805).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9533 (A l'armée, au bivouac, 10 frimaire an XIV-1er décembre 1805). — Cf. *Ibid.*, XIX, 15490.

(4) *Corresp.*, XII, n° 10010 (A Eugène, Paris, 23 mars 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 10709 (A Eugène, Saint-Cloud, 30 août 1806).

Chaque régiment doit avoir son ambulance, chaque division doit avoir la sienne, et chaque corps d'armée doit en avoir une (1).

Les évacuations sont funestes aux blessés et aux malades (2).

S'il y a des hommes fatigués dans ces différentes colonnes, envoyez-les dans un hôpital de convalescents que vous établirez à Berlin, et laissez-les-y pendant une huitaine de jours. On sauve ainsi des hommes; on épargne des maladies (3).

Il est un objet bien important et qui n'a jamais été assez prévu dans nos batailles, c'est d'avoir, indépendamment des ambulances, quelques brigades de voitures du pays, avec de la paille, confiées à plusieurs agents, pour, aussitôt après l'action, parcourir le champ de bataille et y ramasser les blessés (4).

Cette ambulance [régimentaire] est sous les ordres du colonel et doit toujours suivre le régiment. C'est peut-être la plus importante, parce que l'esprit de corps fait que les officiers de santé s'attachent aux hommes et sont récompensés par l'estime des officiers du régiment (5).

Le principe d'envoyer des détachements dans les pays malsains et de les relever tous les quinze jours est un mauvais principe; il n'y a qu'un parti, c'est d'éviter les mauvais pays.....

.....Si vous tenez la main à ces mesures [d'hygiène en Italie], cela vaudra beaucoup mieux que du quina et que de bons médecins, et, pour les Français, on ne saurait trop y veiller, parce qu'il est dans le caractère de la nation de mépriser et de dédaigner toutes ces précautions (6).

.....A mesure que les hommes sortiront des hôpitaux, faites-les placer dans des dépôts de convalescence, où ils resteront pour

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10797 (A Berthier, Saint-Cloud, 16 septembre 1806).

(2) *Corresp.*, XIII, n° 11256 (Conseil d'administration de l'armée, Berlin, 14 novembre 1806).

(3) *Corresp.*, XIV, n° 11412 (A Clarke, Posen, 8 décembre 1806).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11507 (A Daru, Varsovie, 21 décembre 1806).

(5) *Corresp.*, XIV, n° 11508 (Note pour l'Intendant général, Varsovie, 21 décembre 1806).

(6) *Corresp.*, XIV, n° 12136 (A Eugène, Osterode, 23 mars 1807).

partir en détachements, afin de ne pas les renvoyer isolément à l'armée (1).

Mes hôpitaux se remplissent de malades, parce que je n'ai ni capotes ni souliers (2).

C'est avec ces soins que l'on conserve la santé du soldat; deux ou trois jours de repos à un homme fatigué lui évitent une maladie (3).

Écrivez aux maréchaux que le plus grand ennemi que puissent avoir les troupes [en Hollande], c'est le mauvais air (4).

Il vaut mieux donner la bataille la plus sanglante que de mettre ses troupes dans un lieu malsain (5).

Si vous aviez choisi des lieux sains et que vous eussiez davantage épargné vos troupes, vous n'auriez pas la moitié des malades que vous avez. Il fallait éviter les bords des rivières et tous les lieux où il y a de l'eau (6).

Attachez-vous à l'esprit de l'ordre que j'ai dicté, et écartez-vous de la lettre. Un jour ou deux de distance ne sont rien quand il s'agit de la santé des troupes; des pays sains avant tout. A quoi servent des hommes malades, dont on ne peut rien faire quand l'ennemi se présente (7)?

Dans toutes les guerres, et surtout dans celle-ci, où la force de l'ennemi est dans sa cavalerie légère, c'est dans les places fortes qu'il faut placer les hôpitaux (8).

---

(1) *Corresp.*, XIV, n° 12167 (Au prince Jérôme, Osterode, 25 mars 1807).

(2) *Corresp.*, XVIII, n° 14603 (A Dejean, ministre directeur de l'administration de la Guerre, Madrid, 21 décembre 1808).

(3) *Corresp.*, XVIII, n° 14748 (Au prince Camille Borghese, gouverneur général des départements au delà des Alpes, Paris, 27 janvier 1809).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15792 (A Clarke, Schönbrunn, 12 septembre 1809).

(5) *Corresp.*, XXII, n° 18041 (A Davout, Saint-Cloud, 16 août 1811).

(6) *Corresp.*, XXII, n° 18170 (A Davout, Utrecht, 8 octobre 1811).

(7) *Corresp.*, XXIII, n° 18723 (A Clarke, Dresde, 26 mai 1812).

(8) *Corresp.*, XXV, n° 20218 (Au général Lemarois, Dresde, 3 juillet 1813).

SIÈGES

.....C'est l'artillerie qui prend les places, et l'infanterie ne fait qu'aider; et c'est avec une extrême douleur, que je vois le peu de sollicitude que l'on met à cet article essentiel : les trois quarts des hommes ne s'occupent des choses nécessaires que lorsqu'ils en sentent le besoin; mais justement alors il n'est plus temps (1).

Pendant les sorties de l'ennemi, toutes les batteries doivent se diriger sur le front de l'attaque pour en écarter les assiégés (2).

Les opérations d'un siège sont toujours longues..... (3).

Ne faites pas tirer inutilement quelques coups de canon; mettez trente ou quarante pièces de canon en batterie et approvisionnez votre parc de manière à pouvoir faire un feu soutenu (4).

Le bombardement [de Gaëte] vous coûtera plus qu'un siège; il n'y a rien de si cher qu'un bombardement, lorsqu'il est suivi. Cela vous coûtera beaucoup d'argent, et peut-être inutilement. Un siège eût été beaucoup plus sûr (5).

Ne faites pas commencer le feu du siège de Gaëte que vous n'ayez beaucoup de pièces en batterie et que vous n'ayez réuni au parc un grand nombre de munitions. Quoi qu'on puisse vous dire, ne croyez pas que l'on se batte à coups de canon comme à coups de poing. Une fois le feu commencé, le moindre manquement de munitions pendant l'action rend inutile ce qu'on avait fait d'abord (6).

Je vous ai dit cent fois que vous deviez tenir quatre généraux de brigade devant Gaëte, puisqu'il en faut toujours un qui passe vingt-quatre heures à la tranchée dans son manteau.....

---

(1) *Corresp.*, I, n° 1 (Au Comité de Salut public, 4 brumaire an II-25 octobre 1793).

(2) *Corresp.*, I, n° 438 (A Masséna, Milan, 28 floréal an IV-17 mai 1796).

(3) *Corresp.*, XII, n° 9947 (A Dejean, Paris, 9 mars 1806).

(4) *Corresp.*, XII, n° 9959 (Au prince Joseph, Paris, 12 mars 1806).

(5) *Corresp.*, XII, n° 10043 (Au prince Joseph, Paris, 31 mars 1806).

(6) *Corresp.*, XII, n° 10250 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 19 mai 1806). — Cf. *Ibid.*, 12347.

Depuis que le monde est monde, on n'a jamais relevé le service de la tranchée le jour (1).

.....Abandonner une ville et la laisser à la merci de l'ennemi est non seulement d'un mauvais prince, mais..... c'est violer ce qu'on doit aux peuples, même en pays conquis; .....livrer 400 pièces de canon et une ville où la première contrescarpe n'est pas sautée et où la brèche n'est pas faite, c'est déshonorer ses armes et trahir l'honneur (2).

Si le maréchal Moncey ne pouvait pas prendre Valence, 20.000 hommes de plus ne le lui auraient pas fait prendre, parce qu'alors c'était une affaire d'artillerie et non une affaire d'hommes; car on ne prend pas, d'un coup de collier, une ville de 80.000 ou 100.000 âmes, qui a barricadé ses rues, mis de l'artillerie à toutes les portes et dans toutes les maisons (3).

Les bombes ne sont rien, absolument rien; elles écraseront quelques maisons [à Flessingue]; mais cela n'a jamais influé sur la reddition d'une place (4).

S'il suffisait d'une machine infernale pour prendre une place forte, il faut croire que l'on s'en serait servi pour prendre les places qui ont arrêté les conquérants. Les machines infernales, les bombardements même, ne sont comptés pour rien en temps de guerre. Un lâche comme Monnet a pu seul rendre une place (5) pour un bombardement. Les bombes ne font rien aux remparts, fossés, contrescarpes; les bombes sont utiles, mais comme moyen combiné de siège en règle (6).

Consultez les officiers d'artillerie et chimistes sur les moyens de faire des fusées à la Congrève, qui paraissent avoir de l'avan-

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 10326 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 6 juin 1806).

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 165) [A Fouché, ministre de la Police générale, Saint-Cloud, 28 août 1807].

(3) *Corresp.*, XVII, n° 14192 (Note pour le général Savary, aide de camp de l'Empereur, en mission à Madrid, Bayonne, 13 juillet 1808).

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 513) [A Fouché, ministre de la Police générale, Schönbrunn, 22 août 1809].

(5) Il s'agit de Flessingue.

(6) *Corresp.*, XIX, n° 15777 (A Decrès, ministre de la Marine, à Paris, Krems, 9 septembre 1809).

tage pour des attaques de villes à 1.200 ou 1.400 toises. Cela pourrait être très utile dans la guerre d'Espagne (1).

J'attache une grande importance aux fusées à la Congrève..... Prévenez que, aussitôt que l'officier d'artillerie sera sûr de réussir, mon intention est d'assister moi-même à l'essai de ces fusées. Mais il me faut 1.900 toises de portée (2).

Une armée qui assiège une place doit-elle se couvrir par des lignes de circonvallation? Doit-elle attendre dans ses lignes l'attaque d'une armée de secours? Doit-elle se partager en deux armées, l'une chargée du siège et l'autre de le protéger, appelées *armée de siège* et *armée d'observation ?* A quelle distance ces deux corps d'armée doivent-ils se tenir l'un de l'autre?

Les Romains et les Grecs, les grands capitaines des quinzième et seizième siècles, le duc de Parme, Spinola, le prince d'Orange, le grand Condé, Turenne, Luxembourg, le prince Eugène, couvraient leurs sièges par des lignes de circonvallation. L'exemple des anciens ne peut être une autorité pour nous ; nos armes sont trop différentes des leurs. Celle des grands généraux des quinzième et seizième siècles est plus respectable; cependant les armées menaient alors en campagne peu de canons, on ne connaissait pas l'usage des obusiers.

Les militaires qui ne veulent aucune ligne, point ou très peu d'ouvrages de campagne, conseillent au général qui doit faire un siège de battre d'abord l'armée ennemie, de se rendre maître de la campagne. Ce conseil est sans doute excellent ; mais le siège peut durer quelques mois, et l'ennemi revenir, au moment le plus décisif, au secours de la place. Mais un général peut vouloir s'emparer d'une place forte sans vouloir courir les chances d'une bataille; dans ce cas, quelle conduite doit-il tenir?

Une armée qui veut faire un siège devant une armée ennemie doit être assez forte pour pouvoir contenir l'armée de secours et faire en même temps le siège. Les ingénieurs demandent que le corps d'armée chargé du siège soit sept fois plus nombreux que la garnison : si l'armée de secours est de 80.000 hommes, la

---

(1) *Corresp.*, XX, n° 16225 (A Clarke, Paris, 8 février 1810)

(2) *Corresp.*, XX, n° 16333 (A Clarke, Paris, 15 mars 1810).

garnison de 10.000, il faudrait donc avoir 150.000 hommes pour assiéger une place. Mais en réduisant la force de l'armée de siège, au minimum, à la force de quatre fois la garnison, il faudrait toujours 120.000 hommes. Si cependant on n'en a que 90.000, l'armée d'observation ne pourra être que de 50.000 hommes; elle ne sera pas alors indépendante, devra se tenir à portée d'être secourue en peu d'heures par l'armée de siège. Mais, si l'on n'a que 80.000 hommes, il ne restera que 40.000 hommes pour l'armée d'observation; il faudra alors qu'elle se tienne au siège, mais dans les lignes; elle s'exposerait trop à s'en éloigner.

Les divisions employées aux travaux du siège sont placées autour de la place, chacune d'elles gardant une partie de la circonférence. Vous les camperez, une ligne faisant face à la place pour contenir les sorties de la garnison, et une autre faisant face à la campagne, pour mieux observer ce qui en arrive, intercepter tout ce qui se présenterait pour entrer dans la ville : courriers, convois de vivres ou secours en hommes. Pour remplir ces buts avec plus d'efficacité, il est naturel que les troupes se couvrent par des lignes de contrevallation et de circonvallation, ce qui les occupe peu de jours. Le profil dont se servait Vauban pour les lignes de circonvallation n° 1 est de 2 toises et demie cubes par toise courante, et pour les contrevallations n° 6, de 16; six hommes, en huit heures, construisent les premières, et trois hommes les deuxièmes, en quatre heures; alors, seulement, toute communication de la campagne avec la place sera impraticable, le blocus sera assuré, toute surprise impossible : l'armée dormira tranquille. Si un détachement de 3.000 à 12.000 hommes, si un corps de 25.000 hommes détaché de l'armée de secours, ou venant de tout autre point, dérobait son mouvement à l'armée d'observation et se présentait à la pointe du jour, il serait arrêté par les lignes, qu'il ne saurait forcer qu'après les avoir bien reconnues, avoir réuni des fascines, des outils, et fait toutes les dispositions convenables. Mais l'armée de secours elle-même ne peut-elle pas gagner six, neuf ou douze heures sur l'armée d'observation et se présenter devant la place? Dans tous ces cas, si l'assiégeant n'est pas couvert par des lignes de circonvallation, la place sera secourue, les magasins et le parc d'artillerie de l'assiégeant seront fort en danger, les travaux comblés; et douze heures après, lorsque

l'armée d'observation arrivera, il ne sera plus temps, le mal sera fait sans remède. Pour assiéger une place devant une armée ennemie, il faut donc en couvrir le siège par des lignes de circonvallation. Si l'armée est assez forte pour qu'après avoir laissé devant la place un corps quadruple de la garnison, elle soit aussi nombreuse que celle de secours, elle peut s'éloigner de plus d'une marche; si elle reste inférieure après ce détachement, elle doit se placer à cinq ou six lieues du siège, afin de pouvoir recevoir des secours dans une nuit. Si les deux armées de siège et d'observation ensemble ne sont qu'égales à celle de secours, l'armée assiégeante doit tout entière rester dans les lignes ou près des lignes et s'occuper des travaux du siège pour le pousser avec toute l'activité possible.....

Doit-on attendre l'attaque de l'armée de secours dans ses lignes de circonvallation? Feuquières dit : « *On ne doit jamais attendre son ennemi dans ses lignes de circonvallation, on doit sortir de ses lignes pour attaquer.* » Il s'appuie sur l'exemple d'Arras et de Turin. Mais l'armée assiégeante à Arras continua pendant trente-huit jours son siège devant l'armée de Turenne; elle a donc eu trente-huit jours pour prendre cette ville; mais le prince Eugène fut obligé de tourner toutes les lignes de circonvallation qui couvraient le siège, pour attaquer la droite où le duc de La Feuillade avait négligé d'en faire construire; ce qui prouve le cas que ce grand général faisait de l'obstacle des lignes.

Mais, s'il fallait citer toutes les attaques de lignes qui ont échoué et toutes les places qui ont été prises sous la protection des lignes ou à la vue de leur secours, ou après que les armées de secours étaient venues les reconnaître, et les avaient jugées inattaquables et s'en étaient éloignées, on verrait que le rôle qu'elles ont joué est très important; c'est un moyen supplémentaire de forces et de protection qui n'est point à dédaigner. Lorsqu'un général a surpris l'investissement d'une place, a gagné sur son adversaire quelques jours, il doit en profiter pour se couvrir par des lignes de circonvallation; dès ce moment il a amélioré sa position et acquis, dans la masse générale des affaires, un nouveau degré de force, un nouvel élément de puissance.

On ne doit pas proscrire le parti d'attendre l'attaque dans les

lignes; rien ne peut être absolu à la guerre. Vos lignes ne peuvent-elles pas être couvertes par des fossés pleins d'eau, par des inondations, des forêts, une rivière, en tout ou partie? Ne pouvez-vous pas être supérieur à l'armée de secours en infanterie et en artillerie, et fort inférieur en cavalerie? Votre armée ne peut-elle pas être composée de braves gens plus nombreux que ceux de l'armée de secours, mais peu exercés et peu en état de manœuvrer en plaine? Dans tous ces cas, croyez-vous qu'il faille ou lever le siège et abandonner une entreprise sur le point de se terminer en bien, ou courir à votre perte en allant avec ces troupes braves, mais non manœuvrières, affronter en plaine une nombreuse et bonne cavalerie?

Ceux qui proscrivent les lignes de circonvallation et tous les secours que l'art de l'ingénieur peut donner se privent gratuitement d'une force et d'un moyen auxiliaires jamais nuisibles, presque toujours utiles et souvent indispensables. Mais, dit-on : 1° une armée derrière des lignes est gênée dans ses mouvements, tandis qu'en plein champ elle est mobile; 2° la nuit est tout en faveur de l'ennemi qui attaque et qui tient la campagne; 3° cette armée peut porter ses principaux efforts et attaquer où elle veut; 4° elle peut se dégarnir sans crainte; 5° celle de ses attaques qui prospère sépare l'armée assiégeante dans ses lignes, sans qu'elle puisse se rejoindre, ce qui la force à la fuite ou à l'abandon de son camp et des lignes, parce qu'elle n'a pas de terrain pour se reformer entre les lignes et la place; 6° l'armée qui attend l'ennemi dans ses lignes peut être attaquée presque toujours par toute la circonférence, elle ne peut avoir aucun flanc en sûreté, et ne peut jamais se trouver en état de résister à l'ennemi qui les a une fois forcés.

Mais est-il donc impossible de tracer des camps, des lignes de circonvallation, de faire des fortifications qui protègent sans avoir aucun de ces inconvénients : 1° qui laissent libre l'armée dans ses mouvements; 2° que l'embarras de la nuit n'en soit un que pour l'attaquant; 3° que, dans quelque point que l'armée soit attaquée, elle se trouve toujours entière; 4° qu'elle puisse prendre l'offensive et donner des craintes à l'ennemi pour les points de son camp où il serait dégarni; 5° que, percée par un point, elle ne se trouve pas pour cela désorganisée ni contrainte à aban-

donner son camp, son parc et son siège, et se puisse former sans s'apercevoir du peu de profondeur de son camp; 6° qu'enfin, quel que soit le point de la circonférence qui soit percé, cela ne la prive pas de l'avantage d'appuyer ses ailes, ses flancs, de se former en ordre et de marcher à l'ennemi encore mal établi (1)?

Il n'y a que deux moyens d'assurer le siège d'une place : l'un, de commencer par battre l'armée ennemie, l'éloigner du champ d'opération, en jeter les débris au delà de quelque obstacle naturel, tel que des montagnes ou une grosse rivière, placer l'armée d'observation derrière cet obstacle naturel, et pendant ce temps ouvrir la tranchée et prendre la place. Mais, si l'on veut prendre la place devant l'armée de secours, sans risquer une bataille, il faut être pourvu d'un équipage de siège, avoir ses munitions et ses vivres pour le temps présumé de la durée du siège, former des lignes de contrevallation et de circonvallation, en s'aidant des localités, soit hauteurs, bois, marais, inondations. N'ayant plus alors besoin d'entretenir aucune communication avec les places de dépôt, il n'est plus question que de contenir l'armée de secours; on forme, dans ce cas, une armée d'observation qui ne la perd pas de vue, et qui, lui barrant le chemin de la place, a toujours le temps d'arriver sur ses flancs ou ses derrières, si elle lui dérobait une marche; ou enfin, profitant des lignes de contrevallation, employer une partie du corps assiégeant pour livrer bataille à l'armée de secours.

Mais faire les trois choses à la fois : 1° le siège d'une forteresse et en contenir la garnison sans contrevallation; 2° garder ses communications avec des places de dépôt situées à six journées de marche; 3° contenir l'armée de secours sans être aidé d'aucun obstacle naturel ni de lignes de circonvallation : c'est une combinaison fausse, et qui ne peut conduire qu'à des catastrophes, à moins d'avoir des forces doubles de celles de l'ennemi (2).

Dans la guerre de siège, comme dans celle de campagne, c'est le canon qui joue le principal rôle; il a fait une révolution totale.

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 126-128, 130-131 [Montholon].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 197-198 [Montholon].

Les hauts remparts en maçonnerie ont dû être abandonnés pour les feux rasants, et recouverts par des masses de terre (1).

Les règles de la guerre voulaient que, dans des circonstances importantes comme celle-là, on ne s'en tînt pas à des bruits, mais que l'on manœuvrât afin d'obliger l'ennemi à se montrer et à se laisser compter [siège du Caire] (2).

Cet exemple [Alexandrie], comme mille autres de l'histoire, prouve que le gouverneur d'une place ne doit penser qu'à se défendre jusqu'à la dernière extrémité (3).

On ne doit attaquer les brèches qu'avec peu de monde à la fois. En mettre trop, c'est causer encore plus de perte et de confusion (4).

Feuquières a tort lorsqu'il blâme les circonvallations; il en faut toujours, elles sont indispensables. Si York en avait eu devant Dunkerque, il n'aurait jamais perdu la bataille d'Hondschoote. Feuquières écrit qu'à Turin, Valenciennes et Arras, les lignes ont été forcées, mais, pour ces trois exemples, combien y en a-t-il de contraires. Faut-il attendre dans ses lignes? C'est une autre question; on ne saurait y répondre positivement et tout dépend de beaucoup de circonstances et de la force des lignes et de la contenance des troupes (5).

Le duc de Wellington est accusé d'être un bourreau d'hommes, on lui reproche surtout son assaut de Badajoz. Cependant, c'est un calcul à faire, peut-être vaut-il mieux attaquer ainsi, et, en définitive, a-t-on perdu moins de monde par la boucherie d'un jour que par la perte journalière, quoique insensible, du cours ordinaire d'un siège, et puis, le temps gagné, c'est immense (6)!

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Diplomatie, Guerre), XXX, 447 [Gourgaud].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 175 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 180 [Bertrand].

(4) Gourgaud. II, 264.

(5) *Ibid.*, II, 418.

(6) Montholon, II, 171 (22 août 1817).

SOLDATS ÉTRANGERS

Les troupes russes sont braves, mais beaucoup moins que les troupes françaises; leurs généraux, d'une inexpérience, et leurs soldats d'une ignorance et d'une pesanteur qui rendent leurs armées en vérité peu redoutables..... (1).

Les Polonais sont les Français du Nord; c'est un peuple de braves (2).

« Ah! oui, répondit l'Empereur, ils [les Polonais] m'étaient bien attachés! Le vice-roi actuel de Pologne était avec moi dans mes campagnes d'Égypte. Je le fis général. La plus grande partie de ma vieille garde polonaise est maintenant, par politique, employée par Alexandre. C'est une brave nation, et qui fait de bons soldats. Ils valent mieux que les Français pour résister au froid des pays du Nord. » Je lui demandai si, dans les climats moins rigoureux, les Polonais étaient aussi bons soldats que les Français. « Oh! non, non. Dans les autres pays, le Français leur est bien supérieur. Le commandant de Danzig m'a rendu compte que, pendant la rigueur de l'hiver, lorsque le thermomètre descendait à 18°, il était impossible de faire rester les soldats français en sentinelle à leur poste, tandis que les Polonais ne souffraient point. Poniatowski, continua-t-il, était un homme d'un noble caractère, rempli d'honneur et de bravoure. J'avais l'intention de le faire roi de Pologne, si mon expédition de Russie eût été heureuse (3). »

Je lui demandai son opinion sur le mérite comparatif des Russes, des Prussiens et des Allemands, Napoléon répondit : « Les soldats changent : quelquefois ils sont braves, quelquefois *lâches*. J'ai vu les Russes, à Eylau, faire des prodiges de valeur : c'étaient autant de héros. Devant Moscou, fortifiés jusqu'aux dents, ils me laissèrent battre 250.000 hommes avec 90.000 hommes.

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9550 (33e bulletin de la Grande Armée, Austerlitz, 16 frimaire an XIV-7 décembre 1805).

(2) MONTHOLON, I, 220.

(3) O' MÉARA, I, 214.

A Iéna, et aux autres batailles qui se livrèrent dans cette campagne, les Prussiens fuyaient comme des moutons; depuis ce temps, ils se sont battus bravement. Je pense que, maintenant, le soldat prussien est supérieur à l'autrichien. Les cuirassiers français étaient la meilleure cavalerie du monde *pour enfoncer l'infanterie*. Individuellement, il n'est pas de cavalier supérieur, ou même égal au Mameluck; mais ils ne peuvent agir en corps. Les Cosaques sont excellents comme partisans et les Polonais comme lanciers (1). »

SOLDE

La solde est la base de toutes les autres dépenses de l'armée, et c'est la plus considérable de l'administration militaire. Les revues prescrites par la loi sont le premier devoir des commissaires des guerres; c'est le plus essentiel dans l'ordre de la comptabilité militaire, et la négligence qu'on y porte fournit des moyens de dilapidation qui augmentent considérablement les dépenses de l'armée (2).

SOLLICITUDE POUR LES HOMMES

Le général en chef prévient les officiers qui commanderaient des détachements qu'il fera traduire au conseil de guerre ceux dont la sollicitude ne se porterait pas sur tous les hommes qui sont sous leurs ordres. On doit attendre les traîneurs, et le soin d'un chef est de marcher avec tout son monde réuni (3).

Il est nécessaire que vous vous assuriez de la bonne tenue et de la bonne administration des corps de votre armée; il ne faut pas toujours s'en rapporter aux chefs de brigade, mais voir le soldat et, s'il a des plaintes à faire, lui faire justice (4).

---

(1) O' Méara, I, 226-227.

(2) *Corresp.*, IV, n° 3109 (Ordre du jour, Le Caire, 8 fructidor an VI-25 août 1798).

(3) *Corresp.*, V, n° 3424 (A Berthier [pour mettre à l'ordre de l'armée], Le Caire, 14 vendémiaire an VII-5 octobre 1798).

(4) *Corresp.*, VIII, n° 6400 (A Murat, commandant en chef les troupes françaises en Italie, Saint-Cloud, 6 brumaire an XI-28 octobre 1802).

J'entends dire que de vieux sergents-majors volent les conscrits et les traitent mal. C'est aux généraux à veiller sur cet abus et à ce qu'on traite les conscrits de manière à leur rendre facile le premier pas dans la carrière militaire (1).

Un chef de bataillon ne doit pas se donner de repos qu'il ne soit instruit de tous les détails; il doit même connaître le nom et le mérite des officiers et des soldats de son bataillon, lorsqu'il y a six mois qu'il le commande. Quant aux capitaines, ils doivent non seulement savoir le nom de leurs soldats, mais même le pays dont ils sont et tout ce qui les intéresse (2).

SUBORDINATION

.....Dans la place importante que vous commandez, l'on est aussi coupable d'obéir à ceux qui n'ont pas le droit de commander, que de désobéir à ses chefs légitimes (3).

.....Je dois blâmer que, faisant partie de l'armée dans un grade déterminé, ce prince [Joseph] ne se renferme pas dans son grade (4).

Faites connaître à Soult mon mécontentement de ce que, dans les différentes revues à son camp, le prince Joseph a paru autrement que comme colonel..... Le principe général est qu'un prince colonel n'est à la revue que colonel. Le prince ne peut quitter Boulogne sans l'ordre du général. Vous écrirez à Joseph qu'instruit que, rendu au camp, il l'a quitté sans consentement, je ne puis que lui en témoigner mon mécontentement; que la discipline militaire ne souffre point de modifications, et qu'une armée est une et entière; celui qui la commande est tout; que mon intention est qu'il se rende à son régiment et y remplisse, dans toute la force du terme, son devoir de colonel (5).

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 10709 (A Eugène, Saint-Cloud, 30 août 1806).

(2) *Corresp.* (Picard et Tuetey, n° 247) [Ordre du jour, Schönbrunn, 2 nivôse an XIV-23 décembre 1805].

(3) Panckoucke, *Corresp. inédite...*, I (A Vaubois, Castiglione, 2 thermidor an IV-20 juillet 1796).

(4) *Corresp.*, X, n° 8761 (A Soult, Milan, 29 floréal an XIII-19 mai 1805).

(5) *Corresp.*, X, n° 8762 (A Berthier, Milan, 30 floréal an XIII-20 mai 1805).

Faites exécuter vos ordres, surtout de la part des militaires; ne souffrez jamais qu'ils y manquent (1).

Il faut qu'il [Jérôme] soit maintenu rigoureusement dans son grade (2).

Je n'exige d'obéissance aveugle que dans le militaire..... Dans l'ordre militaire, qui est sans application pour les choses civiles, un ordre de moi n'est rien s'il n'est transmis en suivant les degrés de la hiérarchie..... (3).

.....La subordination est la première des qualités militaires (4).

Écrivez au général Reynier qu'il est trop vieux général pour ne pas savoir que, sans subordination, il n'y a pas d'armée, que je le prie de ne plus donner lieu à des plaintes de la part du prince de la Moskova, que ce prince étant son chef, il doit lui obéir (5).

SUCCÈS A LA GUERRE

Tant de succès sont dus à la patience de l'armée, à sa constance à supporter les fatigues et les privations : qualité première et la plus précieuse du soldat, parce que c'est elle qui permet de faire de grandes choses, en épargnant le sang (6).

Le succès à la guerre..... tient tellement du coup d'œil et du moment que la bataille d'Austerlitz, gagnée si complètement, eût été perdue si j'eusse attaqué six heures plus tôt. Les Russes s'y montrèrent des troupes excellentes qu'on n'a jamais retrouvées depuis : l'armée russe d'Austerlitz n'aurait pas perdu la bataille de la Moskova (7).

---

(1) *Corresp.*, X, n° 8852 (Instructions pour le prince Eugène, vice-roi d'Italie, Milan, 7 juin 1805).

(2) *Corresp.*, XI, n° 9448 (A Decrès, Haag, 11 brumaire an XIV-2 novembre 1805).

(3) *Corresp.*, XII, n° 10143 (A Champagny, Saint-Cloud, 26 avril 1806).

(4) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières lettres*, n° 711) [A Clarke, ministre de la Guerre, Bayonne, 20 mai 1808].

(5) *Corresp.* (Brotonne, n° 1240) [A Berthier, Dresde, 27 septembre 1813].

(6) *Corresp. inédite* (Ordre du jour, Elchingen, 23 vendémiaire an XIV-15 octobre 1805).

(7) Las Cases, II, 210.

Il n'est pas de grandes actions suivies qui soient l'œuvre du hasard et de la fortune : elles dérivent toujours de la combinaison et du génie. Rarement on voit échouer les grands hommes dans leurs entreprises les plus périlleuses. Regardez Alexandre, César, Annibal, le Grand Gustave et autres, ils réussissent toujours; est-ce parce qu'ils ont du bonheur qu'ils deviennent ainsi de grands hommes? Non; mais parce qu'étant de grands hommes, ils ont su maîtriser le bonheur. Quand on veut étudier les ressorts de leurs succès, on est tout étonné de voir qu'ils avaient tout fait pour l'obtenir (1).

Tous ces grands capitaines de l'antiquité, continuait Napoléon, et ceux qui, plus tard, ont dignement marché sur leurs traces, n'ont fait de grandes choses qu'en se conformant aux règles et aux principes naturels de l'art; c'est-à-dire par la justesse des combinaisons et le rapport raisonné des moyens avec leurs conséquences, des efforts avec les obstacles. Ils n'ont réussi qu'en s'y conformant, quelles qu'aient été d'ailleurs l'audace de leurs entreprises et l'étendue de leurs succès. Ils n'ont cessé de faire constamment de la guerre une véritable science. C'est à ce titre seul qu'ils sont nos grands modèles, et ce n'est qu'en les imitant qu'on doit espérer en approcher.

On a attribué à la fortune mes plus grands actes, et on ne manquera pas d'imputer mes revers à mes fautes; mais si j'écris mes campagnes, on sera bien étonné de voir que, dans les deux cas et toujours, ma raison et mes facultés ne s'exercèrent qu'en conformité avec les principes, etc., etc (2).

SURETÉ

On ne saurait trop se garder, mais en même temps ne pas donner d'alertes inutiles (3).

Avant la pointe du jour, les généraux, les colonels doivent se trouver à leurs avant-postes, et la ligne doit se tenir sous les

(1) Las Cases, VII, 236.

(2) Las Cases, VII, 238-239.

(3) *Corresp.*, IV, n° 2802 (Ordre du jour, El-Rahmânyeh, 24 messidor an VI-12 juillet 1798).

armes jusqu'à la rentrée des reconnaissances. On doit toujours supposer que l'ennemi a manœuvré pendant la nuit pour attaquer à la pointe du jour (1).

SUSPENSION D'ARMES

.....Le principe de toute négociation de suspension d'armes est que chacun reste dans la position où il se trouve; les lignes de démarcation sont ensuite l'application de ce principe (2).

TACTIQUE NAVALE

.....Lorsque vous aurez avis qu'une des divisions [navales] ennemies se trouve sur un point où vous pouvez l'attaquer avec succès, et avant qu'elle ait le temps d'être renforcée par d'autres divisions, nous vous autorisons à appareiller, avec notre escadre ou partie de notre escadre, pour rechercher l'ennemi avec des forces supérieures, le combattre, le prendre ou le détruire.

Nous vous recommandons toutefois de n'user de la présente autorisation qu'autant que, par les renseignements que vous vous serez procurés sur les mouvements et les positions de l'ennemi, et par votre expérience de la guerre et de la navigation, vous vous serez assuré des plus grandes probabilités de succès, de la facilité d'un retour dans nos ports, et surtout de la probabilité qu'une division ennemie qui serait battue par vous mettrait le reste de l'escadre anglaise dans un état d'infériorité relative telle, qu'elle vous laisserait peu de chances à en redouter.....

Tirer tout le parti possible contre l'ennemi de la témérité avec laquelle vous auriez reconnu qu'il divise ses forces, mais cela sans compromettre celles que nous vous avons confiées..... (3).

TEMPS

La perte du temps est irréparable à la guerre; les raisons que

(1) *Corresp. inédite* (Ordre du jour, Vienne, 23 brumaire an XIV-14 novembre 1805).

(2) *Corresp.*, XXV, n° 20057 (A Caulaincourt, Rosnig, 30 mai 1813, midi).

(3) *Corresp.*, XXVI, n° 21050 (Au commandant de l'escadre de la Méditerranée, Les Tuileries, 28 décembre 1813).

l'on allègue sont toujours mauvaises, car les opérations ne manquent que par des retards (1).

Dans l'art de la guerre, comme dans la mécanique, le temps est le grand élément entre le poids et la puissance (2).

Dans une guerre combinée comme celle-ci, les jours sont d'une haute importance (3).

TÊTES DE PONT

Quand vous rentrerez dans vos cantonnements, gardez une ou deux têtes de pont..... Une tête de pont dans une bonne position doit, en peu de jours, être imprenable dans un pays où l'on a du bois autant qu'on veut (4).

.....Je voudrais qu'il fût possible d'établir de doubles têtes de pont sur les deux rives [du Lech], d'abord pour s'en servir dans tous les sens, et pour que les troupes n'aient rien à craindre du premier cavalier qu'elles verraient sur l'autre rive ou du bruit d'une tentative de l'ennemi pour passer la rivière : c'est ce qui arrive ordinairement et rend peu utiles les têtes de pont, au lieu que, lorsqu'on est fermé de tous côtés, qu'on a des baraques et des vivres pour douze ou quinze jours, on a du sang-froid et le le temps de voir. Bien entendu pourtant que la partie de la rive droite du Lech doit être la plus forte (5).

TOPOGRAPHIE

Je crois que les ingénieurs géographes travaillent, mais je ne suis pas certain qu'ils travaillent sur de bonnes bases. On leur fait faire des cadastres, et non des cartes militaires; d'où il suit

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 9997 (Au prince Joseph, Paris, 20 mars 1806).

(2) *Corresp.*, XVIII, n° 14707 (Notes sur la défense de l'Italie, Valladolid, 14 janvier 1809).

(3) *Corresp.*, XXVI, n° 20612 (A Macdonald, Dresde, 22 septembre 1813, 10 heures du matin).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11924 (A Soult, Osterode, 4 mars 1807).

(5) *Corresp.*, XVIII, n° 15049 (A Bertrand, commandant le génie de l'armée d'Allemagne, Paris, 10 avril 1809).

que dans vingt années on n'aura rien..... Mettre vingt années à terminer des cartes et des plans, c'est trop travailler pour la postérité. Si l'on s'en était tenu à faire des cartes sur l'échelle de Cassini, on aurait déjà toute la frontière du Rhin. Combien de circonstances peuvent se présenter d'ici à vingt ans où nous les regretterons!..... Je ne sais pas pourquoi la Guerre veut faire des cadastres..... Ordonnez surtout de bien marquer la nature des différents chemins, afin de distinguer ceux qui sont praticables ou impraticables pour l'artillerie (1).

Le général Sanson donnera pour ces reconnaissances une échelle commune, au moins aussi forte que celle de la grande carte de Cassini..... Relativement aux rivières, il faut avoir soin de dire, lieue par lieue, quelle est la rive qui domine.....

.....Il ne s'agit ni de planchette, ni de graphomètre, ni d'opérations astronomiques, mais de simples reconnaissances faites au pas et dessinées au coup d'œil (2).

Quand je demande une reconnaissance, je ne veux pas qu'on me donne un plan de campagne. Le mot l'*ennemi* ne doit pas être prononcé par l'ingénieur. Il doit reconnaître les chemins, leur nature, les pentes, les hauteurs, les gorges, les obstacles, vérifier si les voitures peuvent y passer, et s'abstenir absolument de projets de campagne.

.....Deux ou trois ingénieurs seront chargés de chacune de ces reconnaissances [autour de Vienne]; ils étudieront bien le pays. On aura par ce moyen à l'état-major des officiers instruits qui seront plus utiles que les guides. C'est ainsi que travaillaient autrefois les ingénieurs-géographes des armées..... On annoncera la longueur des chemins et leur largeur, leurs qualités; on dessinera exactement les détours des chemins qui souvent ne peuvent s'expliquer que par la bizarrerie du terrain..... Le nombre des maisons et des habitants des villes et des villages sera indiqué. Autant que possible, on cotera les hauteurs des collines et montagnes, afin qu'on puisse facilement juger les points dominants; ces cotes ne doivent être que relatives entre elles.....

---

(1) *Corresp.* (Lecestre, n° 62) [A Berthier, ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 1er brumaire an XII-24 octobre 1803].

(2) *Corresp.*, XI, n° 9492 (Ordre au major général, Schönbrunn, 24 brumaire an XIV-15 novembre 1805).

Il y aura une échelle constante pour tous les dessins (1).

Je donne ordre que la carte d'Allemagne qui a été faite au Dépôt de la guerre y soit renvoyée..... Ce mélange de parties bonnes et mauvaises est malheureux, pire que si toutes les parties étaient mauvaises, car cela n'est propre qu'à compromettre dans des opérations importantes; je ne connais rien de plus dangereux. En fait de cartes, il n'en faut que de bonnes, ou bien il faudrait une couleur sur les parties douteuses ou mauvaises, qui indiquât qu'il ne faut pas s'y fier (2).

TROUPES D'ÉLITE

Lloyd (3) supprime les grenadiers..... Supprimer les grenadiers, c'est supprimer un des grands moyens d'émulation de l'armée..... Ce bataillon à cinq compagnies sans grenadiers [proposé par Lloyd] n'offre d'ailleurs ni le moyen de former des corps d'élite, ni celui d'avoir encore une suffisante consistance après avoir perdu le tiers de son monde. C'est ce qui nous porte à préférer un bataillon de six compagnies, dont une de grenadiers, des plus beaux hommes, et l'autre de voltigeurs, des plus petits; ce qui donne le plus grand moyen d'émulation qui existe entre les hommes. La différence physique est peut-être plus grande que la différence des coutumes. Les grands hommes méprisent les petits, et les petits veulent faire voir par leur audace et leur bravoure qu'ils méprisent les grands (4).

TROUPES LÉGÈRES ET PARTISANS

Écrivez au duc de Tarente qu'il est nécessaire..... qu'il organise une colonne d'un millier d'hommes d'infanterie, bons marcheurs, avec une batterie d'artillerie et 1.200 à 1.500 chevaux, pour donner la chasse à tous les partisans qui déjà paraissent entre Bautzen et Görlitz; que cette colonne doit être mise sous

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15632 (Ordres, Schönbrunn, 9 août 1809).

(2) *Corresp.*, XX, n° 16075 (A Clarke, Trianon, 19 décembre 1809).

(3) *Introduction à l'Histoire de la guerre en Allemagne, en 1756, entre le roi de Prusse et l'impératrice-reine et ses alliés*, Londres et Bruxelles, 1784, in-4.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène.* — Notes sur l'histoire de la guerre), XXXI, 424-426 [Bertrand].

les ordres d'un bon général de cavalerie qui se garde bien; qu'elle ne doit jamais passer les nuits dans les villes; qu'elle ne doit jamais s'arrêter dans les lieux où elle a vu coucher le soleil; qu'elle doit aller passer la nuit au moins à une demi-lieue de là (1).....

Il faut réitérer l'ordre aux troupes légères de ne jamais passer la nuit dans une ville; elles doivent bivouaquer et changer de bivouac le soir, de manière à coucher à une demi-lieue ou une lieue de l'endroit où elles étaient au coucher du soleil. C'est le moyen de n'être jamais surpris.....; 200 ou 300 hommes de cavalerie légère ne doivent pas prendre position comme un corps d'infanterie; leur but est d'éclairer et non de combattre..... On doit faire connaître qu'il y a peine de mort contre les commandants de patrouilles de troupes légères qui passeraient la nuit dans une ville (2).

UNITÉ DE COMMANDEMENT

Je crois très impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie; il est également contraire aux intérêts de la République d'y mettre deux généraux différents.

L'expédition sur Livourne, Rome et Naples est très peu de chose; elle doit être faite par des divisions en échelons, de sorte que l'on puisse, par une marche rétrograde, se trouver en force contre les Autrichiens.....

Il faut pour cela non seulement un seul général, mais encore que rien ne le gêne dans sa marche et dans ses opérations. J'ai fait la campagne sans consulter personne; je n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre.....

Si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces, si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire, je vous le dis avec douleur, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie (3).

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20453 (Au major général, Görlitz, 24 août 1813).

(2) *Corresp.*, XXVI, n° 20595 (Au major général, Pirna, 19 septembre 1813). Voir IIIe partie, général Bruno.

(3) *Corresp.*, I, n° 420 (Au Directoire exécutif, Lodi, 25 floréal an IV-14 mai 1796).

.....Réunir Kellermann et moi en Italie, c'est vouloir tout perdre. Je ne puis pas servir volontiers avec un homme [Kellermann] qui se croit le premier général de l'Europe; et d'ailleurs je crois qu'il faudrait plutôt un mauvais général que deux bons (1).

Les grandes opérations que nous avons faites et celles que nous avons à faire, les grandes moissons que nous avons à cueillir de côté et d'autre exigent de la vivacité dans les mouvements et autant de promptitude à concevoir qu'à agir..... Il faut donc une unité de pensée militaire, diplomatique et financière (2).

Si le prince Charles commande les deux armées du Rhin et d'Italie, il faut nécessairement, lorsque nous serons en Allemagne, qu'il y ait chez nous unité de commandement (3).

Il faut que toute la marine qui est située dans l'enceinte de l'armée d'Angleterre soit absolument entre les mains du général qui commande l'armée, comme les autres armes (4).

Tous les généraux qui sont dans l'armée de l'Ouest ont besoin d'être amenés à cette unité qui est le principe d'une armée. Contenez ceux qui voudraient n'agir que d'après leur tête (5).

Vous laisserez le commandement clair et net de vos troupes [à Walcheren] au général Monnet; en fait de militaire, il ne faut pas de discussions (6).

Je ne peux pas donner le commandement général de mes armées en Espagne, parce que je ne vois pas d'homme capable

---

(1) *Corresp.*, I, n° 421 (A Carnot, Lodi, 25 floréal an IV-14 mai 1796).

(2) *Corresp.*, I, n° 664 (Au Directoire exécutif, Bologne, 3 messidor an IV-21 juin 1796).

(3) *Corresp.*, II, n° 1637 (A Carnot, Goritz, 5 germinal an V-25 mars 1797).

(4) *Corresp.*, III, n° 2421 (Au général Caffarelli, Paris, 7 ventôse an VI-25 février 1798).

(5) *Corresp.*, VI, n° 4744 (A Bernadotte, commandant en chef l'armée de l'Ouest Paris, 11 floréal an VIII-1er mai 1800).

(6) *Corresp.*, XVII, n° 13898 (A Louis-Napoléon, roi de Hollande, Bayonne, 15 mai 1808).

de les conduire, et que le commandement doit être simple et un (1).

Un mauvais général..... vaut mieux que deux bons (2).

VALEUR DE L'ARMÉE

Il faut mettre de la méthode et du discernement dans les nouvelles levées; ce n'est pas leur nombre qui en fait la force, mais leur bonne composition (3).

Ce n'est pas avec un grand nombre de troupes, mais avec des troupes bien organisées et bien disciplinées qu'on obtient des succès à la guerre (4).

.....Une réunion d'hommes ne fait pas des soldats; l'exercice, l'instruction et l'adresse leur en donnent le véritable caractère (5).

Songez que le nombre des soldats n'est rien, et que ce n'est que lorsque les officiers et les sous-officiers ont la conscience qu'ils manœuvrent qu'on peut attendre quelque chose d'eux. Ce sont les camps de Boulogne, où les corps ont été exercés constamment pendant deux ans, qui m'ont valu les succès de la Grande Armée (6).

.....Des soldats, et des soldats nombreux, ne sont rien, s'ils ne sont pas bien exercés..... (7)

Ce ne sont point les hommes que je compte dans mon armée, mais les hommes qui ont de l'expérience et de la valeur (8).

.....Ce n'est pas le nombre des soldats qui fait la force des armées, mais leur fidélité et leurs bonnes dispositions (9).

---

(1) *Corresp.*, XXII, n° 17752 (Au major général de l'armée d'Espagne, Caen, 27 mai 1811).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 107.

(3) *Corresp.*, XI, n° 9660 (A Eugène, Munich, 8 janvier 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10656 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 16 août 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 11172 (A Eugène, Berlin, 4 novembre 1806).

(6) *Corresp.*, XIV, n° 11579 (A Eugène, Varsovie, 7 janvier 1807).

(7) *Corresp.*, XIV, n° 12174 (A Eugène, Osterode, 25 mars 1807).

(8) *Corresp.*, XV, n° 12530 (Au roi de Naples, Finkenstein, 4 mai 1807).

(9) *Corresp.* (Lecestre, n° 155) [Au landamman de la Suisse, Finkenstein, 18 mai 1807].

Vous ne manquerez pas de vous souvenir que l'armée du général Dupont était composée de recrues, et que cette affaire [Baylen], quoique excessivement mal manœuvrée, ne serait pas arrivée à de vieilles troupes, qui auraient trouvé dans leur moral même de quoi suppléer aux fautes du général (1).

Il me faut à la bataille de bonnes troupes, car les mauvaises ne servent de rien (2).

.....Il faut agir avec prudence, ne pas compromettre de mauvaises troupes et ne pas avoir la folie de croire, comme bien du monde, qu'un homme est un soldat. Les troupes de la nature de celles que vous avez [Garde nationale en majorité] sont celles qui exigent le plus de redoutes, de travaux et d'artillerie (3).....

.....La force des États consiste à avoir des troupes bonnes et fidèles plutôt que beaucoup de troupes (4).

Ce n'est donc pas un grand nombre de troupes que vous devez vous appliquer à avoir, mais un petit nombre de bonnes troupes que vous devez former progressivement (5).

Ce fut une idée ingénieuse que de mettre en présence les pygmées [voltigeurs] et les géants [grenadiers]. S'il [Napoléon] eût eu dans ses armées des hommes de diverses couleurs, il eût composé des compagnies de noirs et de blancs; dans un pays où les bossus seraient communs et nombreux, il serait convenable de former des compagnies de bossus; excitant ainsi leur amour-propre, il est probable qu'elles seraient très braves et prodigueraient leur vie (6).

Un bon général, de bons cadres, une bonne organisation, une bonne instruction, une bonne discipline, font les bonnes troupes, indépendamment de la cause pour laquelle elles se battent. Il

---

(1) *Corresp.*, (Lecestre, n° 335) [A Caulaincourt, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, Rochefort, 6 août 1808].

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15469 (A Eugène, Schönbrunn, 29 juin 1809).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15678 (A Clarke, Schönbrunn, 18 août 1809).

(4) *Corresp.*, XX, n° 16090 (A Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles, Paris, 27 décembre 1809).

(5) *Corresp.*, XXI, n° 16894 (A Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, Saint-Cloud, 11 septembre 1810).

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 310.

est cependant vrai que le fanatisme, l'amour de la patrie, la gloire nationale, peuvent inspirer les jeunes troupes avec avantage (1).

Les privations, la pauvreté, la misère, sont l'école du bon soldat (2).

La force d'une armée, comme la quantité de mouvement en mécanique, s'évalue par la masse multipliée par la vitesse (3).

.....Quelque chose qu'on fasse, quelque énergie que montre le Gouvernement, quelque vigoureuse que soit la législation, une armée de lions commandée par un cerf ne sera jamais une armée de lions (4).

Une bonne armée serait celle où chaque officier saurait ce qu'il doit faire suivant les circonstances; la meilleure est celle qui se rapproche de cela. Je ne me mets que pour moitié dans les batailles que j'ai gagnées et c'est beaucoup pour le général que d'être nommé, car le fait est que c'est l'armée qui gagne la bataille (5).

Mme de Montholon ayant demandé quelles étaient les meilleures troupes : « Celles qui gagnent des batailles, Madame, a répondu l'Empereur. » « Et puis, a-t-il ajouté, elles sont capricieuses et journalières comme vous, Mesdames. Les meilleures troupes ont été *les Carthaginois, sous Annibal; les Romains, sous les Scipions; les Macédoniens, sous Alexandre; les Prussiens, sous Frédéric.* » Toutefois, il croyait bien, disait-il, pouvoir affirmer que les Français étaient ceux qu'il était le plus facile de rendre et de maintenir les meilleures.

« Avec ma garde complète de 40.000 à 50.000 hommes, je me serais fait fort de traverser toute l'Europe. On pourra peut-être reproduire quelque chose qui vaille mon armée d'Italie et celle d'Austerlitz; mais, à coup sûr, jamais rien qui les surpasse » (6).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI 417 [Bertrand].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 84.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 327.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 176 [Bertrand].

(5) Gourgaud, II, 425.

(6) Las Cases, VI, 85.

DEUXIÈME PARTIE

LES GUERRES

GUERRES DE JULES CÉSAR

Guerre des Gaules. Première campagne (an 58 av. J.-C.) : César. Les Gaules. Guerre des Helvétiens. Guerre d'Arioviste. Observations : retranchements des Romains; différence entre une armée de milices et l'armée romaine composée de troupes de ligne.

Deuxième campagne (an 57 av. J.-C.) : Les Belges. Combat sur l'Aisne. Défaite des peuples du Hainaut. Siège de Falais. Observations (1).

Troisième campagne (an 57) : Guerres du Valais, de Bretagne et de la basse Normandie. Guerre d'Aquitaine. Observations : détestable conduite de César à l'égard du Sénat de Vannes; si la gloire de César n'était fondée que sur la conquête des Gaules, elle serait douteuse (2).

Quatrième campagne (an 55) : Incursion des Allemands en Belgique. César passe le Rhin. Descente en Angleterre. Observations sur la construction des ponts de guerre.

Cinquième campagne (an 54) : Seconde descente en Angleterre. La légion de Sabinus exterminée par les peuples de Liége. Cicéron assiégé dans son camp par les peuples du Hainaut. Observations : une armée moderne pourrait-elle opposer la même résistance que celle de Cicéron? (3)

Sixième campagne (an 53) : Marches contre les peuples de Sens

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 1-11. — Cf., pour les guerres de Jules César, *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 350-354.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 11-14.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 15-31.

Chartres, Trèves et Liége. Second passage du Rhin. César poursuit Ambiorix. Observations.

Septième campagne (an 52) : Révolte générale des Gaules. Sièges de Bourges et de Clermont. Soulèvement d'Autun. César investit Alise. Vercingétorix fait prisonnier. Observations (1).

Huitième campagne (an 50) : Expédition de César dans le Berry et dans le pays de Chartres. Guerre contre les Belges de Beauvais. Siège et capitulation de Cahors. Observations (2).

Guerre civile (an 49) : César s'empare de l'Italie. Observations.

Campagne d'Espagne (an 49) : Opérations de quarante jours entre la Sègre et l'Èbre. Soumission de Varron en Andalousie. Siège et capitulation de Marseille. Observations (3).

Guerre civile (an 48) : Campagne de Thessalie : Opérations en Épire, jonction de César avec Antoine, combat de Dyrrachium, batailles de Pharsale, mort de Pompée. Observations : témérité des manœuvres de César à Dyrrachium; pertes à Pharsale (4).

Guerre d'Alexandrie (an 47) : Événements en Égypte. Combat naval. Bataille du Nil : défaite et mort de Ptolémée. Soumission d'Alexandrie. Observations (5).

Guerre civile. Campagne d'Illyrie (an 47) : Succès de Pharnace contre les alliés de Rome. César vainqueur de Pharnace à Zela. Soumission de l'Illyrie. Guerre en Grèce. Observations (6).

Guerre civile. Campagne d'Afrique (an 46) : Événements en Afrique pendant les trois années précédentes. Opérations de César pendant janvier. Manœuvres des armées opposées jusqu'à la concentration des forces de César. Bataille de Thapsus. Observations (7).

Guerre civile. Campagne d'Espagne (an 45) : Événements en Espagne pendant les trois années précédentes. Le fils aîné de Pompée réunit une grande armée. César le bat à Munda. Observations : disproportion des pertes entre le vainqueur et le vaincu, qui n'a plus lieu dans les armées modernes.

Dernière année de la vie de César (an 44) : Guerre contre les Parthes ; ses difficultés. Assassinat de César. Il n'a jamais pensé à être roi (8).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 31-41.
(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 41-44.
(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 44-47, 47-52.
(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 52-59.
(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 60-64.
(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 65-70.
(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 70-79.
(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 80-89.

CAMPAGNES DE TURENNE

Ses manœuvres et marches, pendant les campagnes de 1646, 1648, 1672 et 1673, sont faites sur les mêmes principes que celles d'Alexandre d'Annibal, de César, de Gustave-Adolphe (1).

Admiration des marches hardies et longues de 1672 (2).

Biographie de Turenne. Il succède à Guébriant dans le commandement de l'armée du duc de Weimar, en Alsace. Opérations de 1644. Condé commandant en chef. Bataille de Fribourg. Observations (3).

Opérations pendant les mois de mars, avril et mai 1645. Batailles de Mergentheim et de Nordlingen. Turenne repasse le Neckar et se porte sur Philippsbourg. Prise de Trèves; quartiers d'hiver. Observations (4).

Campagne de 1646. Jonction de Turenne avec l'armée suédoise. Manœuvre pour déposter l'archiduc de son camp entre Landsberg et Memmingen. Observations. Convention entre la France et la Bavière en 1647. Turenne repasse le Rhin et châtie une révolte des troupes weimariennes. Observation (5).

Campagne de 1648. Combat de Zusmarshausen. Traité de Westphalie. Troubles intérieurs. Turenne se déclare contre le Roi. Combat de Rethel, 15 décembre 1650. Observations. Combat de Bléneau, 7 avril 1652. Combat du faubourg Saint-Antoine. Observations (6).

Campagne de 1653. Manœuvre de Turenne pour empêcher l'archiduc de passer l'Oise. Observations. Campagne de 1654. Siège d'Arras. Prise du Quesnoy. Observations (7).

Campagne de 1655. Manœuvres de Turenne sur les deux rives de l'Escaut. Observations. Campagne de 1656. Siège de Valenciennes; Condé force la circonvallation. Observations. Campagne de 1657. Turenne s'empare de Saint-Venant et de Mardick. Observations (8).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 354.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 355.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 90-94 [Montholon].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 94-100 [Montholon].

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 101-104 [Montholon].

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 104-118 [Montholon].

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 119-132 [Montholon].

(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 132-137 [Montholon].

Campagne de 1658. Siège de Dunkerque. Bataille des Dunes. Prise de Furnes, de Dixmude, de Gravelines, d'Oudenarde. Conquête du pays entre Lys et Escaut. Observations (1).

Campagne de 1667 en Belgique. Observations. Campagne de 1672 en Hollande. Opérations de Turenne après le départ du Roi. Observations. Campagne d'hiver de 1673; marches et manœuvres de juin à octobre; Turenne trompé par Montecuculli. Observations (2).

Campagne de 1674. Turenne passe le Rhin à Philippsbourg; combat de Sinzheim; dévastation du Palatinat. Bataille d'Enzheim. Le 29 novembre, Turenne évacue l'Alsace et porte son quartier général à Lorquin. Belle marche, en plein hiver, sur le versant occidental des Vosges. Combat de Türckheim (5 janvier). L'armée française reconquiert l'Alsace. Observations. Pour le plan de la campagne d'hiver, Turenne a montré plus de talent dans la conception que dans l'exécution (3).

Campagne de 1675. Turenne passe sur la rive droite du Rhin. Manœuvres contre Montecuculli. Turenne tué à Sasbach. Observations (4).

BATAILLE DE DENAIN

Observations sur les opérations de Villars et du prince Eugène. Fautes commises par ce dernier (5).

CAMPAGNES DE CHARLES XII EN 1708 ET 1709

Exposé des fautes commises par le roi de Suède dans ces campagnes (6).

CAMPAGNES DE FRÉDÉRIC II

Campagne de 1756. Frédéric investit le camp de Pirna. Bataille de Lobositz. Capitulation des Saxons. Observations. Première cam-

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 138-141 [MONTHOLON].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 141-149 [MONTHOLON].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 150-157 [MONTHOLON].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 157-160 [MONTHOLON].

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Turenne), XXXII, 128-129 [MONTHOLON].

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 362-364.

pagne de 1757. Situation des armées. Bataille de Prague. Blocus de Prague; bataille de Kolin. Évacuation de la Bohême. Observations. Deuxième campagne de 1757. Opérations des armées française et hanovrienne. Batailles de Hastenbeck et de Rosbach. Opérations des Russes; bataille de Jägersdorf. Opérations en Silésie; batailles de Breslau et de Leuthen. Observations (1).

Critiques sur la marche de l'armée prussienne en 1756. Manœuvres défectueuses de Frédéric à Kolin. Lenteurs de Daun après la victoire. Fautes de Frédéric et du prince de Lorraine à la bataille de Prague. Napoléon n'admire pas les opérations de Frédéric à Rosbach; ses critiques sur la conduite de Soubise. Dans les campagnes du Hanovre, les Français ont eu l'art de faire battre de grandes armées par de petites (2).

Voyez Frédéric à Pirna, il perd quarante jours à remuer de la terre sur un développement de 14.000 toises, quand il aurait dû en finir sans perdre une heure en enlevant de vive force la position. Le fait est qu'il voulait lever des contributions en Saxe. Frédéric était bien plus hasardeux que moi. On ne conçoit pas la sottise du prince de Lorraine qui lui laisse passer tranquillement deux rivières (3).

Campagne de 1758. Opérations des armées française et hanovrienne. Bataille de Krefeld et de Lutterberg. Opérations en Moravie et en Bohême; siège d'Olmütz. Opérations des armées russe et suédoise; bataille de Zorndorf. Opérations en Saxe; bataille de Hochkirch. Opérations en Silésie. Observations (4).

Campagne de 1759. Mouvements des armées française et hanovrienne. Batailles de Bergen et de Minden. Opérations en Silésie et en Saxe. L'armée russe franchit la Vistule; bataille de Kunersdorf et opérations consécutives; capitulation de Maxen. Observations (5).

Campagne de 1760. Jonction du duc de Broglie et du comte de Saint-Germain, à Fritzlar. Combats de Korbach, d'Amöneburg, d'Oldendorf, de Clostercamp. Opérations en Saxe et en Silésie; bataille de Liegnitz. Entrée des Russes à Berlin. Bataille de Torgau; retraite de Daun. Observations. Nombreuses fautes commises par Frédéric (6).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 161-185 [MONTHOLON].

(2) GOURGAUD, II, 16, 20, 32, 34, 337.

(3) MONTHOLON, II, 108-109.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 185-201.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 201-214.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 215-222.

Campagne de 1761. Soubise commandant en chef. Opérations des armées opposées. Combat de Grünberg. Bataille de Willingshausen. Les Français prennent leurs quartiers d'hiver. Opérations de Frédéric en Saxe et en Silésie. Laudon s'empare de Schweidnitz. Quartiers d'hiver. Capitulation de Kolberg. Observations. Prudence excessive de Frédéric. Incapacité des généraux français (1).

Campagne de 1762. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Wilhelmsthal; capitulation de Cassel. Situation critique de Frédéric. Une armée russe de 24.000 hommes le rejoint en Silésie. Manœuvres contre Daun. Départ des Russes. Capitulation de Schweidnitz. Opérations en Saxe; bataille de Freiberg. Fin de la guerre de Sept ans. Observations. Appréciations sur Soubise, Frédéric, le prince Henri de Saxe (2).

Considérations sur la guerre de Sept ans. Frédéric a-t-il réellement eu à lutter contre la France, l'Autriche et la Russie réunies? Ses fautes sont éclipsées par les grandes actions et les belles manœuvres. A-t-il créé un nouvel ordre de bataille? Qu'est-ce que l'ordre oblique? Aucune des batailles de Frédéric ne présente un caractère particulier et nouveau (3).

CORSE

Guerre de l'Indépendance de 1729 à 1769. Les Anglais chassés de l'île en 1789. Description de la Corse. A défaut de Saint-Florent, Ajaccio doit être la capitale de l'île (4) [?]

L'INVASION PRUSSIENNE (1792)

Il ne fallait pas donner aux Français le temps de respirer et on aurait dû marcher droit sur Paris. Qui aurait pu arrêter le général prussien? (5)

Dumouriez a fait un mouvement fort téméraire en se plaçant au milieu de l'armée prussienne. Je suis l'homme de guerre le plus audacieux qu'il y ait, eh bien! je n'aurais pas osé une telle manœuvre! Il est vrai qu'il avait des troupes meilleures pour se battre que pour manœuvrer : c'étaient de nouvelles levées. Tous les Français sont braves au feu, mais un rien met en fuite des

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 222-229.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 230-236.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Frédéric II), XXXII, 237-243.

(4) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), IV, 34-67. — Cf. *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Extrait des mémoires d'Antommarchi), XXXII, 381-385.

(5) Gourgaud, I, 327.

troupes non aguerries. Dumouriez aura dit : « Le vin est tiré, il faut le boire » (1).

Malgré Dumas et autres écrivassiers, je déclare que, pendant la Révolution, l'art de la guerre a plutôt reculé qu'avancé (2).

On ne savait pas faire la guerre, dans ce temps-là ! Desaix m'a souvent assuré en Égypte qu'avant d'avoir servi sous moi, il n'avait aucune idée de la guerre (3).

GUERRES DE VENDÉE

La Vendée s'est trouvée dans des circonstances particulières; la population était guerrière, et contenait un grand nombre d'officiers et de sous-officiers qui avaient servi dans l'armée; tandis que les troupes qu'on envoyait contre elle avaient été levées dans les rues de Paris, commandées par des hommes qui n'étaient pas militaires, et qui ne firent que des sottises; ce qui insensiblement aguerrit les Vendéens. Enfin les mesures extrêmes adoptées par le Comité de Salut public et les Jacobins ne laissèrent pas à ces peuples de *mezzo termine:* mourir pour mourir, encore valait-il mieux se défendre..... La rigueur, le sang, la mort, créent des enthousiastes, des martyrs, enfantent les résolutions courageuses et désespérées (4).

Causes et relation succincte des guerres de Vendée (5) [?]

Situation au début du Consulat. Principaux chefs vendéens. Pacification (6).

SIÈGE DE TOULON (1793)

Toulon livré aux Anglais. Investissement de la place. Bonaparte nommé au commandement du corps de siège. Conseil de guerre du

---

(1) GOURGAUD, I, 261. — Cf. MONTHOLON, I, 434.

(2) GOURGAUD, II, 417.

(3) GOURGAUD, I, 570. — « On ne pensait qu'à se bien battre; on ne pensait pas à ce qui se passait à gauche et à droite de soi. » (MONTHOLON, II, 105.)

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 342-343 [MONTHOLON].

(5) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (MONTHOLON), VI, 181-301.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Consuls provisoires), XXX, 339-340.

15 octobre 1793. Plan d'attaque du général d'Arçon. Plan proposé par Bonaparte et adopté par le Conseil. Ignorance de Carteaux et de l'état-major. Travaux contre le fort Mulgrave, dit *Petit-Gibraltar*. Le général O'Hara fait prisonnier. Assaut du fort Mulgrave. L'ennemi évacue Toulon. Entrée des Français dans la ville. Bonaparte chargé de l'armement des côtes de la Méditerranée (1).

Bonaparte au siège de Toulon (2).

Comment le général O'Hara fut fait prisonnier (3).

CAMPAGNE DE HOLLANDE (1794-1795)

Exposé succinct des opérations de Pichegru depuis le mois de décembre 1794 jusqu'au mois de février 1795. Prise de la flotte hollandaise dans le Zuyderzée. Départ définitif des Anglais (4).

CAMPAGNE D'ITALIE (1792-1795)

Les événements sur notre frontière du sud-est depuis le commencement de la guerre et pendant les années 1792 et 1793, jusqu'au siège de Toulon. Bonaparte prend le commandement en chef de l'artillerie au mois de mars 1794. Son plan d'opérations adopté par le Conseil de guerre. Prise de Saorgio, d'Oneille, du col de Tende (avril 1794). Situation pénible de l'armée d'Italie. Offensive sur Montenotte. Expéditions maritimes. Bonaparte apaise plusieurs insurrections à Toulon. Il se rend à Paris (juin 1795). Kellermann commandant en chef de l'armée d'Italie (19 mai 1795). Positions de l'armée. Échecs de Kellermann; sa retraite sur Borghetto; ses fautes. Scherer remplace Kellermann et remporte la victoire de Loano (21-24 décembre 1795) (5).

CAMPAGNE D'ITALIE (1796-1797)

Description de l'Italie : frontières du côté de terre; lignes qui couvrent la vallée du Pô; moyens maritimes; situation des diverses puissances de l'Italie en 1796 (6).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Siège de Toulon), XXIX, 1-22.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Lettres du Cap), XXXI, 276-277; *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 226-227 [Gourgaud].

(3) O'Méara, 227.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Révolution de Hollande), XXX, 221-227 [Montholon].

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des opérations de l'armée d'Italie), XXIX, 27-47; *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 227 [Gourgaud].

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 61-81.

Plan de campagne : pénétrer en Italie au point où cessent les hautes montagnes et où les Apennins commencent. Les armées opposées. Batailles de Montenotte et de Millesimo. Combats de Dégo et de Saint-Michel. Bataille de Mondovi. La situation matérielle de l'armée s'améliore. Armistice de Chérasco. Discussion du plan des opérations ultérieures (1).

Passage du Pô. Combat de Fombio. Mort de Laharpe. Combat de Lodi. Entrée à Milan. Armistices accordés aux ducs de Parme et de Modène. Bonaparte et la liberté d'action du général en chef (2).

Révolte de Pavie. Combat de Borghetto. Danger couru par Bonaparte. L'armée d'Italie sur l'Adige. Mantoue. Blocus de la place. Augereau à Bologne et à Ferrare. Bonaparte à Modène, à Livourne, à Florence. La tranchée devant Mantoue (3).

L'armée d'Italie au moment de l'arrivée de Wurmser. Plan de Bonaparte. Combats de Salo et de Lonato. Batailles de Lonato et de Castiglione. Défectuosités du plan autrichien. Second blocus de Mantoue (4).

L'armée autrichienne dans le Tyrol au commencement de septembre. Offensive de Bonaparte. Bataille de Roveredo. Wurmser, coupé de Trente et du Tyrol, se porte vers Bassano. Combats de Primolano et de Vérone. Bataille de Bassano. Wurmser se rejette vers l'Adige. Bataille de Saint-Georges. Wurmser enfermé dans Mantoue (5).

Situation matérielle et morale de l'armée française au mois d'octobre. Offensive d'Alvinzi. Combat de la Brenta. Vaubois évacue le Tyrol. Combat de Caldiero. Marche de nuit sur Ronco. Manœuvre et bataille d'Arcole (6).

Les armées opposées en janvier 1797. Offensive de Wurmser. Bataille de Rivoli. Marche de Provera sur Mantoue. Bataille de la Favorite. Capitulation de Mantoue (7).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 81-96; Las Cases, II, 261-293, 294-302.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 96-107; Las Cases, II, 35-36.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 109-128; *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes biographiques), XXXII, 244.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 128-139; Las Cases, II, 33; III, 185-215.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 140-149; Las Cases, II, 35.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 150-164; Las Cases, III, 216-247.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 210-221. — Cf. pour les batailles de Rivoli et de la Favorite, *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), IV, 358-390; Las Cases, III, 247-275.

Plan de campagne pour 1797. Passage de la Piave. Bataille du Tagliamento. Combat de Gradisca. Opérations dans le Tyrol (1).

Retards des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse à entrer en campagne. Combats de Neumarkt et de Unzmarkt. L'avant-garde de l'armée d'Italie à Léoben. Préliminaires de Léoben. Hoche et Moreau franchissent enfin le Rhin (2).

Bonaparte et Venise. Insurrection de Venise. Mission de Junot. Entrée de Baraguey d'Hilliers à Venise (3).

Observations de Napoléon sur les opérations militaires des campagnes de 1796 et 1797 en Italie : manœuvres contre Beaulieu, Wurmser, Alvinzi, l'archiduc Charles; fautes commises par ces généraux. Comment ils eussent dû opérer (4).

Notes sur les batailles de Montenotte, Lodi, Castiglione, Bassano, Arcole, Rivoli (5).

Notes sur les opérations de l'année 1797 (6).

Situation de l'armée au début de la campagne (7).

Quand..... je l'ai remplacé (8) dans le commandement de l'armée d'Italie, elle manquait de tout; elle était disséminée : le quartier général était à Nice, la cavalerie sur le Rhône. Quand je voulus concentrer l'armée, on m'objecta le manque de vivres et les moyens de transport; l'artillerie ne pouvait se mouvoir faute de chevaux. Je mandai les magistrats municipaux et leur dis : « Si dans vingt-quatre heures vous n'avez pas fourni les chevaux dont l'artillerie a besoin et n'avez pas pris des mesures pour assurer les subsistances des troupes, je lâcherai la bride à mes

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 231-243; Las Cases, IV, 51-82.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 243-253; Las Cases, IV, 82-95.

(3) *Corresp,* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 256-270; Las Cases, IV, 9-50.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Observations sur les campagnes de 1796 et 1797), XXIX, 323-347 [Montholon].

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Traité des grandes opérations militaires), XXIX, 348-360 [Montholon].

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Traité des grandes opérations militaires), XXIX, 357-360 [Montholon].

(7) Gourgaud, II, 416-417; Las Cases, II, 260. — Pour les débuts des opérations de la campagne d'Italie, voir aussi Las Cases, II, 234, note.

(8) Scherer.

soldats pour qu'ils se nourrissent militairement et pourvoient par eux-mêmes aux attelages de l'artillerie.

« Si, au contraire, vous pourvoyez aux besoins de mon armée, avant huit jours elle aura quitté le comté de Nice et je vous ferai payer toutes vos fournitures. »

J'envoyai en même temps l'ordre aux sept régiments de cavalerie cantonnés sur le Rhône de me rejoindre en toute hâte, en ayant soin d'adresser aux colonels une lettre par laquelle je faisais aux maires de la route la même déclaration qu'aux magistrats de Nice.

J'eus bientôt de la sorte réorganisé l'armée, et je me trouvai en peu de jours en mesure de commencer les opérations qui m'ont conduit à Milan et ont délivré l'Italie de la présence des Autrichiens (1).

A propos de l'attitude de Laharpe au combat de Saorgio (2).

Massacre des Français à Vérone. Déclaration de guerre à la République de Venise (3).

Emploi des sommes tirées d'Italie (4).

Assassinat du général Duphot. Expédition de Berthier à Rome (5).

CAMPAGNE DE 1796 EN ALLEMAGNE

Situation des armées opposées à la fin de mai. Opérations de Kléber et de Jourdan au mois de juin. Moreau passe le Rhin et atteint le Neckar. L'armée de Sambre-et-Meuse reprend l'offensive; elle arrive sur le Mein et sur la Naab. Marche de l'armée du Rhin du Neckar au Lech. Bataille de Neresheim. Manœuvre de l'archiduc Charles : bataille d'Amberg; retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse. Opérations de l'armée du Rhin pendant le mois de septembre. Retraite de Moreau; combat de Biberach. Siège de Kehl et de la tête de pont de Huningue.

Observations de Napoléon sur cette campagne (6).

---

(1) Montholon, II, 361-362.

(2) Gourgaud, II, 362.

(3) O'Méara, II, 380-381.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes biographiques), XXXII, 245.

(5) O'Méara, II, 379-380.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 164-195.

La campagne en Allemagne de 1796 ne fait honneur ni aux talents militaires de ceux qui en ont conçu le plan, ni au général qui en a eu la principale direction et qui a commandé la principale armée.

Suivent des critiques sur les opérations de Moreau (1).

.....Veut-on un exemple d'une guerre offensive menée sur de faux principes contraires à toute méthode ? c'est celle de 1796 en Allemagne.

Suivent des explications à ce sujet (2).

Le plan des Français était vicieux pour la défensive comme pour l'offensive. Du moment que l'on n'avait pour ennemi que l'Autriche, il ne fallait avoir qu'une armée, n'agissant que sur une seule ligne et conduite par une seule tête (3).

CAMPAGNES D'ÉGYPTE ET DE SYRIE

Projet de guerre contre l'Angleterre pour 1798. L'armée d'Orient. Départ de l'expédition de Toulon le 19 mai. Occupation de Malte. Départ de l'île le 19 juin. Description de l'Égypte. Ce que serait l'Égypte sous la domination française. Marche d'une armée de l'Égypte aux Indes (4).

Le débarquement. Prise d'Alexandrie. L'escadre mouille à Aboukir. Marche sur Le Caire; bataille de Chobrâkhyt; bataille des Pyramides (21 juillet). Entrée au Caire (23 juillet). Ibrahim-bey chassé de l'Égypte. Retour de Bonaparte au Caire. Comparaison de l'expédition avec celle de saint Louis en 1250 (5).

Bonaparte mécontent des dispositions prises par l'amiral Brueys. Bataille navale d'Aboukir (1er août) et ses conséquences (6).

Affaires religieuses. Insurrection du Caire. Fortifications établies autour du Caire. Bonaparte se rend à Suez avec Monge, Berthollet et l'ingénieur des Ponts et Chaussées Le Père. Observations sur la façon

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes-Moreau), XXX, 495.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 360-361.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Ulm, Moreau), XXX, 395.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 361-430.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 430-460.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 460-474.

de combattre des Arabes et des Mameluks et de l'infanterie française (1).

Projet de conquête de la haute Égypte. Plan de campagne. Bataille de Sédiman (7 octobre). Soumission des provinces de Syout et de Girgeh. Occupation de Syene; les Mameluks chassés de l'Égypte. Marche de Mourad-bey sur Le Caire; perte de la flottille française; combat acharné de Coptos (8 mars 1799). Hassan-bey cerné dans la Thébaïde; combats de Girgeh (6 avril) et de Syene (16 mai); mort de Hassan-bey. Le général Belliard occupe Qoseyr (2).

Description de la Syrie. La campagne de Syrie résolue. L'armée partagée en trois corps franchit l'isthme de Suez. Combat d'El-A'rych et prise du fort (21 février). Siège et prise de Jaffa (6 mars). Arrivée devant Acre. Description de Saint-Jean d'Acre et commencement du siège. Bataille du mont Thabor. Levée du siège et retour de l'armée au Caire (14 juin) (3).

Événements en Égypte de février à mai 1799. Débarquement d'une armée turque à Aboukir. Position des deux armées le 24 juillet. Bataille d'Aboukir. Résolution de Bonaparte de retourner en Europe. Kléber nommé commandant de l'armée d'Orient. Instructions que lui laisse Bonaparte. Arrivée de Bonaparte à Fréjus (9 octobre 1799) (4).

Commandement de Kléber. État moral de l'armée. Lettre du général au Directoire (26 septembre 1799) et réponse du ministre de la Guerre. Événements en Égypte de septembre à décembre 1799. Convention d'El-A'rych (24 janvier 1800). La lettre de Kléber au Directoire est interceptée par les Anglais; conséquences. Bataille d'Héliopolis (20 mars 1800). Siège et capitulation du Caire. Assassinat de Kléber (14 juin 1800) (5).

Administration de Menou. Ratification de la convention d'El-A'rych. Capitulation de Malte (5 septembre 1800). Bonaparte s'efforce de faire des diversions favorables à l'armée d'Orient. Le ministère anglais décidé à entreprendre la conquête de l'Égypte. Plan de campagne et forces mises sur pied. Le général Abercromby débarque à Aboukir (8 mars). Combat du 13 mars et capitulation du fort d'Aboukir. Bataille du camp des Romains; mort d'Abercromby. Prise de Rosette (8 avril). Blocus et capitulation du Caire (25 juin). Siège d'Alexandrie (10 août) et capitulation de la place (2 septembre 1801) (6).

Observations de Napoléon : le plan de campagne anglais; les manœuvres d'Abercromby, les marches et opérations du général Hutchinson,

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 475-515.
(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 516-539.
(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 1-64.
(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 64-97.
(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 97-128.
(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 129-166.

le mouvement de Friant, le combat livré par le général Lanusse, la négligence du général Lagrange, la conduite du colonel Cavalier, les opérations et la capitulation prématurée du général Belliard, les erreurs et les fautes de Menou (1).

But de l'expédition : établir sur le Nil une colonie française, ouvrir un débouché à des manufactures et fournir à notre commerce les productions de l'Afrique, de l'Arabie et de la Syrie; partir de l'Égypte pour porter 60.000 hommes sur les Indes.

Ligne de conduite de Bonaparte en Égypte (2) [?]

Capitulation de Malte (3).

Observations sur les ressources du pays (4).

Observations sur les généraux.

État d'esprit de l'armée pendant l'expédition (5).

Trait de dévouement de deux soldats à la personne de Bonaparte, au siège de Saint-Jean-d'Acre (6).

Marche de l'armée sur Le Caire. Bataille des Pyramides. Reddition du Caire (7) [?]

Mouvements des escadres anglaises dans la Méditerranée en mai' juin, juillet 1798. L'escadre française dans le port vieux d'Alexandrie. L'amiral Brueys s'embosse dans la rade d'Aboukir. Bataille navale d'Aboukir et ses conséquences (8) [?]

Le contre-amiral Villeneuve, au dire de Nelson et des Anglais, pouvait décider la victoire à Aboukir..... mais il resta paisible spectateur du combat !.....

Villeneuve étant brave et bon marin, on se demande la raison de cette singulière conduite? Il attendait des ordres !..... Mais fallait-il donc un ordre pour prendre part au combat et secourir ses camarades? (9) [?]

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène,* Égypte et Syrie), XXX, 166-180. — Cf., sur la campagne d'Égypte, *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 228-230 [Gourgaud].

(2) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 214-219; Las Cases, I, 277.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 228 [Gourgaud]; Las Cases, I, 278.

(4) Gourgaud, II, 51-52.

(5) Gourgaud, I, 349; II, 51-52; Las Cases, I, 279-287; V, 76-77.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Lettres du Cap), XXXI, 255.

(7) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), II, 229-245.

(8) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), II, 163-167.

(9) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), II, 184-185.

Observations sur la destruction de la flotte (1).

Organisation du régiment des dromadaires (2).

Motifs de l'expédition de Syrie. Notes sur Jaffa et sur le siège de Saint-Jean-d'Acre (3) [?]

Bonaparte fait fusiller 1.000 à 1.200 Turcs faits prisonniers à Jaffa (4).

Comment la peste se déclara dans l'armée après la prise de Jaffa (5).

Les pestiférés de Jaffa (6).

Si j'avais eu du 24 court en Égypte, j'aurais pris Acre (7).

Si j'avais eu quatre pièces de 24, j'étais maître de tout (8).

Si j'y étais resté [en Égypte], je serais à présent empereur d'Orient. Sans Saint-Jean-d'Acre, toute la population se déclarait pour moi. J'aurais pu aller aux Indes (9).

Mon intention aurait été, à Alep, de prendre le turban. J'étais assez aimé pour cela et je me serais trouvé à la tête d'une bonne armée et de 200.000 auxiliaires. L'Orient n'attend qu'un homme (10).

L'Empereur, dans le cours de la conversation, est arrivé à dire, parlant de l'Égypte et de la Syrie, que s'il eût enlevé Saint-Jean-d'Acre, ce qu'il eût dû faire, il opérait une révolution dans l'Orient. « Les plus petites circonstances conduisent les plus grands événements », disait-il. « La faiblesse d'un capitaine de frégate qui prend chasse au large, au lieu de forcer son passage dans le port, quelques contrariétés de détail dans quelques chaloupes

---

(1) Gourgaud, I, 349; II, 52.

(2) Gourgaud, II, 74; Las Cases, I, 288.

(3) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), II, 297-313. — Cf. Las Cases, I, 278; V, 75.

(4) O'Méara, I, 354.

(5) O'Méara, II, 141-142.

(6) Las Cases, I, 269-274; O'Méara, I, 355-358.

(7) Gourgaud, I, 274.

(8) Gourgaud, I, 347.

(9) Gourgaud, I, 82. — Cf. *Ibid.*, II, 435-436; Las Cases, I, 278.

(10) Gourgaud, I, 165.

ou bâtiments légers, ont empêché que la face du monde ne fût changée. Saint-Jean-d'Acre enlevé, l'armée française volait à Damas et à Alep, elle eût été en un clin d'œil sur l'Euphrate; les chrétiens de la Syrie, les Druses, les chrétiens de l'Arménie, se fussent joints à elle; les populations allaient être ébranlées. » Un de nous ayant dit qu'on eût été bientôt renforcé de 100.000 hommes : « Dites de 600.000, a repris l'Empereur; qui peut calculer ce que ç'eût été? j'aurais atteint Constantinople et les Indes; j'eusse changé la face du monde! (1) »

Si j'avais été maître de la mer, j'eusse été maître de l'Orient, et la chose était si possible que cela n'a tenu qu'à la stupidité ou à la mauvaise conduite de quelques marins (2).

Tentatives d'insurrection. Débarquement des Turcs à Aboukir. Concentration et victoire de l'armée française (3). [?]

Observations sur la bataille d'Aboukir (4).

Projet d'établir en Égypte des canaux de communication réunissant le Nil avec la mer Rouge et la Méditerranée (5).

Observations sur les Arabes (6).

Popularité de Napoléon auprès des habitants de l'Égypte (7).

Projet d'expédition dans l'Inde (8).

Qui est maître de l'Égypte, l'est de l'Inde (9).

Motifs du retour de Bonaparte en France; le départ et la traversée (10).

---

(1) Las Cases, III, 36-37.

(2) Las Cases, V, 75-76.

(3) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), II, 315-338.

(4) Las Cases, I 296-297.

(5) O'Méara, 462-463.

(6) Gourgaud, I, 349; II, 52; Las Cases, V, 76-77.

(7) Las Cases, I, 289-292.

(8) Gourgaud, II, 74-75, 161; Las Cases, I, 288.

(9) Gourgaud, II, 315.

(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 229-230; Las Cases, I, 278, VI, 91-94; O'Méara, 501, 538.

Observations sur le commandement de Kléber et de Menou (1).

Observations sur une lettre écrite par Kléber au Directoire, le 4 vendémiaire an VIII (26 septembre 1799) (2).

Pertes de l'armée d'Égypte (3).

Sidney Smith et la convention d'El-A'rych (4).

Au sujet de la valeur morale de Kléber et de son attitude à Acre et à Héliopolis (5).

Causes de l'assassinat de Kléber (6).

CAMPAGNE DE 1798-1799 EN ITALIE

Deuxième coalition contre la France. Le roi de Naples entre en campagne et marche sur Rome, où il entre le 29 novembre. Mack se porte en avant par les deux rives du Tibre. La division napolitaine, cernée à Calvi, met bas les armes. Débordé sur son flanc droit, Mack bat en retraite. L'avant-garde de Championnet entre à Rome le 15 décembre. Marche de l'armée française sur Naples. Suspension d'armes du 10 janvier 1799. La république parthénopéenne. Observations : critiques de la marche de Championnet sur Rome en quatre colonnes; un corps de 30.000 hommes doit toujours rester uni; Mack aurait dû faire une guerre de positions qui obligeât les Français à attaquer (7).

CAMPAGNE DE 1799 EN ITALIE

Opérations de l'armée d'Italie, en mars et avril, sous le commandement de Scherer. Opérations de cette même armée en mai, juin et juillet, sous le commandement de Moreau. Opérations de l'armée de Naples, sous le commandement de Macdonald : bataille de la Trebbia. Observations sur le plan de campagne en Italie; Scherer, Moreau, Macdonald, Souvorov (8).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes, Égypte), XXX, 508-515 [Montholon]. — Cf. *Ibid.*, Las Cases, I, 279, 297, 302-308; *Ibid.*, II, 210.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes, Égypte), XXX, 515-524 [Montholon].

(3) Las Cases, I, 299.

(4) Las Cases, VI, 90.

(5) Gourgaud, II, 185-186.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Lettres du Cap), XXXI, 286; Las Cases, I, 278-279, 289.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements militaires de l'année 1798), XXX, 236-246 [Bertrand].

(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 254-263, 264-271 [Bertrand].

Reddition d'Alexandrie et de Mantoue. Opérations des armées d'Italie et des Alpes. Bataille de Novi. Réunion des deux armées sous le commandement de Championnet. Bataille de Genola. Observations : plan de campagne, fautes de Joubert et de Championnet (1).

Critiques des opérations de Scherer et des Autrichiens (2).

Scherer a eu tort, quand il manœuvrait pour s'établir sur l'Adige, de rappeler à lui le général Moreau, qui était victorieux et avait poussé jusque sous les murs de Vérone; il aurait dû, tout au contraire, marcher à lui pendant la nuit, donner un bon coup de boutoir, et s'emparer par un acte de vigueur de Vérone et de Legnano, qui lui auraient assuré une forte position sur l'Adige; au lieu de cela, il battit en retraite en perdant 6.000 hommes.

A la guerre, dans tout mouvement, il faut avoir pour but de gagner une bonne position. Les Autrichiens auraient dû se placer entre le Mincio, l'Adige et le lac de Garda, et s'y retrancher en attendant les Russes; si l'armée française avait voulu tenter de passer l'Adige, ils se fussent trouvés en mesure de tomber sur son flanc..... (3)

Critique des opérations de Moreau (4).

Les mouvements les plus simples sont les meilleurs.

Si Macdonald, au lieu de faire tout ce qu'il a fait, avait demandé à un paysan le chemin pour aller à Gênes, celui-ci eût répondu : « Par Bobbio», et c'eût été une superbe manœuvre (5).

Il [Championnet] n'a pas fait un mouvement qui ne soit contraire à l'art de la guerre (6).

Malgré Mathieu Dumas et tous les écrivains militaires, je soutiens que, pendant la Révolution, l'art de la guerre a plutôt

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 283-289, 298-302 [Bertrand].

(2) Gourgaud, II, 417.

(3) Montholon, II, 362-363.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes, Moreau), XXX, 495-496 [Montholon].

(5) Gourgaud, II, 459-460.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 302 [Bertrand].

rétrogradé qu'avancé (1).... Dans les guerres de la Révolution, on avait le faux système de disséminer ses forces, d'envoyer colonne à droite et colonne à gauche, ce qui ne vaut rien (2).

CAMPAGNE DE 1799 EN ALLEMAGNE

Situation des armées opposées au mois de mars 1799. Opérations de l'armée du Danube : bataille de Stockach. Observations sur le plan de campagne, sur Jourdan, sur l'archiduc Charles (3).

On commit..... encore la même faute [qu'en 1796], d'avoir deux armées indépendantes au lieu d'une seule [armées du Rhin et d'Helvétie]; et lorsque Jourdan fut battu à Stockach, c'est sur la Suisse qu'il aurait dû se replier, et non sur Strasbourg et Brisach (4).

CAMPAGNE DE 1799 EN SUISSE

Propriétés stratégiques de la Suisse. Opérations de l'armée d'Helvétie en mars et avril, jusqu'à sa réunion avec l'armée du Danube. Opérations en mai, juin et juillet, après la réunion des deux armées; Masséna sur l'Albis (5).

Plan de campagne des coalisés pour l'arrière-saison. Opérations des armées d'Helvétie et du Bas-Rhin : bataille de Zurich. Observations (6).

CAMPAGNE DE 1799 EN HOLLANDE

Exposé succinct des opérations de Brune contre les anglo-russes. Batailles d'Alkmaar et de Castrikum.

Napoléon fait observer qu'aucune expédition maritime de l'Angle-

---

(1) Napoléon venait de critiquer les opérations des Français et des Autrichiens en Italie pendant l'année 1799.

(2) Montholon, II, 363.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 247-248, 251-252, 260-261, 263-264 [Bertrand].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Ulm, Moreau), XXX, 395.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 248-249, 252-253, 262-263 [Bertrand].

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 272-277, 289-291 [Bertrand].

terre n'a jamais réussi contre le sol de la France, soit républicaine, soit impériale (1).

Expédition anglo-russe en Hollande : batailles de Bergen et d'Egmond; bataille de Castrikum et capitulation de l'armée anglo-russe (2).

CAMPAGNE DE 1800 EN ITALIE

Situation militaire en Italie au mois de mars 1800. La place de Gênes. Mélas coupe en deux l'armée française. Vains efforts de Masséna pour rétablir ses communications avec Suchet.

Masséna investi dans Gênes. Retraite de Suchet sur le Var. Siège et reddition de Gênes. Effets de la victoire de Marengo. Observations critiques : faute de Masséna; comment il eût dû placer son armée; il a capitulé trop tôt (3).

D'après Napoléon, Masséna aurait pu tenir encore dix jours dans Gênes; il a mal fait de s'en aller par mer, car il aurait dû se joindre à Suchet (4).

Masséna pouvait tenir dix jours de plus dans Gênes, il n'avait que 16.000 hommes à nourrir, la population de Gênes est de 160.000; le dixième de la nourriture nécessaire à ces 160.000 Génois lui suffisait, et devait être facilement obtenu par lui chaque jour. J'admets même que la privation de ce dixième eût affecté sensiblement l'état sanitaire de la population génoise, qu'elle eût causé même la mort de quelques centaines de Génois : qu'était-ce pour conserver Gênes dix jours de plus? Masséna savait mon arrivée, et qu'une grande bataille qui déciderait du sort de l'Italie allait se livrer dans les plaines d'Alexandrie; il comprenait nécessairement l'immense importance de la possession de Gênes, puisqu'elle paralysait un corps nombreux de l'armée autrichienne; il n'aurait pas hésité à livrer de sanglants combats pour m'assurer la victoire; comment s'expliquer qu'il ait reculé devant les mesures de rigueur qui auraient assuré pour quelques jours de plus la nourriture de ses soldats?..... Toute la

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Révolution de Hollande), XXX, 229-230 [Montholon].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 277-283, 291-298 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Défense de Gênes par Masséna), XXX, 348-367 [Gourgaud].

(4) Gourgaud, II, 449.

population de Gênes n'aurait pas valu à mes yeux la conservation de Gênes un jour de plus. Je me suis toujours impatienté quand j'ai entendu citer cette défense comme une merveille de fermeté et de caractère.

Masséna a commis aussi une grande faute en s'en allant par mer, il savait trop bien la guerre pour ne pas le reconnaître; mais il a voulu sauver son magot. Il devait marcher par terre, faire sa jonction avec Suchet, et reprendre l'offensive : c'est comme cela qu'il aurait fait s'il n'avait pas été préoccupé de mettre à l'abri son magot (1).

L'armée de réserve. Bonaparte à Genève et à Lausanne. Passage du Saint-Bernard. Le fort de Bard. Motifs de la marche sur Milan. Montebello. Arrivée de Desaix. Bataille de Marengo et ses conséquences (2).

Conversation entre Bonaparte et Desaix vers la fin de la bataille de Marengo. Pessimisme de Desaix. Bonaparte juge au contraire qu'il suffira à Desaix de pousser sa colonne en avant pour gagner la bataille (3).

Au sujet de la mort de Desaix (4). [?]

Observations critiques sur les opérations avant Marengo. Justification de n'avoir pas rappelé tous les détachements pour la bataille (5).

Comparaison, par l'auteur des *Considérations sur l'art de la guerre,* de la marche de Napoléon en 1800 avec celle d'Annibal en 218 av. J.-C.

Ces deux opérations n'ont rien de commun; les comparer, c'est ne concevoir ni l'une ni l'autre (6).

Valeur de l'armée autrichienne (7).

---

(1) Montholon, II, 403-404.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Marengo), XXX, 368-393 [Gourgaud].

(3) Las Cases, VI, 89-90.

(4) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 226.

(5) Gourgaud, II, 420-422.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 402-408 [Bertrand].

(7) Las Cases, II, 210.

CAMPAGNE DE 1800 EN ALLEMAGNE ET DANS LES GRISONS

Plan de campagne conçu par Bonaparte; frontière d'Allemagne prédominante, frontière d'Italie secondaire (1).

Observations sur les débuts de la campagne de 1800 en Allemagne (2).

Situation militaire au début de l'année 1800. Instructions données à Moreau. Projet présenté par celui-ci. Passage du Rhin. Stockach, Messkirch, Biberach. Manœuvres autour d'Ulm. Bataille de Hochstett. Armistice de Parsdorf. Observations de Napoléon sur cette campagne : fautes de Moreau et de Kray (3).

Situation militaire à l'automne de l'année 1800. Plan d'ensemble de Bonaparte. Opérations de l'armée gallo-batave. Opérations de l'armée du Rhin. Combat d'Ampfing et bataille de Hohenlinden. Marche sur Vienne. Armistice de Steyer. Observations critiques : le plan de Bonaparte réunissait tous les avantages; Augereau a bien rempli son rôle; la marche de Moreau sur l'Inn est défectueuse; à Hohenlinden, le sort de la campagne a été joué sans aucune combinaison; l'archiduc Jean a eu tort de prendre l'offensive; il a manqué de vigueur à Ampfing; ses dispositions pour la bataille de Hohenlinden sont fort bien entendues, mais il a commis des fautes dans l'exécution; lenteurs de Moreau après la victoire (4).

La conversation a conduit à la bataille d'*Hohenlinden*, si célèbre. L'Empereur disait que c'était une de ces grandes actions enfantées par le hasard, obtenues sans combinaisons. Moreau, répétait-il, n'avait point de création, il n'était pas assez décidé; aussi valait-il mieux sur la défensive. Hohenlinden avait été une échauffourée; l'ennemi avait été frappé au milieu même de ses opérations, et vaincu par des troupes qu'il avait lui-même déjà coupées et qu'il devait détruire. Le mérite en était surtout aux soldats et aux généraux des corps partiels qui s'étaient trouvés le plus en péril et avaient combattu en héros (5).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes. — Moreau), XXX, 498-499 [Montholon].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes. — Moreau), XXX, 499-500 [Montholon].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Ulm. — Moreau), XXX, 396-414 [Gourgaud].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Diplomatie. — Guerre), XXX, 423-442 [Gourgaud].

(5) Las Cases, IV, 403.

Armée des Grisons. Passage du Splügen et marche sur Trente. Lenteurs de Macdonald. Armée d'Italie. Passage du Mincio. Fautes de Brune. Passage tardif de l'Adige. Suspension d'armes de Trévise (1).

EXPÉDITION DE SAINT-DOMINGUE

Quatre notes sur l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de Saint-Domingue* (2).

L'affaire de Saint-Domingue a été une grande sottise de ma part..... C'est la plus grande faute que j'aie commise en administration.....

L'empereur expose ensuite ce qu'il eût fallu faire. Causes de l'échec de l'expédition (3).

« Une des plus grandes folies que j'aie faites, continua l'Empereur, c'est d'avoir envoyé une armée à Saint-Domingue. J'aurais dû l'empêcher; j'ai commis une grande bévue et une grande faute en ne proclamant point l'indépendance de Saint-Domingue, en ne reconnaissant pas le gouvernement noir, et en n'envoyant pas, avant la paix d'Amiens, quelques officiers français à leur (*sic*) secours. Si j'avais pris ce parti, il eût été plus en harmonie avec les principes d'après lesquels j'agissais. Cela vous aurait fait un mal incalculable (4) : vous auriez perdu la Jamaïque et vos autres colonies successivement. Une fois l'indépendance de Saint-Domingue reconnue, je n'aurais pu y envoyer une armée pendant la paix. Mais, après la paix, je fus continuellement assiégé de demandes des propriétaires d'habitations de la colonie, des marchands et autres. En vérité, la nation avait la rage de reconquérir Saint-Domingue, et je fus obligé d'y céder; mais si j'avais reconnu le gouvernement noir avant la paix, j'aurais pu, sous ce prétexte, refuser de faire aucune démarche pour le reprendre; car en agissant différemment, j'ai agi contre ma propre opinion (5). »

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Diplomatie. — Guerre), XXX, 443-452.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur Saint-Domingue), XXX, 525-536 [Montholon].

(3) Gourgaud, I, 402; Las Cases, IV, 206-208; Montholon, II, 52.

(4) Il s'agit des Anglais.

(5) O'Méara, II, 215-216.

PROJET DE DESCENTE EN ANGLETERRE

Organisation des camps et des escadres. Plan de réunion de celles-ci pour protéger le passage (1). [?]

Observations de Napoléon sur l'invasion en Angleterre; sa confiance dans le succès (2).

CAMPAGNE DE 1805

Au sujet de la capitulation de Mack à Ulm (3).

Les opérations après la capitulation d'Ulm (4).

La neutralité de la Prusse (5).

Désordre des Russes le soir d'Austerlitz (6).

Valeur de l'armée russe (7).

A Austerlitz, l'armée était la plus solide que j'aie jamais eue. Les bons soldats! la superbe armée! Grands résultats acquis en présence des trois empereurs! Si les Prussiens avaient marché, je vous avoue que j'aurais été fort embarrassé. Depuis ce temps-là, mes armées ont été en baissant de qualité, quoique à Iéna j'eusse encore de bonnes troupes (8).

CAMPAGNE DE 1806

Reconnaissance de l'Empereur, la veille d'Iéna (9).

---

(1) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 228-230, 232-234.

(2) Las Cases, II, 349-364.

(3) Gourgaud, II, 423; *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 231 [Gourgaud].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 232. — Cf. *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 116-120.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 233.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 232.

(7) Las Cases, II, 210.

(8) Gourgaud, II, 111.

(9) Las Cases, II, 211.

Commentaires sur la bataille d'Iéna (1).

Réponse de l'Empereur à l'objection faite par Gourgaud d'avoir entassé son armée sur le plateau d'Iéna (2).

Iéna est une magnifique bataille, parce qu'elle marque à elle seule une campagne, par les mouvements que j'y ai faits (3).

Les Prussiens n'ont pas fait à Iéna la résistance qu'on attendait de leur réputation (4).

Après Iéna, les Prussiens auraient dû se retirer sur Magdebourg et défendre Wittenberg et Torgau. Ils se sont mal conduits partout. Je ne les ai jamais vus se bien battre..... Si Davout ne s'était pas emparé du pont de Wittenberg, les suites d'Iéna n'auraient pas été aussi grandes (5).

CAMPAGNE DE 1807

Je n'aurais pas dû passer la Vistule, c'est la prise de Magdebourg qui m'a porté à entrer en Pologne. J'ai mal fait, cela m'a entraîné dans de terribles guerres, mais la pensée du rétablissement de la Pologne était belle. A Friedland, l'armée n'était pas si bonne qu'à Iéna; il y avait déjà beaucoup de nouveaux soldats (6).

Ne me parlez pas des généraux qui aiment l'argent, je n'en finirais pas si je vous disais tout le sang qu'ils ont coûté à la France : la bataille d'Eylau m'a coûté plus de 30.000 braves; eh bien, je ne l'aurais pas livrée si deux de mes maréchaux n'avaient pas fait, au mépris de mes ordres, un mouvement en avant sur Elbing dans l'espoir d'y faire de l'argent..... Sans ce déplorable mouvement sur Elbing, les hostilités n'auraient repris qu'au printemps; toutes les souffrances de l'armée pendant cette

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 371-374. — Cf. Montholon, II, 216-217.

(2) Gourgaud, II, 366-367.

(3) Gourgaud, II, 111.

(4) Las Cases, II, 210-211.

(5) Gourgaud, II, 341.

(6) Gourgaud, II, 111.

campagne d'hiver, toutes les pertes qu'elle a éprouvées, sont dues à l'avidité insatiable des chefs des 1er et 6e corps (1).

Commentaires sur la bataille d'Eylau (2).

L'armée russe après la bataille d'Eylau (3).

Au sujet de la mort du général Corbineau à Eylau (4).

PROJET D'EXPÉDITION DANS L'INDE

Effectif de l'armée. L'escadre. L'itinéraire (5).

GUERRES D'ESPAGNE

La famille régnante. Napoléon reconnaît qu'il a commis des fautes graves dans les affaires d'Espagne. Conseils donnés à Murat le 29 mars 1808 (6).

Tout ce qui se passe en Espagne est bien déplorable, et l'armée paraît commandée, non pas par des généraux, mais par des inspecteurs des postes..... Dans tout ce qui se fait, il n'y a pas la première notion d'habitude de la guerre..... Dans la position où vous êtes, on voit les ennemis partout, on les voit immensément forts. L'armée, telle qu'elle est organisée, est capable de battre tous les insurgés; mais il y manque une tête.

Le pays qui vous convient à la guerre est le pays de plaines, et vous vous êtes enfoncés dans les pays de montagnes, sans raison ni nécessité (7).

Justification de la conduite des opérations (8). [?]

---

(1) Montholon, II, 404.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 369-370 [Bertrand]; Las Cases, II, 209-210.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit de Sainte-Hélène), XXXI, 232.

(4) Las Cases, II, 212.

(5) O'Méara, II, 213-214.

(6) Las Cases, IV, 229-253.

(7) *Corresp.* (Lecestre, n° 336) [A Joseph Napoléon, roi d'Espagne, Saint-Cloud, 16 août 1808).

(8) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 87-89.

20 juillet (1). Visite du major du génie Eymet. L'Empereur le questionne longuement sur le siège de Badajoz..... Il ne comprend pas que l'armée anglaise ait pu s'emparer de la citadelle de Badajoz sans lâcheté ou trahison de la part de l'officier chargé de la défense de ce poste, car la ville a fait une défense héroïque; et il se rappelle que les officiers du génie Lamarre et Lefaivre se sont signalés par leur sang-froid et leur activité intelligente pendant l'assaut et pour la défense des brèches, que ce dernier avait hérissées de tous les obstacles imaginables : il y en avait trois sur le même front. Il est vrai, se rappelle-t-il aussi, que la garde de la citadelle se trouvait ce jour-là confiée à des troupes étrangères : faute impardonnable. « Quelle imprévoyance! si mes Français avaient défendu la citadelle, Badajoz n'aurait pas été pris » (2).

Toutes les sottises qui ont eu lieu en Espagne sont venues de la complaisance mal entendue que j'ai eue pour le roi [Joseph], qui non seulement ne sait pas commander une armée, mais encore ne sait pas assez se rendre justice pour en laisser le commandement militaire (3).

«Cette malheureuse guerre m'a perdu; elle a divisé mes forces, multiplié mes efforts, attaqué ma moralité; et pourtant on ne pouvait laisser la Péninsule aux machinations des Anglais; aux intrigues, à l'espoir, au prétexte des Bourbons. Du reste, ceux d'Espagne méritaient bien peu qu'on les craignît : nationalement, ils nous étaient et nous leur étions tout à fait étrangers.....»

.....L'Empereur a repris : « Cette combinaison m'a perdu. Toutes les circonstances de mes désastres viennent se rattacher à ce nœud fatal; elle a détruit ma moralité en Europe, compliqué mes embarras, ouvert une école aux soldats anglais. C'est moi qui ait formé l'armée anglaise dans la Péninsule.

« Les événements ont prouvé que j'avais fait une grande faute dans le choix de mes moyens, car la faute est dans les moyens bien plus que dans les principes. Il est hors de doute que, dans

---

(1) 1817.

(2) Montholon, II, 155-156. — Cf. Gourgaud, II, 219, même date.

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 1034) [A Clarke, ministre de la Guerre, Dresde, 1er juillet 1813).

la crise où se trouvait la France, dans la lutte des idées nouvelles, dans la grande cause du siècle contre le reste de l'Europe, nous ne pouvions laisser l'Espagne en arrière, à la disposition de nos ennemis; il fallait l'enchaîner, de gré ou de force, dans notre système. Le destin de la France le demandait ainsi, et le code du salut des nations n'est pas toujours celui des particuliers. D'ailleurs, à la nécessité de la politique, se joignait ici, pour moi, la force du droit. L'Espagne, quand elle m'avait cru en péril, l'Espagne, quand elle me sut aux prises à Iéna, m'avait à peu près déclaré la guerre. L'injure ne devait pas passer impunie; je pouvais la lui déclarer à mon tour; et certes le succès ne pouvait pas être douteux. C'est cette facilité même qui m'égara. La nation méprisait son gouvernement; elle appelait à grands cris une régénération. De la hauteur à laquelle le sort m'avait élevé, je me crus appelé, je crus digne de moi d'accomplir en paix un si grand événement. Je voulus épargner le sang; que pas une goutte ne souillât l'émancipation castillane. Je délivrai donc les Espagnols de leurs hideuses institutions; je leur donnai une constitution libérale; je crus nécessaire, trop légèrement peut-être, de changer leur dynastie. Je plaçai un de mes frères à leur tête; mais il fut le seul étranger au milieu d'eux. Je respectai l'intégrité de leur territoire, leur indépendance, leurs mœurs, le reste de leurs lois. Le nouveau monarque gagna la capitale, n'ayant d'autres ministres, d'autres conseillers, d'autres courtisans que ceux de la dernière cour. Mes troupes allaient se retirer; j'accomplissais le plus grand bienfait qui ait jamais été répandu sur un peuple, me disais-je, et je me le dis encore. Les Espagnols eux-mêmes, m'a-t-on assuré, le pensaient au fond, et ne se sont plaints que des formes. J'attendais leurs bénédictions; il en fut autrement : ils dédaignèrent l'intérêt, pour ne s'occuper que de l'injure; ils s'indignèrent à l'idée de l'offense, se révoltèrent à la vue de la force, tous coururent aux armes. Les Espagnols en masse se conduisirent comme un homme d'honneur. Je n'ai rien à dire à cela, sinon qu'ils ont triomphé, qu'ils en ont été cruellement punis! qu'ils en sont peut-être à regretter!..... Ils méritaient mieux!..... » (1).

---

(1) Las Cases, III, 306-309.

GUERRES DE PORTUGAL

Critique des opérations de Masséna en Portugal; il aurait dû tourner la position de Busaco et attaquer les lignes de Torrès-Vedras aussitôt après les avoir reconnues (1).

Masséna a fait une première bêtise en ne tournant pas la position de Busaco, lui surtout qui connaissait la guerre de montagnes, mais il en voulait personnellement à Wellington. Il m'écrivait qu'il prendrait ce *polisson*, tant il était aveuglé par sa passion sur la valeur de l'ennemi qu'il allait combattre. Quand je reçus sa lettre, je compris tout de suite sa folie, et je prédis un revers. Je lui expédiai en toute hâte des ordres précis, en lui disant sa bêtise et le mouvement qu'il fallait faire pour s'assurer la victoire; mais quand mes ordres arrivèrent, il était trop tard : la distance était si grande ! C'est comme cela que mes lieutenants m'ont toujours fait des bêtises, et que partout où je n'étais pas, mes armées étaient battues. — (Mais, observa le général Gourgaud, Votre Majesté a fait à la bataille de la Moskova comme le maréchal Masséna à Busaco; nous avons attaqué de front). — Oui, vous avez raison, mais vous ne réfléchissez pas que je voulais à tout prix avoir une bataille. Masséna aurait été excusable si, le jour même de son arrivée devant les lignes de Torrès-Vedras, il les eût attaquées de vive force. Il est vrai que c'eût été bien prompt, car enfin il faut le temps de reconnaître des lignes qu'on veut enlever de vive force; mais je ne puis comprendre comment, puisqu'il a pris le temps de reconnaître cette position, il n'a pas su trouver, dans une ligne de huit lieues de développement, un point vulnérable. Comment ensuite a-t-il perdu un mois dans une complète inaction? Il s'établit à Santarem, et ne fait pas d'efforts pour se mettre en communication avec Soult : voilà une sottise bien grande ! La position de Santarem était facile à tourner par Wellington. Reynier m'écrivait qu'il avait peur de quelques mauvaises affaires. Il était dans des transes continuelles. Il est de fait qu'à la place de Wellington, j'aurais tiré parti de cette

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène.* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 361-362. — Cf. GOURGAUD, II, 258.

mauvaise position de Masséna, qui ne la gardait que par amour-propre. Ensuite, lorsqu'en mars il se décide à évacuer le Portugal, pourquoi ne se retire-t-il pas sur Coïmbre? Il aurait pu s'y établir fortement et y rester (1).

CAMPAGNE DE 1809

Un beau mouvement est celui que je fis à Landshut en 1809. Berthier avait perdu la tête lorsque j'arrivai (2).

Si j'avais eu un homme comme Turenne pour me seconder, j'aurais été le maître du monde. Mais je n'avais personne : là où je n'étais pas, j'étais battu. En marchant sur Landshut, je trouvai Bessières battant en retraite; je le fis remarcher en avant; il m'objecta la force de l'ennemi. Marchez toujours, lui dis-je; il obéit, se reporta en avant, et l'ennemi, lui voyant faire un mouvement offensif, crut à l'arrivée d'un renfort et se retira (3).

Le plan de Napoléon après Eckmühl (4).

Commentaires de la bataille d'Essling (5).

Observations sur Essling (6).

Rôle de Rapp et de Lobau à la bataille d'Essling (7).

Derniers moments du maréchal Lannes (8).

Danger personnel couru par Napoléon après Essling (9).

Détails de construction des ponts sur le Danube, vis-à-vis de l'île Lobau (10).

---

(1) Montholon, II, 168-169.

(2) Gourgaud, II, 112; Las Cases, II, 210.

(3) Montholon, II, 132 (13 juin 1817).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 235.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 374-380 [Bertrand].

(6) Gourgaud, II, 112-113.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Lettres du Cap), XXXI, 245.

(8) Las Cases, II, 213; IV, 422-424.

(9) O'Méara, I, 300.

(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Guerres de Jules César), XXXII, 17-19.

Observations sur Wagram (1).

Changement de front de l'aile gauche, à Wagram (2).

Conduite du corps saxon à Wagram. Cause du renvoi de Bernadotte à Paris (3). [?]

Expédition des Anglais à Walcheren et à Anvers (4).

CAMPAGNE DE 1812

Napoléon se défend d'avoir été l'agresseur (5).

Instructions données à M... pour lui servir de direction dans la mission qu'il aura à remplir en Pologne (18 avril 1812) (6).

A Ostrovo et à Vitebsk, je parvins à couper l'armée russe de la route de Pétersbourg. A Smolensk, Junot ne fit que des sottises ainsi qu'à Valoutina..... C'est vous [Gourgaud] qui êtes venu me dire qu'il pouvait couper l'arrière-garde russe, mais qu'il ne pouvait se décider à aller de l'avant..... Je le destituai dans la nuit (7).

Tous mes généraux m'ont fait des sottises à Valoutina et à Smolensk, Junot a pris position quand je voulais qu'il marchât; ce qui m'a donné de l'humeur et m'a fait lui ôter son commandement (8).

A propos de la bataille de la Moskova (9).

A la Moskova, j'ai attaqué la position retranchée des Russes à tort. C'est que j'avais soif d'une grande bataille, car une armée qui a une bonne et nombreuse cavalerie et qui peut manœuvrer

---

(1) Gourgaud, II, 113-114.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 237. — Cf. *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 268.

(3) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), I, 217.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 236; Las Cases, VII, 70-71; O'Méara, 279-280.

(5) Las Cases, III, 154-158.

(6) Las Cases, VII, 13-26.

(7) Gourgaud, II, 313.

(8) Montholon, II, 199 (18 septembre 1817).

(9) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 380-381 [Bertrand].

en arrière d'un système de bonnes redoutes ne doit pas être attaquée. Il faut, par des manœuvres, lui faire quitter sa position (1).

[A la Moskova] je pouvais bien tourner [la position] par la droite et forcer les Russes à l'abandonner, mais je ne la jugeais pas assez forte pour que je [ne] la puisse forcer et j'avais besoin d'une bataille (2).

A la bataille de la Moskova, j'aurais pu tourner par la droite la position des Russes et les forcer à l'abandonner, mais j'avoue que je ne la jugeais pas si forte qu'elle l'était; et d'ailleurs j'avais besoin d'une bataille. Je voulais profiter de l'occasion pour empêcher Kutusov de m'entraîner plus avant à sa poursuite dans l'intérieur de la Russie, sans qu'une grande bataille ait décidé de la paix. — (Mais, observe le général Gourgaud, la bataille de la Moskova a coûté bien cher; et si Votre Majesté avait gagné Moscou sans que son armée eût été entamée, peut-être aurait-elle été plus sûre de dicter la paix). — Ce qui a sauvé la Russie, c'est l'incendie de Moscou (3).....

La Moskova est superbe! livrée à une si grande distance de chez nous! (4)

Kutusov aurait mieux fait de prendre une position sur mon flanc droit, de ne pas brûler Moscou et de ne pas livrer la bataille; mais, après cette bataille, le mouvement n'était plus dangereux (5).

Considérations sur le séjour à Moscou et la retraite (6).

Observations de l'Empereur sur l'incendie de Moscou. Ses projets dans l'hypothèse où cet événement n'eût pas eu lieu (7).

---

(1) Gourgaud, II, 34

(2) Gourgaud, II, 367.

(3) Montholon, II, 217-218.

(4) Gourgaud, II, 111.

(5) Gourgaud, II, 568.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 381-386, 390-392 [Bertrand].

(7) Las Cases, V, 396-401.

J'eus tort de rester trente-cinq jours au Kremlin, j'aurais dû y rester quinze jours seulement. J'aurais dû, après mon entrée à Moscou, détruire les débris de Kutusov. J'aurais dû passer à Malo-Iaroslavets et marcher sur Toula et Kalouga; proposer aux Russes de me retirer sans rien détruire (1).

Davout m'a proposé de se maintenir seul au Kremlin tout l'hiver. J'étais le maître; j'ai eu tort de céder à mes maréchaux (2).

Observations sur ce qu'il eût fallu faire à Smolensk (3).

Arrivé à Smolensk, mon projet était de prendre des quartiers d'hiver. J'aurais logé mes soldats dans des baraques pour ne pas les éparpiller dans des villages. Vitebsk avait de grands approvisionnements. J'hésitais de Smolensk à me diriger sur Vitebsk sans passer le Dniester; mais j'appris que Vitebsk était pris; je pouvais tomber sur Wittgenstein; j'en aurais eu le temps. Kutusov ne suivait que de loin, et son armée était à dix jours de marche (4).

J'ai commis une grande faute en laissant le commandement à Murat, l'homme le plus impropre à réussir dans de telles circonstances, ainsi que Berthier. J'aurais dû laisser l'armée à Eugène, tête carrée, mais qui au moins aurait exécuté mes ordres. J'avais recommandé de ne marcher qu'à petites journées, et ils en ont fait de dix lieues.

L'Empereur expose ensuite ce que Murat aurait dû faire à Vilna (5).

Si, en arrivant à Vilna, Murat avait bivouaqué en avant de la ville, ainsi que tous les chefs de corps; s'il avait mis une trentaine de bouches à feu en batterie, il aurait rallié 100.000 hommes et nous aurions conservé Vilna tout l'hiver.....

---

(1) Gourgaud, II, 13. — Cf. Gourgaud, II, 337.
(2) Montholon, II, 107-108 (10 avril 1817).
(3) Gourgaud, II, 14.
(4) Montholon, II, 107-108 (10 avril 1817).
(5) Gourgaud, II, 282.

Il s'est jeté dans Vilna, tout s'est fondu, il ne fallait pas y entrer, il y avait des magasins immenses.

J'ai fait une autre faute, c'est de n'avoir pas fait entourer Vilna de palissades avec une quinzaine de redoutes comme à Dresde. — (Mais, dit Gourgaud, Votre Majesté avait ordonné de construire un camp retranché.) — Oui, je me rappelle, je vous ai laissé à Vilna pour en porter l'ordre à Murat. C'est égal, c'est ma faute; c'est au chef à se faire obéir et on ne m'a pas obéi.

Ney, après le passage de la Bérézina, voulait tourner à droite pour marcher sur Vilna, je l'ai fait tourner à gauche. J'ai battu Tchitchagov. J'avais bien encore alors 7.000 à 8.000 hommes de la Garde avec moi, n'est-ce pas Gourgaud? — (Oui, Sire, au moins.) — Eh bien! c'était tout ce qu'il me fallait pour battre l'armée russe. Elle suivait lentement, elle a d'ailleurs laissé sur la route autant de cadavres que nous (1).

Conspiration de Mallet (2).

Au sujet du retour de l'Empereur à Paris (3).

Les pertes réelles en soldats français pendant la campagne (4).

A quoi Napoléon attribue l'insuccès de la campagne (5).

Si les Russes n'avaient pas brûlé Moscou, j'étais le maître de la Russie (6).

Ce qui a sauvé la Russie et m'a perdu, c'est l'incendie de Moscou. Qui pouvait le prévoir? Kutusov avait constamment manœuvré pour protéger cette vieille capitale de la Moskovie. C'est le patriotisme sauvage de Rostopchin qui a sacrifié Moscou. D'ailleurs si Davout avait été dans cette campagne ce que je l'ai toujours connu, l'armée russe aurait été entièrement détruite et de bien grands malheurs n'auraient pas eu lieu (7).

---

(1) Montholon, II, 177-178.
(2) Las Cases, VII, 93-96.
(3) Las Cases, III, 127.
(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 367 [Bertrand].
(5) O'Méara, I, 214-220.
(6) Gourgaud, I, 165.
(7) Montholon, II, 217-218. — Cf. Gourgaud, II, 367.

C'est le froid et non l'ennemi qui nous a détruits (1).

Schwarzenberg se vante de m'avoir trahi en 1812 (2).

CAMPAGNE DE 1813

État moral de l'armée française et de ses chefs (3).

Après la campagne de Russie, j'ai commis une grande faute en ne renvoyant pas Ferdinand en Espagne. Cela m'eût rendu 180.000 bons soldats. Si je les avais eus, durant la campagne de Lützen, que n'aurais-je pas fait avec eux? (4).

Rectifications d'erreurs commises par l'auteur des *Considérations sur l'art de la guerre* (5).

Au sujet de la mort de Bessières et de Duroc (6).

Je crois bien que j'ai mal fait, mais j'espérais m'arranger avec l'Autriche; mon armée était fatiguée! Il faut rendre justice à Soult, il approuvait mon idée de ne pas signer l'armistice, mais Berthier, qui radotait, et Caulaincourt m'ont pressé (7).

Quand je reporte ma pensée sur les fautes que j'ai faites et qui ont amené les alliés en France, je me sens accablé de remords. Quelle faute d'avoir accordé une suspension d'armes après la victoire! Si j'avais donné un coup de collier de plus, l'armée russe et l'armée prussienne étaient anéanties, et je dictais la paix (8).

Napoléon regrette d'avoir consenti à l'armistice de Pleisswitz. Raisons qui le décidèrent à abandonner le projet de marcher sur Berlin après la bataille de Dresde (9).

---

(1) Gourgaud, I, 199.

(2) Gourgaud, II, 13. — Cf. Montholon, II, 107-108 (10 avril 1817).

(3) Las Cases, VI, 109-110.

(4) Gourgaud, II, 265.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 394-395. — Cf. *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 121-129.

(6) Las Cases, II, 214-215, 217.

(7) Gourgaud, II, 71.

(8) Montholon, II, 268-269.

(9) O'Méara, II, 421-422.

Napoléon explique son attitude au cours des négociations qui eurent lieu pendant l'armistice (1).

Voyez-vous, les malheurs se suivent à la file et, quand on est dans le malheur, tout tourne mal. Encore, si cette bataille de Vitoria était venue plus tôt, j'aurais signé la paix, mais elle est arrivée juste au moment où il ne fallait pas! Quand les Alliés ont vu que j'avais perdu la bataille, mes canons, mes bagages, et que les Anglais entraient en France, ils me jugèrent perdu. Les Français se sont, alors, bien mal conduits pour moi. Les Romains, lors de Cannes, ont redoublé d'efforts, mais c'est qu'alors tout le monde avait peur pour soi d'être violé, égorgé, pillé. C'est faire la guerre, tandis que, dans les campagnes modernes, tout se passe à l'eau de rose (2).

Si j'ai commis des fautes, les Autrichiens risquaient bien plus en m'attaquant à Dresde sur la rive gauche que sur la rive droite (3).

Mort de Moreau à la bataille de Dresde (4).

Conceptions et opérations de Napoléon après la bataille de Dresde (5). [?]

Marmont, qui était un faiseur, n'a pas voulu occuper ni fortifier la position que je lui avais indiquée à Leipzig (6).

La retraite après Leipzig (7).

Appréciations sur la défection des Saxons à Leipzig et des Bavarois à Hanau (8).

---

(1) Las Cases, VI, 129-133.

(2) Gourgaud, II, 265-266.

(3) Gourgaud, II, 73.

(4) O'Méara, I, 298-299.

(5) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 273.

(6) Gourgaud, II, 72.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 392.

(8) O'Méara, II, 422-423.

Défection des Saxons (1).

Attitude des princes de la Confédération germanique. Défection des Saxons. État moral de l'armée française et de ses chefs (2).

CAMPAGNE DE 1814

Napoléon sur le point d'être enlevé par des cosaques à la bataille de Brienne (3).

Congrès de Châtillon. La cession d'Anvers a été une des causes qui ont empêché Napoléon de signer la paix (4). [?]

Je lui fis observer [à Napoléon] qu'on était généralement étonné qu'il n'eût pas fait la paix à Châtillon, lorsque tout paraissait perdu pour lui. Napoléon répondit : « Je ne pouvais consentir à donner à l'Empire moins d'étendue qu'il n'en avait lorsque je suis monté sur le trône; j'avais juré de conserver l'intégrité du territoire français. En outre, les puissances alliées offraient tous les jours des conditions plus inadmissibles les unes que les autres. Peut-être cela vous étonnera-t-il, mais je vous assure que je ne voudrais pas maintenant signer un pareil traité. Si j'étais resté sur le trône après mon retour de l'île d'Elbe, je l'aurais maintenu, parce que je le trouvais tout fait; mais jamais je n'aurais voulu le faire moi-même d'abord. Ma plus grande faute est de n'avoir pas fait la paix à Dresde. J'ai eu tort de consentir à l'armistice qui eut lieu alors. Si j'avais marché en avant à cette époque, mon beau-père n'eût pas pris parti contre moi (5). »

Napoléon déclare que la plus grande faute qu'il ait commise en 1814, c'est de n'avoir pas pris Vitry d'assaut en revenant d'Arcis, car cela aurait arrêté court les Alliés (6).

Peut-être ma faute principale, dans la campagne de 1814, est-elle de n'avoir pas pris d'assaut Vitry en venant d'Arcis.....

---

(1) Las Cases, VI, 108.

(2) Las Cases, VI, 106-108.

(3) O'Méara, 452-453.

(4) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 129. — Cf. *Ibid.*, 316-332; Las Cases, VII, 65-66.

(5) O'Méara, II, 172.

(6) Gourgaud, II, 307.

C'est une grande faute; j'aurais dû reconnaître Vitry par moi-même et l'enlever de vive force, cela aurait arrêté court les Alliés. Mais quand je pensais à l'assaut, on me dit que j'allais perdre ma Garde. J'eus tort de céder, et vous [Gourgaud] aviez raison quand vous vîntes me dire que la ville serait facilement enlevée d'assaut et sans perte sensible pour la Garde..... (1).

A Vassy, quand Macdonald me dit qu'il était suivi de toute l'armée ennemie et que je me retournai pour la jeter dans la Marne, il n'y avait personne que la cavalerie de Winzingerode. Toujours les idées de la peur (2).

Tout le monde regarde Marmont comme un traître, mais il y a bien des gens plus coupables que lui. Les hauteurs devaient être fortifiées, elles ne l'étaient pas. La défection se montrait de tous côtés. On approvisionnait avec des boulets de 8 des pièces de 6; on donnait ordre et contre-ordre; on délibérait quand il fallait se battre..... (3).

Au sujet de la défection de Marmont (4). [?]

Aurais-je pu, étant à la Cour de France, arriver assez tôt à Paris pour faire sonner le tocsin et faire battre la garde nationale? Je ne le pense pas. C'eût été tout compromettre en pure perte. Ce que j'aurais dû faire, c'est de partir le soir même de Troyes, quand j'y suis arrivé, au lieu du matin : je me serais alors trouvé à Paris pour la bataille qu'a livrée Marmont.... (5).

État moral de l'armée à la fin de la campagne. Napoléon se reproche d'avoir manqué de caractère et de ne pas s'être porté vers le Rhin. Ce qu'il pouvait faire à Fontainebleau (6). [?]

---

(1) Montholon, II, 193-194.

(2) Montholon, II, 194.

(3) Montholon, II, 191-194 (11 septembre 1817). — [Ces paroles sont mises par Montholon dans la bouche de Napoléon; Gourgaud, dans son journal (II, 306, 12 septembre 1813), les donne comme prononcées par lui-même, cela paraît plus probable; la date de l'entretien donnée par Gourgaud doit être la date exacte.]

(4) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 274.

(5) Montholon, II, 191.

(6) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 275. — Cf. Las Cases, VII, 193-195, 200.

CAMPAGNE DE 1815

Départ de l'île d'Elbe. Marche du golfe Jouan à Paris. Décisions prises au Congrès de Vienne. Murat déclare la guerre à l'Autriche. Situation de l'armée au 1er mars et au 1er juin. État des places fortes. Nécessité de fortifier les capitales (1).

Plan de campagne. Trois projets se présentent à l'esprit de Napoléon. L'Empereur se décide à prendre l'offensive en Belgique le 15 juin et, en cas d'insuccès, à attirer l'ennemi sous Paris et sous Lyon (2).

Situation de l'armée française et des armées adverses le 14 juin au soir. Opérations du 15. Positions des armées opposées le 15 au soir. Bataille de Ligny. Combat des Quatre-Bras. Situation générale dans la nuit du 16 au 17. Opérations de la journée du 17. Emplacements des armées opposées dans la soirée du 17. Ordres envoyés à Grouchy (3).

Positions de l'armée anglo-hollandaise à Waterloo. Déploiement de l'armée française. Plan de l'Empereur. Attaque de Goumont. Arrivée de Bülow. Attaque de la Haie-Sainte. Charges de cavalerie au centre. Opérations de Grouchy. Débouché de Blücher. La Garde impériale. La retraite. Ralliement de l'armée à Laon. Retraite de Grouchy. Ressources qui restaient à la France après Waterloo (4).

Observations sur la campagne. Les mouvements des divers corps d'armée ont été admirablement dérobés à l'ennemi au début des opérations. Le plan de Napoléon était de percer le centre des Alliés à Charleroi. Le caractère de plusieurs généraux avait été détrempé par les événements de 1814. Ney n'a attaqué aux Quatre-Bras qu'avec une partie de ses forces. Excellent moral des troupes; pas un soldat n'a déserté. Fautes et retards de Grouchy. Engagement prématuré de la cavalerie sur le plateau du Mont-Saint-Jean. Fautes commises par Blücher dans la concentration de ses forces et après Ligny. Fautes commises par Wellington dans le rassemblement de son armée. Sa décision d'accepter la bataille de Waterloo est critiquable et eût dû lui coûter cher. La position de Mont-Saint-Jean était mal choisie. Ce que devait faire Wellington après la bataille de Ligny (5).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 133-153. — Cf. *Ibid.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXI, 222-223 [Bertrand].

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 153-158.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 159-180.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 180-205.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 205-214. — Cf., sur la campagne de 1815, *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 239-240 [Gourgaud]. « Des renseignements recueillis depuis sa première dictée [celle de Napoléon à Gourgaud] avaient modifié son opinion sur quelques faits importants: l'inaction du 1er corps pendant la journée de Ligny, la mollesse de l'attaque des Quatre-Bras. Il reconnaissait qu'il avait été trop sévère dans son blâme. » [Montholon, II, 405 (1820).] Napoléon passa huit jours à refaire le récit de la campagne.

Réfutations des assertions de l'auteur des *Considérations sur l'Art de la guerre* (1).

Singulière campagne, où, dans moins d'une semaine, j'ai vu trois fois s'échapper de mes mains le triomphe assuré de la France et la fixation de ses destinées.

Sans la désertion d'un traître, j'anéantissais les ennemis en ouvrant la campagne.

Je les écrasais à Ligny, si ma gauche eût fait son devoir.

Je les écrasais encore à Waterloo, si ma droite ne m'eût pas manqué (2).

Mon entrée en campagne avait été des plus habiles et des plus heureuses, je devais surprendre l'ennemi en détail; mais voilà qu'un transfuge (3) sort du rang de nos généraux pour l'aller avertir à temps.

Je gagne brillamment la bataille de Ligny, mais un lieutenant me prive de ses fruits (4).

Enfin je triomphe à Waterloo même, et je tombe au même instant dans l'abîme; et tous ces coups, je dois le dire, me frappèrent beaucoup plus qu'ils ne me surprirent. J'avais en moi l'instinct d'une issue malheureuse, non que cela ait influé en rien sur mes déterminations et mes mesures assurément, mais toutefois j'en portais le sentiment au dedans de moi (5).

Activité, ordre, économie, voilà ce qui distingua l'administration des Cent-Jours; mais le temps est un élément nécessaire: quand Archimède se proposait de lever la terre avec un levier et un point d'appui, il demandait du temps!

Dieu mit sept jours à créer l'univers!!! (6). [?]

Organisation de l'armée. Au 1er octobre, la France aurait eu un état militaire de huit à neuf cent mille hommes. Situation au 1er juin. Cantonnements de concentration. Fortifications de Paris (7).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène.* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 399-400 [Bertrand].

(2) Las Cases, IV, 356-357.

(3) Bourmont.

(4) Drouet d'Erlon.

(5) Las Cases, VII, 279-280; 376-377.

(6) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 294.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 238. — Cf. *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 278-287.

Au sujet des généraux, du début des opérations, de Waterloo, de l'esprit de l'armée (1).

A Waterloo, pas un simple soldat ne m'a trahi. S'il a existé quelque trahison, c'est parmi les généraux et non parmi les soldats, ni parmi les officiers des régiments; ceux-ci connaissaient mutuellement leurs sentiments, et chassèrent de leurs corps ceux qu'ils soupçonnaient (2).

Divers plans de campagne examinés par Napoléon. Raisons qui le décident à prendre l'offensive (3).

Si Wellington s'était retiré sur Anvers, pour attendre que les Russes fussent prêts, je n'aurais, certes, pas été à mon aise! (4).

Si j'avais retardé mon attaque, j'aurais eu 12.000 hommes de plus, tirés de la Vendée; mais qui aurait pu deviner que ce pays serait aussi vite pacifié? D'ailleurs mon plan avait été bien exécuté. C'est la fatalité qui m'a vaincu à Waterloo. La campagne devait réussir : les Anglais et les Prussiens avaient été surpris dans leurs cantonnements (5).

Au sujet du début des opérations (6).

Observations sur l'entrée en campagne (7).

Observations sur la bataille de Ligny (8).

Conséquences de la bataille de Ligny (9).

Sans l'héroïque détermination du prince d'Orange, qui, avec une poignée d'hommes, a osé prendre position aux Quatre-Bras, je prenais l'armée anglaise en flagrant délit et j'étais vainqueur

---

(1) Gourgaud, I, 196-197; 502, 503, 504; II, 85.

(2) O'Méara, I, 414-415.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 239-240. — Cf. *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 287-293.

(4) Gourgaud, I, 577-578.

(5) Gourgaud, I, 500-501. — Cf. *Ibid.*, II, 370.

(6) Gourgaud, I, 502.

(7) O'Méara, I, 488-491.

(8) Gourgaud, I, 174, 502.

(9) Las Cases, I, 423.

comme à Friedland..... Sans lui, l'armée anglaise était anéantie sans avoir livré bataille, et Blücher n'aurait trouvé de refuge qu'au delà du Rhin (1).

Situation et dispositions défectueuses de Wellington pour livrer la bataille de Waterloo (2).

Tactique habituelle et bonne discipline des Anglais (3).

Observations sur les dispositions prises par Wellington (4).

Ah! pauvre armée! braves soldats! vous ne vous étiez jamais mieux battus (5).

A Waterloo, je devais vaincre cent fois pour une, toutes les chances de la campagne étaient pour nous; il a fallu que Ney, le brave des braves, se laissât arrêter pendant toute une journée, avec 42.000 Français, par quelques milliers d'hommes. Sans cette inertie inexplicable, l'armée anglaise était prise en flagrant délit, anéantie sans coup férir. Il a fallu aussi que Grouchy, avec plus de 40.000 hommes, laissât Bülow et Blücher se dérober devant lui, et enfin qu'une pluie battante détrempât tellement le terrain qu'il me fut impossible d'attaquer dès la pointe du jour.

Si je l'eusse pu, l'armée de Wellington eût été refoulée dans le défilé de la forêt avant que les Prussiens aient eu le temps d'arriver; elle était perdue sans ressources (6).

Je ne conçois point encore la perte de la bataille. Il est vrai que Reille, qui a longtemps combattu les Anglais en Espagne, m'a souvent dit que leur infanterie était excellente, qu'il ne connaissait que ma Garde qui valût mieux; que c'était à leur discipline surtout qu'ils devaient l'avantage de manœuvrer avec une grande précision au milieu du feu le plus terrible, de pouvoir se porter en arrière ou en avant de trente pas, de s'arrêter pour faire feu, de se reporter en arrière ou en avant de trente pas, de faire

(1) Montholon, II, 184.
(2) Las Cases, VII, 275-276.
(3) Gourgaud, II, 84.
(4) O'Méara, I, 488-491; 504-505.
(5) Las Cases, I, 28, note.
(6) Montholon, I, 275.

encore feu, et toujours en conservant le plus grand ordre. Bien des choses finiront par se savoir. Qui peut avoir dit à Guyot d'engager la cavalerie de ma Garde? Il est évident qu'il a chargé avant l'époque que je suppose dans ma relation; il est nécessairement parti sans mon ordre. — (Mais, Sire, lui observa le général Gourgaud, je crois me rappeler que Votre Majesté lui a fait transmettre des ordres par le général Bertrand.) — Ce n'est pas possible, ou mes ordres ont été mal compris, je n'ai pas pu vouloir engager la cavalerie de ma Garde, ç'aurait été faire mon va-tout. — (Le général Gourgaud insista; il rappela à l'Empereur que, lorsqu'on aperçut le feu s'étendre sur la droite, Sa Majesté demanda au maréchal Soult : « Serait-ce Grouchy qui arrive? » et que le maréchal Soult répondit : « C'est probable, car il en a reçu l'ordre », et qu'alors vous donnâtes l'ordre d'annoncer partout l'arrivée du général Grouchy, et de porter un coup décisif en faisant donner la Garde). — C'est possible, mais je ne me le rappelle pas. J'aurais dû donner à Suchet un corps d'armée avec moi, envoyer Davout pour organiser l'armée un mois d'avance, nommer Clausel ministre de la Guerre. Les soldats ne se connaissaient pas assez pour avoir l'esprit de corps. La cavalerie valait mieux que l'infanterie..... (1).

Observations sur la bataille de Waterloo (2).

Au sujet de Waterloo (3).

Les grands événements tiennent à de petites causes. J'ai perdu la bataille de Waterloo par la faute d'un officier d'ordonnance qui a porté à Guyot l'ordre d'engager les grenadiers à cheval. Sans cela, je les aurais eus en réserve et j'aurais rétabli la bataille avec eux. Mortier m'a fait bien du mal en quittant le commandement de la Garde à Beaumont; il connaissait tout ce corps. Si j'avais eu Lannes ou Bessières à la tête de la Garde, le malheur ne serait pas arrivé (4).

Les plus petites causes font souvent les grands événements.

---

(1) Montholon, II, 128-129.
(2) O'Méara, I, 488-491.
(3) Gourgaud, I, 196-197, 503, 504.
(4) Gourgaud, I, 347.

Je n'ai pas perdu la bataille parce que les Alliés avaient trois fois plus de monde que moi, je l'ai perdue parce que Soult avait fait de mauvais choix comme officiers d'état-major, et que pas un n'a su porter mes ordres (1). Si ceux qui ont été expédiés à Grouchy ne s'étaient pas fait prendre comme des niais, si mes ordres avaient été portés à Guyot au milieu des coups de fusil, il n'aurait pas engagé la réserve de cavalerie de ma Garde. La bataille était à moi (2).

Ah! mon Dieu! peut-être que la pluie du 17 juin a plus influé qu'on ne croit sur la perte de Waterloo. Si je n'avais pas été si fatigué, j'aurais couru à cheval toute la nuit. Les plus petits événements en apparence ont souvent les plus grands résultats! (3).

Conception de Napoléon pour la bataille de Waterloo. Ce qu'il aurait pu faire le soir s'il avait connu la position de Grouchy (4).

J'aurais dû fortifier Charleroi. C'est une faute qui m'a coûté bien cher (5).

Si j'eusse battu l'armée anglaise et gagné ma dernière bataille, j'eusse causé un grand et heureux étonnement; le lendemain, je proposais la paix, et, pour le coup, c'eût été moi qui aurais prodigué les avantages à pleines mains.

Au lieu de cela, peut-être les Anglais seront-ils réduits à pleurer un jour d'avoir vaincu à Waterloo!!! (6).

Partis à prendre par Napoléon après Waterloo (7).

Ressources qui restaient à la France après Waterloo (8).

Raisons qui ont déterminé Napoléon à abdiquer après Waterloo (9).

---

(1) Montholon, I, 469 (26 décembre 1816). — Cf. Gourgaud, I, 347 (même date).
(2) Montholon, *Ibid.* — Cf. Gourgaud, II, 85.
(3) Gourgaud, II, 159.
(4) Las Cases, II, 39-40.
(5) Montholon, I, 434 (12 novembre 1816). — Cf. Gourgaud, I, 261 (même date).
(6) Las Cases, II, 422.
(7) Las Cases, III, 52-65.
(8) Las Cases, VI, 51-53.
(9) O'Méara, II, 119-120.

TROISIÈME PARTIE

LES HOMMES

ABBATUCCI (Jacques-Pierre).

Abbatucci (1), pas bon à commander cinquante hommes (2).

ALBIGNAC [d'] (Philippe-François-Maurice).

Je n'ai point de confiance dans vos généraux tels qu'un général d'Albignac, qui ne s'est pas battu et qui n'a pas servi dans nos rangs (3) (4).

ALEXANDRE

Sa guerre fut méthodique; elle est digne des plus grands éloges; aucun de ses convois ne fut intercepté; ses armées allèrent

---

(1) Cet Abbatucci est le père du général Jean-Charles Abbatucci, mort le 2 décembre 1796 des suites d'une blessure reçue devant Huningue.

(2) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) [Rapport sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie].

(3) Page de Louis XVI, émigra en 1791, servit à l'armée des Princes en 1792 comme aide de camp du comte de Montboissier, devint, le 13 janvier 1793, maître à la 2e compagnie noble, entra comme cadet au régiment de Choiseul le 25 avril 1794 et passa lieutenant aux hussards de Salm-Kirburg en 1795. Rentré en France, il prit du service en 1806 aux gendarmes d'ordonnance, puis en Westphalie, et fut réintégré finalement dans l'armée française avec le grade d'adjudant-commandant, le 24 janvier 1812. — Cf. Lieutenant-Colonel Sauzey, *De Munich à Vilna, à l'état-major du corps bavarois de la Grande Armée*, p. VIII.

(4) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 1572 (A Jérôme, Schönbrunn, 12 juin 1809).

toujours en s'augmentant... Alexandre mérite la gloire dont il jouit dans tous les siècles et parmi tous les peuples; mais s'il eût été battu à Issus, où l'armée de Darius était en bataille sur sa ligne de retraite...? mais s'il eût été battu à Arbèles, ayant le Tigre, l'Euphrate et les déserts sur ses derrières, sans places fortes, à neuf cents lieues de la Macédoine? Mais s'il eût été battu par Porus et acculé à l'Indus? (1)

Pour peser le mérite des généraux, il faut considérer la nature de leurs troupes et celles de leurs ennemis (2). Quand on voit les exploits d'Agésilas et l'armée de Xerxès détruite par 10.000 Grecs à Marathon, on conçoit combien peu d'obstacles Alexandre a eu à vaincre chez ses ennemis. Il n'a livré que quelques batailles et c'est plutôt son ordonnance en phalanges qui l'a fait triompher, que ses dispositions : on ne voit chez lui aucune belle manœuvre, digne d'un grand général (3).

Alexandre était un soldat et un politique. Je lui donne raison dans toutes ses discussions (4) avec les Macédoniens (5).

Ce que j'aime dans Alexandre le Grand, ce ne sont pas ses campagnes que nous ne pouvons concevoir, mais ses moyens politiques. Il laisse, à trente-trois ans, un immense empire bien établi, que ses généraux se partagent. Il avait eu l'art de se faire aimer des peuples vaincus. Il eut raison de faire tuer Parménion qui, comme un sot, trouvait mauvais qu'il eût quitté les mœurs grecques. C'est d'une grande politique de sa part que d'avoir été à Ammon; il conquit ainsi l'Égypte (6).

Alexandre, à peine au sortir de l'enfance, conquiert, avec une poignée de monde, une partie du globe; mais fut-ce de sa part une simple irruption, une façon de déluge? Non; tout est calculé avec profondeur, exécuté avec audace, conduit avec sagesse.

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 348-349.

(2) Napoléon comparait Alexandre et César (Voir *infra* César, p. 362).

(3) Gourgaud, II, 161-162 (24 juin 1817).

(4) Voir la citation suivante.

(5) Gourgaud, II, 162 (24 juin 1817).

(6) Gourgaud, II, 435 (7 janvier 1818). — Cf. Montholon, II, 246 (même date).

Alexandre se montre tout à la fois grand guerrier, grand politique, grand législateur; malheureusement quand il atteint le zénith de la gloire et du succès, la tête lui tourne ou le cœur se gâte. Il avait débuté avec l'âme de Trajan, il finit avec le cœur de Néron et les mœurs d'Héliogabale (1).

ALLEMAND (Zacharie-Jacques-Théodore).

Le vice-amiral Allemand a montré beaucoup d'énergie et de vigueur; c'est le seul général de marine qui ait encore fait quelque chose (2).

ALLIX (Jacques-Alexandre-François).

Le général Allix étant un fort bon officier, pourra être employé pour commander l'artillerie sous les ordres du roi de Westphalie (3).

AMEIL (Auguste-Jean-Joseph-Gilbert).

Il faudrait trouver pour ces commandements (4) quatre hommes dans le genre du général Ameil (5).

ANDRÉOSSY (Antoine-François).

Le chef de brigade (6) Andréossy a dirigé, dans les deux campagnes, la partie la plus essentielle comme la plus difficile en Italie : il a eu la direction des ponts; il nous a rendu de grands

---

(1) Las Cases, VII, 335-336 (14 novembre 1816).

(2) *Corresp.*, XXVI, n° 21016 (A Decrès, Paris, 17 décembre 1813). En raison des qualités qu'il reconnaissait à Allemand, Napoléon voulait lui confier une flottille avec laquelle il défendrait l'Escaut, la Zélande, l'île de Cadzand et seconderait les opérations de l'armée lorsqu'elle marcherait en Hollande.

(3) *Corresp. inédite* (Au major général, Paris, 20 mars 1812).

(4) Il s'agissait d'organiser des corps de partisans.

(5) *Corresp.*, XXV, n° 20217 (Au général Belliard, aide-major général, Dresde, 2 juillet 1813).

(6) Titre équivalent au grade de colonel.

services à tous les passages. A celui de l'Isonzo (1), il trouva plus expéditif, pour répondre à la demande que je lui fis, si la rivière était guéable, de s'y jeter le premier, devant l'ennemi, pour la sonder (2).

ANNIBAL

Et cet Annibal, disait-il [l'Empereur], le plus audacieux de tous, le plus étonnant peut-être; si hardi, si sûr, si large en toutes choses; qui, à vingt-six ans, conçoit ce qui est à peine concevable, exécute ce qu'on devait tenir pour impossible; qui, renonçant à toute communication avec son pays, traverse des peuples ennemis ou inconnus qu'il faut attaquer et vaincre, escalade les Pyrénées et les Alpes, qu'on croyait insurmontables, et ne descend en Italie qu'en payant de la moitié de son armée la seule acquisition de son champ de bataille, le seul droit de combattre; qui occupe, parcourt et gouverne cette même Italie durant seize ans, met plusieurs fois à deux doigts de sa perte la terrible et redoutable Rome, et ne lâche sa proie que quand on met à profit la leçon qu'il a donnée d'aller le combattre chez lui. Croira-t-on qu'il ne dut sa carrière et tant de grandes actions qu'aux caprices du hasard, aux faveurs de la fortune? Certes, il devait être doué d'une âme de la trempe la plus forte, et avoir une bien haute idée de sa science en guerre, celui qui, interpellé par son jeune vainqueur, n'hésite pas à se placer, bien que vaincu, immédiatement après Alexandre et Pyrrhus, qu'il estime les deux premiers du métier (3).

ARÇON (4) [d'] (Jean-Claude).

...L'officier le plus estimé du corps du génie, un des corps militaires les plus considérés de l'Europe (5).

---

(1) Le 19 mai 1797, après la bataille du Tagliamento (10 mars de la même année), dans la poursuite de l'archiduc Charles.

(2) *Corresp.*, III, n° 2376 (Au Directoire exécutif, Milan, 26 brumaire an VI-16 novembre 1797).

(3) Las Cases, VII, 337-338 (14 novembre 1815).

(4) Le Michaud d'Arçon.

(5) *Corresp.*, VI, n° 4638 (Au Sénat conservateur, Paris, 14 ventôse an VIII-5 mars 1800).

ARGENTON

Un nommé Argenton, adjudant-major au 18e régiment de dragons, en Espagne, qui a servi avec nous, qui a fait la campagne d'Égypte, que je ne connais pas personnellement, mais qui passait pour un homme sûr et dévoué, a été, je ne sais par quel moyen, séduit par les Anglais... Le colonel Lafitte, dont il est question dans cette affaire, est un des militaires les plus dévoués et dont tout le monde répond (1).

Retenez au secret et en sûreté ce misérable Argenton. C'est un traître vendu à nos ennemis et qui mérite une punition exemplaire. Je pense que vous ferez bien de lancer un mandat d'arrêt en Espagne contre le colonel Lafitte et son frère. Ce sont des hommes que je connais pour braves gens; mais enfin Argenton n'a pu s'absenter sans qu'ils le sussent (2).

ARRIGHI (Jean-Thomas), duc de Padoue.

Écrivez au duc de Padoue (3) et au général Sebastiani (4), pour leur témoigner mon mécontentement : au duc de Padoue, de ce que le cavalerie ne couvrait pas Neuss, et à tous les deux, de ce qu'ils ne se sont pas portés aussitôt sur Neuss, comme c'était leur devoir; que j'avais droit d'attendre plus de zèle et d'activité de leur part (5). Donnez ordre au duc de Padoue de faire partir sa femme six heures après la réception de votre ordre. Vous lui

---

(1) *Corresp.* (Lecestre, n° 466) [A Fouché, ministre de la police générale, Schönbrunn, 30 juin 1809].

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 475) [Au même, Schönbrunn, 17 juillet 1809]. — Cf. *Ibid.*, nos 482, 540, 549.

(3) Arrighi commandait le 3e corps de cavalerie réduit, à la fin de l'année 1813, à 1.500 hommes environ.

(4) Sebastiani commandait le 5e corps réduit à une seule division forte de 3.000 hommes et 12 bouches à feu.

(5) Dans la nuit du 1er au 2 décembre, un détachement prussien avait franchi le Rhin, par surprise, à Udesheim, non loin de Neuss, et occupé ce point où 200 hommes du 154e de ligne, avec le colonel et l'aigle, tombèrent entre ses mains. La brigade Beauvais, envoyée par Sebastiani, reprit facilement Neuss que les Prussiens évacuèrent, après y avoir levé une contribution de 15.000 francs (Du Casse, *Le général Arrighi, duc de Padoue*, I, 415-417).

ferez connaître mon mécontentement de ce qu'il a donné ce mauvais exemple à l'armée (1).

Écrivez au duc de Padoue qu'il ne doit pas fatiguer ses troupes à moins d'ordres précis et de mouvements de guerre; qu'il a donc eu tort de les faire marcher précipitamment (2).

AUGEREAU (Charles-Pierre-François), duc de Castiglione.

Augereau : beaucoup de caractère, de courage, de fermeté, d'activité; a l'habitude de la guerre, est aimé du soldat; heureux dans ses opérations (3).

Augereau se rend à Paris, ne vous livrez pas à lui; il a jeté le désordre dans l'armée; c'est un factieux (4).

Augereau est un peu chaud; mais il est attaché à la chose publique, à l'armée, et, je crois, à moi (5).

Je vous ai nommé... au poste important de commandant en chef de l'armée française en Batavie... Si les circonstances m'obligent à faire la guerre par moi-même, comptez que je ne vous laisserai pas en Hollande, et que je n'oublierai jamais la belle journée de Castiglione (6).

A la bataille d'Eylau, le maréchal Augereau, couvert de rhumatismes, était malade et avait à peine sa connaissance. Mais le canon réveille les braves. Il revole au galop à la tête de son corps, après s'être fait attacher sur son cheval. Il a été constamment exposé au plus grand feu et a même été légèrement blessé (7).

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20991 (Au major général, Paris, 9 décembre 1813).

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21355 (Au major général, Châtres, 23 février 1814).

(3) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) (*).

(4) *Corresp. inédite* (Au citoyen Lavalette, Milan, le 9 thermidor an V-27 juillet 1797).

(5) *Corresp. inédite* (Au citoyen Lavalette, Passariano, 14 fructidor an V-31 août 1797).

(6) *Corresp.*, VI, n° 4475 (A Augereau, commandant en chef l'armée française en Batavie, Paris, 7 nivôse an VIII-28 décembre 1799).

(7) *Corresp.*, XIV, n° 11907 (63e bulletin de la Grande Armée, Osterode, 28 février 1807).

(*) Rapport adressé au Directoire sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie.

Je n'ai point reconnu là (1) le zèle qu'il avait toujours montré pour mon service et pour la gloire de mes armes... Le maréchal Augereau, cassé et infirme, au lieu de commander lui-même ses troupes, les a laissées à son frère (2), officier très médiocre (3).

Je ne sais si les vivres ont manqué à mon armée, mais je sais fort bien que si le maréchal qui la commandait (4) eût été au milieu des troupes au lieu de rester à vingt lieues derrière, il eût jeté dans la mer les misérables troupes qui lui ont enlevé des détachements, et lui ont fait faire une retraite peu honorable pour une armée (5).

Le ministre de la Guerre m'a mis sous les yeux la lettre que vous lui avez écrite le 16. Cette lettre m'a vivement peiné. Quoi! six heures après avoir reçu les premières troupes venant d'Espagne, vous n'étiez pas déjà en campagne (6)... Si vous êtes toujours l'Augereau de Castiglione, gardez le commandement; si vos soixante ans pèsent sur vous, quittez-le et remettez-le au plus ancien de vos officiers généraux... Soyez le premier aux balles. Il n'est plus question d'agir comme dans les derniers temps, mais il faut reprendre ses bottes et sa résolution de 93! Quand les Français verront votre panache aux avant-postes et qu'ils vous verront vous exposer le premier aux coups de fusil, vous en ferez ce que vous voudrez (7).

Écrivez de nouveau au duc de Castiglione que je ne suis pas satisfait de ses dispositions; qu'il a divisé ses troupes au lieu de les réunir; qu'il va chercher tous les points où l'ennemi a des forces, au lieu de frapper au cœur (8).

---

(1) Augereau avait dû se retirer sur Girone (Catalogne) devant le général espagnol Caro.

(2) Général de brigade.

(3) *Corresp.*, XX, n° 16411 (A Clarke, ministre de la Guerre, à Paris, Compiègne, 24 avril 1810).

(4) Augereau.

(5) *Corresp. inédite* (Au comte de Cessac, Berg-op-Zoom, 8 mai 1810).

(6) L'Empereur avait confié à Augereau le commandement des troupes réunies à Lyon et la mission de jeter d'abord une bonne garnison dans Genève, puis de se porter sur Vesoul de façon à couper la ligne de communication de l'armée de Bohême (*Corresp.*, XXVII, n°s 21086, 21272, 21343, 21356). Mais Augereau s'obstina à ne pas bouger de Lyon.

(7) *Corresp.*, XXVII, n° 21343 (A Augereau, Nogent, 21 février 1814).

(8) *Corresp.*, XXVII, n° 21354 (A Clarke, Châtres, 23 février 1814, au matin).

Augereau... était incapable de se conduire, il n'avait point d'instruction, peu d'étendue dans l'esprit. Il avait peu d'éducation. Il maintenait l'ordre et la discipline parmi ses soldats; il en était aimé. Ses attaques étaient régulières et faites avec ordre; il divisait bien ses colonnes, plaçait bien ses réserves, se battait avec intrépidité. Mais tout cela ne durait qu'un jour; vainqueur ou vaincu, il était le plus souvent découragé le soir, que cela tînt soit à la nature de son caractère, soit au peu de calcul et de pénétration de son esprit... Personne n'était moins propre que lui aux discussions politiques et aux affaires civiles, dont il aimait à se mêler (1).

Il a vieilli vingt ans sous mes ordres, il n'a plus la même ardeur; d'ailleurs il a eu des moyens militaires, mais jamais de génie ni d'éducation (2).

[Au retour de l'île d'Elbe], le duc de Castiglione était gouverneur de la Normandie; quoiqu'il fût compris dans la proclamation de Lyon comme une des causes des malheurs de la France, on ne sait par quel sentiment il fit, dès le 21 mars, une proclamation très chaude en faveur de l'Empereur, ce qui contribua fort à la tranquillité de la Normandie. Néanmoins l'Empereur refusa de le voir, mais toléra qu'il restât dans ses terres. Il ne put lui pardonner sa trahison de Lyon (3).

Augereau, jadis (4), était bien brave. Je n'oublierai jamais l'affaire de Castiglione (5) (6).

Augereau devait sa conduite (7) à son peu de lumières et à son mauvais entourage (8).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 108.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 5.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 82. Ainsi que le fait observer Henri Houssaye, Augereau n'avait pas trahi à Lyon, en 1814, mais il avait évacué cette ville le 20 mars sans la défendre (*1814*, 331-332).

(4) Cf. *Corresp.*, XX, n° 16411.

(5) Journée du 3 août 1796, connue sous le nom de bataille de Lonato; elle fait partie de la bataille de Castiglione gagnée par Bonaparte sur le général autrichien Wurmser (29 juillet-5 août). — Sur le rôle d'Augereau, cf. *Corresp.* I, n° 842; *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 139; Las Cases, I, 387 (6 novembre 1815).

(6) Gourgaud, II, 89 (24 mai 1817).

(7) En 1814.

(8) Las Cases, I, 437 (16 novembre 1815).

[En 1814], depuis longtemps, chez lui, le maréchal n'était plus le soldat; son courage, ses vertus premières l'avaient élevé très haut hors de la foule; les honneurs, les dignités, la fortune l'y avaient replongé. Le vainqueur de Castiglione eût pu laisser un nom cher à la France; mais elle réprouvera la mémoire du défectionnaire de Lyon, ainsi que celle de tous ceux qui en ont agi comme lui, à moins qu'ils ne réparent les torts faits à la patrie par de nouveaux services rendus à la patrie (1).

AUGEREAU (2) (Jean-Pierre).

Je reçois le rapport du général Augereau. Ce général s'est très mal comporté. Il faut le suspendre de ses fonctions et ajourner la décision de son affaire au moment où on pourra l'entendre (3).

BARAGUEY D'HILLIERS (Louis).

Il faudra... écrire au duc de Tarente de venir prendre le commandement de la haute Catalogne, car il paraît que Baraguey d'Hilliers ne sait ce qu'il fait et a bien peu la confiance du soldat et de l'armée (4).

Sa Majesté... mécontente de la conduite du général Baraguey d'Hilliers, dans la journée du 9 novembre (5), ordonne ce qui suit :

1° Le général Baraguey d'Hilliers est suspendu de ses fonctions;

2° Il se rendra aux arrêts dans une de ses terres, en France, qu'il fera connaître au ministre de la Guerre, jusqu'à ce qu'une enquête ait lieu sur ce qui le concerne (6).

---

(1) Las Cases, VII, 306 (16 novembre 1816).

(2) Frère cadet du maréchal.

(3) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2668 (Au duc de Feltre, Paris, 3 février 1813).

(4) *Corresp.*, XXII, n° 17665 (Au ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 28 avril 1811).

(5) Au combat de Jelna, 9 novembre 1812. La même affaire porte aussi les noms de Liackowo, d'Inskowo et de Biélitza.

(6) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2613, Smolensk, 13 novembre 1812.

Faites-moi connaître si vous avez reçu le décret qui suspend le général Baraguey d'Hilliers et le renvoie dans ses terres (1).

Cet officier général s'est conduit à Jelna d'une manière inconcevable en laissant prendre sous ses yeux la brigade du général Augereau (2). Les Russes eux-mêmes en étaient indignés (3).

BARBOU (4) (Marie-Gabriel).

C'est un officier (5) qui a montré de la prudence à Hameln (6).

C'est un homme sage... (7).

BARRÉ

Barré, que vous avez pris sur le *Rivoli*, était un excellent officier, très brave. Lorsque je partis pour l'Égypte, je lui donnai ordre, après être débarqué, et avoir pris Alexandrie au bout de quelques heures, de sonder un passage pour la flotte. Un Vénitien de soixante-quatre (et un bâtiment de cinquante canons, à ce qu'il me dit je crois) y étaient entrés : je présume que vous les y aurez vus; mais on disait que les gros vaisseaux de ligne ne le pourraient pas. J'ordonnai à Barré de sonder. Il revint me dire qu'il y avait assez d'eau dans une partie du canal. Brueys, au contraire, soutint qu'il n'y en avait pas assez pour les vaisseaux de quatre-vingts canons. Barré persista dans son dire. Pendant ce temps, je m'étais avancé dans le pays à la poursuite des Mameloucks. Toute communication entre l'armée et la ville, au

---

(1) Baraguey d'Hilliers était décédé à Berlin à la fin de décembre 1812. Sur les circonstances singulières du transport de son corps en France, voir *Mémoires du général Lejeune, En Prison et en Guerre,* 299.

(2) La division Baraguey d'Hilliers était formée de régiments de *marche* d'infanterie et de cavalerie.

(3) *Corresp.* (Brotonne, n° 1025) [A Clarke, ministre de la Guerre, Paris, 3 janvier 1813].

(4) Ou Barbou-Descourières.

(5) Général de division.

(6) *Corresp.*, XII, n° 10310 (A Eugène, Saint-Cloud, 3 juin 1806). — En octobre 1805, Barbou, qui commandait les troupes du Hanovre, fut obligé de se retirer, devant les Russes et les Suédois, dans la forteresse de Hameln, où il se maintint jusqu'à la paix de Presbourg.

(7) *Corresp.*, XII, n° 10390 (A Lauriston, Saint-Cloud, 21 juin 1806).

moyen des courriers, fut interceptée par les Bédouins qui les prirent ou les tuèrent tous. Mes ordres n'arrivèrent pas, autrement j'eusse forcé Brueys à entrer; car vous saurez que j'avais le commandement de la flotte aussi bien que de l'armée. Pendant ce temps, Nelson arriva et détruisit Brueys et sa flotte. Je vis, par votre exemple, que Barré avait raison; car vous fîtes entrer le *Tigre* et le *Canopus* (1).

BEAUHARNAIS [de] (Eugène).

...Ce jeune prince... a su gouverner par l'amour et faire chérir nos lois... Nous l'avons vu mettre en pratique, dans des circonstances nouvelles, les principes que nous nous étions étudié à inculquer dans son esprit et dans son cœur pendant tout le temps où il a été sous nos yeux. Lorsqu'il s'agira de défendre nos peuples d'Italie, il se montrera également digne d'imiter et de renouveler ce que nous pouvons avoir fait de bien dans l'art si difficile des batailles (2).

Le vice-roi a montré dans toute cette campagne (3) un sang-froid et un coup d'œil qui présagent un grand capitaine (4).

...Il nous a secondé avec une prudence au-dessus de ce qu'on pouvait attendre de son âge (5), et, dans ces derniers temps (6), il a montré, à la tête de nos armées, autant de bravoure que de connaissance de l'art de la guerre (7).

Je suis toujours très content d'Eugène; il ne m'a jamais donné aucun chagrin (8).

Eugène est une vraie tête carrée, j'entends par là qu'il a du

---

(1) O'Méara, I, 78-79 (19 mai 1816). — Il s'agit de l'exemple donné par les Anglais.

(2) *Corresp.*, XI, n° 9663 (Message au Sénat, Munich, 12 janvier 1806).

(3) Campagne de 1809.

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15272 (13e bulletin de l'armée d'Allemagne, Ebersdorf, 28 mai 1809).

(5) Eugène de Beauharnais avait vingt-huit ans en 1809.

(6) Pendant la campagne de Wagram.

(7) *Corresp.*, XX, n° 16301 (Message au Sénat, Palais des Tuileries, 1er mars 1810).

(8) *Corresp.*, XXI, n° 17499 (A l'impératrice Joséphine, Paris, 22 mars 1811).

jugement, des qualités, mais non ce génie, ce caractère ferme qui distinguent les grands hommes (1).

Eugène est une tête carrée, un administrateur habile; c'est un homme de mérite supérieur; mais ce n'est pas un homme de génie. Il n'a pas ce caractère ferme qui distingue les grands hommes (2).

BEAULIEU (Jean-Pierre), baron de.

...Cet homme-là (3) a l'audace de la fureur et non celle du génie (4).

BECKER (Nicolas-Léonard).

Sa Majesté témoigne sa satisfaction au général de division Becker et à la brigade de dragons Boussard. Elle a déjà vu avec plaisir la conduite du général Becker aux combats de Zehdenick (5) et de Wichmansdorf (6) (7).

BELLIARD (Augustin-Daniel).

L'adjudant général Belliard, officier de distinction et qui a eu un cheval tué sous lui dans une des précédentes affaires, s'est parfaitement bien conduit (8) (9).

Le major général écrira au général Belliard que je ne conçois pas ce qui peut obliger à évacuer ainsi l'Espagne, sans avoir vu l'ennemi, sans essayer de le battre; qu'il y a une ignorance

---

(1) Gourgaud, I, 94 (1er décembre 1815). — Cf. II, 91 (25 mai 1817); II, 282 (31 août 1817); II, 367 (17 octobre 1817).

(2) Montholon, I, 182 (1er décembre 1815).

(3) Le général de Beaulieu commandait en chef, au mois d'avril 1796, l'armée austro-piémontaise opposée à Bonaparte.

(4) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, I, 26 (Au citoyen Carnot, Plaisance, 20 floréal an IV-9 mai 1796).

(5) 26 octobre 1806.

(6) 27 octobre 1806.

(7) *Corresp. inédite* (Ordre du jour, Berlin, 2 novembre 1806).

(8) A la bataille de Saint-Georges, 15 septembre 1796.

(9) *Corresp.*, I, n° 1000 (Au Directoire exécutif, Due-Castelli, 30 fructidor an IV-16 septembre 1796).

complète de la guerre à faire sans motif une retraite aussi précipitée... (1).

Comment peut-on parler d'évacuer Burgos quand on ne sait pas encore si l'ennemi est entré à Madrid? Et quel est le militaire, qui a fait six mois de guerre, qui ne sente que, dans une position pareille, on doit se prémunir contre les rapports qui voient l'ennemi partout et avec une grosse loupe? (2)

Mon cousin, écrivez au général Belliard pour lui témoigner mon mécontentement de la fausse direction qu'il donne aux affaires de l'armée du Centre (3) (4).

Répondez au général Belliard que vous n'avez pas mis sa lettre sous mes yeux; qu'il avait sans doute perdu la tête quand il l'a écrite, qu'offrir sa démission pour ne pas avoir exécuté mes ordres, c'est déclarer qu'on ne veut pas obéir; que c'est avoir encouru la peine capitale; que ces 3.000 hommes et 1.200 chevaux auraient pu sauver l'armée du Midi; qu'il est très coupable; qu'il aurait pu évacuer Cuenca ou tout autre point, mais qu'il devait exécuter les ordres de l'Empereur; qu'il y a dans sa lettre deux ou trois passages qui ne sont pas d'un soldat; que, si vous les aviez mis sous les yeux de Sa Majesté, Elle l'aurait fait arrêter et aurait fait un exemple de ce manquement à la discipline militaire; que, par égard pour ses anciens services et par l'amitié que vous lui portez, vous n'avez pas laissé connaître à l'Empereur ces phrases inconvenantes, et que vous vous êtes borné à dire que mes ordres avaient été exécutés; que cette affectation de sentiments d'honneur et de personnalité est le comble du ridicule et de l'indiscipline militaire; que l'honneur d'un général consiste à obéir, à maintenir les subalternes sous ses ordres dans

---

(1) Belliard était, depuis le 21 février 1808, chef d'état-major général du grand-duc de Berg (Murat), commandant en chef des troupes françaises en Espagne. Joseph, qui était arrivé sur le territoire espagnol le 9 juillet, ne crut pas, après Baylen, pouvoir se maintenir à Madrid et, par son ordre, Belliard expédia des ordres de retraite générale. Les troupes de Madrid, en particulier, devaient se porter sur Aranda et de là sur Burgos.

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14253 (Note pour le prince de Neuchâtel, Saint-Cloud, 16 août 1808).

(3) En Espagne.

(4) *Corresp.*, XXI, n° 17500 (Au prince de Neuchâtel et de Wagram, Paris, 22 mars 1811).

le chemin de la probité, à faire régner une bonne discipline, à se livrer exclusivement aux intérêts de l'État et du souverain, et à dédaigner entièrement ses intérêts particuliers; que vous voyez, par le ton qu'il prend, qu'il a désappris la France, et que, quand il est question d'exécuter les ordres de l'Empereur, il croit avoir à parler au roi d'Espagne (1).

Cette journée (2) fit honneur au général Belliard. Il sauva ainsi sa colonne et la haute Égypte (3).

[Au Caire], la division du général Belliard était entière (4); elle n'avait éprouvé aucun échec, elle ne s'était pas mesurée avec l'ennemi et avait posé les armes par une stipulation d'autant plus honteuse et déshonorante que les conditions en étaient plus avantageuses pour les individus... Le général Belliard était un officier très distingué; il avait rendu de grands services dans cette même campagne; à Arcole, il avait couvert de son corps Napoléon et reçu une balle qui lui était destinée... Sa marche sur El-Khânqah prouve qu'il avait bien vu ce qu'il fallait faire, mais il avait manqué d'audace et de caractère; la nature ne l'avait pas fait pour une action aussi importante (5).

BENNIGSEN (Levin-Auguste-Théophile), comte de.

Bennigsen, qui la commande (6), a montré assez peu de talents (7).

---

(1) *Corresp.*, XXII, n° 17782 (Au prince de Neuchâtel et de Wagram, Saint-Cloud, 8 juin 1811).

(2) Combat de Coptos, 5 et 6 mars 1799.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 532 [Bertrand].

(4) Pour défendre Le Caire et son arrondissement, Belliard disposait de 2.553 hommes seulement. Il avait en face de lui l'armée anglaise d'Aboukir et celle du grand vizir. Le 20 juin 1801, Belliard crut devoir entrer en négociations. Les Anglais n'avaient qu'un désir : faciliter le départ des Français. Toutes les demandes des plénipotentiaires français, les généraux Donzelot et Morand et le chef de brigade Tarayre, furent accordées. Les Anglais s'engageaient à transporter en France nos savants, nos commerçants, nos blessés et malades, nos troupes avec leurs drapeaux, armes, munitions et bagages. Ce traité d'évacuation fut ratifié le 28 juin 1801 (Général Derrécagaix, *Le Lieutenant-général comte Belliard*, 256-258). Le Premier Consul ne blâma nullement Belliard, tout au contraire (A Berthier, Paris, 19 vendémiaire an X-11 octobre 1801).

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 176 [Bertrand].

(6) L'armée russe, pendant la campagne de 1807.

(7) *Corresp.*, XV, n° 12772 (A M. Cambacérès, Tilsit, 19 juin 1807).

BERCKHEIM [de] (Sigismond-Frédéric).

Le général Berckheim, avec le 4e de cuirassiers, se distingua par une belle charge [au passage de la Bérézina] (1).

L'Empereur désirerait qu'on lui désignât des généraux de division et de brigade, des colonels et des chefs de bataillon, les plus propres à être à la tête d'une insurrection à faire dans les départements du Haut-Rhin, des Vosges, du Doubs... Il faudrait que ce fussent de bons militaires, connus par le rôle qu'ils ont joué et la considération de leur famille; par exemple, le général Berckheim convient très bien pour l'Alsace (2) (3).

BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), prince de Ponte-Corvo.

Cet excellent général, qui a fait sa réputation sur la rive gauche du Rhin (4), est aujourd'hui un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie.

Vous voyez dans le général Bernadotte un des amis les plus solides de la République, incapable, par principes comme par caractère, de capituler avec les ennemis de la liberté, pas plus qu'avec l'honneur (5).

Personne ne fait plus de cas que moi de la pureté de vos principes, de la loyauté de votre caractère et des talents militaires que vous avez développés pendant le temps que nous avons servi ensemble. Vous seriez injuste si vous pouviez en douter un instant (6).

...J'ai été peu content de Bernadotte; peut-être sa santé en est-elle la cause. Son entrée à Munich et à Salzbourg, et la gloire

---

(1) *Corresp.*, XXIV, n° 19365 (29e bulletin de la Grande Armée, Molodetchno, 3 décembre 1812).

(2) Le général de Berckheim est né à Ribeauvillé (Alsace).

(3) Chuquet, *Ordres et apostilles*, I, n° 1091 (Note sur la levée en masse, Paris, 1er janvier 1814).

(4) Bernadotte avait servi sous Kléber à l'armée du Rhin et y était devenu général de brigade, puis général de division (1793). En 1797, il reçut du Directoire le commandement de vingt mille hommes détachés de l'armée de Sambre-et-Meuse pour aller renforcer l'armée d'Italie.

(5) *Corresp.*, III, n° 2083 (Au Directoire exécutif, Milan, 22 thermidor an V-9 août 1797).

(6) *Corresp.*, III, n° 2390 (A Bernadotte, Paris, 28 frimaire an VI-18 décembre 1797).

que je lui ai donnée par ces belles missions, sans qu'il ait tiré un coup de canon, ni fait aucune des corvées de l'armée, ne me mettaient pas dans le cas de m'attendre qu'il manquerait d'activité et de zèle. Il m'a fait perdre un jour, et d'un jour dépend le destin du monde; pas un homme ne m'aurait échappé (1).

...Lorsque j'ai donné le titre de duc et de prince (2) à Bernadotte, c'est en considération de votre femme (3); car j'ai dans mon armée des généraux qui m'ont mieux servi et sur l'attachement desquels je puis plus compter... Masséna et Jourdan seraient l'un et l'autre convenables (4). Tout ce qui est tache disparaît avec le temps, et les titres de vainqueur de Fleurus comme de vainqueur de Zurich sont des titres qui restent (5) (6).

En général, je suis bien aise que vous sachiez que le prince de Ponte-Corvo n'a pas toujours bien fait dans cette campagne (7). C'est un homme usé, qui veut de l'argent, des plaisirs, des grandeurs, mais ne veut pas les acheter par les dangers et les fatigues de la guerre (8) (9).

Mon intention est de ne pas laisser plus longtemps le commandement (10) dans les mains du prince de Ponte-Corvo, qui continue

---

(1) *Corresp.*, (Lecestre, n° 97) [Au prince Joseph Napoléon, Schönbrunn, 24 brumaire an XIV-15 novembre 1805].

(2) Duc et prince de Ponte-Corvo.

(3) Julie Clary, femme de Joseph Bonaparte, alors roi de Naples, et sœur de Désirée Clary, femme de Bernadotte. Napoléon avait été sur le point d'épouser Désirée Clary avant de connaître Joséphine de Beauharnais, et ce souvenir contribua toujours aux réconciliations qui suivirent les fréquents démêlés de Bernadotte et de Napoléon.

(4) Comme titulaires de duchés.

(5) Lettre écrite par Napoléon le jour même où il signait l'acte de collation de la principauté de Ponte-Corvo.

(6) *Corresp.*, XII, n° 10314 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 5 juin 1806, 11 heures du matin).

(7) Campagne de Wagram. Bernadotte commandait le 9e corps, composé en partie de contingents saxons médiocres. Le 5 juillet 1809, la veille de la bataille de Wagram, une reconnaissance échoua par la faute des auxiliaires saxons. Le jour de la bataille, ils plièrent de nouveau; Bernadotte s'exposa bravement pour les ramener contre l'assaillant et faillit être tué. — Le lendemain, Bernadotte signa un ordre du jour, où il félicitait les Saxons d'être restés inébranlables au milieu de la mêlée. Napoléon le renvoya en France (Voir L. Pingaud, *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, 84-88).

(8) Sur les motifs de la retraite de Bernadotte en avril 1809, voir L. Pingaud, *loc. cit.*, p. 85.

(9) *Corresp.*, XIX, n° 15595 (A Clarke, Schönbrunn, 29 juillet 1809).

(10) De l'armée dite d'Anvers, destinée à repousser les Anglais qui avaient attaqué l'île de Walcheren, pris Flessingue (16 août 1809) et qui menaçaient Anvers.

de correspondre avec les intrigants de Paris (1) et qui est un homme auquel je ne puis me fier... Vous lui ferez connaître que j'ai été mécontent de son ordre du jour; qu'il n'est pas vrai qu'il n'ait que 15.000 hommes, lorsque, avec les corps des ducs de Conegliano (2) et d'Istrie (3), j'ai sur l'Escaut plus de 60.000 hommes; mais que, n'eût-il que 15.000 hommes, son devoir était de ne pas le laisser soupçonner à l'ennemi; que c'est la première fois qu'on voit un général trahir le secret de sa position par un excès de vanité (4) (5).

La vanité de cet homme est excessive (6). Il a des talents médiocres... Je ne me fie d'aucune manière à lui. Il a toujours l'oreille ouverte aux intrigants qui inondent cette grande capitale (7). A la guerre, il est de même : il a manqué de me faire perdre la bataille d'Iéna (8); il s'est médiocrement conduit à Wagram (9); il ne s'est pas trouvé à Eylau, lorsqu'il aurait pu y être (10), et n'a pas fait à Austerlitz ce qu'il aurait pu faire (11) (12).

---

(1) Napoléon fait ici sans doute surtout allusion aux relations de Bernadotte avec Fouché, ministre de la Police (Voir L. Madelin, *Fouché*, II, 114-131, en particulier 125).

(2) Moncey.

(3) Bessières.

(4) Il s'agit ici de l'ordre du jour, en date du 30 août 1809, adressé par Bernadotte aux gardes nationales levées pour la défense d'Anvers (Voir le *Moniteur* du 5 septembre 1809). Voici les phrases auxquelles Napoléon fait allusion : « ... Il y a dix jours qu'une expédition formidable s'était réunie à Batz... Vous êtes accourus! Dès que je vous ai vus 15.000, je vous ai placés au poste d'honneur. L'ennemi a vainement attaqué le Vieux-Doel et Frédéric-Henry... Vous allez cantonner dans les villages... 20.000 de vos camarades qui arrivent de toutes parts, s'y trouveront avec vous... » — Sur les forces qui se réunissaient dans la région de l'Escaut, cf. *Corresp.*, XIX, nos 15723 et 15750.

(5) *Corresp.*, XIX, no 15785 (A Clarke, Schönbrunn, 11 septembre 1809).

(6) Allusion, entre autres faits, à l'ordre du jour de Wagram (Voir *suprà*, p. 328, n. 7) et à celui d'Anvers (Voir *suprà*, n. 4).

(7) Paris (Voir *suprà*, n. 1).

(8) A Auerstædt, les 13 et 14 octobre 1806, Bernadotte laissa Davout soutenir seul l'effort des Prussiens et refusa de lui porter secours (Cf. Gourgaud, II, 366-367 [17 octobre 1817] ou Montholon, II, 217 [16 octobre 1817]). [Voir aussi L. Pingaud, *loc. cit.*, 73].

(9) Voir *infrà*, p. 330.

(10) Bernadotte arriva à Eylau deux jours après la bataille. — Sur le degré de responsabilité de Bernadotte dans cette affaire, voir L. Pingaud, *loc. cit.*, 76-77.

(11) Bernadotte, chargé de soutenir Soult à l'attaque du plateau de Pratzen, n'engagea qu'une partie de ses troupes; on lui reprocha de s'être arrêté trop tôt dans son offensive et d'avoir par là sauvé l'ennemi d'une destruction complète (d'après L. Pingaud, *loc. cit.*, 69-70).

(12) *Corresp.*, XIX, no 15787 (A Fouché, ministre de la Police générale, Schönbrunn, 11 septembre 1809).

Vous lui ferez connaître que j'ai été mécontent de son ordre du jour aux Saxons [à propos de Wagram], qui tend à leur attribuer une gloire qu'ils ne méritent pas, puisqu'ils ont été en fuite toute la journée du 6; que je n'ai pas été moins mécontent de son ordre du jour aux gardes nationales, où il dit qu'il n'avait que 15.000 hommes, tandis que j'en avais 60.000 sur l'Escaut; que, n'en eût-il que 10.000, il est criminel à un général de donner le secret de ses forces à l'ennemi et à l'Europe... Le prince de Ponte-Corvo a gagné beaucoup d'argent à Hambourg; il en a gagné à Elbing; c'est ce qui m'a valu les mauvaises affaires de Pologne et la bataille d'Eylau. Je suis fatigué des intrigants, et je suis scandalisé qu'un homme que j'ai comblé de bienfaits prête l'oreille à des misérables, qu'il connaît et qu'il apprécie (1).

Bernadotte n'a pas de tête, c'est un vrai gascon, il ne restera pas là où il est, son tour de s'en aller viendra aussi (2) (3).

Bernadotte fut deux mois ministre de la Guerre (4), il ne fit que des fautes, il n'organisa rien (5), et le Directoire fut obligé de lui retirer le portefeuille (6) (7) [?]

La conduite de Bernadotte, à Iéna (8), a été telle, que l'Empe-

---

(1) *Corresp.* (Lecestre, n° 523) [A Fouché, ministre de la Police générale, Schönbrunn, 12 septembre 1809].

(2) Ce passage de Gourgaud est daté du 18 septembre 1815. Bernadotte était alors prince royal de Suède, élu, depuis le 21 août 1810; il devint roi (sous le nom de Charles XIV) le 5 février 1818.

(3) Gourgaud, I, 59 (18 septembre 1815).

(4) Bernadotte fut ministre de la Guerre du 2 juillet au 14 septembre 1799. — Certains exemplaires de l'édition de 1823, portent, par suite d'une faute d'impression, « deux fois » au lieu de « deux mois ».

(5) Sur le rôle, encore mal éclairci, de Bernadotte pendant son ministère, au moment de la deuxième grande coalition européenne contre la France, on peut consulter L. Pingaud, *loc. cit.*, 35-36, et L. Hennequin, *Zurich, Masséna en Suisse* (publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée), chap. III et IV.

(6) Sur les véritables motifs du départ de Bernadotte, voir L. Pingaud, *loc. cit.*, 36-40; Voir aussi A. Vandal, *L'Avènement de Bonaparte*, I (1902), 188-191.

(7) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), I, 213. — La citation est tirée des *Notes sur l'ouvrage intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de Charles XIV Jean, roi de Suède »*. Ces *Notes* ne figurent pas dans les publications officielles faites par ordre de Napoléon III : *Commentaires de Napoléon* (1867) et *Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène*, imprimées en 1870 à la suite de la *Correspondance ;* les auteurs de ces publications ont dû penser que l'attribution de ces *Notes* à Napoléon Ier était douteuse, et ils les ont écartées; il ne semble pas que cette exclusion soit justifiée (Voir Ph. Gonnard, *Les Origines de la légende napoléonienne*, 51).

(8) Voir *suprà*, p. 329, n. 8.

reur avait signé le décret pour le faire traduire à un conseil de guerre (1), et il eût été infailliblement condamné, tant l'indignation était générale dans l'armée; il avait manqué faire perdre la bataille. C'est en considération de la princesse de Ponte-Corvo (2), qu'au moment de remettre le décret au prince de Neuchâtel (3), l'Empereur le déchira (4). [?]

Bernadotte avait été nommé ambassadeur à Vienne; ce choix était mauvais; le caractère de ce général était trop exalté, sa tête n'était pas assez calme (5) (6). [?]

Bernadotte a été le serpent nourri dans notre sein; à peine il nous avait quittés qu'il était dans le système de nos ennemis, et que nous avions à le surveiller et à le craindre. Plus tard il a été une des grandes causes actives de nos malheurs, c'est lui qui a donné à nos ennemis la clef de notre politique, la tactique de nos armées; c'est lui qui leur a montré les chemins du sol sacré! Vainement, dirait-il pour excuse, qu'en acceptant le trône de la Suède, il n'a plus dû être que Suédois; excuse banale, bonne tout au plus pour la multitude et le vulgaire des ambitieux. Pour prendre femme on ne renonce point à sa mère, encore moins est-on tenu à lui percer le sein et à lui déchirer les entrailles. On dit qu'il s'en est repenti plus tard, c'est-à-dire quand il n'était plus temps et que le mal était accompli. Le fait est qu'en se

---

(1) Cf. Gourgaud, II, 367 (17 octobre 1817) : « J'aurais dû faire fusiller Bernadotte, je me repens de ne l'avoir pas fait, mais il est venu pleurer chez Berthier... ». Cf. Montholon, II, 217 (16 octobre 1817).

(2) Voir *suprà*, p. 328, n. 3.

(3) Berthier, prince de Neuchâtel, major général de la Grande Armée, chargé d'assurer l'expédition des ordres de l'Empereur.

(4) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), I, 215. — Même observation que pour la précédente citation de cet ouvrage.

(5) Bernadotte fut ambassadeur à Vienne du 8 février au 15 avril 1798; il y manifesta hautement ses sentiments républicains; il provoqua une émeute en plaçant à son balcon, le 13 avril, un drapeau tricolore dont la longue draperie pendait presque jusqu'au sol et arrêtait les passants (d'après L. Pingaud, *loc. cit.*, 20-25). Au sujet de cette ambassade, voir aussi : A. Dry, *Soldats ambassadeurs sous le Directoire*, II, 359 sqq.

(6) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 295. — La citation est tirée du chapitre intitulé *Paris ;* ce chapitre a été reproduit dans les *Commentaires de Napoléon Ier* (1867), t. II, sous le titre *Napoléon et le Directoire* (on trouvera la citation p. 173); mais il a été écarté de la publication des *Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène*, imprimées en 1870 à la suite de la *Correspondance*.

retrouvant au milieu de nous, il s'est aperçu que l'opinion en faisait justice; il s'est senti frappé de mort. Alors ses yeux se sont dessillés; car on ne sait pas, dans son aveuglement, à quels rêves n'auront pas pu le porter sa présomption et sa vanité, etc., etc. (1).

Bernadotte..., s'est montré ingrat envers moi, qui fus l'auteur de son élévation; mais je ne puis dire qu'il m'ait trahi. Il devint en quelque sorte Suédois; et il n'a jamais promis ce qu'il n'avait pas l'intention de tenir. Je puis l'accuser d'ingratitude, mais non de trahison. Ni Murat ni lui ne se seraient déclarés contre moi, s'ils eussent cru devoir me faire perdre mon trône. Leur désir était de diminuer mon pouvoir, mais non de me perdre entièrement. La bravoure de Murat était si grande que les cosaques avaient coutume d'exprimer leur admiration par des cris. Ils ne pouvaient contenir les sentiments que leur inspirait la vue d'un homme d'un aspect aussi noble, qui s'avançait comme un chevalier des temps anciens, et qui accomplissait de tels prodiges de valeur (2).

BERTHIER (Louis-Alexandre), prince de Neuchâtel et de Wagram.

Depuis le commencement de la campagne, le général Berthier, chef d'état-major, a toujours passé la journée auprès de moi au combat, et la nuit à son bureau; il est impossible de joindre plus d'activité, de bonne volonté, de courage et de connaissances (3).

...Mais je ne dois pas oublier l'intrépide Berthier, qui a été dans cette journée (4) canonnier, cavalier et grenadier. Le chef de brigade Sugny, commandant l'artillerie, s'est très bien conduit (5).

---

(1) Las Cases, V, 203-204 (7 août 1816).

(2) O'Méara, II, 390-391 (28 janvier 1818).

(3) *Corresp.*, I, n° 338 (Au Directoire exécutif, Tortone, 17 floréal an IV-6 mai 1796).

(4) Bataille du pont de Lodi (10 mai 1796).

(5) *Corresp.*, I, n° 382 (Au Directoire exécutif, Lodi, 22 floréal an IV-11 mai 1796).

Berthier : talents, activité, courage, caractère, tout pour lui (1).

Le général Berthier, chef de l'état-major, que j'y (2) avais laissé, déploya dans cette occasion la bravoure dont il a fait si souvent preuve dans cette campagne (3).

Le général Berthier (4), dont les talents distingués égalent le courage et le patriotisme, est une des colonnes de la République, comme un des plus zélés défenseurs de la liberté. Il n'est pas une victoire de l'armée d'Italie à laquelle il n'ait contribué. Je ne craindrai pas que l'amitié me rende partial, en retraçant ici les services que ce brave général a rendus à la patrie; mais l'histoire prendra ce soin, et l'opinion de toute l'armée fondera le témoignage de l'histoire (5).

...J'ai créé six fiefs dans votre royaume (6). Je pense que vous devez (7) donner le plus considérable, avec le titre de duc de Tarente (8), au maréchal Bernadotte. J'ai donné à Berthier, Neuchâtel (9), parce que je devais commencer par penser à celui qui me sert depuis le plus longtemps (10) et qui ne m'a jamais manqué (11) (12).

---

(1) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) (*).

(2) Sur les hauteurs de San-Marco, le 13 janvier, durant les combats livrés aux Autrichiens autour du plateau de Rivoli.

(3) *Corresp.*, II, n° 1399 (Au Directoire exécutif, Vérone, 29 nivôse an V-18 janvier 1797).

(4) Berthier avait été chargé avec Monge de porter au Directoire le traité franco-autrichien de Campo-Formio (17 octobre 1797).

(5) *Corresp.*, III, n° 2306 (Au Directoire exécutif, Passariano, 27 vendémiaire an VI-18 octobre 1797).

(6) Un décret du 30 mars 1806 instituait six grands fiefs de l'Empire dans le royaume de Naples.

(7) Parce que Bernadotte était le beau-frère de Joseph (Voir *suprà*, BERNADOTTE, p. 328, n. 3).

(8) Bernadotte n'eut point cependant le duché de Tarente, mais la principauté de Ponte-Corvo (5 juin 1806).

(9) Berthier fut nommé prince et duc souverain de Neuchâtel par décret impérial du 30 mars 1806.

(10) Depuis 1796.

(11) Allusion de Napoléon à ses démêlés avec Bernadotte.

(12) *Corresp.*, XII, n° 10041 (Au prince Joseph, Paris, 31 mars 1806).

(*) Rapport adressé au Directoire sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie.

Mon cousin, je ne puis que vous témoigner mon mécontentement de ce que vous avez mis à la tête du dépôt de Iéna un homme aussi inepte et aussi étranger au service de la cavalerie que le général Gomez-Freyre. Cela est ridicule; les pertes que j'éprouve en sont le résultat (1).

Vous effacerez de la liste des maréchaux, le prince de Neuchâtel, le duc de Raguse, le duc de Bellune, le maréchal Pérignon, le duc de Castiglione, le duc de Valmy (2) (3).

Berthier... avait une grande activité; il suivait son général dans toutes ses reconnaissances et dans toutes ses courses, sans que cela ralentît en rien son travail des bureaux. Il était d'un caractère indécis, peu propre à commander en chef, mais possédant toutes les qualités d'un bon chef d'état-major. Il connaissait bien la carte, entendait bien la partie des reconnaissances, soignait lui-même l'expédition des ordres, était rompu à présenter avec simplicité les mouvements les plus composés d'une armée (4).

J'avais beau le gronder, il était incorrigible (5). Est-ce qu'en Égypte il n'avait pas cité cinq fois, dans un rapport, le jeune Soprani, qui avait à peine quinze ans? Mais c'était le fils de Mme Visconti (6)! fort brave jeune homme d'ailleurs... (7).

---

(1) *Corresp. inédite* (Au major général, Bunzlau, 25 mai 1813).

(2) En raison de leur attitude pendant la campagne de 1814 et sous la première Restauration.

(3) *Corresp.*, XXVIII, n° 21790 (Au ministre de la Guerre, Paris, 10 avril 1815).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie, chap. III), XXIX, 107.

(5) « Le soir », l'Empereur « rit de l'exagération de quelques bulletins de ses batailles, et remarque avec étonnement la partialité avec laquelle quelques noms se retrouvent constamment cités, quoiqu'il n'ait souvenir d'aucun acte de leur part qui ait mérité cet honneur ». Tout cela, dit-il, est la faute de Berthier. « J'avais beau « le gronder... »

(6) Cf. Gourgaud, I, 306-307 (11 décembre 1816) : « Jamais je [c'est l'Empereur qui parle] n'ai vu de passion comme celle de Berthier pour Mme Visconti... Après la bataille de Marengo, il fit un rapport où Soprani était cité cinq fois. C'était le fils de Mme Visconti, un morveux de seize ans, et il lui attribuait le gain de la bataille! Soprani a fait ceci, a fait cela, écrivait-il; le tout pour faire plaisir à Mme Visconti ». Comme on le voit, le texte de Gourgaud, sans parler des différences de détail qu'il présente avec celui de Montholon, ne contient explicitement rien qui ait trait aux bulletins de batailles rédigés par Berthier.

(7) Montholon, I, 454-455 (10 décembre 1816).

Berthier, après tout, n'était pas sans talents..., mais ses talents, son mérite, étaient spéciaux et techniques, et hors de là sans nul esprit quelconque, et puis si faible!... Il expédiait... tous les ordres et les différents détails particuliers avec une régularité, une précision et une promptitude admirables...; c'est un travail pour lequel il était toujours prêt et infatigable. « Voilà quel était le mérite spécial de Berthier; il était un des plus grands et des plus précieux pour moi, observait l'Empereur; nul autre n'eût pu le remplacer (1) ».

BERTHIER (César-Louis-Gabriel) [2].

Je vois avec une extrême surprise que le chef d'état-major, ou tout autre officier dans l'armée, ose correspondre avec l'ennemi sans votre autorisation. C'est une chose étrange. Le général César Berthier ignore donc le premier devoir de son métier?... Vous auriez dû mettre huit jours aux arrêts le général Berthier, et, à la première récidive, le destituer (3).

BERTRAND (Henri-Gratien).

Le général (4) Bertrand, qui est un officier du génie d'une grande expérience... (5) (6).

Il est vrai que je n'ai pas été satisfait de la manière dont vos troupes se sont trouvées placées le 19 (7), et de ce qu'au premier coup de canon vous ne vous êtes pas informé de ce que c'était et n'avez pas marché au secours de la division italienne. Je ne

---

(1) Las Cases, I, 437-439 (16 novembre 1815).

(2) Frère du précédent.

(3) *Corresp.*, XIII, n° 10755 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 8 septembre 1806).

(4) Général de brigade, aide de camp de l'Empereur.

(5) Cf. même lettre : « Je l'envoie pour qu'il voie la position de Passau, qu'il parcourt l'Inn, Ingolstadt, Ulm et les différents débouchés du Tyrol. L'Autriche paraît vouloir la guerre... elle l'aura... »

(6) *Corresp.*, XI, n° 9134 (A l'électeur de Bavière, camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII-25 août 1805).

(7) Au combat de Königswartha, livré par la division italienne Peyri, 2e du corps de Bertrand, à Barclay de Tolly. C'étaient les préliminaires de Bautzen.

l'ai pas été davantage de ce que vous avez évacué le plateau en avant de Jauer, lorsque vous n'aviez devant vous que vingt-deux bataillons ennemis, et que les divisions Peyri et Morand étaient encore tout entières. Vous avez fait preuve, dans différentes circonstances, de talents distingués; mais la guerre ne se fait qu'avec de la vigueur, de la décision et une volonté constante; il ne faut ni tâtonner ni hésiter... Je pense qu'avec encore un peu d'expérience de manier les troupes, vous mériterez de moi, dans l'arme de l'infanterie, comme vous en avez mérité dans votre arme primitive (1) (2).

Le grand maréchal comte Bertrand rentra dans ses fonctions [au retour de l'île d'Elbe]. Ami constamment fidèle à l'Empereur, il lui avait servi de consolation dans son exil, et, lorsqu'il fut question de marcher en France pour délivrer la patrie, il seconda, avec tous ses talents, son zèle et le dévouement le plus absolu, les desseins de l'Empereur (3).

BESSIÈRES (Jean-Baptiste), duc d'Istrie.

Je vous envoie... onze drapeaux pris sur l'ennemi aux batailles de Rivoli et de la Favorite. Le citoyen Bessières, commandant des guides, qui les porte, est un officier distingué par sa bravoure et par l'honneur qu'il a de commander à une compagnie de braves gens qui ont toujours vu fuir devant eux la cavalerie ennemie, et qui, par leur intrépidité, nous ont rendu, dans la campagne, des services très essentiels (4).

Je n'adopte pas, Citoyen, la demande que vous me faites de vous ôter le commandement des guides à pied. Mon intention est que ces deux corps continuent à n'en faire qu'un.

Ma confiance en vous est proportionnée à la connaissance que

---

(1) Le génie.

(2) *Corresp.*, XXV, n° 20090 (A Bertrand, Liegnitz, 6 juin 1813).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 97.

(4) *Corresp.*, II, n° 1403 (Au Directoire exécutif, Vérone, 1er pluviôse an V-20 janvier 1797).

j'ai de vos talents militaires, de votre bravoure et de votre amour de l'ordre et de la discipline (1).

...L'avis qu'ouvre le maréchal (2) me donne une faible opinion de son talent. C'est un excellent officier de cavalerie, parce qu'il a l'usage de cette arme et qu'il l'entend bien; mais il n'a pas les premières notions de l'art de la guerre (3).

Je vois avec peine que vous ne marchez pas avec la fermeté convenable. Vous êtes général en chef; vous devez lever toutes les difficultés... Tout ce que vous ferez sera bien fait, pourvu que vous soyez promptement vainqueur. Marchez rapidement et vigoureusement, sans *mais*, *si*, ni *car*. L'affection particulière que je vous porte m'a décidé à vous laisser acquérir cette gloire; ayez de la fermeté de caractère et de la volonté... Passez par-dessus tous les obstacles, je ne désapprouverai de votre part que ce qui serait pusillanimité et irrésolution; tout ce qui sera vigueur, caractère, politique, je l'approuverai (4).

Ce maréchal, qu'on peut à juste titre nommer brave et juste, était recommandable autant par son coup d'œil militaire, par sa grande expérience de l'arme de la cavalerie, que par ses qualités civiles et son attachement à l'Empereur... Il est peu de pertes qui pussent être plus sensibles au cœur de l'Empereur; l'armée et la France entière partageront la douleur que Sa Majesté a ressentie. Le duc d'Istrie, depuis les premières campagnes d'Italie, c'est-à-dire depuis seize ans, avait toujours, dans différents grades, commandé la Garde de l'Empereur, qu'il avait suivi dans toutes ses campagnes et à toutes les batailles (5).

---

(1) *Corresp. inédite* (A Bessières, chef de brigade des Guides, Le Caire, 13 vendémiaire an VII-4 octobre 1798).

(2) Bessières avait été placé (par décret du 11 septembre 1809) à la tête de l'armée du Nord destinée à la défense d'Anvers contre les Anglais; il remplaçait Bernadotte (*Voir suprà*, BERNADOTTE, p. 328, n. 10). Dans un rapport que discute la lettre cité de Napoléon, Bessières avait déclaré très difficile de reprendre aux Anglais l'île de Walcheren et Flessingue dont ils s'étaient emparés.

(3) *Corresp.*, XX, n° 15967 (A Clarke, ministre de la Guerre, Munich, 21 octobre 1809)

(4) *Corresp.* (LECESTRE, n° 547) [A Bessières, commandant l'armée du Nord, Paris, 20 novembre 1809].

(5) PANCKOUCKE, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, I, 115 (A S. M. l'Impératrice-Reine et régente, 2 mai 1813, 9 heures du matin).

Votre mari est mort au champ d'honneur (1); la perte que vous faites et celle de vos enfants est grande sans doute, mais la mienne l'est davantage encore. Le duc d'Istrie est mort de la plus belle mort et sans souffrir; il laisse une réputation sans tache. C'est le plus bel héritage qu'il ait pu léguer à ses enfants (2).

Bessières... était d'une bravoure froide, calme au milieu du feu; il avait de très bons yeux; il était fort habitué aux manœuvres de cavalerie, et propre surtout à commander une réserve. On le verra, dans toutes les grandes batailles, rendre les plus grands services. Lui et Murat étaient les premiers officiers de cavalerie de l'armée, mais de qualités bien opposées : Murat était un officier d'avant-garde, aventureux et bouillant; Bessières était un officier de réserve, plein de vigueur, mais prudent et circonspect (3).

Les hommes de 1815... n'étaient pas les mêmes que ceux de 1792. Les généraux craignaient tout... J'aurais eu besoin d'un commandant de la Garde (4); si j'avais eu à sa tête Bessières ou Lannes, je n'aurais pas été vaincu (5).

Bessières était un bon officier de cavalerie, mais un peu froid; il avait en moins ce que Murat avait en trop (6).

Bessières était un très bon général de cavalerie, mais un peu froid; il avait en moins cette chaleur que Murat avait en trop (7).

Bessières, du département du Lot, fut jeté par la Révolution dans la carrière des armes : il débuta par être simple soldat dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Devenu plus tard

---

(1) Le 1er mai 1813, à l'affaire de Rippach.

(2) *Corresp. inédite* (A la duchesse d'Istrie, Colditz, 6 mai 1813).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 116.

(4) Le maréchal Mortier avait été nommé commandant de la Garde; mais il tomba malade à Avesnes ou se donna comme tel et ne prit point part à la campagne de 1815 (Voir *infrà*, MORTIER); le général Drouot avait été nommé aide-major général de la Garde.

(5) GOURGAUD, I, 196 (13 juin 1816). — Cf. *Ibid.*, I, 347 (26 décembre 1816). — Cf. *Ibid.*, I, 150 (4 avril 1816) : « Si j'avais eu Bessières à Waterloo, ma Garde aurait décidé de la victoire ».

(6) GOURGAUD, I, 298 (8 décembre 1816).

(7) MONTHOLON, I, 452 (8 décembre 1816).

officier de chasseurs, des actes d'une bravoure personnelle, extraordinaire, attirèrent l'attention du général en chef de l'armée d'Italie, qui, lorsqu'il créa ses Guides, choisit Bessières pour les commander. Voilà les commencements de Bessières et l'origine de sa fortune. A compter de cet instant, on le retrouve toujours, à la tête de la Garde du Consul ou de la Garde impériale, dans des charges de réserve décidant la victoire ou recueillant ses fruits. Son nom se rattache noblement à toutes nos belles batailles.

Bessières grandit avec l'homme qui l'avait distingué, et reçut une part abondante des faveurs que répandit l'Empereur; il fut fait maréchal d'Empire, duc d'Istrie, colonel de la cavalerie de la Garde, etc., etc., etc...

Ses qualités, se développant avec les circonstances, le montrèrent toujours à la hauteur de sa fortune; on vit Bessières constamment bon, humain, généreux; d'une loyauté, d'une droiture antiques; soldat, homme de bien et citoyen honnête homme. Il employa souvent sa haute faveur à des services et à des obligeances spéciales, même en dépit d'opinions contraires. Je connais des gens qui, s'ils veulent être reconnaissants, le répéteront avec moi, et pourront certifier en lui des sentiments bien noblement hauts...

Bessières était adoré de la Garde, au milieu de laquelle il passait sa vie. A la bataille de Wagram, un boulet le renversa de son cheval, sans lui causer d'autre dommage. Ce fut un cri de douleur dans toute la Garde; aussi Napoléon lui dit-il en le retrouvant : « Bessières, le boulet qui vous a frappé a fait pleurer toute ma Garde; remerciez-le, il doit vous être bien cher. »

Moins heureux à l'ouverture de la campagne de Saxe, la veille même de la bataille de Lützen, dans une circonstance assez insignifiante, s'étant porté en avant, au milieu des tirailleurs, il y fut frappé dans la poitrine d'un boulet qui le renversa mort. Il avait vécu comme Bayard, il mourut comme Turenne.

J'avais conversé avec lui bien peu de temps avant ce funeste événement. Le hasard nous avait réunis tête à tête en loge particulière au théâtre, où, après avoir causé des affaires qui l'affectaient fort, car il idolâtrait la patrie, son dernier mot, en me quittant, fut qu'il partait pour l'armée dans la nuit, et qu'il

désirait que nous pussions nous revoir. « Car, ajoutait-il, dans la crise des circonstances, et avec nos jeunes soldats, c'est à nous autres chefs à ne pas nous épargner. » Hélas! il ne devait plus revenir!

Bessières aimait sincèrement l'Empereur, et lui portait une espèce de culte; il n'eût certainement pas, plus que Duroc, abandonné ni sa personne ni ses destinées. Et il semble que le sort, si décidément prononcé contre Napoléon, dans ses derniers moments, en lui enlevant deux amis aussi vrais, se soit plu à lui ôter la plus douce jouissance, et à priver deux de ses plus fidèles serviteurs de leur plus beau titre de gloire : celui de la reconnaissance envers le malheur.

L'Empereur avait fait transporter aux Invalides, à Paris, les restes de deux hommes qu'il aimait et dont il se savait tant aimé. Il leur réservait des honneurs extraordinaires; les événements qui ont suivi les en ont privés; mais l'histoire, dont les pages sont plus impérissables encore que le marbre et le bronze, les a consacrés à jamais, et les sauve pour toujours de l'oubli des hommes (1).

BEURNONVILLE (Pierre) (2).

Vous croyez que Beurnonville fait quelque chose : c'est la mouche du coche (3) (4).

Dites le moins de choses possible à Beurnonville. C'est une trompette qui ne peut rien garder. Ses lettres sont faites par l'entremise de deux ou trois secrétaires qu'il a, qui les corrigent

---

(1) Las Cases, II, 218-221 (Il est difficile de dire dans quelle mesure ce texte est celui de l'Empereur ou de Las Cases) [27 janvier 1816].

(2) Ou Pierre de Riel, comte, puis (sous la Restauration) marquis de Beurnonville.

(3) Beurnonville était alors ambassadeur en Espagne depuis 1802; le 4 janvier 1805, fut conclue entre la France et l'Espagne (Decrès, ministre de la Marine, étant le représentant de la France) une autre convention pour régler le contingent à fournir par l'Espagne durant la guerre contre l'Angleterre (Voir De Clercq, *Recueil des Traités de la France*, II, 117). — Beurnonville dans l'état de ses services signé de lui le 14 août 1819 (Archives administratives du ministère de la Guerre) s'attribue le mérite de cette convention.

(4) *Corresp.*, X, n° 8685 (A Decrès, Alexandrie, 14 floréal an XIII-4 mai 1805).

et les commentent. Vous savez ce que c'est qu'un secret qui est entre cinq ou six mains (1) (2).

...Le Directoire le (3) remplaça (4) par Beurnonville, homme à peine capable de remuer un bataillon (5).

Homme nul, sans talent civil ou militaire (6).

BEYRAND (Martial).

Nous avons perdu le général Beyrand (7). Cette perte, très sensible à l'armée, l'a été plus particulièrement pour moi; je faisais grand cas des qualités guerrières et morales de ce brave homme (8).

L'armée regretta particulièrement (9) le général Beyrand et le colonel Pourailles, officiers très distingués (10).

BLÜCHER (11) (Gebhard).

Blücher est un très brave soldat, *un bon sabreur*. C'est comme un taureau qui ferme les yeux et se précipite en avant, sans voir aucun danger. Il a commis des millions de fautes, et s'il n'eût été servi par les circonstances, j'aurais pu différentes fois le faire prisonnier, ainsi que la plus grande partie de son armée. Il est opiniâtre et infatigable, n'a peur de rien et est très attaché

---

(1) Voir le chapitre *Secret des opérations.*

(2) *Corresp.*, X, n° 8792 (A Decrès, Milan, 6 prairial an XIII-26 mai 1805).

(3) Jourdan.

(4) A la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, après la campagne d'Allemagne de 1797.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 175.

(6) Las Cases, IV, 134-135.

(7) Le 3 août 1796, à la bataille de Lonato (journée de la bataille dite de Castiglione) [29 juillet-5 août 1796]. — Beyrand était général de brigade.

(8) *Corresp.*, I, n° 842 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 19 thermidor an IV-6 août 1796).

(9) A la suite de la bataille de Lonato.

(10) Las Cases, III, 202.

(11) Leberecht von Blücher.

à son pays; mais, comme général, il est sans talent. Je me souviens que, lorsque j'étais en Prusse, il dîna à ma table après s'être rendu, et qu'on le regardait alors comme un homme très ordinaire (1).

BON (Louis-André).

Le général Bon était de Valence, en Dauphiné. Il avait servi à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il avait acquis tous ses grades. C'était un intrépide soldat. Il s'était distingué à l'armée d'Italie dans les campagnes précédentes; il commandait la gauche de l'armée à la bataille de Saint-Georges (2) (3).

BANEL (Pierre).

Nous perdîmes dans ces affaires le général Banel à Millesimo et le général Causse à Dego. Ces deux officiers étaient de la bravoure la plus brillante; ils venaient tous les deux de l'armée des Pyrénées-Orientales, et il était à remarquer que les officiers qui arrivaient de cette armée montraient une impétuosité et un courage des plus distingués (4).

BONARDI SAINT-SULPICE (5) [de] (Raymond-Gaspard).

Le général de cavalerie Bonardi Saint-Sulpice, blessé au poignet, ne voulut point aller à l'ambulance et fournit une seconde charge. Sa Majesté a été si contente de ses services qu'elle l'a nommé général de division (6).

BORDESOULLE (Étienne), (Tardif de Pommeroux dit).

Témoignez mon mécontentement au général Bordesoulle de ce

---

(1) O'Méara, I, 223-224 (9 novembre 1816).
(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 365.
(3) 15 septembre 1796.
(4) Las Cases, II, 275-276. — Las Cases écrit par erreur Bonel.
(5) Comte de Saint-Sulpice.
(6) *Corresp.*, XIV, n° 11815 (59e bulletin de la Grande Armée, Preussich-Eylau, 14 février 1807).

qu'il s'avise de donner des ordres à des généraux qui ne sont pas sous son commandement et bouleverse ainsi le service (1) (2).

BOURMONT (Louis-Auguste-Victor), (de Ghaisne comte de).

...Vous avez donné le commandement du département des Apennins à l'adjudant commandant Bourmont, c'est-à-dire à un ancien chef de chouans. Cette mesure est ridicule. Cet officier ne devrait pas être employé, ou du moins n'être employé que de manière à être surveillé. Que voulez-vous que pensent mes troupes de se voir commandées par un pareil homme? (3)

Ce Bourmont est le fameux chef de chouans, dont je suis extrêmement content (4).

Le général Bourmont avait barricadé les rues, crénelé les maisons, et pris toutes ses mesures pour une vigoureuse défense (5). Ce général, qui est un officier de distinction, fut blessé au genou (6).

Bourmont (7) s'est conduit bassement (8)... Bourmont était connu pour être un des Vendéens les plus faux et les plus hypocrites (9) : je n'aurais jamais dû l'employer (10) (11).

---

(1) Voir, à ce sujet, WATTIER, p. 569.

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21430 (Au major général, Fismes, 4 mars 1814).

(3) *Corresp.*, XXIII, n° 18445 (A Clarke, Paris, 19 janvier 1812).

(4) *Corresp.*, XXVII, n° 21236 (A Joseph, Ferme de Lumeront, 13 février 1814, 10 heures du matin).

(5) A Nogent sur-Seine, 12 février 1814.

(6) PANCKOUCKE, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V, 252 (A S. M. l'Impératrice-Reine et régente, 17 février 1814).

(7) Il commandait alors, en 1815, la 14e division, du 4e corps (Gérard).

(8) Sur sa rentrée dans l'armée impériale et sa trahison trois jours avant Waterloo, voir H. HOUSSAYE, *1815*, II, *Waterloo*, 44 et 110-113; voir aussi L. DE VIEL-CASTEL, *Histoire de la Restauration*, III, 176.

(9) Bourmont servit dans les armées catholiques et royalistes de la Vendée et de l'Anjou de 1794 à 1796 et en 1799. Sur son rôle louche pendant le Consulat, voir L. MADELIN, *Fouché*, I, 307, 334, 339-342.

(10) Sur son entrée dans l'armée impériale en 1807, voir JUNOT, p. 438.

(11) GOURGAUD, I, 500 (24 février 1817).

BRAYER (Michel-Sylvestre).

Brayer est un homme vigoureux (1).

Je ne connaissais pas le général Brayer : il avait fait sa carrière loin de moi. La mission de son aide de camp Saint-Yon m'étonna. Je ne me l'expliquai que pendant la route de Lyon à Paris (2); de prime abord, j'hésitai à me fier à Brayer; mais dès qu'il m'approcha, je reconnus la franchise de son opinion et la décision de son caractère. Je n'ai jamais rencontré d'homme aussi prononcé, aussi déterminé dans l'exécution de son opinion (3).

Je ne connaissais pas Brayer (4), et ce ne fut qu'auprès de Lyon que je fus certain que ce qu'il m'avait fait savoir était vrai. Brayer est un homme des plus distingués. Il trompa le comte d'Artois jusqu'au dernier moment... Tout le long de la route, je dînai avec ce général qui me disait toujours : « Allez, ne craignez rien, je connais bien les troupes, elles sont toutes pour vous... » Jamais je n'ai vu un homme si ancré dans son opinion! J'aurais dû le nommer commandant de la garde nationale de Paris, au lieu de ce lambin de Durosnel (5).

BRENIER-MONTMORAND (Antoine-François).

Le général Brenier fera partie du 8e corps. C'est un officier distingué qui connaît le Portugal. Vous écrirez au prince d'Essling de l'employer de manière à se distinguer (6).

C'est un très bon officier, qu'on peut employer utilement (7).

---

(1) Gourgaud, I, 379 (4 janvier 1817). — Cf. Montholon, II, 45 (même date) : « Brayer est un vigoureux soldat ».

(2) Au retour de l'île d'Elbe.

(3) Montholon, II, 88-89 (22 février 1817).

(4) Le Journal de Gourgaud porte par erreur Boyer. — Cf. H. Houssaye, *1815*, 260, n. 2.

(5) Gourgaud, I, 493-494 (22 février 1817).

(6) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 1078) [A Berthier, major général, Saint-Cloud, 27 juin 1810].

(7) *Corresp.*, XXII, n° 17660 (Au major général de l'armée d'Espagne, Saint-Cloud, 27 avril 1811).

Témoignez mon mécontentement au général Brenier. C'est perdre des hommes bien inutilement et faire courir des dangers à l'armée par pure imprévoyance (1).

...Le général Brenier a commis la faute hier d'évacuer Weimar avant que le général Marchand y fût arrivé. Dans cet intervalle d'une heure, 200 hommes de cavalerie prussiens sont entrés et ont été maîtres de la ville, ce qui les a mis à même de ramasser quelques traînards. Il est impossible de commettre une faute plus grossière. J'en ai témoigné mon mécontentement au prince de la Moskova (2).

BROUSSIER (Jean-Baptiste).

Il faut garder le général (3) Broussier en Italie; c'est un homme qui, en cas de guerre, rendrait des services (4) (5).

L'état de maladie dans lequel vous êtes depuis si longtemps est la seule cause qui fait que je ne vous emploie pas; mais j'espère qu'après avoir passé quelque temps en France, votre santé se rétablira et alors j'utiliserai votre ardeur militaire en vous rappelant à l'armée, parce que je connais vos talents et votre attachement au service et à ma personne (6).

BRUCE (David).

Je ne veux point de généraux qui ne soient destinés qu'à l'intérieur. S'il n'est pas bon pour faire la guerre, il faut le mettre dans les commandements d'armes ou lui donner sa retraite (7).

---

(1) *Corresp. inédite* (A Ney, Erfurt, 28 avril 1813). Voir l'extrait suivant.

(2) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières lettres,* n° 1992) [A Bessières, Erfurt, 28 avril 1813, 3 heures du matin].

(3) Général de division.

(4) Eugène était mécontent de Broussier et avait proposé de l'envoyer en Dalmatie (*Mémoires du prince Eugène,* publiés par A. Du Casse, III, 22 août 1807, 392).

(5) *Corresp.,* XVI, n° 13097 (A Eugène, Saint-Cloud, 1er septembre 1807).

(6) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres,* n° 2129) [A Broussier, Dresde, 13 août 1813].

(7) Chuquet, *Ordres et apostilles...,* I, n° 969 (Décision, Saint-Cloud, 21 novembre 1811).

BRUEYS (1) (François-Paul).

Le contre-amiral Brueys est un officier distingué par ses connaissances autant que par la fermeté de son caractère. Un capitaine de son escadre ne se refuserait pas deux fois de suite à l'exécution de ses signaux. Il a l'art et le caractère pour se faire obéir (2) (3).

Je suis extrêmement satisfait de la conduite de l'amiral Brueys, de l'harmonie et de l'ensemble qui règnent dans toute l'escadre (4).

Si, dans ce funeste événement (5), il a fait des fautes (6), il les a expiées par une mort glorieuse (7).

Brueys déploya le plus grand courage (8). Plusieurs fois blessé, il refusa de descendre à l'ambulance. Il mourut sur son banc de quart, et son dernier soupir fut un ordre de combattre...

L'amiral Brueys avait réparé autant qu'il avait été en lui, par son sang-froid et son intrépidité, les fautes dont il s'était rendu coupable (9).

---

(1) Ou Brueys d'Aigalliers.

(2) Conformément aux instructions de Bonaparte, Brueys avait mouillé le 29 octobre 1797 à Raguse et annoncé à cette République le désir qu'avait le Directoire de faire tout ce qui serait nécessaire pour maintenir son indépendance.

(3) *Corresp.*, III, n° 2339 (Au Directoire exécutif, Milan, 20 brumaire an VI-10 novembre 1797).

(4) *Corresp.*, IV, n° 2641 (Au Directoire exécutif, Malte, 25 prairial an VI-13 juin 1798) (Rapport sur la reddition de Malte, au début de l'expédition d'Égypte).

(5) Bataille navale d'Aboukir (1er août 1798).

(6) Pour la nature de ces fautes, voir le reste de la lettre. Napoléon a résumé, à Sainte-Hélène, les reproches qu'il adressait à Brueys : « 1° D'avoir désobéi à l'ordre de son chef et ne de pas être entré dans le Port-Vieux d'Alexandrie...; 2° d'être resté mouillé à Aboukir sans prendre les précautions convenables. » (*Corresp.*, *Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie, XXIX, 471). — Sur la valeur du premier reproche de Napoléon, on peut consulter DE LA JONQUIÈRE, *L'Expédition d'Égypte* (publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée), II, 83-86 et 424, où la question est résumée: pour le second, voir *Ibid.*, 428-429.

(7) *Corresp.*, IV, n° 3045 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 2 fructidor an VI-19 août 1798).

(8) A la bataille navale d'Aboukir.

(9) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 469-471 [BERTRAND].

BRUIX (Eustache).

Je me décide principalement, en adoptant un plan d'opérations maritimes aussi vaste (1), sur votre zèle et sur vos talents (2).

Ils (3) ont, à mes yeux, le mérite bien grand de n'avoir pas désespéré de notre marine, d'avoir lutté souvent contre des forces supérieures, et d'avoir toujours soutenu l'honneur du pavillon (4).

Bruix était assez bon marin, il avait de l'esprit, mais il était sans caractère et toujours valétudinaire (5).

BRUNE (Guillaume-Marie-Anne).

Le général de brigade Brune, qui est le plus ancien général de brigade de l'armée (6) et qui a donné des preuves de talent militaire et d'un courage distingué à la bataille de Rivoli (7), au combat de Tarvis (8) et dans tous les événements de la campagne passée, est promu au grade de général de division (9).

Sa Majesté nous parle du maréchal Brune, qui s'était perdu dans son esprit à cause de sa conduite envers le roi de Suède. « Un maréchal de France vaut bien un roi et surtout un roi de

---

(1) Il s'agissait de chasser l'escadre anglaise qui bloquait Brest, de débloquer Malte, de ravitailler la place, de rallier les bâtiments qui se trouvaient dans le port; de se rendre à Toulon où Bruix serait rejoint par les vaisseaux qui étaient au Ferrol et à Cadix. L'escadre détacherait une division légère en Égypte et ferait ensuite l'expédition de Mahon (*Corresp.*, VI, n° 4612 [Instruction pour Bruix, Paris, 3 ventôse an VIII-22 février 1800]).

(2) *Corresp.* (LECESTRE, n° 18) [A l'amiral Bruix, Paris, 3 ventôse an VIII-22 février 1800].

(3) Les vice-amiraux Bruix, Ganteaume et Decrès. — Bruix venait de mourir (18 mars 1805).

(4) *Corresp.*, X, n° 8656 (Au vice-amiral Rosily, Stupinigi (*), 9 floréal an XIII-29 avril 1805).

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 68 [BERTRAND].

(6) Bonaparte parle ici sans doute uniquement de l'armée d'Italie. — Brune était général de brigade depuis le 18 août 1793 (Archives administratives de la Guerre).

(7) Gagnée sur le général autrichien Alvinzi, les 14 et 15 janvier 1797.

(8) Passage des Alpes forcé le 28 mars 1797, malgré la résistance de l'archiduc Charles.

(9) *Corresp.*, III, n° 2109 (Au général Berthier, Milan, 29 thermidor an V-16 août 1797).

(*) Château près de Turin (commune de Vinovo).

Suède, un roi fou (1). Brune s'est avili là (2); en Hollande, il n'aurait pas dû capituler (3). Il fallait, si la position des Anglais était trop forte derrière le canal (4), réunir une centaine d'obusiers et de canons, ce qui lui était facile, et il eût été le maître du canal. Qu'est-ce qu'un canal, quand la bourre du canon tombe au delà? Il pouvait donc le passer et jeter York et les Anglais à la mer (5). Brune avait de l'esprit, il m'était attaché. Il avait été prote dans une imprimerie qui travaillait pour Danton; il connaissait tous les vieux de la Révolution, tous ceux qui menaient les insurrections. J'aurais sagement agi en le nommant commandant à Paris en dernier lieu (6), car il aurait su bien user des fédérés (7) (8). »

---

(1) Gustave Adolphe IV était d'un caractère mystique et opiniâtre, qui le fit s'entêter dans une lutte inégale contre Napoléon, mais il n'était pas fou; c'était, de la part de Napoléon, une politique de le traiter comme tel.

(2) A la fin de 1807, le maréchal Brune, malgré ses succès sur les Suédois, fut disgrâcié. Les raisons de cette disgrâce sont restées obscures. Voici, semble-t-il, les incidents auxquels Napoléon faisait allusion à Sainte-Hélène : 1° Pendant qu'il assiégeait Stralsund, Brune eut, le 4 juin 1807, une conférence avec le roi de Suède où celui-ci se serait répandu en propos violents contre Napoléon et avait même proposé à Brune de changer de drapeau; le maréchal rendit compte de cette conversation, qui irrita vivement l'Empereur; 2° après la prise de Stralsund (20 août), dans la convention du 7 septembre, qui lui livrait l'île de Rugen où s'étaient réfugiés le roi de Suède et son armée, Brune apposa sa signature de maréchal de France à côté de celle d'un simple général de cavalerie, le baron de Toll (mais il faut observer que, si le roi de Suède ne signa pas lui-même la convention, c'est qu'il avait quitté l'île le 5 ou le 6 septembre et remis à Toll le commandement en chef de ses troupes). On aurait aussi reproché à Brune de n'avoir mentionné les titres de l'Empereur que dans sa signature (« Le maréchal d'empire Brune, commandant en chef l'armée de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie ») et non dans le corps de la convention. [Sur les motifs de la disgrâce de Brune, on peut consulter l'article de la *Bibliographie Michaud*, supplément, LIX (1835), 375-376 (signé de Michaud jeune et Picot), et les livres, très favorables au maréchal, de L. B*** (Bourgoin), *Esquisse historique sur le maréchal Brune*, II, 197-198, 217-219, 227-234, 376-378, 388-390, et P. Marmoiton, *Le maréchal Brune et la maréchale Brune*, 93-96.]

(3) Lapsus de Gourgaud; lire : accepter (le 18 octobre 1799) la capitulation de l'armée anglo-russe (après les victoires de Bergen, 19 septembre 1799 et d'Alkmaar, 2-7 octobre).

(4) Le canal du pays de Zijpe ou Noord Hollandisch Kanaal.

(5) Cf. *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 297-298.

(6) En 1815, Brune fut envoyé à Marseille comme gouverneur de la 9e division militaire (pour les détails, voir H. Houssaye, *1815*, II, *Waterloo*, 51).

(7) « Pendant les Cent-Jours, à Paris, les ouvriers des faubourgs avaient demandé spontanément de concourir à la défense; on en forma vingt-quatre bataillons de tirailleurs fédérés. » (H. Houssaye, *loc. cit.*, II, 14.) Napoléon se défiant des ouvriers parisiens, ils « ne furent, à vrai dire, point armés » (Voir H. Houssaye, *1815*, I, *La première Restauration... Les Cent-Jours*, 623-625).

(8) Gourgaud, II, 456-457 (29 janvier 1818).

Il s'est perdu dans mon esprit à cause de sa conduite avec le roi de Suède dans les affaires de Stralsund : un maréchal de France valait un roi de Suède. Je rends justice au maréchal Brune; il a bien fait en Hollande; la bataille d'Alkmaar a sauvé la République d'un grand péril, quoique Brune ait eu le tort de ne pas jeter le duc d'York dans la mer, au lieu d'accepter la capitulation de son armée. Après cela, on juge mal les événements de loin, et peut-être des circonstances locales justifient-elles sa détermination... J'ai eu tort de ne pas me confier au maréchal Brune en 1815 : il connaissait tous les vieux de la Révolution, il avait conservé de nombreuses et importantes relations avec les meneurs des faubourgs; pour eux, il était resté le prote de 87; il aurait exercé une grande influence sur la population ouvrière, il m'aurait facilement organisé 25.000 ou 30.000 fédérés qui eussent dominé la défection des savants et des Chambres. Dieu sait ce qui serait arrivé! (1)

BRUNET (Gaspard-Jean-Baptiste).

Le général Brunet (2) désira avec raison s'emparer de toutes les Alpes maritimes... et placer son armée sur le sommet des Alpes, au pendant des eaux... Ce projet était fort raisonnable; il avait assez de forces pour l'exécuter, mais il n'avait pas les talents militaires pour diriger une opération de cette importance (3).

BRUNY (Jean-Baptiste).

Faites traduire le général Bruny devant une commission d'enquête. Donnez des instructions pour que les interrogatoires

---

(1) Montholon, II, 431-432 (1er novembre 1820; on sait que les dates du journal de Montholon, surtout à la fin, ne sont rien moins que sûres).

(2) Général en chef de l'armée d'Italie contre les troupes du roi de Piémont-Sardaigne du 25 avril au 10 septembre 1793.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des opérations de l'armée d'Italie pendant les années 1792, 1793, 1794 et 1795), XXIX, 28.

soient faits d'une manière convenable, et que toute l'affaire soit dirigée avec fermeté et intelligence (1) (2).

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. — Le général Bruny (3) est destitué : il sera mis en état d'arrestation.

Art. 2. — Il sera fait une enquête sur les actes arbitraires qu'il s'est permis, tels que massacrer des citoyens, démolir des maisons, etc., lorsqu'il était déjà informé du retour de l'Empereur à Paris (4) (5).

BRUNO (Adrien-François).

Le général de brigade Bruno, en reconnaissance avec 150 chevaux westphaliens, au lieu de bivouaquer, de changer tous les soirs d'emplacement, de ne jamais passer la nuit dans un lieu où on a pu l'observer au coucher du soleil, de n'entrer que le jour dans les villes et dans les villages, s'étant simplement cantonné dans Freyberg, ayant placé ses chevaux dans les écuries, y a été surpris par 400 Autrichiens (6). Sa Majesté ordonne que

---

(1) Gouverneur de la place de Spandau, le général Bruny avait capitulé le 24 avril 1813. La garnison (1.992 hommes, le 4 mai) avait obtenu les honneurs de la guerre, la libre disposition de ses armes et bagages et le droit d'emmener deux pièces de 3 attelées, sous condition de ne pas servir pendant six mois (Copie, signée Bruny, de la capitulation). Bruny, ainsi que les membres du Conseil de défense, furent traduits en conseil de guerre et vraisemblablement acquittés, car on retrouve le général, le 25 décembre de la même année, employé à la 2e division du 1er corps (État des services du général Bruny; Contrôle nominatif des généraux de division et de brigade et des adjudants commandants, 1813).

(2) *Corresp. inédite* (Au major général, Dresde, 19 juin 1813).

(3) Il était employé, en 1815, dans la 23e division militaire.

(4) Une note du bureau de la police militaire, en date du 3 décembre 1815, déclare qu'il n'a été destitué qu'en raison de son attachement à la cause des Bourbons (Dossier Bruny). L'enquête sur ces actes arbitraires ne donna aucun résultat (*Ibid.*).

(5) *Corresp. inedite* (Décret, l'Élysée, 22 mai 1815).

(6) « Si le duc de Bellune avait donné ces instructions au général Bruno, et qu'il eût veillé à leur exécution, ce qu'il aurait pu, devant être instruit tous les jours par ses officiers sur la position du général, l'événement fâcheux qui est survenu n'aurait pas eu lieu. » (Napoléon au major général, Pirna, 21 septembre 1813 [*Corresp. inédite*].)

le général Bruno soit suspendu, et que sa conduite soit renvoyée à une commission d'enquête (1).

BRUNSWICK (Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de).

On ne conçoit pas comment le duc de Brunswick, auquel on accorde des talents (2), dirige d'une manière aussi ridicule les opérations de cette armée (3) (4).

Le duc de Brunswick, homme connu pour être sans volonté et sans caractère, fut enrôlé dans la faction de la guerre (5) (6).

Le duc de Brunswick a eu tous les torts dans cette guerre; il a mal conçu et mal dirigé les mouvements de l'armée; il croyait l'Empereur à Paris, lorsqu'il se trouvait sur ses flancs; il pensait avoir l'initiative des mouvements, et il était déjà tourné (7).

Les faux calculs des jeunes gendarmes sont pardonnables; mais la conduite de ce vieux prince, âgé de soixante et douze ans, est un excès de délire dont la catastrophe ne saurait exciter de regrets. Qu'aura donc de respectable la vieillesse, si, aux défauts de son âge, elle joint la fanfaronnade et l'inconsidération de la jeunesse? (8)

Brunswick s'est conduit fort sottement dans cette campagne de Champagne (9) (10).

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20595 (Ordre, Pirna, 19 septembre 1813).

(2) Cette réputation lui venait, non de sa campagne malheureuse en Champagne de 1792, mais de sa conduite, pendant la guerre de Sept ans contre les Français, notamment à Hastenbeck (1757) et à Krefeld (1758).

(3) L'armée prussienne.

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10989 (A Talleyrand, Auma, 12 octobre 1806) [Lettre écrite deux jours avant Iéna-Auerstædt].

(5) A la cour de Prusse.

(6) *Corresp.*, XIII, n° 11064 (15e bulletin de la Grande Armée, Wittenberg, 23 octobre 1806).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 11064 (15e bulletin de la Grande Armée, Wittenberg, 23 octobre 1806).

(8) *Corresp.*, XIII, n° 11120 (23e bulletin de la Grande Armée, Berlin, 30 octobre 1806).

(9) Défaite des Prussiens à Valmy (20 septembre 1792).

(10) Gourgaud, I, 327 (16 décembre 1816). — Cf. *Ibid.*, II, 341 (3 octobre 1817).

Le duc de Brunswick est un sot général à mes yeux. Il croyait que je serais sur la défensive, et il prit l'offensive (1) (2).

Brunswick avait usurpé sa réputation; pour avoir mené une guerre de partisan (3), on en a fait un héros. Boufflers et autres beaux esprits étaient ses amis; ils l'ont vanté dans les salons et lui ont fait une renommée (4). Ce n'est qu'un général de cour (5).

BRUYÈRE (Claude-Denis-Noël).

J'ai éprouvé de la peine de la perte du colonel Bruyère (6), c'était un joli officier. Encore s'il était mort sur le champ de bataille (7).

BRUYÈRE (Jean-Pierre-Joseph).

Dans cette affaire de cavalerie (8), le général Bruyère, général de cavalerie légère, de la plus haute distinction, a eu la jambe emportée par un boulet (9).

---

(1) En 1806.

(2) Gourgaud, II, 167-168 (28 juin 1817).

(3) Napoléon fait allusion ici au rôle du duc de Brunswick pendant la guerre de Sept ans (1756-1763), où il combattit avec succès contre les Français dans l'ouest de l'Allemagne. — Il commandait les troupes du duché de Brunswick; c'est sans doute à ce fait que se rapporte le terme de partisan employé par Napoléon.

(4) Le chevalier de Boufflers (maréchal de camp en 1784), auteur de petits vers et de contes, passait pour très spirituel; émigré pendant la Révolution, rentré en France en 1800, il adressa des vers louangeurs aux divers membres de la famille Bonaparte. — Il a pu connaître le duc de Brunswick soit pendant son émigration, soit même avant la Révolution; il avait servi contre lui dans l'armée française en 1762.

(5) Gourgaud, II, 341 (3 octobre 1817). — Cf. *Ibid.*, II, 367 (17 octobre 1817) et Montholon, II, 217 (16 octobre 1817).

(6) Brugnière, dit Bruyère, colonel du 23e régiment de chasseurs à cheval, était à l'époque de sa mort aide de camp de Joseph Bonaparte, roi de Naples : il fut assassiné par une bande de brigands non loin de Gaëte, le 22 octobre 1806, en revenant d'une mission auprès de l'Empereur (D'après les Archives administratives du ministère de la Guerre, et *Mémoires et correspondance du roi Joseph*, publiés par A. Du Casse, III, 213 et 223, lettres de Joseph à Napoléon des 21 septembre et 23 octobre 1806).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 11205 (Au roi de Naples, Berlin, 7 novembre 1806).

(8) Au combat de Reichenbach.

(9) *Corresp.*, XXV, n° 20042 (Bulletin de la Grande Armée, Görlitz, 24 mai 1813).

CAFFARELLI (1) **[de] (Louis-Marie-Joseph-Maximilien).**

Le général Caffarelli, qui a dirigé ces sièges (2), qui a fait fortifier les différentes places de l'Égypte, est un officier recommandable par une activité, un courage et des talents rares (3).

Le général Caffarelli, avec une jambe de bois (4), était toujours aux avant-postes. Son zèle, son courage, ses talents, sa sévère probité étaient rares. Il est mort (5) en faisant des projets pour l'instruction de la jeunesse (6). Sa grande et unique passion était la prospérité publique (7).

Le général Caffarelli était d'une activité qui ne permettait pas de s'apercevoir qu'il eût une jambe de moins. Il entendait parfaitement les détails de son arme; mais il excellait par les qualités morales et par l'étendue de ses connaissances dans toutes les parties de l'administration publique. C'était un homme de bien, brave soldat, fidèle ami, bon citoyen. Il périt glorieusement au siège de Saint-Jean-d'Acre, en prononçant, à son lit de mort, un très éloquent discours sur l'instruction publique. Il était chargé de la direction de la commission des savants et artistes qui étaient à la suite de l'armée. Il était plus propre que personne à les contenir, diriger, utiliser, et à les faire concourir au but du chef (8)

Caffarelli était un fort brave homme (9) (10).

---

(1) Ou de Caffarelli du Falga.

(2) Du fort d'El-A'rych (ville de Palestine située sur la Méditerranée) et de Jaffa (Syrie). — Caffarelli commandait en chef le génie à l'armée d'Orient, avec le grade de général de brigade.

(3) *Corresp.*, V, n° 4035 (Au Directoire exécutif, Jaffa, 23 ventôse an VII-13 mars 1799).

(4) Le 7 décembre 1795, Caffarelli, servant dans l'armée de Sambre-et-Meuse, eut la jambe gauche emportée par un boulet de canon à l'affaire qui eut lieu sur la Glan (Archives administratives de la Guerre).

(5) Le 27 avril 1799, à la suite de l'amputation du bras droit, cassé par une balle qu'il avait reçue dans la tranchée devant Saint-Jean-d'Acre, le 9 avril (De La Jonquière, *L'Expédition d'Égypte*, IV, 457).

(6) Il avait rédigé des mémoires sur l'instruction publique; il était membre associé de l'Institut de France et membre de l'Institut d'Égypte.

(7) *Corresp.*, V, n° 4189 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 1er messidor an VII-19 juin 1799).

(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 365.

(9) Gourgaud, I, 349 (26 décembre 1816).

(10) Au passage d'un bras guéable de la mer Rouge, Caffarelli avait été confié à

CAFFARELLI (Marie-François-Auguste) (1).

Monsieur le général Caffarelli, j'ai reçu votre lettre. Je loue votre zèle; mais vous m'êtes plus utile où vous êtes (2). Je vois avec plaisir que le prince Eugène est content de vos services. Continuez à le servir de toute votre expérience et de tous vos moyens (3).

En cas de guerre, vous avez dans Caffarelli un bon général et qui vous servira bien, près de vous (4) (5).

Le général de division Caffarelli est un officier important, qui a un grand usage de la guerre, une grande activité, beaucoup de zèle, et qui vous sera fort utile (6).

CALDER (Sir Robert).

Il résulte des nouvelles que je reçois de Londres que... Calder ne sera pas mis en jugement, ni disgrâcié, parce que la raison de ce qu'il n'a pas soutenu un combat plus opiniâtre est légitime : il n'avait que le tiers de ses équipages (7) (8).

---

deux « guides » à cause de sa jambe de bois; comme l'escorte s'égarait et que la marée montait, Caffarelli ordonnait à ses guides de l'abandonner, lorsque Bonaparte intervint. — Pour les détails, voir le contexte de Gourgaud et *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 510-511; cf. aussi *Corresp.*, V, n° 3819.

(1) Ou Caffarelli du Falga, frère du précédent.

(2) Caffarelli avait demandé un commandement à la Grande Armée.

(3) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 490) [A Caffarelli, ministre de la Guerre du royaume d'Italie, Bamberg, 7 octobre 1806).

(4) Le général de division Caffarelli était, depuis mars 1806, ministre de la Guerre et de la Marine du royaume d'Italie.

(5) *Corresp.*, XIII, n° 11172 (A Eugène, Berlin, 4 novembre 1806).

(6) *Corresp.* (Lecestre, n° 435) [A Eugène, vice-roi d'Italie, Paris, 2 avril 1809].

(7) Le 22 juillet 1805, l'amiral anglais Calder rencontra la flotte franco-espagnole de Villeneuve et Gravina, qui, revenant des Antilles, devait faire sa jonction avec les vaisseaux mouillés au Ferrol; le combat eut lieu au large à l'ouest de ce port, Calder avait 15 vaisseaux de ligne contre 20 aux Alliés; il prit deux vaisseaux espagnols; mais le lendemain, comme il voulait mettre en sûreté ses prises et réparer les sérieuses avaries du *Windsor-Castle* et qu'il craignait surtout l'arrivée, sur les lieux du combat, des forces du Ferrol, Calder s'éloigna. Il passa en jugement, et la cour martiale déclara, le 26 décembre 1805, qu'il était coupable d'une erreur de jugement et qu'il devait être sévèrement blâmé (D'après l'article du *Dictionary of National Biography*).

(8) *Corresp.*, XI, n° 9138 (A Decrès, camp de Boulogne, 8 fructidor an XIII-26 août 1805).

CAMBACÉRÈS (Jean-Pierre-Hubert).

Je ne suis pas étonné que le général Cambacérès n'ait fait que des bêtises. J'approuve le parti que vous avez pris de le renvoyer (1) (2).

CAMPANA (François-Frédéric).

...Une perte vivement sentie est celle du général de brigade Campana (3), qui était un officier d'un grand mérite et d'une grande espérance (4).

CARNOT (Lazare-Nicolas-Marguerite).

Je réponds à votre lettre relative au sieur Carnot... N'aurait-il que contribué au déblocus de Maubeuge (5), il aura toujours des droits à ma reconnaissance et à mon intérêt... Il est bon à beau-

---

(1) Le général de brigade Cambacérès, employé à la 1re division de cavalerie légère du 1er corps de cavalerie, détachée au 2e corps (maréchal Victor), avait été placé, le 22 septembre, à Frauenstein avec 300 chevaux, 2 pièces et 1 bataillon. La mauvaise disposition de ses forces lui enlevait le moyen de se défendre en cas d'attaque. Prévenu de l'approche de 1.500 à 2.000 cosaques, il ne fit rien pour leur résister, et, surpris par leur apparition, il dut se replier en désordre, perdant 40 cavaliers et upe compagnie d'infanterie. Le maréchal Victor dut renoncer à une reconnaissance importante sur Chemnitz pour se porter au secours de Cambacérès. De l'aveu unanime des officiers, la responsabilité retombait tout entière sur le général. Le maréchal Victor le releva de son commandement et l'envoya au grand quartier général pour rendre compte de sa conduite (Le maréchal Victor à l'Empereur Halsbach, 22 septembre 1813).

L'Empereur approuva cette décision, médiocrement surpris d'ailleurs des bévues de Cambacérès. Ce dernier semble avoir été employé au grand quartier général pendant le mois d'octobre; en tout cas un décret du 25 octobre 1813 le mit à la retraite. Il ne tarda pas d'ailleurs à offrir de nouveau ses services et fut nommé, le 14 décembre 1813, commandant du département d'Indre-et-Loire (État des services du général Cambacérès).

(2) *Corresp.* (Brotonne, no 1237) [A Victor, Hartau, 23 septembre 1813, midi].

(3) Tué au combat d'Ostrolenka le 16 février, huit jours après la bataille d'Eylau (8 février).

(4) *Corresp.*, XIV, no 11853 (62e bulletin de la Grande Armée, Liebstadt, 21 février 1807).

(5) Par la victoire de Wattignies (16 octobre 1793).

coup de choses. Je ne ferai point de difficulté de l'employer selon son désir (1) (2).

Carnot... était travailleur, sincère dans tout ce qu'il faisait, sans intrigue et facile à tromper. Il était près de Jourdan comme commissaire de la Convention au déblocus de Maubeuge (3); il y rendit des services importants. Au Comité de Salut public, il dirigea les opérations de la guerre, où il fut utile, sans mériter les éloges qu'on lui a donnés. Il n'avait aucune expérience de la guerre; ses idées étaient fausses sur toutes les parties de l'art militaire, même sur l'attaque et la défense des places et sur les principes des fortifications, qu'il avait étudiés dès son enfance (4). Il a imprimé sur ces matières des ouvrages (5) qui ne peuvent être avoués que par un homme qui n'a aucune pratique de la guerre. Il montra du courage moral... Après le 18 brumaire, il fut... mis au ministère de la Guerre par le Premier Consul; il y montra peu de talents... Après la campagne de Russie, lors des malheurs de la France, il demanda du service. La ville d'Anvers lui fut confiée; il s'y comporta bien (6) (7).

Nommé au ministère de la Guerre pendant le gouvernement du Premier Consul, il s'était fort mal acquitté de cette gestion, montrant peu de connaissance de l'administration. Il avait eu

---

(1) En 1809, Carnot, ayant perdu la plus grande partie de sa modeste fortune dans une spéculation de commerce aux colonies, avait fait connaître à Clarke l'état fâcheux de ses affaires (sur les relations de Carnot avec Clarke, voir *infrà* CLARKE, p. 370). C'est à cette occasion que fut écrite la lettre citée de Napoléon (Pour plus de détails, voir l'article de R. BONNET, *Napoléon et Carnot*, dans la *Révolution française*, XXXVIII (janvier-juin 1900), 75-77 et 192. — Napoléon n'employa pas à cette époque Carnot dans l'armée, sans doute à cause des sentiments républicains de celui-ci; mais il lui fit donner une pension de retraite, comme ancien ministre de la Guerre, et le chargea de composer pour l'école de Metz un ouvrage sur la *Défense des places fortes*; le livre fut publié en 1810 et traduit en plusieurs langues.

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15363 (A Clarke, Schönbrunn, 17 juin 1809).

(3) Voir *suprà*, p. 355, n. 1.

(4) Carnot avait été élève de l'École royale du génie de Mézières.

(5) Notamment : *Mémoire présenté au Conseil de la Guerre au sujet des places fortes...* (Paris, 1789). — *De la Défense des places fortes...* (Paris, 1810) [Voir *suprà*, note 1.]

(6) Carnot fut gouverneur d'Anvers du 2 février au 3 mai 1814 : il défendit la ville contre toutes les attaques; il ne la quitta que sur l'ordre du gouvernement de Louis XVIII, pour ne pas assister à la reddition de la place.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 13 vendémiaire), XXIX, 59.

de perpétuelles querelles avec le ministre des Finances et le directeur général du Trésor, dans lesquelles les torts étaient toujours de son côté. On craignit qu'il ne fût un obstacle à l'assemblée du Champ de Mai, en mettant en avant quelques idées extravagantes, car le fond de sa pensée était toujours pour le système républicain. Cependant sa probité, sa belle conduite en 1814, la manière dont il s'était présenté pour rentrer au service après la campagne de Russie, levèrent toutes les préventions de l'Empereur; il le nomma ministre de l'Intérieur (1).

Carnot, natif de Bourgogne, était entré très jeune dans le génie, et soutint dans son corps le système de Montalembert. Il passait pour un original parmi ses camarades, et était déjà chevalier de Saint-Louis, lors de la Révolution, qu'il embrassa chaudement...

Carnot était travailleur, sincère dans tout, mais sans intrigue, et facile à tromper. Il fut employé auprès de Jourdan comme commissaire de la Convention au déblocus de Maubeuge, où il rendit des services; au Comité de Salut public, il dirigea les opérations de la guerre, où il fut utile; du reste, sans expérience ni habitude de la guerre. Il montra toujours un grand courage moral...

Après le 18 brumaire, Carnot fut rappelé et mis au ministère de la Guerre par le Premier Consul; il eut beaucoup de querelles avec le ministre des Finances et le directeur du Trésor, Dufrènes, dans lesquelles il est juste de dire qu'il avait toujours tort. Enfin il quitta le ministère, persuadé qu'il ne pourrait plus aller faute d'argent.

Membre du Tribunat, il parla et vota contre l'Empire; mais sa conduite toujours droite ne donna point d'ombrage à l'Administration. Plus tard, il fut fait inspecteur en chef aux revues, et reçut de l'Empereur une pension de retraite de 20.000 francs.

Tant que les choses prospérèrent, l'Empereur n'en entendit point parler : mais, après la campagne de Russie, lors des malheurs de la France, Carnot demanda du service; la ville d'Anvers lui fut confiée : il s'y comporta bien. Au retour de 1815, l'Empereur, après quelque hésitation, le nomma ministre de l'Intérieur, et

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 92-93.

il n'eut pas lieu de s'en plaindre : il le trouva fidèle, probe, travailleur, et toujours vrai. Nommé de la Commission du gouvernement provisoire au mois de juin, et peu propre à cette fonction, il y fut joué (1).

Carnot, c'est le plus honnête des hommes. Il a quitté la France sans un sou (2).

CARRA SAINT-CYR (Jean-François).

Monsieur le duc de Feltre, témoignez mon mécontentement au général Saint-Cyr; il a quitté Hambourg comme si l'ennemi était aux portes. Il était tout simple qu'il laissât un commandant d'armes à Hambourg avec les autorités locales, et qu'il prît position vis-à-vis Hambourg (3).

La conduite du général Carra Saint-Cyr est bien puérile et bien bête (4).

CARRÈRE

Le chef de brigade Carrère, officier du plus grand courage et qui nous a rendu dans la campagne les plus grands services, a été tué d'un boulet (5) (6).

---

(1) Las Cases, IV, 216-219 (9 juin 1816).

(2) O'Méara, II, 186 (25 août 1817) [Le passage est souligné dans le texte].

(3) *Corresp. inédite* (Au duc de Feltre, Trianon, 20 mars 1813).

(4) *Corresp. inédite* (A Eugène, Trianon, 20 mars 1813).

(5) Le chef de brigade Carrère, commandant l'artillerie de la division Masséna, fut tué le 2 avril 1797, au combat des gorges de Neumarkt (Styrie) [Voir Archives historiques du ministère de la Guerre, lettres et rapports adressés à Berthier, journal de la division Masséna, rapports du 13 germinal an V). — Nous n'avons pu identifier ce Carrère; peut-être est-ce le Bernard-Victor-Marie de Carrere (ou Carerre) qui était, en 1793, capitaine d'artillerie dans la brigade du régiment d'artillerie coloniale détachée à Saint-Domingue (Voir Léon Hennet, *État militaire de la France pour l'année 1793*, 181). — Cf. sur Carrère : *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie, chap. XIV), XXIX, 247 (c'est à tort qu'il y est porté comme tué le 3 avril au combat d'Unzmarkt).

(6) *Corresp.*, II, n° 1690 (Au Directoire exécutif, Scheifling, 16 germinal an V 5 avril 1797).

CARRION-NISAS (Marie-Henri-François-Élisabeth).

J'ai destitué l'adjudant général Carrion-Nisas, qui n'a aucune qualité militaire et qui s'est lâchement conduit à Gera (1) (2).

CARTEAUX (Jean-François).

...Il n'avait aucune notion d'une place et des opérations d'un siège (3).

Le général (4) Carteaux n'était capable ni de comprendre ni d'exécuter un pareil plan (5) (6).

Le général Carteaux... qui, de peintre, était devenu adjudant dans les troupes parisiennes,... était très ignorant, nullement militaire (7) (8). [?]

CASABIANCA (Raphaël).

Voilà deux généraux de division que je vous demande en peu

---

(1) Le 13 juin 1813, Napoléon avait envoyé un certain nombre de colonnes à la poursuite des partisans ennemis qui inquiétaient les derrières de l'armée. L'une d'elles était commandée par l'adjudant général Carrion-Nisas, qui devait se diriger sur Gera et Plauen et avait reçu comme consigne formelle de ne pas parlementer mais de faire mettre bas les armes aux partisans. En dépit de ces instructions, Carrion-Nisas permit à Lützow de traverser ses lignes sous prétexte que celui-ci se soumettait à l'armistice et repasserait l'Elbe. Carrion-Nisas poussa l'inconscience jusqu'à dîner avec Lützow (Rapport de Carrion-Nisas, Zwickau, 17 juin 1813).

(2) *Corresp.* (LECESTRE, n° 1025) (A Clarke, Dresde, 24 juin 1813).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Siège de Toulon), XXIX, 5 [MONTHOLON] (*a*).

(4) Général de division.

(5) Celui que lui avait proposé Bonaparte, envoyé à l'armée devant Toulon pour y commander l'artillerie.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Siège de Toulon), XXIX, 8 [MONTHOLON] (*a*).

(7) Sur la carrière de Carteaux, voir A. CHUQUET, *La Jeunesse de Napoléon*, III, *Toulon*, 177-178 et 293.

(8) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (GOURGAUD), I, 18 (Siège de Toulon).

(*a*) Il y a, sur le siège de Toulon, deux dictées de Napoléon, l'une à Montholon, l'autre à Gourgaud; les auteurs des deux publications officielles : *Commentaires de Napoléon Ier* (1867) et *Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène*, imprimées à la suite de la *Correspondance* (1870) n'ont imprimé que le texte de Montholon; toutefois, certains passages du texte de Gourgaud ont été reproduits en note dans les *Commentaires*; on trouvera celui qui est cité ici t. I, p. 10, n. 2.

de jours (1). Vous pouvez donner leur retraite aux généraux de division Casabianca, Abbatucci, Meynier, Macquart (2), officiers incapables de remplir les fonctions de leur grade, quoique méritant de la patrie par leur zèle et leur patriotisme (3).

Le général Casabianca désire être employé à Gênes, au service du Gouvernement de la République de Gênes; c'est un très brave homme, sans prétention, et qui pourrait être très utile à cette République (4).

Le général Casabianca... était un très brave homme. Il s'était distingué à la conquête de la Savoie (5), mais il n'avait aucune habitude du commandement en chef (6).

CASABIANCA (Louis-Luce) (7).

Casabianca est mort (8) avec calme et un grand sang-froid au milieu de l'incendie de son vaisseau (9) (10).

Casabianca, capitaine de l'*Orient* [à Aboukir], Thévenard, du Petit-Thouars, officiers distingués, périrent avec gloire. Casabianca avait avec lui son fils; quand il vit le feu gagner le vaisseau, il chercha à sauver cet enfant; il l'attacha sur un mât de hune qui flottait; mais cet intéressant enfant fut englouti par l'explosion. Casabianca sauta avec l'*Orient*, tenant à la main le grand pavillon national (11).

---

(1) Bonaparte avait demandé au Directoire exécutif le grade de divisionnaire pour le général Guieu, le 19 novembre (*Corresp.*, n° 1196), et il demandait le même avancement pour le général Joubert.

(2) Ou mieux Macquard.

(3) *Corresp.*, II, n° 1217 (Au Directoire exécutif, Vérone, 4 frimaire an V-24 novembre 1796).

(4) *Corresp.*, III, n° 2036 [Au citoyen Faipoult (*), Milan, 6 thermidor an V-24 juillet 1797].

(5) Sous Montesquiou (septembre-octobre 1792).

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène* — Précis des opérations de l'armée d'Italie pendant les années 1792, 1793, 1794 et 1795), XXIX, 37.

(7) Frère du précédent.

(8) A la bataille d'Aboukir (1er août 1798).

(9) Casabianca était capitaine de l'*Orient*.

(10) *Corresp.*, IV, n° 3056 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 4 fructidor an VI-21 août 1798).

(11) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 470 [BERTRAND].

(*) Ministre plénipotentiaire de la République Française près la République de Gênes.

CATINAT (1) (Nicolas).

L'Empereur l'a parcouru [le *Dictionnaire des sièges et batailles*]; il lui a fourni une foule d'observations. Catinat, pour son malheur, s'est trouvé sous sa main; il l'a rabaissé infiniment à nos yeux. Il l'avait trouvé, disait-il, fort au-dessous de sa réputation, à l'inspection des lieux où il avait opéré en Italie, et à la lecture de sa correspondance avec Louvois... Il n'était nullement comparable à Vendôme, prononçait-il (2).

CAULAINCOURT (Armand-Augustin-Louis), marquis de.

Le duc de Vicence reprit sa place de grand écuyer [au retour de l'île d'Elbe]; sa conduite avait été bonne à Fontainebleau; elle n'avait pas été sans tache en 1814; il avait publié, pour sa justification d'avoir exécuté les ordres de l'Empereur, une prétendue lettre de l'empereur de Russie; cette conduite était blâmable. Il rejetait d'ailleurs la défaveur de la Cour sur le compte d'Ordener. Cependant c'était une tache qui disparaissait par tout le reste de sa conduite et la contenance qu'il avait continué d'avoir pendant tout 1814, quoiqu'il fût constamment persécuté (3).

CAVALIER

Le colonel Cavalier était un brave homme et un officier très distingué, fort attaché au général en chef; sa conduite en cette occasion (4) n'en est que plus blâmable (5).

---

(1) De Saint-Gratien.

(2) Las Cases, VI, 81-82 (28 août 1816).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 97.

(4) La capitulation conclue par Cavalier le 27 floréal an IX. — Le chef de brigade Cavalier commandait alors le régiment des Dromadaires. — Cf. Capitaine de La Grèverie, *Le Régiment des Dromadaires*, 76-77, et Documents annexes, VII, VIII et IX.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 172 [Bertrand].

CERVONI (Jean-Baptiste).

Le général de division Cervoni, chef d'état-major du duc de Montebello (1), fut frappé d'un boulet de canon et tomba mort sur le champ de bataille d'Eckmühl; c'était un officier de mérite et qui s'était distingué dans nos premières campagnes (2) (3).

CÉSAR

L'Institut propose (4) de donner à l'Empereur le titre d'*Auguste* et de *Germanicus*. Auguste n'a eu que la bataille d'Actium. Germanicus a pu intéresser les Romains par ses malheurs, mais il n'a illustré sa vie que par des souvenirs très médiocres. On ne voit rien dans le souvenir des empereurs romains que l'on puisse envier... Le seul homme, et il n'était pas empereur, qui s'illustra par caractère et par tant d'illustres actions, c'est César (5).

Les principes de César ont été les mêmes que ceux d'Alexandre et d'Annibal : tenir ses forces réunies, n'être vulnérable sur aucun point; se porter avec rapidité sur les points importants, s'en rapporter aux moyens moraux, à la réputation de ses armes, à la crainte qu'il inspirait, et aussi aux moyens politiques pour maintenir dans la fidélité ses alliés, dans l'obéissance les peuples conquis; se donner toutes les chances possibles, pour s'assurer la victoire sur le champ de bataille; pour cela faire, y réunir toutes ses troupes (6).

Pour peser le mérite des généraux, il faut considérer la nature de leurs troupes et celles de leurs ennemis (7)... César... a des

---

(1) Lannes.

(2) Napoléon avait pu l'apprécier notamment au siège de Toulon (1793) et à l'attaque du pont de Lodi (1796).

(3) *Corresp.*, XVIII, n° 15112 (1er bulletin de l'armée d'Allemagne, Ratisbonne, 24 avril 1809).

(4) A la suite de la victoire de Wagram (5-6 juillet 1809).

(5) *Corresp.*, XIX, n° 15894 (Note sur les inscriptions proposées pour l'arc de triomphe, Schönbrunn, 3 octobre 1809).

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 353-354.

(7) Napoléon comparait Alexandre et César (Voir *suprà* ALEXANDRE, p. 314).

ennemis vaillants à combattre, il court de grandes chances dans les aventures où il jette son audace : il s'en tire par son génie. Ses batailles dans la guerre civile, voilà de vraies batailles, et par les ennemis qu'il combat et par leurs généraux (1). C'est un homme à la fois d'un grand génie et d'une grande audace (2).

Passant ensuite à *César*, il [l'Empereur] disait : qu'au rebours d'Alexandre, il avait commencé sa carrière fort tard, et qu'ayant débuté par une jeunesse oisive et des plus vicieuses, il avait fini montrant l'âme la plus active, la plus élevée, la plus belle; il le pensait l'un des caractères les plus aimables de l'histoire. « César, observait-il, conquiert les Gaules et les lois de sa patrie; mais, est-ce au hasard et à la simple fortune qu'il doit ses grands actes de guerre? » Et il analysait encore les hauts faits de César comme il avait fait de ceux d'Alexandre (3).

CHABERT (Gaspard).

...Le général Chabert, n'ayant servi que comme major, n'a pas l'aptitude nécessaire [pour commander une division] (4).

CHABRAN (Joseph).

L'adjudant général (5) Chabran s'est parfaitement bien conduit à la bataille de Roveredo (6) (7).

CHAMPEAUX (Pierre-Clément).

Je vous prie... de vouloir envoyer à cette armée (8), pour

---

(1) Victoire de Pharsale (Thessalie, 48 av. J.-C.) gagnée sur Pompée, et celles de Thapsus (Afrique, 46) et Munda (Espagne, 45) gagnées sur les lieutenants de Pompée.

(2) Gourgaud, II, 162 (24 juin 1817).

(3) Las Cases, VII, 237 (14 novembre 1816).

(4) *Corresp.*, XXIII, n° 18544 (Au major général, Paris, 3 mars 1812).

(5) Adjudant général chef de brigade.

(6) Bataille de Roveredo (Tyrol), 4 septembre 1796.

(7) *Corresp.*, I, n° 967 (Au Directoire exécutif, Trente, 20 fructidor an IV-6 septembre 1796).

(8) L'armée d'Italie.

commander le 7e régiment de hussards (1), le chef de brigade Champeaux, qui est un officier intrépide et qui a commandé la cavalerie avec succès (2) (3).

CHAMPIONNET (Jean-Étienne).

Le Gouvernement est persuadé que vous justifierez sa confiance, jusqu'au moment où vous serez remplacé dans votre commandement. Ce n'est qu'à regret et sur vos instances qu'il s'est décidé à vous donner un successeur. Il a lu avec intérêt vos proclamations au sujet des mémorables événements qui ont eu lieu les 18 et 19 brumaire, et il est très satisfait de l'esprit qui anime les troupes que vous commandez (4).

Il est réellement étonnant que, dans la Révolution, on ait commis autant de sottises; Championnet se conduisit en dépit du bon sens (5) (6).

CHARETTE (7) (François-Alphonse).

Charette était le seul [chef vendéen] dont il [l'Empereur] fit un cas tout particulier. « J'ai lu une histoire de la Vendée; si les détails, les portraits sont exacts, disait-il, Charette est le seul grand caractère, le véritable héros de cet épisode marquant de notre révolution; lequel, s'il présente de grands malheurs, n'immole pas, du moins, notre gloire. On s'y égorge, mais on ne s'y dégrade point; on y reçoit des secours de l'étranger, mais on n'a

---

(1) Il s'agit en réalité du 7e *bis* de hussards (devenu, en 1804, le 28e dragons).

(2) Sur les relations de Bonaparte avec Champeaux, son ancien condisciple à l'École royale militaire, voir A. Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, I, *Brienne*, 254-255 et 444.

(3) *Corresp.*, I, n° 929 (Au ministre de la Guerre, Milan, 9 fructidor an IV-26 août 1796).

(4) *Corresp. inédite* (Au général en chef Championnet, Paris, 8 frimaire an VIII-29 novembre 1799).

(5) Sans doute pendant la campagne de 1799 en Italie. — Cf. *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 299-302.

(6) Gourgaud, II, 461 (30 janvier 1818).

(7) Charette de La Contrie.

pas la honte d'être sous sa bannière, et d'en recevoir un salaire journalier pour n'être que l'exécuteur de ses volontés. Oui, a-t-il continué, Charette me laisse l'impression d'un grand caractère, je lui vois faire des choses d'une énergie, d'une audace peu communes; il laisse percer le génie (1). »

CHARLES, archiduc d'Autriche.

Jusqu'à cette heure, le prince Charles a plus mal manœuvré que Beaulieu et Wurmser (2); il a fait des fautes à tous les pas, et d'extrêmement grossières; il lui en a coûté beaucoup, mais il lui en aurait coûté bien davantage si la réputation qu'il avait (3) ne m'en avait imposé à un certain point, et ne m'avait empêché de me convaincre de certaines fautes que j'apercevais, en les supposant dictées par des vues qui, dans la réalité, n'existaient pas (4).

J'ai dit (5) à M. de Bubna (6) que ma position était inexpugnable, et qu'en faisant la guerre ils étaient perdus; qu'ils avaient fait une grande faute en mécontentant le prince Charles (7), qui est leur meilleur général; que le prince de Liechtenstein est une tête d'alouette, que le général Bellegarde ne voit pas clair, mais

---

(1) Las Cases, VII, 237 (8 novembre 1816).

(2) Prédécesseurs de l'archiduc Charles à la tête des troupes autrichiennes que Bonaparte avait combattues en Italie.

(3) Cette réputation lui venait surtout de sa campagne d'Allemagne de 1796, où il avait battu Jourdan et obligé Moreau à la retraite.

(4) *Corresp.*, II, n° 1632 (Au Directoire exécutif, Goritz, 5 germinal an V-25 mars 1797).

(5) Pendant les négociations pour la paix.

(6) Aide de camp de l'empereur d'Autriche.

(7) Après la bataille de Wagram (5-6 juillet 1809), l'archiduc Charles ne crut pas possible la continuation immédiate de la guerre; ne voulant pas faire écraser l'armée d'Autriche, il mit sa signature au bas de l'armistice de Znaïm (12 juillet). Le parti de la guerre à outrance, qu'il avait combattu dès avant la campagne de 1809, lui reprocha cette convention; Metternich l'accusait de n'avoir pas tiré assez bon parti de la victoire d'Aspern-Essling (22 mai). L'Empereur s'étant montré mécontent de la convention de Znaïm, l'archiduc Charles abandonna le commandement des troupes autrichiennes le 31 juillet 1809. On trouvera un résumé de l'affaire dans Karl Fuchs, *Erzherzog Karl* (*Illustrierte Geschichtsbibliothek*, Graz, 1907), 97, 143, 147.

que le prince Charles est un homme sage, qui était aimé de leurs troupes et avait leur confiance (1).

Je lui demandai quel était à son avis le meilleur général autrichien : « Le prince Charles, répondit-il, bien qu'il ait commis un millier de fautes. Quant à Schwarzenberg, il n'est pas capable de commander 6.000 hommes (2). »

CHARPENTIER (Henri-François-Marie).

Le général Charpentier est un homme vigoureux à la guerre (3).

CHARTON (Charles-François).

Le général de brigade Charton a commandé sa brigade avec incertitude, il a montré peu d'instruction (4).

CHASSELOUP (5) (François).

Je suis bien aise de saisir cette occasion (6) pour témoigner la satisfaction que j'ai de l'activité et du zèle du citoyen Chasseloup, chef de brigade, commandant le génie de l'armée (7).

Le chef de brigade du génie Chasseloup, le chef de bataillon Sanson (8) et le chef de bataillon d'artillerie Muiron, donnent, tous les jours, des preuves de talent, d'activité et de courage,

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15816 (A Champagny, ministre des Relations extérieures, Schönbrunn, 15 septembre 1809).

(2) O'Méara, I, 227 (9 novembre 1816).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21134 (Instruction pour le roi Joseph, Paris, 24 janvier 1814).

(4) *Corresp.*, III, n° 1751 [Ordre du jour (*a*), Palma, 5 floréal an V-24 avril 1797].

(5) Ou Chasseloup-Laubat.

(6) L'annonce de la reddition aux Français du château de Milan le 29 juin.

(7) *Corresp.*, I, n° 708 (Au Directoire exécutif, Bologne, 14 messidor an IV-2 juillet 1796).

(8) Nicolas-Antoine Sanson, officier du génie, qui devint général de division.

(*a*) Ordre du jour publié après une revue de la division Serurier passée la veille par Bonaparte.

qui leur acquièrent des titres à la reconnaissance de l'armée et de la patrie (1).

Le citoyen Chasseloup, commandant du génie, a eu son habit percé de trois balles (2); cet officier joint à l'intrépidité des connaissances réelles. Je suis aussi très content du général Lespinasse (3), commandant l'artillerie; il est un des généraux d'artillerie que je connaisse qui aime le plus à se trouver à l'avant-garde (4).

Je vous prie de laisser le commandement de ces armes (5) au citoyen Chasseloup et au général Lespinasse : ce sont deux très bons officiers (6).

Encore une fois, accordez votre confiance à un ingénieur (7); accordez-la à Chasseloup (8), qui est le meilleur et a le plus d'expérience de ces affaires (9).

...Témoignez mon mécontentement au général Chasseloup du peu d'activité qu'il met dans son service. Les débouchés de la ville (10) n'ont pas été soignés par le génie, d'où il résulte des encombrements. Aucun officier du génie n'a suivi l'avant-garde, soit pour réparer les ponts, soit pour en construire sur chaque ruisseau et par là favoriser les communications d'avant-garde et les mouvements, soit en avant, soit en retraite (11).

---

(1) *Corresp.*, I, n° 783 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 4 thermidor an IV-22 juillet 1796).

(2) A la bataille de Roveredo, 4 septembre 1796.

(3) Général de division dans la ligne le 9 juin 1794; rentré comme général de brigade dans l'artillerie, le 3 mai 1796 (Archives administratives de la Guerre).

(4) *Corresp.*, I, n° 967 (Au Directoire exécutif, Trente, 20 fructidor an IV-6 septembre 1796).

(5) Le génie et l'artillerie; voir la citation précédente.

(6) *Corresp.*, II, n° 1086 (Au Directoire exécutif, Milan, 20 vendémiaire an V-11 octobre 1796).

(7) Pour prendre Dantzig, dont Lefebvre avait été chargé de diriger le siège.

(8) Alors général de division.

(9) *Corresp.*, XV, n° 12600 (A Lefebvre, Finkenstein (*a*), 18 mai 1807, 11 heures du matin).

(10) Smolensk.

(11) *Corresp.*, XXIV, n° 19107 (Au major général, Smolensk, 20 août 1812).

(*a*) Ou mieux Finckenstein, château de Prusse, à l'est de Marienwerder

CHASTEL (Aimé-Pierre).

On accorde au général Chastel du talent (1).

...Je vous envoie la copie d'une lettre du général Chastel. Le major général fait connaître à ce général combien sa conduite a été contraire au bien de mon service (2) (3).

Témoignez mon mécontentement au général Chastel, de la conduite qu'il a tenue, et donnez lui ordre de retourner sur-le-champ au bord du fleuve [l'Elbe]. J'avais droit d'attendre d'un général de division plus de zèle pour mon service. Comment n'a-t-il pas envoyé sur-le-champ un officier à l'État-major général, et un au général Souham, pour faire connaître le passage de l'ennemi? Comment a-t-il pu pousser la prudence jusqu'à se croire compromis, quand l'ennemi n'avait pas encore commencé son pont? Je ne sais, en vérité, comment taxer une conduite aussi pusillanime et une telle négligence (4).

CHATAUX (5) (Louis).

Je regrette beaucoup la blessure du général Chataux (6); c'était un officier d'espérance (7).

---

(1) *Corresp.*, XXIII, n° 18456 (Au commandant de la Garde impériale, Paris, 27 janvier 1812).

(2) Le général Chastel (commandant la 3e division de cavalerie légère) avait été placé par Marmont sur l'Elbe, vis-à-vis de Mühlberg. Trompé par les démonstrations de l'ennemi sur ce point, et effrayé par un simulacre de construction de pont, il avait cru sa position compromise et s'était replié sans mettre au courant de la situation l'État-major général et le chef du 8e corps, sans même vérifier si un pont était réellement jeté sur l'Elbe. Indigné d'une conduite aussi pusillanime et d'une pareille négligence, l'Empereur lui ordonna de reprendre immédiatement ses emplacements sur l'Elbe : l'ordre fut exécuté le jour même (4 octobre), sans difficulté, l'ennemi ayant abandonné la position de Mühlberg (Corresp. du major général, V, 15; le général Souham au major général, Meissen, 4 octobre 1813).

(3) *Corresp.*, XXVI, n° 20690 (Au général Lebrun, Dresde, 4 octobre 1813, 4 heures du matin).

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 1090) [A Berthier, major général, Dresde, 4 octobre 1813].

(5) Ou Huguet-Chataux.

(6) Blessé à la bataille de Montereau (18 février 1814), il mourut le 18 mai; il avait trente-cinq ans. Il était le gendre du maréchal Victor.

(7) *Corresp.*, XXVII, n° 21318 (Au roi Joseph, château de Surville, 19 février 1814, 9 heures du soir).

Chataux était un brave jeune homme, je l'ai fort regretté. C'est lui qui a pris Brienne (1) (2).

CHAUVET (Félix).

Chauvet, ordonnateur en chef, est mort à Gênes (3); c'est une perte réelle pour l'armée; il était actif, entreprenant. L'armée a donné une larme à sa mémoire (4) (5).

CLARKE (Henri-Charles-Guillaume), comte d'Hunebourg et duc de Feltre

Je dois rendre au général (6) Clarke un témoignage de sa bonne conduite. Soit dans les négociations, soit dans ses conversations, il m'a toujours paru animé par un patriotisme pur et gémir sur les progrès que faisaient tous les jours les malveillants et les ennemis intérieurs de la République (7) (8).

Sa conduite dans la négociation (9) a été bonne et loyale; il n'y a pas développé de grands talents, mais il y a mis beaucoup de bonne volonté, du zèle et même une sorte de caractère (10). On l'ôte de la négociation (11), peut-être fait-on bien; mais, sous

---

(1) Le 29 janvier 1814, le général de brigade Chataux, ayant réussi à dérober la marche de sa colonne, s'empara du château de Brienne et faillit y prendre Blücher.

(2) Gourgaud, II, 90 (24 mai 1817).

(3) Le 2 avril 1796.

(4) Sur les relations de Bonaparte avec Chauvet, voir A. Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, III, *Toulon*, 251 et 313.

(5) *Corresp.*, I, n° 121 (Au Directoire exécutif, Albenga, 17 germinal an IV-6 avril 1796).

(6) Général de division.

(7) Clarke avait été l'ami politique de la minorité du Directoire (Carnot et Barthélemy), qui fut vaincue au 18 fructidor (4 septembre 1797) grâce au concours militaire d'Augereau envoyé à Paris par Bonaparte; la lettre d'où est tirée la citation est destinée à défendre Clarke auprès des vainqueurs de fructidor. — Sur les relations de Clarke avec Bonaparte et avec Carnot, voir *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXIX, 307 et 357.

(8) *Corresp.*, III, n° 2219 (Au Directoire exécutif, Passariano, 2e jour complémentaire an V-18 septembre 1797).

(9) Des préliminaires de Leoben, qui furent signés le 24 mai 1797.

(10) Bonaparte essaie, comme dans la précédente citation, de justifier Clarke aux yeux des vainqueurs du 18 fructidor.

(11) De la paix définitive de Campo-Formio, signée le 17 octobre 1797.

peine de commettre la plus grande injustice, on ne doit pas le perdre... On pourrait lui donner une place de ministre auprès de quelque cour secondaire (1).

Le général Clarke est travailleur et d'un sens droit.

Si ses liaisons avec Carnot le rendent suspect dans la diplomatie, je crois qu'il peut être utile dans le militaire, et surtout à l'expédition d'Angleterre (2).

S'il se trouve avoir besoin d'indulgence, je vous prie de lui en accorder un peu. En dernière analyse, le général Clarke est un bon homme (3) (4).

Clarke n'avait point l'esprit militaire; c'était un homme de bureau, travailleur exact et probe, fort ennemi des fripons... Sous l'Empire, il a rendu des services importants par l'intégrité de son administration (5).

Clarke n'avait... aucune habitude du commandement. Son genre d'esprit était observateur. Il s'occupa au quartier général (6) à faire des recherches sur les officiers en particulier; cela en mécontenta plusieurs et lui attira des désagréments (7). Il était homme de travail et intègre (8).

CLAUZEL (Bertrand).

Clauzel et le général Gérard (9) promettaient beaucoup (10).

---

(1) *Corresp.*, III, n° 2260 (Au ministre des relations extérieures (*a*), Passariano, 5 vendémiaire an VI-26 septembre 1797).

(2) Le gouvernement français examinait à cette époque divers projets de descente en Angleterre, seule puissance restant en armes, depuis la paix conclue avec l'Autriche.

(3) Cf. les citations précédentes et les notes.

(4) *Corresp.*, III, n° 2372 (Au Directoire exécutif, Milan, 25 brumaire an VI-15 novembre 1797).

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 307.

(6) De l'armée d'Italie, en 1796-1797.

(7) Sur le rôle de Clarke comme agent secret du Directoire et sur l'estime qu'aurait conçue pour lui Napoléon, cf. *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXIX, 307.

(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Traité des grandes opérations militaires), XXIX, 357.

(9) Gérard (Étienne-Maurice), le commandant du 4e corps en 1815.

(10) Gourgaud, I, 59 (18 septembre 1815).

(*a*) Talleyrand.

Clauzel! Ah! Clauzel, il est jeune (1), il a des moyens, de la vigueur (2) (3).

Clauzel, si ferme à la tête de l'armée de Bordeaux (4).

CLÉMENT (5) **(François-Marie).**

Le général de brigade Clément, commandant une brigade de cuirassiers,... a eu un bras emporté (6); c'est un officier de courage et d'un mérite distingué (7).

COCKBURN (l'amiral sir George).

C'est un homme d'honneur. Sa brusquerie nous blesse parfois; mais en définitive, c'est un vieux et brave soldat, et avec eux je finis toujours par m'entendre (8).

COLAUD (Claude-Sylvestre).

Le citoyen Collot (9), général de division à l'armée du Rhin....

---

(1) Clauzel avait quarante-trois ans en 1815.

(2) Voici à quel propos (d'après le contexte de Gourgaud) ces paroles furent prononcées à Sainte-Hélène le 1er décembre 1815. C'était l'époque de la Terreur blanche; Montholon avait lu dans les gazettes venues d'Europe que la France était en insurrection contre les Bourbons; Bertrand ayant annoncé que Clauzel s'était sauvé de Paris, Napoléon s'écria : « Qui va se mettre à la tête de ce mouvement?... Je ne vois personne de capable de faire de grandes choses... Il n'y avait que moi qui pouvais réussir. Clauzel! Ah! Clauzel, il est jeune, il a des moyens, de la vigueur. Je ne crains que celui-là!... Las Cases interrompt : ... s'il réussit, ce sera fort avantageux pour Votre Majesté. — Croyez-vous qu'il soit assez bête pour me céder la place?... » (Dans le texte de Montholon, on lit : « Je ne vois que celui-là », au lieu des mots : « Je ne crains que celui-là » du texte moins vraisemblable de Gourgaud).

(3) Gourgaud, I, 95 (1er décembre 1815). — Cf. Montholon, I, 182 (même date).

(4) Las Cases, I, 67 (20 au 22 juillet 1815). Extrait d'un résumé qui aurait été dicté par Napoléon sur les motifs qui l'avaient conduit à se rendre aux Anglais.

(5) Ou Clément de La Roncière.

(6) Le 22 avril 1809, à la bataille d'Eckmühl

(7) *Corresp.*, XVIII, n° 15112 (1er bulletin de l'armée d'Allemagne, Ratisbonne, 24 avril 1809).

(8) Montholon, I, 225 (21 février 1816). — Cf. *Ibid.*, I, 245 (16 avril 1816) : « Il a le cœur du soldat. » — Cf. II, 124 (3 mai 1817) : « Je n'aimais pas l'amiral Cockburn, mais je l'ai toujours reçu toutes les fois qu'il a demandé à me voir, comme on reçoit un homme d'honneur, un vieux soldat qu'on estime. » — Cf. II, 244 : « J'ai eu quelques reproches à lui faire, mais j'ai toujours rendu justice à ses sentiments honorables, jamais il ne m'a inspiré la plus légère méfiance... »

(9) Orthographe fautive pour Colaud.

a rendu des services essentiels dans toutes les campagnes de la guerre (1) (2).

Vous avez encore le sénateur Colaud, qui est un homme de guerre sur l'énergie duquel on peut compter (3) (4).

COLBERT (Auguste-François-Marie).

Le général de brigade Colbert... était un officier d'un grand mérite (5) (6).

COMPÈRE (Louis-Fursi-Henri).

Il y a le général Compère, qui est au service de Naples; c'est un très bon général; on pourrait l'employer à l'armée. Il n'a rien à faire au service de Naples (7).

CONDÉ

Condé a mérité la victoire (8) par cette opiniâtreté, cette rare intrépidité qui le distinguait (9).

Condé aussi (10) est un bon général (11).

---

(1) Les lignes suivantes font allusion à la victoire de Hohenlinden (3 décembre 1800), à laquelle Colaud aurait, selon le Premier Consul, pris une part importante. En réalité, malgré des marches forcées, il ne put arriver à temps à la bataille.

(2) *Corresp.*, VI, n° 5261 (Message au Sénat conservateur (*a*), Paris, 18 nivôse an IX-8 janvier 1801).

(3) Citation tirée d'une lettre contenant les instructions de Napoléon à l'archi-chancelier Cambacérès, en prévision du cas où les Anglais tenteraient des débarquements en France ou en Hollande.

(4) *Corresp.*, XIV, n° 12072 (A Cambacérès, Osterode, 18 mars 1807).

(5) Le général Colbert avait été tué d'une balle au front le 3 janvier 1809, en Espagne, au combat de Villa-Franca.

(6) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, IV, 370-371 (25e bulletin de l'armée d'Espagne, Benavente, 5 janvier 1809).

(7) *Corresp.* (Lecestre, n° 910) [Au prince de Neuchâtel, major général de l'armée d'Espagne, Paris, 9 décembre 1811].

(8) De Nordlingen (Bavière), remportée le 3 août 1645 par Turenne et Condé sur les troupes de l'empereur d'Allemagne Ferdinand III, commandées par Mercy.

(9) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des guerres du maréchal de Turenne), XXXII, 99.

(10) Comme Turenne.

(11) Gourgaud, II, 21 (15 avril 1817).

(*a*) Destiné à lui présenter des candidats à quatre places vacantes; Colaud était présenté pour la première.

CONROUX (1) **(Nicolas-François).**

Il y a besoin à l'armée de Catalogne de quelques généraux vigoureux. Puisque le général Lamarque n'y va pas, il faut y envoyer le général Conroux (2).

CORBINEAU (Claude-Louis-Constant-Esprit-Juvénal-Gabriel).

Corbineau a été tué d'un obus (3). Je m'étais singulièrement attaché à cet officier (4), qui avait beaucoup de mérite; cela me fait de la peine (5) (6).

Corbineau a été tué; c'était un fort brave homme; je m'étais fort affectionné à lui (7).

CORBINEAU (Jean-Baptiste-Juvénal) (8).

Monsieur le général Corbineau, je ne veux pas m'éloigner de vous sans vous témoigner la satisfaction que j'ai toujours eue de vos bons services. Vous soutiendrez la bonne opinion que j'ai conçue de vous, en servant le nouveau souverain de la France avec la même fidélité et le même dévouement que vous m'avez montrés (9).

CRÉTIN (Simon).

Le colonel Crétin, un des meilleurs officiers du corps du génie (10).

---

(1) Baron de Pépinville.

(2) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 1661, Anvers, 3 mai 1810.

(3) A la bataille d'Eylau (8 février 1807).

(4) Général de brigade.

(5) D'après Las Cases, II, 212 (27 janvier 1816), la mort de Corbineau aurait été une des circonstances qui avaient le plus affecté Napoléon sur les champs de bataille : Corbineau « avait été enlevé, rouié, réduit à rien par un boulet, à Eylau, sous les yeux de l'Empereur, comme il achevait de lui donner des ordres ».

(6) *Corresp.*, XIV, n° 11793 [A l'Impératrice (*a*), Eylau, 9 février 1807, 6 heures du soir].

(7) *Corresp.*, XIV, n° 11817 (A l'Impératrice, Eylau, 17 février 1807, 3 heures du matin).

(8) Frère du précédent.

(9) *Corresp.*, XXVII, n° 21559 (Au général Corbineau, Fontainebleau, 13 avril 1814).

(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 437 [Bertrand].

(*a*) Corbineau avait été pourvu de la charge d'écuyer de l'impératrice Joséphine le 6 mars 1805.

Crétin était un excellent officier du génie, un peu morose, disant librement sa façon de penser, cherchant, en causant avec moi, plutôt à élever des objections qu'à distribuer des louanges (1) (2).

CURIAL (Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph).

J'ai vu vos décrets pour la Garde; je ne puis admettre le général Curial pour commander les chasseurs; j'ai nommé le général Morand. Faites venir le général Curial; vous lui direz que ma confiance en lui est entière, mais qu'ayant fait une proclamation contre moi à laquelle je n'eusse fait aucune attention dans la ligne, il est suffisant qu'il soit dans ma Garde pour que je ne puisse l'y conserver. Qu'il demande le commandement qu'il désirera dans la ligne, il lui sera donné (3).

CURTO (Jean-Théodore).

Donnez ordre que le général Curto qui commandait à Thionville et qui s'est mal conduit soit arrêté. Faites-moi un rapport sur ce général qui a été mis par la troupe à la porte de Thionville (4).

DAUMESNIL (Pierre).

Daumesnil étant blessé (5) ne peut rester major... Ne pourrait-on pas lui donner le commandement de Vincennes, avec un grade

---

(1) Crétin était chef de brigade à l'armée d'Égypte.

(2) GOURGAUD, I, 348 (26 décembre 1816).

(3) CHUQUET, *Ordres et apostilles*, II, n° 2889 (A Drouot, Paris, 13 avril 1815).

(4) *Corresp.* (BROTONNE, n° 1380) (A Davout, ministre de la Guerre, Paris, 29 mars 1815). — La garnison de Thionville s'était révoltée le 24 mars 1815 contre le général Curto qui avait soulevé son indignation par le passage suivant d'une proclamation : « Si Buonaparte se trouvait en face de moi, je le percerais de mon épée. » Au passage du pont-levis, les soldats voulurent le forcer à se mettre à genoux et à crier : « Vive l'Empereur! » — Cf. H. HOUSSAYE, *1815*, III, 1, 390 (cité par BROTONNE, *loc. cit.*, 556).

(5) Blessé à la jambe gauche à Wagram, pour la dix-neuvième fois depuis son entrée au service, le 24 ventôse an II, Daumesnil fut amputé le soir même (Cf. LARREY, *Notice historique sur le général Daumesnil*).

supérieur et un bon traitement (1) ? Vincennes étant une prison d'État et un des quartiers de ma Garde, j'ai besoin là d'un homme sûr (2).

DAVOUT (Louis-Nicolas), duc d'Auerstaedt et prince d'Eckmühl.

Ce maréchal a déployé (3) une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre. Il a été secondé par les généraux Gudin, Friant, Morand, Daultanne, chef de l'état-major, et par la rare intrépidité de son brave corps d'armée (4).

Il me tarde de savoir que le général Reynier ait pris le commandement de Dresde, et réparé, autant que possible, les bévues du prince d'Eckmühl (5)... Tout ce que ce maréchal a fait à Dresde et dans la retraite prouve qu'il a les idées les plus erronées et les plus folles de la guerre (6).

Il est fort ridicule que le prince d'Eckmühl ait abandonné l'Elbe devant quelques partisans, surtout avec la quantité de troupes qu'il a (7).

---

(1) Daumesnil reçut ce commandement le 2 février 1812.

(2) *Corresp.*, XXIII, n° 18456 (Au commandant de la Garde impériale, Paris, 27 janvier 1812). — On sait combien Daumesnil justifia cette confiance de Napoléon en 1814 et en 1815. A cette dernière date, sommé de se rendre, on rapporte qu'il répondit : « *Rendez-moi ma jambe, je vous rendrai la place.* » Blücher lui ayant proposé un million pour prix de sa capitulation, Daumesnil rejeta également cette offre (*Biographie du général Daumesnil, surnommé la Jambe-de-Bois de Vincennes*).

(3) A la bataille d'Auerstaedt (13-14 octobre 1806).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 11009 (5e bulletin de la Grande Armée, Iéna, 15 octobre 1806).

(5) Le 19 mars 1813, entre 8 heures et 9 heures du matin, Davout avait fait sauter deux arches et un pilier du pont de Dresde. L'opération, bien conduite, ne causa pas de dégâts aux constructions avoisinantes (*Baugeschichte und Beschreibung der berühmten Elbbrücke zwischen Alt- und Neu-Dresden von ihrer Entstehung bis zum ihren Ruin am 19. März 1813 ; Neueste Chronik von Dresden... von einem Augenzeugen*, 12). Reynier écrivait le 21, au major général, que différentes mesures prises par Davout avaient extrêmement irrité le roi de Saxe.

(6) *Corresp.*, XXV, n° 19778 (A Eugène, Paris, 28 mars 1813).

(7) *Corresp. inédite* (A Eugène, Mayence, 20 avril 1813).

Mon Cousin, pressez le mouvement du 152e et témoignez au prince d'Eckmühl que je suis très mécontent qu'il faille donner dix fois les mêmes ordres (1).

Envoyez plusieurs agents... au prince d'Eckmühl pour lui faire connaître combien il est malheureux qu'avec une armée comme la sienne il se laisse bloquer par des forces inférieures et ne fasse rien pour la patrie. Qu'importe Hambourg quand la guerre est aux portes de Paris et que les armées qu'il devrait tenir autour de lui viennent augmenter ici le nombre de nos ennemis (2)?

La conduite du maréchal prince d'Eckmühl avait été pure [après la première abdication], les mémoires justificatifs qu'il avait publiés convenables (3).

Davout s'est laissé tromper... Bah! il a trahi, lui aussi (4). Il a femme et enfants, il a cru que tout était perdu, il a voulu conserver ce qu'il avait (5) (6).

L'Empereur estime que... Davout a mal manœuvré, ainsi qu'Eugène (7), qui a une tête carrée (8).

---

(1) *Corresp. inédite* (Au major général, Dresde, 21 juin 1813).

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21410 (A Clarke, Jouarre, 2 mars 1814).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 89.

(4) Après Waterloo. Le 21 juin 1815, dans le conseil tenu à l'Élysée, Davout, ministre de la Guerre, conseillait à Napoléon de proroger les Chambres; mais le même jour, comme la Chambre des représentants s'était déclarée en permanence, Davout, par un scrupule de légalité, abandonna, et brutalement, l'Empereur; quelques jours après, dans la pensée qu'une prompte reconnaissance de Louis XVIII arrêterait la marche des armées ennemies, il entra en négociations avec l'agent royaliste Vitrolles (26 juin); enfin, inquiet de la présence de Napoléon à La Malmaison, il le fit vivement presser de partir (27-28 juin). (Voir H. Houssaye, *1815*, III, *La seconde abdication. La Terreur blanche*, 15, 17, 31, 101-102, 176-178, 210-213).

(5) L'Empereur aurait ajouté : « Déjà, lorsque je quittai Paris, il avait, à mon insu, envoyé un agent en Angleterre et il a cherché à me persuader que c'était pour y acheter des armes! — Moi (Gourgaud) : Ah! Sire, Davout paraissait si dévoué à Votre Majesté! — Napoléon : Vous ne connaissez pas les hommes, vous ne connaissiez pas Davout comme moi. »

(6) Gourgaud, II, 206 (14 juillet 1817).

(7) Pendant la campagne de Russie (1812); peut-être, d'après le contexte et le texte correspondant de Montholon, s'agit-il spécialement de la bataille de la Moskova.

(8) Gourgaud, II, 367 (17 octobre 1817).

Davout s'est laissé tromper, il s'est laissé entraîner (1); il a fini par trahir comme les autres quand il a vu ma cause en péril, et, quand il l'a vue perdue, il a voulu conserver ses honneurs et tout ce qu'il me devait de richesses et de grandeurs; il m'a mal servi (2)... Vous ne connaissez pas les hommes, vous ne connaissez pas Davout comme moi (3) (4)...

Si Davout avait été dans cette campagne [1812] ce que je l'avais toujours connu, l'armée russe aurait été entièrement détruite, et de bien grands malheurs n'auraient pas eu lieu (5).

DAZÉMAR (Jean-Jacques).

Il faudrait envoyer à l'île d'Elbe un général autre que le général Dazémar, qui paraît incapable de commander un poste aussi important (6).

DEBILLY (Jean-Louis).

Il n'y a pas d'autre général de tué que le général de brigade Debilly, excellent militaire (7) (8).

---

(1) En 1815.

(2) Napoléon prétendait même que Davout eut, en 1815, des relations suspectes avec l'Angleterre : « Déjà, avant mon départ pour l'armée, il avait envoyé à mon insu un agent en Angleterre, et quand je lui ai demandé l'explication de cette étrange mission, il me dit avec embarras que c'était pour acheter des armes. »

(3) Cette dernière phrase est une réponse de Napoléon aux objections de Montholon : « J'osai, dit celui-ci, prendre la défense du maréchal Davout et d'un dévouement que je crois encore sincère. » — Cependant Napoléon aurait dit, après avoir affirmé « avec humeur » que Montholon ne connaissait pas Davout comme lui : « Mais vous avez raison de m'arrêter, j'en dis toujours plus que je n'en veux dire quand je me laisse aller à parler sur des sujets aussi palpitants d'intérêt. » — On ne trouve point de phrase analogue dans le Journal de Gourgaud.

(4) Montholon, II, 151 (12 juillet 1817).

(5) Montholon, II, 218 (16 octobre 1817).

(6) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres,* n° 1116) [A Clarke, Saint-Cloud, 1er septembre 1810).

(7) La véritable orthographe de son nom est de Billy; à partir de 1795, il signa Debilly (Voir Lottin, *Un Chef d'état-major sous la Révolution, le général de Billy,* 1, n. 2). — Il fut tué à la bataille d'Auerstaedt, le 14 octobre 1806. — Cf. *Corresp.,* XIII, n° 11009 (5e bulletin de la Grande Armée) : « Debilly, excellent soldat ».

(8) *Corresp.,* XIII, n° 11007 (A Talleyrand, Iéna, 15 octobre 1806).

DECAEN (Charles-Mathieu-Isidore).

Je désirerais déférer à la demande du général Decaen, qui est un officier d'un grand mérite (1).

Témoigner mon mécontentement au général Decaen de ce qu'avec 20.000 hommes il laisse faire de pareilles insultes au territoire français (2). Lui réitérer l'ordre de prendre des mesures pour envoyer des colonnes à la poursuite des insurgés (3).

Je ne conçois pas comment le général Decaen... abandonne une place comme Willemstad qui est la clef d'Anvers. Je suis extrêmement mécontent de la précipitation qu'il met dans toutes ses mesures... Ce général me paraît n'avoir ni le caractère ni les talents nécessaires pour commander; il donne des ordres à tort et à travers sans connaître la situation ni l'importance des places (4). Il faut le rappeler; le duc Charles de Plaisance le remplacera (5). A son arrivée à Paris, s'il ne donne pas pour sa justification des explications qui soient raisonnables, vous le suspendrez de ses fonctions (6).

J'ai fait rappeler le général Decaen; il paraît qu'il a tout à

---

(1) *Corresp.*, VII, n° 5596 (Décision, Paris, 13 prairial an IX-2 juin 1801). — Decaen demandait la place vacante au tribunal d'appel à Caen pour Me Lasseret, suppléant au tribunal criminel du Calvados, qui avait été avocat à Caen et dans l'étude duquel avait travaillé Decaen à partir du mois de juillet 1790 (Picard et Paulier, *Mémoires et Journaux du général Decaen*, I, Introduction, I).

(2) Il s'agit de mouvements d'insurgés espagnols.

(3) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 1751) [Décision de l'Empereur, Paris, 24 février 1812].

(4) Désigné, le 30 novembre 1813, pour prendre le commandement de « toutes les troupes en Hollande, aux Bouches-du-Rhin, sur le Waal et sur le Lek », avec son quartier général à Gorkum, Decaen avait reçu du ministre, le 2 décembre, l'ordre de « partir sans délai ». A son arrivée à Anvers, le 4 décembre, il trouva une situation très critique, un désarroi complet et un affolement général. Le ministre de la Guerre reconnaissait lui-même, dans une lettre du 4 février 1814, les difficultés considérables de sa position. Gorkum est assiégé par Bülow, les Anglais progressent sur le littoral, les insurgés hollandais deviennent menaçants. Nous abandonnons Hellevoetsluis. Benkendorf marche sur Breda que le général Ambert évacue, le 9 décembre, « faute de garnison, d'armement et d'approvisionnement », écrit Decaen. Willemstad est évacué le 9 décembre également.

(5) Le ministre de la Guerre avisa Decaen de son rappel, le lendemain, 17 décembre.

(6) *Corresp.*, XXVI, n° 21011 (Au ministre de la Guerre, Paris, 16 décembre 1813).

fait perdu la tête. Son évacuation de Willemstad est une chose inouïe... Il paraît que ce général n'a aucune connaissance des localités, et qu'il donne ses ordres sans consulter les officiers du génie. Vous le remplacerez. J'ai donné ordre qu'il fût traduit à un conseil d'enquête pour avoir évacué sans ordres une place forte, armée et bien approvisionnée (1) (2).

Monsieur le duc de Feltre, le général Decaen ne peut plus avoir ma confiance (3).

Écrivez au général Decaen pour lui remontrer la faute qu'il a faite [à Anvers] et combien en ont été funestes les conséquences, mais que c'est un moment d'erreur et que je compte toujours sur ses talents, sur son attachement, sur sa fidélité (4).

DECRÈS (Denis).

Le ministre de la Marine rendra un témoignage de satisfaction au contre-amiral Decrès, pour le combat glorieux qu'il a soutenu avec le *Guillaume-Tell* contre trois vaisseaux anglais. Il lui fera présent d'une montre marine et d'un sabre d'abordage (5).

Quelques parties du ministère de la Marine, Citoyen Consul, sont évidemment négligées, et je commence à soupçonner que

---

(1) Suspendu de ses fonctions, Decaen arriva à Paris le 23 décembre. L'enquête dura trois mois. Le 15 mars 1814, le ministre de la Guerre écrivit à Decaen : « ... Sa Majesté... me prescrit de vous faire remarquer combien ont été funestes les conséquences de la faute que vous avez commise en faisant évacuer Willemstad, ce qui a procuré à l'ennemi une excellente tête de pont, bien armée, bien approvisionnée, et au moyen de laquelle il a pu, sans coup férir, occuper et défendre Breda, et se rendre maître de la rive gauche du Waal. » Le ministre reprochait à Decaen de ne pas s'être plus étroitement cantonné dans ses instructions. « Toutefois, ajoutait-il, Sa Majesté, en déplorant les suites de cette faute, s'est rappelé les services signalés que vous lui avez rendus en d'autres occasions. Elle ne voit dans l'évacuation de Willemstad que l'effet d'un moment d'erreur et Elle me charge de vous dire qu'Elle compte toujours sur vos talents, sur votre attachement à sa personne et sur votre fidélité à son service » (A. H. G., Papiers Decaen). Voir *infrà*.

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 1118) [Au duc de Plaisance, gouverneur d'Anvers, Paris, 16 décembre 1813].

(3) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 2227) [A Clarke, Paris, 17 décembre 1813].

(4) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 2273) [Décision de l'Empereur, Soissons, 12 mars 1814].

(5) *Corresp. inédite* (Arrêté, Paris, 11 ventôse an IX-2 mars 1801).

le général (1) Decrès n'a pas l'esprit d'ordre et de suite, première qualité d'un administrateur (2). Cependant, il a aussi d'autres qualités (3).

Il me semble que vous n'avez pas l'esprit assez exclusif pour une grande opération (4). C'est un défaut dont il faut vous corriger, car c'est là l'art des grands succès et des grandes affaires (5).

J'avais remarqué Decrès pendant l'expédition d'Égypte; son esprit me plaisait. Je comptais sur lui pour comprendre et exécuter mes idées sur la marine. Je me suis trompé : sa manie était de faire la police et de savoir, au moyen des contrebandiers, tout ce que tramaient contre moi vos ministres, ou les intrigants d'Hartwell. Et puis, il administra constamment dans un système de coterie; marine de Brest contre marine de Toulon. Point d'idée large; toujours l'esprit de localité, et des détails insignifiants, paralysant mes vues. J'étais obligé de me fâcher pour envoyer mes escadrilles de frégates chasser votre commerce des Indes et des Antilles. Toujours la vieille routine reprenait le dessus. Je vous aurais fait beaucoup de mal, si j'avais été obéi (6); mais les affaires de terre m'occupaient trop pour que je pusse penser à la marine, autrement que par boutade. On sera étonné de tout ce que j'ai voulu faire pour la marine, et de tout ce que j'ai fait, si jamais ma correspondance avec Decrès est publiée (7).

---

(1) Le titre de « général » est souvent appliqué à des amiraux dans la correspondance administrative de l'époque.

(2) Bonaparte se plaint, quelques lignes plus bas, « de son imprévoyance sur les objets les plus importants ». — Decrès était ministre de la Marine depuis octobre 1801.

(3) *Corresp.*, VIII, n° 7049 (Au consul Cambacérès, Saint-Cloud, 9 fructidor an XI-27 août 1803).

(4) Napoléon imaginait à cette époque plusieurs combinaisons pour l'emploi de l'escadre de Rochefort (Voir Ed. Desbrière, *Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques, 1793-1805* [Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée], IV, 3e partie, chap. X).

(5) *Corresp.*, X, n° 8847 (Au vice-amiral Decrès, Milan, 17 prairial an XIII-6 juin 1805).

(6) « Malheureusement, je n'ai trouvé personne qui me comprît », lui fait dire Montholon, au début de l'entretien.

(7) Montholon, I, 127 : conversation avec l'amiral sir George Cockburn, à bord du *Northumberland* qui emmenait Napoléon à Sainte-Hélène (en tenant compte de la page où elle se trouve, on peut la placer, mais sans certitude, entre le 7 et le 11 août 1815); l'Empereur parlait « de ses efforts pour doter la France d'une marine ».

DEDON (1) **(François-Louis).**

J'autorise les généraux Dedon et Campredon (2) à passer à votre service. Ce sont de bons choix que ceux-là... Dedon est honnête homme, ainsi que Campredon (3) (4).

DEJEAN (Jean-François-Aimé).

Le général Dejean a mis pour l'armement de la citadelle d'Ancône une emphase vraiment ridicule; les raisons qu'il donne sont des pauvretés... Toutes les raisons que Dejean peut donner ne signifient rien. C'est l'usage des officiers du génie de faire de l'esprit; mais je veux qu'on arme, et cela suffit (5).

DELMAS (Antoine-Guillaume).

J'ai applaudi au talent et à la vigueur que vous avez déployés pendant toute la campagne du Rhin et spécialement à la bataille de Messkirch (6) (7).

Vous lui parlerez de l'estime du Gouvernement et de sa confiance dans ses talents qu'il apprécie par les services déjà rendus (8).

Je désire beaucoup que le général (9) Delmas soit ar-

---

(1) Ou Dedon-Duclos.

(2) Dedon, général de brigade; Campredon (ou Martin de Campredon), général de division.

(3) Joseph avait demandé, le 10 août 1806, à Napoléon de lui envoyer Campredon et Dedon, pour les mettre, respectivement, à la tête du génie et de l'artillerie du royaume de Naples; il déclarait avoir toute confiance en leur probité (*Mémoires du roi Joseph*, publiés par A. Du Casse, III, 112).

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10676 (Au roi de Naples, Rambouillet, 20 août 1806).

(5) *Corresp.* (Lecestre, n° 97) [Au prince Joseph Napoléon, Schönbrunn, 24 brumaire an XIV-15 novembre 1805].

(6) Livrée par Moreau à Kray, le 5 mai 1800.

(7) *Corresp. inédite* (Au général Delmas, Paris, 29 messidor an VIII-18 juillet 1800).

(8) Chuquet, *Ordres et apostilles...*, III, n° 3043 (Au ministre de la Guerre, Paris, 29 fructidor an VIII-16 septembre 1800).

(9) Général de division.

rivé (1), c'est un homme vigoureux sur le champ de bataille (2) (3).

DESAIX (Louis-Charles-Antoine).

Vous ne pouviez faire choix d'un officier plus distingué que le général Desaix (4) (5).

Le général Desaix a été frappé d'une balle en chargeant à la tête de sa division. « Allez dire au Premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité. » Telles ont été ses dernières paroles (6).

Desaix... aimait la gloire pour elle, la France par-dessus tout. Il était d'un caractère simple, actif, insinuant; il avait des connaissances étendues; personne n'avait mieux étudié que lui le théâtre de la guerre dans le haut Rhin, la Souabe et la Bavière (7) (8)

Desaix était l'officier le plus distingué de l'armée [d'Égypte]; actif, éclairé, aimant la gloire pour elle-même. Il était d'une petite taille, d'un extérieur peu prévenant, mais capable à la fois de combiner une opération et de la conduire dans les détails d'exécution. Il pouvait commander une armée comme une avant-garde. La nature lui avait assigné un rôle distingué, soit dans la guerre, soit dans l'état civil. Il eût su gouverner une province aussi bien que la conquérir ou la défendre (9).

---

(1) En Italie. — Cf. *Corresp.*, VI, n° 5136 (A Brune, Paris, 22 octobre 1800) : « J'estime que c'est un homme dont vous avez besoin. »

(2) Bonaparte avait pu l'apprécier personnellement, en 1797, pendant la campagne dans le Tyrol.

(3) *Corresp.*, VI, n° 5167 (Au général Brune, commandant en chef l'armée d'Italie, Paris, 18 brumaire an IX-9 novembre 1800).

(4) Le 26 octobre 1797, le Directoire avait pris un arrêté créant une armée dite d'Angleterre et la confiant au général Desaix, en attendant le retour de Bonaparte. — Bonaparte avait connu Desaix en Italie, où ce dernier s'était rendu auprès de lui en mission pendant l'été de 1797. Cf. *Journal de voyage du général Desaix, Suisse et Italie (1797)*, publié par A. Chuquet.

(5) *Corresp.*, III, n° 2321 (Au Directoire exécutif, Milan, 15 brumaire an VI-5 novembre 1797).

(6) *Corresp. inédite* (Aux consuls, Torre de Garafolo, 27 prairial an VIII-16 juin 1800).

(7) Desaix avait servi dans ces régions sous Moreau, pendant la campagne de 1796, qui aboutit à la célèbre retraite à travers le val d'Enfer dans la forêt Noire.

(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 317.

(9) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 364.

Personne n'était plus propre à diriger une pareille opération que Desaix (1)... Jeune, la guerre était sa passion; insatiable de gloire, il connaissait toute celle qui était attachée à la conquête de ce berceau des arts et des sciences (2).

Desaix était l'officier le plus capable de commander l'armée d'Orient... [après le départ de Bonaparte] (3).

Sa Majesté... reparle de l'Égypte et classe parmi les bons généraux : Desaix, le premier; Kléber, le second; et, peut-être Lannes, le troisième (4).

Desaix était un tout autre homme (5); si je l'avais laissé en Égypte, j'aurais conservé ma conquête (6) (7).

Desaix était le plus capable de commander de grandes armées; mieux qu'aucun autre, il comprenait la grande guerre comme je l'entends; Kléber était le deuxième dans mon opinion; Lannes, peut-être, le troisième (8).

De tous les généraux que j'aie jamais eus sous moi, c'est Desaix et Kléber qui avaient le plus de talent; surtout Desaix, parce que Kléber n'aimait la gloire qu'autant qu'elle pouvait servir à sa fortune ou à ses plaisirs, tandis que Desaix l'aimait pour elle-même, et méprisait toute autre chose. Desaix ne rêvait que guerre et que gloire. Les richesses et les plaisirs n'étaient rien pour lui; il ne leur accordait pas un moment de pensée. C'était un petit homme, d'une physionomie sombre, ayant à peu près un pouce de moins que moi, toujours mal vêtu, quelquefois même déchiré, et méprisant les jouissances et les commodités de la vie. Plusieurs fois, en Égypte, je lui fis présent d'un équipage de campagne complet, mais il le perdait toujours. Enveloppé

---

(1) Conquête de la haute Égypte.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 517 [Bertrand].

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 83 [Bertrand].

(4) Gourgaud, I, 83 (7 novembre 1815).

(5) Que Kléber.

(6) Napoléon aurait pourtant dit la même chose de Kléber, le 20 avril 1816, d'après Montholon, I, 257 : « Si Kléber avait vécu, la France aurait conservé l'Égypte ».

(7) Gourgaud, II, 186 (5 juillet 1817).

(8) Montholon, I, 176 (7 novembre 1815).

dans un manteau, Desaix se jetait sous un canon, et dormait aussi bien que s'il eût été dans un palais. La mollesse n'avait pour lui aucun charme. Droit et honnête dans tous ses procédés, les Arabes l'appelaient le *juste sultan*. La nature l'avait formé pour en faire un grand général (1).

DESFOURNEAUX (2) (Edme-Étienne).

Vous écrirez au général Desfourneaux une lettre de satisfaction pour la bonne conduite qu'il a tenue pendant le combat (3) (4).

Que diable voulez-vous faire du général Desfourneaux (5), qui n'a jamais fait la guerre sur le continent? Il ne l'a faite qu'à la Guadeloupe (6), et il serait bien embarrassé de commander un régiment de ligne (7).

---

(1) O'Méara, I, 261-262 (4 décembre 1816).

(2) Ou Borne-Desfourneaux.

(3) Le 14 février 1801, la frégate l'*Africaine*, ayant à bord des troupes, les deux généraux Desfourneaux, était partie de Rochefort pour Alexandrie, lorsque, au delà du détroit de Gibraltar, elle fut attaquée, le 19 février, par la frégate anglaise *Phœbe*. Après une lutte très honorable, l'*Africaine* fut prise. Les généraux Desfourneaux avaient été blessés (Troude, *Batailles navales de la France*, III, 250-251).

(4) *Corresp.*, VII, n° 5514 (A Forfait, ministre de la Marine et des Colonies, Paris, 17 germinal an IX-7 avril 1801).

(5) Louis Bonaparte, roi de Hollande, avait été chargé, en vue de la campagne de 1806, de défendre la Hollande et la ligne du Rhin (Voir *Corresp.*, XIII, n°s 10760 et 10920). Vers le 10 octobre, alors que les Prussiens étaient battus à Schleiz et Saalfeld, Louis croyait, au contraire, d'après certains bruits qui couraient, que toute l'armée prussienne avait débordé par le nord l'armée de Napoléon et s'approchait du Rhin. Aussitôt il demanda au ministre de l'administration de la Guerre, Dejean, par une lettre du 12 octobre, qu'on transportât des troupes de renfort à Wesel et qu'on lui envoyât le général de division Desfourneaux (Voir André Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande d'après ses lettres*, 115, et F. Rocquain, *Napoléon et le roi Louis*, XXVII et 56). — Sur les relations de Louis Bonaparte avec Desfourneaux, voir la n. 6.

(6) Desfourneaux avait surtout servi, et glorieusement, à Saint-Domingue (de 1792 à 1794, en 1796-1797 et en 1802); il fut deux ans gouverneur de la Guadeloupe (1798-1800). Revenu en France en octobre 1802, il fut mis à la retraite en août 1803, bien qu'âgé seulement de trente-cinq ans; sans doute Napoléon se méfiait-il de lui; un rapport du ministre de la Guerre au Premier Consul, du 28 vendémiaire an XI (20 octobre 1802), sur les démêlés de Desfourneaux avec Leclerc à Saint-Domingue, l'avait accusé d'avoir voulu s'y créer un parti. Ayant reçu l'ordre, à la fin de 1802, de se retirer dans son département, l'Yonne, il s'était établi à Joigny, le 5e dragons, dont Louis Bonaparte était colonel, y tenait en partie garnison : de là sans doute l'origine des relations de Desfourneaux avec le roi de Hollande (D'après le dossier des Archives administratives de la Guerre).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 11075 (Au roi de Hollande, Potsdam, 25 octobre 1806).

DESPERRIÈRES (1) **(Gabriel-Adrien-Marie).**

Le général Desperrières n'est bon à rien. Le général Baville n'est pas assez actif (2).

DESPINOY (Hyacinthe-François-Joseph).

Despinoy : mou, sans activité, sans audace; n'a pas l'état de la guerre, n'est pas aimé du soldat, ne se bat pas à sa tête; a d'ailleurs de la hauteur, de l'esprit et des principes politiques sains; bon à commander dans l'intérieur (3) (4).

DESSAIX (Joseph-Marie).

Je suppose qu'un jour d'affaire vous serez content du général Dessaix, qui est un bon soldat (5).

DIGEON (Armand-Joseph-Henri).

Écrivez au général Digeon [commandant l'artillerie du 6e corps] que je suis extrêmement mécontent de la manière dont il commande son artillerie; qu'hier, à 3 heures après-midi (6), toutes les pièces manquaient de munitions, non par suite des consommations, mais parce qu'il avait tenu son parc trop éloigné et n'avait pas fait approcher successivement les caissons, au fur et à mesure des besoins (7).

---

(1) Ou Poissonnier-Desperrières.

(2) *Corresp.* (Brotonne, n° 572) [A Clarke, Paris, 15 mars 1810].

(3) Cf. même lettre, plus bas : « ...l'exemple du général Despinoy, qui était très bien à Milan et très mal à la tête de sa division... ». — A Milan, Despinoy avait eu à réprimer une émeute à la fin de mai 1796, et il avait commandé le siège du château qui capitula le 29 juin.

(4) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) (*a*).

(5) *Corresp.*, XXIV, n° 19045 (A Davout, Vitebsk, 5 août 1812). — Sur le beau rôle de Dessaix en 1809, voir *Revue militaire — Archives historiques*, octobre 1900 (Historique de la campagne de 1809 par le général Vignolle, chef d'État-major général de l'armée). Dessaix se distingua également en 1815 (Cf. Capitaine Hennequin, *Le Corps d'observation des Alpes en 1815*).

(6) A la bataille de Montereau.

(7) *Corresp.*, XXVII, n° 21301 (Au major général, château de Surville, 19 février 1814).

(*a*) Rapport adressé au Directoire sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie.

DOMBROWSKI (Jean-Henri).

J'apprends de Pescara (1) que le corps du général Tisson y a laissé beaucoup de malades, et que le général Dombrowski en laisse dans un dénûment tel, qu'ils n'ont pas seulement de paillasses. Envoyez-y donc un commissaire des guerres et mettez Dombrowski à Naples avec les Polonais (2). C'est un homme incapable de commander une province (3) (4).

DOMMARTIN (5) (Éléazar-Auguste).

Le général (6) Dommartin, commandant l'artillerie légère, a montré autant de courage que de talent (7) (8).

DONNADIEU

Je ne crois pas que le colonel Donnadieu ait assez de tête pour commander un régiment. Il faut l'envoyer comme chef d'état-major auprès du duc d'Auerstaedt (9) (10).

---

(1) Ville située sur l'Adriatique.

(2) Des troupes polonaises avaient pris part aux diverses campagnes d'Italie; après la paix de Lunéville (1801), une partie d'entre elles avait été dirigée sur le midi de l'Italie, où elles passèrent, en 1806, au service du roi de Naples, Joseph Bonaparte.

(3) Dombrowski commandait la division des Abruzzes.

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10807 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 17 septembre 1806).

(5) Ou Cousin de Dommartin.

(6) Général de brigade.

(7) Le 3 août 1796, à la bataille de Lonato, journée de la bataille de Castiglione (29 juillet-5 août 1796).

(8) *Corresp.*, I, n° 842 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 19 thermidor an IV-6 août 1796).

(9) Le colonel Donnadieu avait été destitué en l'an X par le Premier Consul, pour des raisons politiques. Remis en activité, et appelé au commandement du 47e de ligne, le 13 novembre 1808, il fut envoyé, le 14 février 1810, à l'armée d'Allemagne, auprès de Davout. Napoléon semble d'ailleurs être revenu sur l'appréciation formulée dans sa lettre à Clarke, car il lui rendit son régiment le 11 mars 1810 (Archives administratives de la Guerre, Dossier Donnadieu).

(10) *Corresp.* (Brotonne, n° 545) [A Clarke, Paris, 8 février 1810].

DONZELOT (François-Xavier).

Je vous ai envoyé (1) les généraux (2) Donzelot et Lamarque (3) : ce sont deux officiers distingués. Donzelot pourrait être un assez bon chef d'état-major; je ne sais pas jusqu'à quel point il serait meilleur que César Berthier (4); mais vous devez être plus certain de l'attachement de Berthier (5).

DOPPET (Amédée).

Le général en chef Doppet arriva au siège le 10 novembre (6), il était Savoyard, médecin (7), ayant plus d'esprit que Carteaux, mais aussi ignorant dans tout ce qui tenait à l'art de la guerre; c'était un coryphée de la société des Jacobins (8), ennemi de tout ce qui avait du talent (9) (10).

Le général Doppet avait succédé à Carteaux : il était savoyard, médecin et méchant; son esprit ne se fondait que sur des considérations. Il était ennemi déclaré de tout ce qui avait des talents. Il n'avait aucune idée de la guerre et n'était rien moins que brave (11) (12) [?]

---

(1) A l'armée chargée de conquérir le royaume de Naples pour Joseph Bonaparte.

(2) Généraux de brigade.

(3) Lamarque (Maximilien).

(4) Le général de division César Berthier (ou Berluy-Berthier), frère du major général de la Grande Armée, avait été nommé chef d'état-major de l'armée de Naples le 3 janvier 1806 (D'après les Archives administratives de la Guerre).

(5) *Corresp.*, XII, n° 9911 (Au prince Joseph, Paris, 2 mars 1806).

(6) La date est erronée. Doppet n'arriva à l'armée de Toulon que le 12 novembre 1793 (D'après A. Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, III, *Toulon*, 195).

(7) Pour la carrière de Doppet, voir A. Chuquet, *loc. cit.*, 196 et 294.

(8) Il avait fait partie du Club des Jacobins de Paris; il fonda un club des Jacobins à Chambéry, en 1792.

(9) Il savait pourtant se juger lui-même : « Le siège de Toulon, écrivait-il au ministre de la Guerre, le 13 novembre, exige un rassemblement de talents militaires et de combinaisons qu'on me suppose je ne sais pourquoi » (Lettre signalée par Paul Cottin, *Toulon et les Anglais en 1793*, 267; les termes en sont cités dans A. Chuquet, *loc. cit.*, 197).

(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Siège de Toulon), XXIX, 10 [Montholon] (*a*).

(11) Allusion sans doute à l'affaire du 15 novembre, où Doppet ordonna la retraite (Voir A. Chuquet, *loc. cit.*, 197).

(12) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud) (*a*), I, 18, Siège de Toulon.

(*a*) Sur les deux dictées de Napoléon relatives au siége de Toulon, voir *suprà* Carteaux, p. 359, n. a. La citation de Gourgaud est reproduite en note dans les *Commentaires de Napoléon Ier*, I, 20.

DORIA (André).

André Doria fut grand marin et homme d'État; l'aristocratie était la liberté de son temps. L'Europe entière envie à votre ville le précieux avantage d'avoir donné le jour à cet homme célèbre (1) (2).

DROUET (Jean-Baptiste), comte d'Erlon.

Blâmez le général Drouet de l'ordre qu'il a donné; mon intention est que tous les partisans qui sont sur la rive gauche de l'Elbe soient désarmés et faits prisonniers (3).

Le mouvement d'Erlon (4) m'a fait bien du tort (5)... D'Erlon est un bon chef d'état-major, a de l'ordre, mais voilà tout (6).

DROUOT (Antoine).

...Officier d'artillerie de la plus grande distinction (7).

---

(1) Andrea Doria (1468-1560), issu d'une des grandes familles de Gênes, fut d'abord au service de la France, puis se brouilla, en 1528, avec François Ier et passa au service de Charles-Quint qui s'engagea à ériger Gênes en république libre; Doria établit une constitution aristocratique, qui fut maintenue à peu près intacte jusqu'en 1797. Le 20 mai de cette année, une insurrection démocratique éclata, favorisée par les Français; elle fut suivie, le 22 mai, d'une réaction aristocratique : des maisons de Français furent pillées; plusieurs d'entre eux furent blessés ou emprisonnés. Bonaparte exigea une satisfaction. Le traité secret du 6 juin stipula l'établissement d'une constitution démocratique. Une contre-réaction s'ensuivit : le 16 juin 1797, le peuple brisa la statue d'Andrea Doria. — Bonaparte écrivit au gouvernement provisoire de Gênes une lettre (d'où est tirée la phrase citée) pour souscrire une partie des sommes nécessaires au relèvement de la statue.

(2) *Corresp.*, III, nº 1938 (Au gouvernement provisoire de Gênes, Mombello (*a*) 1er messidor an V-19 juin 1797).

(3) *Corresp. inédite* (Au major général, Dresde, 18 juin 1813).

(4) A Ligny, le 16 juin 1815, où il erra entre les deux champs de bataille de Ligny et des Quatre-Bras, sans être utile ni à Napoléon, ni à Ney.

(5) Sur la valeur de cette appréciation de l'Empereur, voir H. Houssaye, *1815*, II, *Waterloo*, 171-172, 177-178, 199-207, notamment 203 en note. Voir aussi *Revue d'histoire rédigée à l'État-major d'armée*.

(6) Gourgaud, I, 174 (8 mai 1816).

(7) *Corresp.*, XXV, nº 19951 (Bulletin de la Grande Armée, Lützen, 2 mai 1813).

(*a*) Au chapitre des *Campagnes d'Italie* intitulé : *Négociations en 1797*, dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous Napoléon* (Montholon), IV, ainsi que dans les *Commentaires de Napoléon Ier*, II, la localité où Bonaparte avait établi son quartier général en mai et juin 1797 a été écrite Montebello au lieu de Mombello; il ne s'agit nullement du village situé près de Marengo aux environs d'Alexandrie, mais d'un château, dont le véritable nom était en effet Mombello et qui se trouvait près de Desio, à 20 kilomètres environ au nord de Milan et à 12 kilomètres environ à l'ouest de Monza.

Quinze pièces de canon, et successivement jusqu'à cinquante, furent placées en batterie avec l'activité et l'intrépide sang-froid qui distinguent le général Drouot (1) (2).

J'ai nommé le général Drouot commandant de l'artillerie de la garde nationale; c'est un officier d'une très grande distinction (3).

Drouot aurait été loin... Éblé était un homme du plus grand mérite, vraiment extraordinaire (4). Lariboisière (5) était bon et brave. Sénarmont (6), de lui-même, à Friedland, plaça trente pièces de canon (7). Il est rare de trouver de bons officiers d'artillerie; cependant, j'ai eu Sorbier (8).

Drouot avait trop d'affaires (9) et n'entend pas bien le maniement des troupes. Il aurait, cependant, bien dirigé mon artillerie (10).

Le meilleur officier actuel d'artillerie est Drouot (11) (12).

Il [l'Empereur] élevait au plus haut point les talents et les

---

(1) Il s'agit de la bataille de Hanau, 30 et 31 octobre 1813.

(2) *Corresp.*, XXVI, n° 20841 (Bulletin de la Grande Armée, Francfort, 31 octobre 1813).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21134 (Instructions pour le roi Joseph, Paris, 24 janvier 1814).

(4) Un des épisodes les plus célèbres de la vie du général d'artillerie Éblé est la construction des ponts de bateaux au passage de la Berezina (26-29 novembre 1812).

(5) Ou Baston, comte de Lariboisière (Jean-Ambroise). — Cf. *infrà*, p. 456.

(6) Ou Hureau, baron de Sénarmont (Alexandre-Antoine).

(7) A la bataille de Friedland, Sénarmont, alors général de brigade et commandant de l'artillerie du 1er corps de la Grande Armée, prit l'initiative, vers le soir, de réunir sous son commandement toute l'artillerie du corps d'armée, et de se porter avec trente pièces à 400 mètres, puis à 200 mètres de l'ennemi; ce feu roulant décida, en grande partie, de la victoire (Pour les détails, voir Girod de l'Ain, *Les deux généraux de Sénarmont*, extrait de la *Revue d'Artillerie*, 51-56 et 104).

(8) Gourgaud, I, 128 (20 janvier 1816 — Conversation de Napoléon avec Gourgaud, dans une promenade faite le matin. — Voir *infrà*, p. 409, au nom de Gassendi, la conversation sur les généraux d'artillerie que Napoléon aurait, d'après Montholon, tenue le même jour, mais le soir).

(9) En 1815. Drouot avait été nommé aide-major général de la Garde.

(10) Gourgaud, I, 502-503 (25 février 1817).

(11) L'Empereur causait ce jour-là (30 juin 1817) des généraux d'artillerie, qu'il passait en revue : il avait parlé d'Éblé, de Lariboisière, morts tous deux (l'un le 31, l'autre le 29 décembre 1812), avant d'en venir à Drouot.

(12) Gourgaud, II, 174 (30 juin 1817).

facultés du général Drouot. Tout est problème dans la vie, disait-il; ce n'est que par le connu que l'on peut arriver à l'inconnu. Or, il connaissait déjà, observait-il, comme certain dans le général Drouot, tout ce qui pouvait en faire un grand général. Il avait les raisons suffisantes pour le supposer supérieur à un grand nombre de ses maréchaux. Il n'hésitait pas à le croire capable de commander 100.000 hommes. « Et peut-être ne s'en doute-t-il pas, ajoutait-il, ce qui ne serait en lui qu'une qualité de plus (1) ».

Drouot... est un homme qui vivrait aussi satisfait, pour ce qui le concerne personnellement, avec quarante sous par jour, que s'il avait les revenus d'un souverain. C'est un homme plein de charité et de religion, et dont la morale, la probité et la simplicité eussent été honorées sous l'empire de la république la plus austère (2) (3).

DUBOIS (Paul-Alexis).

Ce brave général (4) se met lui-même à sa tête (5) et décide l'affaire (6); mais il reçoit trois balles, qui le blessent mortellement (7).

DU CHAYLA (8) (Armand-Simon-Marie).

Quant à la conduite du contre-amiral du Chayla, il eût été beau pour lui de mourir sur son banc de quart comme du Petit-Thouars (9). Mais ce qui lui ôte toute espèce de retour à mon

---

(1) Las Cases, IV, 401-403 (26 juin 1816).

(2) Au sujet du procès intenté à Drouot sous la Restauration, voir Las Cases, III, 11-12.

(3) O'Méara, II, 391 (28 janvier 1818).

(4) Général de division.

(5) Du 1er régiment de hussards.

(6) Bataille de Roveredo, 4 septembre 1796.

(7) *Corresp.*, I, n° 967 (Au Directoire exécutif, Trente, 20 fructidor an IV-6 septembre 1796).

(8) Ou Blanquet du Chayla.

(9) A la bataille navale d'Aboukir (1er août 1798). — Cf. une lettre du 22 août 1798 (*Corresp.*, IV, n° 3079), où Bonaparte accusait Du Chayla de lâcheté. Dès le 28 août, il était obligé de rectifier (*Corresp.*, n° 3140). Du Chayla, rentré en France, protesta contre les accusations dont il était l'objet; une lettre du ministre de la Marine, Bruix, insérée au *Moniteur* du 11 frimaire an VII (1er décembre 1798) attesta l'intrépidité de l'amiral (la lettre de Bruix est citée dans la *Corresp.*, IV, 381, n. 1). Napoléon,

estime, c'est sa lâche conduite avec les Anglais depuis qu'il a été prisonnier. Il y a des hommes qui n'ont point de sang dans les veines. Il entendra donc tous les soirs les Anglais, en se soûlant de punch, boire à la honte de la marine française! Il sera débarqué à Naples pour être un trophée pour les lazzaroni. Il valait beaucoup mieux pour lui rester à Alexandrie ou à bord des vaisseaux anglais comme prisonnier, sans souhaiter ni demander rien. O'Hara (1), qui d'ailleurs était un homme très commun, lorsqu'il fut prisonnier à Toulon, sur ce que je lui demandai, de la part du général Dugommier (2), ce qu'il désirait, répondit : « Être seul et ne rien devoir à la pitié (3). »

DUGOMMIER (4) (Jacques-Christophe).

Le général Dugommier s'est battu avec un courage vraiment républicain (5) (6).

Dugommier... avait toutes les qualités d'un vieux militaire; extrêmement brave de sa personne, il aimait les braves et en était aimé; il était bon, quoique vif, très actif, juste, avait le coup d'œil militaire, le sang-froid et de l'opiniâtreté dans le combat (7).

DUHESME (Philibert-Guillaume), comte.

Je n'ai lu qu'avec indignation le refus qu'a fait le général

à Sainte-Hélène, a brièvement rétabli la vérité (*Corresp.* [*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie], XXIX, 470). — L'injustice des phrases citées relatives au rôle de Du Chayla à Aboukir rendent fort suspectes celles qui ont trait à son attitude durant sa captivité.

(1) Gouverneur anglais de Toulon. — Sur son attitude pendant sa captivité, et son caractère, voir Paul Cottin, *Toulon et les Anglais en 1793*, 236, 281, 288-290.

(2) Commandant en chef de l'armée française devant Toulon.

(3) *Corresp.*, IV, n° 3263 (A Kléber, Le Caire, 24 fructidor an VI-10 septembre 1798).

(4) Coquille dit Dugommier.

(5) A l'affaire du 30 novembre 1793 devant Toulon (Voir A. Chuquet, *Dugommier*, 79-80 et 86).

(6) *Corresp.*, I, n° 10 (Au citoyen Dupin, adjoint au ministre de la Guerre, Ollioules, 10 frimaire an II-30 novembre 1793).

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Siège de Toulon), XXIX, 12 [Montholon].

Duhesme d'envoyer un bataillon au secours de Cosenza; témoignez-lui-en mon extrême mécontentement; ce n'était pas un, mais trois bataillons qu'il devait envoyer, avec un général de brigade (1).

Le général Duhesme, officier d'une rare intrépidité et d'une longue expérience, déboucha sur le chemin de Sens; l'ennemi fut poussé dans toutes les directions, et notre armée défila sur les ponts (2).

C'était un soldat intrépide, un général consommé, qui s'est toujours montré ferme et inébranlable dans la bonne comme dans la mauvaise fortune (3).

Duhesme eût bien commandé le 6e corps (4) (5).

DUMANOIR (6) (Pierre-Étienne-René-Marie).

Elle (7) ne peut être plus mal qu'elle n'est aujourd'hui entre les mains de Dumanoir, qui n'est ni capable de maintenir la discipline dans une aussi grande escadre, ni de la faire agir. Il me paraît que, pour commander cette escadre, il n'y a que trois hommes : Bruix, Villeneuve et Rosily (8) (9).

DUMAS (Mathieu).

Je vous ai envoyé le général (10) Dumas (11)... Vous pouvez

---

(1) *Corresp.*, XII, n° 10156 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 27 avril 1806).

(2) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V, 257 (A S. M. l'Impératrice reine et régente, 19 février 1814).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 200.

(4) En 1815, Duhesme commandait l'infanterie de la jeune Garde; le 6e corps était commandé par Mouton, comte de Lobau.

(5) Gourgaud, I, 503 (25 février 1817).

(6) Ou Dumanoir Le Pelley.

(7) L'escadre de Toulon; le vice-amiral Latouche-Tréville, qui la commandait, était mort le 18 août; le contre-amiral Dumanoir avait pris provisoirement le commandement de l'escadre.

(8) Tous trois vice-amiraux. Ce fut Villeneuve qui fut désigné (Cf. *Corresp.*, IX, n° 7982, à Decrès, 3 septembre 1804).

(9) *Corresp.*, IX, n° 7970 (Au vice-amiral Decrès, Saint-Omer, 10 fructidor an XII-28 août 1804).

(10) Général de division.

(11) Joseph, dans une lettre envoyée de Paris, le 7 janvier 1806, peu avant son

employer Dumas dans votre état-major. Il entend peu de choses aux manœuvres militaires, il n'a pas assez fait la guerre (1).

...Je ne crois pas du reste qu'il vous soit aussi utile que vous le pensez (2); il n'a pas l'expérience de la guerre. Cependant j'apprendrai avec plaisir qu'il vous est arrivé (3).

Le général Dumas doit vous être arrivé à l'heure qu'il est (4). Je désire qu'il puisse satisfaire les espérances que vous en concevez. Il a du talent (5) (6).

Personne ne m'a dit de mal du général Dumas; et, puisque vous ne le croyez pas un grand guerrier, pour la probité et la moralité je pense tout comme vous sur son compte (7) (8).

DUMERBION (9) (Pierre).

Le général Dumerbion,... vieux capitaine de grenadiers, avait obtenu les grades de colonel, de général de brigade et de division dans la campagne de 1792 et 1793, à l'armée d'Italie; il en connaissait toutes les positions... C'était un homme de soixante ans, d'un esprit droit, brave de sa personne, assez instruit, mais rongé de goutte et presque constamment au lit (10).

---

départ pour l'Italie, avait écrit à Napoléon : « Je désirerais que Votre Majesté m'envoyât le général Dumas... » (*Mémoires du roi Joseph*, publiés par A. Du Casse, I, 361).

(1) *Corresp.*, XI, n° 9665 (Au prince Joseph, lieutenant de l'Empereur, commandant en chef l'armée de Naples, Munich, 12 janvier 1806).

(2) Voir la lettre de Joseph du 7 janvier, citée p. 392, n. 11.

(3) *Corresp.*, XII, n° 9773 (Au prince Joseph, Paris, 7 février 1806).

(4) « J'avais primitivement envoyé Mathieu Dumas dans la Dalmatie... », écrivait Napoléon à Joseph le 7 février 1806 (*Corresp.*, XII, n° 9773).

(5) Joseph voulait faire de lui son chef d'état-major à la place de César Berthier (Voir la lettre de Joseph à Napoléon du 14 mars, dans *Mémoires du roi Joseph*, II, 109). Berthier conserva cependant ses fonctions pendant le reste de l'année 1806 et Mathieu Dumas devint ministre de la Guerre du royaume de Naples.

(6) *Corresp.*, XII, n° 10044 (Au prince Joseph, Paris, 31 mars 1806).

(7) Voir la lettre de Joseph à Napoléon du 8 août 1806 dans *Mémoires du roi Joseph*, III, 102.

(8) *Corresp.*, XIII, n° 10657 (Au roi de Naples, Rambouillet, 17 août 1806).

(9) Jadart Dumerbion.

(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des opérations de l'armée d'Italie), XXIX, 29 [Montholon] (*a*).

(*a*) Voir p. 394.

Dumerbion, vieil et brave officier... avait été dix ans capitaine de grenadiers, dans les troupes de ligne. Il avait des connaissances, mais la goutte le retenait au lit la moitié du temps : il avait fait la guerre entre le Var et la Roya, et connaissait parfaitement toutes les positions des montagnes qui couvraient Nice (1) (2) [?].

DUMOURIEZ (Charles-François).

Dumouriez a fait un mouvement fort téméraire en se plaçant au milieu de l'armée prussienne. Je suis l'homme de guerre le plus audacieux qu'il y ait, eh bien! je n'aurais pas osé une telle manœuvre! Il est vrai qu'il avait des troupes meilleures pour se battre que pour manœuvrer : c'étaient de nouvelles levées. Tous les Français sont braves au feu, mais un rien met en fuite des troupes non aguerries. Dumouriez aura dit : « Le vin est tiré, il faut le boire » (3) (4).

La campagne de Dumouriez en Champagne est très belle et très audacieuse; c'est le seul homme que la noblesse ait produit. Il pouvait être ministre (5), il avait beaucoup de tête et d'esprit ...

---

(1) Après la prise de Toulon (18 décembre 1793), Bonaparte alla commander l'artillerie à l'armée dite d'Italie, qui avait son quartier général à Nice et dont le général Dumerbion était le commandant en chef. Dumerbion, né en 1737, avait donc cinquante-sept ans en 1794, il avait été capitaine de grenadiers de 1782 à 1792 (D'après les Archives administratives de la Guerre).

(2) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud) (*a*), I, 40 (Siège de Toulon).

(3) Sur les conceptions stratégiques de Dumouriez, en 1792, on peut consulter les articles d'Ernest Picard sur la *Manœuvre de Valmy* dans la *Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée*, nos 74, 90, 91, février 1907, juin et juillet 1908 (notamment p. 32-33 du dernier article).

(4) Gourgaud, I, 261 (11 novembre 1816).

(5) Dumouriez avait été nommé ministre des Affaires étrangères, le 15 mars 1792, dans le ministère jacobin; lors du renvoi de celui-ci (12 juin), il passa au ministère de la Guerre; mais dès le 17 juin, comme le Roi refusait de sanctionner deux décrets révolutionnaires de l'Assemblée législative (bannissement des prêtres réfractaires et formation d'un camp de 20.000 volontaires près de Paris), Dumouriez donna sa démission.

(*a*) La première citation sur Dumerbion est tirée d'une dictée faite à Montholon sur les opérations de l'armée d'Italie de 1792 à 1795 (publiée pour la première fois en 1823 dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène*, reproduite dans la *Correspondance* [*Œuvres de Sainte-Hélène*]); la seconde est tirée d'une dictée beaucoup plus courte faite à Gourgaud (antérieurement à celle de Montholon, sans doute) sur le rôle de Bonaparte en 1794 et 1795, dictée que Gourgaud a rattachée, dans sa publication, au *Siège de Toulon*.

Il est probable que, s'il eût continué huit ou dix ans (1), il fût devenu un homme du plus grand renom. C'était bien autre chose que La Fayette (2).

Dumouriez a fait un mouvement bien audacieux en se mettant au milieu de l'armée prussienne; je ne l'aurais pas osé. Il avait, il est vrai, les meilleures troupes du monde pour se battre; c'était l'élan de la nation (3).

L'Empereur... blâmait fort Dumouriez, dont il avait trouvé la position trop audacieuse (4). « Et de ma part on doit prendre cela pour beaucoup, a-t-il ajouté, car je me regarde comme l'homme le plus audacieux, en guerre, qui, peut-être, ait jamais existé; et, bien certainement, je ne serais pas resté dans la position de Dumouriez, tant elle m'eût présenté de dangers. Je n'explique sa manœuvre qu'en me disant qu'il n'aura pas osé se retirer. Il aura jugé encore plus de périls dans la retraite qu'à demeurer. Wellington s'est mis dans ce cas avec moi le jour de Waterloo.

« Les Français sont les plus braves qu'on connaisse; dans quelque position qu'on les essaie, ils se battront; mais ils ne savent pas se retirer devant un ennemi victorieux. S'ils ont le moindre échec, ils n'ont plus ni tenue ni discipline; ils vous glissent dans la main. Voilà, je suppose, quel aura été le calcul de Dumouriez, etc., etc., ou bien encore, peut-être, quelque négociation secrète que nous ignorons (5). »

DUPAS (Pierre-Louis).

Le général en chef a inspecté avant-hier les fortifications de

---

(1) Napoléon venait de dire : « Toute sa carrière militaire n'a duré que huit ou dix mois. » On sait que Dumouriez passa dans le camp des Autrichiens le 5 avril 1793.

(2) Gourgaud, I, 327 (16 décembre 1816).

(3) Montholon, I, 434 (11 novembre 1816). Sur la composition de l'armée de Dumouriez, voir A. Chuquet, *Valmy*.

(4) A Valmy, où l'armée française faisait face à l'ouest, adossée à Dillon qui tenait Les Islettes, tandis que l'armée prussienne combattait face à l'est et interdisait les communications directes de Dumouriez avec Paris.

(5) Las Cases, VII, 252 (10 novembre 1816). — Gourgaud et Montholon s'accordent pour placer la conversation sur Dumouriez le 11 novembre.

la citadelle du Caire; il a été satisfait de l'activité prodigieuse du chef de brigade Dupas, commandant la place, qui a mis cette forteresse dans le meilleur état de défense (1).

C'est un bon soldat (2) qui, dans l'occasion, vous sera utile (3).

DU PETIT-THOUARS (4) (Aristide).

Tout le monde regrette le brave du Petit-Thouars, capitaine du *Tonnant* (5) (6).

DUPHOT (Léonard).

Je vous demande le grade de général de brigade pour l'adjudant général Duphot (7), qui a eu, dans ces différentes affaires, cinq chevaux tués sous lui; c'est un de nos plus braves officiers (8) (9).

Le besoin que j'ai à l'armée de ce brave général m'a forcé à le rappeler (10); mais je suis persuadé que, représentant un peuple qui a eu aussi sa portion de gloire dans les annales du monde (11), et qui, un jour, retrouvera cette énergie qui a caractérisé ses

---

(1) *Corresp.*, V, n° 4204 (Ordre du jour, Le Caire, 4 messidor an VII-22 juin 1799).

(2) Dupas avait été un des premiers à passer sur le pont de Lodi (10 mai 1796); il était alors chef de bataillon; en 1804, il était général de brigade.

(3) *Corresp.*, IX, n° 7679 (Au général Junot, commandant les grenadiers de la réserve, à Arras, Saint-Cloud, 20 germinal an XII-10 avril 1804).

(4) Ou Aubert du Petit-Thouars.

(5) Tué à la bataille navale d'Aboukir (1er août 1798).

(6) *Corresp.*, IV, n° 3056 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 4 fructidor an VI-21 août 1798).

(7) Adjudant général chef de brigade.

(8) « Ces différentes affaires » sont les premières « escarmouches » sur la Piave entre l'armée française et l'armée autrichienne, depuis que le prince Charles avait pris le commandement de celle-ci en février 1797; Duphot fut blessé dans un combat du 22 février (Pour les détails, voir Georges Boulot, *Le Général Duphot*, 67).

(9) *Corresp.*, II, n° 1544 (Au Directoire exécutif, Mantoue, 16 ventôse an V-6 mars 1797).

(10) Les négociations pour la paix avec l'Autriche traînaient à cette époque, et Bonaparte se préparait à recommencer la guerre.

(11) Allusion relative surtout au rôle de Gênes au seizième siècle, pendant la lutte de François Ier et de Charles-Quint (Voir *suprà* Doria, p. 388, n. 1).

ancêtres (1), vous donnerez au général Duphot une marque de votre gratitude (2) (3).

Le général de brigade Duphot te remettra cette lettre. Je te le recommande comme un très brave homme. Il te parlera du mariage qu'il désire contracter avec ta belle-sœur. Je crois cette alliance avantageuse pour elle; c'est un officier distingué (4).

Général de la plus belle espérance (5).

DUPONT (6) **(Pierre).**

Le prince de Ponte-Corvo (7) chargea de cette expédition (8) le général (9) Dupont, officier d'un grand mérite (10).

...J'ai une médiocre confiance dans le général Pacthod (11); j'en ai beaucoup dans le général Dupont (12).

Je vous envoie des pièces pour vous seul; lisez-les une carte

---

(1) Allusion au rôle historique de Gênes, à sa décadence, et à sa mollesse pendant l'insurrection des paysans de la montagne au début de septembre 1797 (Voir p. 388, n. 1).

(2) Le Gouvernement génois se plaignait d'être tyrannisé par Duphot; il laissa partir ce général qui l'avait sauvé lors de l'insurrection des paysans, sans lui offrir un témoignage de reconnaissance; la protestation de Bonaparte fut efficace: le Gouvernement offrit à Duphot un sabre d'honneur (D'après G. Boulot, *loc. cit.*, 93-98).

(3) *Corresp.*, III, n° 2262 (Au Comité des relations extérieures de la République ligurienne, Passariano, 5 vendémiaire an VI-26 septembre 1797).

(4) *Corresp. inédite* (A mon frère Joseph, Milan, 21 brumaire an VI-11 novembre 1797).

(5) Las Cases, IV, 103.

(6) Ou Dupont de l'Étang.

(7) Bernadotte.

(8) L'attaque d'une division russe qui s'était portée sur Braunsberg le 26 février 1807; elle fut mise en fuite par Dupont (La bataille d'Eylau est du 8 février).

(9) Général de division.

(10) *Corresp.*, XIV, n° 11907 (63e bulletin de la Grande Armée, Osterode, 28 février 1807).

(11) Alors général de brigade; d'après M. A. Chuquet, « ce sentiment datait, sans doute, de 1793 » (au siège de Toulon, où il était chef d'un bataillon de volontaires) : « Pacthod s'était laissé surprendre par les assiégés dans la nuit du 8 au 9 octobre » (*La Jeunesse de Napoléon*, III, *Toulon*, 243).

(12) *Corresp.*, XV, n° 12743 (Au maréchal Bernadotte, Saalfeld (*a*), 7 juin 1807 11 heures du matin).

(*a*) Petite ville de Prusse, au sud d'Elbing.

à la main, et vous verrez si, depuis que le monde existe, il y a eu rien de si bête, de si inepte, de si lâche (1)... On voit parfaitement, par le propre récit du général Dupont, que tout ce qui est arrivé est le résultat de la plus inconcevable ineptie. Il avait paru bien faire à la tête d'une division; il a fait horriblement en chef (2).

Dupont a flétri nos drapeaux. Quelle ineptie! Quelle bassesse (3)!

Les événements du général Dupont sont une chose sans exemple; elle dépasse le ridicule, et la lettre de la rédaction de l'acte est de niveau avec la conduite (4).

Dupont a déshonoré nos armes; il a montré autant d'ineptie que de pusillanimité (5).

Un général [Dupont] a laissé couper ses communications quoiqu'elles fussent menacées depuis cinq jours. Il a laissé couper son corps. Il s'est mis dans la nécessité de combattre avec une seule division et il n'a point attaqué en colonne serrée, mais toujours sur deux lignes. Le général Vedel était arrivé le 19, après le combat, il n'a pas attaqué de nouveau l'ennemi. Il a capitulé le 20, quoique la communication ne fut pas entièrement fermée le 19... Il a compris dans la capitulation les divisions des généraux Vedel et Dufour qui n'avaient pas combattu... Il a de plus compris dans la capitulation trois bataillons qui se trouvaient en échelons à plus de trente lieues.

Il a signé une capitulation où il a compromis les intérêts de son armée en ne la faisant pas garantir par les agents anglais qui étaient au camp de l'ennemi.

---

(1) Il s'agit de la capitulation de Baylen, conclue le 22 juillet 1808 avec les Espagnols : l'armée de Dupont était prisonnière de guerre; elle devait être ramenée en France (La convention fut en grande partie violée par les Espagnols). — Sur la valeur de l'appréciation de l'Empereur sur Dupont, on peut consulter Geoffroy de Grandmaison, *L'Espagne et Napoléon*, 308-313 et Lieutenant-Colonel Titeux, *Le général Dupont. Une erreur historique.*

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14242 (A Clarke, Bordeaux, 3 août 1808).

(3) *Corresp.*, XVII, n° 14243 (A Joseph, roi d'Espagne, Bordeaux, 3 août 1808).

(4) *Corresp. inédite* (A Savary, Bordeaux, 3 août 1808).

(5) *Corresp.*, XVII, n° 14269 (A Davout, commandant le 3e corps de la Grande Armée, à Varsovie, Saint-Cloud, 23 août 1808).

Il a, de plus, rempli cette capitulation de détails, d'intérêts particuliers et de conditions déshonorantes pour la nation (1).

L'ineptie et la lâcheté qu'ont montrées Dupont, Marescot et quelques autres est inconcevable; ils n'ont fait que des sottises et des bêtises (2).

Dupont s'est complètement déshonoré et a déshonoré mes armes. Ineptie, pusillanimité et vertige ont présidé à ses opérations de la fin de juillet et dérangé mes affaires d'Espagne. Le mal qu'il me fait est peu de chose en comparaison du déshonneur. Les détails de tout cela, que je me plais à tenir le plus secret que je puis, excitent l'indignation la plus vive. Il faudra cependant que cela vienne un jour au clair, et que l'honneur de nos armes soit vengé (3).

L'inconcevable ineptie du général Dupont, sa profonde ignorance des calculs d'un général en chef, son tâtonnement, l'ont perdu... Comment ces deux divisions (4) ont-elles été comprises dans la capitulation? c'est par la lâcheté monstrueuse et l'imbécillité des hommes qui ont négocié, et qui porteront sur l'échafaud la peine de ce grand crime national (5).

Dans tous les généraux qui étaient en Espagne, on peut en prendre un certain nombre et les mettre à la potence (6). Dupont nous a fait perdre la péninsule pour sauver ses fourgons (7) (8).

---

(1) *Corresp. inédite* (A Clarke, Saint-Cloud, 23 août 1808).

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 340) [A Caulaincourt, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, Saint-Cloud, 23 août 1808]. — Cf. *Ibid.*, n°s 236, 351.

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 341) [A Soult, Saint-Cloud, 23 août 1808].

(4) Les divisions Vedel et Dufour.

(5) *Corresp.*, XVII, n° 14283 (Notes sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud, 30 août 1808).

(6) Napoléon s'est souvent plaint de l'incapacité ou de la malhonnêteté de certains de ses généraux en Espagne (Cf. *infrà*, Suchet et Soult).

(7) Cette phrase se rapporte surtout aux articles 3 et 11 de la capitulation : Les troupes françaises « conservent généralement tous leurs bagages ». — « Les officiers généraux conserveront chacun une voiture et un fourgon; les officiers supérieurs une voiture, sans être soumis à aucun examen. » — Sur l'importance qu'a eue, en réalité, cette question des bagages, on peut consulter Clerc (Colonel J.-Ch.-Auguste), *Guerre d'Espagne. Capitulation de Baylen*, 219-220, et Geoffroy de Grandmaison, *oc. cit.*, 305-307.

(8) Gourgaud, I, 586 (3 avril 1817).

DUPUY (Dominique-Martin).

Le général Dupuy était commandant d'armes (1). C'était un bon et brave militaire, mais d'un caractère vif et très emporté. Il était de Toulouse. La pétulance gasconne cadrait mal avec la gravité orientale. Il n'attachait aucune importance à ses propos, et souvent il menaçait assez légèrement les habitants de leur faire infliger des peines afflictives. On sait en Europe que de pareilles menaces ne veulent rien dire, puisqu'elles passent le pouvoir de celui qui les fait... mais, sous un gouvernement arbitraire, où les agents de l'autorité peuvent tout se permettre, tout homme menacé se tenait pour perdu et vivait en proie aux plus vives alarmes (2).

DUROC (3) (Géraud-Christophe), duc de Frioul.

La mort du duc de Frioul m'a peiné (4). C'est depuis vingt ans la seule fois qu'il n'ait pas deviné ce qui pouvait me plaire (5).

L'Empereur me disait que Duroc seul avait eu son intimité, et possédé son entière confiance (6).

Duroc... avait des passions vives, tendres et secrètes qui répondaient peu à sa froideur extérieure. J'ai été longtemps avant de le savoir, tant son service était exact et régulier; ce n'était que quand ma journée était entièrement close et finie, quand je reposais déjà, que la sienne commençait. Le hasard seul ou quelque accident ont pu me le faire connaître. Duroc était pur et moral, tout à fait désintéressé pour recevoir, extrêmement généreux pour donner (7).

---

(1) Au Caire.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 498.

(3) Ou de Michel du Roc.

(4) Duroc fut tué à la fin de la bataille de Würzen, le 21 mai 1813.

(5) *Corresp.*, XXV, n° 20096 (A la comtesse de Montesquiou, Haynau, 7 juin 1813).

(6) Las Cases, I, 213 (1er au 6 septembre 1815).

(7) Las Cases, II, 213-214 (27 janvier 1816).

DUTAILLIS (1) **(Antoine-Jean-Baptiste-Amable).**

Le général Dutaillis n'est bon à rien (2).

DU TEIL (Jean-Pierre) et DU TEIL (Jean) (3).

Doppet avait amené avec lui de Lyon le vieux général de division du Teil, pour commander l'artillerie du siège (4)... Il y avait dans l'artillerie deux généraux de ce nom: l'aîné (5), qui a longtemps commandé l'école d'Auxonne (6), était un excellent officier d'artillerie; son école était la seule où les officiers fussent à même de s'instruire... Le général du Teil cadet (7) était d'un caractère tout opposé, n'entendant rien à l'artillerie; c'était un bon homme (8).

DUVIGNAU (9) **(Bernard-Achille).**

Je vous prie de nous envoyer le général (10) Duvignau et quelques autres de cette trempe (11) (12).

---

(1) Ou Ramond du Bosc du Taillis.

(2) *Corresp.* (BROTONNE, n° 1404) [A Davout, ministre de la Guerre, Paris, 11 avril 1815].

(3) Ou Du Teil de Beaumont.

(4) De Toulon, en 1793; voir *suprà*, p. 387, DOPPET et les notes. — Doppet arriva devant Toulon le 12 novembre.

(5) Du Teil (Jean-Pierre).

(6) Du Teil avait distingué, en 1788-1789, Bonaparte, alors lieutenant à l'école d'artillerie d'Auxonne. Dans un quatrième codicille à son testament (Longwood, 24 avril 1821), Napoléon écrit: « Nous léguons au fils ou petit-fils du baron du Teil, lieutenant général d'artillerie, ancien seigneur de Saint-André, qui a commandé l'école d'Auxonne avant la Révolution, la somme de 100.000 francs comme souvenir de reconnaissance pour les soins que ce brave général a pris de nous lorsque nous étions, comme lieutenant et capitaine, sous ses ordres. [*Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Testament), XXXII, 486].

Du Teil l'aîné fut fusillé le 27 février 1794.

C'est au sujet de du Teil cadet que Bonaparte écrit: « Officier recommandable par ses services, sa moralité et ses talents militaires » (CHUQUET, *Ordres et apostilles*, n° 3024, Paris, 2 germinal an VIII-23 mars 1800).

(7) Du Teil (Jean).

(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Siège de Toulon), XXIX, 11-12 [MONTHOLON].

(9) Ou Duvigneau.

(10) Général de brigade.

(11) Bonaparte, général en chef de l'armée de l'Intérieur dans les derniers mois de 1795, avait eu sous ses ordres Duvignau qui remplissait les fonctions de chef d'état-major.

(12) *Corresp.*, II, n° 1086 (Au Directoire exécutif, Milan, 20 vendémiaire an V-11 octobre 1796).

DUVIVIER (Léopold-Charles-Maximilien).

Le colonel Duvivier, du 14e dragons, fut tué [à Aboukir]... Il s'était couvert de gloire; il était à la fois intrépide, audacieux et prudent; c'était un des meilleurs colonels de cavalerie de la France (1).

ÉBLÉ (Jean-Baptiste).

Je pense qu'il faut conférer au général Éblé le commandement en chef de cette immense artillerie; il y verra une preuve spéciale de ma confiance (2).

ERNOUF (Jean-Augustin).

Il avait été très chaud dans la Révolution, comme chef d'état-major de l'armée de Sambre-et-Meuse, et fameux jacobin. Envoyé gouverneur général de la Guadeloupe, il y avait commis toutes sortes d'exactions et d'affreuses dilapidations; il fut rappelé, arrêté et mis en jugement. Une semblable procédure entraînant des longueurs inévitables, il était encore en prison quand les Bourbons arrivèrent; il fut mis en liberté par eux (3) (4).

Ernouf, que j'aurais dû faire juger pour ses vols à la Guadeloupe (5), me proposa, en 1815, de se rendre à Gand auprès du Roi, pour me servir d'espion (6) (7).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 76 [Bertrand].

(2) *Corresp.*, XXIII, n° 18281 (Au ministre de la Guerre, Saint-Cloud, 23 novembre 1811).

(3) Au sujet d'Ernouf, voir Picard et Paulier, *Mémoires et Journaux du général Decaen*, I, 233.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 86-87.

(5) Voir la citation précédente.

(6) Gourgaud, II, 105 (1er juin 1817).

(7) Cf. Montholon, II, 130. Le nom d'Ernouf est remplacé par X; l'Empereur aurait déclaré avoir refusé la proposition (Les paroles de Napoléon sont datées, par Montholon, du 2 juin; mais on sait que les dates du journal de Montholon ne sont pas absolument sûres).

ESPAGNE (Jean-Louis-Brigitte), comte.

Un boulet tua le général Espagne, combattant glorieusement à la tête des troupes (1), officier brave, distingué et recommandable sous tous les points de vue (2).

EUGÈNE DE SAVOIE

Le prince Eugène [de Savoie] en a fait plusieurs (3). Crémone était une sottise. Il ne faut jamais demander à la fortune plus qu'elle ne peut donner. Tout était pour lui, Villeroy pris, mais deux bateaux ôtés au pont firent échouer l'affaire (4).

La bataille de Turin est un mouvement contre toutes les règles, mais il a réussi et obtenu d'immenses résultats (5). C'est un plus grand général sur une plus grande échelle que les autres. Il a fait la guerre sur le Rhin, en Italie, en Turquie (6).

ÉVAIN (Louis-Auguste-Frédéric).

C'est malgré moi que j'ai nommé Evain général (7), cependant j'ai beaucoup d'estime pour lui, et c'est un administrateur d'un rare mérite; mais je ne puis souffrir la pensée que le grade de général se gagne dans un bureau (8) (9).

---

(1) Le 21 mai 1809 (bataille d'Essling); Espagne commandait une division de cuirassiers.

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15246 (10e bulletin de l'armée d'Allemagne, Ebersdorf, 23 mai 1809).

(3) Plusieurs fautes.

(4) Dans la nuit du 31 janvier 1702, le prince Eugène surprit Crémone occupée par les Français en pénétrant avec un détachement dans la ville par un égout; il fit prisonnier le général Villeroy; un autre détachement devait venir renforcer le premier en traversant le Pô; mais un officier français fit rompre le pont de bateaux; les troupes françaises se rallièrent et Eugène dut se retirer.

(5) Cette victoire d'Eugène (7 septembre 1706) entraîna, l'année suivante, l'évacuation de l'Italie du Nord par l'armée française.

(6) Gourgaud, II, 110-111 (2 juin 1817). — Cf. *Ibid.*, II, 355 (9 octobre 1817).

(7) Nommé général de brigade, le 12 avril 1813.

(8) Montholon, I, 453 (8 décembre 1816).

(9) Cf. Gourgaud, I, 300 (même date) : « C'est malgré moi que j'ai nommé Évain général d'artillerie, je ne puis souffrir un officier qui s'avance en grade dans un bureau. » On voit que l'éloge d'Évain par Napoléon, que l'on trouve dans le texte du journal de Montholon, ne figure pas dans celui de Gourgaud. D'après Gourgaud, c'est lui-même et non Napoléon qui aurait parlé des mérites d'Évain.

EXELMANS (Rémy-Joseph-Isidore).

Le chef d'escadron Exelmans, aide de camp de S. A. S. le prince Murat, a eu deux chevaux tués (1). C'est lui qui a apporté les drapeaux à l'Empereur, qui lui a dit : « Je sais qu'on ne peut être plus brave que vous; je vous fais officier de la Légion d'honneur (2). »

FLAHAUT (3) (Auguste-Charles-Joseph de).

Ce n'est pas, comme on l'a dit, parce qu'il était trop jeune que je ne l'ai pas nommé (4). C'est parce qu'il était homme à bonnes fortunes, et surtout parce que sa mère, Mme de Souza, était lancée dans toutes les intrigues de Paris; j'en redoutais l'influence... Flahaut, je l'aimais, et il est probable que sans sa mère, il eût été mon grand maréchal. Il a beaucoup d'esprit naturel, une brillante bravoure et une grande habitude du monde (5).

FONTANELLI (6).

Vous avez actuellement à la tête de la division italienne un excellent général de division, le général Fontanelli (7) (8).

FOURNIER (9) (Joseph-Augustin).

Suspendez de ses fonctions le général de division Fournier et ordonnez qu'il soit mis en arrestation pour avoir été pendant

---

(1) Au combat de Wertingen, 8 octobre 1805.

(2) *Corresp.*, XI, n° 9361 (3e bulletin de la Grande Armée, Zusmarshausen, 18 vendémiaire an XIV-10 octobre 1805).

(3) Ou Flahaut de la Billarderie.

(4) Grand maréchal, à la mort de Duroc.

(5) Montholon, II, 25-27 (2 janvier 1817).

(6) Le dossier du général Fontanelli n'existe pas aux Archives administratives de la Guerre.

(7) Fontanelli se distingua, en effet, à la bataille de Dennewitz, le 6 septembre, et à la bataille de Hanau (30 et 31 octobre 1813). Fontanelli avait été précédemment ministre de la Guerre du royaume d'Italie.

(8) *Corresp.*, XXV, n° 20090 (A Bertrand, Liegnitz, 6 juin 1813).

(9) Marquis d'Aultanne.

toute la retraite (1) avec sa division là où elle ne devait pas être, avoir pris toujours la fuite et marché sans ordre (2).

FRANÇOIS Ier

François Ier, aussi (3), était un roi militaire (4).

FRÉDÉRIC II.

La bataille de Leuthen (5) est un chef-d'œuvre de mouvements, de manœuvres et de résolution; seule elle suffirait pour immortaliser Frédéric et lui donner rang parmi les grands généraux (6).

Il a été grand surtout dans les moments les plus critiques, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son caractère (7).

On dit que je suis hasardeux; mais Frédéric l'était bien davantage. On ne conçoit pas la sottise du prince Charles (8) qui lui laisse passer deux rivières tranquillement (9) (10).

Ce n'était certes pas un homme ordinaire... Frédéric avait une grande audace morale (11).

Ce qui distingue le plus Frédéric, ne n'est pas l'habileté de

---

(1) Après Leipzig.

(2) *Corresp.* (Brotonne, n° 1252) [A Berthier, Eisenach, 26 octobre 1813]. — Cf. *Ibid.*, n° 1270.

(3) Comme Henri IV.

(4) Gourgaud, II, 357 (11 octobre 1817).

(5) La bataille de Leuthen (Silésie) fut gagnée le 5 décembre 1757 sur le maréchal autrichien Daun.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des guerres de Frédéric II), XXXII, 184.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des guerres de Frédéric II), XXXII, 238.

(8) Charles de Lorraine.

(9) L'Elbe et la Moldau pendant la campagne de 1757 en Bohême (mai). — Cf. *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des guerres de Frédéric II), XXXII, 167 et 173.

(10) Gourgaud, II, 17 (13 avril 1817). — Cf. Montholon, II, 108-109 (même date).

(11) Gourgaud, II, 20 (15 avril 1817).

ses manœuvres, c'est son audace. Il a exécuté ce que je n'ai jamais osé tenter : il a quitté sa ligne d'opération (1) et souvent a agi comme s'il n'avait aucune connaissance de l'art militaire. Toujours supérieur en nombre à ses ennemis, à l'ouverture de la campagne, il leur est régulièrement inférieur sur le champ de bataille... Il savait bien, par exemple, tenir son armée dans sa main pendant la bataille (2).

Frédéric, tout grand homme qu'il était, n'entendait pas bien l'artillerie (3)... Il y a de bonnes choses dans ses *Instructions*, mais c'est écrit trop vite et pas assez approfondi... Frédéric, tout grand homme qu'il était, a commis bien des fautes, Kolin, par exemple (4); mais ses historiens étaient prussiens et ne les ont point dévoilées. Il faudrait lire ses campagnes écrites par un officier de Daun (5).

Frédéric n'entendait rien à l'artillerie... Il y a de bonnes choses dans les instructions de Frédéric, mais c'est écrit vite et ce n'est pas assez approfondi... Frédéric, tout grand général qu'il était, a commis bien des fautes, et encore ne les connaissons-nous pas toutes, car ses historiens sont prussiens : il faudrait, pour le bien juger, lire ses guerres écrites par des officiers autrichiens (6).

Combien les hommes parfois diffèrent de ce qu'ils s'annoncent! Savent-ils bien toujours eux-mêmes ce qu'ils sont? En voilà un [Frédéric], remarquait-il, qui, au début, prend la fuite devant sa propre victoire, et qui, tout le reste de sa carrière, se montre bien certainement le plus intrépide, le plus tenace, le plus froid des hommes, etc. (7).

---

(1) Par exemple à la bataille de Prague (4 mai 1757) et à celle de Kolin (18 juin 1757). Voir *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des guerres de Frédéric II), XXXII, 173, 240, 241.

(2) Gourgaud, II, 33, 34 (26 avril 1817).

(3) Gourgaud venait de montrer à l'Empereur les *Instructions* de Frédéric de Prusse : « Sa Majesté... trouve qu'il y a du charlatanisme dedans. »

(4) Défaite du 18 juin 1757 qui l'obligea à évacuer la Bohême (Cf. *Corresp.* [*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des guerres de Frédéric II], XXXII, 174).

(5) Gourgaud, II, 335-337 (29 septembre 1817).

(6) Montholon, II, 207-208 (28 septembre 1817).

(7) Las Cases, VII, 241 (14 novembre 1816).

FRIANT (Louis).

Friant n'était pas capable de tirer parti de la Garde (1), c'est un bon soldat, voilà tout (2).

FRONTIN (François).

L'adjudant général (3) Frontin a été tué (4); ce brave homme a été tué comme il a vécu, en face de l'ennemi (5).

GANTEAUME (6) (Honoré-Joseph-Antonin).

J'ai beaucoup à me louer du zèle et de l'activité du citoyen Ganteaume, chef de division de l'état-major de l'escadre (7) (8).

Je vous demande le grade de contre-amiral pour le citoyen Ganteaume, chef de l'état-major de l'escadre, officier du plus grand mérite, aussi distingué par son zèle que par son expérience et ses connaissances (9).

Le contre-amiral Ganteaume s'est conduit avec la plus grande distinction (10). On m'assure que rien de tout cela ne serait arrivé si l'on avait suivi ses conseils (11) (12).

---

(1) En 1815. Le général de division Friant commandait, dans la vieille Garde à pied, les 1er, 2e, 3e et 4e grenadiers, comme colonel en premier.

(2) Gourgaud, I, 503 (25 février 1817).

(3) Frontin, chef de bataillon, faisait fonctions d'adjudant général chef de brigade.

(4) Le 5 août 1796, à la bataille de Castiglione.

(5) *Corresp.*, I, n° 842 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 19 thermidor an IV-6 août 1796).

(6) Ou Gantheaume.

(7) Avec le grade de capitaine de vaisseau.

(8) *Corresp.*, IV, n° 2641 (Au Directoire exécutif, Malte, 25 prairial an VI-13 juin 1798).

(9) *Corresp.*, IV, n° 2765 (Au Directoire exécutif, Alexandrie, 18 messidor an VI-6 juillet 1798).

(10) A la bataille d'Aboukir (1er août 1798).

(11) Il est difficile de dire à quels faits se rapporte cette phrase de Bonaparte. Il semble, au contraire, que c'est d'après son conseil que la flotte française combattit à l'ancre (Voir de La Jonquière, *L'Expédition d'Égypte* [Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée], II, 394, n. 1 et p. 428).

(12) *Corresp.*, IV, n° 3056 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 4 fructidor an VI-21 août 1798).

GARDANE (de) (Mathieu-Claude).

Donnez ordre que le général Gardane soit suspendu de ses fonctions et rentre en France, pour rendre compte de sa conduite dans l'expédition dont il a été chargé (1). Faites mettre le témoignage de mon mécontentement à l'ordre de l'armée (2).

GARDANNE (Gaspard-Amédée).

Le général (3) Gardanne, grenadier pour la taille comme pour le courage, était à leur tête (4) (5).

GARNIER (Pierre-Dominique).

Garnier, Meunier (6), Casabianca (7) : incapables; pas bons à commander un bataillon dans une guerre aussi active et aussi sérieuse que celle-ci (8).

Le général Garnier, qui commande cette colonne mobile (9),

---

(1) Gardane avait été chargé d'une mission en Perse, en 1807. A son retour, après Tilsit, il fut envoyé en Portugal pour une « expédition » et resta à peu près inactif, peut-être parce que d'Erlon jugeait qu'on ne devait rien hasarder (novembre 1810). Gardane ne reçut pas d'autre emploi jusqu'à la fin de l'Empire.

(2) *Corresp. inédite* (Au major général, Paris, 11 janvier 1811).

(3) Général de brigade provisoire (confirmé dans ce titre le 30 mars 1797).

(4) D'une cinquantaine de grenadiers qui, sans attendre qu'on eût raccommodé le pont sur le Mincio, s'étaient jetés à l'eau (bataille de Borghetto, 30 mai 1796; d'après le contexte de la lettre de Bonaparte).

(5) *Corresp.*, I, n° 537 (Au Directoire exécutif, Peschiera, 13 prairial an IV-1er juin 1796).

(6) *Meunier* est sans doute une erreur des éditeurs de la *Correspondance :* lire *Meynier.* — Il y avait bien à cette époque un général Meunier, mais il était employé en 1796, à l'armée des côtes de l'Océan, tandis que Meynier se trouvait en Italie. — En outre, l'on trouve un autre jugement sévère de Bonaparte sur Meynier dans la lettre n° 1217 (*Corresp.*, II); le nom de Meynier y est cette fois orthographié correctement, et dans les deux lettres, il est associé à celui des mêmes généraux : Abbatucci, Casabianca et Macquard. — La correction proposée ici a déjà été faite par M. A. Chuquet dans *Études d'histoire*, 3e série : *Marbot et Macquard*, 133.

(7) Raphaël de Casabianca.

(8) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) (*a*).

(9) Contre les Barbets, brigands de la région des Alpes-Maritimes. Sur les mesures prises contre eux par Bonaparte et le rôle de Garnier, voir *Corresp.*, I, nos 907, 921; II, nos 1029, 1059.

(*a*) Rapport adressé au Directoire sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie.

montre beaucoup de zèle et se donne beaucoup de mouvement (1).

Qu'est-ce que le général Garnier, que vous envoyez pour commander une division? Est-ce celui qui était à Toulon et depuis a fait une carte? Si c'est celui-là, rappelez-le sur-le-champ; il n'est pas capable de commander une compagnie... Mon ordre positif est que ce général quitte tout commandement. N'empestez pas mes troupes de pareilles gens (2).

GASSENDI (Jean-Jacques-Basilien).

C'étaient de braves gens (3) (4).

Gassendi est un homme d'un profond savoir, de beaucoup d'esprit et de grand mérite (5)... Lariboisière est instruit, actif et d'une bravoure remarquable (6). Évain est un officier de grande instruction comme administrateur, mais ce n'est pas un officier de champ de bataille, c'est un ministre d'artillerie. Sénarmont a fait preuve à Friedland d'une grande habileté de champ de bataille (7); il est bien rare de trouver de bons officiers de champ de bataille; pour des officiers de parc, on en trouve tant qu'on veut (8).

Gassendi avait pour moi deux qualités éminentes, être honnête homme et grand travailleur; mais il ne savait pas la guerre. Il

---

(1) *Corresp.*, II, n° 1094 (Au Directoire exécutif, Modène, 26 vendémiaire an V-17 octobre 1796).

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 506) [A Clarke, Schönbrunn, 16 août 1809].

(3) « Nous conversons », écrit Gourgaud, « sur... Gassendi, Lariboisière. »

(4) Gourgaud, I, 261 (11 novembre 1816).

(5) Gassendi avait publié, en 1789, un *Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie ;* il rimait avec esprit et publia, en 1820, un recueil de poésies intitulé : *Mes Loisirs* (On peut consulter sur ce général A. Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, I, *Brienne*, 317-320 et 463-464).

(6) Sur Lariboisière (ou Baston de Lariboisière, Jean-Ambroise), on peut consulter le résumé donné par A. Chuquet, *loc. cit.*, 320, 464. — Voir *infrà*, p. 456.

(7) Voir *suprà*, Drouot, p. 387, n. 7.

(8) Montholon, I, 212-213 (20 janvier 1816 : « La conversation du soir roule sur les officiers d'artillerie Lariboisière »). — Voir *supra*, au nom de Drouot, la conversation sur les généraux d'artillerie, que, d'après Gourgaud, Napoléon a eue avec lui le même jour, mais dans une promenade faite le matin.

ne connaissait pas les besoins d'un champ de bataille, si ce n'est comme approvisionnement (1).

GAULTIER (2) (Paul-Louis).

Gaultier : bon pour un bureau; n'a jamais fait la guerre (3) (4).

GENTILI (Antoine).

Le général (5) Gentili, qui se trouve avoir ce commandement (6), est un homme sage, prudent, ayant l'estime des personnes du pays et la confiance des montagnards (7).

Vous y (8) trouverez le général Gentili, qui commande cette division; c'est un honnête homme généralement estimé dans le pays (9) (10).

---

(1) Montholon, I, 448 (2 décembre 1816).

(2) Ou Gaultier de Kervéguen.]

(3) Il ne faut pas, naturellement, prendre cette expression au pied de la lettre; Gaultier avait fait partie de l'expédition de Rio-de-Janeiro, en 1763, il s'était trouvé à tous les combats de terre et de mer qu'avait livrés le corps de d'Estaing, en 1778-1779, pendant la guerre d'Amérique; il avait été employé comme chef d'état-major puis comme général de brigade à l'armée des Pyrénées-Orientales, en 1792-1793; enfin il était à l'armée d'Italie depuis juin 1793 (Archives administratives de la Guerre). Mais il était évidemment un ingénieur géographe très distingué plutôt qu'un homme de guerre (Cf. *Corresp.*, II, n° 1200).

(4) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) (*a*).

(5) Général de division.

(6) En Corse. Les Anglais occupaient l'île depuis 1794. Mais tous les Corses n'avaient pas accepté leur domination. En 1796, une insurrection éclata dans l'île. Bonaparte fit réunir à Livourne tous les réfugiés et mit à leur tête Gentili pour aller débarquer dans l'île. Ils y arrivèrent en octobre 1796 et les Anglais évacuèrent la Corse.

(7) *Corresp.*, I, n° 786 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 4 thermidor an IV-22 juillet 1796).

(8) En Corse.

(9) Il avait combattu dans sa jeunesse contre la France sous Paoli; en 1769, il suivit dans l'exil, en Angleterre, le défenseur de l'indépendance corse; revenu dans son pays après la Révolution, il refusa de seconder Paoli dans sa nouvelle insurrection contre la France, défendit, en 1794, Bastia contre les Anglais, et se réfugia sur le continent (Sur son rôle en 1796, voir *suprà*, note 6).

(10) *Corresp.*, II, n° 1215 [Au citoyen Miot (*b*), Vérone, 3 frimaire an V-23 novembre 1796].

(*a*) Rapport adressé au Directoire sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie.

(*b*) Chargé par le Directoire, comme commissaire extraordinaire, de recevoir la soumission de la Corse, que les Anglais venaient d'évacuer, et d'y rétablir l'ordre.

GÉRARD (Maurice-Étienne).

Le général de division Gérard, officier de la plus haute espérance, déboucha au village de Mormant, sur l'ennemi (1) (2).

Le comte Gérard s'y couvrit de gloire (3) et y montra autant d'intrépidité que de talent (4).

L'Empereur, satisfait du comte Gérard, commandant le 4e corps (5), lui destinait le bâton de maréchal de l'Empire; il le considérait comme une des espérances de la France (6).

Les généraux qui semblaient devoir s'élever, les destinées de l'avenir,... étaient Gérard, Clausel, Foy, Lamarque, etc.: c'étaient mes nouveaux maréchaux (7).

GIRARD (Jean-Baptiste), baron.

Écrivez au général Girard une lettre en mon nom pour lui témoigner ma satisfaction de sa bonne conduite dans l'affaire de Villa-Garcia (8) (9)...

Blessé de plusieurs balles, le général Girard voulut rester sur le champ de bataille (10). Il déclara vouloir mourir en commandant et dirigeant ses troupes, puisque le moment était arrivé, pour tous les Français qui avaient du cœur, de vaincre ou de périr (11).

Le général Girard, placé en réserve du corps du général Van-

---

(1) Au combat du 17 février 1814, livré par Victor et Kellermann au comte Pahlen.

(2) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V, 255 (A S. M. l'Impératrice-reine et régente, 19 février 1814).

(3) A la bataille de Ligny (16 juin 1815).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 171.

(5) Pendant la campagne de 1815.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 173.

(7) Las Cases, II, 44 (4-5 décembre 1815).

(8) Combat du 11 août 1810.

(9) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 1704 (A Berthier, Saint-Cloud, 16 septembre 1810).

(10) A Lützen.

(11) *Corresp.*, XXV, n° 19951 (Bulletin de la Grande Armée, Lützen, 2 mai 1813).

damme, tourna le village (1) par sa droite et s'y battit avec sa valeur accoutumée (2).

[A Ligny], il déploya cette intrépidité dont il a donné tant d'exemples dans sa carrière militaire (3).

Le général Girard s'était distingué au passage du Tessin en 1800; il avait beaucoup contribué au gain de la bataille de Lützen, en 1813; c'était un des plus intrépides soldats de l'armée française; il avait éminemment le feu sacré (4).

GIRARD (5)

Je vous envoie, pour commander le 6e et le 9e de chasseurs, le général de brigade Girard, qui est un excellent officier de cavalerie légère (6).

GOBRECHT (Martin-Charles).

Le général Gobrecht, commandant les troupes légères du 1er corps, était en position sur les flancs de l'armée sans grand'-garde et tous les chevaux débridés. Les lois militaires rendent une pareille négligence passible de la peine de mort (7).

GOMEZ-FREYRE

Je ne puis que vous témoigner mon mécontentement de ce que vous avez mis à la tête du dépôt d'Iéna un homme aussi

---

(1) Le village de Saint-Amand, à la bataille de Ligny, 16 juin 1815. — Le général Girard fut blessé et mourut le 27 juin suivant.

(2) *Corresp.*, XXVIII, n° 22061 (Bulletin de l'armée, Laon, 20 juin 1815).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 171.

(4) *Ibid.*, 173.

(5) Il n'existe pas de général Girard répondant à la condition d'avoir commandé une brigade de cavalerie légère à l'armée d'Italie (Voir l'extrait qui suit dans le texte). C'est probablement Gérard qu'il faut lire; c'est l'un des deux Gérard, soit le futur maréchal de France (Maurice-Étienne), soit l'autre (François-Joseph) qui devint général de division.

(6) *Corresp.* (Lecestre, n° 451) [Au prince Eugène, vice-roi d'Italie, Schönbrunn, 5 juin 1809, 10 heures du soir].

(7) *Corresp.*, XXVI, n° 20595 (Ordre, Pirna, 19 septembre 1813).

inepte et aussi étranger au service de la cavalerie que le général Gomez-Freyre... Témoignez mon mécontentement au général Gomez de sa mauvaise conduite (1).

GONDRAN (Jean-Étienne).

Je vous prie de donner la retraite au chef de brigade Gondran (2), du 20e de dragons, et au citoyen Senilhac, du 25e de chasseurs (3) : ce sont des hommes qui sont malades la veille d'une affaire; ces gens-là n'aiment pas le sabre (4) (5).

GOURÉ (Louis-Anne-Marie).

Le général Gouré, chef d'état-major du prince de la Moskova, a été tué (6), mort digne d'un si bon soldat (7).

GOUVION SAINT-CYR (Laurent).

Je désire fort que le général Saint-Cyr rende des services essentiels aux deux nations [française et espagnole] (8). Ses grands talents et la confiance que j'ai en lui méritent de la cour d'Espagne et de l'état-major de grands égards (9).

Quant à la guerre, je suis trop loin pour pouvoir en prescrire définitivement le plan; mais j'ai une grande confiance dans le général Saint-Cyr (10).

---

(1) *Corresp. inédite* (Au major général, Bunzlau, 25 mai 1813).

(2) Lire Gondran.

(3) Chef de brigade au 25e régiment de chasseurs à cheval.

(4) Ces deux officiers, s'appuyant sur leurs états de service antérieurs, protestèrent contre cette allégation de Bonaparte (Archives administratives de la Guerre).

(5) *Corresp.*, II, n° 1086 (Au Directoire exécutif, Milan, 20 vendémiaire an V-11 octobre 1796).

(6) A Lützen.

(7) *Corresp.*, XXV, n° 19951 (Bulletin de la Grande Armée, Lützen, 2 mai 1813).

(8) Il s'agissait d'une expédition franco-espagnole contre le Portugal. Gouvion Saint-Cyr devait commander le corps français.

(9) *Corresp.* (Lecestre, n° 43) [Au citoyen Lucien Bonaparte, ambassadeur à Madrid, Paris, 12 prairial an IX-1er juin 1801].

(10) *Corresp.* (Lecestre, n° 46) [Au citoyen Lucien Bonaparte, Paris, 28 prairial an IX-17 juin 1801].

Saint-Cyr est un homme de mérite (1) (2).

Le général Saint-Cyr doit être arrivé (3). C'est un homme qui ne laisse pas que d'avoir de l'expérience et qui vous sera utile (4) (5).

Vous avez d'aussi bons généraux qu'il peut y en avoir en France. Saint-Cyr est un général très prudent. Il est vrai que Reynier a fait des fautes de toute espèce et auxquelles je ne m'attendais pas (6); l'art d'être tantôt audacieux et tantôt très prudent est l'art de réussir (7).

Si jamais il arrivait que l'ennemi (8) fît une grande expédition en Hollande, vous enverriez la moitié du camp de Boulogne et la moitié du camp de Saint-Lô, sous les ordres du général Saint-Cyr, pour renforcer l'armée de Hollande. Le général Saint-Cyr, qui est un homme prudent... manœuvrerait avec ce second corps de manière à ne pas exposer Boulogne (9).

Je crois nécessaire que vous donniez ordre au général Saint-Cyr de garder les arrêts dans sa campagne, jusqu'à ce qu'il ait fait connaître pourquoi il a quitté l'armée sans l'ordre du ministre. Une raison de santé n'est pas une excuse admissible. Il résulterait de là qu'avec un certificat de chirurgien, on serait autorisé à abandonner l'armée (10) (11).

...Vous ferez connaître dans le *Moniteur*, la lettre du duc de

---

(1) Voir le contexte et la lettre n° 6920.

(2) *Corresp.*, VIII, n° 6929 (A Murat, commandant en chef les troupes françaises en Italie, Anvers, 1er thermidor an XI-20 juillet 1803).

(3) A Naples.

(4) Pour la conquête du royaume de Naples, dont Napoléon avait proclamé la dynastie déchue par une proclamation fameuse datée de Schönbrunn, le 27 décembre 1805.

(5) *Corresp.*, XII, n° 9911 (Au prince Joseph, Paris, 2 mars 1806).

(6) Le général de division Reynier avait été battu au début de juillet par les troupes anglo-napolitaines près de Santa-Eufemia et avait dû faire une pénible retraite à travers la Calabre (Cf. l'article de Jacques Rambaud, *Le Général Reynier à Naples*, dans la *Revue Historique*, XCIX, septembre-décembre 1908, 18-22).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 10572 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 30 juillet 1806).

(8) Les Anglais.

(9) *Corresp.*, XV, n° 12658 (A Cambacérès, Finkenstein, 27 mai 1807).

(10) Déjà, en 1800, Gouvion Saint-Cyr, qui avait eu quelques dissentiments avec Moreau, avait quitté l'armée du Rhin sous le même prétexte.

(11) *Corresp.* (Lecestre, n° 545) [A Clarke, Fontainebleau, 7 novembre 1809].

Castiglione qui rend compte de l'avantage important qu'il a obtenu sur l'armée de Blake à Santa-Colonna, près Girone (1). Vous y ajouterez des observations sur la conduite pusillanime du général Gouvion Saint-Cyr qui, au lieu de tenir l'ennemi éloigné de Girone, s'est lui-même par de mauvaises dispositions mis dans le cas d'être surpris et de laisser ravitailler cette place (2).

Il a, par cet esprit d'égoïsme qui lui est particulier, compromis le siège de Girone (3);... il n'a jamais secouru suffisamment l'armée assiégeante (4) (5).

Écrivez au maréchal Saint-Cyr... Il verra le rôle qu'il doit remplir (6). Je compte sur son zèle et ses talents militaires pour agir avec décision et vigueur (7).

Mon tort est d'avoir employé Saint-Cyr ; il ne va pas au feu, ne visite rien, laisse battre ses camarades et aurait pu secourir Vandamme (8). C'est le comte de Lobau (9) qui est cause que je l'ai pris (10). Il m'en parlait toujours. Il était aimé de ceux qui servaient sous lui parce qu'il se battait rarement et ménageait son monde. Lobau avait été un des colonels placés sous ses ordres (11); il a bien changé d'opinion depuis lors. Moreau, qui

---

(1) Le 1er novembre 1809.

(2) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 969) [A Clarke, Fontainebleau, 13 novembre 1809].

(3) En Catalogne.

(4) Commandée par le général Verdier; Saint-Cyr avait été blessé de ce que Verdier se donnât l'air d'être son égal et correspondît directement avec l'Empereur (Voir Charles Oman [*A history of the peninsular war*, Oxford, Clarendon Press, III (1908), 63] qui déclare fondé le reproche de Napoléon).

(5) *Corresp.*, XX, n° 16004 (A Clarke, Fontainebleau, 14 novembre 1809).

(6) Dans le plan de campagne conçu par Napoléon pour les opérations de l'automne 1813.

(7) *Corresp.*, XXVI, n° 20421 (Au major général, Zittau, 20 août 1813).

(8) A Kulm, le 30 août 1813. Le corps de Vandamme, isolé dans une position avancée, fut cerné par les troupes des Alliés, et pour la plus grande partie tué ou pris. Sur la question des responsabilités engagées, on peut consulter John Holland Rose, qui en donne un résumé dans *The life of Napoleon I* (London, George Bell, 1902), II, 348-349.

(9) Mouton, qui fut aide de camp de l'Empereur.

(10) Saint-Cyr avait fait de l'opposition à Bonaparte sous le Consulat (Voir la fin de la citation).

(11) Dans la campagne d'Italie de 1799; Mouton commandait la 3e demi-brigade d'infanterie.

était lié avec lui, fut obligé de le chasser de son armée, car il n'en pouvait rien faire (1) (2).

GRENIER (Paul).

Vous donnerez l'ordre au général de division Grenier, qui était employé à l'armée du Rhin, de se rendre à Mantoue pour être gouverneur de cette place. Vous lui écrirez une lettre pour lui faire connaître qu'en le chargeant de préparer et d'organiser la défense de cette place importante, j'ai voulu lui donner une preuve de ma confiance dans ses talents et dans son attachement (3).

GROUCHY (Emmanuel).

Le maréchal Grouchy, les généraux Exelmans et Pajol, se sont fait remarquer par leur intrépidité [à Ligny] (4).

La conduite du maréchal Grouchy, qui s'était distingué si souvent depuis vingt ans à la tête de la cavalerie, était aussi imprévoyable que si, sur sa route, son armée eût éprouvé un tremblement de terre qui l'eût engloutie (5) (6).

Non, non [Grouchy n'a pas agi avec l'intention de trahir], mais il a manqué d'énergie. Il y a eu aussi de la trahison parmi l'état-major. Je crois que quelques-uns des officiers de ce corps, que j'avais envoyés à Grouchy, m'ont trahi et sont passés à l'ennemi. Cependant, je n'en suis pas certain, n'ayant jamais revu Grouchy depuis lors (7).

---

(1) Sur les relations de Moreau et de Saint-Cyr pendant la campagne de 1800. voir Ernest Picard, *Bonaparte et Moreau*, 68, 114-117, 224. — Brouillé avec Moreau, Saint-Cyr demanda un congé le 6 juin 1800 et quitta l'armée du Rhin.

(2) Gourgaud, II, 71-72 (14 mai 1817).

(3) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 504) [A Berthier, major général de la Grande Armée, Posen, 4 décembre 1806].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 172.

(5) L'Empereur fait allusion à la journée de Waterloo où Grouchy ne marcha pas au canon ni ne manœuvra pour s'interposer entre Blücher et Wellington. Sur cette question, voir H. Houssaye, *1815, Waterloo*, et A. Grouard, *La Critique de la campagne de 1815*.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 213.

(7) O'Méara, I, 411 (17 février 1817).

GUDIN (1) (César-Charles-Étienne).

Le général comte Gudin, arrivant avec sa division, a été, dès le commencement de l'action, atteint par un boulet qui lui a emporté la cuisse (2); il est mort glorieusement (3). Cette perte est sensible. Le général Gudin était un des officiers les plus distingués de l'armée; il était remarquable par ses qualités morales autant que par sa bravoure et son intrépidité (4).

GUÉRIN D'ÉTOQUIGNY (François).

Quant au général Guérin d'Étoquigny, il n'est bon à rien (5).

GUIEU (Jean-Joseph).

Le 13(6)... Sauret (7) réussit complètement à délivrer le général Guieu à Salo... Le général (8) Guieu et les troupes sous ses ordres sont restés quarante-huit heures sans pain, se battant toujours contre l'ennemi... Le général Sauret avait abandonné Salo; j'ordonnai (9) au brave général Guieu d'aller reprendre ce poste essentiel (10).

GUSTAVE-ADOLPHE

Une si courte carrière militaire a laissé de grands souvenirs par la hardiesse, la rapidité des mouvements, l'ordonnance, l'in-

---

(1) De La Sablonnière.

(2) Combat de Valoutina (19 août 1812).

(3) A Smolensk, trois jours après.

(4) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V, 48 (14e bulletin de la Grande Armée, Smolensk, 23 août 1812).

(5) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, nc 2093) [A Clarke, Mayence, 27 juillet 1813].

(6) Thermidor (31 juillet), journée de la bataille de Castiglione (29 juillet-5 août 1796).

(7) Général de division.

(8) Général de brigade.

(9) Le 2 août.

(10) *Corresp.*, I, no 842 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 19 thermidor an IV-6 août 1796).

trépidité des troupes. Gustave-Adolphe était animé des principes d'Alexandre, d'Annibal, de César (1).

Voilà donc ce grand Gustave... En dix-huit mois, il a gagné une bataille (2), en a perdu une autre (3) et est tué à la troisième (4)! Certes, voilà une renommée acquise à bon marché... Tilly, Wallenstein étaient de meilleurs généraux que Gustave-Adolphe. On ne connaît de ce prince aucun mouvement savant; il quitta la Bavière à cause des mouvements de Tilly (5), qui sut l'y forcer, et il laissa prendre Magdebourg devant lui. Voilà une jolie réputation! (6).

GUYON (Claude-Raymond).

Ce général semble avoir peu d'activité (7).

HAUTPOUL (d') (8) (Joseph-Ange).

Le général d'Hautpoul est mort de ses blessures (9). Il a été

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre), XXXI, 354.

(2) Breitenfeld, près de Leipzig, sur Tilly, le 7 septembre 1631.

(3) Échec de l'attaque du camp de Wallenstein, près de Nuremberg, le 3 septembre 1632, qui entraîna la retraite de Gustave-Adolphe le 18.

(4) Lützen, le 16 novembre 1632, victoire remportée sur Wallenstein.

(5) A quels faits se rapporte cette assertion de Napoléon? Après sa victoire de Breitenfeld, Gustave-Adolphe était arrivé jusqu'à Würzbourg (qui n'est pas, d'ailleurs, dans la Bavière proprement dite, mais en Franconie), et, s'il la quitta pour se diriger vers Francfort, c'est non pas grâce à Tilly, mais malgré Tilly qui ne sut pas l'arrêter (septembre 1631). En 1632, Gustave-Adolphe poursuivit Tilly en Bavière, le battit au passage du Lech où Tilly fut mortellement blessé, et entra à Munich. — C'est Wallenstein qui força Gustave-Adolphe à quitter la Bavière (Voir n. 3). — Il y a donc peut-être dans la phrase considérée un lapsus, soit de Napoléon, soit de Gourgaud, et il faudrait, au lieu de : « A cause des mouvements de Tilly », lire : « *A cause des mouvements de Wallenstein* ». On remarquera que la phrase ainsi modifiée constituerait une explication bien plus complète de la phrase précédente : « Tilly, Wallenstein étaient de meilleurs généraux que Gustave-Adolphe »; « Gustave quitta la Bavière... » correspondrait à Wallenstein; « il laissa prendre Magdebourg... », à Tilly (On sait que Magdebourg, alliée de Gustave-Adolphe, fut prise par Tilly le 10 mai 1631).

(6) Gourgaud, II, 122-123 (8 juin 1817).

(7) *Corresp.*, XXIV, n° 19117 (Au major général, Smolensk, 22 août 1812).

(8) Comte d'Hautpoul.

(9) Blessures reçues à la bataille d'Eylau.

généralement regretté. Peu de soldats ont eu une fin plus glorieuse. Sa division de cuirassiers s'est couverte de gloire à toutes les affaires (1).

HASTREL (2) (Étienne).

Je pense que le général Hastrel, qui est un travailleur, serait très propre à être chef du personnel (3).

HAXO (François-Nicolas-Benoît).

Un bon officier ingénieur est celui qui a fait la guerre des sièges, de la défense des places, qui sait adapter au terrain le genre de fortification qui lui convient (4). Il est bien certain que Haxo ou Roguet (5) sauront mieux construire une place que Fontaine (6). Les premiers sont des hommes de guerre, l'autre n'est qu'un maçon. La guerre seule donne l'expérience; Carnot n'aurait pas écrit son système (7) s'il avait connu l'effet du boulet (8).

Haxo et Roignat (9) sont deux hommes de guerre; Carnot n'aurait pas écrit son système s'il avait connu par expérience les effets du canon (10).

HÉDOUVILLE (Gabriel-Marie-Théodore-Joseph) (de).

Le général Hédouville remplirait très bien le poste de votre

---

(1) *Corresp.*, XIV, n° 11815 (59e bulletin de la Grande Armée, Preussisch-Eylau, 14 février 1807).

(2) De Rivedoux, baron d'Hastrel.

(3) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 2296) [A Davout, ministre de la Guerre, Paris, 7 mai 1815].

(4) L'Empereur venait d'opposer, en ce qui concerne l'artillerie, les officiers de bataille et les officiers de parc, et de marquer sa préférence pour ceux-là; il pensait de même pour les officiers du génie.

(5) Lapsus de Gourgaud; lire *Rogniat;* Haxo et Rogniat étaient généraux du génie.

(6) L'architecte qui dirigea les travaux du Louvre exécutés sous Napoléon Ier

(7) *De la Défense des places fortes* (1810); Voir *suprà*, Carnot, p. 356, n. 5.

(8) Gourgaud, I, 298 (8 décembre 1816).

(9) Orthographe défectueuse pour Rogniat.

(10) Montholon, I, 452 (8 décembre 1816).

chef d'état-major ou de votre premier lieutenant. Il connaît très bien les individus et les localités (1), mais n'a ni assez d'énergie, ni assez d'habitude de diriger de lui-même des opérations militaires, pour pouvoir commander en chef (2).

HAMMERSTEIN (Hans-Georg), Freiherr von.

Présentez-moi un général de division ou de brigade de cavalerie qui soit à présent ici, pour commander la cavalerie du corps du duc de Raguse, qui va avoir les Hessois et les Westphaliens, ce qui lui fera 1.200 chevaux. Le général Hammerstein ne me paraît pas capable de commander cette cavalerie (3) (4).

HENRI IV

Je ris quand je lis qu'un certain Masson a démontré à Frédéric de Prusse que le plus grand capitaine, ancien et moderne, est Henri IV (5). C'était un bon homme, mais il n'a rien fait d'extraordinaire (6)...

Henri IV... était vraiment militaire. Il se servait de son épée et s'aventurait parfois fort loin avec un ou deux escadrons (7) (8).

Henri IV était un bon militaire, mais, à cette époque, la guerre

---

(1) De la région de l'Ouest (Vendée, Bretagne, Anjou, Normandie), où les Chouans étaient en insurrection; le général de division de Hédouville, qui commandait les troupes employées contre eux, était entré en négociations avec leurs chefs (Voir Paul Robiquet, *Le Général d'Hédouville,* dans *Histoire et Droit,* 2e série).

(2) *Corresp.,* VI, n° 4523 (Au général Brune, commandant en chef l'armée de l'Ouest, Paris, 24 nivôse an VIII-14 janvier 1800).

(3) Commandait l'avant-garde du corps westphalien, en 1812, et reçut, au printemps de l'année 1813, le commandement des troupes envoyées en Saxe (*Allgemeine deutsche Biographie,* X, 492).

(4) Chuquet, *Ordres et apostilles,* II, n° 2721 (A Berthier, Borna, 4 mai 1813).

(5) Nous n'avons pu retrouver qui est ce Masson ni dans quel ouvrage Napoléon a pris ce renseignement.

(6) Gourgaud, II, 13 (11 avril 1817).

(7) Par exemple à la bataille d'Ivry (14 mars 1590), au combat d'Aumale (5 février 1592), à la bataille de Fontaine-Française (5 juin 1595) [Voir E. Lavisse, *Histoire de France,* VI (Mariéjol), 315, 351, 400].

(8) Gourgaud, II, 357 (11 octobre 1817).

ne demandait que du courage et du bon sens : c'était bien différent de la guerre avec de grandes masses (1).

HERVO (Claude-Marie).

Le duc d'Auerstædt regrette vivement cet officier, dont il estimait la bravoure, l'intelligence et l'activité (2) (3).

HOCHE (Lazare).

Hoche... s'était distingué aux lignes de Wissembourg en 1794 (4). Il avait fait preuve de talent dans la Vendée en 1795 et 1796; il eut la gloire de la pacifier momentanément. D'un patriotisme exalté, d'un caractère ardent, d'une bravoure remarquable, d'une ambition active, inquiète, il ne sut pas attendre les événements et s'exposa par des entreprises prématurées. Lors du 18 fructidor, en faisant marcher ses troupes sur Paris, il viola le cercle constitutionnel et faillit être la victime de sa témérité; les Conseils informèrent contre lui (5). Il tenta une expédition en Irlande (6); personne n'était plus capable de la faire réussir (7).

Le général Hoche reçut le commandement en chef dans l'Ouest (8); il justifia par sa conduite dans cette malheureuse

---

(1) Gourgaud, II, 461-462 (30 janvier 1818).

(2) Le général de brigade Hervo, chef d'état-major de Davout, fut tué près du village de Laichling (entre Ratisbonne et Eckmühl, Bavière), le soir du 21 avril, tandis qu'il plaçait ses avant-postes pour la nuit (Voir Saski, *Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche* [Publié sous la direction de la Section historique], II, 316).

(3) *Corresp.*, XVIII, n° 15112 (1er bulletin de l'armée d'Allemagne, Ratisbonne, 24 avril 1809).

(4) C'est, exactement, le 26 décembre 1793 que les lignes de Wissembourg furent reprises par Hoche sur les Prussiens.

(5) Sur la tentative de coup d'État faite par Hoche avant le 18 fructidor (sur la violation du cercle constitutionnel de 6 myriamètres autour de Paris que les troupes ne pouvaient franchir), on peut consulter Albert Sorel, *Bonaparte et Hoche en 1797*, 284-311.

(6) En 1796.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 317-318.

(8) Contre les insurgés royalistes (août 1794-juillet 1796).

circonstance l'estime de tous les partis (1). Ce fut une des plus belles réputations militaires de la Révolution (2)... Hoche était un véritable homme de guerre (3). [?]

On a bien souvent agité la question de savoir comment Hoche se serait conduit à mon égard. Ah! Hoche avait beaucoup de moyens (4).

Jeune général du plus grand mérite (5).

Hoche... fut un des premiers généraux que la France ait produits. Il était brave, intelligent, plein de talent, de résolution et de pénétration; il était aussi intrigant. Si Hoche eût débarqué en Irlande (6), il aurait réussi. Il possédait toutes les qualités nécessaires pour assurer le succès de son expédition. Il était accoutumé à la guerre civile, et savait comment s'y prendre en pareils cas. Il avait pacifié la Vendée, et était ce qu'il fallait pour l'Irlande. C'était un homme superbe et très adroit, intrigant, et d'un extérieur prévenant; mais je ne sais par quelle bêtise il fut mis à bord d'une frégate qui n'arriva jamais jusqu'à la côte d'Irlande, tandis que le reste de l'expédition composée d'environ 18.000 hommes, entra dans la baie de Bantry, où on resta pendant quelques jours parfaitement maître d'opérer le débarquement. Mais Grouchy, qui, je crois, commandait en second, ne sut que faire; en sorte qu'après avoir eu la possibilité de débarquer et de renvoyer les vaisseaux, comme l'on aurait dû, on resta quelque temps sans agir, et l'on partit comme des *imbéciles*. Si Hoche était arrivé, l'Irlande était perdue pour vous (7) (8).

---

(1) On sait que Hoche obtint, pour un temps, la pacification de l'Ouest, en désarmant les paysans, mais en les autorisant à célébrer publiquement le culte catholique.

(2) Dans l'Ouest, il est connu par sa victoire de Quiberon (21 juillet 1795) et par son système de colonnes mobiles que Decaen prétend lui avoir inspiré.

(3) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), VI, 282-283 (*a*).

(4) Gourgaud, II, 187 (5 juillet 1817). — Cf. *Ibid.*, II, 423-424 (25 décembre 1817).

(5) Las Cases, IV, 135.

(6) Napoléon fait allusion à l'expédition d'Irlande dont fut chargé Hoche, le 20 juillet 1796, et qui arriva à destination le 30 décembre de la même année.

(7) Pour l'Angleterre.

(8) O'Méara, I, 507 (3 avril 1817).

(*a*) La citation est tirée du chapitre intitulé : *Vendée;* ce chapitre a été reproduit dans les *Commentaires de Napoléon Ier* (1867), IV, sous le titre : *Pacification de la Vendée* (on trouvera la citation p. 151); mais il a été écarté de la publication des *Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène*, imprimées en 1870 à la suite de la *Correspondance*.

HOGENDORP (Thierry), Dirk van.

Parlez fortement au général Hogendorp (1) pour qu'il modère sa fougue et ne donne lieu à aucune plainte (2).

Témoignez au général Hogendorp mon mécontentement sur l'esprit alarmiste qui existe dans tout le pays. A la plus légère nouvelle, il change la route, culbute tout le système de communications, porte l'alarme partout. Il n'y a ni jugement ni prudence dans sa conduite. Recommandez-lui d'avoir désormais plus de circonspection... Cette conduite est insensée (3).

JACQUEMINOT (4) (Jean-Baptiste-François).

Je suis extrêmement mécontent que l'ordonnateur Jacqueminot ait quitté l'armée au moment où il commençait à connaître le service et sans attendre même l'arrivée de celui qui devait le remplacer. Si je ne m'étais ressouvenu des services de son père, sénateur, je l'aurais mis à l'ordre du jour et déshonoré. On sollicite pour venir à l'armée et non pour la quitter. Donnez-lui ordre que dans un mois il ait rejoint, et faites comprendre au sénateur le danger que son fils a couru et le mauvais préjugé que cela laisse dans mon esprit.

Il semblerait qu'à Paris on regarde l'armée comme un pis aller et qu'on cherche des prétextes pour n'y pas venir (5).

---

(1) Le général de division comte Hogendorp, Hollandais au service de la France, était alors gouverneur général de la Lithuanie. — Cf. A. Chuquet, *La Campagne de 1812, Mémoires du margrave de Bade*, 60. Dans ses Mémoires, Hogendorp ne parle pas de cette lettre ni de celle qui suit. Peut-être s'agit-il de différends qu'il eut avec le général de brigade Jomini, gouverneur de la ville et du district de Vilna, qu'il mit aux arrêts pour désobéissance et dont il a tracé un portrait peu flatteur et sévère : « Je rapporte ces particularités... pour faire connaître la fatuité et la présomption ridicule de ce misérable Jomini, qui se croyait un homme fort important pour avoir fait un livre sur la tactique, tandis qu'il n'avait réellement pas assez de connaissances militaires pour commander un bataillon. » (309.)

(2) *Corresp.*, XXIV, n° 19157 (Au ministre des Relations extérieures, Viazma, 29 août 1812).

(3) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2405 (A Berthier, Velitchevo, 1er septembre 1812).

(4) Comte de Ham.

(5) *Corresp.* (Brotonne, n° 1012) [A Clarke, Thorn, 4 juin 1812].

JÉRÔME BONAPARTE

Le prince Jérôme, commandant des troupes en Silésie, fait preuve d'une grande activité, et montre les talents et la prudence qui ne sont, d'ordinaire, que les fruits d'une longue expérience (1).

Le prince Jérôme se conduit bien; j'en suis fort content, et je me trompe fort s'il n'y a pas en lui de quoi faire un homme de premier ordre. Vous pouvez croire cependant qu'il ne s'en doute guère, car toutes mes lettres sont des querelles (2).

J'ai vu de vous un ordre du jour qui vous rend la risée de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France. N'avez-vous donc aucun ami autour de vous qui vous dise quelques vérités? Vous êtes roi et frère de l'Empereur : qualités ridicules à la guerre. Il faut être soldat, et puis soldat, et encore soldat; il ne faut avoir ni ministre, ni corps diplomatique, ni pompe; il faut bivouaquer à son avant-garde, être nuit et jour à cheval, marcher avec l'avant-garde pour avoir des nouvelles, ou bien rester dans son sérail.

Vous faites la guerre comme un satrape. Est-ce de moi, bon Dieu! que vous avez appris cela? De moi qui, avec une armée de 200.000 hommes, suis à la tête de mes tirailleurs, ne permettant pas même à Champagny de me suivre et le laissant à Munich ou à Vienne?

Qu'est-il arrivé? Qu'on est mécontent de vous, que Kienmeyer, avec 12.000 hommes, s'est moqué de vous, de vos ridicules prétentions, vous a dérobé ses mouvements et est allé tomber sur Junot (3). Cela ne fût pas arrivé, si vous aviez été à votre avant-garde et si vous aviez dirigé de là votre armée. Vous auriez connu son mouvement; vous l'auriez poursuivi, soit en entrant en Bohême, soit en le suivant en queue. Vous avez beaucoup de prétentions, quelque esprit, quelques bonnes qualités, mais gâtées

---

(1) *Corresp.*, XV, n° 12295 (69e bulletin de la Grande Armée, Finkenstein, 4 avril 1807). — Sur les opérations de Jérôme au commencement de 1807 et sur la valeur des éloges qui lui sont décernés par ce bulletin, voir F. Masson, *Napoléon et sa famille*, III, 384 sqq.

(2) *Corresp.*, XV, n° 12530 (Au roi de Naples, Finkenstein, 4 mai 1807).

(3) Junot avait été battu par Kienmeyer le 10 juillet 1809.

par la fatuité, une extrême présomption, et vous n'avez aucune connaissance des choses. Si l'armistice n'est pas arrivé sur ces entrefaites, Kienmeyer après avoir jeté hors de jeu Junot, se sera porté sur vous.

Cessez d'être ridicule; renvoyez le corps diplomatique à Cassel; n'ayez aucuns bagages, aucun train; n'ayez pas d'autre table que la vôtre. Faites la guerre comme un jeune soldat qui a besoin de gloire et de réputation, et tâchez de mériter le rang où vous êtes arrivé, l'estime de la France et de l'Europe qui vous regardent, et, pardieu! ayez assez d'esprit pour écrire et parler convenablement (1).

Vous vous êtes parfaitement mal conduit à mes yeux dans cette campagne. Il n'a pas dépendu de vous que Junot ne fût bien rossé, et que Kienmeyer, avec ses 25.000 hommes, ne se portât sur moi, puisque, sans l'armistice de Znaïm, j'eusse poursuivi le prince Charles sur Prague.

Vous avez commandé un vaisseau de guerre; vous avez abandonné la mer et votre amiral sans ordres; vous avez fait des suppositions, sans que moi ou mon ministre en ayons été dupes. Mais un vaisseau était peu de chose, et j'ai voulu ignorer ce fait. Je vois que vous persistez dans le même système; vous croyez faire prendre le change, vous ne trompez personne. Vous avez été constamment dans cette campagne où l'ennemi n'était pas. Vous dites que la retraite du duc d'Abrantès sur le Danube vous a forcé à prendre position à Schleiz et à quitter l'offensive; la retraite du duc d'Abrantès a été occasionnée par vos ridicules manœuvres (2). Si, comme je vous l'avais ordonné, vous vous étiez porté sur votre droite pour vous réunir au duc d'Abrantès; si, après avoir chassé l'ennemi de Bayreuth, vous eussiez marché sur Dresde, cela ne fût pas arrivé. Si, au lieu de rester trois ou quatre jours dans le même endroit, au lieu d'être plus lent et plus irrésolu que les Autrichiens eux-mêmes, vous eussiez marché

---

(1) *Corresp.* (LECESTRE, n° 479) [A Jérôme Napoléon, Schönbrunn, 17 juillet 1809].

(2) Jérôme s'étant présenté, le 10 juillet, devant Hof, s'était heurté à des forces sérieuses et, abandonnant Junot, il s'était retiré sur Schleiz. De là, il continua sa retraite jusqu'à Cassel, où il fut de retour le 20 juillet.

avec la vivacité et l'ardeur qui conviennent à votre âge, l'ennemi ne vous eût pas masqué et dérobé ses mouvements. Voilà pour la première observation; voici pour la seconde. Vous étiez à Schleiz, lorsque vous avez appris la nouvelle de mes grandes victoires, et vous ajoutez que, dès lors, vous n'avez pas à craindre que l'ennemi vous attaquât. Mais vous deviez craindre qu'il n'attaquât Junot, vous deviez craindre qu'il ne tombât sur moi; et 25.000 hommes de plus ou de moins dans une bataille sont-ils de peu d'importance? Vous aviez à craindre que ce corps ne réoccupât Dresde; au lieu de cela, vous dissolvez votre corps, et vous vous contentez de déclarer que le corps de Kienmeyer est dissous; enfin vous vous sauvez honteusement, et vous déshonorez nos armes et votre jeune réputation.

Quant aux Anglais, votre marche savante sur la Baltique ne peut en imposer qu'aux sots. Vous saviez bien que les Anglais n'étaient pas débarqués, et, s'ils étaient réellement débarqués, qu'aviez-vous à faire autre chose que de vous réunir au duc d'Abrantès, aux Saxons, et non de dissoudre votre corps? 3.000 Saxons, 10.000 hommes de votre corps et 7.000 à 8.000 du corps du duc d'Abrantès, vous auraient mis à même de repousser les Anglais. Vous ne pouviez rien faire seul. Une victoire ne finit pas une guerre. Dans mes calculs, je devais vous trouver à Dresde et suivant l'ennemi en Bohême (1). Votre marche sur la Baltique était pour cacher votre retour à Cassel et votre honteux abandon de la Saxe.

D'ailleurs, dans vos lettres, comme dans votre *Moniteur* de Cassel, vous faites de mauvaises suppositions. Vous dites que vous vous êtes retiré de Schleiz, lorsque l'ennemi s'est retiré en Bohême; mais non, l'ennemi était resté à Plauen. Vous deviez rester à Schleiz, garder les Saxons et réunir à vous le duc d'Abrantès. Vous supposez que l'ennemi n'était pas rentré à Dresde; mais vous savez qu'il y est rentré le 14, aussitôt qu'il a connu vos ridicules manœuvres. Je suis fâché pour vous que vous montriez dans la guerre aussi peu de talents et même de bon

---

(1) Après ce mot se trouve, sur la minute, la phrase suivante biffée de la main de Napoléon : « *Vous ne me trompez pas sur votre manœuvre ; vous êtes trop jeune pour cela* ».

sens. Il y a loin du métier de soldat au métier de courtisan (1). J'avais à peine votre âge que j'avais conquis toute l'Italie et battu des armées autrichiennes trois fois plus nombreuses que moi. Mais je n'avais pas de flatteurs, pas de corps diplomatique à ma suite; je faisais la guerre en soldat; on ne la fait point différemment. Je ne me prétendais ni frère de l'Empereur, ni roi; je faisais tout ce qu'il fallait pour battre l'ennemi...

Quant à l'avenir, je ne veux point vous déshonorer en vous ôtant le commandement; mais je ne veux pas non plus, par de sottes condescendances de famille, exposer la gloire de mes armes. Un vaisseau de plus ou de moins était peu de chose; 20.000 hommes plus ou moins bien employés peuvent changer le destin de l'Europe. Si donc vous voulez continuer, comme vous avez commencé, à être entouré par des hommes qui n'ont pas fait la guerre, comme les d'Albignac, les Rewbell, les Furtenstein, n'avoir aucun homme de conseil, faire des romans, ne pas exécuter mes ordres, vous pouvez rester dans votre sérail. Sachez bien que, soldat, je n'ai point de frère et que vous ne me cacherez pas les vrais motifs de votre conduite sous des prétextes frivoles et ridicules. Pour ne point vous exposer à de pareils résultats, je verrai avec plaisir que vous fassiez passer vos troupes sous le commandement du duc d'Abrantès. Vous êtes un jeune homme gâté, quoique plein de belles qualités naturelles; je crains fort qu'il n'y ait rien à attendre de vous...

Supprimez votre train et votre cour, et faites la guerre comme doit la faire un homme de mon nom, qui a plus besoin de gloire que d'autre chose...

Quant aux Anglais, vous êtes mieux placé à Dresde que dans tout autre endroit pour marcher contre eux. On ne peut les empêcher de débarquer; mais j'ai peine à croire qu'ils viennent se placer entre le Danemark et la Confédération; ils ont bien assez à faire en Portugal. D'ailleurs, il faut qu'ils débarquent pour savoir ce qu'il faut faire. La lettre du roi de Hollande ne signifie rien, et je n'en crois pas un mot. Tous les jours je reçois de pareilles nouvelles de mes côtes. Ce débarquement de 200 hommes qu'ils ont fait suppose assez qu'ils ne veulent point

(1) *Courtisan* remplace *satrape* biffé.

débarquer; car ce serait une faute que d'indiquer qu'ils veulent descendre dans tel endroit. Si j'écoutais de pareils indices, mes troupes ne feraient que des marches et des contre-marches et devraient se porter sur tous les points de l'Océan, de la Méditerranée, de l'Adriatique. Si vous ne saviez pas lire et évaluer la vérité des rapports, et si vous preniez toutes les mouches pour des éléphants, vous auriez peu de jugement (1) (2).

Vous ne vous occupez, vous ne parlez que de babioles, et je vois avec peine que tout est petitesse chez vous... Vous compromettez tout le succès de la campagne de la droite (3). Il est impossible de faire la guerre ainsi (4).

Vous lui ferez connaître [au roi de Westphalie] que je suis extrêmement mécontent qu'il n'ait pas mis toutes ses troupes légères sous les ordres du prince Poniatowski aux trousses de Bagration (5)... Vous lui direz qu'il est impossible de manœuvrer plus mal qu'il ne l'a fait... Vous lui direz que tout le fruit de mes manœuvres et la plus belle occasion qui se soit présentée à la guerre ont échappé par ce singulier oubli des premières notions de la guerre (6).

...Si vous aviez eu les premières notions de ce métier, vous auriez été le 3 au même lieu où vous étiez le 6, et bien des événements, résultats des calculs que j'avais faits, m'auraient fait faire une belle campagne. Mais vous ne savez rien, et non seulement vous ne consultez personne, mais vous vous laissez guider par de petits motifs... Ne rougissez pas de consulter sur ce que vous ne savez pas (7).

---

(1) Sur ce réquisitoire de l'Empereur et sur ces faits, voir F. Masson, *Napoléon et sa famille*, IV, 309 sqq.

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 485) [A Jérôme Napoléon, Schönbrunn, 25 juillet 1809].

(3) Jérôme commandait l'aile droite de la Grande Armée.

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 932) [A Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, Vilna, 4 juillet 1812].

(5) Au moment où Bagration, s'apercevant du piège que lui avait tendu Napoléon, se mit en retraite.

(6) *Corresp.*, XXIV, n° 18905 (Au major général, Vilna, 5 juillet 1812).

(7) *Corresp.* (Lecestre, n° 933) [A Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, Vilna, 8 juillet 1812, 5 heures du matin].

Mandez au roi de Westphalie que je suis très mécontent de l'affaire du 10 (1), qu'il a donné une mauvaise organisation à son armée, que son armée est la seule où l'on ne fait pas son devoir (2)...

Votre pays [la Westphalie] a l'expérience de la guerre et sait ce que cet état exige; vous seul ne le savez pas et faites miracle des choses les plus simples. Il est honteux qu'une place comme Magdebourg, qui est la clef de votre royaume, ne soit pas encore approvisionnée. Tous vos raisonnements sont des vétilles et vous ne savez pas vous mettre à la hauteur des circonstances (3).

Répondez au roi de Westphalie que jamais il n'aura aucun commandement dans l'armée française, si : 1° il ne fait connaître qu'il désapprouve la conduite qu'il a tenue, l'année passée, en quittant l'armée sans permission, et qu'il en est fâché (4); 2° si, en prenant du service dans mon armée, il ne se soumet à obéir à tous les maréchaux commandants de corps d'armée que je n'aurais pas spécialement mis sous ses ordres, ne devant avoir d'autre grade dans mon armée que celui de général de division, et ne devant commander de droit, en cas de circonstances imprévues, qu'à des généraux de division; que ce qui vient d'arriver en Espagne fait connaître de plus en plus l'importance de tenir à ces principes; que la guerre est un métier; qu'il faut l'apprendre; que le roi ne peut pas commander, puisqu'il n'a jamais vu de bataille; que le roi d'Espagne, à qui j'ai fait dans le temps de semblables observations, en est aux regrets et aux larmes de ne les avoir pas comprises (5).

JOMINI (Henri).

Jomini, chef d'état-major du prince de la Moskova, a déserté.

---

(1) Combat de Mir, où la division Rozniecki, du corps La Tour-Maubourg, perdit 500 à 600 hommes, par la faute de Jérôme, qui avait méconnu les instructions de Napoléon.

(2) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2235 (A Berthier, Vilna, 14 juillet 1812).

(3) *Corresp.*, XXV, n° 19706 (A Jérôme, Trianon, 12 mars 1813).

(4) Jérôme s'était démis de son commandement à la suite d'une lettre dure de Napoléon, datée du 10 juillet 1812 (F. Masson, *Napoléon et sa famille*, VII, 316).

(5) *Corresp.* (Lecestre, n° 1064) [A Berthier, major général, Mayence, 31 juillet 1813].

C'est celui qui a publié quelques volumes sur les campagnes (1), et que depuis longtemps les Russes pourchassaient. Il a cédé à la corruption. C'est un militaire de peu de valeur; c'est cependant un écrivain qui a saisi quelques idées saines sur la guerre (2).

Dans Jomini, il y a d'assez bonnes choses (3).

J'aurais dû faire expliquer ses guerres [de Frédéric] à l'École polytechnique et aux écoles militaires. Jomini aurait été excellent pour cela (4).

JOSEPH BONAPARTE

Si le roi [Joseph] avait eu un succès et était parvenu à rétablir les affaires, mon intention serait toujours la même; je désirerais qu'il quittât l'armée, qu'il est absolument incapable de conduire, qu'il laissât le duc de Dalmatie prendre le commandement, et qu'alors il restât à Vitoria (5).

...Il est difficile de comprendre de pareils événements avec une armée comme celle d'Espagne (6); on ne peut les attribuer qu'à l'excessive ineptie du roi et de Jourdan (7).

J'ai blâmé le ministre de la Guerre d'avoir mis des compliments dans sa lettre au roi d'Espagne. Je puis garder le ménagement de ne pas mettre le public dans la confidence de mon extrême mécontentement; mais il est ridicule et déplacé que ce

---

(1) On sait que Jomini a laissé de nombreux traités sur l'art de la guerre et que sur le *Traité des grandes opérations de la guerre* ou *Histoire critique et militaire des guerres de Frédéric II, comparées à celles de la Révolution* (parue pour la première fois en 1805), Napoléon a dicté des observations (*Corresp.*, *Œuvres de Sainte-Hélène*, XXIX, 348-360). — Cf. *suprà*, p. 423, note 1.

(2) *Corresp.*, XXVI, n° 20382 (A Cambacérès, Bautzen, 16 août 1813).

(3) Gourgaud, II, 72 (14 mai 1817).

(4) *Ibid.*, II, 20 (15 avril 1817).

(5) *Corresp.* (Lecestre, n° 1033) [A Cambacérès, archichancelier, Dresde, 1er juillet 1813].

(6) Il s'agit sans doute de la défaite de Vitoria. — Cf. F. Masson, *loc. cit.*, VIII, 124-125.

(7) *Corresp.* (Lecestre, n° 1037) [A Clarke, ministre de la Guerre, Dresde, 3 juillet 1813].

prince n'apprenne pas clairement que c'est à lui que j'attribue la faute de tout ce qui s'est passé depuis cinq ans en Espagne. Il n'a montré ni talents militaires ni soins administratifs. Je désire donc que vous fassiez connaître au ministre qu'il faut que ce prince ne s'aveugle pas sur ma façon de penser à son égard; il ne savait pas commander, et il a le grand tort à mes yeux de ne pas avoir laissé commander ceux qui le pouvaient (1).

Il vient de m'écrire une lettre (2) où il accuse le ministre de la Guerre et tout le monde. La faute de tout est à lui (3). La relation des Anglais montre assez avec quelle ineptie cette armée a été conduite; il n'y en a pas d'exemple dans le monde. Sans doute le roi n'est pas militaire; mais il est responsable de son immoralité, et la plus grande immoralité, c'est de faire un métier qu'on ne sait pas. S'il manquait à l'armée un homme, c'était un général, et s'il y avait un homme de trop, c'était le roi (4).

Joseph a de l'esprit, mais il n'aime pas le travail, il ne connaît rien au métier militaire, quoiqu'en ayant la prétention (5). Il ne sait pas si une redoute est forte, ni comment l'attaquer. Il ne sait rien. Il aime jouir (6).

J'ai eu grand tort d'en faire un roi (7), surtout d'Espagne, où il fallait un souverain ferme et militaire : mais, à Madrid, il ne pensait qu'aux femmes (8). Il a de l'esprit, mais il se croit militaire, et n'a aucune connaissance de l'art de la guerre! Il m'a causé bien du mal (9) (10)...

---

(1) *Corresp.* (Lecestre, n° 1045) [A Cambacérès, Wittenberg, 11 juillet 1813]. — Cf. *Ibid.*, n° 1047 (A Clarke, Wittenberg, 11 juillet 1813).

(2) Lettre datée de Saint-Jean-de-Luz, 28 juin (F. Masson, *loc. cit.*, VIII, 130).

(3) M. Masson, qui analyse cette lettre, le montre clairement (*Ibid.*, 131).

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 1055) [A Cambacérès, archichancelier, Dresde, 20 juillet 1813]. — Cf. *Ibid.*, n° 1056.

(5) Allusion sans doute à la défaite de Vitoria.

(6) Gourgaud, I, 443 (30 janvier 1817).

(7) Joseph Bonaparte fut roi de Naples de mars 1806 à janvier 1809, puis roi d'Espagne jusqu'en 1813.

(8) Le texte de Montholon ajoute : « et à faire des jardins ».

(9) Le texte de Montholon ajoute : « en Espagne ».

(10) Gourgaud, II, 306-307 (12 septembre 1817). — Cf. Montholon, II, 193 (11 septembre 1817).

Joseph a beaucoup d'esprit; c'est un homme supérieur; s'il était né sur le trône, l'histoire le placerait au rang des meilleurs rois; mais il a été mauvais gouvernant des peuples que je lui ai confiés. A Naples, il ne faisait que des jardins; en Espagne, il voulait faire le général, il ne se rappelait qu'il était roi, et non pas le général en chef de mes armées, que lorsque le péril était aux portes de son palais. Le charme de l'intimité, le bonheur domestique, étaient chez lui une habitude trop enracinée lorsque les circonstances l'ont couronné. Il oubliait vingt fois par jour qu'il était roi (1) (2).

JOUBERT (Barthélemy-Catherine).

Déjà l'intrépide général de brigade Joubert, grenadier par le courage et bon général par ses connaissances et ses talents militaires, avait passé avec sept hommes dans les retranchements de l'ennemi (3) (4)...

Je vous demande le grade de général de division pour le général de brigade Joubert, jeune homme (5) du plus grand mérite (6) (7).

Le général Joubert, qui a commandé à la bataille de Rivoli (8), a reçu de la nature les qualités qui distinguent les guerriers. Gre-

---

(1) Montholon, I, 224-225 (20 février 1816).

(2) Cf. Gourgaud, I, 143 (même date) : « On aurait eu besoin d'un autre souverain que mon frère pour l'Espagne. » — Cf aussi Montholon, II, 62-63 (30 janvier 1817).

(3) A la bataille de Millesimo, 13 avril 1796.

(4) *Corresp.*, I, n° 165 (Au Directoire exécutif, Carcare, 26 germinal an IV-15 avril 1796).

(5) Il avait vingt-sept ans.

(6) Joubert venait de se distinguer au combat de Campara (hauteur sur la rive droite de l'Adige, entre Rivoli et Pastrengo), le 21 novembre 1796, quatre jours après la victoire d'Arcole. Bonaparte lui avait confié, dès le 22, la division qu'il avait retirée à Vaubois (Mahon, *Études sur les Armées du Directoire*, première partie, 209). Joubert hésita à accepter ce commandement : « Une division de 9.000 hommes est pour moi un fardeau qui m'accable, écrivait-il à Bonaparte. Une brigade est mon fait. » Il n'accepta définitivement que le 20 décembre et le regretta le lendemain. Après Rivoli, il écrit à son père : « Je suis né pour les armes et non pour le commandement. Je maudis l'instant où je fus fait caporal... On continue trop la guerre, nous ne combattons plus pour notre indépendance. » (*Ibid.*, 214, note.)

(7) *Corresp.*, II, n° 1217 (Au Directoire exécutif, Vérone, 4 frimaire an V-24 novembre 1796).

(8) 12-16 janvier 1797.

nadier par le courage, il est général par le sang-froid et les talents militaires. Il s'est trouvé souvent dans ces circonstances où les connaissances et les talents d'un homme influent tant sur le succès. C'est de lui qu'on a dit avant le 18 fructidor : « Cet homme vit encore (1) ». Malgré plusieurs blessures (2) et mille dangers, il a échappé aux périls de la guerre, il vivra longtemps, j'espère, pour la gloire de nos armes, le triomphe de la Constitution de l'an III et le bonheur de ses amis (3).

Joubert... était grand, maigre, semblait naturellement d'une faible complexion; mais il avait trempé sa constitution au milieu des fatigues, des camps et de la guerre des montagnes. Il était intrépide, vigilant, actif... Il fut tué glorieusement à la bataille de Novi. Il était jeune encore et n'avait pas acquis toute l'expérience nécessaire. Il était fait pour arriver à une grande renommée militaire (4).

Joubert avait une haute vénération pour moi, a dit l'Empereur; à chaque revers éprouvé par la République, durant l'expédition d'Égypte, il déplorait mon absence. Se trouvant en cet instant chef de l'armée d'Italie, il m'avait pris pour modèle, aspirait à me recommencer, et ne prétendait à rien moins qu'à tenter ce que j'ai exécuté depuis en brumaire, seulement il eût agi avec les jacobins. Les mesures et les intrigues de ce parti, pour le mettre sur la voie de cette grande entreprise, l'avaient porté au commandement en Italie, après les désastres de Scherer, de ce Scherer, dilapidateur ignorant, digne de tous les blâmes. Mais Joubert fut tué à Novi dans son premier choc contre

---

(1) Edmond Chevrier, auteur d'une étude sur le *Général Joubert* (Bourg-en-Bresse, 1860), voit (p. 125) dans cette phrase de Bonaparte une « allusion aux haines violentes des contre-révolutionnaires contre Joubert »; une adresse de Joubert à l'armée de l'Intérieur contre le club royaliste de Clichy fut insérée au *Moniteur* du 23 août 1797 (le coup d'État est du 3-4 septembre).

(2) Joubert avait été blessé dans un combat au col de Tende le 8 septembre 1793, blessé à la tête d'un coup de feu, à la bataille de Millesimo (13 avril 1796); atteint d'une balle morte à la poitrine, à Mondovi (22 avril 1796), blessé à la bataille de Caldiero (près de Vérone) le 12 novembre 1796.

(3) *Corresp.*, III, n° 2376 (Au Directoire exécutif, Milan, 26 brumaire an VI-16 novembre 1797).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 220-221.

Souvorov : il n'eût exécuté à Paris qu'une échauffourée; il n'avait point encore assez de gloire, de consistance ni de maturité; il était de nature à conquérir tout cela; mais en cet instant, il n'était pas assez fait, il était trop jeune encore, et cette entreprise était pour le moment au-dessus de ses forces.

...Voici le portrait de ce général, dicté par l'Empereur, pour ses campagnes d'Italie, et dont je retrouve le brouillon.

Joubert, né au département de l'Ain, dans l'ancienne Bress,e avait étudié pour le barreau. La Révolution lui fit prendre le parti des armes; il servit à l'armée d'Italie, et y fut fait général de brigade. Il était grand, maigre, semblait naturellement d'une faible complexion; mais il l'avait mise à l'épreuve des grandes fatigues, dans les Alpes, et s'y était endurci. Il était intrépide, vigilant, fort actif, marchant à la tête des colonnes. Il fut fait général de division pour remplacer Vaubois, dont il prit le corps d'armée. Il se fit beaucoup d'honneur dans la campagne de Léoben, commandant l'aile gauche qu'il amena au gros de l'armée, des montagnes du Tyrol, par les défilés du Pusterthal. Il était fort attaché à Napoléon, qui le chargea de porter au Directoire les derniers drapeaux enlevés par l'armée d'Italie. Resté à Paris pendant la campagne d'Égypte, il y épousa la fille du sénateur Sémonville, mariée depuis au maréchal Macdonald. Ce mariage le jeta dans les intrigues du Manège (1), et le fit nommer général en chef de l'armée d'Italie, après la défaite de Schérer. Il fut tué à la bataille de Novi. Il était jeune encore, et n'avait pas acquis toute l'expérience nécessaire. Il eût pu arriver à une grande renommée (2).

JOURDAN (Jean-Baptiste).

Les grands préparatifs de l'Autriche me portent à penser que véritablement elle veut la guerre... Le maréchal Jourdan, dans des circonstances aussi importantes, ne connaît pas assez le pays, n'a pas assez de vigueur, et a trop la réputation de se décourager

---

(1) Le Club des Jacobins avait été reconstitué sous le nom de Société des Amis de l'égalité et de la liberté. Il tenait ses séances au Manège des Tuileries et n'eut d'ailleurs qu'une existence éphémère, du 10 juillet au 13 août 1799.

(2) Las Cases, VI, 15-17 (24 août 1816).

facilement pour que je puisse lui confier une armée aussi intéressante (1). Je suis dans l'intention de vous envoyer le maréchal Masséna, qui a plus de caractère, et une connaissance parfaite des lieux (2) (3).

Il a un nom et une réputation à garder, ainsi qu'une habitude, qui le rendent plus propre qu'un autre à commander dans une grande ville (4) (5).

Jourdan a l'activité et la prudence nécessaires pour garder Naples et les côtes environnantes (6).

Je ne suis point surpris que vous soyez satisfait du maréchal Jourdan. J'ai été également content de lui dans son administration d'Italie (7), c'est un homme probe, actif et mesuré (8).

Je connais bien le maréchal Jourdan; je pense que c'est un homme que vous devez vous attacher. Il a de l'expérience, de la modération, de l'activité et du dévouement. Je ne connais personne plus dans le cas d'être gouverneur de Naples; car il vous en faut un de toute confiance, qui étudie cette capitale, d'autant plus importante qu'elle est frontière du côté de la mer... Jourdan et Reynier, voilà les deux hommes que vous devez vous attacher (9)

Vous ferez connaître au maréchal Jourdan (10) que je trouve les affaires d'Espagne mal conduites, et si mal conduites que je prévois des catastrophes si l'on ne donne pas plus d'activité et

---

(1) Que celle d'Italie. Jourdan n'avait jamais fait campagne en Italie. Il commandait en chef l'armée d'Italie depuis le 25 janvier 1804.

(2) Masséna avait fait campagne en Italie de 1794 à 1797, en 1798, en 1800 (Défense de Gênes).

(3) *Corresp.*, XI, n° 9143 (A Eugène, camp de Boulogne, 27 août 1805).

(4) Napoléon avait envoyé, à Joseph, Jourdan pour être gouverneur de Naples. — Le mot « habitude » fait peut-être allusion au séjour de Jourdan à Turin pendant deux ans et demi (juillet 1800-novembre 1802), comme administrateur général du Piémont.

(5) *Corresp.*, XII, n° 10085 (Au roi de Naples, La Malmaison, 11 avril 1806).

(6) *Corresp.*, XII, n° 10250 (Au roi de Naples, Saint-Cloud. 19 mai 1806).

(7) Voir plus haut, n. 4.

(8) *Corresp.*, XII, n° 10296 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 30 mai 1806).

(9) *Corresp.*, XII, n° 10311 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 3 juin 1806).

(10) Jourdan avait été nommé major général des armées d'Espagne le 17 juillet 1808 (Napoléon à Jourdan, Bayonne, 17 juillet 1808 [*Corresp.*, XVII, n° 14214]).

une impulsion plus vigoureuse aux mouvements des colonnes... On a peine à concevoir de pareilles inepties (1).

Faites connaître au maréchal Jourdan mon extrême mécontentement des inexactitudes et des faussetés qui se trouvent dans ses rapports sur les affaires des 26, 27, 28 et 29 juillet (2)... C'est la première fois qu'on se moque ainsi du Gouvernement... Faites-lui sentir que cette infidélité envers le Gouvernement est un véritable crime (3).

Témoignez mon mécontentement au maréchal Jourdan; suspendez-le de ses fonctions, et donnez-lui ordre de se rendre dans ses terres, où il restera suspendu et sans traitement, jusqu'à ce qu'il m'ait rendu ses comptes de la campagne. Son premier devoir était de vous mettre au fait et de vous faire le récit de la bataille (4) (5).

Jourdan... conçut bien ce qu'il avait à faire (6), mais il manqua d'activité et de résolution (7).

Pour Jourdan, il est impossible de pousser plus loin l'ineptie (8). Dans un bon gouvernement, pour sa retraite, en abandonnant Moreau, on aurait dû lui couper la tête (9).

En voilà un (Jourdan) que j'ai fort maltraité assurément. Rien de plus naturel, sans doute, que de penser qu'il eût dû m'en vouloir beaucoup. Eh bien! j'ai appris, avec un vrai plaisir, qu'après ma chute il est demeuré constamment très bien. Il a montré là cette élévation d'âme qui honore et classe les gens.

---

(1) *Corresp.*, XIX, n° 15332 (A Clarke, Schönbrunn, 11 juin 1809).

(2) 26 juillet 1809 : Combat d'Alcabon (Espagne) où fut détruite l'arrière-garde de Cuesta; 27, 28, 29 juillet, bataille de Talavera contre Wellesley. — Il ne faut pas oublier, à propos des affaires d'Espagne, que Soult était l'ennemi personnel de Jourdan, et que sa correspondance avec l'Empereur critique maintes fois à tort le maréchal Jourdan.

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15694 (A Clarke, Schönbrunn, 21 août 1809).

(4) Bataille de Vitoria, 21 juin 1813. — A ce sujet, voir *Mémoires militaires du maréchal Jourdan*, Introduction, p. VIII-XII, 475.

(5) *Corresp.* (LECESTRE, n° 1047) [A Clarke, Wittenberg, 11 juillet 1813].

(6) Dans la campagne de 1796 en Allemagne.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 175.

(8) En 1796 (Voir plus haut).

(9) GOURGAUD, II, 424 (25 décembre 1817).

Du reste, c'est un vrai patriote; c'est une réponse à bien des choses (1).

JUNOT (Jean-Andoche), duc d'Abrantès.

Le général en chef me charge de vous féliciter des succès brillants que vous avez obtenus; il recevra avec plaisir les drapeaux que vous avez pris; faites part aux braves que vous commandez de la satisfaction du général en chef (2).

...J'ai une entière confiance dans le général (3) Junot, militaire loyal et surtout attaché (4) (5)...

Je désire beaucoup voir Junot; car je me convainc tous les jours davantage que les hommes que j'ai formés sont, sans comparaison, les meilleurs (6).

J'ai éprouvé une véritable peine de ce que vous m'avez écrit de ce pauvre Junot (7). Il avait perdu mon estime dans la dernière campagne (8); mais je n'ai pas pour cela cessé de lui être

---

(1) Las Cases, VII, 90 (25 octobre 1816).

(2) *Corresp. inédite* (A Junot, quartier général d'Acre, 20 germinal an VII-9 avril 1799).

(3) Général de division.

(4) Sur la mission de Junot, aide de camp de Napoléon, en Espagne et en Portugal, cf. *Corresp.*, nos 8336, 8337, 8350, 8351.

(5) *Corresp.*, X, no 8335 [A M. Lacépède (*a*), La Malmaison, 30 pluviôse an XIII-19 février 1805].

(6) *Corresp.* (Lecestre, no 97) [Au prince Joseph Napoléon, Schönbrunn, 24 brumaire an XIV-15 novembre 1805].

(7) Accès de folie... Le capitaine de La Grèverie nous a communiqué une lettre assez curieuse de Kléber à Menou (1er novembre 1799) : « Le général en chef [Kléber] n'a pu comprendre ce que vous entendiez par la mauvaise tête et les grandes qualités militaires du général Junot, mais s'il avait quelque accès de folie qui le portât à quelques extravagances, il vous engage à le faire conduire sûrement au Caire dans la citadelle duquel on trouverait moyen de calmer son effervescence; quant à ses talents guerriers, il pense que les armées de la République possèdent au moins 150.000 hommes de sa force... »

(8) Le 19 août 1812, au moment où les Russes abandonnaient Smolensk, Napoléon franchit le Dniéper à Smolensk même, pendant que Junot, avec le 8e corps, devait passer en amont. Tandis que Ney et Murat entamaient l'arrière-garde ennemie, Junot se trouvait en bonne posture pour menacer la gauche et même la ligne de retraite des Russes. Mais, sous prétexte qu'il n'avait reçu « aucun ordre de combattre », il resta inactif (Note justificative de Junot, datée de Molodetschno, 3 décembre), malgré deux appels de Murat. Napoléon en fut très mécontent : « Il paraît, écrivait-il le 19 août, que Junot n'en veut plus; il n'a pas voulu tourner la position

(*a*) Sur le rôle de Lacépède dans les affaires d'Espagne, on peut consulter Geoffroy de Grandmaison, *L'Espagne et Napoléon*, 44-45.

attaché. Aujourd'hui il a recouvré cette estime, puisque je vois que sa pusillanimité alors était déjà l'effet de sa maladie (1).

C'est Junot qui l'a (2) fait entrer au service. Cet imbécile-là ne s'entourait que de gens à dix quartiers de noblesse (3) (4).

Junot n'a jamais été qu'un bravache, un féroce coureur de filles. Il aimait à s'entourer de nobles (5). Je n'aurais jamais dû lui donner de commandement; dans les derniers temps, il voulait être maréchal. A Valoutina, il était déjà fou (6) (7).

Junot, dans la campagne de Russie, me mécontenta fort; on ne le reconnaissait plus; il fit des fautes capitales qui nous coûtèrent bien cher (8).

KELLERMANN (François-Christophe), duc de Valmy.

Kellermann était brave soldat, extrêmement actif, avait beaucoup de bonnes qualités; mais il était tout à fait privé de moyens nécessaires pour la direction en chef d'une armée (9). Il ne fit, dans la conduite de cette guerre, que des fautes (10).

---

des Russes. Il est cause que nous avons eu une affaire très sanglante. » (CHUQUET, *Ordres et apostilles*, II, 392.) La conduite de Junot fut relevée, à mots couverts, dans le 14e bulletin de la Grande Armée, Smolensk, 23 août. C'est à la suite de la publication de ce bulletin dans le *Moniteur* du 5 septembre 1812, que Junot écrivit la justification dont il est question plus haut. — Sur Junot, voir *suprà*, Campagne de 1812, p. 299.

(1) *Corresp.* (LECESTRE, n° 1070) [A Savary, ministre de la Police générale, Dresde, 7 août 1813].

(2) Bourmont; ancien chef de Chouans, il s'était réfugié en Portugal; Junot qui commandait l'armée française dans ce pays, accepta ses services vers la fin de 1807, et le fit entrer dans l'armée impériale où il devint général de division; on sait qu'il trahit trois jours avant Waterloo (Voir aussi *suprà*, BOURMONT, p. 343).

(3) Bourmont était issu d'une vieille famille noble de l'Anjou.

(4) GOURGAUD, I, 500 (24 février 1817).

(5) Voir la citation précédente de Gourgaud.

(6) Cf. MONTHOLON, II, 199-200 (même date) : « On m'a dit depuis que le pauvre diable était déjà atteint de folie. Je le crois, car il n'y avait pas d'homme qui me fût plus dévoué et sur lequel je comptasse plus... » — On sait qu'après la campagne de Russie, Junot, à moitié disgrâcié (il avait été nommé gouverneur des provinces illyriennes) perdit la raison (Voir A. CHUQUET, *La Folie de Junot*, dans *Études d'Histoire*, 4e série; sur Valoutina, voir p. 230-231).

(7) GOURGAUD, II, 314 (18 septembre 1817).

(8) LAS CASES, V, 41 (13 juillet 1816).

(9) Kellermann commanda l'armée d'Italie de mars à août 1795.

(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des opérations de l'armée d'Italie pendant les années 1792, 1793, 1794 et 1795), XXIX, 44.

Tous les généraux d'alors (1), Kellermann, Beurnonville (2), Valence (3), étaient des imbéciles, nous les avons vus depuis (4) !

KELLERMANN (François-Étienne) (5).

L'adjudant général Kellermann a reçu plusieurs coups de sabre en chargeant à la tête de la cavalerie avec son courage ordinaire (6) (7).

Le prince Murat se loue beaucoup des belles manœuvres du général Kellermann, des belles charges des généraux Nansouty et d'Hautpoul (8).

Mandez au général Kellermann que je ne puis que le blâmer de laisser Astorga et Benavente ainsi abandonnés à eux-mêmes, qu'il doit concentrer ses troupes et leur prêter secours, qu'il est inconcevable qu'il n'ait pas envoyé la division Lapisse pour rétablir la communication avec le duc d'Elchingen (9).

Mandez à ce général (10) que je vois avec surprise qu'il se soit attribué des sommes qui ne lui étaient pas dues; qu'il a pris 16.000 francs par mois, traitement qu'on ne fait pas même à un maréchal commandant une armée (11).

Je reçois votre lettre du 24 (12). Je suis aussi peu satisfait de votre fils que je suis satisfait de vous. Ce n'est pas dans un moment comme celui-ci qu'un homme qui a du sang dans les

---

(1) 1792.

(2) Pierre de Riel, comte, puis (sous la Restauration) marquis de Beurnonville.

(3) Cyrus de Timburne-Timbronne, comte de Valence, gendre de Mme de Genlis.

(4) Gourgaud, I, 327 (16 décembre 1816).

(5) Fils du précédent.

(6) A la bataille du Tagliamento, 16 mars 1797.

(7) *Corresp.*, II, n° 1589 (Au Directoire exécutif, Valvasone, 27 ventôse an V-17 mars 1797).

(8) *Corresp.*, XI, n° 9546 (31e bulletin de la Grande Armée, Austerlitz, 14 frimaire an XIV-5 décembre 1805).

(9) *Corresp. inédite* (A Clarke, Paris, 9 avril 1809).

(10) Il servait alors en Espagne avec le grade de général de division.

(11) *Corresp.*, XXI, n° 17082 (A Clarke, Fontainebleau, 27 octobre 1810).

(12) Lettre adressée à l'Empereur par le maréchal Kellermann, duc de Valmy.

veines affiche des prétentions. Toutefois, s'il demande à servir, à votre considération, je lui donnerai de l'emploi (1).

Faites connaître au comte de Valmy que, en considération des services de son père et de l'estime que je porte au maréchal, et aussi des services personnels que lui-même m'a rendus à Marengo (2), j'ai oublié bien des sottises, que je veux bien encore oublier celle-ci, mais que j'espère qu'il se rendra enfin digne du nom qu'il porte, par sa bonne conduite et par son bon esprit (3).

KILMAINE (Charles-Édouard).

Le général (4) Kilmaine, avec sa sagacité ordinaire, a su en imposer à l'ennemi (5) et le tenir pendant quarante-huit heures en respect (6).

Kilmaine, d'origine irlandaise (7), était un excellent officier de cavalerie. Il avait du sang-froid, du coup d'œil; il était très propre à commander des corps d'observation détachés, à toutes les commissions délicates qui exigent du discernement, de l'esprit et une tête saine... Lors de la campagne d'Italie, il avait environ cinquante ans (8). Il rendit des services importants à l'armée, dont il eût été un des principaux généraux sans la faiblesse de sa santé. Il avait une grande connaissance des troupes autrichiennes; familier avec leur tactique, il ne s'en laissait point imposer par les faux bruits qu'elles sont dans l'habitude de répandre sur les derrières de l'armée, ni par ces têtes de colonnes qu'elles jettent sur les communications dans toutes les directions,

---

(1) *Corresp.* (Lecestre, n° 978) [Au maréchal Kellermann, Paris, 27 mars 1813].

(2) Dans les charges exécutées à la fin de la bataille.

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 989) [A Clarke, Saint-Cloud, 8 avril 1813].

(4) Général de division.

(5) A Vérone, attaqué par la division autrichienne Meszaros (7-8 septembre 1796). — (Pour les détails, voir le reste de la lettre et *Corresp.* [*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie, chap. VII], XXIX, 140, 142-143, 144.)

(6) *Corresp.*, I, n° 1000 (Au Directoire exécutif, Due-Castelli, 30 fructidor an IV-16 septembre 1796).

(7) Né à Dublin.

(8) Le chapitre VII des *Campagnes d'Italie* se rapporte à l'année 1796; Kilmaine, né le 19 octobre 1751, avait donc alors quarante-cinq ans.

pour faire croire à la présence de grandes forces où elles ne sont pas (1).

KLÉBER (Jean-Baptiste).

La place importante que vous allez occuper en chef (2) va vous mettre à même enfin de déployer les talents que la nature vous a donnés (3).

Kléber... s'y (4) comporta avec autant de talent que de bravoure; il s'acquit l'estime du général en chef, qui, après Desaix, le tenait pour le meilleur officier de son armée; il s'y montra des plus subordonnés, ce qui étonna les officiers de son état-major, accoutumés à l'entendre fronder et critiquer les opérations à l'armée de Sambre-et-Meuse (5) (6).

Kléber n'avait jamais commandé en chef une armée. Il donnait la préférence, sur toutes les autres, aux manières, à la discipline, au mécanisme de l'armée allemande; il n'avait pas une juste idée de ce qu'on peut faire avec des Français. Les deux frères Damas, dont l'un était son aide de camp, l'autre son chef d'état-major [en Égypte], exerçaient une grande influence sur lui. Ces deux officiers avaient peu d'étendue dans l'esprit, peu d'élévation dans l'âme; ils désiraient rentrer en France (7).

Kléber était le plus bel homme de l'armée. Il en était le Nestor; il était âgé de quarante-cinq ans. Il avait l'accent et les mœurs allemandes. Il avait servi huit ans dans l'armée autrichienne, en qualité d'officier d'infanterie. En 1790, il avait été nommé chef d'un bataillon de volontaires de l'Alsace, sa patrie. Il se distingua

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie, chap. VII), XXIX, 149.

(2) Le commandement en chef de l'armée d'Égypte.

(3) *Corresp.*, V, n° 4374 (A Kléber, Alexandrie, 5 fructidor an VII-22 août 1799).

(4) En Égypte.

(5) Pendant la campagne malheureuse de 1796 en Allemagne sous le commandement de Jourdan. — En Égypte, contrairement à ce que prétend Napoléon, des différends assez violents s'élevèrent entre Kléber et lui (Voir P. de La Grèverie, *L'Armée d'Orient sous Kléber*, dans la *Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée*, juillet 1911, 6-8).

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes, Egypte), XXX, 508.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 100 [Bertrand].

au siège de Mayence, passa avec la garnison de cette place dans la Vendée, où il servit un an, fit les campagnes de 1794, 1795, 1796, à l'armée de Sambre-et-Meuse (il en commandait la principale division), s'y distingua, y rendit des services importants, y acquit la réputation d'un général habile. Mais son esprit caustique lui fit des ennemis. Il quitta l'armée pour cause d'insubordination et fut mis à la demi-paye. Il demeurait à Chaillot pendant les années 1796 et 1797. Il était fort gêné dans ses affaires. Lorsqu'en novembre 1797, Napoléon arriva à Paris, il se jeta dans ses bras. Il fut accueilli avec distinction. Le Directoire avait une grande aversion pour lui, et celui-ci la lui rendait complètement. Kléber avait dans le caractère on ne sait quoi de nonchalant qui le rendait facilement dupe des intrigants. Il avait des favoris. Il aimait la gloire comme le chemin des jouissances. Il était homme d'esprit, de courage, savait la guerre, était capable de grandes choses, mais seulement lorsqu'il y était forcé par la nécessité des circonstances, alors que les conseils de la nonchalance et des favoris n'étaient pas de saison (1).

Kléber! c'était le dieu Mars en uniforme. Courage, conception, il avait tout; il ne lui manqua que de disposer plus longtemps de son champ de bataille. J'étais jaloux de me l'attacher; je lui proposai de faire partie de l'expédition dont nous menacions l'Angleterre. « Je le voudrais, me dit-il, mais si je le demande, les avocats me refuseront. — Je m'en charge, répliquai-je. — Eh bien, si vous jetez un brûlot sur la Tamise, mettez Kléber dedans, vous verrez ce qu'il sait faire (2) ».

Il ne songeait qu'aux femmes et aux amusements de la capitale. Il n'aimait la gloire que comme le chemin des jouissances, tandis que Desaix aimait la gloire pour la gloire... Il était capable des plus grandes choses, mais il fallait qu'il y eût à choisir entre la gloire et le déshonneur (3).

Je dois ajouter qu'il était brave (4).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 364-365.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Extraits des mémoires d'Antommarchi), XXXII, 387.

(3) Gourgaud, II, 185 (5 juillet 1817).

(4) Gourgaud, II, 188 (6 juillet 1817).

L'Empereur dit que sa mort a été la plus grande perte qu'il ait pu faire; leur conformité d'éducation et de principes eussent fait qu'ils se seraient toujours entendus (1); Desaix se serait contenté du second rang, et fût toujours demeuré dévoué et fidèle (2).

Si Kléber avait vécu, la France aurait conservé l'Égypte (3).

Kléber... était doué du plus grand talent; mais il n'était que l'homme du moment : il cherchait la gloire comme la seule route aux jouissances; d'ailleurs nullement national, il eût pu, sans effort, servir l'étranger; il avait commencé dans sa jeunesse sous les Prussiens (4), dont il demeurait fort engoué (5) (6).

Il ne faut pas toujours s'y méprendre, il est des dormeurs dont le réveil est terrible. Kléber... était d'habitude un endormi; mais dans l'occasion, et toujours au besoin, il avait le réveil du lion (7).

La mort de Kléber fut une perte irréparable pour la France et pour moi. C'était un homme doué des talents les plus brillants et de la plus grande bravoure (8).

KLEIN (Dominique-Louis-Antoine).

L'Empereur témoigne son mécontentement au général de division Klein et au général de brigade Lasalle, et Sa Majesté ordonne que cette marque de mécontentement envers ces généraux soit mise à l'ordre de l'armée, pour avoir laissé passer

---

(1) Dans une étude très fouillée (*Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée*, juillet à septembre 1911), le capitaine de La Grèverie arrive à des conclusions opposées.

(2) Las Cases, I, 308 (26 au 30 septembre 1815).

(3) Montholon, I, 257 (20 avril 1816).

(4) Inexact, voir note suivante.

(5) En 1777, Kléber était entré au service de l'Autriche en qualité de cadet dans le régiment du prince de Kaunitz; il y resta jusqu'en 1785. — Le général Damas, dans une notice manuscrite, attribue également à Kléber un grand engouement pour les méthodes prussiennes.

(6) Las Cases, II, 43 (4-5 décembre 1815).

(7) Las Cases, VII, 239 (8 novembre 1816).

(8) O'Méara, I, 77 (19 mai 1816). — Cf. *Ibid.*, I, 262 (4 décembre 1816).

deux colonnes ennemies qui étaient coupées (1), ayant eu l'un et l'autre l'extrême simplicité de croire ce que le général ennemi Blücher leur a dit, qu'il y avait un armistice de six semaines (2) (3).

KOSCIUSZKO (Thadée).

Je n'attache aucune importance à Kosciuszko; il ne jouit point dans le pays de l'estime qu'il croit; d'ailleurs sa conduite prouve qu'il n'est qu'un sot (4) (5).

LA BÉDOYÈRE (6) (Charles-Angélique-François).

Le colonel La Bédoyère était animé des plus nobles sentiments (7); il avait été aide de camp du maréchal duc de Montebello (8) et du vice-roi d'Italie (9). Jeune homme de trente ans (10), il avait été élevé dès sa plus tendre enfance aux cris de *Vive l'Empereur!* et était enivré de la gloire de la France. La conduite des Bourbons, leur asservissement à l'étranger, le déshonneur dont ils couvraient la nation, avaient révolté tous les sentiments de son âme, et, quoique sa famille, une des anciennes familles de Bretagne, fût attachée à la cour des Bourbons, il resta constamment en opposition, frémissant de l'avilissement de la France, et il appelait de tous ses souhaits, à grands cris, celui que la France voulait et que les étrangers redoutaient tant (11). Napo-

---

(1) Le 16 octobre 1806, à Weissensee et à Tennstadt.

(2) Soult refusa de croire à cette nouvelle et culbuta l'arrière-garde de Kalkreuth. Cf. FOUCART, *Prenzlow*, 97.

(3) *Corresp. inédite* (Ordre du jour, Merseburg, 19 octobre 1806).

(4) Kosciuszko, que l'opinion publique réclamait en Pologne, refusait d'y suivre Napoléon, si celui-ci ne s'engageait pas à restaurer la Pologne avec une constitution libérale (Voir M. HANDELSMAN, *Napoléon et la Pologne*, 1806-1807, 12-15).

(5) *Corresp.*, XIV, n° 11836 (A Fouché, Liebstadt, 20 février 1807).

(6) Huchet, comte de La Bédoyère.

(7) Passage écrit à propos du ralliement de La Bédoyère à Napoléon le 7 mars 1815.

(8) Il avait été nommé aide de camp de Lannes le 14 janvier 1808 (Archives administratives de la Guerre).

(9) Il avait été nommé aide de camp d'Eugène de Beauharnais le 10 juin 1809.

(10) Il était né le 17 avril 1786.

(11) Sur les sentiments de La Bédoyère avant le retour de l'île d'Elbe on peut consulter H. HOUSSAYE, *1815*, I, *La première Restauration..., Les Cent-Jours*, 247-248.

léon le reçut et le loua de son généreux dévouement; il y avait du courage, car il était le premier qui se ralliait à l'Empereur (1), et il l'avait fait hardiment, au milieu de la place de Grenoble (2). Il n'y avait dans cet acte aucun sentiment personnel, aucune vue d'ambition, même aucun sentiment d'amour-propre (3).

Celui-là s'est déclaré quand il y avait du danger, par enthousiasme. C'est un héros. Ney n'est qu'un traître (4).

La Bédoyère était éminemment Français : il fut guidé par les sentiments les plus nobles et les plus chevaleresques dans la démarche qu'il fit à Grenoble; dévouement alors admirable, car tout était douteux (5) (6). [?]

---

(1) C'est-à-dire le premier officier en activité qui se ralliait de lui-même à l'Empereur; Delessart, chef du bataillon du 5e de ligne, envoyé pour arrêter Napoléon, avait été entraîné par ses hommes à passer du côté de Napoléon (Voir H. Houssaye. *loc. cit.*, 242-244).

(2) Voir H. Houssaye, *loc. cit.*, 248-249.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 53,

(4) Gourgaud, II, 266 (25 août 1817).

(5) Cette citation est tirée des *Notes* sur l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815*, par Fleury de Chaboulon. Cette note de Napoléon se rapporterait au passage suivant de Fleury de Chaboulon : « La même faveur [celle d'être aide de camp de l'Empereur] fut décernée à La Bédoyère, en récompense de sa conduite à Grenoble; mais il... répondit... par un refus... : « Je ne veux point... qu'on puisse croire que je me suis rallié à l'Empereur par l'appât des récompenses... » — Or, on a conservé au musée de Sens l'exemplaire de Fleury de Chaboulon, annoté par Napoléon, et la phrase : « La Bédoyère était éminemment Français... » ne figure pas dans les notes marginales; elle y est remplacée par ces mots : « Ce stoïcisme n'est pas français. Tout cela est faux. » (Voir *Commentaires de Napoléon Ier*, Paris, Imprimerie impériale, 1867, V, 274; ou *Mémoires de Fleury de Chaboulon*, avec annotations manuscrites de Napoléon Ier, réimpression publiée par Lucien Cornet, 1901, III, 213). — Qu'est-ce donc que la phrase citée, donnée en 1823 par les éditeurs des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon* comme une *Note* de l'Empereur? Est-elle inauthentique? il ne le semble pas. On sait que Ph. Gonnard a montré dans les *Origines de la Légende napoléonienne*, que Napoléon à Sainte-Hélène, après avoir mis des notes marginales très courtes aux livres qu'il recevait, développait ensuite ces notes en dictées de plus en plus longues et détaillées (Voir, pour les notes sur Fleury de Chaboulon, p. 51-52). La phrase citée sur La Bédoyère ferait partie d'une de ces dictées; et les éditeurs des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon* auraient simplement commis l'erreur de la ranger parmi les notes marginales de l'Empereur. — On sera frappé de l'analogie de cette courte citation avec la longue citation précédente; celle-ci semble être comme le développement de celle-là; on peut supposer que la longue citation fait partie d'une seconde dictée qui aurait été insérée dans l'écrit de Napoléon intitulé : *L'Ile d'Elbe et les Cent-Jours*, œuvre qu'il ne cessa de rédiger et de remanier pendant tout son séjour à Sainte-Hélène (Voir Ph. Gonnard, *loc. cit.*, 66-67).

(6) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), 330.

La Bédoyère... était un jeune homme animé des plus nobles sentiments. Son attachement pour moi allait jusqu'à l'enthousiasme; et il se déclara en ma faveur, au moment du plus grand danger (1) (2).

LA COUR (Nicolas-Bernard).

Il faut mettre devant Gaëte (3) un de vos principaux généraux. Je n'y vois que le général de brigade La Cour (4), c'est bien peu de chose. Girardon (5) vaudrait mieux que La Cour (6).

LACROIX (François-Joseph-Pamphile).

Le Premier Consul ne peut croire qu'un officier général demande à quitter l'armée [de Saint-Domingue] dans un temps où elle court les dangers de la guerre et ceux de la maladie, où le courage des chefs donne toute influence sur le moral des soldats (7).

Témoignez mon extrême mécontentement au général Lacroix de ce qu'ayant battu un officier français (8), il a attenté à l'honneur de l'armée et faites-lui connaître que je veux lui faire grâce (9).

Faites arrêter le général Pamphile Lacroix et faites-le traduire à une commission militaire, pour avoir quitté son poste à l'armée saxonne... Faites-le punir selon la rigueur des lois militaires. Vous le ferez mettre non aux arrêts, mais en prison (10) (11).

---

(1) Au retour de l'île d'Elbe.

(2) O'Méara, II, 391 (28 janvier 1818).

(3) Ville napolitaine dont les troupes du roi Joseph faisaient le siège.

(4) Ou Guiot (ou Guyot) de La Cour.

(5) Général de division.

(6) *Corresp.*, XII, n° 10250 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 19 mai 1806).

(7) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 1269, an XI.

(8) Lacroix, alors à Udine, avait donné publiquement un soufflet à un capitaine du 106e. Le général Baraguey d'Hilliers dénonça cet acte de violence « dans un ordre du jour où il laissa échapper quelques expressions peu conformes aux convenances et qui pouvaient même paraître injurieuses pour le général Lacroix » (Le duc de Feltre à Napoléon, 6 mars 1811, Archives administratives de la Guerre).

(9) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 1524 (A Clarke, Paris, 6 mars 1809).

(10) Lacroix fut destitué le 22 juillet 1813. Il fut réintégré (en non-activité) le 3 juin 1814. — Cf. *infrà*.

(11) *Corresp.* (Brotonne, n° 1096) [A Clarke, Paris, 8 avril 1813].

...Le général Pamphile Lacroix, qui a abandonné son poste, a été arrêté pour être jugé selon toutes les rigueurs des lois militaires (1).

Le général de brigade Pamphile Lacroix, prévenu d'avoir quitté son poste à l'armée sans ordre, est destitué (2).

LACUÉE (3) **(Jean-Gérard).**

Ma confiance vous est depuis longtemps acquise; vous la devez à vos talents, à l'assiduité de votre travail et à la sévère probité dont vous donnez tous les jours de nouvelles preuves (4).

LA FAYETTE (5) **(Marie-Jean-Yves-Gilbert).**

La Fayette... était un homme sans talents, ni civils ni militaires; esprit borné, caractère dissimulé, dominé par des idées vagues de liberté, mal digérées chez lui et mal conçues. Du reste, dans la vie privée, La Fayette était un honnête homme (6) (7). [?]

LAGRANGE (Joseph).

Tous les détails de votre conduite, Citoyen Général, m'ont été connus. Je sais que vous avez déployé dans les divers événements des campagnes d'Égypte des talents et du caractère, et qu'il n'a pas tenu à vous qu'un plus heureux succès n'eût couronné les

---

(1) *Corresp.* (Lecestre, n° 988) [A Clarke, Saint-Cloud, 8 avril 1813].

(2) Chuquet, *Ordres et apostilles,* II, n° 2762 (Dresde, 22 juillet 1813).

(3) Comte de Cessac.

(4) Chuquet, *Ordres et apostilles,* I, n° 280 (A Lacuée, Paris, 26 ventôse an IX-17 mars 1801).

(5) Dumotier, marquis de La Fayette.

(6) Cette citation (qui fait partie d'une note) est tirée du chapitre intitulé : *Consuls provisoires;* elle a été reproduite (avec la suppression des mots « chez lui » après « mal digérées ») dans l'édition de 1830 des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon,* VI, 116 en note, et dans les *Commentaires de Napoléon Ier,* Paris, Imprimerie impériale, 1867, IV, 53 en note; au tome XXX de la *Correspondance* (*Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène*), Paris, Imprimerie impériale, 1870, le chapitre *Consuls provisoires* est bien reproduit, d'après le texte de l'édition de 1830, mais la note concernant La Fayette a été supprimée.

(7) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Gourgaud), I, 121.

travaux de notre brave armée. Comptez sur mon estime et le désir que j'ai de vous voir (1).

Les généraux de division Lagrange, Belliard et Grandjean sont sans emploi; ce sont trois bons généraux (2).

Vous changerez le général de division Lagrange, qui est un brave homme, mais qui a un bras de moins et peu d'habitude de manier l'infanterie (3).

Le général Lagrange, qui a un bras de moins, était très propre à commander une place. C'est un homme d'honneur qui en aurait fait bonne raison. Je l'aurais préféré pour Stettin au général que vous y avez mis, et pour Custrin, au général qui y est (4).

LAHARPE (Amédée-Emmanuel-François).

Je vous félicite, Général (5), sur la bonne conduite de vos troupes et sur le bonheur qui accompagne constamment votre bravoure et vos talents (6) (7).

...Mais, par un malheur irréparable pour l'armée, le général Laharpe, frappé d'une balle, tomba mort sur le coup (8).

La République perd un homme qui lui était très attaché, l'armée un de ses meilleurs généraux, et tous les soldats un camarade aussi intrépide que sévère pour la discipline (9).

---

(1) *Corresp. inédite* (Au général Lagrange, Paris, 8 frimaire an X-29 novembre 1801).

(2) *Corresp.*, XVII, n° 14276 (Observations sur les affaires d'Espagne, Saint-Cloud, 27 août 1808).

(3) *Corresp.*, XXIV, n° 19500 (A Eugène, Fontainebleau, 24 janvier 1813).

(4) *Corresp. inédite* (A Eugène, Paris, 2 mars 1813).

(5) Général de division.

(6) Lettre écrite immédiatement après la victoire de Montenotte, 12 avril 1796.

(7) *Corresp.*, I, n° 137 (Au général Laharpe, Carcare, 23 germinal an IV-12 avril 1796).

(8) Près de Codogno (localité située en avant de Plaisance, entre le Pô et l'Adda), dans la nuit du 8 au 9 mai, dans une reconnaissance; il aurait été tué par ses propres soldats qui l'avaient pris pour un ennemi (Cf. *Corresp.* [*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie, chap. III], XXIX, 99; cf. aussi Gourgaud, II, 362 [14 octobre 1817]).

(9) *Corresp.*, I, n° 365 (Au Directoire exécutif, Plaisance, 20 floréal an IV-9 mai 1796).

Le brave général Laharpe..., vraiment républicain et chéri de ses frères d'armes, emporte les justes regrets de la patrie et de l'armée (1).

Laharpe... était un officier d'une bravoure distinguée; grenadier par la taille et par le cœur (2), conduisant avec intelligence ses troupes, dont il était fort aimé, quoique d'un caractère inquiet (3) (4).

LAHOUSSAYE (5) (Armand).

Vous témoignerez au général Lahoussaye mon extrême mécontentement de sa mauvaise conduite, et qu'il sera responsable des suites que pourra avoir sa désobéissance aux ordres du duc de Dalmatie (6) (7).

LALLEMAND (François-Antoine).

Lallemand... que vous avez vu sur le *Bellérophon*, fut employé par moi à Saint-Jean-d'Acre dans des négociations avec Sir Sidney Smith. Il fit preuve de beaucoup d'adresse et d'habileté. A mon retour de l'île d'Elbe, de même que La Bédoyère (8), il se déclara pour moi, dans le moment le plus périlleux. Il excita

---

(1) *Corresp.*, I, n° 376 (Extrait de l'ordre du jour, Plaisance, 20 floréal an IV-9 mai 1796).

(2) Même appréciation dans Las Cases, I, 387 (6 novembre 1815).

(3) Les lignes suivantes parlent « d'un pressentiment funeste » qu'il aurait eu « tout le soir qui a précédé sa mort ».

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie, chap. III), XXIX, 99.

(5) Le Brun de Lahoussaye.

(6) Ce fait se produisit pendant que Soult assiégeait Badajoz et que Masséna se retirait de Torrès-Vedras. Lahoussaye avait reçu de Joseph l'ordre de se fortifier à Alcantara et d'y rester pour relier Soult à Masséna (Joseph à Berthier, Madrid, 24 février 1811). Victor ayant été battu à Medina Sidonia par un corps anglo-espagnol débarqué à Algésiras, Soult se plaignit de n'être pas assez fort et exposa à Berthier qu'il avait demandé plusieurs fois à Joseph que Lahoussaye se portât sur Cacérès et Albuquerque pour l'appuyer; que si Lahoussaye s'était rapproché de lui au lieu de rester inutile vers Placencia, l'échec de Medina Sidonia n'aurait pas eu lieu. « Mais il n'en a rien fait, ajoutait Soult le 13 mars, malgré mes instantes prières. » — On observera que Lahoussaye n'était pas sous les ordres de Soult; il faisait partie de l'armée du Centre et avait reçu une mission bien nette de Joseph. Tout au plus pourrait-on donc reprocher à Lahoussaye un manque d'initiative.

(7) *Corresp.*, XXI, n° 17500 (A Berthier, Paris, 22 mars 1811).

(8) Le colonel de La Bédoyère commandait alors le 7e de ligne. Sur les circonstances de son ralliement à Napoléon, voir *suprà*, p. 444-445.

parmi les troupes de sa division (1) un mouvement de la première importance, qui aurait réussi sans l'indécision de Davout et de quelques autres, qui étaient convenus de se joindre à lui, mais qui hésitèrent, lorsque le moment de l'épreuve arriva (2). Lallemand *a beaucoup de résolution, est capable de faire des combinaisons,* et il y a peu d'hommes plus propres que lui à conduire une entreprise hasardeuse. Il a le *feu sacré;* il commandait les chasseurs de la Garde à Waterloo, et enfonça plusieurs de vos bataillons (3).

LAMARQUE (Maximilien).

C'était un jeune lieutenant général (4); il n'avait jamais commandé en chef, mais il avait de l'esprit, de l'ardeur; c'est lui qui répondit au comte de Blacas, qui lui vantait le repos et le bonheur dont la France jouissait après tant de troubles : « Cela est vrai, les Français ont fait une halte, mais dans la boue (5) ».

Lamarque... avait fait des prodiges avec celle [l'armée] de la Vendée (6).

Lamarque que j'y avais envoyé [en Vendée], au fort de la crise, y fit des merveilles et surpassa mes espérances (7).

LAMETH (Charles-François) et LAMETH (Théodore).

Le duc d'Abrantès et le général Rivaud n'ont pu rien faire du général Charles Lameth (8), ce n'est pas qu'il manque de bonne

---

(1) Lallemand commandait le département de l'Aisne.

(2) Sur ces incidents, voir H. Houssaye, *1815,* La première Restauration — Le retour de l'île d'Elbe, 283 sqq.

(3) O'Méara, I, 537-538 (16 avril 1817). — Il s'agit des bataillons anglais. — Lallemand commandait les chasseurs à cheval de la cavalerie légère de Lefebvre-Desnoëttes.

(4) En 1815.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 121-122.

(6) Las Cases, I, 67 (20 au 22 juillet 1815). — Extrait d'un résumé qui aurait été dicté par Napoléon sur les motifs qui l'avaient conduit à se rendre aux Anglais.

(7) Las Cases, VII, 241-242 (8 novembre 1816).

(8) Général de brigade maintenu en réforme depuis le 8 mars 1801; Napoléon lui donna de nouveau du service en juin 1809 (Archives administratives de la Guerre), Sur ses rapports avec les généraux de division Rivaud et Junot, duc d'Abrantès, cf. *Corresp.*, XIX, nos 15272 et 15597.

volonté, mais il ne sait pas remuer un bataillon... Théodore Lameth (1) intriguera, parlera beaucoup, mais ne fera rien. Il faudrait que je fusse bien malheureux pour avoir besoin de pareils individus (2) (3).

LAMOTTE (4) (Auguste-Étienne-Marie).

...Faire une enquête et un rapport sur ce général, qui est mal noté et qui paraît s'être très souvent mal comporté (5).

J'ai fort approuvé la conduite du ministre de la Guerre d'avoir fait arrêter le général de Lamotte et le colonel Rabbe. Ce serait se faire d'étranges idées des devoirs de citoyen d'un colonel si on les croyait remplis non seulement lorsqu'il ne s'est pas opposé, mais même lorsqu'il n'a pas versé son sang pour s'opposer à la rebellion de son corps (6) (7).

LANNES (Jean), duc de Montebello.

Je vous prie d'accorder le grade de général de brigade au chef de brigade Lannes. Il est le premier qui ait mis en déroute

---

(1) Frère du précédent, également général de brigade, maintenu en réforme depuis le 8 mars 1801; il avait été désigné par une lettre de Clarke du 15 septembre 1809 pour être employé à l'armée dite d'Anvers dans la division des gardes nationales commandée par Latour-Maubourg (Archives administratives de la Guerre). — On sait que Théodore de Lameth avait été député à l'Assemblée législative. — (Ne pas le confondre avec son frère Alexandre-Théodore-Victor de Lameth, également général de brigade en réforme, qui avait été député à l'Assemblée constituante et fut préfet sous l'Empire. Tous deux portaient les mêmes prénoms; mais le prénom usuel du premier était Théodore et celui du second, Alexandre.)

(2) Il s'agit, dans la lettre citée, des généraux à envoyer à l'armée dite d'Anvers, formée pour repousser les Anglais débarqués à Walcheren.

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15701 (A Clarke, Schönbrunn, 23 août 1809).

(4) Gourlez, baron de Lamotte.

(5) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 1795 (Saint-Cloud, 17 novembre 1811).

(6) Lamotte fut soupçonné d'avoir été favorable à la conspiration de Malet. Le colonel Rabbe fut condamné à mort, mais un sursis en sa faveur intervint un moment avant l'exécution (Le Sr d'A..., *Conjuration du général Malet contre Napoléon*, Paris, 1824, 99).

(7) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2603 (A Savary, Smolensk, 11 novembre 1812).

les ennemis à Dego (1), qui ait passé le Pô (2), le pont de Lodi (3), et qui soit entré à Bassano (4), à l'adjudant général (5) Chabran, qui s'est particulièrement distingué à la bataille de Roveredo (6), comme il l'avait précédemment fait à celle de Lonato (7) et à la retraite de Rivoli (8) (9).

J'ai reçu la réponse que Lannes vous a faite; c'est une mauvaise tête, mais bon garçon et brave; je lui écris pour l'instruire qu'il doit se conduire avec plus de civilité et d'égards envers un ministre de la République (10) (11)...

Il fut un instant, aux champs d'Arcole, où la victoire incertaine eut besoin de l'audace des chefs. Plein de sang et couvert de trois blessures, vous quittâtes l'ambulance, résolu de mourir ou de vaincre. Je vous vis constamment dans cette journée au premier rang des braves. C'est vous également qui, le premier, à la tête de la colonne infernale, arrivâtes à Dego, passâtes le Pô et l'Adda (12)...

Sa Majesté témoigne sa satisfaction au maréchal Lannes et aux braves qui composent son corps d'armée, sur leur activité

---

(1) Victoire remportée sur les grenadiers autrichiens de Vukassovich le 15 avril 1796.

(2) Le 7 mai.

(3) Le 11 mai.

(4) Victoire remportée sur Wurmser le 5 septembre.

(5) Voir *suprà*, CHABRAN, p. 363.

(6) Voir *supra*, p. 363, note 6.

(7) Journée du 3 août 1796 qui fait partie de la bataille de Castiglione gagnée sur Wurmser (29 juillet-5 août).

(8) La division Masséna, qui occupait les hauteurs de Rivoli, avait dû se retirer sur Brescia (29 juillet-1er août 1796).

(9) *Corresp.*, I, n° 978 (Au Directoire exécutif, Bassano, 23 fructidor an IV-9 septembre 1796).

(10) Au début de septembre 1797, avait éclaté un soulèvement des paysans de la montagne contre le Gouvernement provisoire de la nouvelle République de Gênes, alliée de la République française; Bonaparte envoya, le 8 septembre, « les ordres pour que le général Lannes, avec une colonne mobile, se rendît à Tortone » (au nord de l'Apennin Ligure), pour y être à la disposition de Faipoult, ministre plénipotentiaire de la France à Gênes (*Corresp.*, n° 2168).

(11) *Corresp.*, III, n° 2232 (Au citoyen Faipoult, Passariano, 4e jour complémentaire an V-20 septembre 1797).

(12) *Corresp.*, III, n° 2413 (Au général de brigade Lannes, Paris, 18 pluviôse an VI-6 février 1798).

à suivre la cavalerie par des marches forcées (1) et après les fatigues qu'ils ont éprouvées (2).

...Ainsi a fini l'un des militaires les plus distingués qu'ait eus la France. Dans les nombreuses batailles où il s'est trouvé, il avait reçu treize blessures. L'Empereur a été extrêmement sensible à cette perte, qui sera ressentie par tous les Français (3).

Le duc de Montebello... était sage, prudent, audacieux, devant l'ennemi d'un sang-froid imperturbable. Il avait eu peu d'éducation, la nature avait tout fait. Il était supérieur à tous les généraux de l'armée française sur le champ de bataille pour manœuvrer 15.000 hommes. Il était encore jeune et se fût perfectionné; peut-être fût-il devenu habile même pour la grande tactique (4) (5).

Lannes, comme Ney, étaient des hommes à vous ouvrir le ventre s'ils y trouvaient avantage; mais, sur un champ de bataille, ils étaient impayables. Je ne sais pas ce que Lannes aurait fait dans ces derniers temps (6) (7).

L'archevêque de Narbonne... était... homme de tête et de mesures rigoureuses, quelque chose comme Lannes (8).

---

(1) A la poursuite de l'armée prussienne battue à Iéna et à Auerstædt.

(2) *Corresp. inédite* (Ordre du jour, Berlin, 1er novembre 1806).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15287 (14e bulletin de l'armée d'Allemagne, Ebersdorf, 1er juin 1809).

(4) Les *Notes sur l'Art de la guerre* ont été imprimées pour la première fois en 1823, dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II (On trouvera le passage cité, p. 85-86). La Commission chargée par Napoléon III d'éditer la *Correspondance de Napoléon Ier* et ses *Œuvres de Sainte-Hélène* imprima, en 1870, les *Notes sur l'Art de la guerre* « d'après le manuscrit original, portant de nombreuses corrections de la main de l'Empereur »; le texte de 1870 est souvent assez différent de celui de 1823. Voici deux variantes importantes dans le passage cité; après les mots : « la nature avait tout fait », le texte de 1823 portait : « Napoléon, qui avait vu les progrès de son entendement, en marquait souvent sa surprise » (Cf. plus loin les citations tirées de Las Cases); après les mots : « même pour la grande tactique », le texte de 1823 portait : « qu'il n'entendait pas encore ». (Le texte de 1823 est reproduit dans les *Commentaires de Napoléon Ier* [Paris, Imprimerie impériale], 1867, VI, 112-113).

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre; onzième note : bataille d'Essling), XXXI, 380.

(6) Allusion aux défections de 1814 et 1815. — On sait que Lannes mourut le 31 mai 1809 des suites d'une blessure reçue le 22 mai à la bataille d'Essling.

(7) Gourgaud, II, 83 (20 mai 1817).

(8) Montholon, II, 18 (2 janvier 1817).

Chez Lannes, le courage l'emportait d'abord sur l'esprit; mais chez lui l'esprit montait chaque jour pour se mettre en équilibre. Il était devenu très supérieur quand il a péri; je l'avais pris *pygmée,* je l'ai perdu *géant* (1).

L'Empereur ...faisait le plus grand cas [de Lannes]. « Il n'avait été longtemps qu'un sabreur, disait-il, mais il était devenu du premier talent. » Quelqu'un a dit... qu'il serait curieux de connaître quelle conduite il eût tenue dans ces derniers temps. « Nous avons appris à ne jurer de rien, disait l'Empereur. Toutefois, je ne pense pas qu'il eût été possible de le voir manquer à l'honneur et au devoir (2). »

Lannes, le plus brave de tous les hommes... était assurément un des hommes au monde sur lesquels je pouvais le plus compter... L'esprit de Lannes avait grandi au niveau de son courage, il était devenu un géant (3).

La première fois que je distinguai Lannes, ce n'était qu'un *ignorantaccio.* Son éducation avait été très négligée. Néanmoins il acquit beaucoup : et, pour juger de ses progrès étonnants, il suffira de savoir qu'il eût fait un général de première classe. Il avait une grande expérience de la guerre. Il s'était trouvé à cinquante-quatre batailles rangées, et à trois cents combats plus ou moins importants. C'était un homme d'une bravoure peu commune; calme au milieu du feu; il possédait un coup d'œil sûr et pénétrant, prompt à profiter de toutes les occasions qui se présentaient. Violent et emporté dans ses expressions, quelquefois même en ma présence; il m'était extrêmement attaché. Dans ses moments de colère, il ne voulait permettre à personne de lui faire des observations. Et même, lorsqu'il était dans cet état de violence, il était dangereux de lui parler, car il avait l'habitude de venir à moi dans sa fureur, et de me dire qu'on ne pouvait se fier à telle ou telle personne. Comme général, il était infiniment au-dessus de Moreau et de Soult (4).

---

(1) Las Cases, II, 43 (4-5 décembre 1815).
(2) Las Cases, II, 213 (27 janvier 1816).
(3) Las Cases, V, 43-48 (14 juillet 1816).
(4) O'Méara, I, 262-263 (4 décembre 1816).

LANUSSE (François).

Un instant ses troupes chancelèrent (1), mais il les décida par son intrépidité. Ce brave officier a eu, pendant le combat, une épaulette emportée par une balle; il s'est, depuis la guerre, distingué par son activité, son courage et ses connaissances. Je vous demande pour lui la place de général de brigade (2), vacante par la mort du général Causse (3) (4).

La nouvelle de la mort de Kléber arriva en Europe au mois d'octobre. Le Premier Consul eut un moment l'idée de rappeler Moreau et Reynier, et de confier à Lanusse le commandement en chef. C'était le plus ancien après eux. Il avait commencé sa carrière dans les Pyrénées-Orientales, s'était distingué pendant les campagnes d'Italie. Brillant devant l'ennemi, il avait le feu sacré, un caractère décidé, actif, entreprenant, et était dans la force de l'âge (5).

Lanusse montra la plus grande audace (6) (7).

Lanusse avait le feu sacré : il s'était distingué par des actions d'éclat aux Pyrénées (8), en Italie (9) (10).

LAPOYPE (Jean-François de).

Je ne crois pas le général Lapoype capable de commander une

(1) Au combat de Dego, le 15 avril 1796.
(2) Il était adjudant général chef de brigade.
(3) Tué dans ce même combat de Dego.
(4) *Corresp.*, I, n° 174 (Au Directoire exécutif, Carcare, 27 germinal an IV- 16 avril 1796).
(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Égypte et de Syrie), XXX, 130.
(6) A la bataille du 13 mars 1801 contre Abercromby. — Napoléon ajoute qu'il eût dû éviter le combat.
(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 148 [Bertrand].
(8) Notamment à la première bataille des lignes de Figueras, près du cap Creus, en Catalogne (ou bataille de la montagne Noire, 17 novembre 1794) et à la deuxième bataille (20 novembre); Lanusse, chef de bataillon, fut nommé, le 24 novembre, adjudant général chef de brigade provisoire par les représentants du peuple Vidal et Delbrel, sur la demande du général en chef Pérignon (Archives administratives de la Guerre).
(9) Notamment au combat de Dego (Voir *suprà*), à la bataille de la Brenta où il fut blessé d'un coup de sabre (5 novembre 1796).
(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes, Égypte), XXX, 511.

division; il n'a plus l'habitude de la guerre. Il serait meilleur pour commander une place assiégée, telle que Spandau (1).

Général, l'Empereur a lu avec beaucoup d'intérêt le rapport que vous m'avez fait sur la défense de Wittenberg. Sa Majesté me charge de vous témoigner toute sa satisfaction de votre conduite et les mêmes sentiments aux braves qui ont combattu sous vos ordres (2) (3).

LARIBOISIÈRE (4) (Jean-Ambroise).

Sa Majesté a nommé le général Lariboisière général de division, et lui a donné le commandement de l'artillerie de sa Garde. C'est un officier du plus rare mérite (5).

Vous devez témoigner mon mécontentement au général Lariboisière de ce que des modèles d'artillerie ont été faits sans votre autorisation pour être envoyés en pays étrangers. Vous témoignerez également au duc d'Istrie mon mécontentement qu'il se soit permis cette infraction aux lois militaires (6).

LARREY (Dominique-Jean).

Je vous prie de faire payer une gratification de 1.200 francs à la femme du citoyen Larrey, chirurgien en chef de l'armée. Il nous a rendu, au milieu du désert, les plus grands services par son activité et son zèle. C'est l'officier de santé que je connaisse le plus fait pour être à la tête des ambulances d'une armée (7).

---

(1) CHUQUET, *Ordres et apostilles*, II, n° 2682 (Au duc de Feltre, Paris, 27 février 1813).

(2) Le siège de Wittenberg avait duré du 1er avril au 7 mai 1813; la place avait été débloquée à cette dernière date. — Il y eut plus tard un second siège de Wittenberg, du 28 décembre 1813 (ouverture de la tranchée) jusqu'au 13 janvier 1814 (capitulation).

(3) CHUQUET, *Ordres et apostilles*, II, n° 2731 (Berthier à Lapoype, Dresde, 13 mai 1813).

(4) Ou Baston de Lariboisière.

(5) *Corresp.*, XIV, n° 11549 (48e bulletin de la Grande Armée, Varsovie, 3 janvier 1807).

(6) CHUQUET, *Ordres et apostilles*, III, n° 4065 (A Maret. Compiègne, 22 mars 1810).

(7) *Corresp.*, IV, n° 2834 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 6 thermidor an VI-24 juillet 1798).

LASALLE (Antoine-Charles-Louis), comte de.

Le général de division Lasalle a été tué d'une balle (1). C'était un officier du plus grand mérite, et l'un de nos meilleurs généraux de cavalerie légère (2).

LA TOUCHE-TRÉVILLE (3) **(Louis-René-Madeleine).**

Citoyen La Touche-Tréville, vice-amiral de la République, j'ai appris avec plaisir votre arrivée à Marseille. J'ai été satisfait de votre conduite.

J'approuve le parti que vous avez pris de revenir en France, et sitôt que votre quarantaine sera finie, mon intention est de vous donner une nouvelle preuve de confiance en vous employant dans la grande expédition (4).

L'amiral La Touche-Tréville était le plus habile officier de notre marine (5).

LATOUR-MAUBOURG (6) **(Marie-Victor).**

Témoignez mon mécontentement au général Latour-Maubourg, de l'affaire du 10 (7) qui ne répond pas à la confiance que j'avais en lui. Depuis quand un général qui a déjà fait la guerre en Pologne, peut-il suivre une arrière-garde ennemie où il sait qu'il y a 6.000 cosaques et 4.000 hommes de cavalerie régulière, c'est-à-dire 10 ou 11.000 hommes de cavalerie, seulement avec une

---

(1) Le 6 juillet, à la bataille de Wagram.

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15505 (25e bulletin de l'armée d'Allemagne, Wolkersdorf, 8 juillet 1809).

(3) Le Vassor comte de La Touche-Tréville.

(4) *Corresp. inédite* (A La Touche-Tréville, Saint-Cloud, 3 brumaire an XII-26 octobre 1803). — Il s'agit sans doute de l'expédition d'Angleterre. La Touche-Tréville fut mis à la tête de l'escadre de Toulon. Il mourut à son bord le 20 août 1804.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur Saint-Domingue, XXX, 532. — Sur La Touche-Tréville, voir E. Chevalier, capitaine de vaisseau, *Histoire de la marine française sous le Consulat et l'Empire*, 113 sqq.

(6) De Fay, marquis de Latour-Maubourg.

(7) Combat de Mir, livré à l'arrière-garde de Bagration qui s'était repliée sur Nesvij, au nord des marais de Pinsk.

division de cavalerie légère (1)?... Sa Majesté est extrêmement mécontente que, de sa personne, il ne se soit pas trouvé à son avant-garde; que lorsqu'une division de cavalerie donne, il doit y être.

...L'Empereur ignore le nombre de divisions et de régiments (et leur force) qu'a avec lui Bagration;... cela est la faute du général Latour-Maubourg;... depuis dix jours qu'il est dans les pays qu'a occupés Bagration, il devrait avoir recueilli une foule de renseignements qui permettent de savoir à quoi s'en tenir...

Rien ne remplace le chef;... ce n'est pas ainsi qu'agissent les commandants des autres corps... Il est honteux et sans exemple dans l'histoire de la guerre qu'après avoir été huit jours à la suite d'une armée ennemie, on ignore le nombre des divisions et des régiments qui la composent (2).

LAUBERDIÈRE (3) (Louis-François-Bertrand).

Cet officier s'est mal comporté; il a été suspendu et rappelé en France pour rendre compte de sa conduite (4) (5).

LAURISTON (6) (Jacques-Alexandre-Bernard).

Le général Lauriston me paraît avoir la tête bien inflammable, et je crains bien qu'il n'ait aucune habitude du commandement (7).

Écrivez au général Lauriston que Sa Majesté voit avec peine la dissémination de son beau corps d'armée; qu'en le disséminant ainsi, il l'a réduit à rien et lui a fait éprouver des pertes inutiles... (8) (9).

---

(1) La 4e division de cavalerie légère, du 4e corps de réserve de cavalerie commandé par Latour-Maubourg.

(2) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2235 (A Berthier, Vilna, 14 juillet 1812).

(3) Dupont d'Aubevoy, baron de Lauberdière.

(4) Le dossier ne permet pas de se rendre compte exactement des motifs pour lesquels il fut rappelé d'Espagne. Joseph lui fit dire qu'il avait été content de lui pendant son commandement à Madrid.

(5) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 1523, Paris, 4 mars 1809. — Ces lignes sont de la main de Napoléon.

(6) Law, marquis de Lauriston.

(7) *Corresp.*, XXV, n° 19766 (A Eugène, Paris, 26 mars 1813).

(8) Sans doute à la bataille de Lützen, 2 mai 1813.

(9) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2720 (A Berthier, Pegau, 4 mai 1813).

LAVALETTE

L'honneur, la probité, la droiture en toutes choses, étaient la base de son caractère (1)... Mon aide de camp en Italie et en Égypte, Lavalette, a rempli des missions fort importantes et très délicates, et toujours à ma satisfaction, notamment quand je l'envoyai à Paris, à l'époque du 18 fructidor, pour étudier l'opinion et me tenir au courant des intrigues qui préparaient cette journée. Ce sont ces circonstances qui lui ont valu la place de confiance de directeur général des Postes (2) (3)...

LECHI (Joseph).

Le général Lechi est depuis longtemps en prison. Laissez-le sortir sans décision et donnez-lui un passeport pour se rendre à Naples, où le roi de Naples consent à l'employer. Nous serons ainsi débarrassés d'un officier qui d'un côté a rendu de grands services, puisqu'il s'est déclaré le premier pour notre cause en Italie, mais qui de l'autre s'est couvert de tous les crimes à Barcelone (4). Trois ans de prison au secret lui serviront de punition (5).

LECLERC (Victor-Emmanuel).

Le général (6) Leclerc est mort en brave homme et à son poste (7) (8).

---

(1) Napoléon venait d'affirmer que Lavalette n'avait été mêlé à aucune des intrigues qui précédèrent le retour de l'île d'Elbe.

(2) Le 19 mars 1804.

(3) Montholon, II, 368-369 (8 février 1820).

(4) Le général Lechi, qui avait exercé, en 1809, les fonctions de commandant supérieur de Barcelone, fut arrêté le 3 octobre 1810 comme prévenu de concussion. Mis en liberté provisoire, détenu à son domicile, détenu de nouveau à l'Abbaye le 22 novembre 1810, puis transféré dans une maison de santé à Chaillot, le 1er mars 1811, conduit finalement à la frontière du royaume de Naples le 30 octobre 1813. Cette accusation de concussion ne fut jamais bien démontrée (Dossier du général Lechi).

(5) *Corresp.* (Brotonne, n° 1241) [A Clarke, ministre de la Guerre, Dresde, 29 septembre 1813].

(6) Général de division.

(7) Le 2 décembre 1802, à Saint-Domingue, emporté par la fièvre jaune.

(8) *Corresp.*, VIII, n° 6596 (Au citoyen Melzi, vice-président de la République Italienne, Paris, 2 ventôse an XI-21 février 1803).

Leclerc... était un officier distingué, intrépide sur le champ de bataille, et propre au travail de bureau (1).

Le capitaine général (2) Leclerc était un officier du premier mérite, propre à la fois au travail du cabinet et aux manœuvres du champ de bataille... Dans cette expédition de Saint-Domingue, il déploya du talent et de l'activité (3) (4).

[A Rivoli], le colonel Leclerc chargea par peloton avec trois cents chevaux. Le chef d'escadron Lasalle était à la tête du premier peloton, et, par son intrépidité, décida du succès (5).

LECOURBE (Claude-Jacques).

Cet officier général s'est assez mal comporté pour qu'on ne souffre point son voisinage de Paris... Je sais la part qu'il a eue à la conspiration de Georges, et la conduite qu'il a tenue (6). C'est un sournois, un méchant homme, dangereux, et qui est lié avec tous mes ennemis (7).

...Il n'y a point d'homme plus faux et plus profondément scélérat... Quand on a les premières idées de gouvernement, on doit sentir que Lecourbe ne doit jamais rester qu'à cent lieues de Paris (8).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 248.

(2) Bonaparte avait confié le commandement de l'expédition de Saint-Domingue à Leclerc, avec le titre de capitaine général (décembre 1801-décembre 1802).

(3) Si l'on en croit Decaen, Bonaparte, Premier Consul, aurait déclaré que Leclerc n'était « propre à rien ». — Cf. commandant Picard, *Bonaparte et Moreau*, 251. — Moreau l'appréciait fort peu (*Ibid.*).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur Saint-Domingue), XXX, 533.

(5) Las Cases, III, 262.

(6) Lecourbe n'avait été en aucune façon compromis dans cette conspiration, mais il avait hautement manifesté son amitié pour Moreau.

(7) *Corresp.* (Lecestre, n° 90) [A Fouché, camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII-22 août 1805].

(8) *Corresp.* (Lecestre, n° 93) [A Fouché, camp de Boulogne, 11 fructidor an XIII-29 août 1805]. — On a dit que Lecourbe avait été éloigné de Paris pour une affaire de mœurs survenue à Huningue. Les extraits précédents indiquent d'autres raisons.

Le général Lecourbe... avait acquis de la réputation et montré de l'activité et de l'audace dans cette campagne [de 1799] (1).

Lecourbe était un assez bon général... Il s'était fait une grande réputation en Suisse (2), mais je n'approuve pas sa campagne dans l'Engadine (3). Avec 25.000 hommes, il avait la prétention de battre le prince Charles, qui en avait 80.000; il mettait 3.000 hommes ici, 3.000 là; enfin, tout en petits paquets. Ce n'est pas connaître la guerre. Il faut toujours avoir son armée dans la main... J'ai eu une grande idée de Lecourbe en lisant sa correspondance avec Moreau (4). Il lui disait : « *Mais que fais-tu donc, Moreau, tu fumes ta pipe. Il faut marcher, tu te fais des chimères! Marchons! Marchons!* » J'ai eu tort de ne pas employer Lecourbe plus tôt (5), il se serait bien formé à mon système et il m'eût été bien utile. Très brave, il valait mieux que Ney (6); mais je le sentais mon ennemi et j'ai eu peur (7)... Il avait tout ce qu'il faut pour faire un bon général (8).

Un autre tort que j'ai eu, c'est d'avoir négligé le général Lecourbe (9). Il pouvait me rendre de grands services. Il eût été un excellent maréchal de France; il avait reçu de la nature

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six derniers mois de 1799), XXX, 276 [Bertrand].

(2) Dans la campagne contre Souvorov (septembre 1799).

(3) Mars-avril 1799. — Cf. la critique des opérations de l'Engadine dans *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 262-263.

(4) Dans la campagne de 1800 en Allemagne.

(5) Que 1815. On sait que Lecourbe, à cause de ses sentiments républicains et de son attachement à Moreau, fut rayé des cadres de l'armée en 1804 et maintenu dans la retraite par Napoléon; Lecourbe, qui avait été réintégré dans son grade de général de division par Louis XVIII, en 1814, accepta pourtant, en avril 1815, le commandement du corps d'observation du Jura pour défendre la frontière menacée.

(6) Rallié à Louis XVIII, Lecourbe avait tenté d'empêcher la défection de Ney au moment du retour de l'île d'Elbe (Cf. *infrà*, les citations relatives à Ney).

(7) Les lignes suivantes se rapportent à l'attitude de Lecourbe et de son frère (membre de la cour criminelle) pendant le procès de Moreau et de Georges Cadoudal (D'après le texte de Gourgaud, Napoléon aurait confondu, dans la conversation tenue à Sainte-Hélène, le général avec son frère; c'est sans doute non Napoléon qui s'est trompé, mais Gourgaud qui a mal entendu; car cette confusion n'existe pas dans le texte correspondant de Montholon).

(8) Gourgaud, II, 457-458 (29 janvier 1818).

(9) En 1815. Napoléon venait de se reprocher de ne s'être pas « confié au maréchal Brune ».

toutes les qualités nécessaires pour être un excellent général. J'avais été frappé de plusieurs passages de sa correspondance avec Moreau lorsqu'il lui écrivait lettre sur lettre. « Que fais-tu donc? tu fumes ta pipe, tu bavardasses avec ton état-major. A cheval! Marchons en avant! et dans un mois tu dicteras la paix sous les murs de Vienne. » Il manquait à Lecourbe de causer guerre avec moi, d'employer ses loisirs à étudier la guerre dans l'histoire des campagnes des grands capitaines, de Turenne surtout, et il aurait été le premier à reconnaître combien est vicieux et stérile de grands résultats le système du morcellement de ses forces. Je suis sûr que s'il avait causé deux heures de guerre avec moi, il se serait maudit pour ses opérations dans l'Engadine, quand avec 25.000 hommes il voulait battre l'archiduc Charles, qui en avait 80.000. Mais c'était la mode alors, toujours les petits paquets. — J'ai eu peur de Lecourbe (1) (2)...

LEFEBVRE (François-Joseph), duc de Danzig.

Sénateurs, le Premier Consul... propose le général de division Lefebvre pour candidat à la place vacante du Sénat.

Le général de division Lefebvre s'est constamment trouvé à l'avant-garde (3) pendant la guerre de la liberté.

Il commandait à Paris lors du 18 brumaire; il a montré autant de sagesse, autant d'attachement aux principes sacrés de la liberté, de l'égalité et du système représentatif (4), qu'il avait montré de courage et de talents militaires à Fleurus, au passage du Rhin (5), à Wetzlar (6). Plusieurs fois blessé dans les cam-

---

(1) Les lignes qui suivent se rapportent à l'attitude de Lecourbe et de son frère pendant le procès de Moreau et de Georges Cadoudal.

(2) Montholon, II, 432-433 (1er novembre 1820).

(3) Cette expression doit être prise au pied de la lettre : en 1794, la division Lefebvre était dénommée « avant-garde » dans l'armée de la Moselle (Voir V. Dupuis, *Les Opérations militaires sur la Sambre en 1794. Bataille de Fleurus* [Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée],352, n. 2).

(4) Sur l'appui prêté par Lefebvre à Bonaparte au 18 brumaire, on peut consulter A. Vandal, *L'Avènement de Bonaparte*, I, 282, 305, 307, 308, 314, 333, 374.

(5) Le 5 septembre 1795, par l'armée de Sambre-et-Meuse.

(6) Sur la Lahn : il s'agit ici sans doute du combat, malheureux d'ailleurs, du 15 juin 1796, où la division Lefebvre lutta avec vigueur contre l'archiduc Charles.

pagnes précédentes, il l'a été si grièvement dans la campagne dernière (1), qu'il ne peut plus faire la guerre active d'une manière digne de lui (2).

Il y a une telle imbécillité dans la correspondance du duc de Danzig, que je n'y conçois rien; j'espère que Merlin l'aura rejoint et lui aura appris à lire (3).

Ce maréchal n'a fait que des bêtises; il ne sait pas lire ses instructions (4). Il est impossible de lui laisser le commandement d'un corps (5); c'est dommage, parce que c'est un fort brave homme un jour d'affaire (6).

Lefebvre, au siège de Danzig (7), ne m'écrivait d'abord que des sottises (8), mais lorsque les Russes débarquèrent (9), il se retrouva dans son élément, et ses rapports devinrent ceux d'un homme qui voit bien (10).

Lefebvre est cause de la victoire de Fleurus (11); c'est un bien brave homme qui ne s'occupe pas des grands mouvements qui s'opèrent à sa droite et à sa gauche; il ne songe qu'à se bien battre. Il n'a pas peur de mourir. C'est bien; mais, parfois, ces gens-là se trouvent dans une position aventurée, entourés de

---

(1) Blessé par une balle au bras gauche le 21 mars 1799 à Ostrach (Souabe, entre Ravensburg et Sigmaringen).

(2) *Corresp.*, VI, n° 4697 (Message, Paris, 7 germinal an VIII-28 mars 1800).

(3) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 1507 (A Joseph, Astorga, 2 janvier 1809).

(4) Sur le faux mouvement de Lefebvre du 25 décembre 1808 au 5 janvier 1809, voir Balagny, *Campagne de Napoléon en Espagne* (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée), V, 2, 82-87 et 100-101, 115, 123-124, 125-126, 142-143, 304-305, 318-320; III, 472-474.

(5) Napoléon le rappela, en effet, peu après auprès de lui.

(6) *Corresp.*, XVIII, n° 14671 (A Joseph, roi d'Espagne, Valladolid, 9 janvier 1809, midi).

(7) Février-mai 1807.

(8) Voir par exemple *Corresp.*, XIV, n°s 12212, 12213, 12220; XV, n°s 12289, 12306, 12347, 12357, 12377, 12572, 12600.

(9) Le 12 mai 1807, à l'embouchure de la Vistule, pour secourir Danzig, qui dut capituler le 24.

(10) Gourgaud, I, 299 (8 décembre 1816). — Cf. Montholon, I, 452 (même date); Gourgaud, II, 187 (5 juillet 1817).

(11) Sur la vigueur déployée par Lefebvre à l'aile droite de l'armée française, on peut consulter V. Dupuis, *loc. cit.*, 353-354, 357-371, 381-382.

tous côtés. Alors, ils capitulent; et après, ils deviennent lâches pour toujours (1) (2).

La qualité essentielle d'un général est la fermeté, qui, du reste, est un don du ciel. J'aime mieux Lefebvre que Mathieu Dumas, il avait le feu sacré. Vous savez qu'en dernier lieu, il voulait défendre Paris (3) (4).

Le génie militaire est un don du ciel, mais la qualité la plus essentielle d'un général en chef est la fermeté de caractère et la résolution de vaincre à tout prix. J'aime mieux Lefebvre que Mathieu Dumas, et cependant quelle différence d'esprit et de savoir (5). Mais Lefebvre a le feu sacré, il ne compte jamais ses ennemis; il voulait défendre Paris (6).

LEFEBVRE-DESNOËTTES (Charles).

Je ne puis que vous témoigner mon mécontentement sur la manière dont on reçoit les chevaux; il n'y a qu'un cri d'indignation dans tout Paris... Comme c'est vous que j'ai chargé de l'opération, c'est vous qui êtes responsable; restez jour et nuit au Champ-de-Mars, et faites vous-même cette opération; ce n'est pas dans un moment comme celui-ci, où nous avons tant besoin de chevaux, qu'on doit s'en rapporter à d'autres (7).

Le général Lefebvre-Desnoëttes, qui commandait la cavalerie

---

(1) Il n'y a pas d'allusion, dans ce passage, à un fait précis de la carrière militaire de Lefebvre.

(2) Gourgaud, I, 570 (28 mars 1817).

(3) Dans un conseil extraordinaire, tenu à Paris, après Waterloo, le 1er juillet 1815, le maréchal Lefebvre, seul de tous les officiers généraux, se prononça, avec quelques réserves, il est vrai, pour la résistance aux Alliés (Voir H. Houssaye, *1815*, III, *La seconde abdication. La Terreur blanche*, 266-272).

(4) Gourgaud, II, 426 (27 décembre 1817).

(5) On sait que Mathieu Dumas était un écrivain militaire distingué; Napoléon à Sainte-Hélène a dicté des notes sur son *Précis des événements militaires ou essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814* (19 vol. in-8, 1816-1826).

(6) Montholon, II, 240-241 (24 décembre 1817).

(7) *Corresp.*, XXIV, n° 19515 (Au général Lefebvre-Desnoëttes, Fontainebleau, 26 janvier 1813).

de la Garde, a été blessé d'un coup de baïonnette (1), en chargeant avec son intrépidité ordinaire (2).

LEGRAND (Claude-Just-Alexandre).

Le général de division Legrand s'est fait remarquer (3) par ce sang-froid et cette intrépidité qui le distinguent (4).

Le général Legrand, officier du premier mérite, fut blessé grièvement, mais non dangereusement (5) (6).

J'aimais beaucoup Legrand, c'était un bien brave homme, un excellent général de division; mais ce n'eût pas été un bon général en chef. Ce n'est pas un aigle, mais il a du feu sacré; il n'a pas voulu signer ma déchéance (7) (8).

LEISSÈGUES (Corentin-Urbain) [de].

Le contre-amiral Leissègues, citoyen ministre, me paraît bien faible pour commander l'expédition. Ne pourriez-vous pas en désigner un autre? (9).

LEJEUNE (Louis-François).

Le général Lejeune n'a pas les qualités nécessaires à un officier du génie; il faut l'employer à commander une brigade (10).

---

(1) Le 29 janvier 1814, à la bataille de Brienne.

(2) *Corresp.*, XXVII, n° 21150 (A Clarke, Brienne, 31 janvier 1814).

(3) Le 22 mai 1809 (bataille d'Essling).

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15246 (10e bulletin de l'armée d'Allemagne, Ebersdorf, 23 mai 1809).

(5) Au passage de la Bérézina, le 26 novembre 1812.

(6) *Corresp.*, XXIV, n° 19365 (29e bulletin de la Grande Armée, Molodetchno, 3 décembre 1812).

(7) Le 3 avril 1814, le Sénat prononça la déchéance de Napoléon; par une lettre du même jour, Legrand s'était excusé de ne pouvoir, attendu son état de maladie, assister aux séances de cette assemblée (*Moniteur* du 4 avril 1814).

(8) Gourgaud, II, 89 (24 mai 1817).

(9) *Corresp. inédite* (Au ministre de la Marine, Paris, 18 nivôse an X-8 janvier 1802).

(10) Chuquet, *Ordres et apostilles*, I, n° 1033 (Trianon, 10 mars 1813).

LETORT (Louis-Michel) [baron].

Je suis extrêmement mécontent du général Letort. Après la faute qu'a commise cet officier, il ne peut désormais rester dans la Garde. Je veux bien, par égard pour ses anciens services et pour la réputation de la Garde, ne pas le mettre à l'ordre de l'armée et ne pas le suspendre de ses fonctions, mais je donne ordre au major général de l'employer dans son grade. Présentez-moi un bon officier pour le remplacer dans les dragons de la Garde. Mettez mon mécontentement de la conduite de ce général à l'ordre, mais seulement à l'ordre de la Garde (1).

Le général Letort, major des dragons de la Garde, quoique blessé à la bataille de Wachau, a voulu charger (2) à la tête de son régiment et a eu son cheval tué (3).

Cet officier est de la plus grande distinction (4).

LETURCQ (François-Charles-Michel).

Nous avons eu cent hommes tués, cinq cents blessés (5); parmi les premiers, l'adjudant général (6) Leturcq, le chef de brigade Duvivier (7), le chef de brigade Cretin, mon aide de camp Guibert (8); les deux premiers étaient deux excellents généraux de

---

(1) *Corresp.* (Brotonne, n° 1233) [Au général de Nansouty, commandant la cavalerie de la Garde, Hartau, 19 septembre 1813].

(2) A la bataille de Hanau, 30 octobre 1813. — Letort fut même blessé.

(3) *Corresp.*, XXVI, n° 20841 (Bulletin de la Grande Armée, Francfort, 31 octobre 1813).

(4) *Corresp.*, XXVIII, n° 22056 (Bulletin de l'armée, Charleroi, 15 juin 1815, au soir). — Le général Letort, aide de camp de l'Empereur, avait été grièvement blessé au cours d'une charge exécutée dans l'après-midi du 15 juin, près de la chaussée de Charleroi.

(5) A la bataille d'Aboukir (la 2e), gagnée le 25 juillet 1799 sur les Turcs.

(6) Leturcq, chef de bataillon, avait été nommé par Bonaparte adjudant général chef de brigade provisoire.

(7) Chef de brigade du 14e régiment de dragons.

(8) Pluvié, dit Guibert (Benoît-François-Fortuné), était lieutenant au moment de sa mort. Le recueil *Victoires, conquêtes des Français*, XI, 33, n. 1, donne sur lui quelques détails biographiques.

cavalerie, d'une bravoure à toute épreuve, que le sort de la guerre avait longtemps respectés; le troisième était l'officier du génie que j'ai connu qui possédait le mieux cette science difficile et dans laquelle les moindres bévues ont tant d'influence sur le résultat des campagnes et les destinées d'un État; j'avais beaucoup d'amitié pour le quatrième (1).

LESCURE (Louis-Marie).

Il ne faut... vexer aucunement mesdames Lescure (2) et La Rochejaquelein. Le mari de l'une et le frère de l'autre ont fait la guerre (3) avec un tel talent militaire qu'ils auront une page dans l'histoire, et ils conserveront quelque attachement dans le pays (4).

LHÉRITIER (5) (Samuel-François).

Ajoutez au général Lhéritier que je suis surpris que, se trouvant attaqué par 600 cosaques, il ne les ait pas attendus et culbutés; que j'ai lu avec peine sa lettre; que je vous ai demandé, en la lisant, si ses 2.000 hommes n'avaient ni sabres ni pistolets, et n'étaient armés que de manches à balai; qu'il est surprenant qu'ayant du canon et la supériorité du nombre, il ne soit pas tombé sur l'ennemi pour le faire repentir de sa confiance (6).

LIECHTENSTEIN (Jean), prince de.

Le prince de Liechtenstein est un des hommes les plus distin-

---

(1) *Corresp.*, V, n° 4323 (Au Directoire exécutif, Alexandrie, 10 thermidor an VII-28 juillet 1799).

(2) Il s'agit ici de la veuve du marquis de Lescure, qui avait épousé, en 1802, Louis de La Rochejaquelein, le frère de Henri dont il est question dans la citation.

(3) Comme chefs des armées vendéennes; Henri de La Rochejaquelein avait été tué le 4 mars 1794, Lescure avait péri le 3 novembre 1793.

(4) *Corresp.*, IX, n° 8009 (A M. Fouché, Aix-la-Chapelle, 23 fructidor an XII-10 septembre 1804).

5) Baron de Chezelle.

(6) *Corresp.*, XXVI, n° 20546 (Au major général, Pirna, 12 septembre 1813).

gués, non seulement par ses talents militaires, mais encore par ses connaissances (1).

LIGER-BELAIR (Louis).

Il faut placer le général Liger-Belair dans la division où il manque un général de brigade. C'est un bon général d'artillerie (2).

LINOIS (3) (Charles-Alexandre-Léon).

Il a rendu le pavillon français la risée de l'univers (4). Le moindre reproche qu'on peut lui faire, c'est d'avoir mis beaucoup trop de prudence dans la conservation de sa croisière. Des vaisseaux de guerre ne sont pas des vaisseaux marchands. C'est l'honneur que je veux qu'on conserve, et non quelques morceaux de bois et quelques hommes. Le mépris contre lui, en Angleterre, est au dernier point de la part des officiers de la marine. Je voudrais pour beaucoup que ce malheureux événement ne fût pas arrivé; je préférerais avoir perdu trois vaisseaux (5).

Écrivez à Linois, faites-lui sentir toute la force de sa faute; combien est erronée son opinion qu'il est la ressource de la marine aux Indes. Tant qu'il y aura du bois dans les forêts et des matelots sur les côtes de France, personne ne pourra se dire la ressource de la marine... Après ces signes de mécontentement, après surtout avoir établi tout ce qu'eût fait à sa place le plus médiocre officier anglais, et le lui avoir dit sèchement et durement, car

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9546 (31e bulletin de la Grande Armée, Austerlitz, 14 frimaire an XIV-5 décembre 1805).

(2) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 662) [A Joachim Napoléon, lieutenant de l'Empereur en Espagne, Paris, 19 mars 1808].

(3) Ou Durand-Linois.

(4) Le contre-amiral Linois devait attaquer un convoi de la Compagnie anglaise des Indes revenant de Chine et s'en emparer; il l'aperçut près de Pulo-Aor, à l'entrée du détroit de Malacca; trompé par un stratagème du commodore Dame, il crut que le convoi était escorté de vaisseaux de guerre, il n'osa pas pousser le combat et s'éloigna (14-15 février 1804). — Pour les détails, voir H. Prentout, *L'Ile de France sous Decaen*, 345 et 350-354.

(5) *Corresp.*, IX, n° 8024 (A Decrès, ministre de la Marine, Cologne, 28 fructidor an XII-15 septembre 1804).

cette lettre doit être connue de la postérité, vous lui direz qu'il a manqué de courage d'esprit, courage que j'estime le plus dans un chef; qu'il s'en faut de beaucoup qu'il ait perdu dans mon esprit sous le point de vue de son courage physique; que j'espère qu'avant de rentrer en France, il trouvera occasion de rendre à son pavillon quelque éclat (1) (2).

Sa Majesté a été très désagréablement affectée des circonstances et du résultat de votre affaire du 25 pluviôse contre la flotte anglaise venant de Chine.

Sa Majesté a remarqué que vous n'aviez pas assez de confiance dans les forces sous votre commandement, en même temps que vous vous étiez exagéré celles de ce convoi (3).

Je vous renvoie vos lettres de l'Ile-de-France. Je n'y vois que des discussions assez peu modestes entre Linois, qui est un homme médiocre, et Decaen, homme ardent et fougueux (4) (5).

LOISON (Louis-Henri).

Loison est un homme actif (6) (7).

Témoignez mon mécontentement au général Loison de ce mouvement intempestif; que sa mission est de protéger Königsberg et la côte, et non de s'enfoncer dans l'intérieur des terres; qu'il fatigue d'ailleurs inutilement les troupes que j'ai destinées à réparer les pertes de la Grande Armée; que je suis étonné qu'il se soit permis ce mouvement sans ordre et ait dégarni Königs-

---

(1) Voir sur cette lettre et sur la précédente, H. Prentout, *loc. cit.*, 358-363.

(2) *Corresp.*, IX, n° 8051 (A Decrès, Mayence, 5 vendémiaire an XIII-27 septembre 1804).

(3) *Corresp. inédite* (Au contre-amiral Linois, Paris, 14 vendémiaire an XIII-6 octobre 1804).

(4) Pour le conflit entre Linois et le général de division Decaen, capitaine général à l'Ile-de-France, voir H. Prentout, *loc. cit.*, livre III, chap. II, particulièrement p. 363-366.

(5) *Corresp.*, X, n° 8698 (Au vice-amiral Decrès, Pavie, 18 floréal an XIII-8 mai 1805).

(6) Le général de division Loison avait été chargé du siège de Kolberg (sur la Baltique).

(7) *Corresp.*, XV, n° 12366 (A Clarke, Finkenstein, 13 avril 1807).

berg; qu'il ait à faire rentrer sans délai ces troupes et ne se permette plus de pareilles incartades (1).

Lui répondre [au général Loison] qu'il est nouveau dans l'histoire de la guerre et ridicule d'aller dans un pays ami pour s'éclairer avec 10.000 hommes, au lieu d'envoyer un agent ou un aide de camp en poste; que cela eût évité aux troupes beaucoup de fatigues et de faux mouvements; que Sa Majesté espère que de pareilles légèretés n'auront plus lieu (2).

Vous devez faire mettre aux arrêts sur-le-champ le général Loison, et là vous le ferez interroger sur les raisons qu'il a à donner pour s'excuser d'avoir quitté son poste. Vous lui demanderez pourquoi il n'était pas à la tête de sa division lorsqu'elle est arrivée sur l'ennemi en avant de Vilna : ce qui a été la cause de la perte de cette belle division (3) (4).

Vous lui témoignerez mon mécontentement... J'ai lu avec attention ses réponses... elles sont loin de le justifier... Je crois donc devoir lui attribuer la perte de la division qui lui a été confiée;... cependant je veux bien ne pas oublier les services qu'il m'a rendus dans d'autres occasions;... j'espère que ceci lui servira de leçon, et qu'il connaîtra mieux l'importance des devoirs d'un général qui commande une division, du sort de laquelle il répond (5).

LOUIS XIV.

Louis XIV est le plus grand souverain qu'ait possédé notre pays. Il a eu quatre cent mille hommes sous les armes et, pour

---

(1) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2372 (Smolensk, 23 août 1812).

(2) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2401 (Viasma, 30 août 1812).

(3) La division Loison, venant du Niémen, était arrivée à Vilna les 21 et 23 novembre, et s'était portée au-devant de l'armée, vers Oszmiana, où, le 5 décembre, elle repoussa un détachement russe. Plus encore que le combat, le froid réduisit son effectif de 10.000 hommes environ à 1.500 le 9 (De Chambray, *Histoire de l'Expédition de Russie*, III, 126, note *a*. 2e édition). A cette date du 9, Loison était malade et avait été remplacé par le général Gratien (Berthier à Ney, Vilna, 9 décembre 1812). Le reste de cette division fit l'arrière-garde sous les ordres de Ney.

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 980) [A Clarke, ministre de la Guerre, Paris, 31 mars 1813]. — Cf. *Corresp.* (Lecestre, n° 988).

(5) *Corresp.* (Lecestre, n° 991) [A Clarke, Saint-Cloud, 14 avril 1813].

qu'un roi de France puisse en réunir autant, il ne faut pas que ce soit un homme ordinaire (1) (2).

Louis XIV était un grand roi, mais il n'était pas militaire. Son passage du Rhin, tant vanté, n'était rien; c'est un passage à gué défendu par deux mauvais régiments (3) (4).

LOUIS XV.

On peut affirmer que c'est Louis XV qui a gagné lui-même la bataille de Fontenoy en ne suivant pas le conseil des courtisans qui le conjuraient de repasser la rivière. S'il s'en fût allé, la maison du Roi l'eût suivi et la bataille eût été perdue (5) (6).

LOUIS DE PRUSSE.

...Le prince Louis de Prusse, jeune prince plein de bravoure et de courage (7).

Si les derniers instants de sa vie ont été ceux d'un mauvais citoyen (8), sa mort (9) est glorieuse et digne de regret; il est mort comme doit désirer de mourir tout bon soldat (10).

---

(1) Pour les effectifs des armées de Louis XIV, on peut consulter E. Lavisse, *Histoire de France*, VII² (Lavisse), 238; VIII¹ (De Saint-Léger), 26 et 90.

(2) Gourgaud, II, 12-13 (11 avril 1817).

(3) Voir E. Lavisse, *loc. cit.*, VII², 310-311.

(4) Gourgaud, II, 357 (11 octobre 1817).

(5) Sur l'attitude de Louis XV et le rôle de la maison du Roi à Fontenoy, on peut consulter J. Colin, *Les Campagnes du maréchal de Saxe*, troisième partie, *Fontenoy* (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée), notamment p. 122, 125-126, 132, 137 (On trouvera un résumé dans E. Lavisse, *Histoire de France*, VIII², 148).

(6) Gourgaud, II, 357-358 (11 octobre 1817).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 10967 (1er bulletin de la Grande Armée, Bamberg, 8 octobre 1806).

(8) Louis de Prusse était un des chefs du parti de la guerre que Napoléon prédisait désastreuse pour la Prusse.

(9) Tué d'un coup de sabre au combat de Saalfeld, le 10 octobre 1806.

(10) *Corresp.*, XIII, n° 10987 (2e bulletin de la Grande Armée, Auma, 12 octobre 1806).

LOWE (sir Hudson).

Je lui (1) ai répondu que cet homme était un Sicilien enté sur un Prussien (2) (3).

Cet homme est méchant; son œil, en me regardant, était celui d'une hyène prise au piège; méfiez-vous-en, messieurs. Nous nous plaignions de l'amiral (4), nous le regretterons peut-être, car, en fait, il a le cœur du soldat, tandis que ce général ne me paraît en avoir que l'habit. Sa mine me rappelle celle d'un sbire de Venise. Qui sait? peut-être sera-t-il mon bourreau (5) (6)...

MACDONALD (Jacques-Étienne-Joseph-Alexandre), duc de Tarente.

Mon frère, vous avez besoin d'un homme qui soit un peu vigoureux et qui ait du talent; je pense que Macdonald (7) vous conviendrait (8).

J'ai donné des lettres de service pour l'armée d'Italie au général Macdonald... Cet officier a des talents et du nerf; mais je ne me fie point à ses opinions politiques. Cependant les choses sont bien changées; je suppose qu'il vous servira de tous ses moyens, et qu'il voudra gagner le grade où ses talents et ses anciens services l'appellent (9).

Caraman (10) se rendra près du duc de Tarente... L'armée se

---

(1) A l'amiral Malcolm, qui essayait de réconcilier Napoléon et sir Hudson Lowe.

(2) Allusion à la carrière militaire d'Hudson Lowe : officier dans l'armée anglo-sicilienne de 1805 à 1809; détaché auprès de Blücher pendant les campagnes de 1813 et 1814.

(3) Gourgaud, II, 45 (3 mai 1817). — Cf. Montholon, II, 121 (même date).

(4) Cockburn.

(5) Paroles que Napoléon aurait prononcées, dès la première entrevue avec sir Hudson-Lowe. — Gourgaud n'en dit rien dans son journal, à la même date (I, 158)

(6) Montholon, I 244-245 (16 avril 1816).

(7) Général de division, alors tenu dans la retraite par Napoléon, comme ami de Moreau.

(8) *Corresp.*, XIV, n° 11376 (Au roi de Naples, Posen, 3 décembre 1806).

(9) *Corresp.* (Lecestre, n° 435) [A Eugène, Paris, 2 avril 1809].

(10) Le capitaine Caraman, officier d'ordonnance de l'Empereur.

trouve dans des marais, sur trois colonnes, chaque colonne formant un corps d'armée; ce qui fait un corps sur la chaussée, et les deux autres qui flanquent dans des marais et défilés, ce qui est contraire au principe, puisque chaque corps d'armée ayant des bagages et de l'artillerie est ainsi exposé à perdre son matériel, et sa marche se trouve rompue...

Il ne dissimulera pas, avec toute la réserve convenable, que je trouve le maréchal [duc de Tarente] mal placé et ne comprends pas sa manière de faire (1).

Écrivez au duc de Tarente qu'il est fâcheux qu'il ait fait un mouvement sans nécessité et déplacé ses bivouacs et ses camps par une aussi horrible journée, ce qui fait souffrir infiniment sa troupe (2).

[A la Trebbia], le terrain a été mal choisi, les opérations mal dirigées, Macdonald n'y a montré que de l'intrépidité (3).

Macdonald a bien mal manœuvré! (4) (5)

Macdonald avait une grande loyauté (6).

MACON (Pierre).

Le général de brigade Macon, que l'Empereur avait nommé commandant de Leipzig, est mort dans cette ville d'une fièvre putride. C'était un brave soldat et un parfait honnête homme (7).

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20560 (Ordre pour le capitaine Caraman, Dresde, 14 septembre 1813, dans la nuit).

(2) *Corresp.*, XXVI, n° 20600 (Au major général, Pirna, 20 septembre 1813, 4 heures du matin).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 268 [Bertrand].

(4) En 1813. — Cf. citations précédentes : *Corresp.*, XXVI, nos 20560 et 20600; sur la défaite de la Katzbach, on peut consulter X..., *Étude sur les Opérations du maréchal Macdonald du 22 août au 4 septembre 1813. La Katzbach.*

(5) Gourgaud, II, 72 (14 mai 1817).

(6) Las Cases, III, 322 (10 mai 1816).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 11154 (26e bulletin de la Grande Armée, Berlin, 3 novembre 1806).

MACORS (1) (François-Nicolas-Antoine-Joseph).

J'approuve que vous ayez remis le général Macors au commandement de Lille. Je ne me fie point du tout au général Solignac (2).

MACQUARD (François).

Macquart (3), brave homme; pas de talents; vif (4).

MAINONI (Joseph-Antoine).

J'ai reçu l'aperçu de la situation de l'armée d'Italie au 1er décembre... Le général (5) Mainoni est incapable de défendre Mantoue (6).

MAISON (Nicolas-Joseph).

Le général Maison, commandant une division du 5e corps, officier de la plus grande distinction, fut blessé (7) (8).

Il est fâcheux que, après une victoire (9) et après avoir fait échouer l'ennemi dans ses dispositions, ce général s'obstine encore à reculer et suppose à l'ennemi des projets contraires à tous les

---

(1) Baron de Macors.

(2) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 2258) [A Clarke, Château-Thierry, 13 février 1814].

(3) Ou mieux Macquard.

(4) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) (*a*).

(5) Général de division.

(6) *Corresp.*, XIV, n° 11347 (A Eugène, Posen, 1er décembre 1806).

(7) A la bataille de Leipzig.

(8) *Corresp.*, XXVI, n° 20815 (Bulletin de la Grande Armée, Leipzig, 16 octobre 1813, au soir).

(9) Le 13 janvier, Maison avait infligé un échec sérieux à l'ennemi qui avait perdu un millier d'hommes (Maison au ministre de la Guerre, Lierre, 15 janvier [A. H. G.]; au major général, Louvain, 17 janvier [*Ibid.*]).

(*a*) Rapport adressé au Directoire sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie.

principes et à toutes les idées (1)... Ce général n'a pas encore l'habitude du commandement (2).

Sa Majesté a vu avec peine la belle occasion que vous avez manquée de remporter une victoire importante sur l'ennemi, de débloquer Gorcum et d'attirer à vous les 4.500 hommes qui sont dans cette place et qui, désormais, seront inutiles... (3).

Sa Majesté n'approuve point le projet d'une ligne de vingt-lieues : cela est bon pour la contrebande, mais ce système de guerre n'a jamais réussi...

Ce n'est que par un projet ferme, bien concerté, et de la décision, qu'on garde les provinces (4).

Dites-lui qu'il n'a pas justifié la confiance qu'il m'avait inspirée, mais que je suspens encore mon jugement; que ce n'est pas en s'enfermant dans des places qu'on agit... (5).

Je lui ai donné une grande marque de confiance en l'élevant au grade de général en chef; est-ce en se conduisant de la sorte qu'il devrait s'en rendre digne? Est-ce en s'enfermant dans Lille, en y donnant et recevant des repas, qu'il croit répondre à ce que j'attendais de lui (6) (7) ?

Le général Maison est un homme qui a l'esprit étroit et peu d'énergie (8).

---

(1) Maison supposait que l'ennemi, renonçant à marcher sur Anvers, se porterait sur Diest, Louvain et Bruxelles (Maison au ministre de la Guerre, Lierre, 15 janvier [A. H. G.]).

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 1126) [A Clarke, Paris, 18 janvier 1814].

(3) Dans une lettre du 4 janvier au major général, Maison exposait toutes les difficultés de l'entreprise, en raison des faibles effectifs dont il disposait et de l'inondation du pays (A. H. G.). — Pour les opérations de Maison, on pourra consulter Weil, *La Campagne de 1814*, I, 277 sqq.

(4) *Corresp.*, XXVII, n° 21120 (A Maison, Paris, 20 janvier 1814).

(5) *Corresp.*, XXVII, n° 21310 (A Clarke, château de Surville, 19 février 1814). — Cf. *Ibid.*, n° 21318 (Au roi Joseph, château de Surville, 19 février 1814, 9 heures du soir).

(6) Attaqué de front à Tournay par des forces supérieures et menacé sur sa gauche, craignant de se voir coupé de Lille dépourvue de garnison, Maison s'était décidé, le 16 février au soir, à se replier sur cette place d'où sont datées ses lettres du 18 au 24 inclus (Maison au ministre de la Guerre, Lille, 18 février 1813 [A. H. G.]).

(7) *Corresp.*, XXVII, n° 21350 (A Clarke, Nogent, 22 février 1814).

(8) *Corresp.*, XXVII, n° 21356 (Au roi Joseph, Châtres, 23 février 1814, 2 heures après-midi). — Cf. *Ibid.*, n° 21403 (A Clarke, Jouarre, 1er mars 1814); *Ibid.*, n° 21424 (A Clarke, La Ferté-sous-Jouarre, 3 mars 1814).

Réitérez au général Maison que je ne suis pas content de sa conduite; que, n'aurait-il que 4.000 hommes, il doit se mettre en campagne, réunir les garnisons, tomber sur les derrières de l'ennemi, et non rester oisif dans une ville (1) (2).

J'écris au ministre de la Guerre, parlez-lui-en, que je suis mécontent du général Maison, qui fait des bêtises. Que le ministre de la Guerre lui demande de ma part s'il a peur de mourir... J'ai là (3) plus de monde que n'en a l'ennemi, mais, par l'inexpérience et le défaut d'audace du général Maison, toutes ces forces sont inactives... Ce général, qui s'était distingué, n'a pas répondu à la confiance et à l'espérance qu'il avait inspirées. Cependant, je veux bien suspendre encore mon jugement. Le ministre de la Guerre lui écrira qu'il faut plus d'activité, d'audace et d'intrépidité qu'il n'en montre (4).

MALCOLM (l'amiral sir Pulteney).

Son regard, son attitude et son langage préviennent tout d'abord en sa faveur; j'ai réellement éprouvé du plaisir à le voir et à causer avec lui. S'il commandait ici à la place de cet exécrable sbire sicilien (5), nous serions en paix, et je crois véritablement que, fussions-nous les hôtes les plus méfiants, nous deviendrions confiants, tant sa physionomie dit que son cœur est bon et que c'est un honnête homme (6) (7).

MALET (Claude-François) [de].

Je reçois l'interrogatoire de Malet, que j'ai connu dans tous

---

(1) Maison reprit la campagne et, après un léger engagement, entra à Courtray le 26 février. Attaqué de nouveau par des forces supérieures, il se replia sur Menin et Roncq où il se trouvait le 8 mars. Le 18, il était de retour à Lille (Maison au ministre de la Guerre, Roncq, 8 mars, et Lille, 18 mars [A. H. G.]).

(2) *Corresp. inédite* (Au duc de Feltre, Troyes, 24 février 1814).

(3) Sous les ordres de Maison, dans le Nord.

(4) *Corresp.*, XXVII, n° 21427 (Au roi Joseph, Fismes, 4 mars 1814).

(5) Sir Hudson Lowe. — Cf. *suprà*, p. 472, note 2.

(6) Paroles qu'aurait prononcées l'Empereur, immédiatement après la présentation de l'amiral Malcolm, qui venait prendre «le commandement de la station navale de Sainte-Hélène et du cap de Bonne-Espérance ».

(7) Montholon, I, 312 (20 juin 1816).

les temps pour un très mauvais sujet, voleur, peu brave. Il avait déjà été compromis dans l'affaire d'Angoulême, il y a quatre ou cinq ans. Je ne donnai pas de suite à ce qui le regardait, parce que j'y reconnus beaucoup de bêtise; je continuai même à l'employer. Mais la récidive est un peu trop forte (1) (2).

MARCHAND (Jean-Gabriel).

Les talents déployés dans cette circonstance (3) par le général de division Marchand... sont dignes des plus grands éloges (4).

Le général Marchand n'est pas maréchal d'Empire, mais il vaut quatre maréchaux (5).

Je pense que vous devez prendre pour secrétaire général de la guerre un homme qui soit bien au courant de l'administration de la guerre, tel que Marchand ou un autre homme de cette espèce auquel tous les détails de la guerre soient familiers (6).

MARMONT (7) (Auguste-Frédéric-Louis), duc de Raguse.

Marmont doit vous faire remettre les 325.000 francs, sans qu'il soit besoin de le lui intimer; sans cela, je le lui ferai signifier. Il

---

(1) Malet qui, en l'an XI et XII, était général de brigade à Angoulême et avait pris une attitude hostile à l'égard du Premier Consul, fut mis en disponibilité le 30 janvier 1805 et en non-activité le 2 mars suivant. Employé à l'armée d'Italie à partir du mois de septembre suivant, membre influent de la Société des Philadelphes, il commença à conspirer, fut arrêté et détenu comme prisonnier d'État du 1er juillet 1807 au 30 mai 1808. Admis aussitôt après à la retraite, il fomenta de nouveaux complots, fut incarcéré à la Force, obtint d'être transféré dans une maison de santé où la surveillance était moins sévère et où il ourdit la conspiration qui faillit réussir dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812 (Dossier Malet et M. Saulnier, *Éclaircissements historiques sur la conspiration du général Malet,* 11 et 18 sqq.).

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 295) [A Fouché, ministre de la police générale, Bayonne, 16 juin 1808]. Dix-huit mois plus tard, Napoléon écrivait de lui : « Ce misérable doit être privé de toute espèce de traitement » (Chuquet, *Ordres et apostilles,* III, n° 3992, Paris, 29 janvier 1810).

(3) Au combat de Deppen, 6 juin 1807.

(4) *Corresp.,* XV, n° 12747 (78e bulletin de la Grande Armée, Heilsberg, 12 juin 1807).

(5) Chuquet, *Ordres et apostilles,* II, n° 1967 (A Jérôme, Saint-Cloud, mai 1812). — Le général Marchand était chef d'état-major de Jérôme.

(6) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres,* n° 2312) [A Davout, ministre de la Guerre, Paris, 29 mai 1815].

(7) Viesse de Marmont.

est honteux qu'un général fasse des profits à l'ennemi (1), mais surtout lorsque ses troupes manquent de solde (2) (3).

Vous ferez connaître au duc de Raguse, en temps opportun, combien je suis indigné de la conduite inexplicable qu'il a tenue, en n'attendant pas deux jours [pour livrer bataille aux Arapiles (4)] que les secours de l'armée du Centre et de l'armée du Nord le rejoignissent (5).

...L'excessive vanité de ce maréchal ressort dans toutes ses lettres : il est toujours méconnu de tout le monde ; il a tout fait, tout conseillé ; il est fâcheux qu'avec quelques talents il ne puisse pas se débarrasser de cette sottise, ou du moins se contenir de manière que cela ne lui échappe que rarement (6).

...La trahison du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa l'armée (7).

C'est un accès de folie !... Sa vanité l'a perdu (8) (9).

---

(1) Marmont avait gardé pour lui une partie du produit de la vente du vif-argent des mines d'Idria (Carniole). Voir *Mémoires et correspondance du prince Eugène*, publiés par A. Du Casse, II, 119-123 ; *Corresp.*, XII, nos 9956, 10026, 10027, 10066 ; *Corresp.* (Lecestre), I, no 108.

(2) Voir *Corresp.*, XII, nos 10089, 10104, 10188 ; Voir aussi *Mémoires... du prince Eugène*, II, 215, 216, 221-222.

(3) *Corresp.*, XII, no 10115 (Au prince Eugène, Saint-Cloud, 21 avril 1806).

(4) 22 juillet 1812.

(5) *Corresp.*, XXIV, no 19175 (A Clarke, Ghjatsk, 2 septembre 1812).

(6) *Corresp.*, XXVII, no 21426 (A Clarke, Bézu-Saint-Germain, 4 mars 1814).

(7) *Corresp.*, XXVIII, no 21681 (Au peuple français, golfe Jouan, 1er mars 1815).

(8) La conversation de Napoléon et de Gourgaud sur la trahison de Marmont en 1814, est rapportée de façon différente par Gourgaud et Montholon ; elle aurait été provoquée, d'après Montholon, par la lecture d'un article de journal relatif au maréchal Marmont.

Texte de Gourgaud : « Marmont [c'est Gourgaud qui parle] est bien malheureux parce que c'est un homme de sentiments élevés. Il s'est trompé et a cru sauver son pays en se dévouant : il faut qu'il ait eu une absence. J'avoue que je l'aime et qu'il me fait peine, car bien d'autres sont plus mauvais que lui et n'ont pas la honte qu'il éprouve. » — « C'est un accès de folie ! » [dit l'Empereur]. — « Sa Majesté semble éprouver pour lui le même sentiment que moi et ajoute : « Sa vanité l'a perdu... »

Texte de Montholon [II, 78, même date ; il place toutes les phrases suivantes dans la bouche même de Napoléon] : « Je plains Marmont, je l'aime. On a parlé à ses sentiments élevés, on l'a électrisé, on l'a étourdi par de l'exaltation patriotique ; il a cru sauver son pays. C'est un véritable accès de folie. S'il avait su trahir, il se serait plutôt brûlé la cervelle. Pauvre nature humaine ! »

La comparaison des deux textes semble indiquer que Montholon a mal résumé la conversation, mêlé les paroles de l'Empereur et celles de Gourgaud, et attribué le tout à Napoléon (Voir plus loin la citation tirée de Montholon, II, 192).

(9) Gourgaud, I, 447 (1er février 1817).

Tout le monde regarde Marmont comme un traître, mais il y a bien des gens plus coupables que lui (1) (2).

M... sera un objet d'horreur pour la postérité. Tant que la France existera, on ne pourra entendre le nom de M... sans frissonner d'horreur. Il le sent; et c'est sans doute maintenant l'homme le plus misérable qui soit au monde. Il ne saurait se pardonner à lui-même et il terminera sa vie comme Judas (3).

MASSÉNA (André), duc de Rivoli et prince d'Essling.

Masséna : actif, infatigable, a de l'audace, du coup d'œil et de la promptitude à se décider (4).

Mélas, que vous avez contre vous, n'est pas un homme très habile. Il n'a ni vos talents militaires, ni votre activité (5).

Masséna s'est conduit très médiocrement; il s'est fait battre

---

(1) Voici l'ensemble du passage d'où est tirée cette appréciation sur Marmont : « ... Il y a bien des gens plus coupables que lui. Les hauteurs devaient être fortifiées, elles ne l'étaient pas. La défection se montrait de tous côtés. On approvisionnait avec des boulets de huit des pièces de six; on donnait ordre et contre-ordre; on délibérait quand il fallait se battre... »

On trouve un passage analogue dans Gourgaud, II, 306 (12 septembre 1817; ce doit être la date exacte; on sait que les dates du journal de Montholon ne sont pas absolument sûres) : « J'ajoute [c'est Gourgaud qui parle, il vient de raconter à l'Empereur, sur sa demande, un épisode de la fin de la campagne de 1814], j'ajoute que tout le monde regarde Marmont comme le premier traître. Il y a cependant des gens plus coupables que lui : les hauteurs qui défendent Paris et qui devaient être fortifiées ne l'étaient pas. Partout la malveillance se faisait sentir; il y a eu des batteries de six qu'on a approvisionnées avec des boulets de huit. « Le frère de « Votre Majesté, Joseph lui-même, s'en est allé sans donner d'ordres! Un aide de camp de Marmont n'a pu le rattraper pour en avoir... »

On voit que, d'après Gourgaud, ce serait lui, et non Napoléon, qui aurait ce jour-là, excusé Marmont; on a vu plus haut que, déjà le 1er février 1817 (Gourgaud, I, 447) Gourgaud soutient avoir pris la défense de ce maréchal, et que l'on peut croire que Montholon avait inexactement attribué à l'Empereur, dans son journal, des paroles prononcées par Gourgaud; la même chose semble s'être produite pour la conversation du 12 septembre 1817; on remarquera combien le passage de Gourgaud est plus précis que le passage correspondant de Montholon.

(2) Montholon, II, 192 (11 septembre 1817).

(3) O'Méara, II, 173 (22 août 1817).

(4) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) (*a*).

(5) *Corresp.*, VI, n° 4662 (Au général Masséna, commandant en chef l'armée d'Italie, Paris, 21 ventôse an VIII-12 mars 1800).

(*a*) Rapport adressé au Directoire sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie.

à Caldiéro (1) par de fausses dispositions... Il ne serait pas mal que, par des amis communs, vous lui fissiez entendre que je suis médiocrement content, non de sa valeur, mais du talent qu'il a montré. Cela aura l'avantage d'exciter son zèle, et peut-être aussi d'empêcher les désordres qui commencent dans cette armée... Mon intention est de rendre si riches les généraux et officiers qui m'ont bien servi, que je n'entends pas qu'ils déshonorent par la cupidité le plus noble métier, en s'attirant la déconsidération du soldat (2).

Masséna a beaucoup volé dans le pays vénitien (3) (4).

Le maréchal Masséna a tout pris dans les pays vénitiens (5).

Je vois déjà, dans ceux (6) que vous m'envoyez, des traces du désordre que Masséna (7) met partout... (8)

J'ai fait donner ordre au maréchal Masséna de faire verser les deux millions qu'il a soustraits (9).

Soyez inflexible pour les voleurs. Masséna est haï de toute l'armée; vous devez bien vous convaincre aujourd'hui de ce que je vous ai dit plusieurs fois, que cet homme n'a point l'élévation nécessaire pour conduire des Français (10).

Faites donner à Masséna le conseil de rendre les six millions qu'il a pris... Souffrir que le soldat meure de faim, soit sans solde, et prétendre qu'on a reçu en don, des provinces, des sommes qui

---

(1) 28 et 29 octobre 1805.

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 97) [Au prince Joseph Napoléon, Schönbrunn, 24 brumaire an XIV-15 novembre 1805].

(3) Comme commandant de l'armée d'Italie à la fin de l'année 1805. Voir *Mémoires et correspondance du prince Eugène,* publiés par A. Du Casse, II, 9-11, 34 (Lettre d'Eugène à Napoléon du 29 décembre 1805), 123, et *Corresp.,* XII, notamment nos 9863, 9911, 9960, 9982, 10022, 10043, 10078, *Corresp.* (Lecestre), I, nos 104, 108.

(4) *Corresp.,* XI, n° 9665 (Aú prince Joseph, lieutenant de l'Empereur, commandant en chef de l'armée de Naples, Munich, 12 janvier 1806).

(5) *Corresp.,* XI, n° 9738 (Au prince Joseph, Paris, 2 février 1806).

(6) Les états de situation de l'armée de Naples.

(7) Le maréchal Masséna commandait le corps principal de l'armée de Naples.

(8) *Corresp.,* XII, n° 9789 (Au prince Joseph, Paris, 9 février 1806).

(9) *Corresp.* (Lecestre, n° 104) [A Eugène, vice-roi d'Italie, Paris, 21 février 1806].

(10) *Corresp.,* XII, n° 9911 (Au prince Joseph, Paris, 2 mars 1806).

lui étaient destinées, c'est par trop impudent; il n'y a plus moyen de faire la guerre. Faites surveiller Saint-Cyr (1). Le détail de leurs dilapidations est inouï (2).

Masséna n'est bon à rien dans un gouvernement civil : il n'est d'ailleurs point susceptible d'attachement (3). C'est un bon soldat, mais entièrement adonné à l'amour de l'argent; c'est là le seul mobile de sa conduite, et il n'y a que cela qui l'ait fait marcher, même sous mes yeux (4). C'était d'abord par de petites sommes; aujourd'hui des milliards ne suffiraient pas (5).

Le général Verdier vaut peut-être mieux que Reynier (6); si vous ne mettez pas Masséna, mettez-les tous les deux. Dans le métier de la guerre, comme dans les lettres, chacun a son genre. S'il y avait des attaques vives, prolongées et où il fallût payer de beaucoup d'audace, Masséna serait plus propre que Reynier. Pour garantir le royaume de toute descente pendant votre absence, Jourdan est préférable à Masséna (7) (8).

Si vous pouviez vous attacher Masséna, ce serait un bien. Sans avoir de grands talents militaires, c'est un homme vigoureux dont vous pouvez avoir besoin (9) (10).

Masséna a des talents militaires devant lesquels il faut se

---

(1) Même accusation portée contre Gouvion Saint-Cyr dans *Corresp.*, XI, n° 9665. Le corps d'armée de Saint-Cyr avait participé à la campagne de 1805 dans l'Italie du Nord. En 1806, Saint-Cyr commandait un corps de l'armée de Naples.

(2) *Corresp.*, XII, n° 9960 (Au prince Joseph, Paris, 12 mars 1806).

(3) Napoléon l'opposait, à tous ces égards, à Jourdan, qu'il avait envoyé à Joseph pour être gouverneur de Naples (Voir *supra*).

(4) Dans la première campagne d'Italie (1796-1797). — Cf. sur Masséna à Gênes, en 1800, la citation tirée de MONTHOLON, II, 404.

(5) *Corresp.*, XII, n° 10311 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 3 juin 1806). — Selon Desaix, Bonaparte se serait enrichi en Italie aux dépens des vaincus (A. CHUQUET, *Journal de voyage du général Desaix*, Introduction, LXXX).

(6) Pour diriger l'expédition de Sicile projetée. — Joseph songeait à la confier à Reynier [Voir *Mémoires du roi Joseph*, publiés par A. DU CASSE, II, 257 (lettre de Joseph du 27 mai)].

(7) « Je compte laisser Masséna sur le continent... », écrivait Joseph le 27 mai.

(8) *Corresp.*, XII, n° 10325 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 6 juin 1806).

(9) Masséna venait de se porter au secours du général de division Reynier, qui, battu au début de juillet par les troupes anglo-napolitaines près de Santa-Eufemia, avait dû faire une pénible retraite à travers la Calabre.

(10) *Corresp.*, XIII, n° 10676 (Au roi de Naples, Rambouillet, 20 août 1806).

prosterner; il faut oublier ses défauts, car tous les hommes en ont (1).

Masséna... était fortement constitué, infatigable, nuit et jour à cheval parmi les rochers et dans les montagnes; c'était le genre de guerre qu'il entendait spécialement (2). Il était décidé, brave, intrépide, plein d'ambition et d'amour-propre; son caractère distinctif était l'opiniâtreté, il n'était jamais découragé. Il négligeait la discipline, soignait mal l'administration, et, par cette raison, était peu aimé du soldat. Il faisait assez mal les dispositions d'une attaque. Sa conversation était peu intéressante; mais, au premier coup de canon, au milieu des boulets et des dangers, sa pensée acquérait de la force et de la clarté. Était-il battu, il recommençait comme s'il eût été vainqueur (3).

Masséna était éminemment noble et brillant au milieu du feu et du désordre des batailles; le bruit du canon lui éclaircissait les idées, lui donnait de l'esprit, de la pénétration et de la gaieté (4).

Masséna est brave sur le champ de bataille, mais c'est encore un pauvre général (5) (6).

Je ne saurais... entendre parler de cette défense comme d'une merveille, tant Gênes est bien fortifié. Masséna a, du reste, fort mal fait de s'en aller par mer. C'était pour sauver son magot. Il aurait dû marcher par terre, se joindre à Suchet et attaquer les Autrichiens (7) (8).

Masséna ne trouvait d'esprit qu'au milieu du feu et des périls

---

(1) *Corresp.*, XVIII, n° 15144 (A Eugène, Burghausen, 30 avril 1809).

(2) On connaît sa victoire de Zürich (25-26 septembre 1799).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie, chap. III), XXIX, 108.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Défense de Gênes par Masséna), XXX, 367.

(5) Opinion émise par Napoléon au sujet de l'expédition du Portugal (1810-1811), où il avait relevé plusieurs fautes de Masséna.

(6) Gourgaud, II, 258 (22 août 1817).

(7) Voir les notes mises à la citation correspondante de Montholon.

(8) Gourgaud, II, 449 (25 janvier 1818).

d'un champ de bataille. Ce n'est qu'alors qu'il me parlait en homme d'esprit (1) (2).

Je me suis toujours impatienté quand j'ai entendu citer cette défense [de Gênes] comme une merveille de fermeté et de caractère (3)... Masséna a commis aussi une grande faute en s'en allant par mer (4), il savait trop bien la guerre pour ne pas le reconnaître; mais il a voulu sauver son magot. Il devait marcher par terre, faire sa jonction avec Suchet, et reprendre l'offensive; c'est comme cela qu'il aurait fait s'il n'avait pas été préoccupé de mettre à l'abri son magot (5) (6).

Masséna, d'un rare courage et d'une ténacité si remarquable, dont le talent croissait par l'excès du péril; qui, vaincu, était toujours prêt à recommencer comme s'il eût été vainqueur (7).

Masséna avait été un homme très supérieur qui, par un pri-

---

(1) Le Journal de Gourgaud donne, pour cette même date, une reproduction des paroles de l'Empereur très différente de celle de Montholon. Il faut citer les deux versions :

Montholon : « J'aurais donné ma fille à un officier de bataille, je ne l'aurais pas donnée au premier des administrateurs. La vraie noblesse s'acquiert sur le champ de bataille; elle est le patrimoine de celui qui va au feu. Masséna ne trouvait d'esprit qu'au milieu du feu et des périls d'un champ de bataille. Ce n'est qu'alors qu'il me parlait en homme d'esprit. »

Gourgaud (I, 298) : « La vraie noblesse réside dans celui qui va au feu. J'aurais donné ma fille à un soldat de bataille, je l'aurais refusée à un administrateur. Un administrateur malheureux ne trouve d'esprit qu'au milieu du feu et des dangers; ce n'est qu'alors qu'il prend de bonnes dispositions. »

On voit qu'il n'est nullement question de Masséna dans le texte de Gourgaud; il semble d'ailleurs plus obscur que celui de Montholon; il est cependant curieux, si vraiment l'Empereur a parlé de Masséna, que Gourgaud ne s'en soit pas souvenu.

(2) Montholon, I, 452 (8 décembre 1816).

(3) Napoléon reprochait à Masséna de n'avoir pas tenu dix jours de plus dans Gênes en 1800; il savait l'arrivée de Bonaparte en Italie et devait prévoir une grande bataille (La capitulation de Gênes est du 5 juin; la bataille de Marengo du 14); il comprenait que le siège de Gênes immobilisait un corps nombreux de l'armée autrichienne; pourquoi n'avait-il pas pris des mesures de rigueur pour rogner sur la nourriture des Génois, même si elles avaient causé « la mort de quelques centaines d'entre eux ».

(4) Après la reddition de Gênes.

(5) Cf. le contexte de la citation de Gourgaud, II, 449, et *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Défense de Gênes par Masséna), XXX, 361 et 365-366.

(6) Montholon, II, 404 (1820).

(7) Las Cases, I, 386 (6 novembre 1815).

vilège très particulier, ne possédait l'équilibre tant désiré qu'au milieu du feu : il lui naissait au milieu du danger (1).

Masséna... était un homme d'un talent supérieur. Cependant ses dispositions avant une bataille étaient ordinairement mauvaises; et ce n'était que lorsque les hommes tombaient autour de lui qu'il commençait à agir avec ce jugement qu'il aurait dû déployer auparavant. Au milieu des morts et des mourants, de la grêle de balles qui moissonnaient tout autour de lui, Masséna était toujours le même; il donnait ses ordres, et faisait ses dispositions avec le plus grand *sang-froid* et un excellent jugement. Voilà *la vera nobilità di sangue* (la vraie noblesse du sang). On disait avec vérité de Masséna qu'il ne commençait jamais à agir avec discernement que lorsque la chance d'une bataille se déclarait contre lui. C'était, néanmoins, un *voleur*. Il était toujours de moitié avec les fournisseurs et les commissaires de l'armée. Je lui ai dit souvent que, s'il voulait mettre fin à ses concussions, je lui ferais présent de 800.000 francs ou d'un million; mais il en avait pris tellement l'habitude qu'il ne pouvait s'empêcher de piller. Aussi était-il haï par les soldats, qui se mutinèrent trois ou quatre fois contre lui. Cependant, eu égard aux circonstances, c'était un homme précieux; et c'eût été un grand homme, si ses qualités brillantes n'eussent été ternies par l'avarice (2).

MAUCUNE (3) (Antoine-Louis).

Le général (4) Maucune étant très brave, il faut l'envoyer en Italie à la disposition du vice-roi (5).

MAURIN (Antoine).

...Le général (6) Maurin paraît faire fort mal la guerre;... il

(1) Las Cases, II, 44 (4-5 décembre 1815).
(2) O'Méara, I, 263-264 (4 décembre 1816).
(3) Popon de Maucune.
(4) Général de division.
(5) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2778 (Au duc de Feltre, Saint-Cloud, 12 novembre 1813).
(6) Général de brigade.

n'était pas à son poste,... il s'était cantonné dans un château avec sa cavalerie, et n'avait qu'un bataillon d'infanterie et vingt chasseurs en avant;... je désire que le duc de Tarente lui en témoigne mon mécontentement;... ce n'est pas ainsi qu'un général de troupes légères qui flanque une armée doit servir (1).

MÉNARD (Jean-François-Xavier).

Le général (2) Ménard n'est pas assez militaire pour ce poste important (3) (4).

MENOU (5) (Jacques-François).

Il avait soixante ans, un esprit agréable, des connaissances étendues, était grand travailleur, bon administrateur, quoiqu'un peu faiseur; il n'avait jamais commandé d'armée, si ce n'est celle de l'intérieur (6)... Le Premier Consul ne pouvait alors [octobre 1800] avoir aucune idée de cette complète privation de toute qualité militaire qu'on a depuis reconnue dans Menou. Le général Menou s'était montré très contraire à la convention d'El-A'rych;... son esprit, ses connaissances, sa probité, n'étaient contestés par personne... Son âge, sa brillante bravoure, l'éclat qui rejaillissait sur lui d'avoir été un des pères de la liberté française, son attachement à Napoléon, qu'il manifestait avec chaleur, tout cela lui concilia l'opinion de l'armée (7).

Menou avait toutes les qualités nécessaires pour le commandement : très instruit, bon administrateur, intègre... On était en doute sur ses talents militaires; on savait qu'il était extrêmement

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20600 (Au major général, Pirna, 20 septembre 1813, 4 heures du matin).

(2) Général de brigade.

(3) Celui de chef d'état-major du 5e corps de la Grande Armée.

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10881 (A Berthier, Saint-Cloud, 24 septembre 1806).

(5) De Menou-Boussay.

(6) Commandant la 17e division militaire, il réprima l'insurrection de prairial; général en chef de l'armée de l'intérieur, le 12 juillet 1795, il fut destitué le 5 octobre suivant et remplacé par Bonaparte. Sur ces faits, voir Rigault, *Le Général Abdallah Menou*, 37.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 130 [Bertrand].

brave, il s'était bien comporté dans la Vendée (1) et à l'assaut d'Alexandrie (2)... Il était impossible alors (3) de prévoir à quel point Menou avait d'incapacité pour la direction des affaires de guerre, puisqu'il avait été militaire toute sa vie (4), qu'il avait beaucoup lu, qu'il avait fait plusieurs campagnes (5), qu'il connaissait parfaitement le théâtre où il se trouvait (6).

...L'irrésolution et le défaut de talents militaires du général Menou avaient banni tout espoir et toute confiance (7) (8).

Menou était un homme intrépide; mais ce n'était pas un soldat. Vous [les Anglais] n'auriez pas dû prendre l'Égypte. Si Kléber eût vécu, vous ne vous en seriez jamais emparés avec une armée sans artillerie ni cavalerie. Les Turcs ne signifiaient rien (9).

Si cet imbécile de Menou vous eût attaqués [les Anglais] au moment de votre débarquement avec 20.000 hommes, comme il aurait pu le faire, au lieu de la division Lanusse, vous étiez perdus sans ressource. Vous n'aviez qu'une force de 17.000 à 18.000 hommes, sans cavalerie (10).

MERLE (Pierre-Hugues-Victoire).

L'opinion de l'Empereur... est que le général (11) Merle s'est

---

(1) Le général de division Menou avait été blessé de trois coups de feu, dont un à la poitrine, à la prise de Saumur par les Vendéens, le 10 juin 1793 (Archives administratives de la Guerre).

(2) Sept blessures à l'assaut d'Alexandrie, le 2 juillet 1798.

(3) Après la mort de Kléber (14 juin 1800), Bonaparte hésita sur le choix du successeur à lui donner dans le commandement en chef de l'armée d'Égypte; il finit par laisser ce poste à Menou.

(4) Menou était entré au service comme volontaire en 1766.

(5) Dans l'ouest de la France (1793); à l'armée des Alpes (1795); en Égypte, depuis 1798.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* -- Notes. — Égypte), XXX, 511.

(7) A propos de la capitulation du Caire, signée le 27 juin 1801. — Cf. Rigault, *loc. cit.*, 331-345.

(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 176 [Bertrand].

(9) O'Méara, I, 77 (19 mai 1816).

(10) O'Méara, I, 262 (4 décembre 1816).

(11) Général de division.

amusé à des vétilles et que, s'il avait marché plus vivement, il aurait Santander et serait de retour; qu'il a marché contre des paysans comme il le ferait vis-à-vis des armées réglées. Nul doute que quelques coups de canon et le pas de charge n'eussent tout mis en déroute dans les gorges (1).

MICHAUD (Claude-Ignace-François).

Le général (2) Michaud est un fort brave homme, qui pourra très bien commander ce corps (3) sous vos ordres (4).

MIOLLIS (Sextius-Alexandre-François).

Miollis (5) est très bon (6) à Venise (7).

Le général Miollis... est... très propre à commander une division; le général Grenier également (8).

Le brave Miollis, avec 1.500 hommes, se défendit toute la journée (9), et donna ainsi le temps aux secours partis de Rivoli, d'arriver (10).

---

(1) *Corresp. inédite* (Picard et Tuetey), II, n° 1981 (Au maréchal Bessières, Bayonne, 9 juin 1808).

(2) Général de division.

(3) Le corps de 30.000 hommes qui devait être réuni à Utrecht, en vue de la guerre imminente avec la Prusse.

(4) *Corresp.*, XIII, n° 10760 (Au roi de Hollande, Saint-Cloud, 10 septembre 1806).

(5) Général de division.

(6) Comme gouverneur.

(7) *Corresp.*, XIII, n° 11172 (Au prince Eugène, Berlin, 4 novembre 1806).

(8) *Corresp.*, XV, n° 12690 (A Eugène, Finkenstein, 29 mai 1807).

(9) Du 15 janvier 1797 (journée de la bataille dite de Rivoli), dans le faubourg de Saint-Georges (près de Mantoue), contre le général autrichien Provera, qui était venu l'attaquer avec 6.000 hommes (Voir *Corresp.*, II, n° 1399, 18 janvier 1797). — Miollis était alors général de brigade.

(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Helène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 218.

MIREUR (François).

La République fait une perte réelle (1) : c'était un des généraux les plus braves que je connusse (2) (3).

Le général de brigade Mireur... était un officier distingué; l'armée [d'Égypte] le regretta (4).

MISSIESSY (5) (Édouard-Thomas).

L'escadre (6) a rencontré plus de dix convois (7),... elle n'en a chassé aucun,... s'il n'a pas enrichi ses équipages, c'est qu'il ne l'a pas voulu, et cela par son excessive pusillanimité, et peut-être une extrême ignorance et inhabitude du commandement...

Dans le fait, en y réfléchissant, Missiessy, Rosily, sont des hommes qui n'ont commandé que des frégates, qui ont l'inconvénient de l'âge (8) et qui en savent moins que beaucoup de nos jeunes officiers (9).

Si vous pouvez faire sortir Missiessy (10), faites-le sortir. Il me paraît que c'est un homme qui a besoin d'instructions plutôt hardies que prudentes (11).

---

(1) Le général de brigade Mireur fut tué, le 9 juillet 1798, dans une embuscade, près du camp de Damanhour (Basse-Égypte), dont il avait eu l'imprudence de s'éloigner.

(2) Bonaparte l'avait connu en Italie en 1797; il s'était notamment distingué au passage du Tagliamento (16 mars).

(3) *Corresp.*, IV, n° 2834 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 6 thermidor an VI-24 juillet 1798).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 440 [Bertrand].

(5) Ou Burgues-Missiessy ou encore Missiessy-Quies.

(6) Du contre-amiral Missiessy.

(7) Pendant la campagne aux Antilles (11 janvier-20 mai 1805). Voir E. Desbrière, *Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques, 1793-1805*, IV, 305-323, et la lettre de Napoléon d'où est tirée la citation.

(8) Missiessy avait quarante-neuf ans en 1805; le vice-amiral Rosily (ou Rosily-Mesros) en avait cinquante-sept.

(9) *Corresp.*, X, n° 8892 (Au vice-amiral Decrès, château de Montirone (*a*), 25 prairial an XIII-14 juin 1805).

(10) De Rochefort.

(11) *Corresp.*, X, n° 8906 (A Decrès, Mantoue, 30 prairial an XIII-19 juin 1805).

(*a*) Près de Castiglione.

...L'amiral Missiessy a fait brûler ma flottille de Willemstad. Comment cet amiral, qui connaît les localités, n'a-t-il pas représenté la folie qu'il y avait à évacuer Willemstad? Je viens de rappeler le général Decaen, et j'ai ordonné une enquête sur l'évacuation de cette ville... Il paraît que l'amiral Missiessy s'abandonne totalement aux généraux de terre, et que, s'ils lui disaient de brûler la flottille, il le ferait sans ordre. Il y a dans tout cela bien peu de dignité et d'énergie (1).

MOLITOR (Gabriel-Jean-Joseph).

L'expédition de Molitor dans ce pays (2) a été fort belle. Molitor est un brave homme (3).

MONACO (le prince de).

Il avait été premier écuyer de l'impératrice (4), et longtemps aide de camp de Murat. Je le connaissais beaucoup et je savais que je pouvais compter sur la sincérité de l'opinion qu'il m'exprimerait (5) (6).

MONCEY (7) (Bon-Adrien), duc de Conegliano.

Moncey était un honnête homme (8).

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 21012 (A Decrès, Paris, 16 décembre 1813).

(2) La Dalmatie : le général de division Molitor y combattit, pendant l'été de 1806, les Russes et les Monténégrins.

(3) Gourgaud, I, 571 (29 mars 1817).

(4) Joséphine.

(5) Au sujet de l'état des esprits en France, au moment du retour de l'île d'Elbe; la conversation de Napoléon avec le prince de Monaco eut lieu immédiatement après le débarquement à Cannes. Le prince, tout en constatant les « rancunes du peuple » contre les Bourbons, estima que « beaucoup de chefs de l'armée s'étaient trop compromis » avec ceux-ci pour revenir spontanément à Napoléon (Le texte correspondant de Gourgaud, I, 144 [même date] est beaucoup moins détaillé en ce qui concerne cet épisode). — D'après un autre récit du retour de l'île d'Elbe, fait le 4 janvier 1817 par Napoléon (Gourgaud, I, 374-375, cf. Montholon, II, 39), le prince de Monaco lui déclara qu'il doutait du succès de son entreprise, vu le peu de monde qu'il avait avec lui (Cf. Las Cases, VI, 185 et suiv. [14 septembre 1816], et *Corresp.* [*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'Ile d'Elbe et les Cent-Jours], XXXI, 43-44).

(6) Montholon, I, 230 (21 février 1816).

(7) Jamiot de Moncey.

(8) Las Cases, III, 322 (10 mai 1816).

MONNET (Louis-Claude).

Il paraît, si je n'ai pas été trahi à Flessingue, que du moins celui qui y commandait [Monnet] a été le plus lâche des hommes. On a de la peine à concevoir comment ce misérable a pu rendre la place pour quelques bombes (1).

Il faut avouer que le général Monnet s'est comporté comme un infâme lâche (2).

Sans la lâcheté de ce misérable Monnet (3), cette expédition n'eût été que déshonorante pour les Anglais et ne leur eût pas laissé l'ombre d'une gloriole (4).

MONTBRUN (Louis-Pierre).

C'est un excellent officier de cavalerie légère (5)...

Je vous envoie le général de brigade Montbrun, excellent officier de cavalerie légère, que j'ai fait venir de Naples (6).

C'est un général dont j'estime la bravoure et qui me sera utile (7) (8).

---

(1) *Corresp.* (LECESTRE, n° 516) [A Decrès, Schönbrunn, 1er septembre 1809].

(2) *Corresp.* (LECESTRE, n° 517) [A Fouché, ministre de la Police générale, Schönbrunn, 2 septembre 1809].

(3) Général commandant la place de Flessingue. Les Anglais s'y présentèrent le 29 juillet 1809, débarquèrent le lendemain, bombardèrent la ville par terre et par mer à partir du 11 août jusqu'au 14 très avant dans la nuit. Monnet, qui avait négligé de percer les digues, suivant la recommandation de Napoléon (*Corresp.*, n° 15643), capitula le lendemain, bien que les tranchées fussent encore à 800 mètres de la place et qu'aucune brèche n'eût été pratiquée dans les remparts. Napoléon fit traduire Monnet devant un conseil d'enquête, qui le déclara coupable et ajouta qu'on ne pouvait « attribuer sa conduite qu'à la lâcheté ou à la trahison » (Rapport du conseil d'enquête). Monnet fut rayé de la liste des officiers généraux, remis en activité le 24 juillet 1814, puis rayé une seconde fois par l'Empereur à son retour de l'île d'Elbe.

(4) *Corresp.*, XIX, n° 15787 (Au comte Fouché, ministre de la Police générale, Schönbrunn, 11 septembre 1809).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 11151 (A Berthier, Berlin, 3 novembre 1806).

(6) *Corresp.*, XIII, n° 11152 (Au prince Jérôme (*a*), Berlin, 3 novembre 1806).

(7) Pour la guerre contre l'Autriche, qui s'annonçait déjà. Montbrun fut nommé général de division le 9 mars 1809.

(8) *Corresp.*, XVIII, n° 14717 (A Joseph Napoléon, roi d'Espagne, Valladolid, 15 janvier 1809, à midi).

(*a*) Jérôme avait reçu le commandement d'un corps d'armée composé de Bavarois et de Wurtembergeois.

Madame la comtesse Montbrun, je reçois votre lettre. Je faisais grand cas de votre mari, je l'ai vivement regretté (1) (2).

MONTRICHARD (3) (Joseph-Élie-Désiré).

Je crois que Montrichard (4) n'est pas grand'chose (5) (6).

MORARD DE GALLES (Justin-Bonaventure).

L'amiral (7) Morard de Galles, militaire distingué et vieillard respectable (8) (9).

MOREAU (Jean-Victor-Marie).

Si Moreau veut passer le Rhin, il le passera; et, s'il l'avait déjà passé sans faire de difficultés, nous serions dans un état à pouvoir dicter les conditions de la paix d'une manière impérieuse et sans courir aucune chance; mais qui craint de perdre sa gloire est sûr de la perdre (10) (11).

Si Moreau avait voulu marcher, nous eussions fait la campagne la plus étonnante et bouleversé la situation de l'Europe. Au lieu de cela, il s'est rendu à Paris, n'a rien voulu faire (12)...

---

(1) Le général Montbrun, commandant le 2e corps de cavalerie, avait été tué le 7 septembre 1812, à la bataille de la Moskova, devant la grande redoute. Sur Montbrun, voir général Thoumas, *Les grands cavaliers du Premier Empire*, I, 117 sqq.

(2) *Corresp.*, XXIV, n° 19438 (A la comtesse de Montbrun, Paris, 9 janvier 1813).

(3) Ou Perruquet de Montrichard.

(4) Général de division.

(5) « Quant au général Montrichard, Sa Majesté n'en a pas une très grande opinion » [*Corresp.*, n° 15454 (Berthier à Marmont, Schönbrunn, 28 juin 1809)].

(6) *Corresp.*, XIX, n° 15453 (A Marmont, commandant l'armée de Dalmatie, à Schönbrunn, 28 juin 1809, 9 heures du matin).

(7) Vice-amiral.

(8) Proposé par Bonaparte pour un siège de sénateur.

(9) *Corresp.*, VI, n° 4444 (Au citoyen Sieyès, président du Sénat conservateur, Paris, 3 nivôse an VIII-24 décembre 1799).

(10) Sur les relations de Bonaparte et de Moreau, en 1797, voir Ernest Picard, *Bonaparte et Moreau*, 4-5.

(11) *Corresp.*, II, n° 1735 (Au Directoire exécutif, Leoben, 27 germinal an V-16 avril 1797).

(12) *Corresp.*, III, n° 1756 (Au Directoire exécutif, Trieste, 11 floréal an V-30 avril 1797).

Je ne vous dis pas tout l'intérêt que j'ai pris à vos belles et savantes manœuvres (1); vous vous êtes encore surpassé dans cette campagne. Ces malheureux Autrichiens sont bien obstinés : ils comptaient sur les glaces et les neiges; ils ne vous connaissent pas encore assez (2).

Moreau n'avait aucun système, ni sur la politique, ni sur le militaire; il était excellent soldat, brave de sa personne, capable de bien remuer sur un champ de bataille une petite armée, mais absolument étranger aux connaissances de la grande tactique (3).

Moreau avait rendu des services et avait de belles pages dans l'histoire de la guerre de la Révolution. Ses opinions politiques avaient toujours été fort sages, et quelquefois Napoléon a laissé percer des regrets de sa fin déplorable. « ...Ces méchantes femmes (4) l'ont perdu! » C'est l'inconvénient naturellement attaché aux caractères faibles et indécis (5) (6).

Moreau, dans cette campagne (7), s'est bien conduit parce qu'il se trouvait dans son centre; il avait sous ses ordres une vingtaine de mille hommes : c'est tout ce qu'il peut diriger. Il me semble le voir, bavardant, fumant sa pipe, car il n'est bon qu'à com-

---

(1) Il s'agit de la campagne d'hiver de 1800-1801 en Allemagne.

(2) *Corresp.* VI n° 5271 (A Moreau, Paris, 19 nivôse an IX-9 janvier 1801).

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes. — Moreau), XXX, 496.

(4) La femme et la belle-mère de Moreau. — Voir E. Picard, *loc. cit.*, 294, 341-342, 346, 363, 365 (n. 2), 367-368, 413-414, 418-419.

(5) Les *Notes sur le précis...* ont été imprimées pour la première fois en 1823 dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), I (on trouvera le passage cité p. 51; on le trouvera reproduit dans l'édition de 1830 des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon*, IV, 130, et dans les *Commentaires de Napoléon Ier* (Imprimerie impériale, 1867), IV, 410, avec une légère variante que l'on va indiquer). La commission chargée par Napoléon III d'éditer la *Correspondance de Napoléon Ier* et ses *Œuvres de Sainte-Hélène* imprima, en 1870, les *Notes sur le précis...* « d'après une copie communiquée par Mme la comtesse de Montholon »; le texte de 1870 diffère des textes antérieurs : 1° texte de 1823 : « Ces femmes l'ont perdu »; texte de 1830 et de 1867 : « Ses femmes l'ont perdu »; texte de 1870 : « Ces méchantes femmes l'ont perdu »; 2° la dernière phrase du texte de 1870 : « C'est l'inconvénient... » ne figure dans aucun des textes antérieurs.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le précis des événements militaires... de 1799 à 1814, par le général Mathieu-Dumas; deuxième note : Moreau), XXX, 502.

(7) Dans la campagne d'Italie (1799), sous les ordres de Scherer, pendant les mois de mars et d'avril. — Cf. *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 266.

mander une division. Pour être en chef, il faut être un autre homme. Il est pourtant bien supérieur à Jourdan (1).

Sans sa femme, Moreau eût été à merveille avec moi, car, au fond, c'était un brave homme, mais il ne pouvait pas bien commander au delà de 20.000 hommes; c'était l'opinion de Kléber et de Desaix. Peut-être, sous moi, se serait-il formé! Avec 40.000 hommes, je ne craindrais pas Moreau avec 60.000, ni Jourdan avec 100.000 (2). Je viens de lire ses campagnes; Moreau s'y conduit bien, l'archiduc Charles aussi (3) (4)...

Moreau, dans cette campagne, s'est bien conduit, parce qu'il s'y trouvait dans sa sphère de capacité, en n'y commandant qu'une vingtaine de mille hommes. Il me semble le voir fumant sa pipe et causant avec tout son monde. Il était supérieur pour commander une forte division ou un de mes corps d'armée. Mais pour bien commander en chef, il faut être un autre homme que lui. Il est cependant bien supérieur à Jourdan (5).

Moreau était peu de chose dans la première ligne des généraux : la nature, en lui, n'avait pas fini sa création; il avait plus d'instinct que de génie (6).

Napoléon n'en faisait aucun cas [de Moreau], et le regardait comme tout à fait incapable, n'entendant pas en cela parler de son mérite militaire. « Mais c'était un homme faible, disait-il, mené par ses alentours, et servilement soumis à sa femme : c'était un général de vieille monarchie (7) ».

---

(1) Gourgaud, II, 417 (23 décembre 1817).

(2) « Hohenlinden, Moreau, me rappellent, dit Las Cases, une opinion bien caractéristique d'un général très distingué (Lamarque). Il avait été attaché à Moreau, s'était trouvé longtemps sous ses ordres, et cherchant à me faire comprendre la différence du faire de ce général avec celui de Napoléon, il disait : « Si leurs deux armées « eussent été en présence, et qu'on eût eu quelque temps à se retourner, je me serais « mis dans les rangs de Moreau, tant il y aurait eu de régularité, de précision, de « calcul : il était impossible de lui être supérieur à cet égard, peut-être même de « l'égaler. Mais si les deux armées étaient venues au-devant l'une de l'autre, à la dis- « tance de 100 lieues, l'Empereur eût escamoté trois, quatre, cinq fois son adver- « saire avant que celui-ci eût eu le temps de se reconnaître » (Las Cases, IV, 404-405, 26 juin 1816).

(3) Campagne de 1796 en Allemagne.

(4) Gourgaud, II, 424 (25 décembre 1817).

(5) Montholon, II, 363 (26 septembre 1819).

(6) Las Cases, II, 43 (4-5 décembre 1815).

(7) Las Cases, III, 318 (10 mai 1816).

Moreau... était un excellent général de division, mais incapable de commander une grande armée. Avec 100.000 hommes, Moreau aurait divisé son armée sur différentes positions, couvert des routes, et n'aurait pas fait plus que s'il n'en eût eu que 30.000. Il ne savait profiter ni du nombre de ses troupes, ni de leur position. Très calme et très froid sur le champ de bataille, il était entièrement maître de lui, et meilleur pour commander dans la chaleur d'une action que pour faire les dispositions préliminaires. On le voyait souvent fumer sa pipe au milieu d'une bataille. Moreau n'était pas naturellement méchant : *c'était un bon vivant, mais il n'avait pas beaucoup de caractère.* Il était mené par sa femme et une autre créole intrigante (1). La part qu'il prit dans la conspiration de Pichegru et de Georges, et la manière dont il termina sa carrière, en combattant contre son pays, déshonoreront à jamais sa mémoire. Comme général, Moreau était infiniment au-dessous de Desaix, de Kléber ou même de Soult (2).

MOREAU (Jean-René).

L'ennemi était dans le plus grand embarras (3), et nous espérions aujourd'hui recueillir le fruit de quelques jours de fatigues (4), lorsque la trahison ou la bêtise du commandant de Soissons leur a livré cette place... Faites arrêter ce misérable, ainsi que les membres du conseil de défense ; faites-les traduire par devant une commission militaire composée de généraux, et, pour Dieu ! faites en sorte qu'ils soient fusillés dans les vingt-quatre heures sur la place de Grève. Il est temps de faire des exemples (5).

Envoyez-y [à Soissons] pour commandant, non une ganache et un homme usé comme Moreau, mais un jeune homme, chef de bataillon ou colonel, qui ait sa fortune militaire à faire (6).

---

(1) Napoléon veut parler sans doute de Mme Hulot, belle-mère de Moreau.

(2) O'Méara, I, 260-261 (4 décembre 1816).

(3) Blücher était acculé à l'Aisne et n'avait d'autre point de passage que le pont de Soissons que commandait la place. Sur la situation critique de Blücher, voir Houssaye, *1814*, 133-137. — « ...Sans la prise inespérée de Soissons, il [Blücher] était perdu » (*Mémoires de Langeron*).

(4) Après les batailles de Champaubert, Montmirail, Château-Thierry.

(5) *Corresp.* (Lecestre, n° 1142) [A Clarke, Fismes, 5 mars 1814].

(6) *Corresp.*, XXVII, n° 21450 (A Clarke, Berry-au-Bac, 6 mars 1814).

La relation du général Moreau ne le justifie point. Ce n'était pas à lui à raisonner; puisqu'on lui avait donné l'ordre de tenir à Soissons, il devait tenir... jusqu'à la dernière extrémité, comme on doit tenir, gardant un défilé, jusqu'à extinction (1).

MORIO (2) (Annet).

Le général Morio est tout à fait incapable de commander votre corps d'armée (3).

C'est un officier distingué, qui serait utile dans votre état-major ou dans votre génie;... mais il n'a jamais mené au feu même une compagnie de voltigeurs (4).

MORTIER (Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph), duc de Trévise

Mortier m'a fait bien du mal en quittant le commandement de la Garde à Beaumont (5); il connaissait tout ce corps. Si j'avais eu Lannes ou Bessières à la tête de la Garde, le malheur ne serait pas arrivé. Ce sera sûrement la faute de Mortier, à qui l'on aura écrit de Paris que le corps législatif conspirait (6). Le duc de Trévise est un brave homme, mais sa femme le mène (7).

MURAT (Joachim).

Le prince Murat, qui n'en veut faire qu'à sa tête, ne fait que des bêtises (8) (9).

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21451 (A Clarke, Berry-au-Bac, 6 mars 1814).

(2) Morio-Delisle.

(3) *Corresp.*, XXIII, n° 18341 (A Jérôme, Paris, 17 décembre 1811).

(4) *Corresp.*, XXIII, n° 18377 (Au même, Paris, 26 décembre 1811).

(5) Cf. Gourgaud, I, 502 (25 février 1817). — L'Empereur, qui avait couché à Avesnes, le 13 juin 1815, transporta son quartier général à Beaumont (Belgique) le soir du 14.

(6) Contre Napoléon (Voir L. Madelin, *Fouché*, II, 379-384). — Le maréchal Mortier quitta l'armée, peut-être parce qu'il avait la goutte, probablement, comme le dit Napoléon, pour ne pas se compromettre.

(7) Gourgaud, I, 347 (26 décembre 1816).

(8) Sur les provocations de Murat, grand-duc de Berg, à l'égard de la Prusse, et sur les atteintes qu'il avait portées aux droits de ses vassaux, voir F. Masson, *Napoléon et sa famille*, III, 275-292.

(9) *Corresp.*, XIII, n° 10792 (Au roi de Hollande, Saint-Cloud, 15 septembre 1806).

L'Empereur témoigne sa satisfaction au grand-duc de Berg, au prince de Ponte-Corvo, au maréchal Soult et aux corps de troupes d'infanterie, cavalerie, artillerie et génie à leurs ordres, pour leur conduite brillante à Lübeck (1), et pour l'activité qu'il ont mise dans leur marche à la poursuite de l'ennemi (2).

En général, dans toute la campagne, ce prince s'est montré digne du rang suprême où il est (3).

Je trouve la conduite du Roi [de Naples] fort extravagante et telle qu'il ne s'en faut de rien que je le fasse arrêter pour l'exemple (4). C'est un brave homme sur le champ de bataille, mais il manque de combinaison et de courage moral (5).

Le Roi a quitté l'armée le 16 (6)... Votre mari est très brave sur le champ de bataille, mais il est plus faible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage moral. Il a eu peur et il n'a pas hasardé de perdre un instant ce qu'il ne peut tenir que par moi et avec moi. Prouvez-lui bien son absurdité... S'il se repent sincèrement, qu'il veille le moment de me prouver qu'il n'a pas été aussi ingrat qu'il est pusillanime. Je puis encore lui pardonner le mal qu'il m'a fait (7).

Vous êtes un bon soldat sur le champ de bataille, mais hors de là vous n'avez ni vigueur ni caractère (8).

Le roi de Naples m'a écrit qu'il marche avec 30.000 hommes. S'il exécute ce mouvement, l'Italie est sauvée, car les troupes

---

(1) Combat du 6 novembre à Lübeck. — Le lendemain, Blücher, acculé à la mer et à la frontière danoise, près de Ratkau, capitulait avec une dizaine de mille hommes.

(2) *Corresp.* (Picard et Tuetey), I, n° 787 (Ordre du jour, Berlin, 9 novembre 1806).

(3) *Corresp.*, XXIV, n° 19304 (26e bulletin de la Grande Armée, Borovsk, 23 décembre 1812).

(4) Il s'agit du départ de Murat, ayant abandonné, le 16 janvier 1813, la Grande Armée pour retourner à Naples. — Sur cette question, voir commandant Reboul, *Campagne de 1813* (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée), *Les Préliminaires*, I, 384-400.

(5) *Corresp.*, XXIV, n° 19490 (A Eugène, Fontainebleau, 23 janvier 1813).

(6) Sur le départ de Murat, voir Commandant Reboul, *La Campagne de 1813*, I, 378 sqq.

(7) *Corresp.* (Brotonne, n° 1032) [A Caroline Napoléon, Fontainebleau, 24 janvier 1813].

(8) *Corresp.* (Brotonne, n° 1033) [A Joachim Napoléon, Fontainebleau, 26 janvier 1813].

autrichiennes ne valent pas les Napolitains. Le Roi est un homme très brave; il mérite de la considération. Il ne peut diriger les opérations, mais il est brave, il anime, il enlève, et mérite des égards (1).

L'Empereur demande sur le roi de Naples un rapport qui embrasse tous les événements de la dernière campagne (2), le mal qu'il a fait alors à la France (3).

L'Empereur n'a reçu de lui aucune marque d'intérêt et pas même de souvenir à l'île d'Elbe. Il n'était pas de la dignité de l'Empereur malheureux d'aller au-devant de lui (4).

M. Baudus (5)... l'assurera que l'Empereur oublie tous ses torts, quelques graves qu'ils soient, pour ne voir que ses malheurs. M. Baudus doit lui faire sentir... qu'il a perdu la France en 1814 (6) en 1815 il l'a compromise et s'est perdu lui-même (7) (8).

C'est au roi de Naples qu'il faut spécialement attribuer les désastres de 1814, parce que, trahissant l'Empereur et la France, et réunissant à l'Autriche ses 40.000 hommes (9), la très belle armée du vice-roi se trouva tournée par les Napolitains et par là, hors d'état de prendre l'offensive. Si, en 1814, le roi de Naples eût été fidèle, selon l'honneur et sa véritable politique, l'armée

---

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20928 (Instructions pour le général d'Anthouard, Saint-Cloud, 20 novembre 1813, 11 heures du matin).

(2) Celle de 1814.

(3) Voir *infrà*, p. 498 et 501-503.

(4) *Corresp.*, XXVIII, n° 21809 (Note pour le ministre des Affaires étrangères, Paris, 15 avril 1815).

(5) Baudus avait été précepteur du prince Achille Murat.

(6) Voir *infrà*.

(7) A la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Jouan et de la marche triomphante sur Paris, Murat crut l'heure venue de réaliser son grand dessein : la conquête de l'Italie. Il entra en campagne dans les premiers jours de mars. Après une courte offensive, il fut battu à Tolentino les 2 et 3 mai. Les Alliés crurent que Murat avait agi sur l'instigation de Napoléon et ce fut pour eux la preuve qu'on ne pourrait vivre en paix avec l'Empereur. — Cf. H. Houssaye, *1815*, I, 462 sqq.; Weil, *Joachim Murat, roi de Naples*, III, 464 sqq., et IV, 451.

(8) *Corresp.*, XXVIII, n° 21826 (Note pour le ministre des Affaires étrangères, Paris, 19 avril 1815).

(9) Rentré à Naples, en novembre 1813, Murat avait signé, les 6 et 11 janvier 1814, deux traités d'alliance avec les cours de Londres et de Vienne par lesquels il s'engageait à joindre 30.000 hommes à la coalition. Sur la défection de Murat, voir Las Cases, II, 311-316, et V, 45.

française, augmentée des Napolitains, eût détruit ou rejeté au delà des Alpes Noriques l'armée autrichienne; le cabinet de Vienne eût été obligé de la renforcer des armées qu'il envoyait en France; leur mouvement sur Lyon était dès lors impossible, et l'armée française de Lyon, remontant la Saône, serait entrée dans le plan d'opérations de la Grande Armée; tous les événements devenaient alors différents de ce qu'ils furent. Aujourd'hui (1), attaquant intempestivement, isolément et sans concert, il détruisait toutes les espérances de paix, aliénait entièrement l'Autriche, et enfin, faisant seul la guerre, quand l'Empereur était en pleine négociation et n'avait encore aucune armée, il donnait le temps à l'Autriche de l'écraser avant que la France pût le secourir. Il paraît que, dans l'une et l'autre de ces circonstances, la politique de ce prince a été dirigée par les ennemis de l'Empereur et de la France. Le peu de lumière et l'extrême vacillation et exaltation des idées du roi de Naples l'ont rendu facilement la dupe des intrigants qui ont été employés pour le diriger... Le roi de Naples se pressa tellement qu'il n'attendit pas la division de sa Garde que composaient ses meilleures troupes et qui était encore à Naples; il se précipita, sans plan, sans concert avec l'Empereur, sans avoir réuni son armée, sur Bologne..... Enfin le Roi rallia ses troupes, se mit en retraite, eut divers combats honorables, où il voulut compenser par son courage personnel le défaut de grandes combinaisons politiques et militaires.

Le 22 mai, l'armée autrichienne entra dans Naples.....

Lorsque l'Empereur reçut la lettre du roi de Naples qui lui annonçait son débarquement près de Toulon, Napoléon ne fut pas maître de sa juste indignation : « Voilà deux fois, dit-il, que cet homme trahit mes destinées » (2).

Deux fois, en proie aux plus étranges vertiges, le roi de Naples fut deux fois la cause de nos malheurs : en 1814, en se déclarant contre la France, et, en 1815, en se déclarant contre l'Autriche (3).

---

(1) Au retour de l'île d'Elbe.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 116-119.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène,* — 1815), XXXI, 139.

Sa Majesté... me dit qu'il fallait que Murat eût été fou de tenter une pareille aventure (1) (2).

J'aimais Murat à cause de sa brillante bravoure, c'est pourquoi je lui ai pardonné tant de sottises (3).

Murat... était comme Ney, incomparable sur un champ de bataille, mais... ailleurs [il] n'a commis que des bêtises... Au lieu de rester tranquille, comme je l'en avais fait prier, il a attaqué les Autrichiens au moment où l'empereur François hésitait à se prononcer en ma faveur... Il n'y eut plus, dès lors (4), moyen de s'entendre (5) (6).

Murat s'entendait mieux que Ney à conduire une campagne, et encore c'était un bien pauvre général. Il faisait toujours la guerre sans cartes (7)... Combien de fautes Murat n'a-t-il pas commises pour pouvoir établir son quartier général dans un château où il y eût des femmes! Il lui en fallait tous les jours (8).

J'ai commis une grande faute en laissant le commandement (9) à Murat, l'homme le plus impropre à réussir dans de telles circonstances, ainsi que Berthier. J'aurais dû laisser l'armée à Eugène, tête carrée, mais qui, au moins, aurait exécuté mes ordres... Murat était l'homme le plus lâche dans la défaite (10), il n'était bon qu'au feu (11).

---

(1) On venait d'apprendre à Sainte-Hélène que Murat avait été fusillé. Voir *infrà*, p. 500, note 1.

(2) Gourgaud, I, 135 (7 février 1816).

(3) Gourgaud, I, 298 (8 décembre 1816). — Cf. Montholon, I, 452 (même date).

(4) Pour Napoléon.

(5) Avec l'Europe, après le retour de l'île d'Elbe. — Sur l'importance peut-être excessive que Napoléon attribuait au coup de tête de Murat, voir H. Houssaye, *1815*, I, *La première Restauration... Les Cent-Jours*, 469.

(6) Gourgaud, I, 498 (24 février 1817).

(7) Suit un exemple de la cupidité de Murat, emprunté à la campagne de Marengo (1800).

(8) Gourgaud, I, 585 (3 avril 1817).

(9) De l'armée française, à la fin de la retraite de Russie (5 décembre 1812-16 janvier 1813); l'Empereur était parti pour Paris.

(10) Napoléon reprochait à Murat d'avoir fait, malgré ses ordres, au lieu de petites journées, des journées de 10 lieues, et, au lieu de bivouaquer devant Vilna, d'y être entré avec son armée, ce qui vida les magasins qui avaient été réunis dans ce lieu.

(11) Gourgaud, II, 282 (31 août 1817).

Il faut qu'il soit devenu fou d'imaginer de débarquer en Calabre avec cinquante Corses (1). Comment a-t-il pu oublier que le bataillon corse a commis des horreurs dans les Calabres... pour soumettre ces provinces (2)?

A Waterloo, je manquais d'un général pour mener toute ma cavalerie; si j'avais eu Murat, j'aurais gagné la bataille (3).

Murat ne connaissait pas la carte. Il m'a fait bien des fautes pour avoir voulu coucher dans un château; il lui fallait du luxe, des femmes, une table d'Épicure. Il menait Robert (4) à l'armée et se faisait servir au bivouac même comme il l'aurait fait à l'Élysée (5).

J'ai fait une grande faute de laisser le commandement de l'armée à Murat, l'homme le plus impropre pour de telles circonstances, ainsi que Berthier... Murat était l'homme le plus lâche de caractère (6); il n'était bon qu'au feu : là, il était sublime (7).

L'Empereur disait, au sujet du courage physique, qu'il était impossible à Murat et à Ney de n'être pas braves; mais qu'on n'avait pas moins de tête qu'eux, le premier surtout (8).

Il [l'Empereur] est revenu sur la bravoure prodigieuse de Murat et de Ney, dont le courage, disait-il, devançait tellement le jugement, qu'ils eussent peut-être été capables de platitudes, s'il était permis de le croire possible, dans le cas où ils eussent bien jugé le danger (9). Telle est l'énigme, disait-il, de certaines actions dans certaines gens; l'inégalité entre le caractère et l'esprit : elle explique tout (10).

Ces Napolitains, continua-t-il, sont la plus vile canaille du

---

(1) En octobre 1815; il comptait soulever le pays contre Ferdinand IV; fait prisonnier, il fut fusillé le 13 octobre.

(2) Montholon, I, 216-217 (7 février 1816).

(3) Montholon, I, 302 (13 juin 1816).

(4) Son maître d'hôtel.

(5) Montholon, II, 106 (3 avril 1817).

(6) Mêmes reproches faits à Murat que dans le texte de Gourgaud.

(7) Montholon, II, 177 (31 août 1817).

(8) Las Cases, II, 42 (4-5 décembre 1815).

(9) La fin de la phrase depuis les mots « qu'ils eussent peut-être été capables de platitudes... » est supprimée dans la réimpression de 1824, du *Mémorial.*

(10) Las Cases, IV, 403 (26 juin 1816).

monde. Murat m'a perdu en marchant avec eux contre les Autrichiens. Lorsque le vieux Ferdinand apprit cela, il se mit à rire et dit dans son jargon, qu'ils serviraient Murat comme ils l'avaient déjà servi, lorsque Championnet en avait dispersé 100.000, comme autant de moutons, avec 10.000 Français (1). J'avais défendu à Murat d'agir; car, à mon retour de l'île d'Elbe, il était convenu entre l'empereur d'Autriche et moi, que si je lui cédais l'Italie, il ne se joindrait pas dans la coalition contre moi. J'en avais fait la promesse, et je l'aurais remplie; mais cet imbécile, malgré les ordres que je lui avais donnés de se tenir tranquille, s'avança avec sa canaille en Italie où il fut dispersé comme la plume. L'empereur d'Autriche voyant cela, conclut aussitôt qu'il avait agi d'après mes ordres, et que je l'avais trompé; et, sachant qu'il m'avait déjà trahi lui-même, il crut que je ne voulais pas tenir parole, et il résolut de chercher à m'écraser avec toutes ses forces. Deux fois Murat m'a trahi et perdu. La première, lorsqu'il m'abandonna pour se joindre aux alliés avec 60.000 hommes, et me força ainsi de tenir 30.000 hommes en Italie, quand j'en avais si grand besoin ailleurs. A cette époque, son armée avait de bons officiers, la plupart français. Sans cette démarche téméraire de Murat, les Russes se seraient retirés, car leur intention n'était pas d'avancer, si l'Autriche ne se joignait pas à la coalition; ainsi, vous (2) seriez restés seuls, et vous eussiez été enchantés de faire la paix (3).

Murat était le meilleur officier de cavalerie du monde. Il eût donné plus d'impétuosité à la charge [de Waterloo]. Il s'en est fallu de fort peu, je vous assure, que je ne gagnasse la bataille. Il s'agissait d'enfoncer *deux ou trois bataillons,* et probablement Murat l'aurait fait. Il n'y avait pas, je crois, deux officiers dans le monde, pareils à Murat pour la cavalerie, et à Drouot pour l'ar-

---

(1) Il s'agit des opérations de Championnet contre Mack au mois de décembre 1798. — Cf. P. Mahon, *Étude sur les Armées du Directoire* (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée) 389, sqq., et de Saint-Albin, *Championnet,* 120 sqq.

Au sujet de Mack, voir l'appréciation de la reine Marie-Caroline dans la *Correspondance inédite de Marie-Caroline,* II, 60-61.

(2) Les Anglais.

(3) O'Méara, I, 229-230 (9 novembre 1816).

tillerie; Murat était l'homme le plus extraordinaire. Il y a vingt-quatre ans, il était capitaine, lorsque je le pris pour mon aide de camp, et par la suite je l'élevai successivement au rang qu'il occupa. Il m'aimait, je puis même dire qu'il m'adorait. En ma présence, il était comme frappé de respect, et prêt à tomber à mes pieds. J'ai eu tort de le séparer de moi, parce que sans moi il n'était rien. Avec moi, il était mon bras droit. Je n'avais qu'à ordonner à Murat d'attaquer et de culbuter quatre ou cinq mille hommes dans telle direction, c'était l'affaire d'un moment; mais si on le laissait à lui-même, c'était un *imbécile* sans jugement. Je ne puis concevoir comment un homme si brave a pu être aussi *lâche*. Il n'était brave que devant l'ennemi. Alors c'était probablement l'homme le plus brave du monde. Son courage bouillant l'emportait au milieu du danger, la tête couverte de plumes qui s'élevaient comme un clocher, et tout brillant d'or. C'était un miracle qu'il échappât, car il était toujours remarqué et en butte à tous les feux de l'ennemi. Les Cosaques eux-mêmes l'admiraient pour sa bravoure extraordinaire. Tous les jours, Murat s'engageait en combat singulier avec quelques-uns d'entre eux, et ne revenait jamais sans que son sabre fût teint du sang de ceux à qui il avait fait mordre la poussière. C'était un paladin, un vrai Don Quichotte sur le champ de bataille; mais, dans le cabinet, c'était un poltron sans jugement ni résolution. Murat et Ney étaient les hommes les plus braves que j'aie jamais vus. Cependant Murat avait un caractère plus noble que Ney. Murat était généreux et franc; Ney tenait de la *canaille*. Mais chose étrange, quoique Murat m'aimât, il m'a fait plus de mal que qui que ce soit au monde. Quand je quittai l'île d'Elbe, j'envoyai quelqu'un auprès de lui pour l'informer de mon départ. Aussitôt le voilà qui veut attaquer les Autrichiens. La personne que j'avais envoyée se jeta à ses genoux pour l'en empêcher; mais tout fut inutile. Il me croyait déjà maître de la France, de la Belgique et de la Hollande, et il voulait faire sa paix avec moi, et ne pas adopter de *demi-mesures*. Comme un fou il attaqua les Autrichiens avec sa *canaille*, et me perdit. Car à cette époque il y avait une négociation entamée entre l'Autriche et moi, d'après laquelle elle devait s'engager à rester neutre; ce traité aurait fini par se conclure, et alors j'aurais régné paisiblement. Mais dès que Murat attaqua

les Autrichiens, l'Empereur s'imagina qu'il agissait d'après mes ordres, et en effet il sera difficile de faire croire le contraire à la postérité. Metternich dit : « Oh ! l'Empereur est toujours le même. Un homme de fer. Le tour qu'il a fait à l'île d'Elbe ne l'a pas changé. Rien ne pourra le corriger. Tout ou rien, voilà sa devise ». L'Autriche se joignit à la coalition, et ma perte fut consommée. Murat ignorait que ma conduite fût réglée d'après les circonstances, et qu'elle leur fût adaptée. Il était comme un homme qui regarde un changement de décorations à l'Opéra, sans penser à la machine qui les met en mouvement. Il n'a jamais cru, la première fois qu'il s'est séparé de moi, que cette scission me serait devenue si funeste; autrement il ne se serait pas joint aux alliés. Il présumait que je serais obligé de céder l'Italie et quelques autres pays, mais il n'a jamais pensé que ma ruine serait complète (1).

Murat a entrepris une expédition (2) *da coglione al fondo,* en cherchant à envahir Naples avec 200 Corses, dans le moment où cette ville était occupée par 20.000 Autrichiens, et il a terminé sa vie comme un fou. Personne ne le plaindra, quoique cependant il soit loin de s'être rendu coupable de la double trahison qu'on lui a imputée (3).

NAPOLÉON

Je vous recommande de vous plaire à lire vos états de situation. La bonne situation de mes armées vient de ce que je m'en occupe tous les jours une heure ou deux, et, lorsqu'on m'envoie chaque mois les états de mes troupes et de mes flottes, ce qui forme une vingtaine de gros livrets, je quitte toute autre occupation pour les lire en détail, pour voir la différence qu'il y a entre un mois et l'autre. Je prends plus de plaisir à cette lecture qu'une jeune fille n'en prend à lire un roman (4).

Napoléon n'a jamais eu de cuirasse; il n'a jamais changé de

---

(1) O'Méara, II, 107-110 (10 juin 1817).
(2) En 1815.
(3) O'Méara, II, 118 (12 juin 1817).
(4) *Corresp.*, XIII, n° 10672 (Au roi de Naples, Rambouillet, 20 août 1806).

chambre; il n'avait aucune sentinelle à l'intérieur, ne fermait pas ses portes. L'aide de camp de service d'un côté, le valet de chambre à la porte opposée, entraient quand cela leur était nécessaire dans la chambre de lit. Bien plus, il n'avait ni pistolets, ni épée, ni fusil, dans sa chambre ni dans son cabinet. Il était moins gardé que les autres souverains de l'Europe. Louis XVIII est dix fois plus entouré de gardes. L'impératrice Marie-Louise a dit souvent qu'elle n'avait jamais vu d'homme moins méfiant, plus tranquille, et qui prît moins de sûretés pour sa personne. Au théâtre, il allait presque toujours au moment qu'il n'était pas attendu. Aux parades, il sortait de la grille et se plaçait au milieu du Carrousel, enveloppé de tout un peuple qui lui remettait des pétitions. Souvent il allait avec deux officiers, un écuyer et un page, lui cinquième ou sixième, visiter les manufactures dans les faubourgs; un peuple immense le suivait, le pressait, le touchait. Quand des milliers d'hommes de toute classe, de tout rang ont vu ces choses, comment les libellistes pourraient-ils trouver créance? (1)

Sa Majesté... me dit qu'Elle aurait mieux fait de ne pas quitter l'Égypte, qu'Elle aurait pu s'y maintenir. « L'Arabie attend un homme; avec les Français en réserve et les Arabes comme auxiliaires, j'aurais été le maître de l'Orient. Je me serais emparé de la Judée (2) ».

Sa Majesté... en parcourant les proclamations d'Égypte (3).... s'écrie : « C'est un peu charlatan (4)! »

Les soldats étaient habitués à la victoire partout où j'étais : indépendamment de cela, s'ils m'aimaient tant, c'est qu'ils savaient que je les protégeais contre le despotisme de leurs colonels, qui voulaient toujours faire avancer de jeunes protégés au détriment de vieux serviteurs. Je pensais le contraire, car je

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Note sur les lettres de Hobhouse), XXXI, 218-219 [Bertrand].

(2) Gourgaud, I, 52 (10 août 1815, à bord du *Northumberland*). — Cf. *Ibid.*, I, 67 (15 octobre 1815), I, 82 (5 novembre 1815), I, 165 (27 avril 1816). — Cf. Montholon, I, 130; Napoléon aurait ajouté : « Les Français ne m'ont pas compris. »

(3) Dans un recueil de pièces officielles de Napoléon, envoyé par le gouverneur Hudson-Lowe (pour les détails, voir Las Cases, III, 142 [26 avril 1816]).

(4) Gourgaud, I, 168 (26 avril 1816). — Cf. Montholon, I, 262 (25 avril 1816).

respecte un vieux soldat; on a beau dire qu'un jeune homme a de l'impétuosité, un ancien militaire qui a survécu à beaucoup de batailles a un aplomb et une expérience que ne possède pas le jeune (1).

Quel enthousiasme (2), que de cris de : « Vive le libérateur de l'Italie! » A vingt-cinq ans! Dès lors, j'ai prévu ce que je pourrais devenir! Je voyais déjà le monde fuir sous moi, comme si j'étais emporté dans les airs (3).

Jamais on n'a porté plus de régularité ni de lumière que moi dans les comptes de finance... Je dois, en partie, les bonnes mesures que j'ai prises, à ma connaissance des mathématiques, à mes idées nettes sur tout.

Une chose bien singulière en moi est ma mémoire. Étant jeune, je connaissais les logarithmes de plus de trente à quarante nombres; je savais, en France, non seulement les noms des officiers de tous les régiments, mais les endroits où les corps s'étaient recrutés, distingués; je n'ignorais même pas leur esprit (4).

Je ne puis pas bien écrire, parce que je suis dans deux courants, l'un des idées, l'autre de la main. Les idées vont le plus vite, alors adieu les caractères! Je ne puis que dicter, et c'est commode, c'est comme si l'on était en conversation (5).

En Égypte, l'armée était pourvue de tout. En Russie? C'était absurde de rester, la Prusse se serait déclarée deux mois plus tôt, l'Autriche aussi. Après Waterloo, à Paris, j'étais comme à l'armée (6) (7)...

Mon ambition à moi était froide; je ne voulais rien risquer,

---

(1) Gourgaud, II, 37-38 (27 avril 1817).

(2) Après les victoires de Bonaparte en Italie (première campagne).

(3) Gourgaud, II, 55-56 (6 mai 1817). — Cf. Montholon, II, 126 (même date).

(4) Gourgaud, II, 109 (2 juin 1817).

(5) Gourgaud, II, 110 (2 juin 1817).

(6) La conversation était tombée ce jour-là « sur les cinq désertions dont on a accusé l'Empereur. Sa Majesté déclare qu'Elle n'a jamais abandonné ses troupes ». (Voir les notes relatives à la citation correspondante de Montholon).

(7) Gourgaud, II, 283 (31 août 1817).

je me disais toujours : *Allons, laissons aller, voyons ce que cela deviendra* (1) (2).

Tout ce que je suis, tout ce que j'ai été, je le dois aux habitudes de travail que j'ai reçues depuis mon enfance, et aux bons principes que m'a donnés mon excellente mère (3).

Ce n'est que le soir de Lodi (4) que je me suis cru un homme supérieur et que m'est venue l'ambition d'exécuter les grandes choses qui jusque-là occupaient ma pensée comme un rêve fantastique (5).

C'est une chose curieuse, que l'histoire ne dira probablement pas, et qui cependant est bien vraie: toutes les fautes que j'ai faites, je les ai faites par lassitude des obsessions dont j'étais l'objet de la part de mon entourage. C'est pour avoir cédé à l'avis de mes maréchaux que j'ai perdu mon armée dans la retraite de Russie; je voulais marcher de Moscou sur Saint-Pétersbourg ou revenir par le sud, je ne voulais à aucun prix reprendre la route de Smolensk et de Vilna. C'est encore mes maréchaux qui sont cause des désastres de Leipzig : ils n'ont jamais voulu que je descendisse l'Elbe et revinsse par Magdebourg sur Wesel; ils se refusaient à comprendre les avantages immenses de ce mouvement, qui me renforçait de toutes les garnisons des places de l'Elbe, et qui me plaçait sur le Rhin, de manière à en rendre le passage impossible aux armées alliées (6).

Je n'ai pas plus abandonné l'armée d'Égypte (7) que je n'ai abandonné l'armée de Russie, l'armée d'Eylau (8), l'armée d'Essling (8), l'armée de Waterloo. Quand j'ai quitté l'Égypte, j'ai laissé l'armée victorieuse, maîtresse du pays et abondam-

(1) Napoléon opposait son ambition « froide » à l'ambition « active » de Hoche.

(2) Gourgaud, II, 424 (25 décembre 1817).

(3) Montholon, I, 321 (5 juillet 1816).

(4) Combat du 10 mai 1796.

(5) Montholon, I, 424 (20 octobre 1816).

(6) Montholon, II, 54 (janvier 1817).

(7) On sait combien diversement a été jugé le départ de Bonaparte d'Égypte (Voir à ce sujet P. de La Grèverie, *L'Armée d'Orient sous Kléber,* dans la *Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée,* septembre 1911, 357, n. 1).

(8) Il n'y eut pas après Eylau et après Essling abandon de l'armée par Napoléon, mais abandon du champ de bataille. 1° A Eylau, Napoléon était resté maître du champ de bataille et les Russes avaient dû se retirer; mais, huit jours après le combat,

ment pourvue de tout (1). J'ai obéi à la voix des grands intérêts de la mère patrie. J'aurais été absurde, si j'étais resté à l'armée après les désastres de la retraite de Moscou. La Prusse se serait déclarée deux mois plus tôt contre moi, et il est plus que probable que l'Autriche aurait suivi son exemple; toutes mes communications auraient été coupées avec la France; les conspirations, les défections auraient surgi sur tous les points, l'armée et l'Empire étaient perdus (2)... C'est ma présence à Paris, c'est mon appel en personne au patriotisme de la France qui m'a donné les moyens de reparaître sur l'Elbe à la tête de 300.000 hommes. J'ai quitté l'armée après Waterloo parce que j'ai cru au patriotisme des Chambres; voilà mon crime. Je me suis trompé... Si elles m'avaient donné leur appui, les armées alliées auraient été écrasées et refoulées à la frontière, et l'Empire était sauvé (3).

Dès l'Assemblée législative, Napoléon devint grave, sévère dans sa tenue et peu communicatif. L'armée d'Italie fut encore une époque pour son caractère. Son extrême jeunesse, quand il vint prendre le commandement (4), demandait une grande réserve et la dernière sévérité de mœurs : « C'était nécessaire, indispensable, disait-il, pour pouvoir commander à des hommes tellement au-dessus de moi par leur âge. Aussi ma conduite y fut-elle irréprochable, exemplaire; je me montrais une espèce

---

Napoléon ordonna à son armée un mouvement rétrograde pour reprendre les quartiers d'hiver; les Russes revinrent sur les lieux évacués par l'armée française et y trouvèrent un certain nombre de blessés : le général russe Bennigsen publia une proclamation où il présenta la bataille d'Eylau comme une défaite de l'armée française (On peut consulter sur ce point Mathieu Dumas, *Précis des Événements militaires... de 1799 à 1814*, XVIII, 47-68). — 2° A Essling, le soir du 22 mai 1809, toute l'armée de Napoléon dut évacuer le champ de bataille et se retirer dans l'île de Lobau (d'où elle devait ressortir pour livrer et gagner la bataille de Wagram, 5-6 juillet 1809); les bulletins de l'archiduc Charles sur Essling présentèrent l'échec de Napoléon comme un désastre complet.

(1) Sur cette assertion très contestable, voir P. de La Grèverie, *L'Armée d'Orient sous Kléber*, dans *Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée*, numéro de juillet 1911 et suivants, notamment numéro de juillet, p. 4, et n^{os} de novembre, décembre 1911, janvier 1912 : « L'état des finances ».

(2) Napoléon fait allusion, dans les phrases qui suivent, à une conspiration que Fouché aurait ourdie avec des sénateurs et un membre de la famille impériale pendant la campagne d'Austerlitz (allusion, d'ailleurs, obscure). — On connaît la conspiration du général Malet du 22 octobre 1812, dont la nouvelle hâta le retour de l'Empereur à Paris.

(3) Montholon, II, 178-179 (31 août 1817).

(4) Né le 15 août 1769, Napoléon avait alors vingt-sept ans.

de Caton, je le dus paraître à tous les yeux, et j'étais en effet un philosophe, un sage » (1) (2).

Vendémiaire (3) et même Montenotte (4)... ne me portèrent pas encore à me croire un homme supérieur; ce n'est qu'après Lodi qu'il me vint dans l'idée que je pourrais bien devenir, après tout, un acteur décisif sur notre scène politique. Alors naquit,... la première étincelle de la haute ambition (5).

Fallait-il donc de si grands malheurs sans remèdes, pour pouvoir me faire comprendre? L'histoire me rendra plus de justice; elle me signalera... comme l'homme des abnégations et du désintéressement. De quelles séductions ne fus-je pas l'objet à l'armée d'Italie? L'Angleterre m'offrit d'être roi de France lors du traité d'Amiens. Je repoussai la paix de Châtillon (6); je dédaignai toute stipulation personnelle à Waterloo. Pourquoi? C'est que rien de tout cela n'était la patrie, et je n'avais d'autre ambition que la sienne, celle de sa gloire, de son ascendant, de sa majesté. Et aussi voilà pourquoi, en dépit de tant de malheurs, je demeure si populaire parmi les Français. C'est une espèce d'instinct, d'arrière-justice de leur part.

Qui sur la terre eut plus de trésors à sa disposition? J'ai eu plusieurs centaines de millions dans mes caves; plusieurs autres centaines composaient mon domaine de l'extraordinaire : tout cela était mon bien. Que sont-ils devenus? Ils se sont fondus dans les besoins de la patrie. Qu'on me considère ici, je demeure nu sur mon roc! Ma fortune était toute dans celle de la France! Dans la situation extraordinaire où le sort m'avait élevé, mes trésors étaient les siens; je m'étais identifié sans réserve avec ses destinées (7).

---

(1) Cf. à ce sujet, *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes biographiques), XXXII, 244-246. Sur Napoléon, au début de la Révolution, voir Las Cases, I, 167-168, 182-188, 189-190; III, 21; V, 167-172.

(2) Las Cases, I, 188-189 (27 au 31 août 1815).

(3) Napoléon fait allusion à son rôle dans la journée du 13 vendémiaire an IV.

(4) Combats du 10 au 12 avril 1796, qui ont permis à l'armée d'Italie de s'interposer entre Colli et Beaulieu.

(5) Las Cases, I, 209 (1er au 6 septembre 1815).

(6) Le congrès de Châtillon avait commencé ses travaux le 4 février 1814.

(7) Las Cases, II, 419-420 (10-12 mars 1816).

Las-Cases ayant dit que l'on racontait dans des salons de Paris que l'Empereur était toujours cuirassé :

C'est une des mille et une bêtises qu'ils ont écrites sur mon compte. Celle-ci est d'autant plus gauche que tous ceux qui me connaissent savent le peu de soin que je prenais de ma conservation. Accoutumé dès l'âge de dix-huit ans aux boulets des batailles, et sachant toute l'inutilité de vouloir s'en préserver, je m'abandonnais à ma destinée. Depuis, lorsque je suis arrivé à la tête des affaires, j'ai dû me croire encore au milieu des batailles, dont les conspirations étaient les boulets; j'ai continué mon même calcul; je me suis abandonné à mon étoile, laissant à la police tout le soin des précautions. J'ai été peut-être le seul souverain de l'Europe qui n'avait point de gardes du corps; on m'abordait sans avoir à traverser une salle des gardes; quand on avait franchi l'enceinte extérieure des sentinelles, on avait la circulation de tout mon palais. C'était un grand sujet d'étonnement pour Marie-Louise, de me voir si peu de défense; elle me disait souvent que son père était bien mieux gardé, qu'il avait des armes autour de lui, etc... Pour moi, j'étais aux Tuileries comme ici, je ne sais seulement pas où est mon épée, la voyez-vous?

Ce n'est pas... que je n'aie couru de grands dangers; je compte trente et quelques conspirations à pièces authentiques, sans parler de celles qui sont demeurées inconnues; d'autres en inventent, moi j'ai soigneusement caché toutes celles que j'ai pu. La crise a été bien forte pour mes jours, surtout depuis Marengo jusqu'à la tentative de Georges et l'affaire du duc d'Enghien.

Napoléon disait que, huit jours avant l'arrestation de Georges, un des plus déterminés de sa bande lui avait remis en main propre une pétition à la parade; d'autres s'introduisirent à Saint-Cloud ou à La Malmaison parmi les gens; enfin Georges lui-même paraît avoir été fort près de sa personne et dans un même appartement (1).

L'Empereur, indépendamment de son étoile, attribue son salut à certaines circonstances qui lui étaient propres. Ce qui l'avait sauvé sans doute, disait-il, c'était d'avoir vécu de fantaisie,

(1) Il s'agit de la conspiration Georges—Pichegru.

de n'avoir jamais eu d'habitudes régulières ni de marche suivie. L'excès du travail le retenait dans son cabinet et chez lui, il ne dînait jamais chez personne, allait rarement au spectacle, et ne paraissait guère que quand et où il n'était pas attendu, etc. etc. (1)...

L'Empereur... est... passé aux proclamations d'Égypte et a beaucoup plaisanté sur celle dans laquelle il se donnait comme inspiré et envoyé de Dieu (2). C'était du charlatanisme (3), convenait-il, mais du plus haut. D'ailleurs, tout cela n'était que pour être traduit en beaux vers arabes, par un de leurs cheiks les plus habiles. Mes Français, disait-il, ne faisaient qu'en rire... (4).

Après tout, ils auront beau retrancher, supprimer, mutiler, il leur sera bien difficile de me faire disparaître tout à fait. Un historien français sera pourtant bien obligé d'aborder l'Empire; et, s'il a du cœur, il faudra bien qu'il me restitue quelque chose, qu'il me fasse ma part, et sa tâche sera aisée, car les faits parlent, ils brillent comme le soleil.

J'ai refermé le gouffre anarchique et débrouillé le chaos. J'ai dessouillé la Révolution, ennobli les peuples et raffermi les rois. J'ai excité toutes les émulations, récompensé tous les mérites et reculé les limites de la gloire! Tout cela est bien quelque chose! Et puis sur quoi pourrait-on m'attaquer, qu'un historien ne puisse me défendre? Serait-ce mes intentions? mais il est en fond pour m'absoudre. Mon despotisme? mais il démontrera que la dictature était de toute nécessité. Dira-t-on que j'ai gêné la liberté? Mais il prouvera que la licence, l'anarchie, les grands désordres, étaient encore au seuil de la porte. M'accusera-t-on d'avoir trop aimé la guerre? mais il montrera que j'ai toujours

---

(1) Las Cases, III, 46-48 (1er-2 avril 1816).

(2) C'est sans doute la proclamation aux habitants du Caire du 21 décembre 1798 (*Corresp.*, V, n° 3785).

(3) On voit que ce terme de charlatanisme aurait été appliqué par Napoléon (au contraire de ce que pourrait faire croire le texte de Gourgaud), non pas aux proclamations d'Égypte en général, mais à une en particulier; c'est ce que semblerait confirmer le texte de Montholon : L'Empereur... nous dit en riant à propos d'*une* de ses proclamations à l'armée d'Égypte : « C'est un peu charlatan. »

(4) Las Cases, III, 142 (26 avril 1816).

été attaqué; d'avoir voulu la monarchie universelle? mais il fera voir qu'elle ne fut que l'œuvre fortuite des circonstances, que ce furent nos ennemis eux-mêmes qui m'y conduisirent pas à pas; enfin, sera-ce mon ambition? ah! sans doute il m'en trouvera, et beaucoup; mais de la plus grande et de la plus haute qui fut peut-être jamais! celle d'établir, de consacrer enfin l'empire de la raison, et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les facultés humaines! Et ici l'historien peut-être se trouvera réduit à devoir regretter qu'une telle ambition n'ait pas été accomplie, satisfaite!...

Et après quelques secondes de silence et de réflexion :

Mon cher, a dit l'Empereur, en bien peu de mots, voilà pourtant toute mon histoire (1).

Quand un de mes ministres,... ou quelqu'autre grand personnage avait fait une faute grave, qu'il y avait vraiment lieu à se fâcher, que je devais vraiment me mettre en colère, être furieux, alors j'avais toujours le soin d'admettre un tiers à cette scène; j'avais pour règle que, quand je me décidais à frapper, le coup devait porter sur beaucoup; celui qui le recevait ne m'en voulait ni plus ni moins; et celui qui en était le témoin, dont il eût fallu voir la figure et l'embarras, allait discrètement transmettre au loin ce qu'il avait vu et entendu : une terreur salutaire circulait de veine en veine dans le corps social. Les choses en marchaient mieux; je punissais moins, je recueillais infiniment et sans avoir fait beaucoup de mal (2).

Mes soldats étaient fort à leur aise, très libres avec moi. J'en ai vu souvent me tutoyer...

...Je passais pour un homme terrible dans vos salons, parmi les officiers, et peut-être même les généraux, mais nullement parmi les soldats : ils avaient l'instinct de la vérité et de la sympathie, ils me savaient leur protecteur, au besoin leur vengeur, etc... (3).

---

(1) Las Cases, III, 276-277 (1er mai 1816).

(2) Las Cases, IV, 173-174 (1er juin 1816).

(3) Las Cases, VI, 251-252 (11 septembre 1816).

Quand je veux interrompre une affaire..., je ferme son tiroir, et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se mêlent point et ne me gênent ni ne me fatiguent jamais l'une par l'autre... Veux-je dormir, je ferme tous les tiroirs, et me voilà au sommeil (1).

En mettant le pied en Italie,... j'ai changé les mœurs, les sentiments, le langage de notre révolution. Je n'ai point fusillé les émigrés, j'ai secouru les prêtres, j'ai abrogé les institutions, les fêtes qui nous déshonoraient. Et en cela je n'étais point guidé par mon caprice, mais bien par la raison et l'équité, ces deux bases premières de la haute politique. Par exemple,... si la fête de la mort du Roi se fût toujours continuée, vous n'auriez pas eu l'occasion de pouvoir vous rallier jamais, etc., etc. (2).

L'Empereur disait alors avoir été celui qui le premier avait salué la France du nom de la *grande nation*. Et certes, remarquait-il, je l'ai montrée telle au monde abattu devant elle.

Et, après un léger intervalle, il a repris :

Et elle le sera encore et le demeurera toujours, si son caractère national redevient en harmonie avec tous ses avantages physiques et ses moyens moraux, etc., etc. (3).

« A cet âge [trente ans]... j'avais fait toutes mes conquêtes, je gouvernais le monde; j'avais apaisé la tempête, fondu les partis, rallié une nation, créé un gouvernement, un empire; il ne me manquait que le titre d'Empereur... J'ai été gâté, il faut en convenir; j'ai toujours commandé; dès mon entrée dans la vie, je me suis trouvé nanti de la puissance, et les circonstances et ma force ont été telles, que dès que j'ai eu le commandement, je n'ai plus reconnu ni maîtres ni lois (4) (5).

---

(1) Las Cases, VI, 388-389 (passage inséré entre le 29 septembre et le 1er octobre 1816).

(2) Au sujet du reproche fait à Napoléon d'avoir employé des nobles et des émigrés et, sur certains procédés de politique intérieure, voir Las Cases, III, 29-32.

(3) Las Cases, VII, 135-136 (31 octobre 1816).

(4) Dès le 24 juin 1792, Lucien discernait en lui un penchant à la tyrannie et une ambition surpassant « son amour pour le bien public » (Cité par Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, II, 22). Cf. Rœderer, *Œuvres*, III, 495, 536-537. Voir aussi sur ce point Miot de Melito, *Mémoires*, I, 154, 184.

(5) Las Cases, VII, 137 (31 octobre 1816).

J'ai passé tout mon temps à chercher l'homme de la marine, sans avoir jamais rien pu rencontrer. Il y a dans ce métier une spécialité, une technicité qui arrêtaient toutes mes conceptions. Proposais-je une idée nouvelle, aussitôt j'avais Gantheaume sur les épaules et la section de marine. — Sire, cela ne se peut pas. — Et pourquoi ? — Sire, les vents ne le permettent pas, et puis les calmes, les courants ; et j'étais arrêté tout court. Comment continuer la discussion avec ceux dont on ne parle pas le langage. Combien de fois, au Conseil d'État, leur ai-je reproché d'abuser de cette circonstance. A les entendre, il eût fallu naître dans la marine pour y connaître quelque chose. Et je leur ai dit souvent qu'ils abusaient encore, que je n'eusse demandé que de faire la traversée de l'Inde avec eux, et qu'au retour je me serais fait fort d'être aussi familier avec leur métier qu'avec mes champs de bataille. Ils n'en croyaient rien, et revenaient toujours à ce qu'on ne pouvait être bon marin si on ne s'y prenait dès le berceau; et ils me firent faire quelque chose à cet égard qui m'a longtemps pesé, ce fut l'enrôlement de plusieurs milliers d'enfants de six à huit ans.

J'eus beau me débattre, il me fallut céder à leur unanimité, en les prévenant toutefois que j'en chargeais leur conscience. Qu'en résulta-t-il? que le public murmura, déclama beaucoup et nous couvrit de ridicule, qualifiant l'opération de massacre des innocents. Voilà que, plus tard, de Winter, Ver Huell (1), tous les marins du nord et d'autres encore sont venus me dire et ont soutenu que dix-huit, vingt ans, l'âge de la conscription, n'était pas trop tard pour commencer à être matelot; les Danois, les Suédois, y emploient leurs soldats ; chez les Russes, la flotte n'est qu'une portion de l'armée principale, ce qui donne l'avantage inappréciable de l'avoir en permanence, et à deux fins.

J'avais imaginé moi-même... quelque chose de la sorte en créant mes équipages de haut-bord; mais que d'obstacles ne rencontrai-je pas, que de préjugés j'eus à vaincre, quelle force de volonté je dus employer pour parvenir à donner un uniforme

(1) Les amiraux hollandais Jan-Willem de Winter et Charles-Henri Ver Huell. De Winter avait commandé en chef les forces navales réunies au Texel; Ver Huell avait eu la direction supérieure de l'armée navale du Helder, du Texel et des bâtiments réunis dans le Zuyderzee.

à ces pauvres matelots, à les enrégimenter, à leur faire faire l'exercice; je gâtais tout, disait-on, et pourtant de quelle utilité n'ont-ils pas été! Quelle plus heureuse idée que d'avoir deux services pour une seule paie. Ils n'ont pas été moins bons matelots, et se sont montrés les meilleurs des soldats. On les a trouvés, au besoin, matelots, soldats, artilleurs, pontonniers, tout. Si, dans la marine, au lieu d'avoir des obstacles à combattre, j'avais rencontré quelqu'un qui eût abondé dans mon sens et devancé mes idées, quel résultat n'eussions-nous pas obtenu; mais, sous mon règne, il n'a jamais pu s'élever dans la marine quelqu'un qui s'écartât de la routine, et sût créer. J'aimais particulièrement les marins, j'estimais leur courage, j'estimais leur patriotisme; mais je n'ai jamais pu trouver entre eux et moi d'intermédiaire qui sût les faire agir et les faire mériter, etc., etc. (1).

On ne cesse de parler de mon amour pour la guerre...; mais n'ai-je pas été constamment occupé à me défendre? Ai-je remporté une seule grande victoire que je n'aie immédiatement proposé la paix?

Le vrai est que je n'ai jamais été maître de mes mouvements; je n'ai jamais été réellement tout à fait moi.

Je puis avoir eu bien des plans; mais je ne fus jamais en liberté d'en exécuter aucun. J'avais beau tenir le gouvernail, quelque forte que fût la main, les lames subites et nombreuses l'étaient bien plus encore, et j'avais la sagesse d'y céder plutôt que de sombrer en voulant y résister obstinément. Je n'ai donc jamais été véritablement mon maître; mais j'ai toujours été gouverné par les circonstances; si bien qu'au commencement de mon élévation, sous le Consulat, de vrais amis, mes chauds partisans, me demandaient parfois, dans les meilleures intentions et pour leur gouverne, *où je prétendais arriver;* et je répondais toujours que je n'en savais rien. Ils en demeuraient frappés, peut-être mécontents, et pourtant je leur disais vrai. Plus tard, sous l'Empire, où il y avait moins de familiarité, bien des figures semblaient me faire encore la même demande, et j'eusse pu leur faire la même réponse. C'est que je n'étais point le maître

(1) Las Cases, VII, 225-228 (6 novembre 1816).

de mes actes, parce que je n'avais pas la folie de vouloir tordre les événements à mon système; mais au contraire je pliais mon système sur la contexture imprévue des événements, et c'est ce qui m'a donné souvent les apparences de mobilité, d'inconséquence, et m'en a fait accuser parfois; mais était-ce juste (1)?

Au siège d'Acre,... une bombe lancée par Sidney Smith vint tomber à mes pieds. Deux soldats qui étaient près de moi me saisirent et m'embrassèrent étroitement, l'un par devant et l'autre de côté, et me firent un rempart de leurs corps contre l'effet de la bombe, qui éclata et nous couvrit de poussière. Nous tombâmes dans le trou qu'elle avait formé : un des deux soldats fut blessé. Je les fis tous deux officiers. L'un [le général Daumesnil] a depuis perdu une jambe à Moscou, et commandait à Vincennes lorsque je quittai Paris. Quand les Russes le sommèrent de se rendre, il répondit qu'aussitôt qu'ils lui auraient rapporté la jambe qu'il avait perdue à Moscou, il leur rendrait la forteresse. Souvent, dans ma vie,... j'ai été sauvé par des soldats et des officiers qui se jetaient devant moi, quand je me trouvais au milieu du danger le plus imminent. A Arcole, dans le moment où je me précipitais en avant, le colonel Muiron, mon aide de camp, se jeta devant moi, me couvrit de son corps, et reçut la blessure qui m'était destinée. Il tomba à mes pieds et son sang me jaillit au visage. Il sacrifia sa vie pour sauver la mienne (2). Jamais, je crois, on n'a vu tant de dévouement de la part des soldats que de la part des miens. Dans tous mes malheurs, jamais le soldat, même expirant, ne s'est plaint de moi; jamais homme n'a été servi plus fidèlement par ses troupes. La dernière goutte de leur sang sortait de leurs veines avec le cri de *Vive l'Empereur!* (3).

Peu de temps après la bataille de Marengo,... Louis m'écrivit une lettre qui me fut remise par l'abbé Montesquiou, et dans laquelle il me disait que je tardais bien à le rétablir sur son trône; que le bonheur de la France ne pourrait jamais être complet

---

(1) Las Cases, VII, 264-265 (11 novembre 1816).
(2) Voir *suprà*, Belliard, p. 326.
(3) O'Méara, I, 238-239 (12 novembre 1816).

sans lui, comme la gloire de ce pays ne pourrait être complète sans moi; que nous étions nécessaires l'un à l'autre, et il terminait en m'invitant à choisir tout ce que je pouvais désirer, que cela me serait accordé, pourvu que je le rétablisse sur son trône. Je lui renvoyai une très belle réponse, dans laquelle je disais que j'étais extrêmement affligé de ses malheurs et de ceux de sa famille; que j'étais prêt à faire tout ce qui était en mon pouvoir pour les adoucir, et que je m'occuperais d'obtenir pour eux un revenu convenable, mais qu'il pouvait renoncer à l'idée de jamais rentrer en France comme souverain, parce qu'il ne pourrait y parvenir sans passer sur le corps de 500.000 Français (1).

Jamais femme ne fut plus étonnée que Marie-Louise, après son mariage, quand elle vit le peu de précautions que je prenais pour me garantir des tentatives qu'on pouvait faire contre ma vie; quand elle vit qu'il n'y avait de sentinelles qu'aux portes extérieures du palais; qu'il n'y avait point de grands personnages qui couchassent devant les portes des appartements, que les portes n'étaient même pas fermées à clef; qu'il n'y avait ni fusils ni pistolets dans les chambres où nous couchions. Eh quoi! dit-elle avec étonnement, vous ne prenez pas la moitié autant de précautions que mon père, qui n'a rien à craindre. Je suis... trop fataliste pour prendre aucune précaution contre l'assassinat. Quand j'étais à Paris, j'avais coutume de me mêler sans gardes ni escorte parmi la populace, de recevoir les pétitions qu'on me présentait, et j'étais souvent si étroitement entouré par le peuple que je ne pouvais remuer (2).

Je demandai à l'Empereur dans quelles affaires il croyait avoir couru le plus de dangers? Il répondit : Dans mes premières campagnes, à Toulon, et surtout à Arcole. A Arcole, mon cheval reçut une balle sous moi, rendu furieux par sa blessure, l'animal prit le mors aux dents, et galopa vers l'ennemi. Dans l'agonie de la mort, il plongea dans un marais où il expira, me laissant enfoncé presque jusqu'au cou dans la fange, et dans une position dont je ne pouvais me tirer. Je pensai un moment que les Autri-

---

(1) O'Méara, I, 443-444 (10 mars 1817).

(2) O'Méara, II, 244-245 (20 septembre 1817).

chiens allaient venir et me couper la tête qui passait juste au-dessus de la bourbe; ils auraient pu le faire, sans que je fusse en état d'offrir la moindre résistance. Cependant, la difficulté d'arriver jusqu'à moi, et l'approche de mes soldats, qui vinrent me délivrer, les en empêchèrent.

Je lui demandais s'il n'avait pas souvent reçu de légères blessures? Il me répondit : Plusieurs fois, mais elles n'ont jamais guère été plus d'une fois assez graves, pour que j'eusse besoin de l'assistance d'un chirurgien, ou pour me donner la fièvre. A Marengo, un boulet de canon emporta un morceau de ma botte gauche, et un peu de la peau, ajouta-t-il, en m'en montrant la marque; mais je ne mis d'autre appareil qu'un morceau de linge trempé dans de l'eau et du sel (1).

Je n'ai jamais commis de crime dans toute ma carrière politique... Je pourrais l'affirmer à mon dernier moment. Je ne serais pas ici maintenant, si j'avais voulu en commettre. J'aurais fait périr les Bourbons. Il ne dépendait que de moi de donner mon consentement pour qu'ils eussent cessé de vivre.

On m'a accusé également de crimes inutiles, tels que l'assassinat de Pichegru, Wright et autres. Au lieu de désirer la mort de Wright, j'étais jaloux de prouver par son témoignage que Pitt avait fait débarquer des assassins en France, dans le but de se défaire de moi, et cela sciemment. Wright s'est tué, sans doute pour ne pas compromettre son gouvernement (2). Quel motif pouvais-je avoir en faisant assassiner Pichegru? Un homme qui était évidemment coupable, et contre qui toutes les preuves existaient. Il ne manquait pas de témoins pour déposer contre lui. Sa condamnation était certaine. Peut-être lui aurais-je pardonné. Mais si l'on eût fait mourir Moreau, c'est alors qu'on aurait pu dire que je l'avais fait assassiner, et toutes les apparences eussent été contre moi, car c'était le seul homme que j'eusse à

---

(1) O'Méara, II, 245-246 (20 septembre 1817).

(2) Wright, officier de marine anglais, reçut, en 1804, le commandement d'une corvette, débarqua Georges Cadoudal et ses complices sur la côte du Tréport et fut arrêté. Enfermé au Temple, confronté avec les dénonciateurs de Georges et reconnu par eux, il refusa constamment de répondre devant le tribunal. Il fut trouvé mort et frappé de plusieurs coups de rasoir dans sa prison, dans la nuit du 27 au 28 octobre 1805.

redouter; et cependant il fut reconnu innocent. Il était *bleu* comme moi; Pichegru était *blanc :* on savait que ce dernier était soudoyé par l'Angleterre, et sa mort était certaine. Napoléon décrivit alors la manière dont on l'avait trouvé dans sa prison, et remarqua que ce genre de mort peu commun était une preuve qu'il n'avait pas été assassiné (1). Nul autre que moi... n'a su arriver au degré de puissance où je suis parvenu sans s'être souillé de crimes. Un lord anglais, parent du duc de Bedford, qui dînait avec moi à l'île d'Elbe, m'a dit qu'on croyait généralement en Angleterre que le duc d'Enghien n'avait pas été jugé, mais assassiné dans sa prison pendant la nuit; et il fut surpris quand je lui appris qu'on lui avait fait un procès en règle, et que la sentence avait été publiée avant l'exécution (2) (3).

Quand la Révolution éclata, un tiers environ des officiers de l'artillerie émigrèrent, et je devins *chef de bataillon* au siège de Toulon, après avoir été proposé par les officiers de l'artillerie eux-mêmes, comme celui qui, parmi eux, possédait le plus de connaissance dans cette partie. Pendant le siège, je commandai l'artillerie, je dirigeai les opérations contre la ville, et je fis O'Hara prisonnier (4), ainsi que je vous l'ai déjà dit. Après le siège, je fus nommé commandant de l'artillerie de l'armée d'Italie, où mes plans servirent à prendre un grand nombre de forteresses. De retour à Paris, je fus fait général, et le commandement de l'armée de la Vendée me fut offert. Je le refusai, en disant qu'un tel commandement n'était bon que pour un général de gendarmerie. Le 13 vendémiaire, je commandais l'armée de la Convention, dans Paris, contre les sections, que je défis après une action

---

(1) Sur la mort de Pichegru, voir *Revue de Paris*, 1906, numéro du 15 septembre (Rigault de Rochefort, *Le Procès de Moreau*).

(2) Le procès du duc d'Enghien commença le 20 mars 1804 à 11 heures du soir et fut terminé le 21 mars à 3 heures du matin. Aucune des formes de la légalité ne fut observée, ainsi que l'a fait observer M. H. Welschinger (*Le duc d'Enghien*, 321), qui déclare que le verdict fut dicté aux juges sans qu'on leur laissât même la liberté de fixer la peine (*loc. cit.*, 335). L'arrêté des Consuls, seule pièce communiquée au tribunal, leur spécifiait clairement les intentions du Gouvernement (*loc. cit.*, 313). Savary, présent durant toute la séance, se chargea d'ailleurs des suggestions nécessaires (*loc. cit.*, 327).

(3) O'Méara, I, 358-360 (23 janvier 1817).

(4) Au sujet de la capture du général O'Hara, voir deuxième partie, *Les Guerres*, Siège de Toulon.

de quelques minutes. J'obtins ensuite le commandement de l'armée d'Italie, où je fondai ma réputation. Rien... n'a été plus simple que mon élévation. Elle ne fut pas le résultat de l'intrigue ou du crime. Je la dus aux circonstances particulières des temps, et à ce que j'avais combattu avec succès contre les ennemis de mon pays. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, et je crois sans exemple dans l'histoire, c'est que, de simple particulier, je me sois élevé jusqu'à un aussi haut degré de puissance, sans avoir commis un seul crime pour y parvenir. Je serais à mon lit de mort que je ferais la même déclaration.

Je lui demandai s'il était vrai, qu'il dût à Barras le grade qu'il occupait à Toulon, et s'il avait jamais offert ses services aux Anglais. L'un est aussi faux que l'autre, répondit Napoléon. Je n'ai eu de relation avec Barras qu'après l'affaire de Toulon. Ce fut à Gasparini, député d'Orange, et homme de talent que je dus surtout la protection que j'obtins alors, et un appui contre une troupe d'*ignorantacci* envoyés par la Convention (1). Jamais de ma vie je n'ai offert mes services à l'Angleterre, jamais je n'en ai eu l'idée, pas plus que d'aller à Constantinople : tous ces récits *sont des romans*. Je passai quelque temps en Corse avec Paoli, en l'an... Il m'aimait beaucoup et, de mon côté, je lui étais alors extrêmement attaché. Paoli épousa la cause de la faction anglaise, et moi celle des Français, et en conséquence presque toute ma famille fut chassée de la Corse. Paoli me passait souvent la main sur la tête, en disant : vous êtes un des hommes de Plutarque. Il devinait que je serais quelque chose d'extraordinaire (2)

NARBONNE (de) (3) **(Louis-Marie-Jacques-Amalric).**

...Vous devez répondre au comte de Narbonne que ses lettres

(1) Gasparin (Thomas-Augustin), né à Orange le 27 février 1754, élu par le département des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative, réélu à la Convention, fit partie du Comité de Salut public, fut chargé de nombreuses missions aux armées parmi lesquelles celles des Alpes et d'Italie. Ce fut ainsi qu'il prit part au siège de Toulon et soutint les plans de Bonaparte.

(2) O'Méara, I, 273-275 (5 décembre 1816). [Sur Napoléon jugé par lui-même, on consultera avec intérêt le *Journal du Comte P. L. Rœderer*, Paris, Daragon, 1909, p. 4, 16, 21, 33, 51, 82, 84, 85, 107, 133, 161, 170, 214, 216, 323, 328. — On n'est pas sûr malheureusement que Rœderer ait rédigé son Journal immédiatement après ses entretiens avec Napoléon. — Cf. *Revue de la Révolution française*, n° du mois de janvier 1909.

(3) De Narbonne-Lara.

sont ridicules et ne prouvent qu'une seule chose : c'est qu'il n'a aucun usage de la guerre (1)... Qu'il emploie dans ses lettres des formules plus sensées... Des protestations de dire la vérité feraient presque croire qu'on n'a pas l'habitude de la dire toujours (2).

J'aurais dû nommer Narbonne grand maréchal à la mort de Duroc; il eût été également un excellent chevalier d'honneur de l'impératrice, mais rien ne put la décider à ne pas conserver pour chevalier d'honneur M. de Beauharnais. Les années avaient mis du plomb dans la tête de Narbonne; il n'était plus le ministre linotte de Louis XVI (3). Il était devenu homme de cour, homme de beaucoup d'esprit, et diplomate de haute valeur (4). Malheureusement, j'ai écouté Talleyrand qui le craignait (5)...

NEIGRE (Gabriel).

Le général d'artillerie Neigre, officier du plus grand mérite (6).

NELSON (Horace).

Nelson est un brave homme. Si Villeneuve, à Aboukir (7), et Dumanoir (8), à Trafalgar (9), avaient eu un peu de son sang, les Français auraient été vainqueurs. J'aurais dû faire couper le cou à Dumanoir (10) (11).

---

(1) Envoyé comme ambassadeur à Vienne au commencement de l'année 1813, Narbonne rejoignit Napoléon en Saxe après l'armistice de Pleisswitz, et mourut du typhus à Torgau, dont il avait été nommé gouverneur.

(2) *Corresp.*, XXVI, n° 20598 (A Maret, Pirna, 19 septembre 1813).

(3) Narbonne, alors maréchal de camp, avait été ministre de la Guerre du 6 décembre 1791 au 9 mars 1792 et fait plus de bruit que de besogne.

(4) Sur Narbonne, comme diplomate, cf. MONTHOLON, I, 278-280.

(5) MONTHOLON, II, 25 (2 janvier 1817). Sur Narbonne, voir VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, t. I et II.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 201.

(7) Voir *infrà*, VILLENEUVE, p. 568.

(8) Ou Dumanoir Le Pelley, contre-amiral sous le Consulat et l'Empire.

(9) Sur l'attitude passive de Dumanoir pendant le combat de Trafalgar (21 octobre 1805), on peut consulter E. DESBRIÈRE, *La Campagne maritime de 1805, Trafalgar* (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée), 170-171, 212-220, 228-229.

(10) On sait que Dumanoir, fait prisonnier le 4 novembre 1805, passa à son retour en France devant deux conseils d'enquête, puis devant un conseil de guerre maritime qui l'acquitta (1809-1810); voir E. DESBRIÈRE, *loc. cit.*, documents annexes.

(11) GOURGAUD, I, 436 (27 janvier 1817).

NEY (Michel), duc d'Elchingen et prince de la Moskova.

Le maréchal Ney avait eu la mission de s'emparer du Tyrol. Il s'en est acquitté avec son intelligence et son intrépidité accoutumées (1).

Le maréchal Ney, chargé de manœuvrer pour détacher le lieutenant général prussien L'Estocq de la Wkra, déborder et menacer ses communications, et pour le couper des Russes, a dirigé ses mouvements avec son habileté et son intrépidité ordinaires (2) (3).

J'ai... pleine confiance en vos dispositions et en vos talents militaires (4).

Les manœuvres du maréchal Ney, l'intrépidité qu'il a montrée et qu'il a communiquée à toutes ses troupes (5)....., sont dignes des plus grands éloges (6).

Le maréchal Ney, avec ce sang-froid et avec cette intrépidité qui lui est particulière, était en avant de ses échelons, dirigeait lui-même les plus petits détails, et donnait l'exemple à un corps d'armée qui toujours s'est fait distinguer, même parmi les corps de la Grande Armée (7) (8).

Avis au [roi d'Espagne] que le maréchal Ney a ordre de partir de Bayonne avec les 43e, 51e, 26e de chasseurs, 6 pièces de canon, qu'il se porte près de lui, que c'est un des meilleurs hommes de guerre que nous ayons, et qu'il peut lui donner confiance : un bon commandant intéresse un jour de bataille (9) (10).

---

(1) *Corresp.*, XI, n° 9502 (25e bulletin de la Grande Armée, Schönbrunn, 25 brumaire an XIV-16 novembre 1805).

(2) Journées des 23, 24, 25 et 26 décembre 1806 (victoire de Soldau).

(3) *Corresp.*, XIV, n° 11514 (46e bulletin de la Grande Armée, Golymin, 28 décembre 1806).

(4) *Corresp.*, XIV, n° 11947 (A Ney, Osterode, 6 mars 1807).

(5) Au combat de Deppen, 6 juin 1807.

(6) *Corresp.*, XV, n° 12747 (78e bulletin de la Grande Armée, Heilsberg, 12 juin 1807).

(7) Bataille de Friedland (14 juin 1807).

(8) *Corresp.*, XV, n° 12767 (79e bulletin de la Grande Armée, Wehlau, 17 juin 1807).

(9) Après la capitulation de Baylen, Joseph se proposait de livrer une bataille générale sur le Douro ou à Burgos.

(10) *Corresp. inédite*, 2 août 1808.

C'est un homme brave, zélé et de tout cœur (1).

...Faites-lui (2) connaître que, si le maréchal Ney n'avait pas été rappelé de Salamanque (3), mon armée n'eût pas essuyé un pareil affront (4); que le général Marchand est incapable de commander en chef (5).

Le duc d'Elchingen se couvrit de gloire (6), et montra autant d'intrépidité que de sang-froid (7).

Le duc d'Elchingen, qui avec 3.000 hommes faisait l'arrière-garde (8), avait fait sauter les remparts de Smolensk. Il fut cerné et se trouva dans une position critique; il s'en tira avec cette intrépidité qui le distingue (9).

Je désire que vous remarquiez... que votre corps seul est maintenu à cinq divisions. Voyez-y une preuve de la parfaite estime que je fais de vous (10).

L'Empereur se décida (11) à obéir à la loi de la politique et à se servir d'un homme dont il estimait la bravoure, quelque

---

(1) *Corresp.*, XVII, n° 14243 (A Joseph Napoléon, roi d'Espagne, Bordeaux 3 août 1808).

(2) A Joseph, roi d'Espagne.

(3) A la suite de différends avec le maréchal Soult, auquel il était subordonné, Ney avait été appelé par Joseph de Salamanque à Madrid et avait reçu l'offre du commandement du 1er corps; Ney ayant refusé, Joseph se décida, le 4 octobre 1809, à l'envoyer en France (Voir *Mémoires du roi Joseph*, publiés par A. Du Casse, VI, 381 et 385-386; VII, 33 et 36).

(4) La bataille de Tamames (18 octobre 1809), à la suite de laquelle le général espagnol del Parque avait occupé Salamanque : le 6e corps, composé de vieilles et excellentes troupes, avait été battu par la faute du général de division Marchand, à qui Ney avait remis le commandement.

(5) *Corresp.*, XX, n° 16016 (A Clarke, Paris, 21 novembre 1809).

(6) A la bataille de la Moskova.

(7) Panckoucke, V, 56 (18e bulletin de la Grande Armée, Mojaïsk, 12 septembre 1812).

(8) Lors de la retraite de Russie.

(9) *Corresp.*, XXIV, n° 19365 (29e bulletin de la Grande Armée, Molodetchuo, 3 décembre 1812).

(10) *Corresp.*, XXV, n° 19906 (A Ney, commandant le 3e corps, Erfurt, 26 avril 1813, 1 heure après-midi).

(11) Après la proclamation du 14 mars par laquelle Ney se ralliait à l'Empereur revenant de l'île d'Elbe et déjà maître de Lyon. — Voir la citation suivante.

mauvaise opinion qu'il eût de sa moralité et de son peu d'esprit (1) (2).

Après un lever, le maréchal Ney se présenta à l'Empereur et lui dit d'un air contraint et bouleversé : « Vous aurez ouï dire que, en partant de Paris pour me rendre à Besançon, j'ai promis au Roi de vous ramener dans une cage de fer. — Ah ! dit l'Empereur, vous avez tort de vous mettre en peine des propos de la malveillance; une telle idée n'a jamais pu entrer dans l'esprit d'un militaire; vous savez bien que personne n'en aurait jamais eu le pouvoir. — Vous vous trompez, dit le maréchal, vous ne me donnez pas le temps d'achever ; ce propos est vrai, mais c'est que déjà j'avais pris mon parti, et je crus ne pouvoir mieux dire pour cacher mes projets. » Cette conversation révolta l'Empereur, il ne put pas maîtriser sa figure et cacher l'impression qu'il éprouvait; le maréchal s'en aperçut et comprit tout le tort qu'il s'était fait; il se retira à la campagne; on n'en entendit plus parler, et ce ne fut qu'au moment du Champ de Mai qu'il revint à Paris. L'opinion publique était déchaînée contre le maréchal Ney. Sa conduite n'avait l'assentiment de personne; on se ressouvenait des propos inconsidérés qu'il avait tenus contre l'Empereur en 1814 (3), et les plus grands partisans de l'Empereur eux-mêmes trouvaient que sa proclamation de Lons-le-Saulnier, faite du 8 au 10 mars, c'est-à-dire avant la prise de Lyon, eût été une action qui, entraînant avec elle de grands dangers, eût été grande et belle comme celle de La Bédoyère et de Brayer (4); mais que, faite le 14, elle n'était qu'une lâcheté et une trahison (5).

---

(1) Sur la conduite de Ney au moment du retour de l'île d'Elbe, on peut consulter, dans les œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène, outre l'*Ile d'Elbe et les Cent-Jours* (*Corresp.*, XXXI, 70-73 et 104), un passage des *Lettres du Cap* (*Ibid.*, 246-248); parmi les travaux, on peut consulter H. Welschinger, *Le Maréchal Ney, 1815*, et H. Houssaye, *1815*, I, *La première Restauration... Les Cent-Jours*, 271, 300-318.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 73.

(3) Sur la conduite de Ney en 1814, on peut consulter H. Welschinger, *loc. cit.*, 9-11.

(4) Voir *suprà*, Brayer et La Bédoyère, p. 344 et 444.

(5) On trouvera cette proclamation (qui fut reproduite dans le *Moniteur* du 21 mars 1815) dans H. Welschinger, *loc. cit.*, 32-33.

Tout ce que l'on disait, ce maréchal le savait, et il en était bouleversé (1) (2).

Le maréchal Ney obtint l'honneur de commander la grande attaque du centre [à Waterloo], elle ne pouvait être confiée à un homme plus brave et plus accoutumé à ce genre d'affaires (3).

Toujours le premier dans le feu, Ney oubliait les troupes qui n'étaient pas sous ses yeux (4).

Ney était un homme d'une bravoure rare (5).

Ney n'a eu que ce qu'il méritait. Je le regrette comme un homme précieux sur le champ de bataille, mais il était trop immoral et trop bête pour réussir! Il a voulu faire croire qu'il était d'une conspiration (6) et il l'a payé cher (7).

Ney était admirable pour sa bravoure, son opiniâtreté dans les retraites; il était bon pour conduire 10.000 hommes, mais hors de là, c'était une vraie bête. Lannes était, je crois, comme lui, sur le champ de bataille. Pour le brillant au feu, on ne trouve, approchant ces deux hommes-là, que Rapp. Murat, lui aussi, était bien brave (8).

J'ai eu grand tort d'employer Ney (9). Carnot ne voulait pas seulement que je le fisse Pair. Il a fait comme s'il disposait des couronnes (10). Il se rend à moi quand il voit que son armée

---

(1) Au sujet du Mémoire justificatif de Ney et la comparaison de sa conduite avec celle de Turenne, en 1649, voir Las Cases, II, 55-59.

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 104.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 188.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 207.

(5) Gourgaud, I, 299 (8 décembre 1816). — Cf. Montholon, I, 452 (même date).

(6) Cf. Gourgaud, I, 141 (16 février 1816) : « Nous lisons... l'interrogatoire de Ney : « Ses réponses sont bêtes » (dit l'Empereur), « ...Je n'ai jamais eu, de l'île d'Elbe, de correspondance avec lui... » Voir aussi H. Houssaye, *loc. cit.*, 311.

(7) Gourgaud, I, 498 (24 février 1817).

(8) Gourgaud, I, 585 (3 avril 1817). — Cf. Montholon, II, 106 (même date) : « Ils étaient bien beaux au feu ». Il s'agit de Ney, Lannes et Murat.

(9) En 1815.

(10) Allusion à la proclamation de Ney du 14 mars.

l'abandonne... Ney s'est conduit là, comme il s'est toujours montré, en coquin. Il est brave, voilà tout (1).

Ne me parlez pas des généraux qui aiment l'argent. C'est comme cela qu'on m'a fait avoir la bataille d'Eylau. Ney voulait arriver à Elbing pour se procurer des fonds (2) (3).

Ney n'avait pas d'esprit ni de courage moral. Il était bon pour enlever ses troupes sur un champ de bataille, mais je n'aurais pas dû le nommer maréchal de France; il avait, comme le dit de lui Caffarelli (4), juste toute la probité et le courage d'un houzard (5) : j'aurais dû le laisser général de division (6).

Les Pairs n'acquitteront pas Ney, ils le condamneront à l'exil. La noble conduite de Moncey dictera la leur; ils ne répandront pas le sang du brave des braves (7); ils se rappelleront que Ney a sauvé 60.000 Français dans la retraite de Russie (8) (9).

Ney était d'une nature impressionnable; il s'électrisait facilement; il était incapable d'une lâcheté. Ses ennemis politiques auront beau faire, ils ne réussiront pas à salir son beau nom, et l'histoire le vengera de ces méprisables calomnies (10) (11).

Ne me parlez pas des généraux qui aiment l'argent, je n'en

---

(1) Gourgaud, II, 266 (25 août 1817).

(2) Voir les notes de la citation correspondante de Montholon.

(3) Gourgaud, II, 449 (25 janvier 1818).

(4) Sans doute le général Marie-François-Auguste Caffarelli, frère du général Caffarelli qui mourut en Égypte (Gourgaud était en très bons termes avec lui et sa femme; voir Gourgaud, I, 72).

(5) Les lignes qui suivent le passage cité se rapportent au rôle de Ney au moment du retour de l'île d'Elbe.

(6) Gourgaud, II, 458 (29 janvier 1818).

(7) Cf. Montholon, p. 223 (16 février 1816) et 275 (16 mai 1816). — Cf. Gourgaud, I, 141 (16 février 1816); Napoléon y juge durement Ney.

(8) Au sujet du procès intenté à Ney, voir Las Cases, III, 12.

(9) Montholon, I, 222-223 (15 février 1816).

(10) A propos de la promesse que Ney avait faite au roi Louis XVIII, en 1815, de lui ramener Napoléon dans une cage de fer (Montholon écrit : mort ou vif). Ney aurait déclaré ensuite à Napoléon qu' « il était de bonne foi » en faisant cette promesse, « sous l'empire d'une profonde reconnaissance de ce que le Roi venait de l'aider dans l'arrangement de sa fortune ». — Cf. Gourgaud, I, 490-491 (même date); il ne relate pas cet éloge de Ney; Napoléon se serait montré au contraire très dur pour lui.

(11) Montholon, II, 87-88 (22 février 1817).

finirais pas si je vous disais tout le sang qu'ils ont coûté à la France : la bataille d'Eylau m'a coûté plus de 30.000 braves (1); eh bien, je ne l'aurais pas livrée si deux de mes maréchaux n'avaient pas fait, au mépris de mes ordres, un mouvement en avant sur Elbing dans l'espoir d'y faire de l'argent... Sans ce déplorable mouvement sur Elbing, les hostilités n'auraient repris qu'au printemps; toutes les souffrances de l'armée pendant cette campagne d'hiver, toutes les pertes qu'elle a éprouvées, sont dues à l'avidité insatiable des chefs des 1er et 6e corps (2) (3).

C'était un brave, personne ne l'était plus que lui; mais c'était un fou; il est mort sans emporter l'estime de personne. Il m'a trahi à Fontainebleau (4); la proclamation contre les Bourbons,

---

(1) Si on laisse de côté les bulletins de Napoléon, on observera que celui-ci, dans ses *Notes sur l'Art de la guerre* (*Corresp.* [*Œuvres de Sainte-Hélène*], XXXI, 370), a admis une perte de 18.000 hommes. Ce chiffre est sans doute très inférieur à la réalité; le chiffre donné dans la conversation avec Montholon semble, au contraire, exagéré. F. Loraine Petre, *Napoléon's campaign in Poland* (London, Sampson Low & Marston, 1901), 200, suppose une perte de 28.000 à 30.000 Français.

(2) Montholon, II, 404 (1820).

(3) Au début de janvier 1807, la gauche de la Grande Armée était formée par le 6e corps (Ney), qui devait prendre ses cantonnements d'hiver autour de Neidenbourg; l'extrême gauche était formée par le 1er corps (Bernadotte), qui devait s'établir autour d'Osterode; Ney était subordonné à Bernadotte; Ney ne devait point faire de mouvement en avant; Bernadotte était chargé d'attirer sur lui les forces prussiennes en marchant sur Elbing et menaçant Königsberg. Après les combats de décembre 1806, le corps prussien du général L'Estocq s'était retiré vers l'est, si bien que la route de Königsberg pouvait lui être coupée par un coup de main des Français. Ney le tenta; il voulait aussi trouver de meilleurs cantonnements pour ses troupes qui souffraient de la disette. Dans ce mouvement, le corps de Ney, qui s'était disséminé sur de vastes espaces, se heurta au corps prussien de L'Estocq, revenu vers l'ouest; c'était un des premiers indices d'un mouvement offensif général de l'armée russo-prussienne, qui, contrairement aux désirs de Napoléon, venait l'attaquer en plein hiver; Napoléon, qui avait pris ses dispositions dans l'éventualité d'une pareille attaque, ordonna à son armée, dans les derniers jours de janvier, les mouvements qui aboutirent, le 8 février, à la bataille d'Eylau. — Il est certain que Ney ne s'est pas conformé à l'esprit des instructions qu'il avait reçues, mais il convient de faire les remarques suivantes : 1° il n'est pas établi que le motif qui l'a poussé ait été la cupidité; 2° ce n'est pas son mouvement qui a déterminé la reprise des hostilités en plein hiver avec l'armée russo-prussienne, puisque celle-ci exécutait un mouvement offensif d'ensemble décidé, dans un conseil de guerre, dès le 2 janvier; Napoléon a pu croire, dans les premiers jours, que c'était le mouvement imprudent de Ney qui avait provoqué cette attaque (alors qu'il l'avait seulement facilitée); l'Empereur n'a pas pu ignorer la vérité après la campagne; 3° en ce qui concerne Bernadotte, celui-ci avait reçu l'ordre formel de marcher sur Elbing.

(4) Sur la part qu'a prise Ney à l'abdication de Napoléon en 1814, voir H. Houssaye, *1814*, 597-601, 632, 634.

qu'il a dit, dans sa défense, tenir de moi, a été écrite par lui-même, et je n'avais jamais entendu parler de cette pièce avant qu'elle fût lue aux soldats (1). Il est vrai que je lui avais envoyé l'ordre de m'obéir. Que pouvait-il faire? ses troupes l'abandonnaient. Non seulement les troupes, mais le peuple désirait me rejoindre (2).

Quant à la proclamation que Ney a prétendu avoir reçue de moi, c'est une fausseté. J'aurais empêché la proclamation, si cela eût été en mon pouvoir, parce qu'elle était indigne de moi. Ney manquait d'éducation, autrement il ne l'aurait pas publiée, ou du moins il aurait agi différemment qu'il n'a fait. Car lorsqu'il promit au Roi de me ramener dans une cage de fer, il était sincère, et voulait réellement ce qu'il disait, il ne changea que deux jours avant de se joindre à moi. Il aurait dû faire comme Oudinot qui demanda à ses troupes s'il pouvait compter sur leur fidélité. Elles lui répondirent unanimement : Nous ne voulons pas nous battre contre l'Empereur, ni pour les Bourbons (3). Il ne pouvait empêcher ses troupes de se joindre à moi, ni même les paysans; mais il alla trop loin (4).

NOGUÈS (Jean-François-Xavier).

Votre premier aide de camp (5) est un bon officier, le général Michaud (6) aussi. Caulaincourt (7), Broc (8), sont de bons colonels (9). Vous avez su bien choisir votre monde. Le général

---

(1) Sur cette question, qui reste douteuse, voir H. Welschinger, *loc. cit.*, 32-38, et H. Houssaye, *1815*, I, 308 avec la note 2 additionnelle.

(2) O'Méara, I, 45 (Sans doute mars 1816; Napoléon venait d'apprendre l'exécution de Ney).

(3) Sur le rôle d'Oudinot au moment du retour de l'île d'Elbe, on peut consulter H. Houssaye, *1815*, I, 347-349, 389-390.

(4) O'Méara, I, 411-412 (17 février 1817).

(5) Le général de division Noguès.

(6) Le général de division Michaud (Claude-Ignace-François) commandait les troupes françaises en Hollande.

(7) Caulaincourt (Auguste-Jean-Gabriel), frère du duc de Vicence, était grand écuyer de Louis, roi de Hollande.

(8) Grand maréchal du palais.

(9) De dragons (Broc, du 13e régiment, Caulaincourt, du 19e).

Drouas (1), que vous avez en Hollande, est un homme d'honneur; montrez-lui un peu de confiance et vous en tirerez parti (2).

NOIROT (Jean-Baptiste).

Je ne crois pas le général Noirot propre à servir activement à la guerre (3).

NOURY (4) (Henri-Marie).

Le général d'artillerie de l'armée Noury et le général Desvaux, major de l'artillerie de la Garde, ont mérité d'être distingués (5) (6).

ORANGE (Prince d').

Sans l'héroïque détermination du prince d'Orange, qui, avec une poignée d'hommes, a osé prendre position aux Quatre-Bras (7), je prenais l'armée anglaise en flagrant délit, et j'étais vainqueur comme à Friedland. Le prince d'Orange a fait preuve, dans cette journée, qu'il a le coup d'œil et le génie de la guerre. Tout l'honneur de cette campagne lui appartient; sans lui, l'armée anglaise était anéantie sans avoir livré bataille, et Blücher n'aurait trouvé de refuge qu'au delà du Rhin (8).

ORDENER (Michel).

Depuis le commencement de la campagne, le citoyen Ordener, chef de brigade (9) du 10e régiment de chasseurs (10), montre un courage qui lui captive l'estime de l'armée (11).

---

(1) Ou Drouas de Boussey, général de brigade d'artillerie.
(2) *Corresp.*, XIII, n° 10793 (Au roi de Hollande, Saint-Cloud, 15 septembre 1806).
(3) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2682 (Au duc de Feltre, Paris, 27 février 1813).
(4) Le Noury *dit* Noury.
(5) A la bataille de Hanau, 30 et 31 octobre 1813.
(6) *Corresp.*, XXVI, n° 20841 (Bulletin de la Grande Armée, Francfort, 31 octobre 1813).
(7) Le 16 juin 1815.
(8) Montholon, II, 184 (8 septembre 1817).
(9) Titre équivalent au grade actuel de colonel.
(10) A cheval.
(11) *Corresp.*, II, n° 1690 (Au Directoire exécutif, Scheifling, 16 germinal an V-5 avril 1797).

OUDINOT (Nicolas-Charles), duc de Reggio.

Le ministre de la Guerre l'informe que le Gouvernement, toujours attentif à récompenser les services distingués, et plein de satisfaction pour les talents et la bravoure éclatante qu'il a déployés, a décidé qu'il lui serait accordé un sabre de la manufacture de Versailles (1).

Mon Cousin, témoignez mon mécontentement au duc de Reggio de ce qu'au lieu d'arriver à Berlin à la tête de ses troupes, comme je le lui avais prescrit, il y est arrivé isolément et sans ses troupes (2).

Je ne conçois pas la bêtise du duc de Reggio de ne pas avoir défendu le passage de Bray (3) (4).

...Ce maréchal avait, pour son malheur, épousé une demoiselle de Coucy; cette jeune femme le dominait entièrement et était dans le parti royaliste; sa mauvaise conduite, ses mauvais propos en 1814, indisposèrent les Lorrains à tel point, qu'il leur était devenu en horreur, on ne l'appelait que le traître (5). Obligé de se cacher, il envoya un aide de camp à Paris peindre à l'Empereur tout l'embarras de sa position et demander s'il lui serait permis de revenir : « Qu'il vienne, répondit Sa Majesté; je sais combien il s'est mal conduit, mais je sais aussi que je dois l'attribuer à la séduction et à la légèreté de sa tête. Je ne veux me ressouvenir que de sa bravoure et des services qu'il m'a rendus en diverses circonstances » (6).

---

(1) *Corresp. inédite* (Au général Oudinot, Paris, 17 ventôse an VIII-8 mars 1800).

(2) *Corresp. inédite* (Au major général, Saint-Cloud, 2 avril 1812).

(3) Le passage de Bray-sur-Seine avait été occupé sans coup férir par les Bavarois dans la journée du 12 février 1814. Le village, situé tout entier sur la rive gauche du fleuve, n'était pas défendu et le pont n'était gardé que par un poste de gardes nationaux. La prise de ce point eut de graves conséquences pour la défense de la Seine.

(4) *Corresp.*, XXVII, n° 21256 (Au roi Joseph, Montmirail, 15 février 1814, 3 heures du matin).

(5) Au retour de l'île d'Elbe, Oudinot qui commandait à Metz s'opposa à la proclamation de l'Empire. La garde nationale et le peuple se soulevèrent et Oudinot fut obligé de se réfugier à Bar-le-Duc (H. Houssaye, *1815*, La première Restauration..., 390).

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 84. — Cf. *Ibid.*, 104.

C'est un homme brave, *ma di poca testa*. Il s'est laissé influencer dans les derniers temps par sa jeune épouse, qui est d'une ancienne famille, et qui a hérité de la vanité et des préjugés de ses ancêtres. Cependant... il m'a offert ses services après mon retour de l'île d'Elbe, et m'a prêté serment de fidélité... C'eût été possible [qu'il fût sincère]... Mais si j'eusse réussi, je le puis affirmer (1).

PALAFOX

J'ai reçu un mauvais galimatias de ce scélérat de Palafox... Ce scélérat est couvert du sang de plus de 4.000 Français qu'il a eu la barbarie de faire égorger à Saragosse... Mon intention est qu'il y vive séquestré du monde (2), sans moyen d'écrire ni de se faire connaître. C'est à cette condition que j'ai bien voulu ignorer ses crimes, et ne pas le traduire à une commission militaire (3).

PENNE (4) (Raymond).

Le général de brigade Penne, officier distingué, fut blessé à mort dans ce combat (5) (6).

PERRÉE (Jean-Baptiste-Emmanuel).

Je vous prie d'accorder le grade de contre-amiral au citoyen Perrée, chef de division, un des officiers de la marine les plus distingués par son intrépidité (7) (8).

Le général en chef, voulant donner au contre-amiral Perrée

---

(1) O'Méara, I, 243 (17 novembre 1816).

(2) A Vincennes.

(3) *Corresp.* (Legestre, n° 455) [A Fouché, ministre de la Police générale, Schönbrunn, 14 juin 1809].

(4) Depenne, *dit* Penne.

(5) Au combat de Wavre, 18 juin 1815.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — 1815), XXXI, 203.

(7) Perrée avait été blessé dans un combat contre la flottille des Mameluks, sur le Nil, près du village de Chobrakhit, le 13 juillet 1798 (la bataille des Pyramides est du 21).

(8) *Corresp.*, IV, n° 2834 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 6 thermidor an VI-24 juillet 1798).

un témoignage de sa satisfaction pour les services rendus à l'armée dans la conquête de l'Égypte, lui a fait présent d'un sabre sur lequel est gravé : Bataille de Chobrakhit (1).

PEYRON (Louis-Hippolyte).

Le général Peyron, qui était à l'armée des Pyrénées sous le général Dugommier, est un mauvais officier. Aussi je n'approuve pas la distinction que vous vous proposez de lui donner à l'armée de réserve. Il est bien plus simple de lui donner son traitement de réforme. Il n'est bon à rien (2).

PICHEGRU (Jean-Charles).

Pichegru était brave, décidé et même sa négociation avec les Princes prouve beaucoup de caractère... Ce que je ne saurais pardonner à Pichegru, c'est d'avoir vendu le sang de ses soldats et de manœuvrer pour les faire battre (3) (4).

Pichegru... était *répétiteur* à Brienne, et me donna des leçons de mathématiques, lorsque j'avais environ dix ans. Il était très instruit dans cette science. Comme général, Pichegru était un homme d'un talent peu ordinaire, bien supérieur à Moreau, quoiqu'il n'ait jamais rien fait de remarquable, car le succès des

---

(1) *Corresp. inédite* (Ordre du jour, Le Caire, 4 nivôse an VII-24 décembre 1798).

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 24) [Au général Lacuée, ministre de la Guerre par intérim, Lausanne, 25 floréal an VIII-15 mai 1800].

(3) G. Caudrillier dans sa thèse *La Trahison de Pichegru et les intrigues royalistes dans l'Est avant fructidor* a définitivement établi que Pichegru a comploté avec Condé le renversement du gouvernement français. Mais l'intrigue politique explique-t-elle les fautes militaires de Pichegru en 1795 et 1796? cela est fort contesté : Voir, par exemple: P. Muret, compte rendu de l'ouvrage de Caudrillier, dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine,* XII (mars-juillet 1909), 299-307; R. Reuss, compte rendu du même ouvrage, dans la *Revue historique,* C (janvier-avril 1909), 345-346; H. Bourdeau, *Le Rôle de Pichegru à Mannheim,* septembre 1795, dans *Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée,* 1909, nos 102 et 103 (juin et juillet). Il semble résulter de ces articles que Pichegru était un homme indécis, capable de chercher à profiter des événements, mais non de les diriger, conclusion toute contraire à l'opinion de Napoléon, lequel semble ici surtout l'écho du parti qui avait fait contre Pichegru et les royalistes le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797).

(4) Gourgaud, II, 419 (23 décembre 1817).

campagnes de Hollande fut dû, en grande partie, à la bataille de Fleurus. Pichegru, après s'être uni aux Bourbons, sacrifia la vie de plus de 20.000 de ses soldats, en les faisant tomber à dessein entre les mains de l'ennemi, qu'il avait prévenu de ses intentions. Il eut une fois une discussion fort vive avec Kléber, parce qu'au lieu de faire marcher son armée sur Mayence, comme il aurait dû le faire, il en avait dirigé la plus grande partie sur un autre point, où Kléber dit qu'il aurait seulement fallu envoyer les *ambulances*, avec quelques hommes, pour tromper l'ennemi. On attribua, alors, ce mouvement à l'impéritie, mais ensuite on découvrit que c'était une véritable trahison (1) (2).

PILLE (Louis-Antoine).

Vous me faites un grand éloge du général Pille, qui ne me rend aucun service ici... Tant que vous emploierez de pareilles gens, mes affaires ne marcheront pas. Témoignez-lui mon mécontentement (3).

PINON (Michel).

L'armée [d'Égypte] perdit le colonel Pinon, un des plus braves officiers de cavalerie de la France (4).

PIRÉ (5) (Hippolyte-Marie-Guillaume).

... L'Empereur me charge de vous témoigner toute sa satisfaction pour la belle conduite que vous avez tenue, pour le dévoue-

---

(1) Sur la conspiration Georges-Pichegru, voir : *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Lettres du Cap), XXXI, 264-285, et *Ibid.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène), XXXI, 226-241 [Gourgaud]; Las Cases, VII, 317-325; O'Méara, 297-298, 475-478.

(2) O'Méara, I, 264 (4 décembre 1816).

(3) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 856) [A Clarke, Valladolid, 13 janvier 1809].

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 535 [Bertrand].

(5) Piré de Rosnyvineu.

ment à sa personne et pour l'amour de la patrie dont vous avez fait preuve dans ces dernières circonstances (1) (2).

POITEVIN (Casimir) (3).

Il y a là (4) le général (5) Poitevin, qui est un officier distingué (6).

Écrire au général Poitevin que, malgré le peu de vigueur de sa défense (7), l'Empereur n'a pas cru devoir le mettre en jugement, qu'il le renvoie à son service (8).

PONIATOWSKI (Joseph), prince.

Je connais Poniatowski mieux que vous, parce que je suis depuis dix ans les affaires de Pologne. C'est un homme léger et inconséquent, plus que d'ordinaire ne le sont les Polonais, ce qui est beaucoup dire (9) (10).

Le prince Poniatowski a une mauvaise correspondance; il se lamente toujours, au lieu de parler positivement (11).

Le prince Poniatowski s'est, dans ces circonstances (12), couvert de gloire (13).

---

(1) Chargé, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, de combattre les royalistes dans le Midi, Piré força le duc d'Angoulême à signer la capitulation de La Palud.

(2) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2895 (Davout à Piré, Paris, 19 avril 1815).

(3) Baron, puis (sous la Restauration) vicomte de Maureillan.

(4) A Venise.

(5) Général de brigade du génie.

(6) *Corresp.*, XIII, n° 10580 (A Eugène, Saint-Cloud, 1er août 1806).

(7) Défense de la place de Thorn.

(8) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 2087) [A Berthier, Dresde, 24 juillet 1813].

(9) Voir M. Handelsman, *Napoléon et la Pologne, 1806-1807*, 61.

(10) *Corresp.*, XIV, n° 11350 (Au grand-duc de Berg, à Varsovie, Posen, 2 décembre 1806, 10 heures du matin).

(11) *Corresp.*, XXIV, n° 19026 (A Davout, Vitebsk, 31 juillet 1812, 11 heures du matin).

(12) Combats qui ont précédé la bataille de Leipzig.

(13) *Corresp.*, XXVI, n° 20813 (Bulletin de la Grande Armée, Reudnitz, 15 octobre 1813).

On ne saurait trop faire l'éloge de la conduite du comte Lauriston et du prince Poniatowski dans cette journée [Leipzig]. Pour donner à ce dernier une preuve de sa satisfaction, l'Empereur l'a nommé, sur le champ de bataille, maréchal de France, et a accordé un grand nombre de décorations aux régiments de son corps (1).

Le prince Poniatowski est mort glorieusement (2) après m'avoir rendu de grands services, pour lesquels je l'avais nommé maréchal de France (3).

PRÉVAL (4) (Claude-Antoine).

Je voulais (5)... en finir avec les *raisonneurs* de l'armée du Rhin en ralliant à moi les plus brillants d'entre eux... Le colonel Préval, ancien adjudant général et qui avait bien fait la guerre, était un de ceux que je désirais rallier. D'une famille militaire, son aptitude, sa capacité, son éducation, me le désignaient avant tout autre... Le général Préval, que sa valeur personnelle a rapproché de moi dix ans plus tard en dépit de l'intrigue,... aurait été charmé de faire partie de ma maison. Pour lui comme pour moi, on doit regretter qu'on (6) m'ait empêché de l'avoir. C'est un officier de grand mérite, et si on ne l'eût pas éloigné de ma personne, je l'aurais certainement fait ministre de la Guerre; mais il me fallait commencer par le grandir, sous mon règne on ne passait pas ministre de la Guerre si facilement. Le général Préval est peut-être l'homme de France qui connaît le mieux l'organisation et le mécanisme des armées. Sa conduite militaire et politique à Francfort, en 1813, fut parfaite; il m'y donna la

(1) *Corresp.*, XXVI, n° 20815 (Bulletin de la Grande Armée, Leipzig, 16 octobre 1813, au soir).

(2) En cherchant à passer l'Elster à la nage, le 19 octobre 1813.

(3) *Corresp.*, XXVI, n° 20864 (A la comtesse Tyszkewicz, Mayence, 6 novembre 1813).

(4) Il ne faut pas le confondre avec deux autres généraux du même nom; l'un portait d'ailleurs les mêmes prénoms que celui dont il est question ci-dessus, le seul qui soit arrivé au grade de général de division et qui soit titré (baron, puis vicomte).

(5) Au moment où il commençait à se « créer une maison d'honneur ».

(6) « Les fidèles de Moreau ». Ils avaient fait répondre à Caulaincourt, chargé de les sonder, que Préval « refusait avec dédain »; « rien n'était plus faux », affirme Napoléon.

mesure de ce qu'on doit attendre d'un général aussi intelligent que brave (1) (2).

PUTHOD (Jacques-Joseph-Marie).

Je reçois une lettre que vous m'envoyez du général Puthod, qui montre le peu de discernement de cet officier, et combien il est incapable (3).

RAMPON (Antoine-Guillaume).

Le citoyen Rampon, général de division, actuellement en Égypte... a rendu des services dans les circonstances les plus essentielles de la guerre (4) (5).

Ce n'est pas au général (6) Rampon qu'il faut recommander d'attaquer; il ne sait point faire autre chose... Le général Rampon est incapable d'un système de prudence et de combinaison de cette espèce (7) (8).

Le prince de Ponte-Corvo (9) sera puissamment aidé, puisqu'il a sous ses ordres les généraux Rampon, Chambarlhac (10), Lamarque (11), Reille, Couroux (12), Gilly. Tous ces hommes-là

---

(1) Cf. *Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée,* 1909, II, une note inédite dictée par Napoléon le 15 octobre 1818 : « Le général Préval, l'ancien adjudant général de la défense du Var, s'était placé au premier rang par sa brillante valeur et son savoir remarquable : c'était un de ceux que je tenais à avoir; son aptitude, sa capacité, son éducation me le désignaient également... Combien de braves gens eurent comme lui leur carrière brisée par l'intrigue? N'est-[ce] donc pas ainsi que, pendant des années, on m'a privé des services de Macdonald, de Delmas, de Lecourbe, de Carnot, de Dessolle? »

(2) Montholon, I, 234-235 (2 mars 1816).

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 859) [A Clarke, Paris, 15 août 1811].

(4) Notamment au début de la campagne de 1796 en Italie : Rampon se couvrit de gloire à Monte-Negino (11 avril).

(5) *Corresp.,* VI, n° 5226 (Message au Sénat conservateur, Paris, 27 frimaire an IX-18 décembre 1800).

(6) Général de division.

(7) Pour le plan de défense recommandé par Napoléon contre les Anglais, qui étaient débarqués dans l'île de Walcheren et menaçaient Anvers. — Voir *Corresp.,* n°s 15620, 15626, et l'ensemble de la lettre n° 15630.

(8) *Corresp.,* XIX, n° 15630 (A Clarke, à Paris, Schönbrunn, 9 août 1809).

(9) Bernadotte, commandant en chef l'armée dite d'Anvers.

(10) Ou Chambarlhac de L'Aubépain.

(11) Lamarque (Maximilien).

(12) Couroux, baron de Pépinville.

sont d'excellents généraux de division... Quant aux généraux d'artillerie,... il a Leroux (1), qui est un fort brave homme (2)...

RAPP (Jean).

Vous ne prétendez sans doute pas que je m'instruise de ce qui se passe en Hongrie et en Autriche par des rapports de Danzig, surtout transmis par un homme aussi faible et dont je fais aussi peu de cas, hormis un jour d'affaire, que Rapp (3).

Le général de division comte Rapp a eu un cheval tué sous lui (4); l'intrépidité dont ce général a donné tant de preuves, se montre dans toutes les occasions (5).

RAVIER (Jean-Baptiste-Ambroise).

Mon Cousin, le général Ravier n'est pas propre à commander une division active (6).

REILLE (Honoré-Charles-Michel-Joseph).

Le général (7) Reille, qui est un militaire d'une haute distinction, vous portera cette lettre (8).

... Je pense que l'homme le plus propre à commander l'armée de Portugal est le général de division Reille. S'il n'est depuis survenu aucun événement, je pense que vous ferez bien de lui donner le commandement de l'armée (9).

---

(1) *Leroux* est sans doute une erreur des éditeurs de la *Correspondance ;* il n'y avait pas à cette époque de général Leroux; lire *Seroux* (baron du Fay), général de division, commandant en chef l'artillerie à l'armée d'Anvers (d'après les Archives administratives de la Guerre).

(2) *Corresp.*, XIX, n° 15750 (A Clarke, Schönbrunn, 5 septembre 1809).

(3) *Corresp.*, XXIII, n° 18300 (A Davout, Paris, 2 décembre 1811).

(4) Au combat de Ghorodnia (24 octobre 1812).

(5) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V, 77 [27e bulletin de la Grande Armée, Vereia, 27 octobre 1812].

(6) *Corresp. inédite* (Au major général, Paris, 25 mars 1812).

(7) Général de division, aide de camp de l'Empereur, adjoint à Bernadotte, dont Napoléon se défiait (Cf. *Corresp.*, n° 15710, instructions à Reille).

(8) *Corresp.*, XIX, n° 15709 (A Bernadotte, commandant l'armée d'Anvers, Schönbrunn, 24 août 1809).

(9) *Corresp.*, XXIV, n° 19232 (A Clarke, Moscou, 28 septembre 1812).

Il paraît qu'on a fait sauter le pont de la Bidassoa (1). Il y a bien de l'ineptie et de la lâcheté à tout cela. Témoignez mon mécontentement à Reille; dites-lui que je ne le reconnais plus. En général, ils ne montrent tous que la timidité des femmes (2).

Je vous envoie une lettre du général Reille. Vous lui ferez connaître que je suis mécontent de sa conduite; que mon intention est qu'il reste dans l'emploi que lui a confié le duc de Dalmatie; que, lorsque mes frontières sont attaquées, tout Français doit servir et rester à son poste, qui devient le plus honorable (3).

REY (Louis-Emmanuel).

Général, l'Empereur, à qui j'ai fait connaître les circonstances du siège de Saint-Sébastien, a jugé que vous aviez fait une défense qui honore votre courage et vos talents et qui atteste la valeur de la garnison que vous commandiez (4) (5).

REY (Gabriel-Venance).

Je ne sais pas pourquoi le ministre de la Guerre me met quelquefois dans l'obligation désagréable de prononcer deux fois sur le même individu (6). Ce général est incapable de commander une division. Je l'avais fait placer dans des affaires étrangères à la guerre pour l'utiliser. Je ne m'oppose pas à ce qu'on le place encore de la même manière (7).

---

(1) Le pont de la Bidassoa fut brûlé le 1er juillet 1813 devant l'attaque de quelques tirailleurs espagnols. Aucun des généraux présents n'avait donné l'ordre de le détruire. Le 6 juillet, Clarke témoigna à Jourdan sa surprise de l'abandon du pont unique sur la Bidassoa, au moment où la correspondance de l'Empereur faisait nettement ressortir l'importance qu'il attachait à la reprise de l'offensive.

(2) *Corresp.* (Lecestre, n° 1047) [A Clarke, Wittenberg, 11 juillet 1813].

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 1058) [A Clarke, ministre de la Guerre, Dresde, 22 juillet 1813].

(4) Rey résista à Saint-Sébastien du 1er juillet au 31 août et repoussa deux assauts très sanglants. Il tint encore pendant huit jours dans la citadelle (Belmas, *Journal des sièges dans la péninsule*, IV, 598, 721, 737).

(5) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2781 (Le duc de Feltre à Emmanuel Rey, Paris, 20 novembre 1813).

(6) Général de division, mis à la retraite le 27 août 1803.

(7) Chuquet, *Ordres et apostilles*, III, n° 5081 (Saint-Cloud, 7 mai 1812).

REYNIER (Jean-Louis-Ebenezer).

Attachez-vous au général Reynier, il est froid, mais c'est, des trois (1), le plus capable de faire un bon plan de campagne et de vous donner un bon conseil (2).

Reynier est tout aussi capable que tout autre (3) de prendre la Sicile (4).

Le général Reynier a mal fait ses dispositions de bataille, et n'a pas su diriger 6.000 hommes contre l'ennemi (5) (6).

...Reynier a fait des fautes de toute espèce et auxquelles je ne m'attendais pas (7).

Témoigner mon mécontentement au général Reynier, et lui donner l'ordre de renvoyer sur-le-champ le régiment saxon, lui faire comprendre qu'abandonner ainsi une place forte [Praga] est une mauvaise plaisanterie, et que, s'il arrivait le moindre événement, sa responsabilité serait gravement compromise (8).

Écrivez au général Reynier qu'il est trop vieux général pour ne pas savoir que, sans subordination, il n'y a plus d'armée; que j'espère donc qu'il ne donnera plus lieu à des plaintes de la part du prince de la Moskova que, ce prince étant son chef, il doit lui obéir (9).

---

(1) Le maréchal Masséna et les généraux de division Gouvion Saint-Cyr et Reynier, qui devaient commander les trois corps de l'armée destinée à conquérir le royaume de Naples pour Joseph Bonaparte (Cf. l'article de Jacques Rambaud, *Le Général Reynier à Naples,* dans la *Revue Historique,* septembre-décembre 1908, 14 et suiv.).

(2) *Corresp.,* XI, n° 9665 (Au prince Joseph, lieutenant de l'Empereur, commandant en chef l'armée de Naples, Munich, 12 janvier 1806).

(3) Cf. la phrase précédente : « Si vous ne chargez pas Masséna de l'expédition de Sicile, envoyez-le à Gaete... »

(4) *Corresp.,* XII, n° 10250 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 19 mai 1806).

(5) Après avoir battu les Napolitains le 9 mars à Campo-Tenese, occupé, le 20, Scilla et Reggio, Reynier dispersa ses forces et se fit battre, le 4 juillet, par le général Stewart qui avait débarqué à Santa-Eufemia avec 7.000 Anglais et 3.000 Siciliens. — Cf. J. Rambaud, *Naples sous Joseph Bonaparte,* 72 sqq.

(6) *Corresp.,* XIII, n° 10554 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 26 juillet 1806).

(7) *Corresp.,* XIII, n° 10572 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 30 juillet 1806).

(8) Chuquet, *Ordres et apostilles,* II, n° 2202 (Vilna, 8 juillet 1812).

(9) *Corresp. inédite* (Au major général, Dresde, 27 septembre 1813).

Qu'on jette quelques fleurs sur la tombe d'un homme [Reynier] qui a bien servi, qui était honnête homme, et dont la mort est une perte pour la France et pour moi (1).

Le général Reynier était né à Lausanne, pays de Vaud, y avait été élevé pour être ingénieur-géographe, connaissait bien la carte, avait fait les campagnes du Nord et du Rhin, y avait acquis la réputation d'un homme de bon conseil; mais il manquait des qualités les plus nécessaires à un chef : il aimait la solitude, était d'un caractère froid, silencieux, se communiquait peu, ne savait ni électriser ni dominer les hommes (2).

Reynier avait plus d'habitude de la guerre (3), mais il manquait de la première qualité pour un chef. Bon pour occuper le deuxième rang, il paraissait impropre au premier. Il était d'un caractère silencieux, aimant la solitude; ne sachant pas électriser, dominer, conduire les hommes (4).

ROGUET (François).

L'Empereur me charge de vous témoigner sa satisfaction sur la très bonne conduite que vous avez tenue (5). Il n'a pas dépendu de vous que Breda ne soit repris et que, dans les dernières affaires, nous n'ayons obtenu un succès complet (6).

ROSILY (François-Étienne).

M. Rosily (7) m'a écrit pour me demander à être grand officier

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21469 (Au ministre de la Guerre, Soissons, 12 mars 1814).

(2) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Égypte et de Syrie), XXX, 130.

(3) Que Menou. Après la mort de Kléber (14 juin 1800), Bonaparte hésita quelque temps sur le choix du successeur à lui donner dans le commandement en chef de l'armée d'Égypte; le passage cité donne les raisons qui lui auraient fait écarter le général de division Reynier.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes. Égypte), XXX, 511.

(5) Roguet avait résisté énergiquement à Bülow, le 11 janvier, au combat de Hoogstraeten et ne lui avait ainsi permis que des progrès insignifiants.

(6) *Corresp. inédite* (Au général Roguet, Paris, 21 janvier 1814).

(7) Ou Rosily-Mesros, vice-amiral.

de la Légion d'honneur (1); cela m'est difficile. Missiessy (2), Gourdon (3), Lacrosse, Magon (4), sont dans mon esprit au-dessus de lui; il a donc très tort de se comparer à Bruix (5), à Ganteaume, à vous, à Villeneuve (6)... Les hommes qui restent à Paris ne peuvent se comparer aux hommes qui s'exposent à tous les dangers qu'on court à la mer (7), et, dès qu'ils s'élèvent à se comparer à eux, il faut le leur rappeler et les faire rentrer en eux-mêmes (8).

ROUSSEL (François-Xavier).

Le général Roussel, chef de l'état-major de la Garde, qui se trouvait au milieu des fusiliers, a eu la tête emportée par un boulet de canon (9). C'était un officier très distingué (10).

ROUSSEL (Jean-Charles) (11).

Il faut laisser le général Roussel au dépôt de Versailles. Quand il aura complété la division Bordessoulle et Pajol, il pourra avoir un commandement, mais c'est un bon général de cavalerie qu'il faut garder à Paris comme ressource pour la cavalerie qui éclairera la capitale (12).

---

(1) Il était « commandant » depuis le 25 prairial an XII (14 juin 1804).

(2) Ou Burgues-Missiessy ou encore Missiessy-Quies.

(3) Gourdon (Antoine-Louis).

(4) Ou Magon de Clos-Doré. — Ces quatre officiers étaient alors contre-amiraux.

(5) Bruix venait de mourir (18 mars 1805).

(6) Tous quatre vice-amiraux.

(7) Depuis une quinzaine d'années, Rosily, chargé de missions diverses, n'avait plus exercé de commandement à la mer.

(8) *Corresp.*, X, n° 8655 (A Decrès, Stupinigi, 9 floréal an XIII-29 avril 1805).

(9) Au combat de Heilsberg, 10 juin 1807.

(10) *Corresp.*, XV, n° 12747 (78e bulletin de la Grande Armée, Heilsberg, 12 juin 1807).

(11) Baron d'Hurbal.

(12) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 2253) [A Clarke, Paris, 24 janvier 1814].

Le général Roussel étant un bon général de cavalerie, il sera bon de le mettre à la tête d'une division active (1).

Témoignez mon mécontentement au général Roussel de ce qu'il n'a pas pris le convoi qu'il avait devant lui, et a arrêté son mouvement au moment de la victoire... Je suis d'autant plus mécontent qu'il n'avait pas 800 hommes devant lui, et que je lui avais donné l'ordre, par son aide de camp, de poursuivre l'ennemi sans relâche, à moins qu'on ne lui opposât des forces trop supérieures (2) (3).

RUTY (Charles-Étienne-François).

J'ai eu tort de m'emporter contre Ruty et Guyot, ils sont tous deux de braves et bons soldats (4) (5).

SAHUC (Louis-Michel-Antoine).

Le général Sahuc s'est mal comporté en Italie, où il m'a laissé prendre le 35e (6). Il s'est mal comporté à la bataille de Raab (7), où je vois, par votre relation, qu'il a laissé un régiment charger seul, tandis qu'il en avait quatre pour le soutenir. Mon intention est qu'il soit renvoyé en France (8).

---

(1) *Corresp.*, XXVII, n° 21134 (Instructions pour le roi Joseph, Paris, 24 janvier 1814].

(2) Le 4 mars, l'Empereur, arrivé à Fismes, avait lancé à la poursuite du convoi de Sacken, les escadrons du service du général Guyot. Les lanciers polonais avaient déjà réussi à s'emparer du convoi lorsque Tchernitcheff déboucha, avec 6 régiments de cosaques et les ulans de Wolhynie soutenus par 2 régiments d'infanterie. Guyot fut vivement ramené; Roussel intervint, refoula les cosaques jusqu'à Bazoches, puis vers Courcelles, mais n'osa pas pousser jusqu'à Courcelles (Commandant Weil, *loc. cit.*, III, 73).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21430 (A Berthier, Fismes, 4 mars 1814).

(4) A propos des événements de la campagne de 1814.

(5) Montholon, II, 238 (19 décembre 1817).

(6) Le 35e de ligne avait été surpris, le 15 avril 1809, à Pordenone et fut réduit à capituler. Le général Sahuc, commandant la division de cavalerie légère de l'armée, qui n'avait pris aucune mesure de sûreté, est responsable, en effet, de ce malheureux événement.

(7) 14 juin 1809.

(8) *Corresp.* (Lecestre, n° 464) [Au prince Eugène, vice-roi d'Italie, Schönbrunn, 27 juin 1809].

SAHUGUET (1) (Jean-Pierre-François-Léonard).

Vous aurez soin de notifier, dans votre lettre (2) au général Sahuguet, que le désir de l'avoir à l'armée d'Italie et de faire usage des connaissances qu'il a des mœurs et du territoire de ce peuple, me portent à l'appeler à l'armée d'Italie (3).

SAINT-HILAIRE (4) (Louis-Vincent-Joseph).

Le général d'artillerie avait reconnu... ces trois lignes (5), accompagné de l'adjudant général (6) Saint-Hilaire, brave et excellent officier, qui depuis s'est couvert de gloire dans cent batailles et est mort général de division (7) sur les champs d'Essling (8) (9).

Saint-Hilaire était général à Castiglione en 1796 (10). Il se faisait remarquer par son caractère chevaleresque (11). Il était aimable et bon camarade, bon frère, bon parent, bon ami, fidèle amant.

---

(1) Ou Sahuguet-Damarzil de La Roche.

(2) Lettre qui devait transmettre au général de division Sahuguet l'ordre de Bonaparte de retourner de Marseille à l'armée d'Italie (Cf. lettre n° 2222); les négociations pour la paix avec l'Autriche traînaient à cette époque, et Bonaparte se préparait à recommencer la guerre.

(3) *Corresp.*, III, n° 2238 (A Berthier, Passariano, 5e jour complémentaire an V- 21 septembre 1797).

(4) De Blond de Saint-Hilaire, appelé très souvent, à tort, Le Blond de Saint-Hilaire (Voir l'extrait d'acte de baptême au dossier des Archives administratives de la Guerre).

(5) Les trois lignes de défense naturelles de la région de Nice; Bonaparte les avait reconnues en 1794, en qualité de général de brigade d'artillerie, commandant l'artillerie à l'armée d'Italie, dont le quartier général était alors à Nice.

(6) Saint-Hilaire fut nommé adjudant général chef de bataillon le 27 décembre 1793, adjudant général chef de brigade provisoire le 3 décembre 1794, confirmé dans ce grade le 13 juin 1795.

(7) Il était général de division depuis le 27 décembre 1799.

(8) Blessé le 22 mai 1809 à Essling, il mourut à Vienne le 3 juin suivant.

(9) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des opérations de l'armée d'Italie, XXIX, 45.

(10) Saint-Hilaire était alors général de brigade (depuis le 24 décembre 1795). Sur son rôle à la bataille de Castiglione, et notamment à la journée de Lonato (3 août 1796) et à celle du 4 août, voir *Corresp.*, I, n° 842, lettre au Directoire du 6 août 1796, et *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 134, 135.

(11) Voir page 543, note 3.

Il était couvert de blessures (1). Il aimait Napoléon depuis le siège de Toulon (2) (3) (4).

SANSON (Nicolas-Antoine).

Le chef de brigade du génie Sanson a commandé l'avant-garde qui a pris possession de Qatyeh (5), et a rendu, dans toutes les occasions, les plus grands services (6).

SARRAZIN (Jean).

Bah! il n'a pas de réputation (7), c'est un traître (8), et que

---

(1) Blessé aux deux jambes par un boulet et un coup de mitraille à la bataille de Loano le 23 novembre 1795; eut deux doigts emportés à la bataille de Saint-Georges (près de Mantoue), le 15 septembre 1796; blessé à la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805); eut le pied gauche emporté par un boulet à Essling le 22 mai 1809, et mourut des suites de sa blessure le 3 juin suivant (Archives administratives de la Guerre).

(2) « Capitaine de chasseurs au 5e régiment d'infanterie, ci-devant Navarre », les représentants du peuple le « firent adjudant général chef de bataillon pour sa belle conduite durant le siège de Toulon » (A. Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, III, *Toulon*, 246).

(3) On trouve un texte un peu différent dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène* (Montholon), II, 86, parus en 1823, et un autre encore dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon*, VIII, 148, parus en 1830 (ce dernier texte reproduit dans les *Commentaires de Napoléon Ier* [Imprimerie impériale, 1867], VI, 113). Une phrase intéressante sur Saint-Hilaire, qui se trouve dans les trois premières éditions, n'a pas été reproduite, en 1870, dans le t. XXXI de la *Corresp.* : « On l'appelait le Chevalier sans peur et sans reproche, faisant allusion à Bayard. »

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Notes sur l'art de la guerre, XXXI, 380.

(5) Oasis à 25 lieues d'El-A'rych. à l'entrée de la Palestine (Voir *Corresp.* [*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie], XXX, 8). — Sur l'occupation de Qatyeh et les ordres donnés à Sanson par Bonaparte le 23 décembre 1798, voir *Corresp.*, V, nos 3792 et 3796.

(6) *Corresp.*, V, no 4035 (Au Directoire exécutif, Jaffa, 23 ventôse an VII-13 mars 1799).

(7) Le 14 mai 1817, Napoléon et ses compagnons parlaient des observations du général Sarrazin sur la campagne de 1813 (Diverses allusions montrent qu'il s'agit de l'ouvrage intitulé : *Histoire de la Guerre de Russie et d'Allemagne... juin 1812...-novembre 1813*, paru à Paris en 1815); Gourgaud disait : « Sire, dans son ouvrage, il y a des choses qui paraissent difficiles à réfuter, il serait peut-être bon de me dicter quelques notes là-dessus »; ce qui provoqua la réplique citée de Napoléon.

(8) Sur Sarrazin, ses relations avec les Anglais à partir de 1808, sa désertion en 1810 et sa condamnation à mort par contumace, voir A. Delacour, *La Trahison du général Sarrazin* (*1808-1814*), dans *Revue Politique et Littéraire* (*Revue bleue*), 6 juillet 1895, 16-20.

penser d'un général qui a été chef d'état-major de Humbert, ce fou, qui avec 1.800 hommes, voulait conquérir l'Angleterre (1). Il était déjà général en 1796 (2), j'ai eu grand tort de ne pas le faire pendre en 1815, je l'ai oublié! (3) (4) (5).

SAURET (6) (Pierre).

Sauret : bon, très bon soldat; pas assez éclairé pour être général; peu heureux (7).

Le général Sauret, militaire distingué et vieillard respectable (8) (9).

SAVARY (Charles-Joseph-Louis-Marie) (10).

C'était un brave soldat; il était digne de commander à un si brave corps (11) (12).

---

(1) On sait que l'expédition de Humbert en Irlande (août-septembre 1798), ordonnée par le Directoire, avait pour but de secourir les Irlandais-Unis qui s'étaient révoltés contre l'Angleterre. Sur cette audacieuse campagne, voir E. Desbrière, *Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques* (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée), II, chap. IV et V. D'après les chiffres donnés page 82, l'effectif du corps commandé par le général de brigade Humbert était de 1.019 hommes.

(2) Sarrazin avait été nommé général de brigade (provisoire) par Humbert le 22 août 1798. Un arrêté du Premier Consul du 27 octobre 1800 lui reconnut ce grade, pour prendre rang à la date du 7 octobre 1798 (Archives administratives de la Guerre).

(3) La première Restauration avait rendu à Sarrazin son grade de maréchal de camp (général de brigade); au moment du retour de l'île d'Elbe, Sarrazin, qui n'avait pu s'enfuir, écrivit à l'Empereur, qui le fit arrêter; il fut probablement, comme le dit Napoléon, oublié dans sa prison, d'où il sortit après Waterloo.

(4) Cf., sur Sarrazin, Las Cases, V, 416-418 (19 août 1816).

(5) Gourgaud, II, 72 (14 mai 1817).

(6) Franconin, *dit* Sauret.

(7) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796) (*a*).

(8) Proposé par Bonaparte pour un siège de sénateur.

(9) *Corresp.*, VI, n° 4444 (Au citoyen Sieyès, président du Sénat conservateur, Paris, 3 nivôse an VIII-24 décembre 1799).

(10) Frère aîné de Savary, le futur duc de Rovigo.

(11) Savary, colonel du 14e de ligne, fut tué d'un coup de lance, le 24 décembre 1806, au passage du pont de Kolozomb (Pologne) sur la Wkra (Voir G. Lechartier, *La Manœuvre de Pultusk*, dans la *Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée*, janvier 1911, 84).

(12) *Corresp.*, XIV, n° 11511 (45e bulletin de la Grande Armée, Paluki, 27 décembre 1806).

(*a*) Rapport adressé au Directoire sur les généraux de division employés à l'armée d'Italie.

SAVARY (Anne-Jean-Marie-René), duc de Rovigo.

L'Empereur témoigne sa satisfaction au général Savary, ainsi qu'au 1er régiment de hussards et au 7e de chasseurs sous ses ordres, qui ont pris à Wismar le général Usedom avec deux régiments de hussards, forts de 1.000 chevaux, deux bataillons de grenadiers et deux pièces de canon (1) (2).

Savary est un homme très bon pour des opérations secondaires, mais qui n'a pas assez d'expérience et de calcul pour être à la tête d'une si grande machine. Il n'entend rien à cette guerre de marche... L'habitude de commander en chef, qui donne celle des calculs et des combinaisons, ne peut être suppléée par rien... Il ne faut pas laisser entrevoir à Savary l'opinion que j'ai de son incapacité. Du reste, c'est un homme d'énergie, de zèle et d'exécution, qu'il vous sera utile d'avoir (3).

Les mouvements militaires de Savary font hausser les épaules; il n'a fait que de fausses marches (4).

Savary est un homme de tête et de cœur, qui a erré dans ses dispositions générales, parce qu'il n'a pas l'habitude de commander en chef, mais qui cependant est encore plus fort que ce que vous avez autour de vous (5).

SAXE (Comte Maurice de).

Il y a dans les *Rêveries* du maréchal de Saxe, parmi beaucoup de choses extrêmement médiocres, des idées sur la manière de

---

(1) Le 5 novembre 1806.

(2) *Corresp.* (Picard et Tuetey), I, n° 782 (Ordre du jour, Berlin, 8 novembre 1806).

(3) *Corresp.* (Lecestre, n° 324) [A Joseph Napoléon, roi d'Espagne, Bayonne, 18 juillet 1808].

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 329) [Au même, Pau, 23 juillet 1808, 3 heures du matin].

(5) *Corresp.* (Lecestre, n° 333) [Au même, Bordeaux, 31 juillet 1808, 11 heures du soir].

faire contribuer les pays ennemis sans fatiguer l'armée qui m'ont paru bonnes (1) (2).

Le maréchal de Saxe fait voir comme la France était alors pauvre en bons généraux; je ne lui connais que Lawfeld et Fontenoy... Saxe, Luxembourg, sont de second ordre. Frédéric est de premier, comme Turenne et Condé (3) (4).

Le maréchal de Saxe n'était pas un aigle, mais il avait du caractère et se faisait obéir (5) (6).

SCHERER (Barthélemy-Louis-Joseph).

Il m'a paru voir en Scherer un homme pur et éclairé; il me paraît fatigué de la guerre, qui a altéré sa santé (7).

J'ai été reçu à cette armée avec confiance; j'ai particulièrement été satisfait de l'accueil du général Scherer. Il a acquis, par sa conduite loyale et son empressement à me donner tous les renseignements qui peuvent m'être utiles, des droits à ma reconnaissance. Sa santé paraît effectivement un peu délabrée. Il joint à une grande facilité de parler des connaissances morales et politiques qui peut-être le rendront utile dans quelque emploi essentiel (8).

Scherer ne manquait ni d'esprit ni de courage, il manquait de caractère; il parlait de la guerre hardiment mais vaguement; il

---

(1) Maurice comte DE SAXE, *Nouvelles Rêveries ou Notes et commentaires sur les parties sublimes de la guerre*, seconde partie, 10-13 (Berlin et Potsdam, 1763).

(2) *Corresp.*, XXIII, n° 18418 (Au major général de l'armée d'Espagne, Paris, 6 janvier 1812).

(3) Cf. sur la valeur du maréchal de Saxe le jugement, fort différent, d'un historien militaire d'aujourd'hui : J. COLIN, *Les Campagnes du maréchal de Saxe*, 3e partie *Fontenoy* (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée); voir notamment sur les idées du maréchal au sujet de l'organisation d'un champ de bataille pour la défensive p. 54-55, sur le choix de la position p. 59, 63, 79, 85, 92-93, sur la contre-attaque p. 116, 124-126, 130-131, 136-137, 144, et la conclusion, p. 153-154.

(4) GOURGAUD, II, 21 (15 avril 1817).

(5) Cf. J. COLIN, *loc. cit.*, 79-80, 119-126.

(6) GOURGAUD, II, 33 (26 avril 1817).

(7) *Corresp.*, I, n° 95 (Au citoyen Carnot, membre du Directoire exécutif, Nice, 8 germinal an IV-28 mars 1796).

(8) PANCKOUCKE, *Corresp. inédite*, I, 1 (Au Directoire exécutif, Nice, 8 germinal an IV-28 mars 1796).

n'y était pas propre. Il faut qu'un homme de guerre ait autant de caractère que d'esprit; les hommes qui ont beaucoup d'esprit et peu de caractère y sont les moins propres; c'est un navire qui a une mâture disproportionnée à son lest; il vaut mieux beaucoup de caractère et peu d'esprit. Les hommes qui ont médiocrement d'esprit et un caractère proportionné réussiront souvent dans ce métier; il faut autant de base que de hauteur. Le général qui a beaucoup d'esprit et du caractère au même degré, c'est César, Annibal, Turenne, le prince Eugène et Frédéric (1).

J'écris en ce moment la campagne de Scherer, que d'inepties (2)! Une fois, au Directoire, j'entendis Scherer parler guerre, il le faisait avec esprit; je me tournai vers Talleyrand et lui dis: « Je ne suis pas étonné que cet homme soit l'aigle de Rewbell, de Barras, il les séduit par de faux raisonnements, faits spirituellement, mais il n'entend rien à la guerre. » Quand je le remplaçai à l'armée d'Italie, elle manquait de tout dans le comté de Nice (3).

Je viens de vous dicter la campagne de Scherer (4), que d'inepties! Un jour, je me trouvais chez Barras avec lui, il causait guerre et faisait preuve d'un esprit remarquable. Tout l'auditoire l'écoutait avec respect. Je me tournai vers Talleyrand, et lui dis : « Je ne suis plus étonné que cet homme soit l'aigle de Rewbell et de Barras, il les séduit par son esprit; il est impossible de mieux parler guerre, mais il n'entend rien à la guerre. » Quand, peu de temps après, je l'ai remplacé dans le commandement de l'armée d'Italie, elle manquait de tout; elle était disséminée; le quartier général était à Nice, la cavalerie sur le Rhône (5).

SCHRAMM (Jean-Adam).

C'est un homme qui a l'habitude de la guerre (6).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 266 [Bertrand].

(2) Il s'agit probablement de la campagne de 1799 en Italie (Opérations du 26 au 30 mars et bataille de Magnano, du 5 avril).

(3) Gourgaud, II, 416 (23 décembre 1817).

(4) Voir *suprà*, note 2.

(5) Montholon, II, 361 (26 septembre 1819).

(6) *Corresp.*, XIV, n° 11340 (A Berthier, Posen, 1er décembre 1806).

SÉNARMONT (Alexandre-Antoine).

... Officier d'un grand mérite (1).

SERURIER (Jean-Mathieu-Philibert).

Je ne vous parlerai point de la conduite de l'intrépide général Serurier, dont la réputation militaire est établie, et à qui nous devons, entre autres choses, depuis la campagne, le gain de la bataille de Mondovi (2) (3).

Serurier : se bat en soldat; ne prend rien sur lui; ferme, n'a pas assez bonne opinion de ses troupes; est malade (4).

Le général Serurier a, dans les deux dernières campagnes, déployé autant de talents que de bravoure et de civisme. C'est sa division qui a remporté la bataille de Mondovi, qui a si puissamment contribué à celle de Castiglione, qui a pris Mantoue et s'est distinguée au passage du Tagliamento (5), de l'Isonzo et spécialement à la prise de Gradisca (6).

Le général Serurier est extrêmement sévère pour lui-même; il l'est quelquefois pour les autres. Ami rigide de la discipline, de l'ordre et des vertus les plus nécessaires au maintien de la société, il dédaigne l'intrigue et les intrigants, ce qui lui a quelquefois fait des ennemis parmi ces hommes qui sont toujours prêts à accuser d'incivisme ceux qui veulent que l'on soit soumis aux lois et aux ordres de ses supérieurs (7).

---

(1) *Corresp.*, XVIII, n° 14530 (Bulletin de l'armée d'Espagne, devant Madrid, 5 décembre 1808).

(2) 21 avril 1796.

(3) *Corresp.*, I, n° 783 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 4 thermidor an IV-22 juillet 1796).

(4) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796).

(5) Le 16 mars 1797.

(6) Gradisca ouvrit ses portes le 19 mars après avoir subi quelques coups de canon seulement; la place avait été tournée par Serurier, qui avait franchi l'Isonzo en aval.

(7) *Corresp.*, III, n° 1863 (Au Directoire exécutif, Mombello, 15 prairial an V-3 juin 1797).

Vous verrez dans le général Serurier un brave et loyal militaire, aussi attaché à la République qu'à l'honneur et aux devoirs de la place qu'il occupe avec tant de distinction (1).

Le général Serurier est porteur de 21 drapeaux; ce brave général qui, dans toute la guerre d'Italie, a tant de fois contribué à nos succès et dont le courage et la sévère probité sont si connus, recevra de vous, citoyen ministre, je n'en doute pas, tout l'accueil qu'il mérite (2).

... J'ai nommé le sénateur Serurier, gouverneur des Invalides... Rien n'intéresse aussi vivement la patrie que le bonheur de ces 8.000 braves... A qui pouvait-il être mieux confié qu'à un vieux soldat qui, dans les temps les plus difficiles, et en les conduisant à la victoire, leur donna toujours l'exemple d'une sévère discipline et de cette froide intrépidité, première qualité du général (3)?

Serurier... avait conservé toutes les formes et la rigidité d'un major. Il était fort sévère sur la discipline et passait pour aristocrate... Il était brave, intrépide de sa personne, mais peu heureux. Il avait moins d'élan que les précédents [Masséna et Augereau], mais il les dépassait par la moralité de son caractère, la sagesse de ses opinions politiques et la sûreté de son commerce (4).

SERVAN (Joseph).

Le général Servan est prévenu d'avoir donné des états de situation de mes troupes en 1806, dans un ouvrage qui a été imprimé, intitulé : *Campagnes des Français en Italie depuis Henri IV jusqu'en 1806* (5). Le général Servan était alors ins-

---

(1) *Corresp.*, III, n° 1909 (Au président du Directoire exécutif, Mombello, 25 prairial an V-13 juin 1797).

(2) *Corresp. inédite* (Au ministre de la Guerre, Mombello, 25 prairial an V-13 juin 1797).

(3) *Corresp.*, IX, n° 7714 (Message au Sénat conservateur, Saint-Cloud, 5 floréal an XII-25 avril 1804).

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 109. — Cf. Las Cases (I, 387), qui donne l'appréciation de Napoléon sur Serurier à peu près dans les mêmes termes. — Sur Serurier, voir Louis Tuetey, *Un général de l'armée d'Italie — Serurier.*

(5) Le titre exact est : *Histoire des Guerres des Gaulois et des Français en Italie —*

pecteur aux revues; il a donc abusé de ma confiance pour divulguer les choses les plus secrètes de l'État. Vous lui ordonnerez les arrêts et me ferez connaître ce qu'il allègue pour sa justification; et, lorsqu'il sera prouvé que le général Servan a donné ces renseignements, vous ferez mettre à l'ordre de l'armée que ce général a été mis aux arrêts pour avoir, par une conduite coupable et insensée, divulgué les secrets de l'État (1).

SMITH (William, Sidney).

Smith est un jeune fou qui veut faire sa fortune et cherche à se mettre souvent en évidence... C'est, au reste, un homme capable de toutes les folies et auquel il ne faut jamais prêter un projet profond et raisonné (2) (3).

Cet homme est capable de toutes les folies (4).

Sidney Smith est facile à abuser. Je lui ai tendu souvent des embuscades dans lesquelles il a toujours donné (5).

Si sir Sidney Smith ne montra ni jugement ni raison dans cette guerre [Égypte], il déploya de l'intrigue, de l'adresse et de l'activité dans les négociations d'El-A'rych (6) et dans les affaires qui s'ensuivirent; il eut l'art de se rendre important et de subjuguer Kléber (7).

Depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII, par l'ex-adjudant général Auguste Jubé, tribun — Depuis Louis XII jusqu'au Traité d'Amiens, par Joseph Servan, général de division. 5 vol.; Paris, Bernard, 1805.

(1) *Corresp.*, XVI, n° 13360 (A Clarke, Fontainebleau, 15 novembre 1807).

(2) Amiral anglais qui avait servi avec distinction pendant la guerre d'Amérique. Placé sous les ordres de Nelson pendant l'expédition d'Égypte, il défendit habilement Saint-Jean-d'Acre. — Par le mot « folies », Napoléon entend peut-être parler de la proposition que lui fit Smith de se battre en duel avec lui pendant le siège de Saint-Jean-d'Acre.

(3) *Corresp.*, V, n° 4220 (A Marmont, Le Caire, 8 messidor an VII-26 juin 1799).

(4) *Corresp.*, V, n° 4342 (A Marmont, Le Caire, 25 thermidor an VII-12 août 1799).

(5) *Corresp.*, XII, n° 10271 (Au roi de Naples, Saint-Cloud, 24 mai 1806).

(6) Négociations qui aboutirent à la convention d'El-A'rych (24 janvier 1800), permettant à l'armée française de rentrer en France et que lord Keith refusa de reconnaître.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXX, 78-79 [Bertrand].

Sidney Smith... est un brave officier. Il a déployé beaucoup d'habileté dans le traité pour l'évacuation de l'Égypte par les Français. Il a profité du mécontentement qui régnait parmi les troupes françaises, de se voir si longtemps éloignées de la France, et d'autres circonstances. Il donna aussi une grande preuve de sa loyauté en envoyant immédiatement à Kléber le refus de lord Keith de ratifier le traité, ce qui sauva l'armée française; s'il l'eût tenu secret pendant sept ou huit jours de plus, Le Caire aurait été livré aux Turcs, et l'armée française nécessairement obligée de se rendre aux Anglais (1). Il montra aussi beaucoup de noblesse et d'humanité dans tous ses procédés envers les Français qui tombèrent entre ses mains. Il débarqua au Havre, pour une sotte gageure qu'il avait faite, selon quelques-uns d'aller au théâtre; d'autres disent pour examiner la place. Quoi qu'il en soit, il fut arrêté et renfermé au Temple, comme espion; il fut même question un moment de le juger et de l'exécuter. Peu de temps après mon retour d'Italie, il m'écrivit de sa prison, pour me prier d'intercéder en sa faveur; mais à cause des circonstances pendant lesquelles il fut pris, je ne pus rien faire pour lui (2). Il est actif, intelligent, remuant et infatigable; mais je crois qu'il est *mezzo pazzo*.

Je lui demandai si sir Sidney n'avait pas déployé beaucoup de talent et de bravoure à Saint-Jean-d'Acre? Napoléon répondit : « Oui, la principale cause de l'échec que j'éprouvai devant cette place, c'est qu'il prit tout mon train d'artillerie, qui était à bord de plusieurs petits navires (3). Sans cela, j'aurais pris Acre malgré lui. Il se comporta avec beaucoup de bravoure, et fut bien secondé par Phelipeaux, Français de talent, qui avait étudié avec moi comme ingénieur (4). Il y eut aussi un major Douglas qui se conduisit très vaillamment. Cinq ou six cents marins, qui servirent de canonniers, furent d'un grand avantage aux Turcs dont ils

---

(1) Voir *supra*, p. 285.

(2) Il parvint à s'évader en 1798.

(3) Le 18 mars 1799, au moment où ces navires, venant d'Alexandrie, venaient de doubler le cap du Mont-Carmel (La Jonquière, *loc. cit.*, IV, 301).

(4) Louis-Edmond Le Picard de Phelipeaux, condisciple de Bonaparte à l'École militaire, figure un rang avant lui sur le contrôle des lieutenants en second d'artillerie de la promotion du 1er septembre 1785.

relevèrent le courage, et à qui ils apprirent à défendre leur forteresse. Mais Sidney commit une grande faute en faisant des sorties, qui coûtèrent la vie à deux ou trois cents braves, sans aucune chance de succès. Car il était impossible qu'il réussît contre le nombre des Français qui étaient devant Acre. Je parierais qu'il y a perdu la moitié de son équipage. Il répandit parmi mes troupes des proclamations, qui en ébranlèrent certainement quelques-unes; en conséquence, je publiais un ordre du jour dans lequel je le traitais de fou, et défendais toute communication avec lui. Quelques jours après, il envoya comme parlementaire, un lieutenant ou un garde-marine, porteur d'une lettre qui contenait un cartel pour moi, avec l'invitation de me rendre dans un lieu qu'il désignait. Je me mis à rire de ce message, et lui fis dire que je me rendrais à son invitation, quand il amènerait Marlborough pour se battre avec moi. Malgré cela, j'aime le caractère de cet homme (1).

SOLIGNAC (Jean-Baptiste).

... J'ai destitué le général Solignac (2). Mon intention est bien de lui faire rendre tout ce qu'il a pris (3).

J'ai destitué Solignac, qui a été le bas intrigant de toute cette vilaine affaire (4).

SONGIS (Nicolas-Marie).

Sa Majesté a témoigné au général Songis, inspecteur général, sa satisfaction de l'activité qu'il mettait dans l'organisation des différentes parties du service de l'artillerie de cette Grande Armée (5).

---

(1) O'Méara, I, 232-234 (9 novembre 1816).

(2) Solignac fut remis en activité en 1807, destitué une seconde fois en 1811. Il demanda à servir, comme simple soldat au besoin, « dans le premier régiment du monde », aux grenadiers de la vieille Garde. Rien ne fléchit la rigueur de Napoléon, jusqu'en 1814, où il le remit encore une fois en activité (Archives administratives de la Guerre, Dossier Solignac).

(3) *Corresp.*, XII, n° 10039 (A Eugène, Paris, 31 mars 1806).

(4) *Corresp.*, XII, n° 10078 (Au prince Joseph, La Malmaison, 10 avril 1806).

(5) *Corresp.*, XIII, n° 11206 (28e bulletin de la Grande Armée, Berlin, 7 novembre 1806).

SOUBISE (Prince de).

Nullité du prince de Soubise... justifiant ce dire du général athénien : qu'une armée de cerfs commandée par un lion vaut mieux qu'une armée de lions commandée par un cerf (1).

SOUHAM (Joseph).

...Le général Souham ne connaît pas la guerre avec les Russes (2).

A un autre lever (3) se présenta le général Souham, qui revenait de Bourges. C'est lui qui avait fait la harangue qui fut décisive pour faire passer à l'ennemi le corps du duc de Raguse (4). L'Empereur ne put le voir sans indignation; cependant il se contraignit. Ce général maladroit voulut absolument parler à l'Empereur; il est bègue et s'exprime difficilement : « Que voulez-vous encore de moi, lui dit Sa Majesté, vous voyez bien que je ne vous connais pas (5). » Le général Souham comprit toute la force de cette réponse; on ne le vit plus (6).

SOULT (Jean-de-Dieu), duc de Dalmatie.

Par ce plan vous seriez le premier destiné à entrer dans le pays ennemi (7). Vous et votre corps d'armée devez voir l'estime que je vous porte (8).

Le maréchal, duc de Dalmatie, ayant eu le bonheur de mériter

---

(1) *Corresp.*, (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des guerres de Frédéric II), XXXII, 235.

(2) *Corresp.*, XXV, n° 19788 (A Ney, Paris, 29 mars 1813).

(3) Après le retour de l'île d'Elbe.

(4) Le 6e corps, dans la nuit du 4 avril 1814.

(5) A ce sujet voir H. Houssaye, *1815, Waterloo*, 43.

(6) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 103.

(7) En Saxe.

(8) *Corresp.*, XIII, n° 10900 (A Soult, Mayence, 29 septembre 1806).

la confiance de Votre Majesté, en même temps que celle de l'Empereur, pourrait être pourvu de ce commandement (1) (2).

Écrivez au duc de Dalmatie qu'avec de belles troupes il doit battre lord Wellington, mais que dans les circonstances actuelles il faut avoir un peu plus de décision et de vigueur (3) (4).

Écrivez au duc de Dalmatie... que je lui ordonne de reprendre sur-le-champ l'offensive en tombant sur une des ailes de l'ennemi (5); que n'eût-il que 20.000 hommes, en saisissant le moment avec hardiesse, il doit prendre l'avantage sur l'armée anglaise; qu'il a suffisamment de talents pour entendre ce que je veux dire (6).

Écrivez à ce maréchal qu'il a montré peu de la vigueur qu'on doit exiger dans les circonstances actuelles (7) (8).

J'aurais dû faire un grand exemple et faire fusiller Soult, le plus pillard d'entre eux (9) (10).

Soult n'est bon qu'à être intendant d'une armée (11).

Soult pouvait prendre l'armée anglaise à Roncevaux, il l'a

---

(1) Soult était à ce moment en Andalousie, tandis que Masséna marchait sur le Portugal. Il s'agissait de donner à Soult le commandement d'une armée destinée à marcher sur Lisbonne par le sud.

(2) *Corresp. inédite* (Au roi d'Espagne, Rambouillet, 14 juillet 1810).

(3) Soult manqua, en effet, d'énergie pendant toute la campagne du midi de la France. Il parlait constamment d'offensive à l'Empereur et ne la prenait jamais, se contentant de déploiements et de retraites.

(4) *Corresp.*, XXVII, n° 21353 (A Clarke, Châtres près Méry, 23 février 1814, au matin).

(5) Sur l'aile droite, en manœuvrant par Tarbes et Pau, le long des Pyrénées.

(6) *Corresp.*, XXVII, n° 21365 (A Clarke, Troyes, 25 février 1814). — Cf. *Ibid.*, n° 214115 (A Clarke, Jouarre, 2 mars 1814).

(7) Il n'est pas certain que Napoléon connût, à ce moment, les résultats de la bataille d'Orthez, du 28 février 1814.

(8) *Corresp.*, XXVII, n° 21428 (A Clarke, Fismes, 4 mars 1814).

(9) Des maréchaux, pendant la guerre d'Espagne.

(10) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 369 (Dictée sur les affaires d'Espagne) (*a*).

(11) Gourgaud, I, 95 (1er décembre 1815).

(*a*) C'était un article que Napoléon « destinait à être inséré dans une des publications faites en Angleterre, par son ordre, sous des noms supposés ».

manquée (1); c'est un homme bon au conseil, faible dans l'exécution; il ne vaut pas le prince Charles (2).

Soult est un homme de bon conseil comme administrateur, comme militaire; mais comme exécution, il ne vaut pas le prince Charles. Il pouvait prendre toute l'armée anglaise à Roncevaux et donner une cruelle leçon à l'amour-propre de Wellington; à Toulouse (3), il pouvait aussi l'écraser : il a manqué là deux belles occasions de se poser en grand général (4).

---

(1) Soult avait résolu de prendre l'offensive le 25 juillet dans la direction de Pampelune, espérant arriver devant la place avant Wellington. Celui-ci couvrait le blocus de Pampelune et le siège de Saint-Sébastien et beaucoup plus le siège que le blocus, Saint-Sébastien étant plus près de la frontière que Pampelune. Le gros de ses forces était dans la vallée de Bastan; son quartier général à Lesaca. 1 division gardait le col de Maya, 1 brigade (Byng) le col de Roncevaux; 2 divisions étaient échelonnées entre Pampelune, le col de Velate, le col de Roncevaux. — La combinaison de Soult était la suivante : Drouet d'Erlon attaquerait le 25 le col de Maya et avancerait rapidement vers le col de Velate pour intercepter les communications entre le gros de l'armée anglaise dans la vallée de Bastan et Pampelune. Le gros de l'armée française, 3 divisions de Clausel et 3 divisions de Reille, déboucheraient le même jour de Saint-Jean-Pied-de-Port sur le col de Roncevaux par les deux versants du val Carlos « afin de forcer la droite de l'ennemi et de s'emparer des principaux passages qui mènent à Pampelune. » En outre, Reille devait prolonger sa marche vers le col de Velate par les crêtes des montagnes pour soutenir Drouet d'Erlon et empêcher que le gros de l'armée anglaise ne sortît de la vallée de Bastan.

Les chances paraissaient favorables, Wellington hésita jusqu'au 27 juillet avant de faire passer le col de Velate au gros de ses forces parce qu'il craignait de voir paraître les Français devant Saint-Sébastien. Mais divers incidents empêchèrent Soult de réussir. Drouet d'Erlon, maître du col de Maya, eut peur de s'engager, le 26, dans la vallée de Bastan; Clausel et Reille furent arrêtés par la brigade Byng et par le brouillard au col de Roncevaux; le lendemain, 26 juillet, Reille, au lieu de prolonger sa marche vers le col de Velate, se perd et redescend dans les vallées qui mènent à Pampelune. Soult marche donc directement sur Pampelune avec Clausel et Reille (6 divisions), en comptant sur le mouvement de Drouet d'Erlon pour barrer le col de Velate. Les deux divisions anglaises, qui étaient entre Roncevaux, Velate et Pampelune, se replient en toute hâte devant la place et s'arrêtent sur les hauteurs qui dominent la route par laquelle Soult arrivait, le 27. D'autre part, Wellington, indécis jusqu'au 27, se précipite sur la route de Pampelune, suivi de quatre de ses divisions qui passent le col de Velate dans la nuit du 27 au 28 et le 28 sans que Drouet d'Erlon s'y oppose. Le 28 juillet, Soult lutte pour déboucher des montagnes contre 3 divisions anglaises et 1 corps espagnol. Il échoue. Drouet d'Erlon n'apparaît que le lendemain sur la route du col de Velate, mais tout le reste de l'armée anglaise se trouve à proximité du champ de bataille. Soult renonce à la lutte le 29 juillet, et bat en retraite le 30 vers Drouet d'Erlon, et Saint-Sébastien. Il espérait que son arrière-garde arrêterait Wellington devant Pampelune. Wellington le suit et lui inflige un désastre, le 31 juillet, dans les gorges de la Bidassoa.

(2) Gourgaud, II, 416 (23 décembre 1817). — Cf. *Ibid.*, II, 424 (25 décembre 1817).

(3) Bataille de Toulouse, 10 avril 1814.

(4) Montholon, II, 361 (26 septembre 1819).

Soult ne m'a pas servi à Waterloo autant qu'il eût été nécessaire. Son état-major, malgré tous mes ordres, n'était pas bien organisé (1). Berthier eût mieux fait (2).

Soult était mal entouré; il avait de mauvais officiers d'état-major; il était craintif; dans la nuit du 18 (3), il m'avait apporté plusieurs rapports effrayants. Soult est un grand ambitieux, mais sa femme le mène (4).

Soult et Talleyrand ont entre eux l'affinité de la même passion; tous deux font argent de tout, il leur faut de l'argent et toujours de l'argent... Du moins, Soult n'a acquis ses immenses richesses qu'aux dépens de l'ennemi (5).

S... [Soult] avait bien aussi ses défauts et ses qualités; toute sa campagne du midi de la France est très belle (6); et ce qu'on aura de la peine à croire, c'est qu'avec son attitude et sa tenue, qui indiquent un grand caractère, il n'était pas le maître dans son ménage (7).

C'est un excellent ministre de la Guerre ou major général : il sait beaucoup mieux disposer une armée que commander en chef (8).

SOUVOROV (9) (Alexandre-Wassiljewitsch).

Le maréchal Souvorov avait l'âme d'un grand général, mais il n'en avait pas la tête. Il était doué d'une forte volonté, d'une

---

(1) Sur les fautes d'état-major qui furent commises dans cette campagne, voir *Revue d'Histoire rédigée à l'État-major de l'armée*, mars 1910, *La Fausse Manœuvre de d'Erlon, le 16 juin 1815*, et *Revue Militaire générale, Choses d'état-major.*

(2) Gourgaud, I, 505 (25 février 1817).

(3) Du 17 au 18 juin 1815.

(4) Gourgaud, II, 85 (20 mai 1817).

(5) Montholon, II, 84-85 (18 février 1817). — Gourgaud, I, 485 (même date) est beaucoup plus bref sur Soult.

(6) Voir *suprà*, des opinions contraires de Napoléon sur cette même campagne.

(7) Las Cases, III, 322 (10 mai 1816).

(8) O'Méara, I, 127 (27 août 1816). — Cf. *Ibid.*, I, 538 (16 avril 1817).

(9) Comte Rimniski. — Sur Souvorov, voir Capitaine Hennequin, *Zurich*, 213, n. 1.

grande activité et d'une intrépidité à toute épreuve; mais il n'avait ni le génie ni les connaissances de l'art de la guerre (1).

Souvorov n'était certes pas un grand général, mais il avait deux qualités, l'intrépidité et la fermeté de caractère. Avec sa ferme volonté, il aurait facilement fait passer son armée, et c'est quelque chose, mais il n'avait pas de talents. Les Français n'auraient pas dû perdre la bataille de Novi (2) (3).

STENGEL (Henri-Christian).

Le général Stengel, Alsacien, était un excellent officier de hussards; il avait servi sous Dumouriez (4) et aux autres campagnes du Nord, était adroit, intelligent, alerte; il réunissait les qualités de la jeunesse à celles de l'âge avancé; c'était un vrai général d'avant-poste... Malheureusement Stengel avait la vue basse, défaut essentiel dans sa profession, et qui lui fut funeste (5).

SUCHET (Louis-Gabriel), duc d'Albufera.

Je vous renvoie les dépêches du général Suchet. Témoignez-lui mon extrême mécontentement. Il a compromis l'honneur de mes armes et a contrevenu non seulement à mes ordres formels, mais aux premiers principes de la guerre (6) (7).

...Je vous prie d'écrire une lettre particulière au général Suchet

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Événements des six premiers mois de 1799), XXX, 269 [Bertrand].

(2) Bataille de Novi, du 15 août 1799. Joubert fut blessé à mort dès 6 heures et demie du matin et remplacé par Moreau.

(3) Gourgaud, II, 459 (30 janvier 1818).

(4) A Valmy notamment, où il commandait une des avant-gardes, il avait remarquablement manœuvré dans les premières heures de la matinée.

(5) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Campagnes d'Italie), XXIX, 89-90. — Cf. Las Cases, II, 280-281 et I, 387.

(6) Napoléon fait allusion vraisemblablement à la lenteur dans les préparatifs des sièges de Mequinenza et de Lérida qu'il avait hâte de voir commencer. Ces reproches semblent excessifs, car Suchet avait été poussé sur Valence à la fin du mois de février pour appuyer Soult dans la conquête de l'Andalousie; il n'était revenu à Saragosse que le 17 mars et avait dû se débarrasser de Mina avant de s'absorber dans les opérations des sièges.

(7) *Corresp.*, XX, n° 16372 (Au major général, Compiègne, 9 avril 1810).

pour lui témoigner ma satisfaction de la bonne conduite qu'il a tenue dans la campagne qui vient d'avoir lieu (1) (2).

J'ai ordonné au duc d'Albufera d'envoyer des troupes et toute la cavalerie à Lyon. Je ne puis qu'être vivement mécontent de ce qu'il a différé d'obéir à un ordre aussi pressant (3).

Vous savez l'estime que je vous ai toujours portée depuis le siège de Toulon. J'ai vu avec plaisir la conduite patriotique que vous avez tenue dans ces dernières circonstances (4) (5).

Le corps du maréchal Suchet, qui occupait le royaume de Valence, n'a jamais manqué de rien, parce que ce maréchal administrait avec intégrité... Suchet a donné l'exemple d'une probité sévère et a maintenu la discipline parmi les troupes (6) (7).

J'aurais dû confier à Suchet le commandement que j'ai donné à Grouchy (8). Il fallait avoir là plus d'élan que ce dernier, qui n'était plus bon qu'à exécuter une belle charge de cavalerie, tandis que Suchet a plus de feu et connaît mieux ma manière de faire la guerre (9).

Si j'avais eu Suchet à la place de Grouchy, je n'aurais pas perdu Waterloo. Je ne crois pas que Suchet ait un grand fond (10).

---

(1) Le 8 janvier, la division Habert avait enlevé, par un coup de main audacieux, le fort Saint-Philippe, situé au col de Balaguer (route de Tortose à Tarragone). Suchet préparait, d'autre part, le siège de Tarragone et tenait ses troupes en haleine.

(2) *Corresp.*, XXI, n° 17444 (Au prince de Neuchâtel et de Wagram, Paris, 9 mars 1811).

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21213 (A Clarke, Nogent, 8 février 1814).

(4) Retour de l'île d'Elbe.

(5) *Corresp.*, XXVIII, n° 21735 (A Suchet, Paris, 27 mars 1815).

(6) Napoléon venait de se plaindre des pillages des maréchaux pendant la guerre d'Espagne.

(7) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène*), XXXII, 369 (Dictée sur les affaires d'Espagne) (*a*).

(8) Dans la campagne de 1815.

(9) Gourgaud, I, 502 (25 février 1817).

(10) Gourgaud, II, 424 (25 décembre 1817).

(*a*) C'était un article que Napoléon « destinait à être inséré dans une des publications faites en Angleterre, par son ordre, sous des noms supposés ».

C'est leur pillage (1) qui m'a fait perdre l'Espagne, à l'exception toutefois de Suchet, dont la conduite fut exemplaire (2) (3).

Suchet était quelqu'un chez qui le caractère et l'esprit s'étaient accrus à surprendre (4).

SUFFREN (5) (Pierre-André de).

Oh pourquoi cet homme... n'a-t-il pas vécu jusqu'à moi, ou pourquoi n'en ai-je pas trouvé un de sa trempe, j'en eusse fait notre Nelson, et les affaires eussent pris une autre tournure (6)!

SULKOWSKI (Joseph).

C'était un officier des plus grandes espérances (7) (8).

TESTE (François).

C'est un bon officier (9).

THOUVENOT (Pierre).

Je crains bien aussi que le général Thouvenot, en cas d'événement, ne soit un homme médiocre (10).

---

(1) Le pillage des généraux.

(2) Montholon fait observer à l'Empereur qu'il oublie le général Sébastiani, et il loue la « sévère probité de son administration ». — « C'est vrai », dit l'Empereur, « je l'oubliais; mais vous savez que j'ai une dent contre lui pour une ancienne jalousie de femme; c'est une bêtise de ma part; mais ces choses-là sont plus fortes que soi. »

(3) Montholon, II, 106 (3 avril 1817).

(4) Las Cases, II, 44 (4-5 décembre 1815).

(5) De Suffren de Saint-Tropez.

(6) Las Cases, VII, 128 (6 novembre 1816).

(7) Sulkowski était alors aide de camp de Bonaparte.

(8) *Corresp.*, V, n° 3538 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 6 brumaire an VII-27 octobre 1798).

(9) *Corresp.*, XXV, n° 19884 (A Jérome, Mayence, 20 avril 1813, 5 heures soir).

(10) *Corresp.*, XV, n° 12343 (A Clarke, Finkenstein, 11 avril 1807).

TRUGUET (Laurent-Jean-François).

Pour faire avec quelques probabilités l'expédition d'Angleterre, il faudrait.....

3° Un amiral intelligent et ferme : je crois Truguet le meilleur (1).

TURENNE (2) (Henri).

La conduite de Ney, si elle n'a pas été honorable [en 1815], peut au moins se justifier dans une certaine mesure; mais la conduite de Turenne était criminelle au plus haut degré [1649], parce que les frondeurs étaient les alliés de l'Espagne, avec qui son roi était en guerre, et parce qu'il n'avait pour guide que son propre intérêt, ainsi que celui de sa famille, et l'espoir de gagner une souveraineté au démembrement de son pays (3).

Turenne est le seul général dont l'audace se soit accrue avec les années et l'expérience (4).

Turenne est le plus grand général français. Contre l'ordinaire, il a pris de l'audace en vieillissant; ses dernières campagnes sont superbes (5).

Le grand mérite de Turenne est de n'avoir pas commis de fautes (6).

Je le trouve d'autant mieux dans ses opérations, qu'il agit absolument comme j'aurais fait à sa place. Il a passé par tous les grades, ayant été un an soldat, quatre ans capitaine, etc... C'est un homme qui, s'il était venu près de moi à Wagram, aurait de suite tout compris. Condé aussi, mais non pas César, Annibal.

---

(1) *Corresp.*, III, n° 2321 (Au Directoire exécutif, Milan, 15 brumaire an VI-3 novembre 1797).

(2) De La Tour d'Auvergne de Bouillon, vicomte de Turenne.

(3) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Lettres du Cap), XXXI, 248. — Cf. Las Cases, II, 59.

(4) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Précis des guerres de Frédéric II), XXXII, 229.

(5) Gourgaud, II, 21 (15 avril 1817). — Cf. II, 135 (14 juin 1817).

(6) Gourgaud, II, 110 (2 juin 1817).

Si j'avais eu un homme comme Turenne pour me seconder dans mes campagnes, j'aurais été le maître du monde, mais je n'avais personne. Là où je n'étais pas moi-même, mes lieutenants étaient battus... Condé était le général de la nature, Turenne le général de l'expérience; je le considère bien plus que Frédéric de Prusse. A la place de celui-ci, il aurait fait beaucoup plus, il n'aurait pas commis les fautes du Roi... Le génie de Turenne aurait été aussi supérieur pour conduire les grandes armées que les petites (1). Et, je le répète, s'il était sorti de terre à mes côtés, à Wagram, il aurait tout compris (2).

C'est le meilleur homme de guerre que nous ayons eu (3).

Turenne ne brillait pas par l'esprit, mais il avait le génie du général (4).

VALETTE (Antoine-Joseph-Marie).

...Le 15 (5) au soir, le général Valette abandonna ce village (6) avec la moitié de ses troupes seulement, et vint à Montechiaro porter l'alarme, annonçant que le reste de sa troupe était prisonnière; mais, abandonnés par leur général, ces braves gens trouvèrent des ressources dans leur courage et opérèrent leur retraite sur Ponte-San-Marco. J'ai sur-le-champ, et devant sa troupe, suspendu de ses fonctions ce général, qui déjà avait montré très peu de courage à l'attaque de la Corona (7).

Napoléon, mécontent du général Valette, qui la commandait [l'arrière-garde d'Augereau] le destitua devant les troupes [2 août 1796], pour n'avoir pas montré plus de fermeté dans cette occasion (8).

---

(1) L'Empereur venait de s'étendre longuement sur la faiblesse des effectifs au temps de Turenne.

(2) Gourgaud, II, 135-137 (14 juin 1817). — Cf. Montholon, II, 132-135 (13 juin 1817).

(3) Gourgaud, II, 357 (11 octobre 1817).

(4) Gourgaud, II, 426 (27 décembre 1817). — Cf. Montholon, II, 241 (24 décembre 1817).

(5) Le 15 thermidor an IV, c'est-à-dire le 2 août 1796.

(6) Le village de Castiglione qu'il occupait avec 1.800 hommes.

(7) *Corresp.*, I, n° 842 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 19 thermidor an IV-6 août 1796).

(8) Las Cases, III, 200.

VANDAMME (Dominique-Joseph-René).

Le général Vandamme... est un très ancien général et un homme d'expérience (1).

C'est [Vandamme] un officier qui a beaucoup de mérite militaire (2).

D'ailleurs c'est [le général Vandamme] un officier plein de zèle et de talents (3).

Écrivez au général Vandamme que je suis content de sa conduite à Brême et que je lui destine un bon commandement (4)...

Le général Vandamme... n'avait pas laissé une sentinelle sur les montagnes, ni une réserve nulle part; il s'était engouffré dans un fond, sans s'éclairer en aucune façon (5) (6).

Ce malheureux Vandamme, qui paraît s'être tué [à Kulm] (7), n'avait pas laissé une sentinelle sur les montagnes, ni une réserve nulle part; il s'était engouffré dans un fond, sans s'éclairer en aucune façon. S'il avait seulement eu 4 bataillons et 4 pièces de canon sur les hauteurs, en réserve, ce malheur ne serait pas arrivé. Je lui avais donné l'ordre positivement de se retrancher sur les hauteurs, d'y camper son corps, et de n'envoyer en Bohême que des partis isolés... (8).

Le général Vandamme mérite des regrets : il était d'une rare intrépidité (9)...

---

(1) *Corresp.*, XVIII, n° 14920 (A Frédéric, roi de Wurtemberg, Paris, 17 mars 1809).

(2) *Corresp.*, XVIII, n° 15019 (Au même, Paris, 5 avril 1809).

(3) *Corresp.*, XIX, n° 15506 (A Eugène, Wolkersdorf, 9 juillet 1809).

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 1001) [Au prince de Neuchâtel, major général, Waldheim, 7 mai 1813].

(5) Après la victoire de Dresde, Vandamme s'était lancé à la poursuite des Alliés jusqu'en Bohême, mais il se trouva isolé et, après avoir combattu les 29 et 30 août 1813, il fut enveloppé à Kulm et obligé de mettre bas les armes.

(6) *Corresp.*, XXVI, n° 20496 (A Joachim Napoléon, Dresde, 1er septembre 1813).

(7) Il était prisonnier.

(8) *Corresp.* (Lecestre, n° 1085) [A Gouvion Saint-Cyr, Dresde, 1er septembre 1813].

(9) Panckoucke, *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, V, 188 [A S. M. l'Impératrice-reine et régente, 1er septembre 1813]. — On croyait que Vandamme avait été tué à Kulm.

VAUBOIS (1) **(Claude-Henri).**

Vaubois et Sahuguet (2) étaient employés dans les places; je viens de les faire venir à l'armée; j'apprendrai à les apprécier. Ils se sont très bien acquittés de ce que je leur ai confié jusqu'ici; mais l'exemple du général Despinoy, qui était très bien à Milan et très mal à la tête de sa division, m'ordonne de juger les hommes d'après leurs actions (3).

Le général Vaubois n'a point de caractère, ni d'habitude de commander de grandes divisions (4).

Le général de division Vaubois est un brave homme, propre à soutenir un siège dans une place, mais nullement propre à commander une division dans une armée aussi active et dans un genre de guerre aussi décidé (5).

VAUFRELAND (6) **(Achille-Victor-Fortuné).**

Le général de brigade Vaufreland n'est bon à rien. Il faut lui donner sa retraite et me proposer un général pour le remplacer (7).

VERDIER (Jean-Antoine).

Je vous demande le grade de général de brigade pour les adjudants généraux Verdier et Vignolle; le premier a contribué au succès d'une manière distinguée; le second, qui est le plus ancien adjudant général de l'armée, joint à un courage sûr des talents et une activité rares (8).

---

(1) Belgrand, *dit* Vaubois.

(2) Ou Sahuguet Damarzil de La Roche. — Voir *suprà*, p. 542.

(3) *Corresp.*, I, n° 890 (Au Directoire exécutif, Brescia, 27 thermidor an IV-14 août 1796).

(4) *Corresp.*, II, n° 1196 (Au Directoire exécutif, Vérone, 29 brumaire an V-19 novembre 1796).

(5) *Corresp.*, II, n° 1217 (Au Directoire exécutif, Vérone, 4 frimaire an V-24 novembre 1796).

(6) Piscatory, vicomte de Vaufreland.

(7) *Corresp.* (Brotonne, *Dernières Lettres*, n° 985) [A Clarke, Paris, 3 janvier 1810].

(8) *Corresp.*, I, n° 842 (Au Directoire exécutif, Castiglione, 19 thermidor an IV-6 août 1796).

Je vois avec peine que vous avez renvoyé Verdier; c'est un excellent officier. Vous avez peu d'hommes qui, dans des événements, pourraient vous rendre les services que vous deviez attendre de cet officier (1).

VER HUELL (Charles-Henri).

Faites mettre dans les journaux un extrait de tout ce qui est relatif à la belle conduite de ce brave amiral Ver Huell (2) (3).

VICTOR (4) (Claude).

...Nous sommes redevables au courage du 8e bataillon de grenadiers et au sang-froid du général de brigade Victor d'être sortis à si bon marché de ce combat inégal [Cerea] (5) (6).

C'est [Victor] un homme solide et en qui j'ai confiance (7).

Sa Majesté... a été très mécontente de ce que, au lieu d'avoir soutenu le général Villatte, vous l'ayez laissé aux prises avec l'ennemi, faute d'autant plus grave que vous saviez que le maréchal Lefebvre avait commis celle de laisser exposée une division de votre corps d'armée en reployant ses deux autres divisions sur Bilbao... Comment, au lieu de vous porter en personne, à la tête de vos troupes, secourir une de vos divisions, avez-vous laissé cette opération importante à un général de brigade, qui n'avait pas votre confiance et qui n'avait avec lui que le tiers de vos forces? Comment, après que vous avez eu la nouvelle que, pendant la journée du 5, la division Villatte se fusillait, avez-vous pu, au lieu de marcher à son secours, supposer gratuite-

---

(1) *Corresp.*, XIII, n° 11074 (Au roi de Naples, Potsdam, 25 octobre 1806).

(2) Amiral hollandais, tint vigoureusement tête à une insurrection qui avait éclaté en Hollande.

(3) *Corresp.*, XXVII, n° 21328 (Au roi Joseph, Nogent, 21 février 1814, au matin).

(4) Perrie, *dit* Victor.

(5) Wurmser s'était mis en marche le 11 septembre 1796 de Legnago sur Mantoue, et son avant-garde, commandée par Ott, rencontra à Cerea celle de Masséna, dont le guide s'était trompé de chemin, et la culbuta.

(6) *Corresp.*, I, n° 1000 (Au Directoire exécutif, Due-Castelli, 30 fructidor an IV-16 septembre 1796).

(7) *Corresp.*, XIII, n° 10961 (A Lannes, Bamberg, 7 octobre 1806, 2 heures, soir).

ment que le général était victorieux? Sa Majesté demande depuis quand la fusillade et l'attaque sont une preuve de la retraite de l'ennemi (1) (2).

Écrivez à ce maréchal que je n'ai conservé aucun préjugé contre lui pour les affaires de Talavera (3); que j'ai seulement vu avec peine qu'on ait attaqué en détail au lieu de le faire ensemble; que, du reste, je connais ses talents et son habitude de la guerre; que, dans peu, je serai en Espagne, et que j'espère qu'il justifiera toujours la bonne opinion que j'ai de lui (4).

Sa Majesté va se porter avec une partie de l'armée sur Orcha; mais ce mouvement ne peut se faire que lentement. Il devient d'autant plus urgent que vous attaquiez Wittgenstein. Avec les troupes que vous avez, l'Empereur ne doute pas du succès que vous obtiendrez. Il se confie dans votre attachement, dans votre zèle et dans vos talents (5).

Monsieur le maréchal duc de Bellune, l'Empereur me charge de vous mander qu'il a vu avec peine que, de Colmar, vous ayez porté votre corps d'armée sur les hauteurs de Saverne, ce qui désorganise toutes les Vosges en découvrant Épinal. Sa Majesté pense qu'il était bien plus convenable que, de Colmar, vous vous soyez rendu sur le col d'Épinal (6), parce que le col de Saverne

---

(1) Napoléon fait allusion aux événements qui ont suivi la bataille de Zornosa ou Durango (31 octobre 1808) livrée par le maréchal Lefebvre à Blake. La division Villatte, du corps Victor, mise à la disposition de Lefebvre et isolée à Balmaseda, fut attaquée le 5 novembre par Blake, renforcé par La Romana, et obligée, après une belle résistance, de se replier sur Bilbao. Victor ne la secourut pas et perdit ainsi une occasion d'infliger un échec sérieux à Blake.

(2) *Corresp.*, XVIII, n° 14445 (A Victor, Vitoria, 6 novembre 1808, minuit).

(3) Bataille de Talavera-de-la-Reyna, 27 et 28 juillet 1809. Victor avait tenté, sans ordre et intempestivement, contre l'armée de Wellington, deux attaques brusquées qui échouèrent. — Cf. Lieutenant-colonel Sauzey, *Les Allemands sous les aigles françaises*, VI, 185-191.

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 550) [A Berthier, major général, Paris, 13 décembre 1809].

(5) Chuquet, *Ordres et apostilles*, II, n° 2611 (Berthier au duc de Bellune, Smolensk, 11 novembre 1812).

(6) Col de la Schlucht ou col du Bonhomme ou col de Sainte-Marie; tous trois aboutissent dans la vallée de la Meurthe. — Sur ces événements, voir Commandant Weil, *La Campagne de 1814*, I, 44-47.

se trouve gardé par la place de Phalsbourg, tandis que, par Épinal, Nancy se trouve entièrement découvert (1).

L'Empereur espère que vous n'avez pas quitté Metz, car c'est très mal à propos que le duc de Bellune a quitté Nancy pour se porter à Toul. Rien n'est aussi ridicule que la manière dont ce maréchal évacue le pays. Je lui donne ordre de tenir à Toul (2) (3).

La conduite du duc de Bellune est affreuse... Le duc de Bellune pouvait, sans aucune difficulté, tenir sur la Meurthe (4).

Témoignez à ce maréchal mon mécontentement du peu de vigueur de l'attaque de Villeneuve et de ce qu'il n'a pas exécuté mes ordres qui lui prescrivaient de se rendre à Montereau..., ce qui compromet le succès de la campagne (5). Faites-lui une lettre fort sèche. Ajoutez que les troupes se plaignent de ne pas le trouver et de n'avoir jamais d'ordre pendant les affaires (6).

Le maréchal duc de Bellune... fut obligé de fuir déguisé et de passer la frontière (7)... Ce ne fut pas une grande perte pour la France (8).

Victor est meilleur qu'on ne suppose. Au passage de la Berezina, il avait tiré très bon parti de son corps (9). A Smolensk,

---

(1) *Corresp. inédite* (Au duc de Bellune, Paris, 6 janvier 1814).

(2) « Tout le monde s'accorde à dire que le duc de Bellune ne fait rien, ne sort pas de chez lui et ne se donne aucun soin pour avoir des renseignements » (Lettre de Caulaincourt, Lunéville, 7 janvier, Archives des Affaires étrangères, fonds France, 668, citée par Houssaye, *1814*, 72).

(3) *Corresp. inédite* (Au duc de Raguse, Paris, 17 janvier 1814).

(4) *Corresp.* (Lecestre, n° 1127) [A Caulaincourt, ministre des Relations extérieures, Paris, 19 janvier 1814].

(5) Après les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, Napoléon s'était reporté vers la basse Seine pour attaquer Schwarzenberg. Victor, au lieu de s'emparer du pont de Montereau, dès le 17 février, arrêta ses troupes à Salins. — Cf. Commandant Weil, *loc. cit.*, II, 296-297.

(6) *Corresp.*, XXVII, n° 21286 (Au major général, Nangis, 18 février 1814, 1 heure du matin.)

(7) Au retour de l'île d'Elbe.

(8) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — L'île d'Elbe et les Cent-Jours), XXXI, 81.

(9) « Victor lutta sans céder un pouce de terrain jusqu'à la nuit tombée : combat héroïque de 5.000 braves, exténués et à bout de forces, contre les 30.000 soldats et les 60 canons de Wittgenstein » (Lieutenant-colonel Sauzey, *Les Allemands sous les aigles françaises*, VI, 116).

Chataux (1) à qui je communiquais les ordres que j'envoyais à Victor, me dit : « Il ne fera jamais cela ! Votre Majesté devrait y envoyer le roi de Naples. » C'était l'ordre de gagner la Berezina avant moi (2).

VILLARS (3) **(Claude-Louis-Hector).**

A Denain, j'aurais fait comme Villars (4).

VILLENEUVE [de] (Pierre-Charles-Jean-Baptiste-Silvestre).

Le contre-amiral Villeneuve mérite les plus grands éloges par la belle manœuvre qu'il a faite, à laquelle nous devons les deux vaisseaux et les deux frégates (5) (6).

Villeneuve a toujours pu décider la victoire en faveur des Français... Ce contre-amiral a dit, pour sa justification, qu'il attendait le signal de l'amiral... Est-il besoin d'un signal pour secourir ses camarades et prendre part au combat (7)?... Cet offi-

---

(1) Voir *suprà*, p. 368.

(2) Gourgaud, II, 89-90 (24 mai 1817).

(3) Marquis, puis duc de Villars.

(4) Gourgaud, I, 570 (28 mars 1817). — Cf. Montholon, II, 105 (même date).

(5) Villeneuve commandait l'arrière-garde à la bataille navale d'Aboukir (1er-2 août 1798). Il resta immobile pendant tout le combat, attendant pour y prendre part le signal de l'amiral en chef Brueys (sur les appréciations auxquelles cette conduite a donné lieu, voir plus loin la citation tirée des *Campagnes d'Égypte et de Syrie* et la note); le 2 août, vers midi, voyant la bataille complètement perdue, il voulut sauver les derniers bâtiments de l'escadre française et gagna le large avec les vaisseaux le *Guillaume-Tell* et le *Généreux* et les frégates la *Diane* et la *Justice ;* c'est à cette dernière manœuvre que s'appliquent les éloges de Bonaparte.

(6) *Corresp.*, IV, n° 3056 (Au Directoire exécutif, Le Caire, 4 fructidor an VI-21 août 1798).

(7) On a vu plus haut (*Corresp.*, n° 3056) que Bonaparte avait loué sur le moment la manœuvre qu'avait faite Villeneuve à la fin de la bataille navale d'Aboukir. Il critique ici son immobilité pendant tout le combat; cette attitude avait donné lieu à une polémique ardente entre les amiraux Villeneuve et Blanquet du Chayla. De La Jonquière, dans l'*Expédition d'Égypte*, II, 431-432, remarque que la plupart des marins qui ont étudié la bataille d'Aboukir ont donné tort à Villeneuve; il fait, pour sa part, quelques réserves : le combat s'engagea vers 6h 30 du soir, Brueys ne fut mortellement blessé qu'une heure après; pendant cette heure, c'était à lui à « modifier les ordres de combat qu'il avait donnés », à prescrire à Villeneuve d'attaquer. La mort de Brueys « laissa la flotte sans direction supérieure à l'instant où il était encore temps d'agir. Plus tard, quand la situation se fut empirée et que le devoir de la plus large initiative s'imposa à chacun avec évidence, les chances d'un retour de fortune étaient bien amoindries. »

cier général ne manquait pas d'expérience de la mer, il manquait de résolution et de vigueur; il avait le mérite d'un capitaine de port, mais non les qualités d'un soldat (1).

...Villeneuve est un pauvre homme, qui voit double, et qui a plus de perception que de caractère (2) (3).

J'estime que Villeneuve n'a pas le caractère nécessaire pour commander une frégate. C'est un homme sans résolution et sans courage moral... C'est un homme qui n'a aucune habitude de la guerre et qui ne la sait pas faire (4).

Villeneuve est un misérable qu'il faut chasser ignominieusement. Sans combinaisons, sans courage, sans intérêt général, il sacrifierait tout, pourvu qu'il sauve sa peau (5) (6).

...Le désastre de Trafalgar que je dois uniquement à la désobéissance de l'amiral Villeneuve (7)...

...J'avais échoué par la faute de l'amiral Villeneuve dans mon projet de descente en Angleterre (8).

WALTHER (Frédéric-Henri).

J'ai perdu dans votre mari un de mes généraux les plus braves et dont je faisais le plus de cas (9) (10).

---

(1) *Corresp.* (*Œuvres de Sainte-Hélène* — Égypte et Syrie), XXIX, 470.

(2) L'empereur était mécontent de ce que Villeneuve s'attardât au Ferrol.

(3) *Corresp.*, XI, n° 9072 (Au vice-amiral Decrès, camp de Boulogne, 25 thermidor an XIII-13 août 1805).

(4) *Corresp.*, XI, n° 9112 (Au vice-amiral Decrès, camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII-22 août 1805) [date présumée].

(5) L'Empereur venait d'apprendre que Villeneuve se proposait de faire voile du Ferrol sur Cadix, au lieu de se diriger sur Brest, ainsi qu'il le lui avait prescrit.

(6) *Corresp.*, XI, n° 9179 (A Decrès, La Malmaison, 17 fructidor an XIII-4 septembre 1805).

(7) Montholon, I, 127 : conversation avec l'amiral sir George Cockburn, à bord du *Northumberland*, qui emmenait Napoléon à Sainte-Hélène (en tenant compte de la page où elle se trouve, on peut la placer, mais sans certitude, entre le 7 et le 11 août 1815); l'Empereur parlait de ses efforts pour doter la France d'une marine.

(8) Montholon, I, 253 (20 avril 1816).

(9) Walther était décédé, le 24 novembre 1813, à Küsel.

(10) *Corresp.*, XXVI, n° 21017 (A la comtesse Walther, Paris, 17 décembre 1813).

WATTIER (1) (Pierre).

Le général Wattier a suivi le général Bordesoulle (2), tandis qu'il avait des ordres du général Roussel et du général Grouchy, sous le commandement desquels il est; suspendez-le de ses fonctions et faites-le traduire au quartier général par-devant une commission d'enquête (3) (4).

WELLINGTON

L'Empereur trouve que Wellington est un bourreau d'hommes. Et cependant, on peut discuter si l'attaque brusque n'est pas préférable aux temporisations. Cela empêche la perte des soldats par les maladies (5)...

Le duc de Wellington est accusé d'être un bourreau d'hommes, on lui reproche surtout son assaut de Badajoz. Cependant, c'est un calcul à faire, peut-être vaut-il mieux attaquer ainsi, et, en définitive, a-t-on perdu moins de monde par la boucherie d'un jour que par la perte journalière, quoique insensible, du cours ordinaire d'un siège, et puis le temps gagné, c'est immense (6) (7).

Wellington... est un homme ordinaire. Il a été prudent et heureux, mais ce n'est pas un grand génie (8).

WILLAUMEZ (Jean-Baptiste-Philibert).

L'amiral Willaumez n'a pas ma confiance; je ne veux pas l'employer. J'aime mieux essayer le dernier capitaine de vais-

---

(1) Wattier, *dit* Watier de Saint-Alphonse.
(2) Sur Soissons.
(3) Sur cette question, voir Commandant Weil, *loc. cit.*, III, 40, 71, 73.
(4) *Corresp.*, XXVII, n° 21430 (Au major général, Fismes, 4 mars 1814).
(5) Gourgaud, II, 260 (22 août 1817).
(6) On voit que Montholon met dans la bouche de l'Empereur des paroles qui, à s'en tenir au seul texte de Gourgaud, ont peut-être été prononcées par d'autres interlocuteurs, comme Gourgaud lui-même.
(7) Montholon, II, 171 (22 août 1817).
(8) Gourgaud, II, 150 (20 juin 1817).

seau, et faire des promotions dans le genre de celle de Baudin (1), qui me laissent au moins l'espérance (2).

WILLOT (Amédée) [comte de].

Le général Willot a servi, au commencement de la Révolution, à l'armée d'Italie; il jouit de la réputation d'un brave homme et d'un bon militaire, mais d'un royaliste enragé (3). Ne le connaissant pas et n'ayant pas eu le temps de peser ses opérations, je suis bien loin de confirmer ce jugement; mais ce qui me paraît bien avoué, c'est qu'il agit dans le Midi comme dans la Vendée, ce qui est un bon moyen pour la faire naître...

Par sa désobéissance et par son insubordination, il est la cause des horreurs qui se commettent dans ce moment dans le département des Alpes-Maritimes (4).

WURMSER

Je me suis attaché à montrer la générosité française vis-à-vis de Wurmser (5), général âgé de soixante-dix ans, envers qui la fortune a été, cette campagne-ci, très cruelle, mais qui n'a pas cessé de montrer une constance et un courage que l'histoire remarquera (6).

Wurmser envoya alors le général ***... pour me proposer de traiter de l'évacuation de la forteresse (7), et me fit dire que, quoique la garnison eût des provisions pour quatre mois, il voulait bien se rendre à des conditions honorables. Je répondis

---

(1) Le capitaine de frégate Charles Baudin, qui devint capitaine de vaisseau en 1814, et plus tard amiral.

(2) *Corresp.* (LECESTRE, n° 1027) [A Decrès, Dresde, 24 juin 1813].

(3) En Vendée, il s'était rendu suspect à Hoche et avait été obligé de quitter l'armée.

(4) *Corresp.*, II, n° 1059 (Au Directoire exécutif, Milan, 11 vendémiaire an V-2 octobre 1796).

(5) Wurmser sortit librement de la place de Mantoue avec son état-major; on lui accorda une escorte de 200 cavaliers, 500 hommes à son choix et six bouches à feu.

(6) *Corresp.*, II, n° 1448 (Au Directoire exécutif, Faenza, 15 pluviôse an V-3 février 1797).

(7) Mantoue, en 1796.

que j'étais si charmé de la manière noble dont Wurmser avait défendu la forteresse, et que j'avais une si haute opinion de lui, que, bien que je fusse instruit qu'il n'avait plus de provisions que pour trois jours, mon intention était de lui accorder une capitulation honorable; en un mot, que je consentirais à tout ce que Wurmser pourrait désirer. Il fut fort étonné de voir que je connaissais si bien l'état déplorable de ses troupes, et encore plus des conditions favorables que je lui offrais, instruit comme je l'étais de sa détresse. Je gagnai Wurmser par cette conduite, et depuis, il eut beaucoup d'estime et de considération pour moi. Après avoir arrêté les principaux articles de la capitulation, j'envoyai un officier dans la ville; il vit qu'il ne restait plus à la garnison que pour un seul jour de vivres. Auparavant, Wurmser avait coutume de me traiter d'*enfant*. Il était très âgé, brave comme un lion, mais tellement sourd qu'il n'entendait pas les balles siffler autour de lui. Il voulut que j'entrasse dans Mantoue, après que nous eûmes conclu la capitulation; mais je préférais rester où j'étais. En outre, j'étais obligé de marcher contre les troupes du pape, qui avait fait un traité avec moi et l'avait ensuite rompu. Wurmser me sauva la vie plus tard. Lorsque j'étais sur la route de Rimini, je reçus un courrier avec une lettre de sa part, qui contenait des détails sur un complot qu'on avait formé pour m'empoisonner; il m'avertissait du lieu où le crime devait être mis à exécution. C'était à Rimini même, et les auteurs du complot étaient quelques canailles de p..... Selon toute probabilité, il aurait réussi, si je n'avais pas reçu cet avis. Wurmser, comme Fox, s'est conduit avec noblesse (1).

ZAYONSCHEK (Joseph).

Je n'ai pas vu avec plaisir la manière avec laquelle vous vous êtes conduit envers le Cophte; mon intention est qu'on ménage ces gens-là et qu'on ait des égards pour eux... Je n'approuve pas non plus que vous ayez fait arrêter le Divan sans avoir approfondi s'il était coupable ou non, et de l'avoir relâché douze heures après; ce n'est pas le moyen de se concilier un parti.

(1) O'Méara, II, 139-140 (11 juillet 1817).

Étudiez les peuples chez lesquels vous êtes, distinguez ceux qui sont les plus susceptibles d'être employés; faites quelquefois des exemples justes et sévères, mais jamais rien qui approche du caprice et de la légèreté. Je sais que votre position est souvent embarrassante, et je suis plein de confiance dans votre bonne volonté et votre connaissance du cœur humain; croyez que je vous rends la justice qui vous est due (1).

Le général en chef est mécontent du général Zayonschek qui a mis de la négligence dans l'exécution de l'ordre réitéré de faire partir pour le quartier général le 1er bataillon de la 22e demi-brigade d'infanterie légère; le général Zayonschek, commandant une province directement sous ses ordres, n'a aucune excuse à alléguer. Le général en chef ordonne au général Zayonschek de garder les arrêts pendant vingt-quatre heures (2).

---

(1) Panckoucke, *Corresp. inédite*, V (Au général Zayonschek, Le Caire, 29 thermidor an VI-16 août 1798).

(2) *Corresp. inédite* (Ordre du jour, Le Caire, 25 thermidor an VII-12 août 1799).

ANNEXE

NAPOLÉON ET L'HISTOIRE

Il faut en convenir, me disait aujourd'hui l'Empereur, les *véritables vérités,* mon cher, sont bien difficiles à obtenir pour l'histoire. Heureusement que la plupart du temps elles sont bien plutôt un objet de curiosité que de réelle importance. Il est tant de vérités!... Celle de Fouché, par exemple, et autres intrigants de son espèce; celle même de beaucoup d'honnêtes gens différeront parfois beaucoup de la mienne. Cette vérité historique, tant implorée, à laquelle chacun s'empresse d'en appeler, n'est trop souvent qu'un mot : elle est impossible au moment même des événements, dans la chaleur des passions croisées; et si, plus tard, on demeure d'accord, c'est que les intéressés, les contradicteurs ne sont plus. Mais qu'est alors cette vérité historique, la plupart du temps? Une fable convenue, ainsi qu'on l'a dit fort ingénieusement. Dans toutes ces affaires, il est deux portions essentielles fort distinctes : les faits matériels et les intentions morales. Les faits matériels sembleraient devoir être incontroversables; et pourtant, voyez s'il est deux relations qui se ressemblent : il en est qui demeurent des procès éternels. Quant aux intentions morales, le moyen de s'y retrouver, en supposant même de la bonne foi dans les narrateurs? Et que sera-ce s'ils sont mus par la mauvaise foi, l'intérêt et la passion? J'ai donné un ordre; mais qui a pu lire le fonds de ma pensée, ma véritable intention? Et pourtant chacun va se saisir de cet ordre, le mesurer à son échelle, le plier à son plan, à son système individuel. Voyez les diverses couleurs que va lui donner l'intrigant dont il gêne ou peut au contraire servir l'intrigue, la torsion qu'il va lui faire subir. Il en sera de même de l'important à qui les ministres ou le souverain auront confidentiellement laissé échapper quelque chose sur le sujet; il en sera de même des nombreux oisifs du palais, qui, n'ayant rien de mieux à faire que d'écouter aux portes, inventent faute d'avoir entendu. Et chacun sera si sûr de ce qu'il racontera! et les rangs inférieurs qui le tiendront de ces bouches privilégiées en seront si sûrs à leur tour! et alors les mémoires, et les agendas, et les bons mots, et les anecdotes de salon d'aller leur train!... Mon cher, voilà pourtant l'histoire! J'ai vu me disputer, à moi, la pensée de ma

bataille, me disputer l'intention de mes ordres, et prononcer contre moi. N'est-ce pas le démenti de la créature vis-à-vis de celui qui a créé? N'importe; mon contradicteur, mon opposant aura ses partisans. Aussi, est-ce ce qui m'a détourné d'écrire mes mémoires particuliers, d'émettre mes sentiments individuels, d'où fussent découlées naturellement les nuances de mon caractère privé. Je ne pouvais descendre à des confessions à la Jean-Jacques, qui eussent été attaquées par le premier venu. Aussi, j'ai pensé ne devoir dicter à vous autres ici que sur les actes publics. Je sais bien encore que ces relations même peuvent être combattues : car quel est l'homme ici-bas, quel que soit son bon droit et la force et la puissance de ce bon droit, que la partie adverse n'attaque et ne démente. Mais, aux yeux du sage, de l'impartial, du réfléchi, du raisonnable, ma voix, après tout, vaudra bien celle d'un autre, et je redoute peu la décision finale. Il existe dès aujourd'hui tant de lumières, que quand les passions auront disparu, que les nuages seront passés, je m'en fie à l'éclat qui restera. Mais que d'erreurs intermédiaires! On donnera souvent beaucoup de profondeur, de subtilité de ma part à ce qui ne fut peut-être que le plus simple du monde; on me supposera des projets que je n'eus jamais. On se demandera si je visais en effet à la monarchie universelle ou non. On raisonnera longuement pour savoir si mon autorité absolue et mes actes arbitraires dérivaient de mon caractère ou de mes calculs; s'ils étaient produits par mon inclination ou par la force des circonstances; si mes guerres constantes vinrent de mon goût, ou si je n'y fus conduit qu'à mon corps défendant; si mon immense ambition, tant reprochée, avait pour guide ou l'avidité de la domination, ou la soif de la gloire, ou le besoin de l'ordre, ou l'amour du bien-être général; car elle mérite d'être considérée sous ces diverses faces. On se débattra sur les motifs qui me déterminèrent dans la catastrophe du duc d'Enghien, et ainsi d'une foule d'autres événements. Souvent on alambiquera, on tordra ce qui fut tout à fait naturel et entièrement droit. Il ne m'appartenait pas à moi de traiter ici spécialement tous ces objets : ils seraient mes plaidoyers, et je le dédaigne. Si dans ce que j'ai dicté sur les matières générales, la rectitude et la sagacité des historiens y trouvent de quoi se former une opinion juste et vraie sur ce que je ne mentionne pas, tant mieux. Mais, à côté de ces faibles étincelles, que de fausses lumières dont ils se trouveront assaillis!... depuis les fables et les mensonges des grands intrigants, qui ont eu chacun leurs buts, leurs menées, leurs négociations particulières, lesquelles, s'identifiant avec le fil véritable, compliquent le tout d'une manière inextricable, jusqu'aux révélations, *aux portefeuilles,* aux assertions même de mes ministres, honnêtes gens qui cependant auront à donner bien moins ce qui était que ce qu'ils auront cru; car en est-il qui aient eu ma pensée générale tout entière? Leur portion spéciale n'était, la plupart du temps, que des éléments du

grand ensemble qu'ils ne soupçonnaient pas. Ils n'auront donc vu que la face du prisme qui leur est relative; et encore, comment l'auront-ils saisie! Leur sera-t-elle arrivée pleine et entière? n'était-elle pas elle-même morcelée? Et pourtant il n'en est probablement pas un qui, d'après les éclairs dont il aura été frappé, ne donne pour mon véritable système le résultat fantastique de ses propres combinaisons; et de là encore la fable convenue qu'on appellera l'histoire; et cela ne saurait être autrement : il est vrai que, comme ils sont plusieurs, il est probable qu'ils seront loin d'être d'accord. Du reste, dans leurs affirmations positives, ils se montreraient plus habiles que moi, qui très souvent aurais été très embarrassé d'affirmer avec vérité toute ma pleine et entière pensée. On sait que je ne me butais pas à plier les circonstances à mes idées; mais que je me laissais en général conduire par elles : or, qui peut, à l'avance, répondre des circonstances fortuites, des accidents inopinés? Que de fois j'ai donc dû changer essentiellement! Aussi ai-je vécu de vues générales, bien plus que de plans arrêtés. La masse des intérêts communs, ce que je croyais être le bien du très grand nombre, voilà les ancres auxquelles je demeurais amarré; mais autour desquelles je flottais la plupart du temps au hasard, etc., etc. (1).

---

(1) Las Cases, VII, 411-417.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES

A

Abbatucci (Jacques-Pierre), 313, 360, 408.
Abbattucci (Jean-Charles), 313.
Abercromby, 88, 281.
Abrantès (duc d'). Cf. Junot.
Agésilas, roi de Sparte, 314.
Albignac (d'), 313, 427.
Albufera (duc d'). Cf. Suchet.
Alexandre, roi de Macédoine, 18, 22, 42, 107, 116, 130, 258, 267, 271, 313-316, 362-363, 418.
Alexandre Ier, empereur de Russie, 254.
Allemand, 216, 315.
Allix, 315.
Alton (d'), 227.
Alvinzi, 66, 168, 277-278.
Ambiorix, 270.
Ameil, 315.
Andréossy, 315.
Annibal, 18, 22, 56, 107, 116, 258, 267, 271, 289, 316, 362, 418, 547, 560.
Antoine, 129, 270.
Arçon (d'), 276, 316.
Argenton, 317.
Arioviste, 269.
Arrighi, duc de Padoue, 317-318.
Artois (comte d'). Cf. Charles.
Auerstaedt (duc d'). Cf. Davout.
Augereau (Jean-Pierre), 319, 321.
Augereau (Pierre-François-Charles), duc de Castiglione, 161, 277, 290, 318-320, 322, 334, 366, 415, 549, 561.
Auguste, empereur romain, 362.

B

Bachelu, 82.
Bagration, 428, 458.
Banel, 342.
Baraguey d'Hilliers, 142, 278, 321-322, 446.
Barbou, 322.
Barras, 519, 547.
Barré, 322-323.
Baudin, 570.
Baudus, 497.
Baville, 10, 385.
Bayard, 339.
Beauharnais (Claude, comte de), 520.
Beauharnais (Eugène de), vice-roi d'Italie, 119, 301, 323-324, 354, 376, 444, 499.
Beauharnais (Joséphine de), impératrice des Français, 328, 373, 489.
Beaulieu (de), 88, 278, 324, 365.
Bedford (duc de), 518.
Beker, 324.
Bellegarde, 365.
Belliard, 8, 281-282, 324-326, 448.
Bellune (duc de). Cf. Victor.
Bennigsen (comte de), 326.
Berckheim (de), 327.
Berg (grand-duc de). Cf. Murat.
Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, roi de Suède, 54, 67, 113, 299, 327-333, 347, 349, 397, 496, 526, 535.
Berthier (César-Gabriel), 19, 335, 387.
Berthier (Louis-Alexandre), prince de Neuchâtel et Valangin, 279, 298, 301, 303, 331-335, 499-500, 556.
Berthollet, 280.

Bertrand, 42, 311, 335-336.
Berwick (de), 4, 74.
Bessières, duc d'Istrie, 76, 162, 188, 234, 298, 303, 311, 329, 336-340, 456, 495.
Beurnonville, 340-341, 439.
Beyrand, 341.
Bingham, 213.
Blacas (comte de), 450.
Blake, 415.
Blücher (Leberecht von), 104, 210, 307, 310, 341, 444, 494, 528.
Bockty, 3.
Bon, 342.
Bonaparte (Jérôme), roi de Westphalie, 88, 203, 217, 257, 315, 424-429.
Bonaparte (Joseph), roi de Naples, puis roi d'Espagne, 114, 139, 160, 256, 295, 325-326, 386, 392, 429-432, 435, 449, 458, 481, 521.
Bonaparte (Louis), roi de Hollande, 384, 427.
Bonaparte (Maria-Lætitia), 506.
Bonaparte (Napoléon), *passim* et 503-519.
Bonardi Saint-Sulpice (de), 342.
Bordessoulle, 342, 540, 569.
Boufflers, 352.
Bourcier, 225.
Bourmont, 343, 438.
Boussard, 324.
Brayer, 344, 523.
Brenier-Montmorand, 344-345.
Breidt, 69.
Broc, 527.
Broglie (duc de), 273.
Broussier, 345.
Bruce, 345.
Brueys, 280, 282, 322-323, 346.
Bruix, 347, 392, 540.
Brune, 287, 291, 347-349.
Brunet, 349.
Bruno, 350-351.
Brunswick (Ferdinand, duc de), 145, 351-352.
Bruny, 349-350.
Bruyère (Claude-Denis-Noël), 352.
Bruyère (Jean-Pierre-Joseph), 352.
Bubna (de), 365.
Bülow, 307, 310.

C

Cadore (duc de). Cf. Champagny.
Cadoudal (Georges), 460-461, 494, 509.
Caffarelli (de) (Louis-Marie-Joseph-Maximilien), 353.
Caffarelli (de) (Marie-François-Auguste), 354, 525.
Calder (sir Robert), 354.
Cambacérès (Jean-Pierre-Hubert), 355.
Campana, 355.
Campredon, 381.
Caraman, 167, 472.
Carnot, 165, 199, 355-358, 370, 419, 524.
Carra Saint-Cyr, 358.
Carrère, 358.
Carrion-Nisas, 359.
Carteaux, 276, 359, 387.
Casabianca (Louis-Luce), 360.
Casabianca (Raphaël), 359-360, 408.
Castiglione (duc de). Cf. Augereau.
Cassini, 261.
Catinat, 361.
Caton, 508.
Caulaincourt (Armand-Augustin-Louis), duc de Vicence, 303, 361.
Caulaincourt (Auguste-Jean-Gabriel), 527.
Causse, 342, 455.
Cavalier, 282, 361.
Cervoni, 362.
César, 13, 18, 22-23, 42, 107, 116, 119, 129, 190-191, 258, 269-271, 314, 362-363, 418, 547, 560.
Chabert, 363.
Chabran, 363, 452.
Chambarlhac, 535.
Champagny, duc de Cadore, ministre des relations extérieures, 227, 424.
Champeaux, 363-364.
Championnet, 285-286, 364, 501.
Charette, 364-365.
Charles, archiduc d'Autriche, 67, 94, 125, 264, 278-279, 287, 365-366, 396, 425, 461-462, 493, 555.
Charles, comte d'Artois, 344.
Charles, prince de Lorraine, 273, 405.

Charles-Emmanuel V, roi de Sardaigne, 124-125.
Charles IV, roi d'Espagne, 128, 239.
Charles, duc de Plaisance, 378.
Charles XII, roi de Suède, 134, 272.
Charpentier, 366.
Charton, 366.
Chasseloup, 366-367.
Chastel, 368.
Chataux, 368-369, 567.
Chauvet, 369.
Chevilly, 3.
Cicéron (Quintus), 269.
Clarke, comte d'Hunebourg, duc de Feltre, 142, 173, 356, 358, 369-370, 379.
Clary (Désirée), princesse de Ponte-Corvo), 328, 331.
Clary (Julie), 328.
Clauzel, 311, 370-371, 411.
Clément, 371.
Clermont (comte de), 118.
Cockburn (sir George), 200, 371.
Colaud, 371-372.
Colbert (Auguste-François-Marie), 372.
Colbert (Édouard), 241.
Compère, 372.
Conegliano (duc de). Cf. Moncey.
Condé (prince de), 117-118, 125, 130, 248, 271, 372, 546, 560-561.
Conroux, 373, 535.
Constant (Benjamin), 120.
Contades, 41, 118.
Corbineau (Claude), 294, 373.
Corbineau (Jean-Baptiste), 373.
Corneille, 116.
Coucy (Mlle de), 529.
Crétin, 373-374, 466.
Curial, 374.
Curto, 374.

D

Dalmatie (duc de). Cf. Soult.
Damas, 441.
Dame, 468.
Danton, 348.
Danzig (duc de). Cf. Lefebvre.
Darius, roi des Perses, 314.
Daultanne, 375.
Daumesnil, 374-375, 515.
Daun, 273-274, 405-406.
Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, 293, 301-302, 311, 329, 375-377, 386, 421, 450.
Dazémar, 377.
Debilly, 377.
Decaen, 378-379, 469, 489.
Decrès, 347, 379-380, 540.
Dedon, 381.
Dejean, 179, 223, 381.
Delessart, 445.
Delmas, 381.
Démosthène, 157.
Desaix, 115, 120-121, 167, 275, 289, 382-384, 441-443, 481, 493-494.
Descrivains, 3.
Desfourneaux, 384.
Desperrières, 385.
Despinoy, 385, 563.
Dessaix, 385.
Desvaux, 528.
Digeon, 385.
Dodun, 241.
Dombrowski, 386.
Dommartin, 386.
Donnadieu, 386.
Donzelot, 326, 387.
Doppet, 387, 401.
Doria, 388.
Douglas, 551.
Drouas, 528.
Drouet, comte d'Erlon, 235, 388.
Drouot, 388-390, 409, 501.
Dubois, 390.
Du Chayla, 390.
Dufour, 398.
Dufrènes, 357.
Dufresse, 240.
Dugommier, 391, 531.
Duhesme, 234, 236, 391-392.
Dumanoir, 392, 520.
Dumas (Mathieu), 232, 275, 286, 392-393, 464.
Dumerbion, 393-394.
Dumouriez, 274-275, 394-395, 557.
Dupas, 395, 396.
Du Petit-Thouars, 360, 390, 396.
Duphot, 121, 279, 396-397.
Dupont, 113, 266, 397-399.
Dupuy, 400.

Duroc, duc de Frioul, 303, 340, 400, 520.
Durosnel, 344.
Dutaillis, 401.
Du Teil (Jean), 401.
Du Teil (Jean-Pierre), 401.
Duvignau, 401.
Duvivier, 402, 466.

E

Éblé, 389, 402.
Eckmühl (prince d'). Cf. Davout.
Elchingen (duc d'). Cf. Ney.
Enghien (duc d'), 509, 518, 574.
Erlon (comte d'). Cf. Drouet.
Ernouf, 402.
Espagne, 403.
Essling (prince d'). Cf. Masséna.
Estocq (L'), 521, 526.
Eugène, prince de Savoie, 22, 107, 182, 248, 250, 272, 403, 547.
Évain, 3, 403, 409.
Exelmans, 404, 416.
Eymet, 295.

F

Farnèse (Alexandre), duc de Parme, 248.
Feltre (duc de). Cf. Clarke.
Ferdinand VII, roi d'Espagne, 303.
Ferdinand, duc de Brunswick. Cf. Brunswick.
Ferdinand IV, roi de Naples, 285, 501.
Ferdinand, duc de Parme, 277.
Feuquières, 250, 253.
Flahaut, 404.
Fontaine, 165, 419.
Fontanelli, 404.
Fouché, duc d'Otrante, 329, 573.
Fournier, 404-405.
Fox, 571.
Foy, 411.
François Ier, roi de France, 47, 50, 388, 396, 405.
François II, empereur d'Autriche, 5, 499, 501, 503.
Frédéric II, roi de Prusse, 22, 30-31, 97, 107, 117, 120, 125, 150, 163, 210, 235, 267, 272-274, 405-406, 430, 546-547, 561.
Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, 104.
Frère, 188, 234.
Friant, 282, 375, 407.
Frioul (duc de). Cf. Duroc.
Frontin, 407.
Fürstenstein, 427.

G

Ganteaume, 347, 407, 513, 540.
Gardane (de), 408.
Gardanne, 408.
Garnier, 408-409.
Gasparin, 519.
Gassendi, 63, 409.
Gaultier, 410.
Gazan, 233.
Gentili, 410.
Gérard, 103, 370, 411.
Germanicus, empereur romain, 362.
Gilly, 535.
Girard, 36, 411-412.
Girardon, 446.
Gobain, 218.
Gobert, 234.
Gobrecht, 412.
Godoï, prince de la Paix, 239.
Gomes-Freyre, 334, 412-413.
Gondran, 413.
Gourdon, 540.
Gouré, 413.
Gourgaud, 34, 176, 293, 297, 299-300, 302, 306, 311.
Gouvion Saint-Cyr, 216, 236, 413-415, 481.
Grandjean, 448.
Grenier, 416, 487.
Gribeauval, 29.
Grouchy, 307, 310-312, 416, 422, 558, 569.
Gudin, 375, 417.
Guébriant, 271.
Guérin d'Étoquigny, 417.
Guibert (Pluvié, dit), 466.
Guieu, 360, 417.
Guillaume de Nassau, prince d'Orange, 248.

Guillaume d'Orange (Guillaume II), roi de Hollande, 309, 528.
Gustave-Adolphe, roi de Suède, 18, 22, 107, 258, 271, 417-418.
Gustave-Adolphe IV, roi de Suède, 348-349.
Guyon, 418.
Guyot, 311-312, 541.

H

Hammerstein, 420.
Hassan-bey, 281.
Hastrel, 419.
Hautpoul (d'), 155, 418, 439.
Hawkesbury, 97.
Haxo, 165, 419.
Hédouville (de), 419.
Héliogabale, empereur romain, 315.
Henri IV, roi de France, 405, 420.
Hercule III, duc de Modène, 277.
Hervo, 421.
Hoche, 115, 120-121, 278, 421-422.
Hogendorp (van), 423.
Hollande (roi de). Cf. Bonaparte (Louis).
Hutchinson, 281.
Humbert, 544.

I

Ibrahim-bey, 280.
Istrie (duc d'). Cf. Bessières.

J

Jacqueminot, 423.
Jean, archiduc d'Autriche, 39, 67, 152, 290.
Jean II, roi de France, 47, 50.
Jomini, 10, 210, 423, 429-430.
Joubert, 286, 360, 432-434.
Jourdan, 147, 205, 243, 279, 286, 328, 341, 356-357, 365, 430, 434, 436, 481, 493.
Junot, duc d'Abrantès, 10, 241, 278, 299, 424-426, 437-438, 450.

K

Keith, 551.
Kellermann (François-Christophe), duc de Valmy, 264, 276, 334, 438-440.
Kellermann (François-Étienne), 235, 439-440.
Kienmeyer, 424-425.
Kilmaine, 440.
Kléber, 115, 120, 279, 281, 285, 383, 437, 441-443, 455, 486, 493-494, 532, 550-551.
Klein, 104, 155, 443.
Kosciuszko, 444.
Kray, 290.
Kutusov, 300-302.

L

La Bédoyère, 444-446, 449, 523.
La Cour, 446.
Lacroix, 446-447.
Lacrosse, 540.
Lacuée, 447.
La Fayette, 395, 447.
La Feuillade (duc de), 250.
Laffon, 187.
Lafitte, 317.
Lagrange, 282, 447-448.
Laharpe, 89, 277, 279, 448-449.
Lahoussaye, 449.
Lallemand, 449-450.
Lamarque, 373, 387, 411, 450, 493, 535.
Lamarre, 295.
Lameth (Charles-François), 450.
Lameth (Théodore), 450-451.
Lamezan, 167.
Lamotte, 451.
Lannes, duc de Montebello, 154, 298, 311, 338, 362, 383, 444, 451-454, 495, 524.
Lanusse, 282, 455, 486.
Lapisse, 439.
Lapoype, 455.
Lariboisière, 389, 409, 456.
La Rochejaquelein (Mme de), 467.
Larrey, 456.
Lasalle, 443, 457, 460.
La Touche-Tréville, 392, 457.
Latour-Maubourg, 55, 451, 457-458.
Lauberdière, 458.
Laudon, 274.

Lauriston, 54, 232, 458, 534.
Lavalette, 459.
Lechi, 234, 459.
Leclerc, 459-460.
Lecourbe, 94, 460-462.
Lefaivre, 295.
Lefebvre, duc de Danzig, 233, 462-464, 564.
Lefebvre-Desnoëttes, 464.
Legrand, 465.
Leissègues, 465.
Lejeune, 465.
Léopold, archiduc d'Autriche, 271.
Le Père, 280.
Lescure, 467.
Lescure (Mme), 467.
Lespinasse, 367.
Letort, 466.
Leturcq, 466.
Lhéritier, 467.
Liechtenstein (prince de), 365, 467.
Liger-Belair, 468.
Linois, 468-469.
Lloyd, 18, 56-58, 262.
Lobau (comte de). Cf. Mouton.
Loison, 469-470.
Lorraine (Charles, prince de). Cf. Charles.
Louis IX, roi de France, 280.
Louis XIV, roi de France, 79, 147, 175, 271-272, 470-471.
Louis XV, roi de France, 471.
Louis XVI, roi de France, 520.
Louis XVIII, roi de France, 504, 515, 523, 527.
Louis, prince royal de Bavière, 159.
Louis, prince de Prusse, 471.
Louvois, 361.
Lowe (sir Hudson), 472, 476.
Luxembourg (duc de), 120, 248, 546.

M

Macdonald, duc de Tarente, 237, 262, 285-286, 291, 306, 321, 434, 472-473, 485.
Machiavel, 31.
Mack, 163, 285, 292.
Macon, 473.
Macors, 474.
Macquard, 360, 474.
Magon, 540.
Mainoni, 474.
Maison, 103, 474-476.
Malcolm (sir Pulteney), 472, 476.
Malet (de), 302, 451, 476-477.
Marceau, 120-121.
Marchand, 345, 477, 522.
Marescot, 399.
Margaron, 225.
Marie-Louise, impératrice des Français, 105, 504, 509, 516, 520.
Marlborough, 120, 552.
Marmont, duc de Raguse, 232, 243, 304, 306, 334, 420, 477-479, 553.
Martin, 132.
Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, 62, 120, 287-289, 297-298, 328, 344, 435, 449, 479-484, 549.
Masson, 420.
Maucune, 484.
Maurin, 484.
Mélas, 288, 479.
Ménard, 485.
Menou, 281-282, 285, 485-486.
Merci, 118.
Merle, 486.
Merlin, 463.
Metternich, 365, 503.
Meynier, 360, 408.
Michaud, 487, 527.
Miollis, 487.
Mireur, 488.
Missiessy, 488-489, 540.
Modène (duc de). Cf. Hercule III.
Molitor, 489.
Monaco (prince de), 489.
Moncey, duc de Conegliano, 247, 329, 489, 525.
Monge, 280.
Monnet, 247, 264, 490.
Montalembert, 357.
Montbrun, 241, 490-491.
Montbrun (Mme la comtesse), 491.
Montebello (duc de). Cf. Lannes.
Montecuculli, 176, 272.
Montesquiou (l'abbé), 515.
Monthion, 70.
Montholon (Mme de), 267.
Montrichard, 491.
Morand, 221, 326, 336, 374-375.
Morard de Galles, 491.

Moreau (Jean-René), 494-495.
Moreau (Jean-Victor-Marie), 179, 278-280, 285-286, 290, 304, 365, 382, 415, 436, 454-455, 461-462, 491-494, 517, 531.
Morio, 495.
Mortemart, 241.
Mortier, duc de Trévise, 46, 196, 311, 338, 495.
Moskova (prince de la). Cf. Ney.
Mourad-bey, 167, 281.
Mouton (Georges), comte de Lobau, 298, 392, 415.
Muiron, 366, 515.
Murat, grand-duc de Berg, roi de Naples, 72, 100, 120, 294, 301, 302, 307, 325, 332, 338, 404, 439, 459, 489, 495-503, 524, 567.

N

Napoléon. Cf. Bonaparte.
Narbonne (de), 519-520.
Nansouty, 155, 439.
Neigre, 520.
Néron, empereur romain, 315.
Nelson, 165, 282, 323, 520, 559.
Neuchâtel (prince de). Cf. Berthier.
Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskova, 72, 120, 231, 302, 307, 310, 345, 413, 429, 439, 445, 453, 461, 499-500, 502, 521-527, 538, 560.
Noguès, 527.
Noirot, 528.
Noury, 528.

O

O'Hara, 276, 391, 518.
Orange (Guillaume de Nassau, prince d'). Cf. Guillaume.
Ordener, 361, 528.
Oudinot, duc de Reggio, 22, 27, 527, 529-530.

P

Pacthod, 397.
Padoue (duc de). Cf. Arrighi.
Pajol, 416, 540.
Palafox, 530.
Paoli, 519.
Parme (duc de). Cf. Farnèse.
Parme (duc de). Cf. Ferdinand.
Parménion, général macédonien, 314.
Patterson (Mlle), 88.
Penne, 530.
Pérignon, 334.
Perrée, 530.
Peyri, 336.
Peyron, 531.
Phelipeaux, 551.
Pharnace, 270.
Pichegru, 120, 276, 494, 517-518, 531-532.
Pille, 532.
Pinon, 532.
Piré, 532.
Pitt (William), 517.
Poitevin, 533.
Pompée (Cnéius), 191, 270.
Pompée (Cnéius), 270.
Pompée (Sextus), 129, 270.
Poniatowski (Joseph, prince), 203, 254, 428, 533-534.
Ponte-Corvo (prince de). Cf. Bernadotte.
Ponte-Corvo (princesse de). Cf. Clary (Désirée).
Porus, 314.
Pourailles, 341.
Préval, 534-535.
Provera, 487.
Ptolémée, 270.
Puthod, 535.
Pyrrhus, roi d'Épire, 316.

R

Rabbe, 451.
Raguse (duc de). Cf. Marmont.
Rampon, 535.
Rapp, 82, 298, 524, 536.
Ravier, 534-536.
Reggio (duc de). Cf. Oudinot.
Reille, 310, 535-537.
Rewbell, 427, 547.
Rey (Gabriel-Venance), 537.
Rey (Louis-Emmanuel), 537.
Reynier, 62, 85, 236, 257, 297, 375, 414, 435, 455, 481, 538-539.

Rivaud, 450.
Robert, maître d'hôtel de Murat, 500.
Rœderer, 519.
Rogniat, 122, 143, 165, 419.
Roguet, 165, 419, 539.
Rosily, 392, 488, 539.
Rostopchin, 302.
Rousseau (Jean-Jacques), 574.
Roussel (François-Xavier), 540.
Roussel (Jean-Charles), 540-541, 569.
Rozniecki, 429.
Ruty, 541.

S

Sahuc, 541.
Sahuguet, 542, 563.
Saint-Aignan (de), 227.
Saint-Germain (comte de), 273.
Saint-Hilaire, 542.
Saint-Yon, 344.
Saligny (Mme), 72.
Salva, 1.
Sanson, 261, 366, 543.
Sardaigne (roi de). Cf. Charles-Emmanuel.
Sarrazin, 543.
Sauret, 417, 544.
Savary (Anne-Jean-Marie-René), duc de Rovigo, 234, 545.
Savary (Charles-Joseph-Louis-Marie), 544.
Savary (Daniel), 9.
Saxe (Henri, prince de), 145, 274.
Saxe (comte Maurice de), maréchal de France, 120, 545-546.
Scherer, 276, 285-286, 433-434, 546-547.
Schramm, 547.
Schwarzenberg, 303, 366.
Sebastiani, 52, 55, 317.
Sémonville, 434.
Sénarmont, 389, 409, 548.
Senilhac, 413.
Seroux, 536.
Serurier, 548-549.
Servan, 549-550.
Smith (William-Sidney), 449, 515, 550-552.
Solignac, 474, 552.
Songis, 25, 70, 179, 552.
Soprani, 334.
Sorbier, 389.
Soubise (prince de), 118, 273-274, 553.
Souham, 368, 553.
Soult, duc de Dalmatie, 154, 256, 297, 303, 311-312, 329, 430, 449, 454, 494, 496, 537, 553-556.
Souvorov, 285, 434, 556-557.
Souza (Mme de), 404.
Spinola, 248.
Staël (Mme de), 120.
Stengel, 557.
Suchet, 72, 230, 288-289, 311, 482, 557-559.
Suffren, 559.
Sugny, 332.
Sulkowski, 559.

T

Talleyrand, 520, 547, 556.
Tarayre, 326.
Tarente (duc de). Cf. Macdonald.
Tchitchagov, 302.
Teste, 559.
Thévenard, 360.
Thouvenot, 559.
Tilly, 418.
Tisson, 386.
Tite-Live, 161.
Tourville, 147.
Trajan, empereur romain, 315.
Trévise (duc de). Cf. Mortier.
Truguet, 560.
Turenne, 18, 22, 107, 116, 118, 120, 175-176, 248, 250, 271-272, 339, 372, 462, 546-547, 560-561.

V

Valence, 439.
Valette, 561.
Valmy (duc de). Cf. Kellermann (François-Christophe).
Valmy (comte de). Cf. Kellermann (François-Étienne).
Vandamme, 411, 415, 562.
Varron, 270.
Vauban, 249.

Vaubois, 90, 277, 434, 563.
Vaufreland, 563.
Vedel, 398.
Vendôme (Louis-Joseph, duc de), 182, 361.
Vercingétorix, 270.
Verdier, 188, 415, 481, 563-564.
Ver Huell, 513, 564.
Verrières, 196.
Vicence (duc de). Cf. Caulaincourt.
Victor, duc de Bellune, 334, 355, 368, 564-567.
Vignolle, 563.
Villaret, 132.
Villars, 49, 74, 272, 567.
Villatte, 564.
Villeneuve, 132, 282, 392, 520, 540, 567-568.
Villeroy, 403.
Visconti (Mme), 334.

W

Wallenstein, 418.
Walther, 47, 203, 568.
Wattier, 569.
Weimar (duc de), 271.
Wellington, 120, 253, 297, 307, 309-310, 395, 554-555, 569.
Westphalie (roi de). Cf. Jérôme Bonaparte.
Willaumez, 569.
Willot, 570.
Winter (de), 513.
Winzingerode, 306.
Wittgenstein, 301, 565.
Wright, 517.
Wurmser, 277-278, 365, 570-571.

X

Xerxès, roi des Perses, 314.

Y

York (Ferdinand, duc d'), 88, 253, 348-349.

Z

Zayonschek (Joseph), 254, 571-572.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . . V-XX

PREMIÈRE PARTIE

LES PRÉCEPTES

	Pages.
Administrateurs	1
Administration	3
Age des généraux	7
Alimentation en campagne	8
Approvisionnements	13
Armée de débarquement	13
Armée nationale	14
Armées permanentes	17
Armement	17
Armistices	18
Arrière-garde	19
Art de la guerre	20
Artillerie	24
Avancement	34
Avant-gardes	37
Bataille	39
Bataille en avant d'un défilé	43
Batailles navales	43
Bulletins	44
Cantonnements, camps et bivouacs	44
Capitulations	46
Cavalerie	52
Cavalerie et artillerie à cheval	62
Cavalerie légère	63
Concentration pour la bataille	64
Concentration des forces	67
Conscription	68
Conseils de guerre	68
Convoi	69
Corps d'officiers	71
Correspondances	72
Courage physique et moral	72
Défense des Alpes	73
Défense des côtes	74
Défense des places	76
Défense du territoire	84
Défensive	85
Déserteurs	88
Détachements	88
Discipline	89
Dissémination des forces	94
Dragons	94
Dressage et instruction des troupes	95
Droit des gens	97
Éclaireurs	98
Économie des forces	99
Éducation du soldat	100
État de siège	100

Pages.

Effectifs 100
Équipement 100
Espions 102
Étude des guerres 103
Évolutions 103
Exécution des ordres 103
Faux bruits 104
Fermeté de caractère 105
Feux 106
Formations 106
Forme de la guerre 107
Fortification 108
Fortification de campagne . . 108
Fortification des capitales . . 111

Garde du drapeau 112
Gendarmerie 113
Général en chef 113
Généraux de la Révolution . . 120
Génie 121
Grande tactique 121
Grand'gardes 123
Guerre civile 123
Guerre de montagne 123
Guerre navale 126
Guerre de rues 132
Guerre offensive 133

Habillement 135
Homogénéité des unités de combat 138

Imprévu 139
Infanterie 139
Infanterie montée 141
Initiative 142
Investissement des places . . 143

Légion d'honneur 143
Liaison des armes 144
Liaison des colonnes 144
Liaison des forces 145
Liaison des quartiers généraux 145
Liberté d'action du général en chef 146
Ligne de communication . . . 148
Ligne d'opérations 149

Manœuvre 152
Manœuvres de nuit 153

Pages.

Marches 153
Marche au canon 155
Marches de flanc 155
Marches de nuit 155
Marine 156
Médecins militaires 157
Moral 157
Munitions 163

Offensive 163
Officiers d'artillerie et du génie 164
Officiers d'état-major 165
Officiers d'ordonnance et aides de camp 166
Opérations en plusieurs colonnes 167
Ordres 169
Organisation 170
Outils du génie 177
Outils de pionniers 177

Parlementaires 178
Passage des rivières 178
Pays conquis 182
Pertes 190
Pillage 192
Place centrale 193
Places fortes 195
Plans 200
Plans de campagne 201
Plan d'opérations 202
Ponts militaires 202
Positions de flanc 202
Poursuite 203
Premier objectif de la guerre . 204
Préparation à la guerre . . . 204
Préparation des attaques . . . 205
Presse 205
Prêt 208
Principes de la guerre 208
Prisonniers de guerre 210
Privations 212
Proportion des armes 212
Punitions corporelles 213

Qualités de commandement . 214
Qualités militaires 217
Question d'Alger 219

Pages.

Récompenses pécuniaires . . 220
Reconnaissances 221
Recrutement. 221
Recrutement des officiers . . 223
Réduit de la défense 224
Remontes 225
Renseignements 225
Réquisitions 228
Retraite. 230
Réunion des forces 231
Rivalités entre généraux. . . 236
Ruses de guerre 236

Secret des opérations 238
Service de place 242
Service de santé 242
Sièges. 246
Soldats étrangers. 254

Pages.

Solde 255
Sollicitude pour les hommes . 255
Subordination 256
Succès à la guerre 257
Sûreté. 258
Suspension d'armes. 259

Tactique navale 259
Temps 259
Têtes de pont 260
Topographie 260
Troupes d'élite. 262
Troupes légères et partisans . 262

Unité de commandement . . 263

Valeur de l'armée. 265

DEUXIÈME PARTIE

LES GUERRES

Guerres de Jules César . . . 269
Campagnes de Turenne . . . 271
Bataille de Denain 272
Campagnes de Charles XII en 1708 et 1709. 272
Campagnes de Frédéric II. . 272
Corse 274
L'invasion prussienne (1792). 274
Guerres de Vendée. 275
Siège de Toulon (1793) . . . 275
Campagne de Hollande (1794-1795) 276
Campagne d'Italie (1792-1795) 276
Campagne d'Italie (1796-1797) 276
Campagne de 1796 en Allemagne. 279
Campagnes d'Égypte et de Syrie 280
Campagne de 1798-1799 en Italie 285
Campagne de 1799 en Italie . 285
Campagne de 1799 en Allemagne. 287

Campagne de 1799 en Suisse. 287
Campagne de 1799 en Hollande 287
Campagne de 1800 en Italie . 288
Campagne de 1800 en Allemagne et dans les Grisons . . 290
Expédition de Saint-Domingue 291
Projet de descente en Angleterre. 292
Campagne de 1805 292
Campagne de 1806 292
Campagne de 1807 293
Projet d'expédition dans l'Inde 294
Guerres d'Espagne 294
Guerres de Portugal. 297
Campagne de 1809 298
Campagne de 1812 299
Campagne de 1813 303
Campagne de 1814 305
Campagne de 1815 307

TROISIÈME PARTIE

LES HOMMES

Pages.

Abbatucci (Jacques-Pierre). . 313
Albignac (d') [Philippe-François-Maurice]. 313
Alexandre 313
Allemand (Zacharie-Jacques-Théodore) 315
Allix (Jacques - Alexandre - François) 315
Ameil (Auguste-Jean-Joseph-Gilbert) 315
Andréossy (Antoine-François) 315
Annibal 316
Arçon (d') [Jean-Claude]. . . 316
Argenton 317
Arrighi (Jean-Thomas), duc de Padoue 317
Augereau (Charles - Pierre - François), duc de Castiglione. 318
Augereau (Jean-Pierre) . . . 321

Baraguey d'Hilliers (Louis). . 321
Barbou (Marie-Gabriel) . . . 322
Barré 322
Beauharnais (de) [Eugène]. . 323
Beaulieu (Jean-Pierre, baron de) 324
Beker (Nicolas-Léonard). . . 324
Belliard (Augustin-Daniel) . . 324
Bennigsen (Levin - Auguste - Théophile, comte de). . . . 326
Berckheim (de) [Sigismond-Frédéric] 327
Bernadotte (Jean - Baptiste - Jules), prince de Ponte-Corvo 327
Berthier (Louis - Alexandre), prince de Neuchâtel et de Wagram. 332
Berthier (César-Gabriel) . . . 335

Pages.

Bertrand (Henri-Gratien) . . 335
Bessières (Jean-Baptiste), duc d'Istrie 336
Beurnonville (Pierre) 340
Beyrand (Martial). 341
Blücher (Gebhard) 341
Bon (Louis-André) 342
Banel (Pierre) 342
Bonardi Saint - Sulpice (de) [Raymond-Gaspard]. . . . 342
Bordessoulle (Étienne) [Tardif de Pommeroux, dit]. . . . 342
Bourmont (Louis-Auguste-Victor) [de Ghaisne, comte de]. 343
Brayer (Michel-Sylvestre) . . 344
Brenier-Montmorand (Antoine-François). 344
Broussier (Jean-Baptiste) . . 345
Bruce (David) 345
Brueys (François-Paul) . . . 346
Bruix (Eustache). 347
Brune (Guillaume-Marie-Anne) 347
Brunet (Gaspard - Jean - Baptiste) 349
Bruny (Jean-Baptiste). . . . 349
Bruno (Adrien-François). . . 350
Brunswick (Charles-Guillaume Ferdinand, duc de) 351
Bruyère (Claude-Denis-Noël). 352
Bruyère (Jean-Pierre-Joseph). 352

Caffarelli (de) [Louis-Marie-Joseph-Maximilien] 353
Caffarelli (de) [Marie-François-Auguste]. 354
Calder (sir Robert) 354
Cambacérès (Jean-Pierre-Hubert) 355

Pages.
Campana (François-Frédéric). 355
Carnot (Lazare-Nicolas-Marguerite) 355
Carra Saint-Cyr (Jean-François). 358
Carrère 358
Carrion-Nisas (Marie-Henri-François-Élisabeth) 359
Carteaux (Jean-François) . . 359
Casabianca (Raphaël). . . . 359
Casabianca (Louis-Luce). . . 360
Catinat (Nicolas) 361
Caulaincourt (Armand-Augustin-Louis, marquis de). . . 361
Cavalier. 361
Cervoni (Jean-Baptiste) . . . 362
César 362
Chabert (Gaspard) 363
Chabran (Joseph). 363
Champeaux (Pierre-Clément). 363
Championnet (Jean-Étienne). 364
Charette (François-Alphonse). 364
Charles, archiduc d'Autriche 365
Charpentier (Henri-François-Marie). 366
Charton (Charles-François). . 366
Chasseloup (François). . . . 366
Chastel (Aimé-Pierre) 368
Chataux (Louis) 368
Chauvet (Félix). 369
Clarke (Henri-Charles-Guillaume), comte d'Hunebourg et duc de Feltre 369
Clauzel (Bertrand) 370
Clément (François-Marie) . . 371
Cockburn (sir George) 371
Colaud (Claude-Sylvestre) . . 371
Colbert (Auguste-François-Marie) 372
Compère (Louis-Fursi-Henri). 372
Condé. 372
Conroux (Nicolas-François) . 373
Corbineau (Claude-Louis-Constant-Esprit-Juvénal-Gabriel) 373
Corbineau (Jean-Baptiste-Juvénal). 373
Crétin (Simon) 373

Pages.
Curial (Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph). . . 374
Curto (Jean-Théodore) . . . 374

Daumesnil (Pierre) 374
Davout (Louis-Nicolas), duc d'Auerstaedt et prince d'Eckmühl. 375
Dazémar (Jean-Jacques). . . 377
Debilly (Jean-Louis). 377
Decaen (Charles-Mathieu-Isidore) 378
Decrès (Denis) 379
Dedon (François-Louis) . . . 381
Dejean (Jean-François-Aimé). 381
Delmas (Antoine-Guillaume). 381
Desaix (Louis-Charles-Antoine) 382
Desfourneaux (Edme-Étienne) 384
Desperrières (Gabriel-Adrien-Marie). 385
Despinoy (Hyacinthe-François-Joseph) 385
Dessaix (Joseph-Marie) . . . 385
Digeon (Armand-Joseph-Henri). 385
Dombrowski (Jean-Henri) . . 386
Dommartin (Eleazar-Auguste) 386
Donnadieu. 386
Donzelot (François-Xavier) . 387
Doppet (Amédée). 387
Doria (André) 388
Drouet (Jean-Baptiste), comte d'Erlon 388
Drouot (Antoine). 388
Dubois (Paul-Alexis) 390
Du Chayla (Armand-Simon-Marie). 390
Dugommier (Jacques-Christophe). 391
Duhesme (Philibert-Guillaume, comte). 391
Dumanoir (Pierre-Étienne-René-Marie) 392
Dumas (Mathieu). 392
Dumerbion (Pierre). 393
Dumouriez (Charles-François) 394
Dupas (Pierre-Louis) 395
Du Petit-Thouars (Aristide) . 396
Duphot (Léonard) 396

Pages.

Dupont (Pierre) 397
Dupuy (Dominique-Martin) . 400
Duroc (Géraud - Christophe), duc de Frioul. 400
Dutaillis (Antoine-Jean-Baptiste-Amable). 401
Du Teil (Jean). 401
Du Teil (Jean-Pierre) 401
Duvignau (Bernard-Achille) . 401
Duvivier (Léopold - Charles - Maximilien) 402

Éblé (Jean-Baptiste) 402
Ernouf (Jean-Augustin) . . . 402
Espagne (Jean-Louis-Brigitte, comte) 403
Eugène de Savoie. 403
Évain (Louis-Auguste-Frédéric) 403
Exelmans (Remy-Joseph-Isidore) 404

Flahaut (Auguste-Charles-Joseph de). 404
Fontanelli 404
Fournier (Joseph-Augustin) . 404
François Ier 405
Frédéric II. 405
Friant (Louis) 407
Frontin (François) 407

Ganteaume (Honoré - Joseph-Antonin) 407
Gardane (Mathieu-Claude de). 408
Gardanne (Gaspard-Amédée). 408
Garnier (Pierre-Dominique) . 408
Gassendi (Jean-Jacques-Basilien) 409
Gaultier (Paul-Louis) 410
Gentili (Antoine) 410
Gérard (Maurice-Étienne) . . 411
Girard (Jean-Baptiste, baron) 411
Girard. 412
Gobrecht (Martin-Charles). . 412
Gomes-Freyre 412
Gondran (Jean-Étienne). . . 413
Gouré (Louis-Anne-Marie). . 413
Gouvion Saint-Cyr (Laurent). 413
Grenier (Paul) 416
Grouchy (Emmanuel). . . . 416

Pages.

Gudin (César-Charles-Étienne) 417
Guérin d'Étoquigny (François) 417
Guieu (Jean-Joseph). 417
Gustave-Adolphe. 417
Guyon (Claude-Raymond). . 418

Hautpoul (d') [Joseph-Ange]. 418
Hastrel (Étienne). 419
Haxo (François - Nicolas - Benoît) 419
Hédouville (de) [Gabriel-Marie-Théodore-Joseph] . . . 419
Hammerstein (Hans - Georg) [Freiherr von] 420
Henri IV. 420
Hervo (Claude-Marie). . . . 421
Hoche (Lazare). 421
Hogendorp (Dirk van). . . . 423

Jacqueminot (Jean-Baptiste-François) 423
Jérôme Bonaparte 424
Jomini (Henri). 429
Joseph Bonaparte 430
Joubert (Barthélemy - Catherine) 432
Jourdan (Jean-Baptiste). . . 434
Junot (Jean-Andoche), duc d'Abrantès. 437

Kellermann (François-Christophe), duc de Valmy. . . . 438
Kellermann (François-Étienne) 439
Kilmaine (Charles-Édouard) . 440
Kléber (Jean-Baptiste) . . . 441
Klein (Dominique-Louis-Antoine) 443
Kosciuszko (Thadée) 444

La Bédoyère (Charles - Angélique-François). 444
La Cour (Nicolas-Bernard). . 446
Lacroix (François - Joseph - Pamphile) 446
Lacuée (Jean-Gérard). . . . 447
La Fayette (Marie-Jean-Yves-Gilbert) 447
Lagrange (Joseph) 447
Laharpe (Amédée-Emmanuel-François) 448

Pages.
Lahoussaye (Armand). . . . 449
Lallemand (François-Antoine) 449
Lamarque (Maximilien). . . 450
Lameth (Charles-François). . 450
Lameth (Théodore). 450
Lamotte (Auguste - Étienne-Marie). 451
Lannes (Jean), duc de Montebello 451
Lanusse (François) 455
Lapoype (de) [Jean - François] 455
Lariboisière (Jean-Ambroise). 456
Larrey (Dominique-Jean) . . 456
Lasalle (Antoine - Charles - Louis), comte de 457
La Touche - Tréville (Louis - René-Madeleine) 457
Latour-Maubourg (René-Victor). 457
Lauberdière (Louis-François-Bertrand) 458
Lauriston (Jacques-Alexandre Bernard). 458
Lavalette 459
Lechi (Joseph). 459
Leclerc (Victor-Emmanuel) . 459
Lecourbe (Claude-Jacques) . 460
Lefebvre (François - Joseph), duc de Danzig. 462
Lefebvre-Desnoëttes (Charles) 464
Legrand (Claude-Just-Alexandre). 465
Leissègues (de) [Corentin-Urbain] 465
Lejeune (Louis-François) . . 465
Letort (Louis-Michel, baron). 466
Leturcq (François-Charles-Michel) 466
Lescure (Louis-Marie). . . . 467
Lhéritier (Samuel-François) . 467
Liechtenstein (Jean, prince de) 467
Liger-Belair (Louis). 468
Linois (Charles - Alexandre - Léon) 468
Loison (Louis-Henri) 469
Louis XIV. 470
Louis XV 471
Louis de Prusse. 471
Lowe (sir Hudson) 472

Pages.
Macdonald (Jacques-Étienne-Joseph-Alexandre), duc de Tarente 472
Macon (Pierre). 473
Macors (François-Nicolas-Antoine-Joseph). 474
Macquard (François) 474
Mainoni (Joseph-Antoine) . . 474
Maison (Nicolas-Joseph). . . 474
Malcolm (sir Pulteney) . . . 476
Malet (de) [Claude-François]. 476
Marchand (Jean-Gabriel) . . 477
Marmont (Auguste - Frédéric - Louis), duc de Raguse. . . 477
Masséna (André), duc de Rivoli et prince d'Essling . . 479
Maucune (Antoine-Louis) . . 484
Maurin (Antoine). 484
Ménard (Jean - François - Xavier). 485
Menou (Jacques-François). . 485
Merle (Pierre-Hugues-Victoire) 486
Michaud (Claude-Ignace-François). 487
Miollis (Sextius - Alexandre - François). 487
Mireur (François). 488
Missiessy (Édouard-Thomas) . 488
Molitor (Gabriel-Jean-Joseph) 489
Monaco (prince de) 489
Moncey (Bon-Adrien), duc de Conegliano. 489
Monnet (Louis-Claude) . . . 490
Montbrun (Louis-Pierre). . . 490
Montrichard (Joseph-Élie-Désiré). 491
Morard de Galles (Justin-Bonaventure). 491
Moreau (Jean-Victor-Marie) . 491
Moreau (Jean-René) 494
Morio (Annet) 495
Mortier (Édouard - Adolphe - Casimir-Joseph), duc de Trévise. 495
Murat (Joachim) 495

Napoléon 503
Narbonne (de) [Louis-Marie-Jacques-Amalric]. 519
Neigre (Gabriel) 520

Pages.
Nelson (Horace) 520
Ney (Michel), duc d'Elchingen et prince de la Moskova . . 521
Noguès (Jean-François-Xavier). 527
Noirot (Jean-Baptiste). . . . 528
Noury (Henri-Marie) 528

Orange (prince d') 528
Ordener (Michel) 528
Oudinot (Nicolas-Charles), duc de Reggio 529

Palafox 530
Penne (Raymond) 530
Perrée (Jean-Baptiste-Emmanuel) 530
Peyron (Louis-Hippolyte) . . 531
Pichegru (Jean-Charles). . . 531
Pille (Louis-Antoine) 532
Pinon (Michel) 532
Piré (Hippolyte-Marie-Guillaume) 532
Poitevin (Casimir) 533
Poniatowski (Joseph, prince). 533
Préval (Claude-Antoine). . . 534
Puthod (Jacques-Joseph-Marie) 535

Rampon (Antoine-Guillaume) 535
Rapp (Jean) 536
Ravier (Jean-Baptiste-Ambroise). 536
Reille (Honoré-Charles-Michel-Joseph) 536
Rey (Gabriel-Venance) . . . 537
Rey (Louis-Emmanuel) . . . 537
Reynier (Jean-Louis-Ebénézer). 538
Roguet (François) 539
Rosily (François-Étienne) . . 539
Roussel (François-Xavier). . 540
Roussel (Jean-Charles) . . . 540
Ruty (Charles-Étienne-François) 541

Sahuc (Louis-Michel-Antoine) 541
Sahuguet (Jean-Pierre-François-Léonard) 542
Saint-Hilaire (Louis-Vincent-Joseph) 542

Pages.
Sanson (Nicolas-Antoine) . . 543
Sarrazin (Jean). 543
Sauret (Pierre). 544
Savary (Charles-Joseph-Louis-Marie). 544
Savary (Anne-Jean-Marie-René), duc de Rovigo. . . 545
Saxe (comte Maurice de) . . . 545
Scherer (Barthélemy-Louis-Joseph) 546
Schramm (Jean-Adam) . . . 547
Sénarmont (Alexandre-Antoine). 548
Serurier (Jean-Mathieu-Philibert) 548
Servan (Joseph) 549
Smith (William-Sidney) . . . 550
Solignac (Jean-Baptiste). . . 552
Songis (Nicolas-Marie). . . . 552
Soubise (prince de) 553
Souham (Joseph). 553
Soult (Jean-de-Dieu), duc de Dalmatie 553
Souvorof (Alexandre-Wassiljewitsch) 556
Stengel (Henri-Christian) . . 557
Suchet (Louis-Gabriel), duc d'Albufera. 557
Suffren (de) [Pierre-André]. . 559
Sulkowski (Joseph). 559

Teste (François) 559
Thouvenot (Pierre) 559
Truguet (Laurent-Jean-François). 560
Turenne (Henri) 560

Valette (Antoine-Joseph-Marie). 561
Vandamme (Dominique-Joseph-René). 562
Vaubois (Claude-Henri) . . . 563
Vaufreland (Achille-Victor-Fortuné). 563
Verdier (Jean-Antoine) . . . 563
Ver Huell (Charles-Henri) . . 564
Victor (Claude), duc de Bellune. 564
Villars (Claude-Louis-Hector). 567

Pages.

Villeneuve (de) [Pierre-Charles-Jean-Baptiste-Silvestre]. 567
Walther (Frédéric-Henri) . . 568
Wattier (Pierre) 569
Wellington. 569
Willaumez (Jean-Baptiste-Philibert). 569
Willot (Amédée, comte de). . 570
Wurmser. 570
Zayonschek (Joseph) 571

ANNEXE

Napoléon et l'Histoire 573

Index alphabétique des noms de personnes 577
Table des matières. 587

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

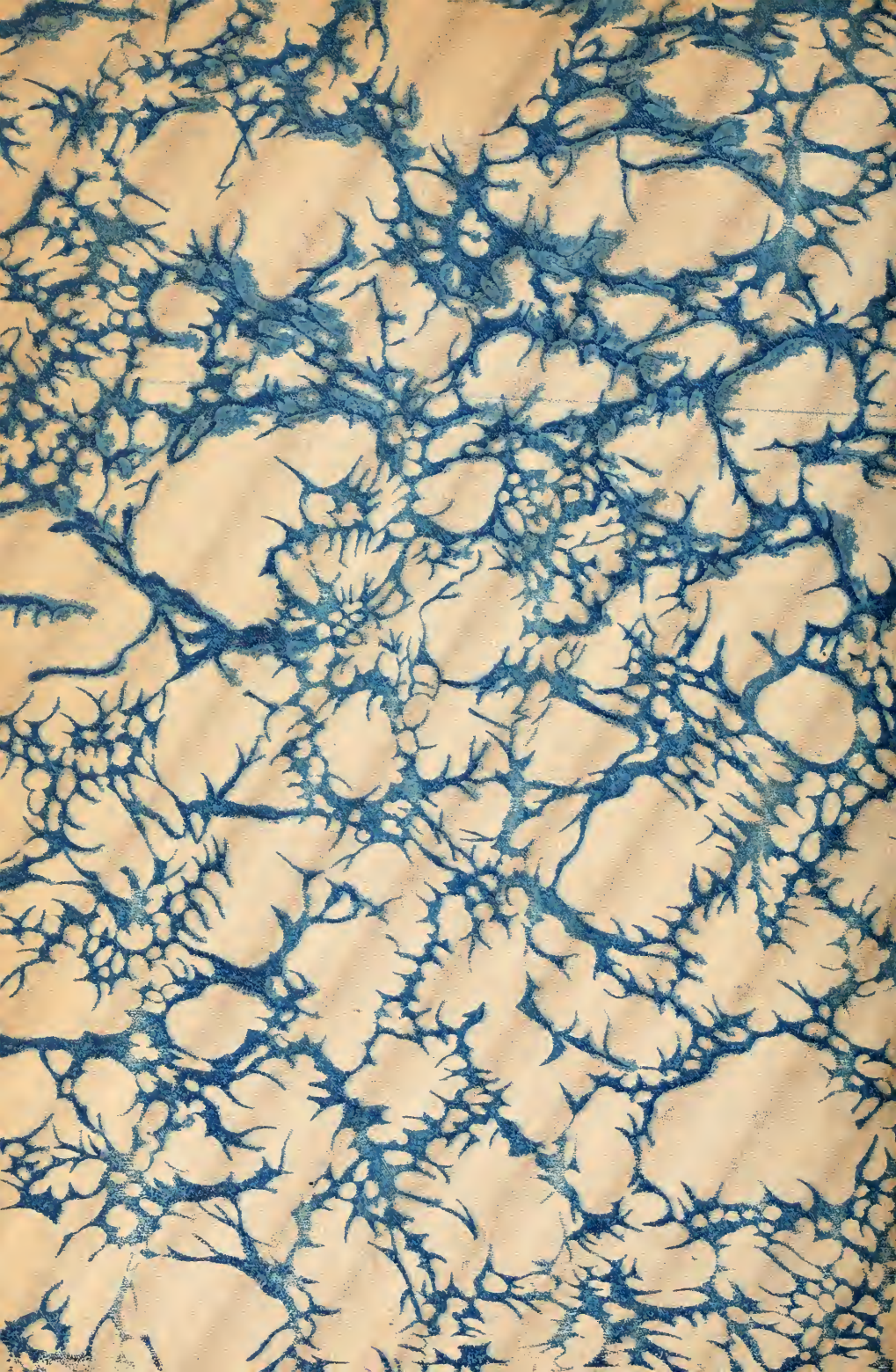

Author Napoleon I, Emperor of the French.
Title Préceptes et jugements recueillis et classés par Ernest Picard

132210 HF.B N216p

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU